Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Bibliothèque nationale de France

HISTOIRE
D'HÉRODOTE.

TOME QUATRIÈME.

HISTOIRE D'HÉRODOTE,

TRADUITE DU GREC,

Avec des Remarques Hiſtoriques & Critiques, un Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, & une Table Géographique;

PAR M. LARCHER,

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon.

TOME QUATRIÈME.

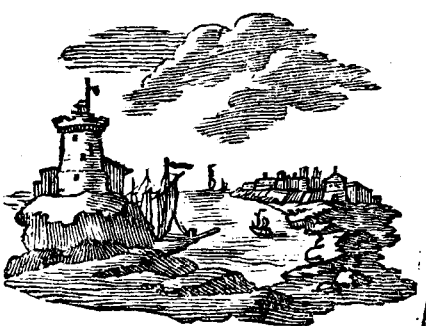

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

A PARIS,

CHEZ { MUSIER, Libraire, quai des Auguſtins.
NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

8° = H. 2463 (4)

HISTOIRE D'HÉRODOTE.

LIVRE CINQUIÉME.

TERPSICHORE.

1. LEs Périnthiens (*a*) n'ayant pas voulu se soumettre à Darius, les Perses, que ce Prince avoit laissés en Europe sous le commandement de Mégabaze, commencerent la conquête de l'Hellespont par celle de (1) ce peuple. Les Pæoniens des bords du Strymon les avoient auparavant fort maltraités dans une guerre qu'ils leur avoient fait par l'ordre d'un Oracle. Cet Oracle leur avoit enjoint de marcher contre les Périnthiens, de les attaquer, si, lorsque les deux armées seroient en présence l'une de l'autre, ceux-ci les provoquoient au com-

(*a*) Hérodote continue l'Histoire de Darius, qu'il avoit interrompue, §. 144 du dernier Livre, pour parler de la Libye.

bat, en les appellant par leur nom, & de se tenir tranquilles s'ils ne le faisoient pas. Les Pæoniens obéirent. Les Périnthiens ayant assis leur camp devant la ville & vis-à-vis des Pæoniens, les défierent (1*) à trois combats particuliers; l'un d'un homme contre un homme, le second d'un cheval contre un cheval, le troisieme d'un chien contre un chien. Ils eurent le dessus dans les deux premiers combats, & charmés de cet avantage, ils entonnoient le Pæon (2), lorsque les Pæoniens conjecturant que c'étoit cela même qu'avoit voulu faire entendre le Dieu, se dirent les uns aux autres: l'Oracle est accompli, faisons actuellement notre devoir; & sur le champ ils les attaquerent tandis qu'ils chantoient le Pæon, & les taillerent en pieces, de maniere qu'il en réchappa très-peu.

II. Tel fut l'avantage que les Pæoniens avoient auparavant remporté sur les Périnthiens; mais alors ceux-ci combattirent généreusement pour leur liberté contre Mégabaze, qui ne dût la victoire qu'au nombre de ses troupes. Périnthe soumise, Mégabaze parcourut la Thrace avec son armée, en subjugua toutes les villes & tous les peuples, & les façonna au joug, suivant les ordres qu'il en avoit reçus de Darius.

III. Les Thraces sont, du moins après les Indiens, la nation (3) la plus nombreuse de la terre. S'ils étoient gouvernés par un seul homme, ou s'ils étoient bien unis entr'eux, ils seroient le plus puis-

ſant, à mon avis, de tous les peuples ; mais cette union (4) eſt impraticable, & c'eſt cela même qui les rend foibles. Ils ont chacun un nom différent ſuivant les différens cantons qu'ils occupent ; cependant leurs loix & leurs uſages ſont en tout à peu près les mêmes, excepté chez les Getes, les Trauſes & ceux qui habitent au-deſſus des Creſtonéens.

IV. J'ai parlé ailleurs (*a*) des coutumes des Getes qui ſe diſent immortels ; quant à celles des Trauſes, elles reſſemblent parfaitement aux uſages du reſte des Thraces, excepté en ce qui regarde les enfans nouveaux nés & les morts. Lorſqu'il (5) naît chez eux un enfant, ſes parens, aſſis autour de lui, font une énumération de tous les maux auxquels la nature humaine eſt ſujette, & gémiſſent ſur le ſort fâcheux qu'il doit néceſſairement éprouver pendant ſa vie. Mais ſi quelqu'un meurt, ils en témoignent de la joie, en le mettant en terre, & ſe réjouiſſent du bonheur qu'il a d'être délivré d'une infinité de maux.

V. Chez les peuples qui demeurent au-deſſus des Creſtonéens, chaque particulier a pluſieurs (6) femmes. Lorſqu'un d'entr'eux vient à mourir, il s'éleve entre ſes femmes de grandes conteſtations, pour ſavoir celle qu'il aimoit le mieux, & ſes amis s'intéreſſent vivement à cette diſpute. Celle en faveur de qui on prononce un jugement ſi honorable,

(*a*) Liv. IV. §. 93, 94, 95 & 96.

reçoit les éloges de la compagnie. Son plus proche parent l'immole enſuite (7) ſur le tombeau de ſon mari, & on l'enterre avec lui. Les autres femmes ſont très-affligées de cette préférence; c'eſt pour elles un très-grand affront.

VI. Les autres Thraces ont coutume de vendre leurs enfans, à condition qu'on les emménera hors du pays. Ils ne veillent pas ſur leurs filles, & leur laiſſent la liberté de ſe livrer à ceux qui leur plaiſent; mais ils gardent étroitement leurs femmes & les achetent (8) fort cher de leurs parens. Ils portent des ſtigmates (9) ſur le corps; c'eſt chez eux une marque de nobleſſe; il eſt ignoble de n'en point avoir. Rien de ſi beau à leurs yeux que (10) l'oiſiveté, rien de ſi honorable que la guerre & le pillage, & de ſi mépriſable que de travailler à la terre. Tels ſont leurs uſages les plus remarquables.

VII. Ils n'adorent que Mars, Bacchus (11) & Diane; mais les Rois ſeuls honorent principalement Mercure, dont ils ſe croient deſcendus, & ne jurent que par lui.

VIII. Voici comment ſe font les funérailles des gens riches. On expoſe le mort pendant trois jours, & après avoir immolé toutes ſortes d'animaux, on fait un feſtin auquel les pleurs & les gémiſſemens ſervent de prélude. On lui donne enſuite la (12) ſépulture; ſoit en le brûlant, ſoit en le mettant en terre. On éleve après cela (13) un tertre ſur le lieu de la ſépulture, & l'on célebre des jeux de toute eſpece,

avec des prix dont les plus considérables sont adjugés aux combats particuliers, à cause de l'estime (14) qu'ils en font.

IX. On ne peut rien dire de certain sur les peuples qui habitent au Nord de la Thrace. Mais le pays au-delà de l'Ister paroît désert & immense, & n'est occupé, autant que j'ai pu l'apprendre, que par les Sigynnes. Leurs habits ressemblent à ceux des Medes. Leurs chevaux sont petits & camus; leur poil est épais & long de cinq doigts; ils n'ont pas assez de force pour porter les hommes; mais attelés à un char, ils vont très-vîte, & c'est la raison qui engage ces peuples à faire usage de chariots. Ils sont limitrophes des (15) Venetes qui habitent sur les bords de la mer Adriatique, & prétendent être une Colonie de (16) Medes. Mais je ne puis comprendre comment des Medes se sont transplantés en ce pays; cependant tout (17) est possible avec (18) le tems.

X. Les Thraces assurent que les pays au-delà de l'Ister sont remplis par des abeilles qui (19) empêchent de pénétrer plus avant. Cela me paroît d'autant moins vraisemblable, que cet insecte ne peut supporter un grand froid; je crois plutôt que la rigueur du climat rend inhabitables les pays situés sous l'Ourse. Voilà ce qu'on dit de cette contrée, dont Mégabaze subjugua les Côtes.

XI. Darius n'eut pas plutôt traversé l'Hellespont, qu'il se rendit à Sardes, où s'étant rappellé le ser-

vice d'Hiſtiée de Milet & l'avis de Coès de Mytilene, il les manda en cette ville, & remit à leur choix la récompenſe qu'ils déſiroient. Hiſtiée, qui étoit déjà Tyran de Milet, ne ſouhaitoit point d'autre (*a*) Tyrannie ; il ſe contenta de demander Myrcine, canton des Edoniens, où il avoit intention de bâtir une ville. Quant à Coès, comme il n'étoit point Tyran, mais ſimple particulier, il choiſit la Tyrannie de Mytilene. Ayant obtenu tous les deux ce qu'ils déſiroient, ils ſe mirent en route.

XII. Un ſpectacle, dont Darius fut témoin, fit naître à ce Prince l'envie d'ordonner à Mégabaze de tranſporter les Pæoniens d'Europe en Aſie. Pigrès & Maſtyès, tous deux Pæoniens, aſpiroient à devenir Tyrans de leur Patrie. Dès que Darius eut repaſſé en Aſie, ils ſe rendirent à Sardes avec leur ſœur qui étoit belle & d'une taille avantageuſe ; & ayant épié l'occaſion où ce Prince étoit aſſis dans le fauxbourg des Lydiens, ils parerent leur ſœur le mieux qu'ils purent, & l'envoyerent pour chercher de l'eau. Elle portoit un vaſe ſur la tête, menoit un cheval par la bride, qui étoit entortillée autour de ſon bras, & filoit du lin. Darius la voyant paſſer, y fit d'autant plus d'attention, que ſa conduite étoit contraire aux uſages des femmes de

(*a*) La Tyrannie eſt l'Etat du Tyran, comme le Royaume eſt celui du Roi. *Voyez* Liv. 3, §. 50, note 83.

Perſe, de Lydie, & même du reſte de l'Aſie. Cette raiſon la lui ayant fait remarquer, il ordonna à quelques-uns de ſes Gardes de la ſuivre, & d'obſerver ce qu'elle feroit de ſon cheval. Ils la ſuivirent; elle alla (20) à la riviere, fit boire ſon cheval, & ayant rempli d'eau ſa cruche, elle revint par le même chemin, ſa cruche ſur ſa tête, la bride du cheval paſſée autour du bras, & tournant ſon fuſeau.

XIII. Darius étonné du rapport de ſes Gardes & de ce qu'il avoit vu lui-même, ſe la fit amener. Lorſqu'elle fut devant lui, ſes freres, qui obſervoient tout d'un lieu voiſin, ſe préſenterent auſſi. Darius l'ayant interrogée ſur ſon pays, ces jeunes gens répondirent qu'ils étoient Pæoniens, & qu'elle étoit leur ſœur. Ce Prince leur demanda de nouveau ce qu'ils étoient venus faire à Sardes, quelle eſpece d'hommes étoient les Pæoniens, & en quel endroit de la terre ils habitoient. Ils lui dirent qu'ils étoient venus lui offrir leurs ſervices, que la Pæonie avec ſes villes étoit ſituée ſur les bords du Strymon, que ce fleuve n'étoit pas éloigné de l'Helleſpont, qu'ils étoient Teucriens d'origine, & Colonie de Troie. Telle fut leur réponſe à chacune de ſes queſtions. Il voulut encore ſavoir ſi les femmes de ce pays étoient toutes auſſi laborieuſes que leur ſœur. Oui, Seigneur, répondirent-ils ſans balancer. Tout leur manege, en effet, n'avoit eu pour but que d'amener cette réponſe.

XIV. Là-dessus Darius écrivit à Mégabaze, qu'il avoit laissé en Thrace avec une armée sous ses ordres, de faire sortir les Pæoniens de leur pays, & de les lui amener avec leurs femmes & leurs enfans. Aussi-tôt un Courier à cheval se rendit en diligence sur l'Hellespont, & l'ayant traversé, il remit la dépêche du Prince à Mégabaze. Ce Général en ayant fait la lecture, prit des guides (21) en Thrace, & marcha avec son armée contre la Pæonie.

XV. Les Pæoniens ayant appris que les Perses alloient à eux, se rendirent avec leurs forces sur les bords de la mer, s'imaginant qu'ils seroient attaqués par cet endroit. Ils étoient disposés à repousser leur invasion; mais Mégabaze, instruit qu'ils gardoient avec toutes leurs forces réunies les passages du côté de la mer, prit par le haut des terres avec ses guides, & étant tombé sur leurs villes à l'improviste & avant qu'ils s'en doutassent, il s'en empara d'autant plus aisément, qu'il ne s'y trouva personne pour les défendre. Les Pæoniens, apprenant que leurs villes étoient au pouvoir de l'ennemi, se dispersèrent sur le champ, & chacun étant retourné chez soi, ils se rendirent aux Perses. Ainsi une partie des Pæoniens, c'est-à-dire les Siropæoniens, les Pæoples, & ceux qui occupoient cette étendue de pays qui va jusqu'au lac Prasias, furent arrachés de leurs demeures & transportés en Asie.

XVI. Les Pæoniens des environs du Mont-Pangée, les Doberes, les Agrianes, les Odomantes, & ceux du lac Praſias, ne purent être abſolument ſubjugués. Mégabaze eſſaya néanmoins de ſoumettre ceux-ci, dont les maiſons ſont ainſi conſtruites. Sur des pieux très élevés, enfoncés dans le lac, on a poſé des planches jointes enſemble : un pont étroit eſt le ſeul paſſage qui y conduiſe. Les Habitans plantoient autrefois ces pilotis à frais communs; mais dans la ſuite il fut réglé qu'on en apporteroit trois du Mont-Orbelus à chaque femme que l'on épouſeroit. La pluralité des femmes eſt permiſe en ce pays. Ils ont chacun ſur ces planches leur cabane avec une trappe (*a*) bien jointe qui conduit au lac; & dans la crainte que leurs enfans ne tombent par cette ouverture, ils les attachent par le pied avec une corde. En place de (22) foin, ils donnent aux chevaux & aux bêtes de ſomme du poiſſon. Il eſt ſi abondant dans ce lac, qu'en y deſcendant par la trappe un panier, on le retire peu après rempli de poiſſons de deux eſpeces, dont les uns s'appellent papraces & les autres tilons.

XVII. On mena en Aſie ceux des Pæoniens qui furent ſubjugués. Cette expédition achevée, Mégabaze dépêcha en Macédoine ſept Perſes qui te-

(*a*) J'imagine que ces portes ſe levoient & s'abaiſſoient comme nos ponts levis. Le catarractès des anciens ſe levoit & s'abaiſſoit auſſi, mais en ſens contraire.

noient après lui le premier rang dans l'armée, pour demander à Amyntas la terre & l'eau au nom de Darius. Du lac Prasias en Macédoine, il n'y a pas loin. En effet, la mine qui rapporta dans la suite à Alexandre (*a*) un talent par jour, touche à ce lac. Après cette mine, est le Mont-Dysorum; lorsqu'on l'a passé, on est en Macédoine.

XVIII. Les Députés de Mégabaze ne furent pas plutôt arrivés, qu'ayant été introduits auprès d'Amyntas, ils lui demanderent au nom de Darius la terre & l'eau; ce que ce Prince accorda. Les ayant ensuite invités à loger dans son palais, il leur donna un repas magnifique, & les reçut avec toute sorte d'honnêtetés. Après le repas, comme on buvoit à l'envi (23) l'un de l'autre, les Perses s'adressant à Amyntas: « Notre Hôte, lui dirent-ils, quand » nous donnons un grand repas, nous sommes » dans l'usage d'introduire dans la salle du festin » nos concubines & nos jeunes femmes, & de les » faire asseoir à côté de nous. Puisque vous nous » recevez avec tant de bonne volonté & de ma- » gnificence, & que vous (*b*) vous soumettez à » Darius, conformez-vous à nos coutumes. Les

(*a*) Alexandre fils d'Amyntas, dont il est parlé §. 19 & suivans, Livre VII. §. 173, Livre VIII. §. 139, & en d'autres endroits de cet Ouvrage.

(*b*) Dans le grec: & que vous donnez au Roi Darius la terre & l'eau.

» nôtres ſont différentes, répondit Amyntas, & » ce n'eſt point l'uſage parmi nous que les femmes » ſe trouvent avec les hommes; mais puiſque vous » ſouhaitez encore ce témoignage de notre zele, » vous êtes nos maîtres, vous ſerez obéis ». Auſſitôt il envoya chercher les femmes. Lorſqu'elles furent arrivées, elles prirent place à côté l'une de l'autre & en face des Perſes. Ceux-ci les voyant ſi belles, dirent à Amyntas, qu'il n'étoit pas bien à lui de les tenir ſi éloignées, & qu'il auroit mieux valu qu'elles ne fuſſent pas venues du tout, que de ne point s'aſſeoir à leurs côtés, & de ſe placer vis-à-vis d'eux pour être le tourment (24) de leurs yeux. Amyntas cédant à la néceſſité, ordonna aux femmes de ſe mettre à côté des Perſes. Elles obéirent, & ſur le champ, ceux-ci échauffés par le vin, prirent (*a*) avec elles de grandes libertés.

XIX. Amyntas, quoiqu'affligé du ſpectacle qu'il avoit ſous les yeux, ſe tenoit cependant tranquille, tant étoit grande la frayeur que lui inſpiroient les Perſes. Mais Alexandre ſon fils, qui étoit jeune & qui n'avoit pas encore fait l'expérience des maux, ſe trouvant à ce repas, ne put ſe contenir plus longtems à la vue de ces indignités. Ayant peine à les ſupporter, il dit à Amyntas : « Cédez, mon Pere, » à votre âge, retirez-vous, & allez vous repoſer,

(*a*) *Ilico Perſæ mamillas illarum tractare, nonnemo etiam tentare ſuaviari.*

» sans assister plus long-tems à cette débauche. Je » resterai, & j'aurai (a) soin que rien ne manque à » nos Hôtes ». Amyntas comprit qu'Alexandre rouloit dans sa tête quelque (25) projet funeste. « Je » crois, mon Fils, lui dit-il, m'appercevoir à votre » discours, que vous êtes échauffé, & que vous vou- » lez me renvoyer pour exécuter quelque dessein » que vous méditez; mais je vous conjure de ne » rien entreprendre contre ces hommes-ci, de » crainte que vous ne soyez cause de notre perte; » voyez plutôt leurs actions sans vous émouvoir. » Quant à moi, je cede à vos instances, & je me » retire ».

XX. Amyntas étant sorti en finissant cette priere, Alexandre adressa la parole aux Perses. « Amis, si » vous souhaitez les faveurs de toutes ces femmes, » ou seulement de quelques-unes d'entr'elles, vous » n'avez qu'à me le déclarer; vous aurez toutes les » facilités qui dépendront (26) de moi. L'heure » de se retirer s'approche, & je vois que le vin » vous a inspiré de la gaieté. Permettez, s'il vous » plait, qu'elles aillent prendre les bains, elles » reviendront ensuite vous trouver ».

Ce discours fut approuvé des Perses. Les femmes sortirent, & Alexandre les renvoya dans leur appartement. Il fit ensuite habiller en femmes un pa-

(a) Dans le grec : je fournirai aux Hôtes les choses nécessaires.

reil nombre de jeunes hommes ſans barbe, les arma d'un poignard, & étant rentré dans la ſalle avec eux, « Perſes, dit-il, nous croyons vous » avoir donné un repas très-ſplendide, & nous » vous avons fait ſervir ce que nous avions de » mieux, & (*a*) tout ce qu'il a été poſſible de ſe pro- » curer. Mais ce qui l'emporte ſur tout, nous vous » abandonnons (27) avec généroſité nos meres & » nos ſœurs, afin de vous convaincre que nous » avons pour vous les égards que vous méritez. » Ne manquez pas de votre côté de rapporter au » Roi, qui vous a députés, l'accueil favorable que » vous a fait un Grec, Prince de Macédoine, & » à table, & au lit ». Alexandre fit enſuite aſſeoir à côté de chaque Perſe un Macédonien, comme s'il eût été une femme; mais dans l'inſtant que les Perſes voulurent les toucher, ces jeunes gens les maſſacrerent.

XXI. Ainſi périrent ces députés avec toute leur ſuite. Ils étoient en effet accompagnés d'un grand nombre de valets, de voitures & d'un bagage très-conſidérable; tout diſparut avec eux. Peu de tems après, les Perſes firent des enquêtes ſur ce meurtre; mais Alexandre les arrêta (28) par ſa prudence, en donnant avec de grandes ſommes ſa ſœur Gygée en (*b*) mariage à Bubarès (29), l'un

(*a*) Le grec ajoute, & en outre.

(*b*) Il eſt encore queſtion de ce mariage, Livre VIII, §. 136.

des Commiſſaires (30) nommés pour faire les informations au ſujet des Officiers Généraux qui avoient péri. Le bruit de leur mort fut ainſi étouffé & enſéveli dans un profond ſilence.

XXII. Je ſais très-certainement que ces (a) Princes ſont Grecs & iſſus de Perdiccas, comme ils le diſent eux-mêmes, & je le prouverai dans la ſuite (31) de cette Hiſtoire. D'ailleurs, les Hellanodices (32) qui préſident aux jeux d'Olympie, l'ont ainſi décidé. Alexandre ſouhaitant en effet d'entrer en lice, & étant (33) venu à Olympie pour ce ſujet, ceux qui devoient diſputer le prix de la courſe, voulurent (34) lui faire donner l'excluſion, alléguant que les Grecs ſeuls devoient être admis à ces jeux. Mais ayant prouvé qu'il étoit Argien, on jugea qu'il étoit Grec, & lorſqu'il ſe préſenta pour le combat du ſtade, ſon nom ſortit de l'urne avec celui du premier (35) combattant (36).

XXIII. Mégabaze arriva ſur les bords de l'Helleſpont avec les Pæoniens, qu'il menoit en Aſie, & l'ayant enſuite traverſé, il vint à Sardes. Ce Seigneur, inſtruit qu'Hiſtiée de Milet fermoit déja de murs le lieu appellé Myrcine ſur le Strymon, qu'il avoit demandé à Darius, & que ce Prince lui avoit accordé pour le récompenſer de ce qu'il avoit gardé le pont de bateau, ne fut pas plutôt à Sardes avec les Pæoniens, qu'il en parla au Roi. « Qu'avez-

(a) Amyntas & Alexandre.

» vous fait, Seigneur, lui dit-il, en permettant à » un Grec habile & prudent de (37) posséder une » ville dans un endroit de la Thrace où il y a des » mines d'argent & beaucoup de bois de construc- » tion & propre à faire des (38) rames. Ce pays » d'ailleurs est environné d'un grand nombre » de Grecs & de Barbares, qui le prenant pour » leur Chef, le suivront jour & nuit par-tout où » il voudra les mener. Réprimez, Seigneur, cet » homme entreprenant, de crainte que vous ne » vous trouviez engagé dans une guerre domes- » tique; n'ayez cependant recours qu'à des moyens » doux. Mandez-le, & lorsqu'il sera en votre puis- » sance, empêchez-le de jamais retourner en » Grece ».

XXIV. Ce discours d'un homme dont la vue excellente perçoit dans l'avenir, persuada aisément Darius. Ce Prince dépêcha aussi-tôt après un courier à Myrcine, avec ordre de dire à Histiée: « Histiée, le Roi Darius vous parle ainsi par ma » bouche : après y avoir bien pensé, je ne trouve » personne qui ait pour moi & pour mon gouver- » nement plus d'attachement que vous. J'en ai » pour garans vos actions, & non de vains dis- » cours. J'ai actuellement en vue de grands projets; » votre présence est actuellement ici nécessaire; » je vous attends pour vous les communiquer ».

Histiée, persuadé par ce discours, & flatté en même tems de l'honneur de conseiller le Roi,

vint à Sardes. Darius lui dit à ſon arrivée : « Je » vous ai mandé, parce que depuis mon retour » de Scythie, & votre éloignement, je n'ai rien » tant déſiré que votre préſence & votre conver- » ſation, convaincu qu'un ami prudent & atta- » ché à nos intérêts, eſt le bien le plus précieux. » Or j'ai remarqué ces deux qualités en vous, & » je puis en rendre témoignage. Je vous ſais gré » d'être venu. Ecoutez maintenant ce que j'ai à » vous propoſer. Laiſſez-là Milet & la nouvelle » ville que vous bâtiſſez en Thrace, ſuivez-moi à » Suſes, vous aurez part à tous mes biens, vous » mangerez à ma table, & vous ſerez de mon » Conſeil ».

XXV. Ce diſcours fini, Darius partit pour Suſes avec Hiſtiée, après avoir nommé (39) Artaphernes, ſon frere de pere, Gouverneur de Sardes, & Otanes, Commandant des Côtes maritimes. Celui-ci étoit fils de Siſamnès, l'un des Juges Royaux, que Cambyſes avoit fait mourir & écorcher après ſa mort, parce qu'il avoit reçu de l'argent pour rendre un jugement injuſte. On lui avoit enſuite découpé la peau par bandes, & l'on en avoit couvert (40) le ſiége où il rendoit la juſtice. Cela fait, Cambyſes donna au fils la place du pere (*a*), & lui recommanda d'avoir toujours ce ſiége préſent à l'eſprit.

(*a*) Le grec ajoute : qu'il avoit fait écorcher.

XXVI.

XXVI. Cet Otanes, qui avoit rendu la juſtice ſur ce tribunal, ſuccéda alors à Mégabaze dans le commandement de l'armée. Il prit Byzance, Chalcédoine (40*), Lamponium, & ſe rendit maître d'Antandros dans la Troade. Les Lèsbiens lui ayant enſuite donné des vaiſſeaux, il ſubjugua les Iſles de Lemnos & d'Imbros, qui étoient encore alors toutes deux habitées par des Pélasges.

XXVII. Les Lemniens combattirent courageuſement, & firent une belle défenſe; mais ils eſſuyerent (41) dans la ſuite de fâcheux revers. Les Perſes donnerent pour Gouverneur à ceux qui ſurvécurent à ce déſaſtre, Lycarete, frere de Méandrius, qui avoit (*a*) régné à Samos. Ce Lycarete mourut dans ſon gouvernement de Lemnos.

Otanes (42) ſubjugua tous ces peuples, & les réduiſit en eſclavage, les accuſant, les uns de n'avoir point aidé les Perſes dans leur expédition contre les Scythes, les autres d'avoir harcelé l'armée de Darius à ſon retour de Scythie. Telle fut la conduite qu'il tint pendant qu'il commandoit en ces quartiers.

XXVIII. Le repos dont on (43) jouit enſuite fut très-court. Les Ioniens éprouverent de nouveaux malheurs, & ils leur vinrent de l'Iſle de Naxos & de la ville de Milet. Si d'un côté Naxos ſurpaſſoit toutes les Iſles par ſes richeſſes, d'un autre côté

(*a*) Voyez ci-deſſus Liv. III. §. 123, 142 & 143.

Milet étoit alors dans l'état le plus floriſſant où jamais elle ſe fût trouvée, & faiſoit (44) l'ornement de l'Ionie. Elle avoit beaucoup ſouffert de ſes diviſions inteſtines pendant les deux générations précédentes ; mais les Pariens y avoient rétabli l'union & la concorde, à la priere des Miléſiens, qui les avoient choiſis, (45) préférablement à tous les autres Grecs, pour pacifier leurs différents.

XXIX. Voici comment les Pariens y parvinrent. Leurs députés, gens de conſidération, ayant remarqué à leur arrivée l'état déplorable de Milet, dirent qu'ils vouloient en parcourir le territoire. Ils le viſiterent, & quand ils rencontroient dans ce pays (46) dévaſté un champ bien cultivé, ils mettoient par écrit le nom du propriétaire. Après l'avoir parcouru en entier, & n'y avoir vu qu'un petit nombre de champs en bon état, ils retournerent à la ville, où ils ne furent pas plutôt arrivés, qu'ils convoquerent l'aſſemblée du peuple, & nommerent pour gouverner l'Etat ceux dont ils avoient trouvé les terres bien cultivées. Ils croyoient en effet, dirent-ils, qu'ils prendroient le même ſoin des affaires publiques que des leurs propres, & ils ordonnerent à tous ceux qui avoient été auparavant de différens partis, de les reconnoître pour leurs Magiſtrats, & de leur obéir en tout. Tels furent les moyens qu'employerent ceux de Paros pour rétablir l'union à Milet.

XXX. Les maux qu'éprouva l'Ionie lui vinrent

de ces deux (*a*) villes. Voici quelle en fut la cauſe : quelques Citoyens des (*b*) plus riches de Naxos, exilés par le peuple, ſe retirerent à Milet, dont étoit Gouverneur Ariſtagoras, fils de Molpagoras, gendre & couſin d'Hiſtiée, fils de Lyſagoras, que Darius retenoit à Suſes ; car Hiſtiée, Tyran de Milet, étoit à Suſes, lorſque les éxilés de Naxos, qui étoient ſes amis, ſe rendirent en cette ville. Les Naxiens prierent, à leur arrivée, Ariſtagoras de leur donner du ſecours pour les aider (47) à rentrer dans leur patrie. Celui-ci ayant fait réflexion que s'ils étoient rétablis par ſon moyen, il auroit dans Naxos la ſuprême autorité, prit pour prétexte l'alliance qu'ils avoient avec Hiſtiée, & leur parla en ces termes :

« Je ne puis vous donner des forces ſuffiſantes » pour vous ramener dans l'Iſle malgré les Naxiens ; « car j'apprends qu'ils ont huit mille hommes (48) » peſamment armés, & beaucoup de vaiſſeaux de » guerre (*c*) ; mais je ferai mon poſſible pour vous » ſervir avec zele, & voici un moyen que j'ima- » gine. Artaphernes, fils d'Hyſtaſpes & frere du » Roi Darius, eſt mon ami. Il eſt Gouverneur de » toutes les Côtes maritimes (49) de l'Aſie, & il » a à ſes ordres une armée nombreuſe avec une

(*a*) Naxos & Milet.

(*b*) Dans le grec, *des gros*.

(*c*) Dans le grec ; *de vaiſſeaux longs*. Voyez Liv. I. §. 2. note 11.

» flotte considérable. Je pense qu'il fera ce que » nous désirons.

Là-dessus, les Naxiens presserent Aristagoras de les favoriser de tout son pouvoir, & lui dirent qu'ils s'engageoient à soudoyer l'armée & à faire des présens à Artaphernes, & qu'il pouvoit le promettre, parce qu'ils avoient de grandes espérances que dès qu'ils paroîtroient à Naxos, les Habitans se soumettroient aussi bien que les autres Insulaires. Il n'y avoit en effet aucune des Cyclades qui reconnût alors la puissance de Darius.

XXXI. Aristagoras étant arrivé à Sardes, représenta à Artaphernes que si l'Isle de Naxos n'étoit pas considérable, elle étoit du moins agréable, fertile, riche en argent & en esclaves, & dans le voisinage de l'Ionie. « Envoyez-y donc des trou- » pes avec les bannis. Les frais vous seront rem- » bourses, sans compter des sommes considéra- » bles en argent que j'ai pardevers moi, prêtes à » vous être remises, si vous consentez à ma pro- » position; car il est juste qu'étant les auteurs de » l'entreprise, toute la dépense roule sur nous; » d'ailleurs, vous rendrez le Roi maître de Naxos » & des Isles qui en (50) dépendent, de Paros, » d'Andros & des autres Cyclades. De-là, vous » pourrez attaquer aisément l'Eubée, Isle vaste & » riche, non moins grande que celle de Cypre, » & dont la conquête est très-facile. Cent vais- » seaux vous suffiront.

» Vos propoſitions, répondit Artaphernes, ſont » très-avantageuſes au Roi, & votre conſeil eſt » excellent, excepté dans ce qui regarde le nom- » bre des vaiſſeaux. Au lieu de cent, vous en au- » rez deux cens prêts à mettre à la voile au com- » mencement du printems; mais il faut avoir auſſi » l'agrément du Roi.

XXXII. Ariſtagoras retourna à Milet très-content de cette réponſe. Quant à Artaphernes, il n'eut pas plutôt reçu l'approbation du Roi, à qui il avoit envoyé à Suſes faire part de ce projet, qu'il fit équiper deux cens triremes, & leva une armée conſidérable chez les Perſes & les Alliés; il en donna le commandement à Mégabates, Perſe de nation, de la maiſon d'Achémenes, ſon couſin & celui de Darius, dont la fille fut fiancée dans la ſuite, ſi ce qu'on dit (51) eſt vrai, à Pauſanias, fils de Cléombrote, Roi de Lacédémone, qui déſiroit paſſionnément devenir Tyran de la Grece. Artaphernes l'ayant donc déclaré Général, l'envoya avec ſon armée à Ariſtagoras.

XXXIII. Mégabates, s'étant embarqué à Milet avec Ariſtagoras, les Ioniens & les bannis de Naxos, fit ſemblant de voguer vers l'Helleſpont. Lorſqu'il fut arrivé à l'Iſle de Chios, il s'arrêta à (52) Caucaſes, afin de paſſer (53) de là à Naxos, à la faveur du vent du Nord. Mais comme cette flotte ne devoit pas être funeſte aux Naxiens, il ſurvint une aventure qui les ſauva. Mégabates, viſitant les

ſentinelles en faction ſur les vaiſſeaux, n'en trouva point ſur un vaiſſeau Myndien. Irrité de cette négligence, il ordonna à ſes gardes de chercher le capitaine de ce vaiſſeau, qui avoit nom Scylax, de lui faire paſſer la tête par une des ouvertures des rames, & de l'attacher en cet état de maniere qu'il eût la tête hors du vaiſſeau & le corps en dedans. On vint apprendre à Ariſtagoras le mauvais traitement que Mégabates avoit fait à ſon Hôte de Mynde, & qu'il étoit lié à ſon vaiſſeau. Il alla ſur le champ demander ſa grace; mais n'ayant pu l'obtenir, il ſe rendit ſur le vaiſſeau de Scylax, & le détacha lui-même. Mégabates, furieux à cette nouvelle, témoigna ſon indignation à Ariſtagoras. « Quelles (54) affaires avez-vous donc » avec ces gens-ci, reprit celui-ci? Artaphernes » ne vous a-t-il pas envoyé pour m'obéir, & pour » faire voile par-tout où je vous l'ordonnerai? » Pourquoi vous mêler (55) de ce qui ne vous » concerne pas? » Mégabates, outré de ce diſcours, envoya, auſſi-tôt qu'il fut nuit, avertir les Naxiens du danger qui les menaçoit.

XXXIV. Ils ne s'attendoient nullement à être attaqués par cette flotte; mais lorſqu'ils l'eurent appris, ils tranſporterent ſur le champ dans leur ville tout ce qu'ils avoient à la campagne, firent entrer dans la place (56) des vivres, ſe diſpoſerent à ſoutenir un ſiége, & ſe préparerent comme devant avoir inceſſamment l'ennemi ſur les bras. Ce-

pendant les Perſes paſſerent de l'Iſle de Chios dans celle de Naxos, mirent le ſiége devant la ville qu'ils trouverent bien fortifiée, & pouſſerent leurs attaques pendant quatre mois. Mais lorſqu'ils eurent dépenſé tout ce qu'ils avoient apporté d'argent, & qu'outre cela Ariſtagoras en eut employé auſſi beaucoup, voyant qu'il en falloit encore davantage pour continuer le ſiége, ils bâtirent dans l'Iſle une (57) forteresſe pour les bannis, & ſe retirerent enſuite ſur le Continent, après avoir échoué dans leur entrepriſe.

XXXV. Ariſtagoras ne put tenir la promeſſe qu'il avoit faite à Artaphernes. On exigeoit de lui les frais de (57*) l'expédition, & cela l'inquiétoit. Comme Mégabates l'accuſoit, il craignoit qu'on ne lui imputât le mauvais ſuccès de l'entrepriſe, & ſe croyoit ſur le point d'être dépouillé de ſes Etats (57**) de Milet. Ces ſujets de crainte lui firent prendre la réſolution de ſe révolter. Sur ces entrefaites, il arriva de Suſes un courier qui lui enjoignoit de prendre les armes. Cet ordre étoit empreint ſur la tête du courier. Hiſtiée, voulant mander à Ariſtagoras de ſe ſoulever, ne trouva pas d'autre moyen pour le faire avec ſûreté, parce que les chemins étoient ſoigneuſement gardés. Il fit raſer la tête au plus fidele de ſes eſclaves, y imprima des caracteres, & attendit que ſes cheveux fuſſent revenus. Lorſqu'ils le furent, il l'envoya auſſitôt à Milet, avec ordre ſeulement de dire, à

ſon arrivée, à Ariſtagoras de lui raſer la tête & de l'examiner enſuite. Ces (58) caracteres, comme je viens de le dire, lui ordonnoient de ſe révolter. Hiſtiée prit cette réſolution, parce qu'il ſe trouvoit très-malheureux d'être retenu à Suſes, & qu'il avoit de grandes eſpérances que ſi Milet ſe ſoulevoit, Darius l'enverroit vers la mer pour lui amener (59) Ariſtagoras. Il ſentoit en effet que s'il ne s'excitoit point de troubles en cette ville, il n'y reviendroit jamais.

XXXVI. Ces raiſons déterminerent Hiſtiée à dépêcher ce courier. Ariſtagoras, voyant que tout concouroit dans le même tems à favoriſer ſon projet, le communiqua à ceux de ſon parti, ainſi que les ordres d'Hiſtiée, & en délibéra avec eux. Ils l'exhorterent tous unanimement à ſecouer le joug, excepté l'hiſtorien Hécatée, qui tâcha d'abord de l'en (60) détourner, en lui repréſentant la puiſſance de Darius, & en lui faiſant le dénombrement de tous les peuples ſoumis à ſon empire. Mais comme il ne put le perſuader, il lui conſeilla enſuite de ſonger à ſe rendre maître de la mer, & lui dit qu'il ne voyoit que ce ſeul moyen pour y parvenir; car il ſavoit que les forces de Milet étoient peu conſidérables, mais qu'il avoit tout lieu d'eſpérer l'empire de la mer, s'il enlevoit du temple des (61) Branchides les richeſſes que Créſus (62), Roi de Lydie, y avoit offertes; qu'on les feroit ſervir à cet uſage, & qu'on empêcheroit

par-là les Perſes de les piller. Ces richeſſes étoient conſidérables, comme jé l'ai fait voir au premier livre (*a*) de mon Hiſtoire. L'avis d'Hécatée ne paſſa point; on n'en réſolut pas moins de ſe révolter; & il fut décidé qu'on enverroit par mer à Myunte, l'un d'entr'eux, pour tâcher de ſe ſaiſir des Commandans de la flotte, qui étoit dans ce port depuis ſon retour de Naxos.

XXXVII. Iatragoras, qu'on avoit envoyé dans ce deſſein, ſe ſaiſit par ruſe d'Oliate, fils d'Ibanolis, Tyran de Mylaſſes; d'Hiſtiée, fils de Timnès, Tyran de (63) Termere; de Coès, fils d'Erxandre, à qui Darius avoit donné Mytilene; d'Ariſtagoras, fils d'Héraclides, Tyran de Cyme, & de beaucoup d'autres.

Ce fut ainſi qu'Ariſtagoras ſe révolta ouvertement, & qu'il fit à Darius tout le mal qu'il put imaginer. Premiérement, il ſe démit en apparence de la Tyrannie, & rétablit l'égalité dans Milet, afin d'engager les Miléſiens à le ſeconder d'eux-mêmes. Secondement, il fit la même choſe dans le reſte de l'Ionie, en chaſſa les Tyrans, & pour ſe concilier l'affection des villes, il leur livra ceux qu'il avoit fait enlever ſur les vaiſſeaux qui l'avoient accompagné à l'expédition de Naxos, & les fit remettre chacun à la ville dont il avoit été le Tyran.

XXXVIII. Les Mytiléniens n'eurent pas plutôt

(*a*) §. 92.

Coès entre les mains, qu'ils le conduisirent au supplice, & le lapiderent. Les Cyméens renvoyerent leur Tyran, & comme cet exemple fut imité par (64) la plupart des autres villes, la Tyrannie se trouva éteinte en Ionie. Aristagoras de Milet ne l'eut pas plutôt abolie, qu'il ordonna à chaque ville d'établir des (65) Magistrats. Il s'embarqua ensuite sur une trireme pour se rendre à Lacédémone; car il avoit besoin (66) d'une alliance considérable.

XXXIX. Anaxandrides, fils de Léon, Roi de Sparte, étoit mort; Cléomenes, son fils, régnoit en sa place. Il étoit parvenu à la Couronne moins par ses belles actions que par sa naissance. Anaxandrides avoit épousé une fille de sa sœur. Il l'aimoit, mais il n'en avoit pas d'enfans. Les Ephores l'ayant un jour mandé à ce sujet, lui tinrent ce langage : « Si votre intérêt personnel vous touche » peu, nous ne devons pas nous autres laisser » éteindre par notre négligence la race d'Euryst- « thenes. Renvoyez votre femme, puisqu'elle ne » vous donne pas d'enfans, & prenez-en une » autre. Une telle conduite obligera les Spartia- » tes ». Il leur répondit qu'il ne feroit ni l'un ni l'autre; que sa femme ne lui ayant jamais manqué, il ne pouvoit approuver le conseil qu'ils lui donnoient de la renvoyer & d'en épouser une autre; en un mot, qu'il ne leur obéiroit pas.

XL. Les Ephores ayant délibéré sur cette ré-

ponſe avec les (67) Sénateurs, lui dirent : « Puiſ-
» que vous avez tant d'attachement pour votre
» femme, ſuivez l'avis que nous allons vous pro-
» poſer, de crainte que par votre réſiſtance vous
» ne forciez les Spartiates à prendre contre vous
» quelque fâcheuſe réſolution. Nous ne vous preſ-
» ſons plus de renvoyer votre femme, ayez pour
» elle les mêmes égards ; mais épouſez-en encore
» une autre, dont vous puiſſiez avoir des enfans ».
Anaxandrides y conſentit. Il eut après cela deux (68) femmes & deux maiſons, contre les uſages de (69) Sparte.

XLI. Peu de tems après, la ſeconde femme étant accouchée de Cléomenes dont nous parlons, elle le préſenta aux Spartiates, comme l'héritier (70) préſomptif de la Couronne. La premiere femme, qui avoit été auparavant ſtérile, ayant auſſi conçu vers ce tems-là, voici ce qui lui (71) arriva. Elle étoit réellement enceinte ; mais les parens (72) de la ſeconde femme, alarmés de cette nouvelle, répandirent dans le public qu'elle faiſoit courir ces vains bruits, dans le deſſein de ſuppoſer un enfant. Comme ils en témoignoient leur indignation, & que le tems preſſoit, les Ephores, qui ſe défioient d'elle, l'environnerent & la garderent à vue pendant qu'elle accouchoit. Elle eut d'abord Doriée, puis Léonidas & enſuite Cléombrote. Quelques-uns diſent auſſi que Léonidas & Cléombrote étoient jumeaux. Quant à la ſeconde femme,

qui fut mere de Cléomenes, & qui étoit fille de Prinétades & petite-fille de Démarménès, elle n'eut plus d'autre enfant.

XLII. On dit que Cléomenes n'avoit pas l'esprit bien sain, & même qu'il étoit furieux. Doriée au contraire se distinguoit parmi tous les jeunes gens de son âge, & se persuadoit que son courage & son mérite l'éleveroient au Trône. Plein de cette idée, il fut irrité de ce que les Lacédémoniens avoient, après la mort d'Anaxandrides, nommé, suivant les loix, Cléomenes qui étoit son aîné. Ne voulant point dépendre de ce Prince, il alla fonder une colonie avec les personnes qu'il avoit demandées. Il étoit tellement indigné, qu'il s'embarqua pour la Libye, sans consulter l'Oracle sur le lieu où il l'établiroit, & sans observer aucune des cérémonies (74) usitées en pareille conjoncture. Il y arriva, conduit par des Théréens (75) qui lui servirent de guides, & s'établit à Cinyps, très-beau canton de la Libye, & sur les bords du fleuve. Mais en ayant été chassé la troisieme année par les (76) Maces, peuple Libyen d'origine, & par les Carthaginois, il revint dans le Péloponnese.

XLIII. Il y trouva Anticharès d'Eleon, qui lui conseilla suivant les Oracles (77) rendus à Laïus, de fonder en Sicile, Héraclée, parce que le pays d'Eryx appartenoit, disoit-il, en entier aux Héraclides, par l'acquisition (78) qu'en avoit fait Hercules. Là-dessus il alla consulter l'Oracle de Del-

phes, afin de ſavoir s'il ſe rendroit maître du pays pour lequel il étoit prêt à partir. La Pythie lui ayant répondu qu'il s'en empareroit, il monta ſur la flotte qui l'avoit mené en Libye, & longea les côtes d'Italie.

XLIV. Les (79) Sybarites ſe diſpoſoient alors, comme ils le diſent eux-mêmes, à marcher avec (80) Télys leur Roi contre la ville de Crotone. Ils ajoutent que les Crotoniates effrayés, prierent Doriée de leur donner du ſecours, & que celui-ci leur en ayant accordé, ils attaquerent avec lui la ville de Sybaris, & (81) la prirent. Telle eſt la maniere dont ſe conduiſit, au rapport des Sybarites, Doriée & ceux qui l'avoient ſuivi. Mais les Crotoniates aſſurent que dans la guerre contre les Sybarites, ils n'emprunterent du ſecours d'aucun autre étranger, que de Callias d'Elée. Ce Devin, de la race des (82) Jamides, s'étoit ſauvé de chez Télys, Tyran de Sybaris, parce que les entrailles des victimes ne lui préſageoient rien de favorable dans la guerre contre Crotone, & s'étoit réfugié auprès d'eux. Tel eſt (83) le langage que tiennent les Crotoniates.

XLV. Voici les preuves qu'en apportent les uns & les autres. Celles des Sybarites ſont, d'un côté, le bois ſacré & le temple que fit élever Doriée près du (84) torrent de Crathis, à Minerve Crathiene, après avoir pris leur ville avec les Crotoniates: d'un autre, la mort de Doriée, & c'eſt la plus

forte preuve qu'ils puiſſent donner, parce qu'il fut tué pour avoir agi contre les ordres de l'Oracle. Car, ſi au lieu de les tranſgreſſer, il les eût accomplis en allant au lieu où il l'envoyoit, il ſe ſeroit emparé du pays d'Eryx, l'auroit conſervé, & n'auroit pas péri lui-même avec ſon armée. Mais les Crotoniates prouvent ce qu'ils diſent par les terres (85) qu'ils donnerent dans leur pays à Callias d'Elée, dont ſa poſtérité jouiſſoit encore de mon tems. Ils ne firent rien de pareil, ni pour Doriée, ni pour ſes deſcendans; & cependant, s'ils en avoient reçu du ſecours dans la guerre contre les Sybarites, ils lui auroient fait des dons beaucoup plus conſidérables qu'à Callias. On vient de voir les témoignages des uns & des autres; chacun (86) peut ſuivre l'opinion qui lui plaira le plus.

XLVI. Quelques autres Spartiates, tels que Theſſalus, Parébates, Célées & Euryleon, ſe joignirent à Doriée pour aller fonder une Colonie. Lorſqu'ils furent arrivés en Sicile avec toute la flotte, ils furent battus par les (*a*) Phéniciens & les habitans d'Ægeſte, & périrent dans le combat, excepté Euryleon, le ſeul des aſſociés de Doriée, qui échappa. Celui-ci raſſembla les débris de l'armée, s'empara de Minoa, Colonie de Sélinunte, & délivra les Sélinuſiens du Tyran Pythagore; mais

(*a*) Les Carthaginois, qui étoient Phéniciens d'origine, & que les Latins appelloient *Pœni*.

après l'avoir renverſé du Trône, lui-même il en prit poſſeſſion, & gouverna deſpotiquement. Son regne ne fut pas long. Les Sélinuſiens ſe ſoulevérent, & le maſſacrerent près de l'Autel de Jupiter (87) Agoréen, où il s'étoit réfugié.

XLVII. Philippe, fils de Butacides, Citoyen de Crotone, accompagna Doriée, & périt (*a*) avec lui. Il avoit été banni de Crotone pour avoir fiancé la fille de Télys, Tyran de Sybaris; mais ayant été fruſtré de ce mariage, il s'embarqua pour Cyrene. Il en partit enſuite ſur une trireme qui lui appartenoit en propre, & ſuivit Doriée avec des ſoldats qu'il avoit pris à ſa ſolde. Il avoit remporté le prix aux jeux Olympiques, & c'étoit le plus bel homme qu'il y eût alors en Grece. Les habitans d'Ægeſte lui rendirenr à cauſe de ſa (88) beauté, des honneurs que perſonne autre n'avoit reçus avant lui. Ils lui éleverent ſur le lieu de ſa ſépulture une chapelle comme à un Héros, où ils lui offrirent des ſacrifices pour ſe le rendre propice.

XLVIII. Ainſi mourut Doriée. S'il fût reſté à Sparte, & qu'il eût pu ſe réſoudre à vivre ſous la domination de Cléomenes, il auroit été Roi de Lacédémone. Cléomenes régna peu de tems; il mourut ſans enfans mâles, & ne laiſſa qu'une fille nommée Gorgo (89).

(*a*) Voyez §. 45. note 86.

XLIX. Ariſtagoras (*a*), Tyran de Milet, arriva donc à Sparte, tandis que Cléomenes en occupoit le trône. Il vint pour s'aboucher avec lui, comme le diſent les Lacédémoniens, tenant à la main une planche de cuivre, ſur laquelle étoit gravée la circonférence entiere de la terre avec toutes les mers & les rivieres dont elle eſt arroſée : il lui parla en ces termes :

« Cléomenes, ne ſoyez point étonné de l'ardeur avec laquelle j'ai entrepris ce voyage. Les affaires ſont dans un état de criſe. Il s'agit de la liberté des Ioniens. Si leur eſclavage eſt pour nous un opprobre, un ſujet de douleur, à plus forte raiſon doit-il l'être pour vous, qui êtes les premiers de la Grece. Ils ſont vos parens, ils ſont vos freres ; délivrez-les, au nom des Dieux, de la ſervitude. Cette entrepriſe eſt aiſée. Les Barbares ne ſont point courageux, & vous, vous êtes parvenu par votre valeur au plus haut degré de diſtinction dans tout ce qui concerne la guerre. Ils n'ont d'autres armes que l'arc (90) & de courts javelots ; ils vont au combat avec des habits embarraſſans (91), & la tiare (92) en tête, ce qui fait qu'on peut les vaincre facile-

(*a*) Hérodote reprend ici la narration qu'il avoit interrompue, §. 39, par une digreſſion ſur les enfans d'Anaxandrides, & particuliérement ſur les avantures de Doriée, frere de Cléomenes.

» ment

» ment. Les peuples de ce continent ſont plus
» riches que tous les autres enſemble. Ils ont de
» l'or, de l'argent & du cuivre, des étoffes de di-
» verſes couleurs, des bêtes de charge & des eſ-
» claves. Tous ces biens ſeront à vous, ſi vous le
» voulez. Ces pays ſe touchent, comme je vais
» vous le montrer. Les Lydiens ſont contigus aux
» Ioniens; leur pays eſt fertile & riche en argent.
» En diſant cela, il lui montroit ces peuples ſur
» la carte de la terre tracée ſur la planche de
» cuivre. A l'Eſt les Phrygiens, continuoit Ariſ-
» tagoras, tiennent aux Lydiens; leur pays eſt de
» tous ceux que je connois le plus abondant en
» beſtiaux & le plus fertile en bled. Viennent en-
» ſuite les Cappadociens, que nous nommons (a)
» Syriens, & après eux les Ciliciens, qui s'éten-
» dent juſqu'à cette mer-ci, où eſt l'iſle de Cypre.
» Ils paient au Roi un tribut annuel de cinq cens
» talens. Les Arméniens les ſuivent; ils ont auſſi
» beaucoup de bétail. Les Matiéniens leur ſont con-
» tigus, & occupent ce pays. Ils touchent à la
» Ciſſie, qu'arroſe le Choaſpes, & ſur lequel eſt
» ſituée la ville de Suſes, où le grand Roi fait ſa
» réſidence, & où ſont ſes tréſors. Si vous venez
» à prendre cette ville, vous pourrez avec con-
» fiance le diſputer en richeſſes à Jupiter même.
» Mais vous vous battez contre les Meſſéniens,

(a) Les Leucoſyriens.

» qui vous ſont égaux en forces, & contre les
» Arcadiens & les Argiens, pour un petit pays
» qui n'eſt pas même auſſi fertile que celui-là, &
» pour reculer un peu les bornes de votre terri-
» toire. Remettez ces guerres à un autre tems. Ces
» peuples n'ont ni or, ni argent; & cependant
» ce ſont ces métaux qui excitent la cupidité, &
» qui nous portent à riſquer notre vie dans les
» combats. Il ſe préſente une occaſion de vous
» emparer ſans peine de l'Aſie entiere : que pour-
» riez-vous ſouhaiter de plus » ?

Ariſtagoras ayant ainſi parlé: mon Ami, reprit Cléomenes, je vous rendrai réponſe dans trois jours.

L. Les choſes ne furent pas portées plus loin dans cette conférence : le jour fixé pour la réponſe étant venu, ils ſe rendirent au lieu dont ils étoient convenus. Alors Cléomenes demanda à Ariſtagoras, combien il y avoit de journées de la mer qui (93) baigne les côtes de l'Ionie, au lieu de la réſidence du Roi. Quoiqu'Ariſtagoras eût juſqu'alors trompé Cléomenes avec beaucoup d'adreſſe, il fit ici une fauſſe démarche. Il devoit en effet déguiſer la vérité, s'il avoit du moins deſſein d'attirer les Spartiates en Aſie; mais au lieu de le faire, il répondit qu'il y avoit trois mois de chemin. Cléomenes l'interrompit ſur le champ, & ſans lui permettre d'achever ce qu'il ſe préparoit à dire ſur ce chemin : Mon Ami, lui dit-il, en propoſant aux La-

cédémoniens une marche de trois mois par-delà la mer, vous leur tenez un langage très (94) désagréable. Ainsi sortez de Sparte avant le coucher du soleil.

LI. Cléomenes ayant ainsi parlé, se retira dans son palais. Aristagoras l'y suivit, une branche d'olivier à la main, & allant droit (95) au foyer, comme un suppliant, il le conjura de l'écouter, & de faire retirer Gorgo sa fille, jeune enfant de huit à neuf ans, le seul qu'il eût, & qui étoit alors auprès de lui. Cléomenes lui répondit qu'il pouvoit dire ce qu'il souhaitoit, & que la présence de cet enfant ne devoit pas l'arrêter. Alors Aristagoras lui promit d'abord dix talens, en cas qu'il lui accordât sa demande, & sur le refus de Cléomenes, il augmenta la somme, & vint peu à peu jusqu'à lui offrir cinquante talens. Mais la jeune Gorgo s'écria: Fuyez, mon Pere, fuyez, cet Etranger vous corrompra. Cléomenes, charmé de ce conseil, passa dans une autre chambre, & Aristagoras sortit absolument de Sparte, sans pouvoir trouver davantage l'occasion de lui faire connoître la route qui mene de la mer au lieu de la résidence du Roi. En voici la description.

LII. Il y a sur toute cette route des maisons royales ou stathmes, & de très-belles hôtelleries: ce chemin est sûr, & traverse des pays très-peuplés. On voyage d'abord en Lydie & en Phrygie, &

l'on y rencontre vingt ſtathmes (96) en quatre-vingt-quatorze paraſanges & demie. Au ſortir de la Phrygie, vous trouvez l'Halys, ſur lequel il y a des (97) portes, qu'il faut néceſſairement paſſer pour traverſer ce fleuve, & un fort conſidérable pour la ſûreté de ce paſſage. Vous parcourez enſuite la Cappadoce, juſqu'aux frontieres de la Cilicie en vingt-huit (98) journées, qui ſont cent quatre paraſanges. Mais ſur cette frontiere même, il faut paſſer deux défilés & deux forts, après quoi vous faites, dans la Cilicie quinze paraſanges & demie en trois journées. L'Euphrate, qu'on paſſe en bateaux, lui ſert de bornes, & la ſépare de l'Armenie. On fait en Armenie cinquante-ſix paraſanges & demie, & l'on y rencontre quinze ſtathmes, & des troupes (99) en chacun; ce pays eſt arroſé par quatre fleuves navigables qu'il faut néceſſairement traverſer. Le premier eſt le Tigre; le ſecond & le troiſieme, quoique très-différens & ne ſortant point du même endroit, portent le même nom; car le premier (99*) prend ſa ſource en Armenie, & l'autre dans le pays des (100) Matiéniens. Le Gyndes, que Cyrus partagea (*a*) en trois cens ſoixante canaux, eſt le quatrieme. De l'Armenie on entre dans la Matiene, où l'on fait quatre (101) journées. On tra-

(*a*) Voyez Liv. I. §. 189, 190, & 202.

verſe enſuite la Ciſſie en onze journées, qui font quarante-deux paraſanges & demie, juſqu'au Choaſpes, fleuve qu'on paſſe auſſi en bateaux, & ſur lequel eſt ſituée la ville de Suſes. De Sardes à Suſes il y a donc en tout cent onze journées ou ſtathmes.

LIII. Si la meſure du chemin royal par paraſanges eſt exacte, & ſi l'on évalue la paraſange à trente ſtades, comme en effet elle les vaut, il y a de Sardes au palais (102) royal de Memnon, treize mille cinq cens ſtades, puiſqu'on y compte quatre cens cinquante paraſanges. A cent cinquante ſtades par jour, cette route eſt préciſément (103) de quatre-vingt-dix jours.

LIV. Ariſtagoras de Milet avoit donc raiſon de dire à Cléomenes, Roi de Lacédémone, qu'il y avoit trois mois de chemin juſqu'au lieu de la réſidence du Roi. Mais ſi l'on veut encore plus d'exactitude, il faut joindre à cette route celle d'Epheſe à Sardes. Ainſi l'on compte en tout de la mer des Grecs à Suſes (c'eſt ainſi qu'on appelle la ville de Memnon) quatorze mille quarante ſtades; car il y en a cinq cens quarante d'Epheſe à Sardes, & par cette addition, ce chemin de trois mois ſe trouve alongé de trois jours.

LV. Ariſtagoras, chaſſé de Sparte, ſe rendit à Athenes, qui venoit de recouvrer la liberté de la maniere que je vais le dire. Hipparque, fils de Piſiſtrate & frere du Tyran Hippias, eut en dormant une viſion (103*) très-claire de ſon malheur. Après

qu'il eut (104) été tué par Ariſtogiton (105) & Harmodius, Géphyréens d'origine, les Athéniens, loin d'être plus libres, furent gouvernés pendant quatre (106) ans d'une maniere encore plus tyrannique qu'auparavant.

LVI. Voici quelle fut (107) la viſion d'Hipparque. Il crut voir la premiere nuit des (108) Panathénées un grand homme beau & bien fait, debout près de lui, qui lui diſoit ces vers énigmatiques : « Lion, ſupporte courageuſement ton ſort » intolérable : nul homme ne peut éviter la punition » qu'il a méritée par ſon injuſtice ».

Dès que le jour parut, il communiqua publiquement ſa viſion aux interpretes des ſonges, & après avoir fait des expiations (109) pour en détourner l'effet, il conduiſit la proceſſion ſolemnelle où il perdit la vie.

LVII. Les Géphyréens, de qui deſcendoient les meurtriers d'Hipparque, étoient, comme ils le diſent eux-mêmes, originaires d'Erétrie ; mais j'ai découvert par mes recherches qu'ils étoient Phéniciens & du nombre de ceux qui accompagnerent Cadmus, lorſqu'il vint s'établir dans le pays qu'on appelle actuellement Béotie, & que le territoire de Tanagre leur étoit échu en partage. Les Cadméens furent d'abord chaſſés par les Argiens ; les Géphyréens l'ayant enſuite été par les Béotiens, ils ſe retirerent chez les Athéniens, qui les admirent au nombre de leurs concitoyens, à condition qu'ils

ne pourroient prétendre à pluſieurs choſes qui ne méritent pas d'être rapportées.

LVIII. Pendant le ſéjour que firent en ce pays les Phéniciens qui avoient accompagné Cadmus, & du nombre deſquels étoient les Géphyréens, ils introduiſirent en Grece pluſieurs connoiſſances, & entr'autres des (110) lettres, qui étoient, à mon avis, inconnues auparavant dans ce pays. Ils les employerent d'abord (111) de la même maniere que tous les Phéniciens. Mais dans la ſuite des tems, ces lettres (112) changerent avec la langue, & prirent une nouvelle (113) forme. Les pays circonvoiſins de cette colonie étoient alors occupés par les Ioniens, qui adopterent ces lettres, dont les Phéniciens les avoient inſtruits, mais en y faiſant quelques légers changemens. Ils convenoient de bonne foi, & comme le vouloit la juſtice, qu'on leur avoit donné le nom de lettres Phénicienes, parce que les Phéniciens les avoient introduites en Grece. Les Ioniens appellent auſſi, par une ancienne coutume, les livres des diphtheres (113*), parce qu'autrefois dans le tems que le biblos (114) étoit rare, on écrivoit ſur des peaux de chevre & de mouton; & encore à préſent, il y a beaucoup de (115) Barbares qui écrivent ſur ces ſortes de peaux.

LIX. Moi-même j'ai vu auſſi à Thebes en Béotie des lettres Cadméenes dans le temple d'Apol-

lon Iſménien. Elles ſont gravées ſur des trépieds, & reſſemblent beaucoup aux lettres Ioniennes. Sur un de ces trépieds, on voit cette inſcription : « Am- » phitryon (116) m'a dédié à ſon retour (117) de » chez les Téléboens ». Cette inſcription pourroit être du tems de Laius (118), fils de Labdacus, dont le pere étoit Polydore, fils de Cadmus.

LX. Le ſecond trépied dit en vers hexametres : « Scæus, victorieux au Pugilat, m'a dédié à (*a*) « Apollon, pour lui ſervir d'ornement ». Ce Scæus pourroit être le fils d'Hippocoon, contemporain (119) d'Œdipe fils de Laius, ſi véritablement c'eſt lui qui a conſacré ce trépied, & non point un autre Scæus de même nom que le fils (120) d'Hippocoon.

LXI. On lit auſſi ſur le troiſieme, en vers hexametres : « Le Tyran (121) Laodamas a dédié ce » trépied à (*b*) Apollon, afin de ſervir d'orne- » ment à ſon temple ». Sous (122) ce Prince, fils d'Etéocles, les Cadméens, chaſſés par les Argiens, ſe réfugierent chez les Enchéléens. On laiſſa pour lors les Géphyréens tranquilles; mais les Béotiens les obligerent dans la ſuite à ſe retirer à (123) Athenes. Ils y bâtirent des temples, auxquels le

(*a*) Le grec ajoute l'épithete ordinaire de ce dieu ἑκηβόλῳ, qui lance loin.

(*b*) Le grec ajoute : ἐυσκόπῳ, qui atteint au but.

reſte des Athéniens ne participe en aucune maniere, & qui n'ont rien de commun avec les autres temples de la ville, témoin celui de Cérès (124) Achéene, & ſes myſteres.

LXII. Après avoir rapporté la viſion qu'eut Hipparque pendant ſon ſommeil, & l'origine des Géphyréens, du nombre deſquels étoient ſes meurtriers, il faut reprendre le récit que j'avois commencé, & raconter comment les Athéniens furent délivrés de leurs Tyrans.

Hippias, irrité du meurtre de ſon frere, gouvernoit avec la plus grande rigueur. Les Alcméonides, Athéniens d'origine, & qui s'étoient (125) enfuis de leur patrie à cauſe des Piſiſtratides, bien loin de réuſſir à rentrer par force avec les autres bannis, avoient reçu (126) un échec conſidérable, en tâchant de rentrer dans leur patrie & de lui rendre la liberté. Ils fortifierent Lipſydrion, qui eſt au-deſſus de Pæonia (127), & mettant tout en uſage pour détruire les Piſiſtratides, ils s'engagerent avec les Amphictyons (128) à bâtir pour un certain prix le temple qu'on voit à préſent à Delphes (129), & qui n'exiſtoit point alors. Comme ils n'étoient pas moins diſtingués par leurs richeſſes que par leur illuſtre & ancienne extraction, ils rendirent ce temple encore plus magnifique que le modele ſur lequel ils l'avoient entrepris; & entr'autres choſes, quoiqu'on fût convenu avec eux qu'ils le bâtiroient de pierre de (130) Porus, ils

conſtruiſirent (*a*) la façade de marbre de Paros (131).

LXIII. Les Alcméonides (*b*) étant à Delphes engagerent, comme le diſent les Athéniens, la Pythie à force d'argent, à propoſer à tous les Spartiates qui venoient conſulter le Dieu, ſoit en leur particulier, ſoit au nom de la République, de rendre la liberté à Athenes. Comme elle leur faiſoit ſans ceſſe la même propoſition, ils envoyerent une armée ſous les ordres d'Anchimolius, fils d'Aſter, homme de diſtinction, afin de chaſſer d'Athenes les Piſiſtratides, quoiqu'ils fuſſent unis très-particuliérement avec eux par les liens de l'hoſpitalité : les ordres des Dieux leur étant plus précieux que toute conſidération humaine. Ces troupes allerent par mer, & débarquerent au port de Phalere.

Les Piſiſtratides, ayant eu connoiſſance de ce projet avant l'exécution, appellerent à leur ſecours les Theſſaliens, qui étoient leurs alliés. Ceux-ci déférerent à leur priere, & leur accorderent d'une voix unanime mille hommes de (132) cavalerie, commandés par Cinéas leur Roi, qui étoit (133) Coniéen. Ce ſecours arrivé, les Piſiſtratides firent couper (*c*) tout ce qui embarraſſoit la plaine de

(*a*) ἐξεποίησαν. Voyez ſur ce mot Liv. II. §. 125. note 401.

(*b*) Cliſthenes de la maiſon d'Alcméon, avec ceux de cette famille. Voyez ci-deſſus §. 66.

(*c*) Cela doit s'entendre des arbres & des haies.

Phalere, & après l'avoir rendue commode pour les chevaux, ils envoyerent la cavalerie contre les Lacédémoniens. Elle fondit ſur eux, leur tua beaucoup de monde, & entr'autres Anchimolius, & obligea ceux qui ſurvécurent à cette déroute à ſe renfermer dans leurs vaiſſeaux. Tel fut le ſuccès de la premiere expédition des Lacédémoniens. Anchimolius fut enterré près du temple d'Hercules à Cynoſarges, Gymnaſe ſitué aux Alopeces dans l'Attique.

LXIV. Après cette défaite, les Lacédémoniens envoyerent par terre & non par mer des forces plus conſidérables contre Athenes. Elles étoient commandées par Cléomenes, fils d'Anaxandrides, un de leurs rois. A leur entrée dans l'Attique, la cavalerie Theſſaliene les attaqua la premiere, & fut bientôt (134) miſe en déroute; elle perdit plus de quarante hommes, & ſe retira, dans l'état où elle étoit, droit en Theſſalie. Cléomenes arriva dans la ville avec ceux des Athéniens qui ſouhaitoient la liberté, & aſſiégea les Tyrans qui s'étoient renfermés dans la citadelle (135) bâtie par les Pélaſges.

LXV. Il auroit été abſolument impoſſible aux Lacédémoniens de chaſſer les Piſiſtratides; auſſi ne ſongeoient-ils pas à reſter long-tems devant la place, qui étoit abondamment pourvue de vivres, & après l'avoir tenue aſſiégée pendant quelques jours, ils ſeroient retournés à Sparte, s'il n'étoit

point ſurvenu ſur ces entrefaites un accident, fâcheux pour les uns & favorable pour les autres. Les enfans des Piſiſtratides furent (136) pris tandis qu'on les faiſoit ſortir ſecrétement du pays. Cet événement déconcerta totalement les meſures des Tyrans. Pour ravoir leurs enfans, ils ſe ſoumirent aux conditions que leur impoſerent les Athéniens, & s'engagerent à ſortir de l'Attique dans cinq jours. Ils ſe retirerent enſuite à Sigée, ville ſur le Scamandre, après avoir gouverné trente-ſix (137) ans les Athéniens.

Ils étoient Pyliens d'origine, de la famille de (138) Nélée, & avoient les mêmes ancêtres que Codrus & Mélanthus, qui avoient régné autrefois à Athenes, quoiqu'étrangers. Hippocrates donna à ſon fils le nom de Piſiſtrate, parce qu'un des fils de Neſtor l'avoit porté, & afin de perpétuer le ſouvenir de cette origine. C'eſt ainſi que les Athéniens furent délivrés de leurs Tyrans. Je vais maintenant rapporter ce qu'il y a de plus mémorable parmi les événemens heureux ou malheureux qui arriverent à ces mêmes Athéniens après qu'ils eurent recouvré leur liberté, & avant que l'Ionie ſecouât le joug de Darius, & qu'Ariſtagoras de Milet vînt les prier de lui donner du ſecours.

LXVI. Athenes, déjà très-puiſſante, le devint encore plus, lorſqu'elle fut délivrée de ſes Tyrans. Deux de ſes citoyens y jouiſſoient alors d'un grand crédit; Cliſthenes, de la race des Alcméonides,

qui ſuborna, à ce qu'on prétend, la Pythie (*a*), & Iſagoras, fils de Tiſandre. Celui-ci étoit d'une maiſon illuſtre : je ne puis rien dire cependant ſur ſon origine; mais ceux de cette famille ſacrifient à Jupiter (139) Carien. Ces deux rivaux partageoient l'état par leurs factions, & ſe diſputoient l'autorité. Cliſthenes ayant eu du déſavantage, tâcha de ſe rendre le peuple favorable; bientôt après, il partagea (140) les quatre tribus en dix, changea les noms qu'elles tenoient des fils d'Ion (141), Géléon (142), Ægicores, Argades & Hoples, & en imagina d'autres qu'il prit parmi des Héros du pays, ſi l'on en excepte (142*) Ajax, qu'il leur aſſocia, parce que ce héros avoit été voiſin & allié des Athéniens.

LXVII. Il s'étoit, à mon avis, propoſé en cela pour modele Cliſthenes (143) ſon ayeul maternel, Tyran de Sicyone. Car celui-ci étant en guerre avec les Argiens, d'un côté, il abolit les jeux où les Rhapſodes (144) diſputoient le prix en chantant les vers d'Homere, parce que dans ſes poéſies la ville d'Argos & les Argiens étoient célébrés (145) par-deſſus tout. D'un autre, il déſiroit paſſionément bannir de ſes Etats (145*) Adraſte, fils de Talaüs, parce qu'il étoit Argien. Cet Adraſte avoit ſur la place de Sicyone une (146) chapelle, qui ſubſiſte encore maintenant. Cliſthenes alla à Del-

(*a*) Voyez le §. 63.

phes demander au Dieu s'il chaſſeroit Adraſte. La Pythie lui répondit qu'Adraſte étoit Roi des Sicyoniens, & lui un (147) brigand. Le Dieu ne lui ayant pas permis d'exécuter ſon deſſein, il chercha, en s'en retournant, le moyen de ſe débarraſſer d'Adraſte. Lorſqu'il crut l'avoir trouvé, il envoya demander à Thebes en Béotie Mélanippe (148), fils d'Aſtacus. Les Thébains le lui ayant accordé, il le fit apporter, lui conſacra une chapelle dans le Prytanée même, & le plaça dans l'endroit le plus fort. Il en uſa ainſi, (car je ne dois pas oublier le motif qui le faiſoit agir) parce que Ménalippe avoit été le plus grand ennemi d'Adraſte, & qu'il avoit tué Méciſtée (149), frere du même Adraſte, & Tydée ſon gendre. Après lui avoir aſſigné une chapelle, il tranſporta à Ménalippe les fêtes & les ſacrifices qu'on faiſoit en l'honneur d'Adraſte, & que les Sicyoniens avoient coutume de célébrer avec beaucoup de magnificence. Leur pays en effet avoit appartenu à Polybe, dont la fille étoit mere d'Adraſte, & ce Prince, n'ayant point d'enfans, avoit laiſſé en mourant ſes Etats à ſon petit-fils. Entr'autres honneurs qu'ils rendoient à Adraſte, ils célébroient auſſi ſes malheurs dans leurs chœurs (150) tragiques, & lui payoient un tribut de louanges ſans s'adreſſer à Bacchus. Cliſthenes rendit les chœurs à Bacchus, & ordonna que le reſte de la fête ſe feroit en l'honneur de Ménalippe. Ce fut ainſi qu'il en agit à l'égard d'Adraſte.

LXVIII. Enfin il changea les noms des tribus de Sicyone, afin que celles des Doriens n'euſſent pas dans cette ville le même nom qu'elles avoient à Argos, & par celui qu'il leur donna, il les couvrit de ridicule. Il les changea en (*a*) Hys & en Onos, auxquels il n'ajouta que des (151) terminaiſons. Il faut en excepter la tribu dont il étoit, qu'il appella (*b*) Archélaens, à cauſe de l'autorité ſuprême qu'il avoit ſur le peuple. Les autres tribus ſe nommoient Hyates, Onéates, Chœréates (*c*). Les Sicyoniens conſerverent ces noms ſous le regne de Cliſthenes, & ſoixante ans encore après ſa mort. Enfin, après en avoir délibéré entr'eux, ils les changerent en ceux (152) d'Hyllées, de Pamphyles & de Dymanates, & donnerent en l'honneur d'Egialée, fils d'Adraſte, le nom d'Egialéens à la quatrieme tribu qu'ils ajouterent aux trois autres.

LXIX. Telle fut la conduite de ce Prince. Cliſthenes l'Athénien, qui tiroit ſon nom de Cliſthenes de Sicyone, ſon ayeul maternel, ne voulut pas, je penſe, à ſon imitation, que les tribus fuſſent les mêmes (*d*) à Athenes que parmi les

(*a*) Hys ὗς, cochon, onos ὄνος, âne.

(*b*) Ἀρχέλαος, qui a autorité ſur le peuple, qui gouverne le peuple.

(*c*) De choiros χοῖρος, porc.

(*d*) C'eſt-à-dire, ne voulut point qu'elles portaſſent le même nom.

Ioniens, à cauſe du mépris qu'il avoit pour ceux-ci. Lorſqu'il ſe fut attaché ſes concitoyens, qui avoient perdu (153) auparavant tous les privileges d'un peuple libre, il changea les noms des tribus; d'un petit nombre il en fit un plus grand; au lieu de quatre (*a*) Phylarques, il en créa dix, & diſtribua les bourgades (154) dans les dix tribus. S'étant ainſi concilié le peuple, il prit (155) un très-grand aſcendant ſur le parti qui lui étoit oppoſé.

LXX. Iſagoras, ayant à ſon tour ſuccombé, eut recours à Cléomenes, roi de Lacédémone. Ce Prince s'étoit lié d'une étroite amitié avec Iſagoras, dans le temps qu'on aſſiégeoit les Piſiſtratides, & même on l'accuſoit de rendre à ſa femme de fréquentes viſites. Il envoya d'abord un Héraut à Athenes pour (156) en faire chaſſer Cliſthenes & beaucoup d'autres Athéniens, ſous prétexte qu'ils avoient encouru l'anathême. Iſagoras lui avoit conſeillé de ſe ſervir de ce motif, parce que les Alcméonides & ceux de leur parti étoient accuſés d'un meurtre, dont nous allons parler, & que lui Iſagoras n'y avoit eu aucune part, non plus que ſes amis.

LXXI. Voici à quelle occaſion on donna à cette portion des Athéniens le nom d'Enagées (*b*). Cylon d'Athenes, ayant été victorieux aux jeux Olympi-

(*a*) Phylarque, chef de tribu.

(*b*) Gens dévoués à l'anathême.

ques,

ques, porta ſon ambition (157) juſqu'à vouloir s'emparer de la Tyrannie. Il ſe concilia l'amitié de gens de même âge que lui, & tâcha avec leur ſecours de ſe rendre maître de la citadelle; mais n'ayant pu réuſſir dans ſon projet, il chercha un aſyle auprès de la ſtatue de (158) Minerve, aux pieds de laquelle il ſe mit en poſture de ſuppliant. Les Prytanes (159) des Naucrares, qui gouvernoient alors Athenes, les en firent ſortir, après (160) s'être engagés à ne les point punir de mort. Mais ils furent maſſacrés, & l'on accuſa (161) les Alcméonides de ces meurtres. Cet événement eſt antérieur à Piſiſtrate.

LXXII. Cléomenes ayant donc envoyé un Héraut pour faire chaſſer Cliſthenes avec les perſonnes dévouées à l'anathême, ce dernier (162) ſe retira de lui-même. Cléomenes n'en vint pas moins quelque tems après à Athenes, accompagné de peu de monde. A ſon arrivée, il chaſſa ſept cens familles (163) Athénienes qu'Iſagoras lui indiqua. Cela fait, il tenta de caſſer le Sénat, & voulut confier l'autorité à trois cens perſonnes du parti d'Iſagoras. Mais le Sénat ayant montré de la réſiſtance & refuſé d'obéir, Cléomenes s'empara de la citadelle avec Iſagoras & ceux de ſa faction. Le reſte des Athéniens qui étoit uni de ſentimens avec le Sénat, les y tint aſſiégés pendant deux jours : le troiſieme, on traita avec les Lacédémoniens renfermés dans la citadelle, & il leur fut permis de

ſortir de l'Attique à de certaines conditions ; ainſi s'accomplit le (164) préſage de Cléomenes. Car étant monté à la citadelle à deſſein de s'en emparer, il voulut entrer dans le ſanctuaire de la Déeſſe (*a*) pour la conſulter. Mais la Prêtreſſe, s'étant levée de ſon ſiége avant qu'il eût (165) paſſé la porte, lui dit : « Lacédémonien, retourne ſur » tes pas, & n'entre point dans ce temple ; il n'eſt » pas permis aux Doriens d'y mettre le pied. Je » ne ſuis pas Dorien, répondit Cléomenes, mais » Achéen » ; & ſans s'inquiéter de ce préſage (166), il tenta l'entrepriſe, & fut alors obligé de ſe retirer pour (167) la ſeconde fois avec les Lacédémoniens, ſans avoir pu réuſſir. Les autres furent mis aux fers pour être punis de mort. De ce nombre étoit Timaſithée de (168) Delphes, dont je pourrois rapporter des traits de bravoure & de (169) grandeur d'ame. On les fit mourir dans les priſons.

LXXIII. Les Athéniens, ayant enſuite rappellé Cliſthenes & les ſept cens familles bannies par Cléomenes, envoyerent à Sardes des Ambaſſadeurs pour faire alliance avec les Perſes. Ils étoient en effet perſuadés qu'ils auroient une guerre à ſoutenir contre Cléomenes & les Lacédémoniens. Ces Ambaſſadeurs ayant à leur arrivée expoſé les ordres dont ils étoient chargés, Artaphernes, fils d'Hyſtaſpes, Gouverneur de Sardes, leur demanda

(*a*) Minerve.

quelle ſorte d'hommes ils étoient, & dans quel endroit de la terre ils habitoient, pour prier les Perſes de s'allier avec eux. Les Envoyés ayant ſatisfait à ſes queſtions, il leur dit en peu de mots, que ſi les Athéniens vouloient donner au Roi Darius la terre & l'eau, il feroit alliance avec eux; ſinon, qu'ils euſſent à ſe retirer. Comme les Envoyés déſiroient fort cette alliance, ils répondirent, après en avoir délibéré entr'eux, qu'ils y conſentoient; mais à leur retour à Athenes, on leur intenta à ce ſujet une accuſation très-grave.

LXXIV. Cependant Cléomenes, qui n'ignoroit pas les actions & les propos inſultans des Athéniens, leva des troupes dans tout le Péloponneſe, ſans parler de leur deſtination; il avoit deſſein de ſe venger d'eux, & de leur donner pour Tyran Iſagoras, qui étoit ſorti de la citadelle avec lui. Il entra dans le territoire d'Eleuſis avec des forces conſidérables, & les Béotiens, de concert (170) avec lui, prirent Œnoé & (171) Hyſies, bourgades à l'extrémité de l'Attique. Les Chalcidiens étoient auſſi entrés par un autre côté ſur les terres de la République, & y faiſoient le dégât. Quoique ces diverſes attaques cauſaſſent de l'embarras aux Athéniens, ils remirent à un autre tems à ſe venger des Béotiens & des Chalcidiens, pour aller ſur le champ en ordre (172) de bataille au-devant des Péloponnéſiens qui étoient à Eleuſis.

LXXV. Les deux armées étoient prêtes à en venir

aux mains, lorſque les Corinthiens, ayant les premiers réfléchi ſur l'injuſtice de leur conduite, changerent de réſolution, & ſe retirerent. Démarate, fils d'Ariſton, qui étoit auſſi Roi de Sparte, & qui avoit amené avec Cléomenes les troupes de la République, ſuivit cet exemple, quoique juſqu'à ce moment il n'eût eu aucun différent avec lui. Les deux Rois accompagnoient alors l'armée, mais depuis l'époque de cette diviſion, il leur fut défendu par une loi de ſe mettre tous les deux en marche avec elle, & il fut auſſi réglé que l'un des deux Rois étant exempt d'aller à la guerre, on laiſſeroit à Sparte l'un des deux (*a*) Tyndarides (173): car auparavant ils alloient tous les deux au (173*) ſecours des Rois, & les accompagnoient dans leurs expéditions. Le reſte des alliés aſſemblés à Eleuſis, témoins des diviſions des Rois de Lacédémone, & du départ des Corinthiens, ſe retirerent auſſi chez eux.

LXXVI. Ce fut la quatrieme fois que les (174) Doriens entrerent dans l'Attique. Ils y étoient venus deux fois pour faire la guerre aux Athéniens, & deux fois pour les intérêts de ce même peuple. La premiere, quand ils menerent une colonie à Mégares, expédition qu'on pourroit avec raiſon placer ſous le regne de (175) Codrus; la ſeconde (*b*) & la troiſieme, lorſqu'ils chaſſerent les Piſiſtratides: la quatrieme enfin, lorſque Cléo-

(*a*) Caſtor & Pollux. Voyez la note.

(*b*) Voyez ſur ces deux expéditions les §. 63 & ſuivans.

menes conduisit les Péloponnésiens contre (176) Eleusis.

LXXVII. Cette armée s'étant honteusement dissipée, les Athéniens chercherent alors à se venger. Ils marcherent d'abord contre les Chalcidiens; mais les Béotiens étant venus à leur secours sur les bords de l'Euripe, les Athéniens ne les eurent pas plutôt apperçus, qu'ils résolurent de les attaquer les premiers. En conséquence de cette résolution, ils leur livrerent bataille, leur tuerent beaucoup de monde, firent sept cens prisonniers, & remporterent une victoire complette. Ce même jour, ils passerent dans l'Eubée, en vinrent aux mains avec les Chalcidiens, & les ayant aussi vaincus, ils laisserent dans l'isle une colonie de quatre mille hommes, à qui ils distribuerent au sort les terres des (177) Hippobotes. Tel est le nom qu'on donnoit aux habitans les plus (178) riches de cette isle. Ils mirent (*a*) aux fers tous les prisonniers qu'ils firent tant sur eux que sur les Béotiens, & les garderent étroitement; mais dans la suite ils les relâcherent, moyennant deux mines par tête, & appendirent aux murs de la citadelle leurs ceps qu'on voyoit encore de mon tems suspendus aux murailles, en partie brûlées par le (*b*) Mede, & vis-à-vis du (179) temple qui est à l'oueſt. Ils con-

(*a*) Dans le grec : *ils les lierent dans des ceps.*

(*b*) Les Perses.

ſacrerent aux Dieux la dixième partie de l'argent qu'ils retirerent de la rançon des priſonniers, & l'on en fit un char (180) de bronze à quatre chevaux, qu'on plaça à main gauche tout à l'entrée des propylées de la citadelle, avec cette inſcription :

« Les Athéniens ont dompté par leurs exploits » les Béotiens & les Chalcidiens, & les ayant » chargés de chaînes, ils ont éteint leur inſolence » dans l'obſcurité d'une priſon. De la dixme de » leur rançon, ils ont offert à Pallas ces chevaux.

LXXVIII. Les forces des Athéniens alloient toujours en croiſſant. On pourroit prouver de mille manieres que (181) l'égalité entre les citoyens eſt le gouvernement le plus avantageux ; cet exemple ſeul le démontre. Tant que les Athéniens reſterent ſous la puiſſance de leurs Tyrans, ils ne ſe diſtinguerent pas plus à la guerre que leurs voiſins ; mais ayant une fois ſecoué le joug, ils acquirent ſur eux une très-grande ſupériorité. Cela prouve que dans le tems qu'ils étoient détenus dans l'eſclavage, ils ſe comportoient lâchement de propos délibéré, parce qu'ils travailloient pour un maître ; au lieu qu'ayant recouvré la liberté, chacun s'empreſſa avec ardeur à travailler pour (182) ſoi. Tel étoit l'état actuel des Athéniens.

LXXIX. Les Thébains, cherchant depuis cette victoire à ſe venger des Athéniens, envoyerent conſulter le Dieu de Delphes ; la Pythie leur répondit qu'ils ne pourroient pas ſe venger par eux-mêmes,

& leur conſeilla de faire leur rapport à (183) l'aſſemblée du peuple, & de s'adreſſer à leurs (184) plus proches. Les Envoyés (185) convoquerent à leur retour l'aſſemblée du peuple, & lui communiquerent la réponſe de l'Oracle. Les Thébains apprenant que le Dieu leur ordonnoit de s'adreſſer à leurs plus proches, ſe diſoient les uns aux autres: « Les Tanagréens, les Coronéens & les Theſpiens » ne ſont-ils pas nos plus proches voiſins? ne » ſont-ils pas la guerre de concert avec nous, » & ne ſe battent-ils pas avec ardeur pour nos » intérêts? qu'eſt-il beſoin du moins (186) de » les prier? Il y a bien plutôt apparence que ce » n'eſt pas là le ſens de l'Oracle.

LXXX. Ils diſcouroient là-deſſus, lorſque quelqu'un de l'aſſemblée apprenant le ſujet des délibérations, s'écria: « Je crois entendre le ſens de » l'Oracle. Thébé (187) & Ægine étoient filles, à » ce qu'on dit, d'Aſopus, & par conſéquent ſœurs. » Je penſe donc que le Dieu nous ordonne de prier » les Eginetes de nous venger ». Comme cet avis leur parut le meilleur, ils envoyerent ſur le champ, conformément à la réponſe du Dieu, prier les Eginetes de leur donner du ſecours, comme étant leurs plus proches. Ceux-ci leur promirent de leur (188) envoyer les Æacides.

LXXXI. Les Thébains, pleins de confiance en l'alliance des Æacides, s'eſſayerent contre les Athéniens; mais en ayant été très-mal menés, ils en-

voyerent une ſeconde députation aux Eginetes pour leur rendre les Æacides, & pour les prier de leur donner des troupes. Les Eginetes, fiers de leurs richeſſes, & ſe rappellant leur ancienne inimitié contre Athenes, ſe rendirent aux prieres (189) des Thébains, & firent la guerre aux Athéniens ſans la leur avoir déclarée. En effet, tandis que ceux-ci preſſoient vivement les Béotiens, ils paſſerent dans l'Attique ſur des (*a*) vaiſſeaux de guerre, pillerent Phalere, avec un grand nombre de bourgades ſur le reſte de la côte, & cauſerent par-là beaucoup de dommage aux Athéniens.

LXXXII. L'inimitié qu'avoient contr'eux les Eginetes étoit une dette (190) anciennement contractée à l'occaſion que je vais dire. Les Epidauriens, affligés d'une grande ſtérilité, conſulterent le Dieu de Delphes ſur ce fléau. La Pythie leur ordonna d'ériger des ſtatues à Damia (191) & à Auxéſia, & leur promit qu'après cela ils s'en trouveroient mieux. Les Epidauriens lui ayant enſuite demandé s'ils les feroient en pierre ou en bronze, elle leur dit de n'y employer ni l'un ni l'autre, mais l'olivier franc. Les Epidauriens, perſuadés que les oliviers de l'Attique étoient les plus ſacrés, prierent en conſéquence les Athéniens de leur permettre d'en couper. On dit même qu'en ce tems-là l'Attique (192) étoit le ſeul pays où il y en eût. Les

(*a*) Voyez Liv. I. §. 2. note 11. & §. 163. note 362.

Athéniens le leur (193) permirent, à condition qu'ils ameneroient (194) tous les ans des victimes à Minerve Polias (195) & à Erechthée. Les Epidauriens ayant accepté ces conditions, obtinrent ce qu'ils demandoient, & ayant fait des ſtatues de ces oliviers, ils les poſerent dans leur pays, qui devint fertile, & ils remplirent leurs engagemens avec les Athéniens.

LXXXIII. Les Eginetes reconnoiſſoient avant cette époque, & même encore en ce tems-là, la ſouveraineté d'Epidaure, & ils étoient obligés de ſe rendre en cette ville pour y faire juger (*a*) leurs procès. Mais depuis, ils conſtruiſirent des vaiſſeaux, & s'étant abandonnés à leur mauvaiſe foi, ils ſe révolterent contre les Epidauriens, ſe déclarerent (196) leurs ennemis; & comme ils étoient devenus les maîtres de la mer, ils ravagerent leurs terres, & leur enleverent les ſtatues de Damia & d'Auxéſia, qu'ils placerent au milieu de leur iſle, dans un canton nommé Œa, environ à vingt ſtades de la ville. Lorſqu'ils les eurent miſes en cet endroit, ils tâcherent de ſe les rendre propices en inſtituant en leur honneur des ſacrifices & des chœurs de femmes qui ſe diſoient des injures, & ils aſſignerent à chacune de ces déeſſes dix (197) choreges. Ces chœurs n'invectivoient point les

(*a*) Le grec ajoute: *les procès qu'ils avoient les uns avec les autres, ſoit comme demandeurs, ſoit comme défendeurs.*

hommes, mais ſeulement les femmes du pays. Les Epidauriens avoient eu auſſi chez eux de (198) pareilles cérémonies, & ils en ont d'autres qu'ils tiennent ſecretes.

LXXXIV. Ces ſtatues ayant été enlevées, les Epidauriens ceſſerent de s'acquitter des ſacrifices dont ils étoient convenus avec les Athéniens. Ceux-ci leur en témoignerent (199) du reſſentiment par des députés; mais les Epidauriens prouverent aux députés d'Athenes qu'ils ne faiſoient point en cela d'injuſtice, que tant qu'ils avoient eu ces ſtatues dans leur pays, ils avoient rempli leurs engagemens; mais que depuis qu'elles n'étoient plus en leur poſſeſſion, il n'étoit pas juſte qu'ils payaſſent encore ce tribut, & qu'ils devoient l'exiger des Eginetes, qui en étoient les maîtres. Sur cette réponſe, les Athéniens envoyerent à Egine demander les ſtatues; mais les Eginetes leur dirent qu'ils n'avoient rien à démêler avec eux.

LXXXV. Les Athéniens racontent actuellement qu'après cette demande, ils envoyerent ſur une trireme au nom de l'Etat, les citoyens qu'ils avoient déjà députés, & qu'étant arrivés en Egine, ils tâcherent (200) d'arracher ces ſtatues de deſſus leurs baſes, afin de les emporter avec eux, comme étant d'un bois qui leur appartenoit: que n'ayant pu s'en rendre maîtres de cette maniere, ils leur paſſerent des cordes pour les tirer; mais que, pendant qu'ils les tiroient, il y eut un coup de tonnerre, accom-

pagné d'un tremblement de terre, qui leur aliéna (201) l'eſprit, au point qu'ils s'entretuerent les uns les autres, comme s'ils euſſent été ennemis, & qu'il n'en réchappa qu'un ſeul qui ſe tranſporta à Phalere.

LXXXVI. Tel eſt le récit des Athéniens : les Eginetes prétendent de leur côté que ſi les Athéniens n'avoient eu qu'un ſeul vaiſſeau ou gueres plus, ils les auroient aiſément repouſſés, quand ils n'en auroient point eu du tout eux-mêmes ; mais qu'ils vinrent non ſur un ſeul vaiſſeau, mais avec une flotte conſidérable : qu'ils prirent alors le parti de céder, & de ne point engager un combat naval. Ils ne peuvent cependant aſſurer s'ils céderent, parce qu'ils ne ſe ſentoient pas aſſez forts pour un combat naval, ou dans la vue d'exécuter le projet qu'ils méditoient. Ils ajoutent que les Athéniens ne voyant perſonne ſe préſenter pour leur livrer bataille, deſcendirent de leurs vaiſſeaux, & ſe porterent vers les ſtatues : que n'ayant pu les arracher de deſſus leurs baſes, ils leur paſſerent des cordes, & les tirerent juſqu'à ce que ces ſtatues ſe fuſſent miſes toutes deux à genoux, poſture qu'elles ont conſervée depuis ce tems-là. Ce trait ne me paroît point vraiſemblable, il le ſera peut-être pour quelqu'autre. Telle fut, ſelon les Eginetes, la conduite des Athéniens. Quant à ce qui les regarde eux-mêmes, ils diſent qu'ayant appris que les Athéniens devoient venir les attaquer, ils avertirent les

Argiens de ſe tenir prêts : que ceux-là ayant fait une deſcente en Egine, les Argiens les ſecoururent ſur le champ, paſſerent d'Epidaure dans l'iſle à l'inſu des Athéniens, & tomberent ſur eux à l'improviſte après leur avoir coupé le chemin de leurs vaiſſeaux. Ils ajoutent que dans le même temps il ſurvint un coup de tonnerre avec un tremblement de terre.

LXXXVII. Ce témoignage des Eginetes eſt confirmé par celui des Argiens. Les Athéniens conviennent auſſi qu'il n'y eut qu'un ſeul d'entr'eux qui ſe fût ſauvé dans l'Attique. Mais les Argiens prétendent qu'ils battirent les Athéniens, & qu'il n'y eut que cet homme qui ſurvécut à la défaite de leurs troupes ; au lieu que ſuivant les Athéniens, cet homme échappa lui ſeul à la vengeance des Dieux, & même encore ne put-il s'y ſouſtraire, puiſqu'il périt de la maniere que je vais le dire. De retour à Athenes, il raconta le malheur qui étoit arrivé ; là-deſſus les femmes de ceux qui avoient été de cette expédition, outrées de ce qu'il s'étoit ſauvé lui ſeul, s'attroupent autour de lui, le piquent avec les agraffes de leurs robes, en lui demandant chacunedes nouvelles de ſon mari, & le font mourir de la ſorte. L'atrocité de cette action parut aux Athéniens encore plus affligeante que la perte qu'ils avoient faite. Ils obligerent leurs femmes à prendre l'habit des Ioniennes, ne pouvant leur infliger d'autre punition. Elles portoient auparavant l'habillement Dorien, qui approche beaucoup de

celui des femmes de Corinthe. On changea donc leurs habits en tuniques (202) de lin, afin de rendre inutiles les agraffes. Si cependant il faut dire la vérité, cet habillement n'eſt pas dans ſon origine Ionien, mais Carien; l'habit de toutes les femmes Grecques étant anciennement le même que celui que portent actuellement les Dorienes.

LXXXVIII. On prétend que les Argiens & les Eginetes ordonnerent en conſéquence de cette action que leurs femmes porteroient des agraffes une fois & demie plus grandes qu'à l'ordinaire : que la principale offrande des femmes à ces (*a*) Déeſſes ſe feroit en agraffes : que dans la ſuite on n'offriroit à leur temple aucune choſe qui vînt de l'Attique, pas même un vaſe de terre, & qu'on ne pourroit y boire que dans des coupes du pays. Cette contrariété a (203) été pouſſée ſi loin, que de mon tems les femmes des Argiens & des Eginetes portoient encore des agraffes plus grandes qu'autrefois.

LXXXIX. Telle fut, comme je l'ai dit, l'origine de l'inimitié des Athéniens contre les Eginetes. Ces derniers ſe reſſouvenant encore de ce qui s'étoit paſſé au ſujet de ces ſtatues, ſe rendirent avec empreſſement à l'invitation des Thébains, & donnerent du ſecours aux Béotiens. Les Eginetes ravagerent les côtes de l'Attique; mais tandis que les Athéniens ſe diſpoſoient à marcher contr'eux, il

(*a*) Damia & Auxéſia.

leur vint de Delphes un Oracle qui leur ordonnoit de ſuſpendre le châtiment des Eginetes pendant trente ans, à compter (204) de leurs premieres inſultes, & que ſi, après avoir élevé un temple à Æacus, ils les attaquoient la trente-unieme année, cette guerre auroit le ſuccès qu'ils s'en promettoient; au lieu que, s'ils la leur faiſoient ſur le champ, ils auroient beaucoup à ſouffrir dans cet intervalle, qu'ils feroient auſſi beaucoup de mal aux Eginetes, mais qu'enfin ils les ſubjugueroient. Les Athéniens n'eurent pas plutôt eu communication de cet Oracle, qu'ils éleverent à Æacus le temple qui eſt à préſent ſur la place publique. Mais voyant qu'il leur falloit contenir pendant trente ans le reſſentiment des injures qu'ils avoient reçues, ils ne voulurent pas différer ſi long-tems.

XC. Une affaire que leur ſuſciterent les Lacédémoniens fut un obſtacle à la vengeance qu'ils méditoient. Les Lacédémoniens, inſtruits du manege des Alcméonides avec la Pythie, & des intrigues de celle-ci contr'eux & contre les Piſiſtratides, en furent doublement affligés, & parce qu'ils avoient chaſſé d'Athenes leurs hôtes & leurs amis, & parce que les Athéniens ne leur en ſavoient aucun gré. Indépendamment de ces raiſons, ils étoient encore animés par les Oracles qui leur prédiſoient qu'ils auroient beaucoup à ſouffrir de la part des Athéniens, Oracles (205) qu'ils avoient auparavant ignorés, & que Cléomenes, qui les

avoit portés à Sparte, leur fit alors connoître. Ce Prince avoit enlevé ces Oracles de la Citadelle. Ils avoient auparavant appartenu aux Pisistratides; mais les ayant laissés dans le temple de (205*) Minerve, lorsqu'ils furent chassés, Cléomenes s'en étoit emparé.

XCI. Quand les Lacédémoniens s'en virent les maîtres, & qu'ils se furent apperçus que les forces des Athéniens prenoient de nouveaux accroissemens, & qu'ils n'étoient nullement disposés à leur obéir, venant alors à réfléchir, que si ce peuple étoit libre, il tiendroit avec eux la balance égale, & que s'il étoit retenu dans l'esclavage, il deviendroit foible & (a) souple, convaincus de la justesse de ces réflexions, ils firent venir Hippias, fils de Pisistrate, de Sigée sur l'Hellespont, où s'étoient réfugiés les Pisistratides. Hippias s'étant rendu à leur invitation, ainsi que les députés de leurs alliés qu'ils avoient aussi mandés, les Spartiates leur parlerent en ces termes: « Confédérés, » nous reconnoissons notre faute: poussés par de » faux Oracles, nous avons chassé de leur patrie » de vrais Amis, qui s'étoient engagés à tenir Athe- » nes sous nos loix; nous avons ensuite remis cette » ville à un peuple ingrat, qui se voyant libre par » nous, ose actuellement lever la tête, & a eu l'in- » solence de nous chasser de chez lui nous & notre

(a) Dans le grec: *prêt à obéir.*

» Roi. Enflé d'une (206) vaine gloire, ſes forces
» vont toujours en augmentant, comme l'ont prin-
» cipalement appris à leurs dépens les Béotiens &
» les Chalcidiens ſes voiſins, & comme l'appren-
» dra peut-être auſſi toute autre nation qui viendra
» à l'offenſer. Mais puiſque nous avons commis
» une faute, (207) réparons-la, en tâchant de
» nous venger avec votre ſecours. C'eſt dans ce
» deſſein que nous avons invité Hippias à venir à
» Sparte, & que nous vous avons priés de vous y
» rendre, afin de le remener à Athenes d'un avis
» unanime & avec nos forces réunies, & de lui
» rendre ce que nous lui avons enlevé.

XCII. Ce diſcours ne fut point goûté du plus grand nombre des alliés. Cependant ils gardoient tous le ſilence, lorſque Soſiclès de Corinthe parla en ces termes : « Lacédémoniéns, nous devons cer-
» tes nous attendre maintenant à voir le ciel (208)
» prendre la place de la terre & la terre celle du
» ciel, les hommes vivre dans la mer & les poiſ-
» ſons ſur la terre; puiſque vous cherchez à dé-
» truire l'Iſocratie (208*) dans les villes, & que
» vous vous diſpoſez à établir en ſa place la Tyran-
» nie, gouvernement le plus injuſte & le plus ſan-
» guinaire qu'il y ait au monde. S'il vous paroît
» avantageux de ſoumettre les états de la Grece à
» des Tyrans, commencez par en prendre un pour
» vous-même, & cherchez enſuite à en donner aux
» autres. Vous n'avez jamais connu le gouverne-

ment

» ment tyrannique par votre propre expérience, &
» vous veillez avec le plus grand ſoin pour qu'il
» ne s'introduiſe point à Sparte. Cependant, par
» un abus étrange, vous entreprenez de l'établir
» aujourd'hui chez vos alliés. Mais ſi vous en aviez
» fait le même eſſai que nous, nous ne doutons
» point que vous n'euſſiez ouvert un meilleur avis.

» La forme du gouvernement de Corinthe étoit
» oligarchique, & l'autorité étoit concentrée dans
» la maiſon des (209) Bacchiades, qui ne ſe ma-
» rioient que dans leur famille. Amphion, l'un
» d'entr'eux, eut une fille boiteuſe nommée (210)
» Labda. Aucun des Bacchiades n'ayant voulu l'é-
» pouſer, on la maria à Eétion, fils d'Echécrates,
» du bourg de Pétra, mais Lapithe (211) d'ori-
» gine & deſcendant de Cénée. Comme il n'avoit
» point d'enfans ni de cette femme, ni d'aucune
» autre, il alla conſulter le Dieu de Delphes pour
» ſavoir s'il en auroit. A peine fut-il entré dans le
» temple, que la Pythie lui adreſſa ces (211*)
» paroles.

» Eétion, tu n'es honoré de perſonne, quoique
» tu mérites beaucoup de l'être. Labda porte dans
» ſon ſein une groſſe pierre, qui écraſera (212)
» des Deſpotes, & gouvernera Corinthe.

» Cette réponſe du Dieu fut par haſard rappor-
» tée aux Bacchiades. Ils avoient reçu auparavant
» au ſujet de Corinthe un Oracle qui leur avoit
» paru obſcur, & qui ſignifioit la même choſe que

» celui que le Dieu venoit de rendre à Eétion. Il » étoit conçu en ces termes :

» Une aigle (213) enfantera parmi les (213*) » rochers un lion fort & cruel, qui (213**) fera » périr beaucoup de monde. Réfléchiſſez là-deſſus, » vous qui habitez la ſourcilleuſe Corinthe, & les » bords de la belle fontaine de Pirene.

» Les Bacchiades ne pouvoient former aucune » conjecture ſur cet Oracle, qui leur avoit été » rendu antérieurement; mais lorſqu'ils eurent » connoiſſance de celui d'Eétion, ils comprirent « auſſi-tôt le premier, parce qu'il s'accordoit par- » faitement bien avec celui qui avoit été rendu à » Eétion. Sûrs du ſens de cet Oracle, ils le tin- » rent ſecret, dans l'intention de faire périr l'en- » fant qui naîtroit à Eétion. Sa femme ne fut » pas plutôt accouchée, qu'ils envoyerent dix » d'entr'eux au bourg où il demeuroit, pour tuer » cet enfant. Lorſqu'ils y furent arrivés, & qu'ils » furent entrés dans la cour d'Eétion, ils deman- » derent l'enfant. Labda, qui ignoroit le motif » de leur arrivée, & qui penſoit qu'ils le deman- » doient par amitié pour ſon pere, le remit entre » les mains de l'un d'entr'eux. Ils avoient réſolu » en chemin que le premier qui le tiendroit entre » ſes bras l'écraſeroit contre terre. Cet enfant ne » fut pas plutôt paſſé des mains de ſa mere dans » celles de celui-ci, que par un bonheur extraor- » dinaire il lui ſourit. Cet homme en fut touché,

» & la compaſſion l'empêchant de le tuer, il le
» remit à un autre, celui-ci à un troiſieme, enfin
» ils ſe le paſſerent tous ainſi de main en main,
» ſans qu'aucun d'eux voulût le faire périr. Ils
» ſortirent de la maiſon après l'avoir rendu à ſa
» mere, & ſe tenant près de la porte, ils ſe firent
» réciproquement de vifs reproches, & ſur-tout à
» celui qui avoit pris le premier l'enfant, parce
» qu'il n'avoit pas exécuté ce dont ils étoient con-
» venus. Ces altercations ayant duré quelque
» tems, ils prirent enfin la réſolution de rentrer,
» & de participer tous à ſa mort. Mais il falloit
» que la race d'Eétion fût le germe d'où devoient
» ſortir les malheurs de Corinthe. Labda, qui
» étoit près de la porte, avoit tout entendu, &
» craignant qu'ils ne changeaſſent (213***) de ré-
» ſolution, & qu'ils ne repriſſent ſon fils pour le
» tuer, elle alla le cacher dans une corbeille à (214)
» bled, qui lui parut le lieu le plus sûr, & dont
» on ſe douteroit le moins; car elle étoit perſua-
» dée que s'ils rentroient pour chercher ſon fils,
» ils feroient par toute la maiſon les perquiſitions
» les plus exactes. Cela ne manqua point auſſi
» d'arriver. Ils rentrerent dans la maiſon, & ayant
» inutilement cherché par-tout, ils prirent le parti
» de s'en aller, & de dire à ceux qui les avoient
» envoyés, qu'ils s'étoient acquittés de leur com-
» miſſion. Ce fut en effet le langage qu'ils tinrent

» à leur retour. Lorſque cet enfant fut devenu » grand, on lui donna le nom de Cypſélus, pour » rappeller le ſouvenir du danger qu'il avoit évité » par le moyen d'une corbeille (*a*) à bled. Etant » enſuite parvenu à l'âge viril, il alla conſulter le » Dieu de Delphes, qui lui fit une (214*) réponſe » ambiguë. Plein de confiance en cet Oracle, il » attaqua Corinthe & s'en empara. Cet Oracle » étoit conçu en ces termes:

» Heureux cet homme qui entre dans mon tem- » ple, Cypſélus, fils d'Eétion, Roi de l'illuſ- » tre (215) ville de Corinthe, lui & ſes enfans, » mais non (216) les enfans de ſes enfans.

» Voici comment Cypſélus ſe conduiſit, lorſ- » qu'il fut devenu Tyran. Il exila un grand (217) » nombre de Corinthiens, en dépouilla beaucoup » de leurs biens, & en fit mourir encore davan- » tage. Enfin étant parvenu (218) heureuſement » au port après un (219) regne de trente ans, ſon » fils Périandre lui ſuccéda. Celui-ci montra dans » les commencemens beaucoup plus de douceur » que ſon pere; mais les liaiſons qu'il entretint » par ſes Ambaſſadeurs avec Thraſybule, Tyran de » Milet, le rendirent encore plus (220) cruel que » Cypſélus. Il avoit fait demander à ce Prince

(*a*) Une corbeille ou coffre où l'on ſerre le bled, s'appelle en grec Κυψέλη.

» quelle étoit la forme (221) la plus sûre qu'il
» pût établir dans le gouvernement, afin de régner
» de la maniere la plus honorable. Thrasybule
» conduisit l'Envoyé de Périandre hors de la ville,
» se promenant avec lui dans les bleds, & faisant
» à cet Envoyé des questions sur son départ de
» Corinthe, & revenant souvent sur cet objet, il
» coupoit (222) tous les épics plus hauts que les
» autres, & les jettoit par terre, de sorte qu'il dé-
» truisit ce qu'il y avoit de plus beau & de plus
» élevé parmi ces bleds. Quand il eut parcouru ce
» champ, il renvoya le député de Périandre sans
» lui donner de conseils. Ce député ne fut pas plu-
» tôt de retour à Corinthe, que Périandre s'em-
» pressa de lui demander quels conseils lui donnoit
» Thrasybule ; il lui répondit qu'il ne lui en avoit
» donné aucun, mais qu'il étoit surpris qu'il l'eût
» envoyé auprès d'un homme assez insensé pour
» détruire son propre bien ; & en même temps
» il lui raconta ce qu'il avoit vu faire à ce Tyran.
» Périandre, comprenant le sens de cette ac-
» tion, & persuadé que Thrasybule lui conseilloit
» de faire mourir les Citoyens les plus élevés, se
» porta dès ce moment à toutes sortes de (223)
» méchancetés envers ses concitoyens. Il exila & fit
» mourir ceux qu'avoit épargné Cypsélus, & ache-
» va (224) ce que celui-ci avoit commencé. Il fit
» aussi en un même jour dépouiller de leurs ha-
» bits toutes les femmes de Corinthe à l'occasion

» de (a) Méliſſe ſa femme. Il avoit envoyé con-
» ſulter l'Oracle des morts ſur les bords de l'Aché-
» ron dans le pays des Theſprotiens, au ſujet d'un
» dépôt qu'avoit laiſſé un étranger. Méliſſe étant
» apparue, répondit qu'elle ne diroit, ni n'indi-
» queroit où étoit ce dépôt, parce qu'étant nue elle
» avoit froid ; les habits qu'on avoit enterrés avec
» elle ne lui ſervant de rien, puiſqu'on ne les
» avoit (225) pas brûlés ; & pour prouver la vé-
» rité de ce qu'elle avançoit, elle ajouta que Pé-
» riandre avoit dépoſé dans (b) le ſein de la mort
» le germe de la vie. Cette preuve parut d'autant
» plus sûre à Périandre, qu'il avoit joui de ſa
» femme après ſa mort. Ses Envoyés ne lui eurent
» pas plutôt fait part à leur retour de la réponſe
» de Méliſſe, qu'il fit publier par un héraut, que
» toutes les femmes de Corinthe euſſent à s'aſſem-
» bler dans le temple de Junon. Elles s'y rendi-
» rent comme à une fête avec leurs plus riches
» parures ; mais ſans aucune (c) diſtinction de rang
» & de naiſſance, il les fit toutes dépouiller par
» ſes gardes, qu'il avoit apoſtés dans ce deſſein.
» On porta enſuite par ſon ordre tous ces habits
» dans une foſſe où on les brûla, après qu'il eut
» adreſſé ſes prieres à Méliſſe. Cela fait, l'ombre

(a) Voyez ſur Méliſſe, Liv. III. §. 50. & note 86.
(b) Dans le grec : *qu'il avoit mis le pain dans le four froid.*
(c) Dans le grec : *les femmes libres comme les ſuivantes.*

» de Méliſſe indiqua à celui qu'il avoit envoyé » pour la ſeconde fois, le lieu où elle avoit mis » le dépôt.

» Telle eſt, Lacédémoniens, la Tyrannie, tels » ſont ſes effets. Auſſi fûmes-nous alors fort éton- » nés, nous autres Corinthiens, quand nous vous » vîmes mander Hippias; mais le langage que » vous tenez maintenant nous ſurprend encore » plus. Nous vous conjurons, au nom des Dieux de » la Grece, de ne point établir dans les villes la » Tyrannie. Mais ſi, perſiſtant dans votre premier » deſſein, vous entreprenez contre toute juſtice de » ramener Hippias dans Athenes, ſachez que vous » n'aurez pas du moins les Corinthiens (226) pour » approbateurs.

XCIII. Soſiclès, député de Corinthe, ayant ceſſé de parler, Hippias lui répondit, après avoir invoqué les mêmes Dieux, que les Corinthiens auroient un jour plus ſujet que tout autre peuple de regretter les Piſiſtratides, lorſque ſeroit arrivé le tems fixé par les deſtins, où ils ſeroient chagrinés par les Athéniens. Hippias leur parloit ainſi, parce que nul homme n'avoit une connoiſſance plus parfaite des (*a*) Oracles. Le reſte des alliés avoit juſque-là gardé le ſilence, mais ayant entendu parler Soſiclès, ils s'écrierent (227) tous, avec liberté &

(*a*) Ils avoient appartenu aux Piſiſtratides. Voyez ci-deſſus §. 90.

d'une voix unanime, qu'ils étoient de son avis; & s'adressant aux Lacédémoniens, ils les conjurerent de ne rien entreprendre contre une ville Grecque, & de n'introduire aucune nouveauté dans son gouvernement. Ainsi échoua le projet des Lacédémoniens.

XCIV. Hippias étant parti de Lacédémone, Amyntas, Roi de Macédoine, lui donna la ville d'Anthémonte, & les Thessaliens celle d'Iolcos; mais il n'accepta ni l'une ni l'autre de ces offres, & retourna à Sigée. Pisistrate ayant conquis cette place sur les Mytiléniens, y avoit établi pour Tyran un fils naturel, nommé Hégésistrate, qu'il avoit eu d'une femme d'Argos. Mais ce jeune homme ne jouit pas tranquillement du bien qu'il tenoit de lui. Les Mytiléniens & les Athéniens étoient depuis long-temps en guerre, & les villes d'Achillée & de Sigée leur servoient de places d'armes, d'où ils faisoient de fréquentes (228) courses sur le territoire des uns & des autres. Les premiers redemandoient ce pays; les autres ne convenoient pas qu'il leur appartînt, & de plus ils prouvoient qu'eux-mêmes & tous les autres Grecs qui avoient aidé Ménélas à venger le rapt d'Hélene, avoient autant de droit au territoire de Troie que les Eoliens.

XCV. Il arriva dans cette guerre & dans les combats que se livrerent ces deux peuples, beaucoup d'aventures de toute espece, & une entr'autres qui regarde le Poëte (229) Alcée. Dans une

action où les Athéniens eurent l'avantage, il s'enfuit, & laiſſa en leur pouvoir ſon bouclier qu'ils (230) appendirent à Sigée dans le temple de Minerve. Il compoſa ſur ce ſujet une ode (231) qu'il envoya (232) à Mytilene, & dans laquelle il racontoit à Ménalippe ſon ami, le malheur qui lui étoit arrivé. Périandre, fils de Cypſélus, rétablit la paix entre les Mytiléniens & les Athéniens, qui l'avoient pris pour arbitre. Il décida qu'ils (*a*) conſerveroient le pays dont chacun étoit en poſſeſſion. Sigée reſta en conſéquence aux Athéniens.

XCVI. Hippias s'étant rendu de Lacédémone en Aſie, il n'y eut rien qu'il ne remuât pour rendre les Athéniens odieux à Artaphernes, & fit tout pour remettre Athenes en ſa puiſſance, & pour la ſoumettre à Darius. Ses menées étant venues à la connoiſſance des Athéniens, ils envoyerent des députés à Sardes pour diſſuader les Perſes d'ajouter foi aux diſcours de leurs bannis. Mais Artaphernes leur ordonna de rappeller Hippias, s'ils déſiroient leur conſervation. Ils étoient ſi éloignés d'accepter cette condition, qu'ils furent d'avis de ſe déclarer ouvertement contre les Perſes.

XCVII. Tandis qu'ils étoient dans cette réſolution, & qu'on les calomnioit chez les Perſes, Ariſtagoras de Milet, que Cléomenes, Roi de Lacédémone, avoit chaſſé de Sparte, arriva à

(*a*) Dans le grec : *qu'ils cultiveroient.*

Athenes, la plus puiſſante ville qu'il y eût en Grece. S'étant préſenté à l'aſſemblée du peuple, il y parla, comme il l'avoit fait à Sparte, des richeſſes de l'Aſie & de la facilité qu'il y auroit à vaincre les Perſes, qui n'avoient point de troupes (233) péſamment armées. A ces raiſons il ajouta que les Miléſiens étant une colonie des Athéniens, il étoit (234) naturel que ceux-ci, qui étoient très-puiſſans, les remiſſent en liberté : & comme il avoit un beſoin très-preſſant de leur ſecours, il n'y eut point de promeſſe qu'il ne leur fît, juſqu'à ce qu'il les eût enfin perſuadés. Il paroît en effet plus aiſé d'en impoſer à beaucoup d'hommes qu'à un ſeul, puiſqu'Ariſtagoras ne put (235) tromper Cléomenes ſeul, au lieu qu'il y réuſſit (236) à l'égard de trente mille (237) Athéniens. Le peuple perſuadé, réſolut d'envoyer vingt vaiſſeaux au ſecours des Ioniens, & nomma pour les commander Mélanthius, qui étoit univerſellement eſtimé parmi ſes concitoyens. Cette flotte fut (238) une ſource de maux tant pour les Grecs que pour les Barbares.

XCVIII. Ariſtagoras s'embarqua & prit les devants. Lorſqu'il fut arrivé à Milet, il imagina un projet dont il ne devoit réſulter aucun avantage pour les Ioniens ; auſſi avoit-il moins en vue de les obliger que de mortifier Darius. Il envoya en Phrygie vers les Pæoniens, qui avoient été tranſplantés des bords du Strymon, où Mégabaze les avoit fait

prisonniers, & qui en habitoient un canton & un bourg qu'on leur avoit donné pour y vivre en leur particulier. Son deputé leur dit à son arrivée : « Pæoniens, Aristagoras, Tyran de Milet, m'a » chargé de vous donner un conseil qui vous sera » salutaire, si vous voulez le suivre. L'Ionie en- » tiere a pris les armes contre le Roi; c'est pour » vous une occasion favorable de retourner dans » votre patrie sans aucun danger. Rendez-vous » seulement sur les bords de la mer; quant au » reste du voyage, nous y pourvoirons ».

Les Pæoniens, charmés de cette proposition, prirent avec eux leurs femmes & leurs enfans, & s'enfuirent vers la mer, excepté un petit nombre que la crainte du danger retint dans leur habitation. A peine furent-ils arrivés sur ses bords, qu'ils passerent en Chios. Ils y étoient déjà, lorsqu'il survint de la cavalerie Perse qui les poursuivoit vivement. Ces troupes n'ayant pu les joindre, leur firent dire à Chios qu'ils eussent à revenir. Les Pæoniens ne les écouterent pas. Les habitans de Chios les transporterent de leur isle en celle de Lesbos, & les Lesbiens à Dorisque, d'où ils se rendirent par terre en Pæonie.

XCIX. Les Athéniens arriverent avec vingt vaisseaux & cinq triremes des Erétriens qui les accompagnerent, moins par égard pour eux, que pour reconnoître les bienfaits des Milésiens. Ceux-ci en effet les avoient aidés dans la guerre qu'ils

avoient eue à ſoutenir contre les (238) Chalcidiens, lorſque les Samiens ſecoururent ces derniers contre les Erétriens & les Miléſiens. Quand ils furent arrivés, & qu'ils eurent été joints par le reſte des alliés, Ariſtagoras fit une expédition contre (239) Sardes, où il ne ſe trouva point en perſonne. Il reſta à Milet, & nomma pour commander les Miléſiens Charopinus ſon frere, & mit Hermophante à la tête des alliés.

C. Les Ioniens étant abordés à Epheſe, laiſſerent leurs vaiſſeaux à Coreſſe, dans le territoire de cette ville, & ayant pris avec eux des Ephéſiens pour leur ſervir de guides, ils s'avancerent (239*) dans les terres avec des forces conſidérables. Ils ſuivirent les bords du Cayſtre, paſſerent le mont Tmolus, & arriverent à Sardes. Comme ils ne trouverent point de réſiſtance, ils prirent cette place, excepté la citadelle, qu'Artaphernes défendoit avec une garniſon nombreuſe.

CI. Un accident garantit cette ville du pillage. La plupart des maiſons étoient de cannes & de roſeaux, & toutes celles qui étoient en briques étoient couvertes de roſeaux. Un ſoldat ayant mis le feu à une de ces maiſons, l'incendie ſe communiqua auſſi-tôt de proche en proche, & la ville fut réduite en cendres. Pendant qu'elle étoit en proie aux flammes, les Lydiens & tout ce qu'il y avoit de Perſes à Sardes, ſe voyant pris de tous côtés, & ne trouvant (240) point d'iſſue pour

s'échapper, parce que le feu avoit déjà gagné les extrémités de la ville, se rendirent en foule sur la place, & sur les bords du Pactole qui la traverse par le milieu. Ce fleuve roule dans ses eaux des paillettes (241) d'or, qu'il a détachées du Tmolus, & au sortir de Sardes, il se jette dans l'Hermus, & l'Hermus dans la mer. Les Perses & les Lydiens, entassés dans la place & sur les bords de cette riviere, furent forcés de se défendre. Les Ioniens voyant les uns se mettre en défense & les autres marcher à eux en grand nombre, furent effrayés, & se retirerent vers le mont Tmolus, d'où ils partirent la nuit pour se rendre à leurs vaisseaux.

CII. Le temple de Cybele, Déesse du pays, fut consumé avec la ville, & cet incendie servit (242) dans la suite de prétexte aux Perses pour mettre le feu aux temples de la Grece. Sur la nouvelle de cette invasion, les Perses qui habitoient en-deçà de l'Halys s'assemblerent, & accoururent au secours des Lydiens. Ils ne trouverent plus les Ioniens à Sardes; mais les ayant suivis sur leurs traces, ils les atteignirent à Ephese. Les Ioniens se rangerent en bataille vis-à-vis d'eux, livrerent combat, & furent battus. Il y en eut beaucoup de tués, & parmi les personnes de distinction, on compte Eualcis (243), Commandant des Erétriens, qui avoit été plusieurs fois victorieux aux jeux dont le prix est une couronne, & dont les louanges

avoient été chantées par Simonides (244) de Céos. Ceux qui se sauverent de cette bataille se disperserent dans les villes.

CIII. Les Athéniens abandonnerent après cela totalement le parti des Ioniens, & ne voulurent plus leur donner de secours, malgré les prieres que leur fit Aristagoras par ses députés. Mais les Ioniens, quoique privés de l'alliance des Athéniens, ne s'en préparerent pas moins à faire la guerre à Darius; la conduite qu'ils avoient tenue avec ce Prince ne leur laissant point d'autre ressource. Ils firent voile dans l'Hellespont, & s'emparerent de Byzance & de toutes les autres villes voisines. Au sortir de cette mer, ils allerent en Carie, dont la plus grande partie se confédéra avec eux, & la ville de Caune, qui avoit refusé auparavant leur alliance, y entra aussi-tôt après l'embrasement de Sardes.

CIV. Les Cypriens se liguerent tous de leur propre mouvement avec eux, excepté les habitans d'Amathonte. Ils s'étoient révoltés contre les Medes (*a*) à l'occasion que je vais dire. Gorgus, Roi de Salamine, fils de Cherſis, petit-fils de Siromus, & arriere petit fils d'Evelthon (*b*), avoit un frere cadet nommé Onésilus. Cet Onésilus l'avoit souvent exhorté auparavant à se soulever con-

(*a*) Les Perses.

(*b*) Il est parlé d'Evelthon, Liv. IV. §. 162.

tre le Roi. Lorſqu'il eut appris la révolte des Ioniens, il l'en preſſa encore davantage : mais n'ayant pu l'y engager, il épia le moment qu'il étoit ſorti de Salamine, & auſſi-tôt il lui en ferma les portes à l'aide des gens de ſon parti. Gorgus, dépouillé de ſes états, ſe retira chez les Medes. Onéſilus ſe voyant maître de Salamine, tous les Cypriens prirent à ſa priere part à la révolte, excepté ceux d'Amathonte, qui ne voulurent point l'écouter, & qu'il aſſiégea.

CV. Il étoit devant cette place, lorſqu'on annonça à Darius que Sardes avoit été priſe & brûlée par les Athéniens & les Ioniens; qu'Ariſtagoras de Milet avoit ourdi cette trame, & qu'il étoit le chef de la ligue formée contre lui. On raconte que lorſqu'il apprit cette nouvelle, il ne tint aucun compte des Ioniens, ſachant bien que leur révolte ne reſteroit pas (245) impunie; mais qu'il s'informa quel peuple c'étoit que les Athéniens, & que ſur ce qu'on le lui eut dit, il demanda ſon arc, & qu'y ayant mis une fleche, il la tira vers le ciel & en frappa l'air en s'écriant : « O Jupiter (246), » puiſſai-je me venger des Athéniens ! » Il ordonna enſuite à un de ſes Officiers de lui répéter à trois repriſes toutes les fois qu'on lui ſerviroit à dîner (*a*) : Seigneur, ſouvenez-vous des Athéniens.

CVI. Cet ordre donné, il manda Hiſtiée de

(*a*) Dans le grec : Δέσποτα, Maître.

Milet, qu'il retenoit à sa Cour déjà depuis long-tems. « Histiée, lui dit-il, j'apprends que le Gou-» verneur à qui vous avez confié Milet, a excité » des troubles contre moi, qu'il a fait venir des » peuples de l'autre continent, & que les ayant » joints aux Ioniens, que je saurai punir, il les a » engagés à le suivre, & m'a enlevé la ville de » Sardes. Que dites-vous de cette conduite? Vous » paroît-elle honnête? Cette entreprise auroit-elle » pu se faire sans que vous y eussiez contribué de » vos conseils? Prenez garde de vous rendre cou-» pable une autre fois. Que me dites-vous, Sei-» gneur, répondit Histiée? Me croyez-vous capa-» ble de donner un conseil qui puisse vous causer » le plus léger chagrin? Eh! quel seroit le motif » d'une telle conduite? Me manque-t-il ici quel-« que chose? Vous me faites part de tous vos » biens, & j'ai l'honneur d'être admis à vos con-» seils. Si mon Lieutenant a formé l'entreprise » dont vous me parlez, c'est, Seigneur, de son » propre mouvement; mais je ne puis absolument » me persuader que lui & les Miléſiens aient ex-» cité des troubles contre vous. Si cependant ils » l'ont fait, si ce qu'on vous en a dit est vrai, » vous y avez donné lieu, Seigneur, en (*a*) m'ar-

(*a*) Il me semble que l'expression qu'Hérodote met dans la bouche d'Histiée, pouvoit faire soupçonner à Darius qu'il étoit à la Cour malgré lui, & par conséquent confirmer ce Prince dans ses soupçons.

» rachant

» rachant des bords de la mer. Les Ioniens déſi-
» roient ſans doute depuis long-tems de ſe ſouſtraire
» à votre obéiſſance ; mon éloignement a favoriſé
» leurs vues. Si j'euſſe été ſur les lieux, pas une
» ville n'eût remué. Renvoyez-moi donc au plutôt
» en Ionie, afin que j'y rétabliſſe votre autorité
» dans ſon premier état, & que je remette en vos
» mains Ariſtagoras, l'auteur de cette trame. Ces
» deux points exécutés, ſelon vos intentions, je
» jure par les Dieux, protecteurs des Rois, que je
» ne quitterai point l'habit que j'aurai à mon arri-
» vée en Ionie, que je ne vous aie rendu tribu-
» taire la grande Iſle (247) de Sardaigne ».

CVII. Darius ſe laiſſa perſuader par ce diſcours, qui ne tendoit qu'à le tromper. Il renvoya Hiſtiée, & lui ordonna en partant de revenir à Suſes, auſſitôt qu'il auroit rempli ſes engagemens.

CVIII. Pendant qu'on portoit au Roi la nouvelle de la priſe de Sardes, que ce Prince, après avoir tiré une fleche contre le ciel, délibéroit ſur ce ſujet avec Hiſtiée, & qu'Hiſtiée, congédié par lui, ſe rendoit ſur les bords de la mer, on apprit à Onéſilus de Salamine, qui étoit occupé au ſiége d'Amathonte, qu'on attendoit inceſſamment en Cypre Artybius, Perſe de naiſſance, avec une armée conſidérable de troupes de ſa nation. Sur cette nouvelle, Onéſilus dépêcha des Hérauts aux Ioniens, pour les inviter à le ſecourir. Ceux-ci, ſans perdre le tems en longues délibérations, vinrent à ſon ſe-

cours avec une flotte nombreuſe. Les Ioniens étoient déjà en Cypre, lorſque les Perſes ayant paſſé de la Cilicie en cette Iſle, ſe rendirent par terre à Salamine; les Phéniciens doublerent de leur côté le promontoire qu'on appelle les Cléïdes (248) de Cypre.

CIX. Pendant que ces événemens ſe paſſoient, les Tyrans de Cypre convoquerent les Commandans des Ioniens, & leur parlerent en ces termes: « Ioniens, nous vous donnons le choix, nous autres Cypriens, de combattre contre les Perſes, » ou contre les Phéniciens. Si vous voulez vous » eſſayer à terre contre les Perſes, il eſt tems de » quitter vos vaiſſeaux & de vous ranger en bataille, & nous, après être montés ſur vos vaiſſeaux, nous combattrons contre les Phéniciens; » ſi vous aimez mieux attaquer les Phéniciens, » faites-le. Mais, quel que ſoit votre choix, ſongez que de vous (249) dépend la liberté de Cypre » & de l'Ionie.

» Princes de Cypre, répondirent les Ioniens, » les Etats généraux de l'Ionie nous ont envoyés » pour garder la mer, & non pour remettre nos » vaiſſeaux aux Cypriens & pour combattre nous-» mêmes à terre contre les Perſes. Nous tâcherons » de faire notre devoir dans le poſte (250) où l'on » nous a placés. Pour vous, rappellez-vous le dur » aſſerviſſement où vous ont tenus les Medes, & » combattez en gens de cœur ».

CX. Les ennemis étant arrivés après cela dans

la plaine de Salamine, les Rois de Cypre choisirent les meilleurs soldats de Salamine & de Soles pour les opposer aux Perses, & rangerent leurs autres troupes contre le reste de l'armée. Quant à Onésilus, il se plaça lui-même vis-à-vis d'Artybius, Général des Perses.

CXI. Artybius montoit un cheval instruit à se dresser contre un homme armé. Onésilus, qui en fut averti, en parla à son Ecuyer, Carien (251) de nation, homme plein de courage & très-entendu dans l'art de la guerre. » J'apprends, lui dit-il, » que le cheval d'Artybius se dresse, & que des » pieds & des dents il tue celui contre lequel on » le pousse. Faites vos réflexions là-dessus, & dites-» moi sur le champ lequel vous aimez mieux ob-» server & frapper du maître ou du cheval. Sei-» gneur, répondit l'Ecuyer, je suis prêt à faire l'un » & l'autre, ou l'un d'eux, & absolument tout » ce qu'il vous plaira de m'ordonner. Je vous dirai » cependant ce qui me paroît le plus convenable » à vos intérêts. Je pense qu'un Roi & un Géné-» ral doivent combattre contre un Roi & un Gé-» néral. Si vous tuez un Général, il en résultera » pour vous une grande gloire; s'il vous tue, ce » qu'aux-Dieux ne plaise, il est moins triste de » mourir (*a*) de la main d'un homme de marque.

(*a*) *Quisquis es, ô juvenis, solatia mortis habeto,*
Dixit, ab Hæmonio quod sis jugulatus Achille.
Ovid. Metamorph. XII. 89.

» Quant à nous autres ſerviteurs, il faut que nous » combattions contre d'autres ſerviteurs. A l'égard » du cheval d'Artybius, ne craignez point ſon ma- » nege; je vous garantis qu'il ne ſe dreſſera plus » contre perſonne ».

CXII. Il dit, & bientôt après les deux armées de terre & de mer en vinrent aux mains. Les Ioniens firent paroître beaucoup de valeur ſur mer, & battirent en cette journée les Phéniciens: ceux d'entr'eux qui ſe diſtinguerent le plus, furent les Samiens. Les armées de terre s'approcherent, & fondirent l'une ſur l'autre. Voici ce qui arriva aux deux Généraux. Tandis qu'Artybius pouſſoit ſon cheval contre Onéſilus, celui-ci le frappe, comme il en étoit convenu avec ſon Ecuyer. Le cheval dreſſe en même tems ſes pieds ſur le bouclier d'Onéſilus; le Carien les lui coupe avec une faulx; le cheval s'abat, & le Général Perſe tombe avec lui.

CXIII. Pendant qu'on étoit occupé à combattre, Stéſénor, Tyran de Curium, qui commandoit un corps conſidérable de troupes, paſſa du côté de l'ennemi. On prétend que les Curiens ſont une colonie d'Argiens. Les chariots (252) de guerre des Salaminiens ſuivirent auſſi-tôt l'exemple des Curiens. Les Perſes acquirent par ce moyen de la ſupériorité. Les Cypriens prirent la fuite; il en périt beaucoup, & entr'autres Onéſilus, fils de Cherſis, celui-là même qui avoit excité les Cypriens à la

révolte. Ariſtocypros, Roi des Soliens, perdit auſſi la vie à cette journée. Il étoit fils de ce Philocypros (253), que Solon (254) d'Athenes, étant venu en Cypre, célébra dans ſes vers héroïques par-deſſus tous les Tyrans.

CXIV. Les habitans d'Amathonte couperent la tête d'Onéſilus, parce qu'il les avoit aſſiégés, la porterent à Amathonte, & la mirent ſur une des portes de la ville. Quelque tems après, cette tête étant vuide, un eſſaim d'abeilles la remplit de rayons de miel. Là-deſſus ceux d'Amathonte conſulterent l'Oracle, qui leur répondit d'enterrer cette tête, d'offrir tous les ans des ſacrifices à Onéſilus, comme à un Héros, & que par ce moyen ils s'en trouveroient mieux. Ils obéirent, & de mon tems ils lui ſacrifioient encore.

CXV. Les Ioniens, qui s'étoient battus ſur mer près de Cypre, ayant appris que les affaires d'Onéſilus étoient perdues ſans reſſource, & que les villes de Cypre étoient aſſiégées, excepté Salamine, que ſes habitans avoient rendue à Gorgus, leur ancien Roi, remirent ſur le champ à la voile pour ſe rendre en Ionie. De toutes les villes de Cypre, Soles fut celle qui fit une plus longue réſiſtance. Les Perſes pouſſerent des mines ſous le mur tout-au-tour de la place, & la prirent de cette maniere le cinquieme mois.

CXVI. Les Cypriens furent de nouveau réduits en eſclavage, après avoir joui de la liberté pendant

un an (*a*). Daurisès, gendre de Darius, Hymées, Otanes & d'autres Généraux Perſes, qui avoient auſſi épouſé des filles de ce Prince, pourſuivirent les Ioniens qui avoient été de l'expédition de Sardes, & les battirent après les avoir forcés à rentrer dans leurs vaiſſeaux. Ils ſe partagerent enſuite les villes, & les pillerent.

CXVII. Daurisès tourna ſes armes contre les villes de l'Helleſpont; Dardanus, Abydos, Percote, Lampſaque & Pæſos, ne réſiſterent chacune qu'un jour. Mais tandis qu'il étoit en marche pour ſe rendre de Pæſos à Parium, il apprit que les Cariens s'étoient révoltés contre les Perſes, de concert avec les Ioniens. Sur cette nouvelle, il quitta l'Helleſpont, rebrouſſa chemin, & mena ſes troupes en Carie.

CXVIII. Les Cariens en eurent connoiſſance avant ſon arrivée. Là-deſſus ils s'aſſemblerent au lieu nommé les Colonnes Blanches, ſur les bords du Marſyas, qui ſe jette dans le Méandre, après avoir traverſé le territoire d'Idrias. Les avis furent partagés. Le meilleur, du moins autant que j'en puis juger, fut celui de Pixodare, fils de Mauſole, de la ville de Cindys, qui avoit épouſé une fille de Syennéſis, Roi de Cilicie. Il conſeilla aux Cariens de paſſer le Méandre, & de combattre ayant

(*a*) Il reprend ici la narration des affaires d'Ionie, *voyez* le §. 102.

le fleuve à dos, afin que ne pouvant reculer, la néceſſité de reſter dans ce poſte leur inſpirât plus de courage qu'ils n'en avoient naturellement. Cet avis ne prévalut pas. Il fut au contraire réſolu que les Perſes auroient le Méandre derriere eux, ſans doute afin que, s'ils venoient à être vaincus & à être mis en fuite, ils tombaſſent dans le fleuve, & ne puſſent ſe ſauver.

CXIX. Les Perſes étant arrivés quelque tems après, & ayant traverſé le Méandre, les Cariens leur livrerent bataille ſur les bords du Marſyas. Le combat fut rude & long; mais enfin ils furent forcés de céder au nombre. Il périt dans cette action deux mille hommes du côté des Perſes, & dix mille de celui des Cariens. Ceux d'entre ces derniers qui échapperent à cette déroute, ſe réfugierent à Labranda, dans le temple de Jupiter (255) Stratius, & dans un grand bois de planes qui lui eſt conſacré. Les Cariens ſont les ſeuls (*a*) peuples que je ſache, qui offrent des ſacrifices à Jupiter ſous le nom de Stratius. Lorſqu'ils furent raſſemblés dans ce bois, ils délibérerent ſur le parti le plus ſalutaire, & s'il leur ſeroit plus avantageux de ſe rendre (256) aux Perſes, ou d'abandonner totalement l'Aſie.

CXX. Pendant qu'ils délibéroient là-deſſus, les Miléſiens vinrent à leurs ſecours avec leurs alliés.

(*a*) *Voyez* la fin de la note 255.

Les Cariens abandonnerent alors leurs premieres réſolutions, & ſe préparerent à recommencer la guerre. Ils en vinrent aux mains avec les Perſes qui venoient les attaquer, & furent battus, après un combat plus long & plus opiniâtre que le précédent. En général (257) il périt beaucoup de monde à cette journée, mais ſur-tout du côté des Miléſiens.

CXXI. Quelque (258) tems après, les Cariens réparerent cette défaite dans une autre action. Ayant appris que les Perſes étoient en marche pour attaquer leurs villes, ils ſe mirent en embuſcade ſur le chemin de (259) Pédaſes. Les Perſes s'y étant engagés pendant la nuit, y périrent avec leurs Généraux Daurisès, Amorgès & Siſimacès (*a*). Myrſus, fils de Gygès y fut auſſi tué.

CXXII. Héraclides (*b*) fils d'Ibanolis, de la ville de Mylaſſes, conduiſoit cette embuſcade. Tel fut le ſort des Perſes, qui commandoient de ce côté. Hymées, qui étoit auſſi (*c*) du nombre de ceux qui

---

(*a*) Il y a quelques variétés ſur ce nom; mais trop peu importantes pour en faire mention.

(*b*) Je crois avoir déjà remarqué que la diviſion par paragraphes, qu'on trouve dans les éditions, étoit mal faite. Cet endroit en eſt une preuve bien ſenſible. J'ai cru cependant devoir la conſerver, afin que ceux qui voudront comparer ma traduction avec l'original, puiſſent le faire commodément.

(*c*) *Voyez* ci-deſſus, §. 116.

avoient pourſuivi les Ioniens après leur expédition contre Sardes, tourna vers la Propontide, & prit Cios en Myſie. Ayant eu enſuite avis que Daurisès avoit quitté l'Helleſpont pour marcher en Carie, il abandonna la Propontide, & mena ſon armée ſur l'Helleſpont. Il ſubjugua tous les Eoliens du territoire de Troie (*a*), & les Gergithes, reſte des anciens Teucriens. Tandis qu'il étoit occupé de ces conquêtes, il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut, dans la Troade.

CXXIII. Artaphernes, Gouverneur de Sardes, reçut ordre d'aller avec Otanes, un des trois Généraux (*b*) de l'armée de Darius, en Ionie & dans l'Eolide, qui lui eſt contigue. Ils prirent Clazomenes en Ionie & Cyme dans l'Eolide.

CXXIV. Ariſtagoras de Milet, l'auteur du ſoulévement de l'Ionie, & des troubles qui l'agitoient, montra en cette occaſion bien peu de fermeté. Il fut tellement déconcerté de la priſe de ces villes, qu'il réſolut de prendre la fuite, & d'ailleurs, il lui paroiſſoit impoſſible de l'emporter ſur le Roi. Il convoqua en conſéquence ſes partiſans, & délibéra avec eux s'il ne leur ſeroit pas très-avantageux d'avoir un aſyle tout prêt, en cas qu'ils fuſſent chaſſés de Milet, ſoit qu'il fallût les mener en

(*a*) Dans le grec : *d'Ilion.*

(*b*) *Voyez* §. 116, où il n'y a en effet que trois Généraux de nommés.

Colonie en Sardaigne, ou à Myrcine, dans le pays des Edoniens, ville que Darius avoit donnée à Hiſtiée, & que celui-ci avoit (260), commencé à environner de murs.

CXXV. L'Hiſtorien Hécatée, fils d'Hégéſandre, n'étoit point d'avis qu'il envoyât une Colonie dans l'un ou l'autre de ces deux pays, mais qu'il bâtit un château dans l'iſle de Léros, ſi on le chaſſoit de Milet, & qu'il s'y tînt tranquille, & que delà il pourroit retourner à Milet.

CXXVI. Ariſtagoras penchoit davantage pour aller à Myrcine. Il confia le gouvernement de Milet à Pythagore, qui étoit de cette ville, & homme de diſtinction, & prenant avec lui tous ceux qui voulurent l'accompagner, il fit voile en Thrace, & s'empara du pays qu'il avoit en vue à ſon départ. Il en partit enſuite pour aller faire le ſiége (261) d'une place, où il périt avec ſon armée par les mains des Thraces qui la défendoient, & qui avoient voulu en ſortir par capitulation.

FIN du cinquieme Livre.

HISTOIRE
D'HÉRODOTE
D'HALICARNASSE.

LIVRE SIXIÉME.

ERATO.

I. AINSI périt Ariſtagoras, l'auteur de la révolte de l'Ionie. Quant à Hiſtiée, Tyran de Milet, Darius ne l'eut pas plutôt renvoyé, qu'il partit de Suſes, & ſe rendit à Sardes. A ſon arrivée en cette ville, Artaphernes, qui en étoit gouverneur, lui demanda quelles raiſons pouvoient, à ſon avis, avoir engagé les Ioniens à ſe révolter. Hiſtiée lui répondit, comme s'il n'eût pas été inſtruit de l'état actuel des affaires, qu'il étoit étonné de ce qui s'étoit paſſé, & qu'il en ignoroit le ſujet. Mais Artaphernes s'apperçut qu'il uſoit d'artifice & de diſſimulation. « Hiſtiée, lui dit-il, en homme qui

avoit connoiſſance de la vraie cauſe de la révolte ; » vous (1) avez ourdi cette trame, Ariſtagoras l'a » exécutée ».

II. Hiſtiée, allarmé de ce diſcours, qui prouvoit qu'Artaphernes étoit inſtruit de ſes menées, s'enfuit vers la mer à l'entrée de la nuit, & trompa Darius. Quoiqu'il eût promis à ce Prince de lui ſoumettre la grande iſle de Sardaigne, il prit le commandement des Ioniens dans la guerre qu'ils ſoutenoient contre lui, & paſſa dans l'iſle de Chios, où il fut arrêté, ſur ce qu'on l'accuſa d'y être venu de la part de ce Prince, pour y exciter des troubles. Mais on lui rendit la liberté, quand on eut appris la vérité, & qu'il étoit ennemi du Roi.

III. Les Ioniens lui demanderent enſuite pourquoi il avoit ordonné avec tant d'empreſſement à Ariſtagoras de faire révolter l'Ionie, & leur avoit cauſé par-là tant de maux. Mais au lieu de leur en dire la vraie raiſon, il leur répondit qu'il avoit envoyé ces ordres, parce que Darius avoit réſolu (2) de tranſporter les Phéniciens en Ionie, & les Ioniens en Phénicie, quoique ce Prince n'eût jamais eu un pareil deſſein ; mais il cherchoit à effrayer les Ioniens.

IV. Il écrivit après cela à des Perſes établis à Sardes, avec qui il s'étoit entretenu de révolte, & confia ſes lettres à Hermippus d'Atarnée ; mais celui-ci, au lieu de les porter à leur adreſſe, les

remit à Artaphernes. Ce Seigneur, ſachant par cette voie tout ce qui ſe tramoit, ordonna à Hermippus de rendre ces lettres à ceux à qui elles étoient adreſſées, & de lui remettre à lui-même leurs réponſes. Cette conſpiration découverte, il fit mourir beaucoup de Perſes qui y avoient trempé.

V. Il y eut à cette occaſion des troubles à Sardes. Hiſtiée, étant déchu de ſes eſpérances, les habitans de Chios le menerent à Milet, comme il les en avoit priés. Les Miléſiens, charmés d'être délivrés d'Ariſtagoras, étoient d'autant moins portés à recevoir dans leur pays un autre Tyran, qu'ils avoient déjà goûté les douceurs de la liberté. Il tenta la nuit de rentrer de force dans la ville, mais il fut bleſſé à la cuiſſe par un citoyen de Milet. Repouſſé de ſa patrie, il revint en Chios, & comme il ne put engager les habitans de cette iſle à lui donner des vaiſſeaux, il paſſa de-là à Mytilene, & en obtint des Lesbiens. Ceux-ci équiperent huit triremes, avec leſquelles il fit voile vers Byzance, où ayant établi ſa croiſiere, il intercepta tous les vaiſſeaux venant du Pont-Euxin, excepté ceux qui l'aſſuroient de leur diſpoſition à lui obéir.

VI. Tandis qu'Hiſtiée & les Mytiléniens s'occupoient ainſi, on attendoit à Milet même une flotte conſidérable avec une nombreuſe armée de terre. Les Généraux des Perſes ayant raſſemblé

leurs forces éparſes, & les ayant réunies en un ſeul corps, allerent droit à la capitale, ſans s'inquiéter des petites villes, dont ils faiſoient moins de cas. Parmi les troupes navales, les Phéniciens témoignoient le plus d'ardeur : les Cypriens nouvellement ſubjugués les accompagnoient avec les Ciliciens & les Egyptiens.

VII. Sur la nouvelle que ces troupes venoient attaquer Milet & le reſte de l'Ionie, les Ioniens envoyerent des députés au (3) Panionium. L'affaire miſe en délibération après leur arrivée, il fut décidé qu'on n'oppoſeroit point d'armée de terre aux Perſes, que les Miléſiens défendroient eux-mêmes leur ville, que l'on completeroit les équipages de tous les vaiſſeaux, ſans en excepter un ſeul, & que lorſqu'ils ſeroient complets, la flotte s'aſſembleroit au plutôt à Lada, pour y combattre en faveur de Milet. Lada eſt une petite iſle ſituée devant la ville de Milet.

VIII. Cette réſolution priſe, lorſque les équipages des vaiſſeaux furent complets, les Ioniens vinrent au rendez-vous avec tous les Eoliens de l'iſle de Lesbos (4). Voici quel étoit leur ordre de bataille. Les Miléſiens occupoient l'aîle à l'Eſt avec quatre-vingt vaiſſeaux. Immédiatement après eux étoient les Priéniens avec douze vaiſſeaux. Venoient enſuite ceux de Myonte avec trois vaiſſeaux, & après eux les Téïens avec dix-ſept. Ceux-ci étoient ſuivis par cent voiles de Chios.

Près. (5) d'eux étoient les Erythréens & les Phocéens ; ceux-ci avec trois vaiſſeaux, ceux-là avec huit. Les Lesbiens, placés immédiatement après eux, avoient ſoixante-dix voiles. Enfin les Samiens occupoient l'autre aîle à l'Oueſt avec ſoixante vaiſſeaux. Cela faiſoit en tout trois cent cinquante-trois triremes du côté des Ioniens.

IX. La flotte des Barbares étoit de ſix cent voiles. Lorſqu'elle fut auſſi arrivée ſur la côte de Milet, & que toute l'armée de terre ſe trouva ſur le territoire de cette place, les Généraux Perſes, ayant eu avis du grand nombre de vaiſſeaux Ioniens, craignirent dès ce moment de n'être point aſſez forts pour les vaincre, & que faute d'avoir la ſupériorité ſur mer, ils ne puſſent prendre Milet, & qu'ils ne s'attiraſſent quelque punition de la part de Darius. Après en avoir conféré enſemble, ils convoquerent les Tyrans Ioniens, qu'Ariſtagoras de Milet avoit privés de leurs Etats, & qui, s'étant réfugiés chez les Medes, ſe trouvoient alors à l'armée deſtinée contre Milet. Quand ils les eurent aſſemblés, ils leur adreſſerent ce diſcours : » Ioniens, voici le moment de montrer » votre zele pour le ſervice du Roi : que cha- » cun de vous eſſaye de détacher ſes conci- » toyens du reſte des alliés. Promettez-leur qu'ils » ne feront point punis de leur révolte, qu'on ne » mettra point le feu à leurs édifices tant ſacrés » que (6) profanes ; enfin qu'ils ſeront traités avec

» la (*a*) même douceur qu'ils l'ont été juſqu'ici.
» Mais s'ils rejettent vos propoſitions, s'ils veulent
» en venir abſolument à un combat, menacez-
» les (7) de tous les malheurs qui ne manqueront
» pas de fondre ſur eux, en cas qu'ils ſoient vain-
» cus; aſſurez-les qu'ils ſeront réduits en eſcla-
» vage, que leurs enfans mâles ſeront faits eunu-
» ques, que leurs filles ſeront tranſportées à
» Bactres, & qu'on donnera leur pays à d'au-
» tres peuples. «

X. Ainſi parlerent les Perſes. Dès que la nuit fut venue, les Tyrans d'Ionie envoyerent chacun vers leurs concitoyens pour leur faire part des réſolutions du conſeil. Mais ceux à qui ils s'adreſſerent, s'imaginant chacun que les Perſes ne faiſoient ces propoſitions qu'à lui ſeul, les rejetterent avec mépris, & ne voulurent point trahir la cauſe commune. Ces choſes ſe paſſerent auſſi-tôt après l'arrivée des Perſes à Milet.

XI. Les Ioniens tinrent enſuite conſeil à l'iſle de Lada, où ils s'étoient aſſemblés. On y ouvrit pluſieurs avis, & Denys entr'autres, Commandant des Phocéens, y propoſa le ſien en ces termes: » Nos (*b*) affaires (8), Ioniens, ſont dans un état
» de criſe. Il n'y a point de milieu pour nous

(*a*) Dans le grec: *qu'ils n'auront rien de plus violent.*

(*b*) Dans le grec: *nos affaires ſont ſur le tranchant du raſoir.*

» entre

» entre la liberté & l'eſclavage, & même l'eſ-
» clavage le plus dur, celui où gémiſſent les eſ-
» claves fugitifs. Maintenant donc, ſi vous voulez
» ſupporter les travaux & la fatigue, les com-
» mencemens vous paroîtront pénibles; mais lorſ-
» que vous aurez vaincu vos ennemis, vous pour-
» rez jouir tranquillement de la liberté. Si, au
» contraire, vous vous abandonnez à la molleſſe,
» & ſi vous n'obſervez aucun ordre, je n'eſpere
» point que vous puiſſiez vous ſouſtraire à la pu-
» nition de votre révolte. Suivez mes conſeils,
» remettez-vous entre mes mains, & je vous ré-
» ponds que, ſi les Dieux tiennent la balance
» égale, les Perſes n'en viendront point aux
» mains avec nous, ou que s'ils nous attaquent,
» ils ſeront battus. «

XII. Ce diſcours fit une telle impreſſion ſur les Ioniens, qu'ils déférerent à Denys le commandement de la flotte. Celui-ci faiſoit avancer tous les jours les vaiſſeaux (9), préſentant un front étroit, ſur beaucoup de profondeur, & les faiſoit paſſer (10) entre les rangs, & ſe retirer enſuite promptement pour revenir après, afin d'exercer les rameurs, & de tenir en haleine les ſoldats. Le reſte du jour il tenoit les vaiſſeaux à l'ancre (11), ſans donner aux Ioniens dans (12) toute la journée un ſeul moment de relâche. Les Ioniens obéirent exactement pendant ſept jours;

mais le huitieme (*a*), accablés par la fatigue & l'ardeur du ſoleil, comme des gens qui n'étoient pas accoutumés à tant de travaux : » Quel Dieu, » ſe diſoient-ils l'un à l'autre, avons-nous donc » offenſé, pour eſſuyer tant de fatigues? Avons-» nous donc perdu le ſens & la raiſon, pour nous » remettre entre les mains d'un Phocéen pré-» ſomptueux qui nous maîtriſe, quoi qu'il n'ait » fourni que trois vaiſſeaux, & qui nous acca-» ble de travaux inſupportables. Déjà beaucoup » d'entre nous ſont malades, beaucoup d'autres doi-» vent encore s'attendre à le devenir. Tout autre mal » eſt préférable à ceux-ci. La ſervitude, qui nous » attend, ſeroit moins rude que celle que nous » éprouvons actuellement. Allons, Ioniens, ne » lui obéiſſons plus. « Ils dirent, & ſur le champ perſonne ne voulut plus obéir. Ils dreſſerent des tentes dans l'iſle de Lada, comme une armée de terre, & ſe tinrent à l'ombre, ſans vouloir ni rentrer dans leurs vaiſſeaux, ni reprendre les exercices militaires.

XIII. Les Généraux Samiens, inſtruits de la conduite des Ioniens, & témoins oculaires du déſordre qui régnoit parmi eux, accepterent les offres (*b*) d'Æacès, fils de Syloſon, qui les avoit

(*a*) Dans le grec : *le jour après ceux ci.*

(*b*) *Voyez* ſur Syloſon, Liv. III. §. 139 & ſuiv.

déjà fait prier de la part des Perſes de renoncer à la confédération des Ioniens. Ils le firent d'autant plus volontiers, qu'il leur paroiſſoit impoſſible de l'emporter ſur un Prince auſſi puiſſant que Darius, & qu'ils étoient bien aſſurés que ſi la flotte des Perſes étoit battue, il en viendroit une autre cinq fois plus forte. Auſſitôt, dis-je, qu'ils eurent remarqué la mauvaiſe conduite des Ioniens, ils ſaiſirent ce prétexte pour les abandonner, & regarderent la conſervation de leurs édifices ſacrés & profanes, comme un très-grand avantage. Cet Æacès, dont ils avoient accepté les propoſitions, étoit fils de Syloſon & petit-fils d'Æacès. Il étoit Tyran de Samos, lorſqu'Ariſtagoras de Milet le dépouilla de ſa ſouveraineté, ainſi que les autres Tyrans d'Ionie.

XIV. Lorſque les Phéniciens firent avancer leurs vaiſſeaux contre les Ioniens, ceux-ci allerent auſſi à leur rencontre, leurs vaiſſeaux en ligne & ſur un front (*a*) étroit. Les deux flottes s'étant approchées, la mêlée commença; mais depuis ce moment, je ne puis aſſurer quels furent ceux d'entre les Ioniens qui dans ce combat ſe déshonorerent par leur lâcheté, ou qui ſe ſignalerent par leur valeur; car ils s'accuſent réciproquement, & rejettent le blâme de leur défaite les uns ſur les autres. Mais on dit que les Samiens, ayant déployé leurs voiles, quit-

(*a*) *Voyez* ci-deſſus, §. 12, note 9.

terent leurs rangs, comme ils en étoient convenus avec Æacès, & cinglerent vers Samos, excepté onze vaiſſeaux, dont les Capitaines, refuſant d'obéir à leurs Chefs, reſterent & ſe battirent. Le Conſeil général des Samiens ordonna qu'en mémoire de cette action, on éleveroit une colonne où ſeroient gravés leurs noms avec ceux de leurs ancêtres, comme un témoignage de leur valeur. Cette colonne eſt dans la place publique. Les Lesbiens voyant prendre la fuite aux Samiens, qui étoient près d'eux, s'enfuirent auſſi, & leur exemple fut ſuivi par un grand nombre d'Ioniens.

XV. Parmi ceux qui ſoutinrent le combat, les habitans de Chios furent les plus maltraités, parce qu'au lieu de ſe conduire en lâches, ils firent des actions très-éclatantes. Ils avoient fourni, comme on l'a dit (*a*) précédemment, cent vaiſſeaux, montés chacun de quarante combattans choiſis parmi les plus braves Citoyens. Ils s'apperçurent de la trahiſon de la plûpart des alliés; mais ne voulant pas imiter leur lâcheté, ils livrerent le combat avec le petit nombre de ceux qui ne les quitterent point, & paſſerent (*b*) & repaſſerent entre les vaiſſeaux ennemis, pour revenir de nouveau à la charge, juſqu'à ce qu'après en avoir pris un grand nombre,

(*a*) Ci-deſſus, §. 8.

(*b*) Manœuvre ſavante exprimée par διεκπλώοντες ἐναυμάχεον, & expliquée §. 12, note 10.

ils eussent perdu la plûpart des leurs. Ils s'enfuirent alors dans leur Isle, avec ceux qui leur restoient.

XVI. Mais les vaisseaux qui avoient beaucoup souffert ne pouvant les suivre, & se voyant poursuivis, s'enfuirent vers Mycale, où ils les firent échouer; & les ayant laissés en cet endroit, ils firent le voyage (13) par terre. Lorsqu'ils furent sur le territoire d'Ephese, ils s'avancerent à l'entrée de la nuit vers la ville où les femmes célébroient alors les (14) Thesmophories. Les Ephésiens n'étoient pas encore instruits de ce qui étoit arrivé à ceux de Chios. Voyant ces troupes entrer sur leurs terres, ils s'imaginerent que c'étoient des brigands qui venoient enlever leurs femmes, & courant tous à leur secours, ils massacrerent ces malheureux. Tel fut leur sort.

XVII. Denys de Phocée, voyant les affaires des Ioniens ruinées, prit trois vaisseaux aux ennemis, & alla, dans l'état où il étoit, non pas vers Phocée, sachant bien que cette ville seroit réduite en esclavage avec le reste de l'Ionie, mais droit en Phénicie, où il coula à fond quelques vaisseaux marchands, & fit voile en Sicile avec beaucoup d'argent, qu'il leur avoit enlevé. De-là il exerçoit ses brigandages sur les Carthaginois & les Tyrrhéniens, en épargnant les Grecs.

XVIII. Après la défaite de la flotte Ioniene, les Perses assiégerent Milet par terre & par mer. Ils battirent cette place avec toutes sortes de ma-

chines de guerre, & ayant pouſſé des mines ſous ſes murs, ils la prirent (15) d'aſſaut la ſixieme année après la révolte d'Ariſtagoras, & réduiſirent ſes habitans en ſervitude, comme (*a*) cela avoit été prédit par l'Oracle tendu au ſujet de cette ville.

XIX. Les Argiens étant allés à Delphes conſulter l'Oracle ſur le ſalut de leur ville, le Dieu leur fit une réponſe, dont une partie les regardoit, & l'autre, par forme d'addition, concernoit les Miléſiens. Je ferai mention de celle qui intéreſſe les Argiens, lorſque j'en ferai à cet endroit de mon (*b*) hiſtoire. Quant à la partie de l'Oracle touchant les Miléſiens qui étoient abſens, elle étoit conçue en ces termes : « Et alors, ô Ville de Mi-» let, qui machines de pernicieux deſſeins, tu » ſeras une riche proie pour beaucoup de gens. » Tes femmes laveront les pieds à beaucoup » d'hommes à longue chevelure, & d'autres pren-» dront ſoin de notre Temple de (16) Didymes ». Cet Oracle s'accomplit à l'égard des Miléſiens. La plûpart furent tués par les Perſes, qui portent les cheveux fort longs; leurs femmes & leurs enfans furent réduits en eſclavage (*c*); l'enceinte ſacrée, le Temple & l'Oracle de Didymes furent pillés &

(*a*) Dans le grec : *enſorte que ce malheur s'accorde avec l'Oracle rendu au ſujet de Milet.*

(*b*) *Voyez* ci-deſſous, §. 77.

(*c*) *Voyez* ci-deſſus, Livre I. §. 181, note 403.

brûlés. Quant aux richeſſes de ce Temple, j'en ai fait pluſieurs fois mention dans d'autres endroits (*a*) de mon hiſtoire.

XX. On mena à Suſes les priſonniers qu'on fit ſur les Miléſiens. Darius les envoya habiter ſur la mer Érythrée à Ampé, où le Tigre ſe jette dans la mer, & ne leur fit point d'autre mal. Les Perſes ſe réſerverent les environs de Milet & la plaine, & donnerent les montagnes en propriété aux Cariens de Pédaſes.

XXI. Les Sybarites, qui habitoient Laos & Scidros, depuis qu'ils avoient été chaſſés de leur ville, ne témoignerent pas autant de ſenſibilité pour les maux que les Miléſiens avoient éprouvés de la part des Perſes, que les Miléſiens en avoient montré à leur égard. En effet, à la priſe de Sybaris par les Crotoniates, les Miléſiens de tout (17) âge ſe raſerent la tête, & témoignerent leur affliction par toutes les marques extérieures de deuil. Auſſi jamais union (18) ne fut plus intime que celle qui régnoit entre ces deux villes. Les Athéniens n'imiterent pas les Sybarites. Ils furent exceſſivement affligés de la priſe de Milet, & ils manifeſterent leur douleur de mille manieres. Le théâtre fondit en larmes à la repréſentation de la tragédie de (19) Phrynichus, dont le ſujet étoit la priſe de cette ville. Ils condamnerent ce Poëte à une amende de

(*a*) *Voyez* Liv. I. §. 92, Liv. II. §. 159, Liv. V. §. 36.

mille (20) drachmes, parce qu'il leur avoit rappellé la mémoire de leurs malheurs domeſtiques, & ils défendirent à qui que ce fût de jouer déſormais cette piece. Milet perdit ainſi ſes anciens habitans.

XXII. Ceux d'entre les Samiens qui étoient (21) riches, ne furent pas contens de la conduite de leurs Généraux à l'égard des (*a*) Medes. Ils réſolurent dans un conſeil, tenu auſſi-tôt après le combat naval, de s'aller établir ailleurs avant l'arrivée d'Æacès, de crainte qu'en reſtant dans leur patrie, ils ne retombaſſent ſous ſon joug & ſous celui des Medes. Vers ce même tems, les Zancléens de Sicile envoyerent en Ionie pour inviter les Ioniens à ſe rendre à (22) Calacté, où ils avoient deſſein de bâtir une ville Ioniene. Ce lieu appartient aux Sicules, & ſe trouve dans la partie de la Sicile (22*) qui regarde la Tyrrhénie. Les Samiens furent les ſeuls qui ſe rendirent à cette invitation. Ils partirent avec quelques Miléſiens qui avoient échappé à la ruine de leur patrie.

XXIII. Pendant que les Samiens, qui alloient en Sicile, étoient ſur les côtes des Locriens Epizéphyriens, les Zancléens faiſoient avec (23) Scythès leur Roi, le ſiége d'une ville de Sicile qu'ils vouloient détruire. Sur cette nouvelle, Anaxilas (24), Tyran de Rhégium, qui avoit alors des démêlés avec les Zancléens, vint les trouver, &

(*a*) Des Perſes.

leur persuada qu'il leur seroit plus avantageux d'abandonner leur projet d'établissement à Calacté, & de se rendre maîtres de Zancle, qui étoit dépourvue de défenseurs. Les Samiens s'étant laissés persuader, s'emparerent de (25) cette ville. Aussitôt que les Zancléens en eurent connoissance, ils accoururent, & appellerent à leur secours Hippocrates, Tyran de Géla, qui étoit leur allié. Ce Prince vint avec une armée; mais il fit mettre aux fers Scythès, Tyran des Zancléens, qui venoit (26) de perdre ses Etats, & Pythogénès son frere, & les envoya tous deux à Inycum. Quant au reste des Zancléens, il les remit aux Samiens, après s'être entre-donné mutuellement leur foi dans une conférence qu'il eut avec eux. Il y fut convenu que les Samiens lui donneroient la moitié des meubles & des esclaves qu'on trouveroit dans la ville, & qu'Hippocrates auroit, pour sa part, tout ce qui seroit dans les campagnes. Il mit aux fers la plûpart des Zancléens, & les traita en esclaves, & en livra trois cens des plus considérables aux Samiens pour les faire mourir; mais ceux-ci les épargnerent.

XXIV. Scythès (*a*) s'enfuit d'Inycum à Himere; de-là il passa en Asie, & se rendit auprès de Darius. Ce Prince le regarda comme le plus honnête homme de tous les Grecs qui étoient venus à sa Cour; car il y retourna, après avoir été en Sicile

(*a*) Le grec ajoute : *le Monarque des Zancléens.*

avec ſa permiſſion, & il mourut chez les Perſes très-heureux juſques dans une extrême vieilleſſe.

XXV. Les Samiens, qui avoient ſecoué le joug des Medes, ſe mirent ſans peine en poſſeſſion de la belle ville de Zancle. Après le combat naval dont l'objet étoit de recouvrer Milet, les Perſes firent remener à Samos, par les Phéniciens, Æacès, fils de Syloſon, qu'ils eſtimoient beaucoup, & qui leur avoit rendu de grands ſervices. Il n'y eut que les Samiens dont la révolte ne fut point punie par la deſtruction de leur ville & l'incendie de leurs temples, parce que leurs vaiſſeaux s'étoient retirés pendant le combat naval. Auſſi-tôt après la priſe de Milet, les Perſes ſe rendirent maîtres de la Carie, dont une partie des villes reçut volontairement (27) le joug, & l'autre le ſubit par force.

XXVI. Tandis qu'Hiſtiée de Milet interceptoit aux environs de Byzance les vaiſſeaux marchands Ioniens qui ſortoient du Pont-Euxin, on vint lui apprendre les malheurs arrivés à Milet. Auſſi-tôt il remit à Biſaltes, fils d'Apollophanes, d'Abydos, les affaires de l'Helleſpont, & fit voile à Chios avec les Lesbiens. Mais la garniſon n'ayant pas voulu le recevoir, il lui livra bataille à l'endroit appellé Cœles (*a*), en tua un grand nombre, & partant de (28) Polichna, dont il s'étoit emparé, il ſubjugua, à l'aide des Lesbiens, le reſte des ha-

(*a*) Cavités, creux.

bitans de l'Iſle, d'autant plus aiſément, qu'ils avoient été fort maltraités dans le combat (*a*) naval.

XXVII. Lorſqu'une nation ou une ville doit éprouver quelque grand malheur, ce malheur eſt ordinairement précédé de quelques ſignes. Auſſi ceux de Chios eurent-ils des préſages avant-coureurs de leur déſaſtre. D'un chœur de cent jeunes garçons qu'ils avoient envoyé à Delphes, il n'en revint que deux; les quatre-vingt-dix-huit autres périrent de la peſte. Vers le même tems, & un peu avant le combat naval, le toît d'une école de la ville tomba ſur des enfans à qui on enſeignoit les lettres; de cent-vingt qu'ils étoient, il n'en réchappa qu'un ſeul. Tels furent les ſignes avant-coureurs que la Divinité leur envoya. Ils furent ſuivis de la perte de la bataille navale qui les (*b*) abbatit. Survint enſuite Hiſtiée avec les Lesbiens, qui eut d'autant moins de peine à les ſubjuguer, qu'ils étoient déjà épuiſés.

XXVIII. Hiſtiée alla de l'iſle de Chios à celle de Thaſos avec un grand nombre d'Ioniens & d'Eoliens. Tandis qu'il en formoit le ſiége, il apprit que les Phéniciens étoient ſortis du port de Milet, pour attaquer par mer les autres places de l'Ionie. Sur cette nouvelle, il leva le ſiége de Thaſos, & ſe rendit pré-

(*a*) *Voyez* les §. 15 & 16.

(*b*) Dans le grec : *fit tomber leur ville ſur le genou.*

cipitament dans l'iſle de Lesbos avec toute ſon armée. Mais n'ayant plus (29) de proviſions, & la faim ſe faiſant ſentir, il paſſa ſur le continent pour moiſſonner le bled de (30) l'Atarnée, & de la plaine du Caïque, dont la récolte appartenoit aux Myſiens. Harpage, Perſe de naiſſance, qui commandoit dans ce canton des forces conſidérables, lui livra bataille auſſitôt qu'il fut à terre, tailla en pieces la plus grande partie de ſes troupes, & le fit priſonnier de la maniere que je vais le raconter.

XXIX. La bataille ſe donna à Malene dans l'Atarnée : les Grecs tinrent ferme pendant longtems, mais la cavalerie Perſe étant tombée ſur eux, ils furent mis en fuite. Les Perſes furent redevables de cette victoire à leur cavalerie. L'eſpoir du pardon, dont ſe flattoit Hiſtiée, lui inſpira un tel déſir de la vie, que ſe voyant arrêté dans ſa fuite par un ſoldat prêt à lui paſſer ſon épée à travers du corps, il ſe fit connoître, & lui dit en Perſe qu'il étoit Hiſtiée de Milet.

XXX. Si on l'eût mené à Darius dès qu'il fut fait priſonnier, je (31) penſe qu'il n'auroit éprouvé aucun fâcheux traitement de la part de ce Prince, & qu'il lui auroit pardonné. Ce fut auſſi par cette raiſon, & de crainte qu'au lieu (32) d'être puni, il ne reprît ſon ancienne faveur auprès de Darius, qu'Artaphernes, Gouverneur de Sardes, & Harpage, dont il étoit priſonnier, le firent mettre en croix, auſſitôt après qu'on l'eut amené à Sardes. On

sala enſuite ſa tête, & on l'envoya à Suſes à Darius. Ce Prince, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, s'en plaignit amérement aux auteurs de cette action, & fut très fâché de ce qu'on ne le lui avoit pas amené vivant. Après avoir fait laver cette tête, il voulut qu'on l'enſevelît honorablement, & qu'on lui donnât la ſépulture, comme étant celle d'un homme qui avoit rendu de grands ſervices aux Perſes & à lui-même. Tel fut le ſort d'Hiſtiée.

XXXI. La flotte des Perſes, qui avoit paſſé l'hiver aux environs de Milet, ayant remis à la voile la ſeconde année, prit aiſément les iſles voiſines du continent, celles de Chios, de Leſbos, de Ténédos. Quand ils en prenoient une, ils enveloppoient les habitans comme dans un filet, de maniere qu'ils ne pouvoient leur échapper. Voici comment cela ſe pratique. Ils ſe tiennent les uns les autres par la main, & étendant leur ligne depuis la partie de la mer qui eſt au nord, juſqu'à celle qui regarde le Sud, ils parcourent l'iſle entiere, & vont ainſi à la chaſſe des hommes. Ils s'emparerent auſſi avec la même facilité des villes Ioniennes de la terre ferme, mais ils n'en prenoient pas de même les habitans; cela n'étoit pas poſſible.

XXXII. Les Généraux Perſes effectuerent alors les menaces qu'ils avoient faites aux Ioniens, lorſque les deux armées étoient en préſence. En effet, ils ne ſe furent pas plutôt rendus maîtres de

leurs villes, qu'ils choisirent les plus beaux enfans pour en faire des eunuques, qu'ils arrachèrent les plus belles filles des bras de leurs meres pour les envoyer au Roi, & que non contens de cela, ils mirent le feu à leurs villes & à leurs temples. Les Ioniens furent ainsi subjugués pour la troisieme fois; la premiere par les Lydiens (*a*), & les deux autres dans la suite par les Perses (*b*).

XXXIII. La flotte passa des côtes de l'Ionie à celle de l'Hellespont, & soumit tout ce qui s'y trouve à (*c*) gauche. Les pays à droite sur le continent l'avoient été auparavant (*d*) par les Perses. Elle s'empara dans la partie de l'Hellespont (*e*), qui est en Europe, de la Chersonese & de ses villes, de Périnthe, des châteaux qui sont en Thrace, de Sélybrie & de Byzance. Les Byzantins, & les Chalcédoniens, qui habitent sur le rivage oppose, n'attendirent pas la flotte Phéniciene; ils quitterent leurs villes, & s'enfuirent sur les côtes du Pont-Euxin, où ils (33) fonderent la ville de Mésambria. Les Phéniciens, ayant parcouru ces pays la flamme à la main, tournerent du

(*a*) Livre I. §. 28.

(*b*) Livre I. §. 169, & Livre VI. §. 31 & 32.

(*c*) Le pays à gauche de l'Hellespont étoit de l'Europe, celui à droite étoit de l'Asie.

(*d*) Livre V. §. 117, &c.

(*e*) *Voyez* notre Index géographique, *art.* Périnthe & Hellespont.

côté de Proconneſe, & d'Artacé, & les brûlerent auſſi. Ils revinrent enſuite dans la Cherſoneſe, pour détruire toutes les villes qu'ils avoient épargnées à leur premier abord. Mais ils n'allerent point à Cyzique. Ses habitans avoient prévenu leur arrivée, en rentrant dans l'obéiſſance du Roi par un traité qu'ils firent avec Œbarès fils de Megabaze, Gouverneur de Daſcylium. Quant à la Cherſoneſe, les Phéniciens en ſubjuguerent toutes les villes, excepté Cardia.

XXXIV. Miltiades, fils de Cimon, & petit-fils de Stéſagoras, étoit alors Tyran de ces villes, qu'il tenoit de Miltiades, fils de Cypſélus, qui en avoit acquis précédemment la ſouveraineté de la maniere que je vais raconter. Les Dolonces, peuple de Thrace, étoient en poſſeſſion de cette Cherſoneſe. Vexés par les Apſinthiens, avec qui ils étoient en guerre, ils envoyerent leurs Rois à Delphes pour conſulter l'oracle. La Pythie leur répondit d'engager à mener une colonie dans leur pays, le premier homme qui, au ſortir du Temple, les inviteroit à loger dans ſa maiſon. Les Dolonces s'en retournerent par la Voie (34) Sacrée, traverſerent la Phocide & la Béotie; & comme perſonne ne leur offroit l'hoſpitalité, ils tournerent du côté d'Athenes.

XXXV. Piſiſtrate jouiſſoit alors à Athenes de la ſouveraine puiſſance. Miltiades y avoit auſſi quelque (35) autorité. Il étoit (36) d'une Maiſon

où l'on entretenoit quatre chevaux pour les jeux Olympiques; ſa naiſſance étoit illuſtre. Il remontoit à Æacus (37), & à Ægine; mais dans les tems plus récens, cette famille s'étoit naturaliſée à Athenes, depuis Philée (38), fils d'Ajax, le premier de cette famille qui ſoit devenu citoyen de cette ville. Miltiades, étant un jour aſſis devant ſa porte, vit paſſer les Dolonces. Il reconnut à leur habit & à leurs piques, qu'ils étoient étrangers. Il les appella, & lorſqu'ils ſe furent approchés, il leur offrit ſa maiſon & les préſens qu'on a coutume de faire à des hôtes. Les Dolonces ayant accepté ſes offres, & ſe voyant bien traités, lui découvrirent l'Oracle, & le prierent d'obéir au Dieu. Ce diſcours le perſuada d'autant plus aiſément, qu'il étoit affligé de la domination de Piſiſtrate, & qu'il ſouhaitoit s'éloigner de ſa patrie. Il alla ſur le champ à Delphes demander à l'Oracle s'il ſe rendroit aux prieres des Dolonces.

XXXVI. La Pythie le lui ayant auſſi ordonné, Miltiades, fils de Cypſélus, qui auparavant avoit remporté aux Jeux Olympiques le prix de la courſe du char à quatre chevaux, prit avec lui tous les Athéniens qui voulurent avoir part à cette expédition, & s'étant embarqué avec eux & avec les Dolonces, il s'empara du pays, & fut mis en poſſeſſion de la Tyrannie par ceux qui l'avoient amené. Il commença par fermer d'un mur l'iſthme de la Cherſoneſe, depuis la ville de Cardia juſqu'à celle de Pactye,

Pactye, afin d'en interdire l'entrée aux Apſinthiens, & de les empêcher de la ravager. L'iſthme, en cet endroit, a trente-ſix (39) ſtades, & la longueur de la Cherſoneſe entiere, à compter de l'iſthme, eſt de quatre cents-vingt (40).

XXXVII. Après avoir fermé le col de la Cherſoneſe par un mur qui la mettoit à l'abri des incurſions des Apſinthiens, les Lampſacéniens furent les premiers (41) que Miltiades attaqua. Mais ils le firent priſonnier dans une embuſcade qu'ils lui dreſſerent. Créſus, Roi de Lydie, dont il étoit (42) connu, ne l'eut pas plutôt appris, qu'il envoya ordre à ceux de Lampſaque de le relâcher, avec menaces de les détruire comme des pins, s'ils ne le faiſoient pas. Les Lampſacéniens, incertains (42), & ne comprenant (43) rien à la menace de ce Prince, un vieillard en ſaiſit enfin le ſens, quoiqu'avec bien de la peine, & leur en donna l'explication. De tous les arbres, dit-il, le pin eſt le ſeul qui étant une fois coupé ne pouſſe plus de rejettons & périt (44) tout-à-fait. Sur cette menace, les Lampſacéniens, qui redoutoient la puiſſance de Créſus, le remirent en liberté.

XXXVIII. Miltiades en eut obligation à ce Prince. Il mourut dans la ſuite ſans enfans, laiſſant ſa principauté & ſes richeſſes à ſon neveu Stéſagoras, fils de Cimon ſon frere utérin. Depuis ſa mort, les habitans de la Cherſoneſe lui offrent

des ſacrifices, comme c'eſt l'uſage (45) d'en faire à un fondateur, & ils ont inſtitué en ſon honneur des courſes de chars (46), & des jeux Gymniques, où il n'eſt point permis aux Lampſacéniens de diſputer le prix. On étoit encore en guerre contre ceux de Lampſaque, lorſque Stéſagoras mourut auſſi ſans enfans d'un coup de hache à la tête que lui donna, dans le Prytanée, un homme qui paſſoit pour un transfuge, mais qui au fond étoit un ennemi violent.

XXXIX. Stéſagoras ayant péri de cette maniere, les Piſiſtratides envoyerent ſur une trireme dans la Cherſoneſe Miltiades, fils de Cimon, & frere de Stéſagoras, qui venoit de mourir, afin qu'il prît en main les rênes du Gouvernement. Ils l'avoient déjà traité avec bienveillance à Athenes, comme s'ils n'euſſent point eu part au meurtre de ſon pere Cimon, dont je rapporterai ailleurs (*a*) les circonſtances. Miltiades étant arrivé dans la Cherſoneſe, ſe tint renfermé dans ſon palais, ſous prétexte d'honorer (47) la mémoire de ſon frere. Sur cette nouvelle, tous ceux qui jouiſſoient de quelque autorité dans la Cherſoneſe s'étant raſſemblés de toutes les villes, & étant venus enſemble le trouver pour prendre part à ſa douleur, il les fit arrêter; par ce moyen, & en entretenant une garde de cinq cens hommes, il conſerva la Cherſoneſe.

(*a*) Ci-deſſous, §. 103.

Il épouſa Hégéſipyle, fille d'Olorus, Roi de Thrace.

XL. Il y avoit peu de tems que Miltiades, fils de Cimon, étoit arrivé, lorſqu'il lui ſurvint des affaires encore plus fâcheuſes que celles qui (48) l'occupoient alors. En effet, trois ans (49) après ces événemens, il s'enfuit à l'approche des Scythes Nomades. Irrités de l'invaſion de Darius, ils s'étoient réunis en un corps d'armée, & s'étoient avancés juſqu'à cette Cherſoneſe. Miltiades n'ayant pas oſé les attendre, s'enfuit à leur approche. Mais, après leur retraite, les Dolonces le ramenerent. Ces événemens arriverent trois ans avant les affaires (*a*) préſentes, dont il étoit alors fort occupé.

XLI. Miltiades ayant appris ſur ces entrefaites, que les Phéniciens étoient à Ténédos, fit charger cinq triremes de ſes effets, & mit à la voile pour Athenes. Il partit de la ville de Cardia, traverſa le golfe Mélas, & tandis qu'il longeoit la côte de la Cherſoneſe, les Phéniciens tomberent ſur lui. Miltiades ſe ſauva avec quatre vaiſſeaux à Imbros; mais Métiochus, ſon fils aîné, qui commandoit le cinquieme, fut pourſuivi par les Phéniciens & pris avec ſon vaiſſeau. Il étoit né d'une autre femme que de la fille d'Olorus, Roi de Thrace. Les Phéniciens ayant appris qu'il étoit fils de Miltiades, le menerent au Roi, s'imaginant que ce

(*a*) Les troubles de l'Ionie; mais voyez la note 49.

Prince leur en ſauroit d'autant plus de gré, que dans le conſeil des Ioniens, Miltiades avoit été d'avis d'écouter les Scythes, qui les prioient de rompre (*a*) le pont de bateaux, & de ſe retirer enſuite dans leur pays. Quand on le lui eut amené, il le combla de biens, au lieu de lui faire du mal, lui donna une maiſon & des terres, & lui fit épouſer une Perſe, dont il eut des enfans qui jouirent des (*b*) privileges des Perſes.

XLII. D'Imbros, Miltiades vint à Athenes. Les Perſes ceſſerent cette année les hoſtilités (50) contre les Ioniens, & s'appliquerent à leur donner des (51) réglemens utiles. Artaphernes, Gouverneur de Sardes, manda les Députés des villes Ioniennes, & les obligea à s'engager par un traité à recourir réciproquement à la juſtice, quand ils ſe croiroient léſés, ſans (51*) uſer déſormais de voies de fait. Il fit enſuite meſurer leurs terres par paraſanges, meſure uſitée en Perſe, qui équivaut à trente ſtades, & régla en conſéquence les impôts que chaque ville devoit payer. Ces impôts ont toujours continué à ſe percevoir depuis ce tems-là juſqu'à préſent (*c*), ſelon la répartition qui en fut faite par Artaphernes, & qui étoit à peu-près la même que celle qui étoit établie auparavant. Ces réglemens tendoient à pacifier les troubles.

(*a*) Livre IV. §. 133 & 136.

(*b*) Il y a dans le grec : *qui furent mis au rang des Perſes.*

(*c*) Dans le grec : *juſqu'à moi.*

XLIII. Le Roi ayant ôté le commandement des armées aux Généraux précédens, nomma en leur place Mardonius, fils de Gobryas. Celui-ci partit au commencement du printems, & (*a*) se rendit sur les bords de la mer avec une armée nombreuse de terre, & des forces considérables destinées à (52) monter sur des vaisseaux. Il étoit jeune, & venoit d'épouser Artozostra, fille de Darius. Lorsqu'il fut arrivé en Cilicie avec l'armée, il s'embarqua, & partit avec le reste de la flotte, tandis que l'armée de terre s'avançoit vers l'Hellespont, sous la conduite d'autres Généraux. Après avoir côtoyé l'Asie, il vint en Ionie, & je vais rapporter une chose qui paroîtra fort surprenante à ceux d'entre les Grecs qui ne peuvent se persuader que dans (*b*) l'assemblée des sept Perses, Otanes ait été d'avis d'établir en Perse le Gouvernement démocratique, comme étant le plus avantageux. Il déposa en effet les Tyrans des Ioniens, & établit dans les villes la Démocratie. Cela fait, il marcha en diligence vers l'Hellespont, & lorsqu'il y eut rassemblé une très-grande quantité de vaisseaux, ainsi qu'une nombreuse armée de terre, il fit traverser à ses troupes l'Hellespont, & prit avec elles son chemin par l'Europe, pour se rendre à Erétrie & à Athenes.

(*a*) Dans le grec : *descendit*; voyez sur cette expression mes notes sur les Amours de Chéreas & de Callirrhoë, tom. II. page 203.

(*b*) *Voyez* Livre III. §. 80.

XLIV. Ces deux places étoient l'objet apparent de l'expédition des Perſes; mais ils avoient réellement intention de ſubjuguer le plus grand nombre de villes grecques qu'ils pourroient. D'un côté la flotte ſoumit les Thaſiens, ſans (*a*) la moindre réſiſtance de leur part. D'un autre, l'armée de terre réduiſit en eſclavage ceux d'entre (53) les Macédoniens qui ne l'avoient pas encore été; car tous les peuples qui habitent en-deçà (*b*) de la Macédoine, étoient déjà aſſervis. De Thaſos, la flotte paſſa ſous le continent oppoſé, & le côtoya juſqu'à Acanthe, d'où elle partit pour doubler le mont Athos. Tandis qu'elle le doubloit, il s'éleva un vent de Nord violent & impétueux, qui maltraita beaucoup de vaiſſeaux, & les pouſſa contre le mont Athos. On dit qu'il y en périt trois cens, & plus de vingt mille hommes. Les uns furent enlevés par les monſtres marins qui ſe trouvent en très-grand nombre dans la mer aux environs de cette montagne; les autres furent écraſés contre les rochers; quelques-uns périrent de froid, & quelques autres parce qu'ils ne ſavoient pas nager. Tel fut le ſort de l'armée navale.

XLV. Pendant que Mardonius étoit campé en Macédoine avec l'armée de terre, les Thraces Bryges l'attaquerent la nuit, lui tuerent beaucoup

(*a*) Dans le grec : *ſans qu'ils levaſſent les mains contr'eux.*

(*b*) Cela doit s'entendre par rapport aux Perſes.

de monde, & le bleſſerent lui-même. Cependant ils n'éviterent point l'eſclavage. Mardonius en effet ne quitta point ce pays qu'il ne les eût ſubjugués. Ce peuple ſoumis, il s'en retourna en Perſe avec les débris de ſes armées (*a*), dont l'une avoit eſſuyé un rude échec de la part des Bryges, & l'autre avoit été fort maltraitée par la tempête auprès du mont Athos. Ainſi Mardonius fut obligé de repaſſer honteuſement en Aſie avec ſon armée.

XLVI. La ſeconde (54) année après ces événemens, (55) les Thaſiens furent accuſés par leurs voiſins de tramer une révolte. Darius leur envoya ordre d'abattre leurs murs, & d'envoyer leurs vaiſſeaux à Abderes. Comme les Thaſiens avoient été aſſiégés par Hiſtiée de Milet, & qu'ils jouiſſoient d'un revenu conſidérable, ils faiſoient ſervir leurs richeſſes à conſtruire (56) des vaiſſeaux de guerre, & à entourer leur ville d'une muraille plus forte que la précédente. Ces richeſſes provenoient du (57) continent & des mines de leur Iſle. Les mines d'or de Scapté-Hylé rapportoient ordinairement au moins (58) quatre-vingts talens. Celles de l'Iſle ne rendoient pas autant. Le produit en étoit cependant ſi conſidérable, que les Thaſiens étant la plûpart du tems exempts de payer des impôts ſur les denrées, les revenus du continent & des mines de l'Iſle alloient, année commune, à deux cens ta-

(*a*) Dans le grec : *parce que l'une, &c.*

lens, & à trois cens, lorſqu'elles étoient du plus grand rapport.

XLVII. J'ai vu auſſi ces mines. Les plus admirables de beaucoup, étoient celles que découvrirent les Phéniciens qui fonderent avec (*a*) Thaſos cette Iſle, à laquelle il donna ſon nom. Les mines de cette Iſle, découvertes par les Phéniciens, ſont entre Cœnyres & le lieu nommé Ænyres. Vis-à-vis de l'Iſle de Samothrace, eſt une grande montagne que les fouilles précédentes ont détruite. Tel eſt l'état actuel des choſes.

XLVIII. Les Thaſiens, dociles aux ordres du Roi, abattirent leurs murs, & conduiſirent tous leurs vaiſſeaux à Abderes. Darius ſonda enſuite les Grecs, afin de ſavoir s'ils avoient intention de lui faire la guerre, ou de ſe ſoumettre. Il envoya donc des Hérauts de côté & d'autre en Grece, avec ordre de demander en ſon nom la terre & l'eau. Il en dépêcha d'autres dans les villes maritimes, qui lui payoient tribut, pour leur ordonner de conſtruire des vaiſſeaux (*b*) de guerre, & des bateaux pour le tranſport des chevaux.

XLIX. Les Hérauts étant arrivés en Grece pendant ces préparatifs, pluſieurs peuples du continent accorderent au Roi la terre & l'eau, ainſi que tous les Inſulaires chez qui ces Hérauts ſe tranſporte-

(*a*) Voyez Livre II. §. 44.

(*b*) Dans le grec : *des vaiſſeaux longs*.

rent. Cet exemple fut ſuivi par les autres Inſulaires chez qui ils ne ſe rendirent pas, & entr'autres par les Eginetes. Ceux-ci ne les eurent pas plutôt donnés, que les Athéniens, choqués de cette conduite, & perſuadés qu'ils ne l'avoient tenue que par haine contr'eux, & dans le deſſein de leur faire la guerre de concert avec les Perſes, ſaiſirent avidement ce prétexte pour les accuſer à Sparte de trahir la Grece.

L. Sur cette accuſation, Cléomenes, fils d'Anaxandrides, Roi de Sparte, paſſa en Egine pour arrêter les plus coupables. Comme il ſe diſpoſoit à le faire, des Eginetes s'y oppoſerent, & entr'autres Crios, fils de Polycrite, qui montra en cette occaſion le plus de chaleur, & lui dit qu'il n'emmèneroit point impunément aucun habitant d'Egine; qu'il agiſſoit ainſi ſans l'aveu de la République de Sparte, & ſeulement à l'inſtigation des Athéniens, qui l'avoient gagné avec de l'argent; qu'autrement il ſeroit venu avec l'autre Roi pour les arrêter. En tenant ce langage, Crios ſuivoit les (59) ordres qu'il avoit reçus de Démarate. Cléomenes, repouſſé de l'Iſle d'Egine, lui demanda ſon nom. Celui-ci le lui ayant dit: Eh bien, Crios, (*a*) répartit alors Cléomenes, arme bien tes cornes, car tu auras à lutter contre un rude adverſaire.

LI. Démarate, fils d'Ariſton, qui étoit reſté

(*a*) Crios en grec, ſignifie *bélier*.

pendant ce tems à la ville, & qui étoit auſſi Roi de Sparte, quoique d'une branche inférieure, accuſoit Cléomenes ſon collegue. Comme ces deux princes avoient les mêmes ayeux, cette branche n'étoit inférieure que par ce qu'elle étoit la cadette, & celle d'Euryſthenes, en qualité d'aînée, étoit plus honorée.

LII. Les (*a*) Lacédémoniens, qui ne ſont en cela nullement d'accord avec les Poëtes, prétendent qu'ils n'ont pas été conduits dans le pays dont ils ſont actuellement en poſſeſſion, par les fils d'Ariſtodémus, mais par Ariſtodémus lui-même, qui régnoit alors, & qui étoit fils d'Ariſtomachus, petit-fils de Cléodéus, & arriere petit-fils d'Hyllus; que peu de tems après (60) Argia, femme d'Ariſtodémus, qui étoit fille d'Autéſion, petite-fille de Tiſamenes, & qui avoit Therſandre pour biſaïeul, & Polynices pour triſaïeul, accoucha de deux fils jumeaux. Ariſtodémus (*b*) mourut de maladie, après avoir vu ces deux enfans. Les Lacédémoniens d'alors, continuent-ils, réſolurent dans un conſeil, de donner la Couronne, ſelon la loi, à l'aîné; mais

(*a*) Hérodote interrompt ſa narration pour parler de l'antiquité des Rois de Lacédémone. Il la reprend enſuite, §. 61.

(*b*) Dans la ſuite de ce paragraphe, ce ſont toujours les Lacédémoniens qui parlent, comme on le voit bien clairement au commencement du paragraphe ſuivant. Cela eſt plus clair dans le grec, parce que tout dépend de λέγουσιν, *ils diſent*.

ne ſachant ſur lequel des deux faire tomber leur choix, parce qu'ils ſe reſſembloient parfaitement, & ne pouvant pas plus (61) qu'auparavant diſtinguer l'aîné du cadet, ils interrogerent la mere, qui leur répondit qu'elle l'ignoroit elle-même. Elle ſoutint cette réponſe, non que cela fût vrai ; mais parce qu'elle déſiroit que tous deux fuſſent Rois. Dans cette incertitude, les Lacédémoniens envoyerent demander à l'Oracle de Delphes de quelle maniere ils ſe conduiroient. La Pythie leur ordonna de regarder ces deux enfans comme leurs Rois, mais de rendre plus d'honneur à l'aîné. Les Lacédémoniens ne ſe trouvant pas moins embarraſſés pour reconnoître l'aîné, un Meſſénien, nommé Panitès, leur conſeilla d'obſerver la conduite de la mere à l'égard de ſes deux enfans ; que ſi elle donnoit invariablement à l'un ſes (*a*) ſoins avant l'autre, leurs (*b*) incertitudes ſeroient diſſipées ; mais que ſi elle les donnoit indiſtinctement, tantôt à l'un & tantôt à l'autre, il ſeroit évident qu'elle n'en ſavoit pas plus qu'eux, & que dans ce cas ils prendroient d'autres meſures. Les Spartiates ayant, ſuivant le conſeil du Meſſénien, obſervé la mere, ſans qu'elle en fût le motif, remarquerent celui qu'elle honoroit toujours de ſes premiers ſoins. Ils

(*a*) Il y a dans le grec : *que ſi elle lavoit & allaitoit.*

(*b*) Le texte porte : *Ils auroient tout ce qu'ils cherchoient & ce qu'ils vouloient découvrir.*

le regarderent comme l'aîné, parce qu'elle lui témoignoit plus de conſidération qu'à l'autre, le firent élever en public, & lui donnerent le nom d'Euryſthenes, & à ſon frere cadet celui de Proclès. On dit que ces deux Princes étant devenus grands, ne purent jamais s'accorder, quoique freres, & que cette diviſion ſubſiſte également parmi leurs deſcendans.

LIII. Tel eſt le récit des Lacédémoniens; mais comme ils ſont ſeuls de ce ſentiment, je vais auſſi rapporter les choſes de la maniere que le racontent les Grecs. Ceux-ci font une énumération exacte des ancêtres de ces Rois Doriens juſqu'à Perſée, fils de Danaë, ſans y comprendre le Dieu (*a*), & ils prouvent qu'ils ſont Grecs; car dès ces premiers tems, on les comptoit déjà au nombre des Grecs. J'ai dit que ces Princes Doriens remontoient juſqu'à Perſée, ſans reprendre les choſes de plus haut, parce que ce Héros n'a point de pere mortel de qui il ait pu emprunter un ſurnom, & tel qu'Amphitryon l'étoit à l'égard d'Hercules. J'ai donc eu raiſon de faire remonter ſeulement ces Princes juſqu'à (*b*) Perſée. Mais ſi, à compter de Danaë, fille d'Acriſius, on veut parler de leurs ancêtres, on trouvera que les Chefs des Doriens ſont (62)

(*a*) Jupiter, dont Perſée paſſoit pour le fils.

(*b*) Notre Auteur a dit deux mots de l'origine Egyptienne de Perſée, Livre II. §. 91.

originaires d'Egypte. Telle eſt, au rapport des Grecs, leur généalogie.

LIV. Mais ſelon les traditions des Perſes, Perſée (63) étoit lui-même Aſſyrien, & devint Grec, quoique ſes peres ne le fuſſent pas. Ils conviennent auſſi qu'il n'y avoit aucune ſorte de parenté entre (64) Perſée & les ancêtres d'Acriſius; ceux-ci étant Egyptiens, comme le diſent les Grecs. En voilà aſſez ſur ce ſujet.

LV. Je ne raconterai point comment (65), étant Egyptiens, ils parvinrent à être Rois des Doriens; d'autres l'ont dit avant moi; mais je ferai mention des choſes que les autres n'ont pas touchées.

LVI. Les Spartiates ont accordé à leurs Rois les prérogatives ſuivantes; deux Sacerdoces, celui de Jupiter (66) Lacédémonien, & celui de Jupiter Uranien (*a*); le privilége de porter la guerre par-tout où ils le ſouhaiteroient, ſans qu'aucun Spartiate puiſſe y apporter d'obſtacle, ſinon il encourt l'anathême. Lorſque l'armée ſe met en campagne, les Rois marchent à la tête des troupes, & lorſqu'elle ſe retire, leur poſte eſt au dernier rang. Ils ont à l'armée (67) cent hommes d'élite pour leur garde, dans leurs expéditions ils prennent autant de bétail qu'ils en veulent, & ils ont pour eux les peaux & le dos de tous les animaux qu'on

(*a*) Céleſte.

immole. Tels ſont les priviléges dont ils jouiſſent en tems de guerre.

LVII. Voici maintenant ceux qu'ils ont en tems de paix. S'il ſe fait un ſacrifice au nom de la ville, les Rois ſont aſſis au feſtin à la premiere place, on les ſert (68) les premiers, & on leur donne à chacun le double (69) de ce qu'ont les autres convives. Ils ſont auſſi les premiers les libations, & les peaux des animaux qu'on immole ſont pour eux. On leur donne à chacun tous les mois le premier, & le ſept aux frais publics, une victime (70) parfaite qu'ils ſacrifient dans le Temple d'Apollon. On y joint auſſi une médimne de farine d'orge, & une quarte de vin, meſure de Lacédémone. Dans tous les jeux ils ont la place (71) d'honneur, & ils nomment à la dignité de Proxenes (72) qui bon leur ſemble parmi les citoyens. C'eſt une de leurs (73) prérogatives. Ils choiſiſſent auſſi chacun deux (74) Pythiens, qui ſont nourris avec eux au dépens de l'état. Tel eſt le nom qu'on donne aux Députés qu'on envoie à Delphes conſulter le Dieu. Lorſque les Rois ne ſe trouvent point au repas public, on leur envoie à chacun, deux chénices de farine d'orge avec une cotyle de vin. Lorſqu'ils y vont, on leur ſert une double portion. Si un particulier les invite à un repas, il leur rend les mêmes honneurs (*a*). Ils ſont

(*a*) C'eſt-à-dire, qu'il leur fait ſervir une double portion.

les dépositaires des oracles rendus, mais les Pythiens doivent en avoir aussi communication. Les affaires suivantes sont les seules qui soient soumises à la décision des Rois, & ils sont les seuls qui puissent les juger. Si une (75) héritiere n'a point encore été fiancée par son pere, ils décident à qui elle doit être mariée. Les chemins publics les regardent, & si quelqu'un veut adopter un enfant, il ne peut le faire qu'en leur présence. Ils assistent aux délibérations du Sénat, qui est composé de vingt-huit Sénateurs. S'ils n'y vont point, ceux d'entre les Sénateurs qui sont leurs plus proches parens, y jouissent des prérogatives des Rois; c'est-à-dire, qu'ils ont deux (76) voix, sans compter la leur.

LVIII. Tels sont les honneurs que la République de Sparte rend à ses Rois pendant leur vie. Passons maintenant à ceux qu'elle leur rend après leur mort. On dépêche aussi-tôt des Cavaliers partout la Laconie, pour annoncer cette mort, & des femmes à Sparte parcourent la ville en frappant sur des chaudrons. A ce (*a*) signal, deux personnes de condition libre, un homme & une femme, prennent dans chaque maison un (*b*) extérieur sale & malpropre. Ils ne peuvent s'en dispenser, & s'ils y manquoient, ils seroient punis très-griévement.

(*a*) Dans le grec : *lors donc que cela se fait.*

(*b*) Soit qu'ils se couvrent de boue ou autrement.

Les uſages que pratiquent les Lacédémoniens à la mort de leurs Rois, reſſemblent à ceux des Barbares de l'Aſie. La plûpart de ceux-ci obſervent en effet les mêmes cérémonies en pareille occaſion. Lorſqu'un Roi de Lacédémone eſt mort, un certain nombre de (77) Lacédémoniens, indépendamment des Spartiates, eſt obligé de ſe rendre à ſes funérailles de toutes les parties de la Laconie. Lorſqu'ils ſe ſont aſſemblés dans le même endroit avec les Hilotes & les Spartiates eux-mêmes, au nombre de pluſieurs milliers, ils ſe frappent le front à grands coups, hommes & femmes enſemble, en pouſſant des cris lamentables, & ne manquent jamais de dire que ce (*a*) Prince étoit le meilleur des Rois. Si l'un des Rois meurt à la guerre, on en fait faire une figure qu'on porte au lieu de la ſépulture ſur un lit richement orné. Quand on l'a mis en terre, le peuple ceſſe ſes aſſemblées, & les tribunaux ne ſiégent point pendant dix jours, & durant ce tems, le deuil eſt univerſel.

LIX. Ils ont encore ceci de commun avec les Perſes. Le ſucceſſeur du Roi mort remet, à ſon avénement au Trône, tout ce que les Spartiates devoient à ce Prince, ou à la République. Il en eſt de même chez les Perſes; celui qui ſuccede au der-

(*a*) Dans le grec : *que le dernier mort des Rois étoit, &c.*

nier

nier Roi remet à toutes les villes les impôts qu'elles devoient à la mort de ce Prince.

LX. Les Lacédémoniens s'accordent pareillement en ceci (78) avec les Egyptiens. Chez eux, les Hérauts, les Joueurs de flûte, les Cuiſiniers ſuccedent au métier de leurs peres. Les fils d'un Joueur de flûte, d'un Cuiſinier ou d'un Héraut, ſont Joueurs de flûte, Cuiſiniers ou Hérauts. Ils exercent toujours la profeſſion de leurs peres; & s'il ſe trouvoit quelqu'un qui eût la voix plus ſonore que le fils d'un Héraut, il ne lui feroit pas donner l'excluſion. Tels ſont les uſages qui s'obſervent à Lacédémone.

LXI. Tandis que Cléomenes s'occupoit dans l'Iſle d'Egine, non-ſeulement (78*) des intérêts de ſa patrie, mais encore du bien général de la Grece, Démarate l'accuſoit, moins par égard pour les Eginetes, que par envie & par (79) jalouſie. Mais celui-là réſolut, à ſon retour d'Egine, de le renverſer du Trône, en lui intentant une (80) action pour la choſe que je vais rapporter.

Ariſton, Roi de Sparte, n'avoit point d'enfans de deux femmes qu'il avoit épouſées. Comme il étoit perſuadé que c'étoit plutôt la faute de ſes femmes que la ſienne, il en prit une troiſieme, & voici comment ſe fit ce mariage. Il étoit intime ami d'un citoyen de Sparte, dont la femme, après avoir été très-laide dans ſon enfance, étoit devenue, ſans contredit, la plus belle perſonne de la ville. Sa

Nourrice la voyant extrêmement (81) laide, & que ſes parens, gens (82) très-riches, en étoient fort affligés, s'aviſa de la porter tous les jours au Temple d'Hélène, qui eſt dans le lieu appellé Thérapné, au-deſſus du Temple de (83) Phœbeum. Toutes les fois qu'elle l'y portoit, elle ſe tenoit debout devant la ſtatue de la Déeſſe, & la prioit de donner la beauté à cet enfant. On raconte qu'un jour, cette Nourrice revenant du Temple, une femme lui apparut, & lui demanda ce qu'elle portoit entre les bras; que lui ayant répondu que c'étoit un enfant, cette femme la pria inſtamment de le lui montrer; qu'elle le refuſa, parce que les parens de l'enfant lui avoient défendu de le laiſſer voir à qui que ce fût; mais que cette femme lui ayant abſolument ordonné de le lui montrer, elle le fit d'autant plus volontiers, qu'elle remarquoit en elle un deſir extrême de ſe ſatisfaire. On ajoute que cette femme flatta cet enfant de la main, en diſant qu'elle ſeroit la plus belle perſonne de Sparte, & que depuis ce jour, elle changea de figure. Lorſqu'elle fut en âge d'être mariée, elle épouſa Agétus, fils d'Alcidas, cet ami d'Ariſton, dont je viens de parler.

LXII. Comme Ariſton en étoit vivement épris, il eut recours à cet artifice. Il promit à ſon ami, qui en étoit le mari, de lui donner ce qui lui plairoit le plus parmi toutes les choſes qui étoient en ſa poſſeſſion, à condition qu'il en agiroit de même

à ſon égard. Agétus, qui ne craignoit rien pour ſa femme, parce qu'il voyoit qu'Ariſton en avoit une auſſi, y conſentit, & ils ratifiérent leurs promeſſes par des ſermens mutuels. Après quoi Ariſton donna à Agétus ce que celui-ci avoit trouvé le plus de ſon goût parmi ſes tréſors, dans l'eſpoir d'être traité de même. Il tâcha enſuite d'emmener la femme de ſon ami; mais celui-ci lui dit que ce point ſeul excepté, il conſentoit au reſte. Cependant Agétus, contraint par ſon ſerment & par la ſurpriſe frauduleuſe d'Ariſton, la lui laiſſa emmener.

LXIII. Ainſi Ariſton renvoya ſa ſeconde femme, & épouſa cette troiſieme, qui accoucha de (*a*) Démarate à un terme trop court, & avant que les dix mois (84) fuſſent accomplis. Ariſton étoit au conſeil avec les Ephores, lorſqu'un de ſes Officiers vint lui annoncer qu'il lui étoit né un fils. Comme il ſavoit en quel tems il avoit épouſé cette femme, il calcula (85) les mois ſur ſes doigts, & dit enſuite avec ſerment: Cet enfant ne peut être à moi. Les Ephores l'entendirent; mais dans le moment ils n'y firent aucune attention. L'enfant grandit, & Ariſton ſe repentit de ce mot imprudent; car il fut intimement perſuadé qu'il étoit ſon fils. Il le nomma (*b*) Démarate, parce qu'avant ſa naiſſance

(*a*) Il y a dans le texte: *de ce Démarate.*

(*b*) Démarate eſt un mot compoſé de δῆμος, *peuple*, & d'ἀράομαι, *je prie*, & ſignifie *populi precibus & votis expetitus.* Ce nom revient à-peu-près à Dieu-donné.

tout le peuple de Sparte avoit demandé aux Dieux, avec d'inſtantes prieres, qu'il naquît un fils à Ariſton, le plus eſtimé de tous les Rois qui avoient juſqu'alors régné dans cette ville (*a*).

LXIV. Dans la ſuite Ariſton mourut, & Démarate lui ſuccéda. Mais les deſtins avoient ſans doute réſolu que le mot qu'on avoit entendu dire au pere fît perdre la Couronne à Démarate. Cléomenes l'avoit pris en averſion (86), d'abord lorſqu'il ramena (87) l'armée d'Eleuſis, & dans cette occaſion-ci, lorſque Cléomenes paſſa en Egine pour y arrêter ceux des Eginetes qui avoient pris le parti des Medes.

LXV. Cléomenes, brûlant de ſe venger, fit promettre à Léotychides (*b*), fils de Ménarès, petit-fils d'Agéſilaus (88), & de la même branche que Démarate, de le ſuivre en Egine, s'il pouvoit l'établir Roi à la place de celui-ci, & tranſigea avec lui à cette condition. Léotychides haïſſoit mortellement Démarate, parce qu'étant accordé avec Percale, fille de Chilon & petite-fille de Démarmene, il l'avoit privé de ce mariage par ſes artifices, & parce qu'il l'avoit prévenu en l'enlevant & en la prenant pour ſa femme. Telle étoit la cauſe de la haine que portoit Léotychides à Démarate. Il ſou-

(*a*) Il y a dans le grec après ces mots : *Ce fut par cette raiſon qu'on lui donna le nom de Démarate.*

(*b*) Le texte porte : *Leutychides.* C'eſt un ioniſme pour Leotychides.

tint alors avec ſerment, à la ſollicitation de Cléomenes, que Démarate n'étant point fils d'Ariſton, la Couronne de Sparte ne lui appartenoit pas légitimement (89). Après ce ſerment, il ne ceſſa de le pourſuivre & de répéter le propos qu'avoit tenu Ariſton, lorſqu'un de ſes Officiers étant venu lui annoncer la naiſſance de ſon fils, il ſupputa les mois, & jura que cet enfant n'étoit point à lui. Léotychides, inſiſtant ſur ce propos, prouvoit que Démarate n'étoit ni fils d'Ariſton, ni Roi légitime de Sparte, & il prenoit à témoins les Ephores, qui ſiégeoient alors avec ce Prince, & qui lui avoient entendu tenir ce langage.

LXVI. Enfin, des diſputes s'étant élevées à ce ſujet, les Spartiates réſolurent de demander à l'Oracle de Delphes, ſi Démarate étoit véritablement fils d'Ariſton. Cette affaire ayant (90) été déférée à la Pythie par les ſoins de Cléomenes, celui-ci mit dans ſes intérêts Cobon, fils d'Ariſtophante, qui jouiſſoit à Delphes d'un très-grand crédit. Cobon perſuada Périalle, grande Prêtreſſe d'Apollon, de dire ce que ſouhaitoit d'elle Cléomenes. Ainſi lorſque les Députés de Sparte interrogerent la Pythie; elle décida que Démarate n'étoit point fils d'Ariſton. Mais dans la ſuite ces intrigues ayant été découvertes, Cobon fut banni de Delphes, & Périalle dépoſée.

LXVII. C'eſt ainſi qu'on s'y prit pour détrôner Démarate. Mais un autre affront le força de ſe ſau-

ver de Sparte, & de chercher un aſyle chez les Medes. Il avoit été élu, après être deſcendu du Trône, pour exercer un emploi dans la Magiſtrature. Un jour qu'il aſſiſtoit aux (91) Gymnopédies, Léotychides, qui étoit déjà Roi en ſa place, lui envoya demander par dériſion & pour l'inſulter, comment il trouvoit une place de Magiſtrat, après avoir été Roi. Piqué de cette queſtion, Démarate répondit qu'il connoiſſoit par expérience l'un & l'autre état; mais que Léotychides n'étoit pas dans le même cas. Qu'au reſte cette queſtion ſeroit un jour pour les Lacédémoniens la ſource de mille maux, ou de biens infinis. Cela dit, il ſortit du théâtre en ſe couvrant le viſage, & ſe retira chez lui. Il n'y fut pas plutôt, qu'il fit les préparatifs d'un ſacrifice, & qu'il immola un bœuf à Jupiter. Le ſacrifice achevé, il envoya prier ſa mere de ſe rendre auprès de lui.

LXVIII. Lorſqu'elle fut venue, il lui mit (92) entre les mains une partie des entrailles de la victime, & lui tint ce diſcours d'une maniere ſuppliante : « Je vous conjure, ma Mere, & par Ju» piter (93) Hercéen, & par les autres Dieux, » que je prends à témoins, de me dire ſans aucun » déguiſement, qui j'ai pour Pere; car Léotychides » m'a reproché dans une querelle que vous étiez » enceinte de votre premier mari, lorſque vous » paſſâtes dans la maiſon d'Ariſton. D'autres tien» nent des propos encore plus vains; ils prétendent

» que vous vous êtes abandonnée à un (*a*) Mule-
» tier qui étoit à votre ſervice, & que je ſuis ſon
» fils. Je vous conjure donc, au nom des Dieux;
» ma Mere, de me dire la vérité. Si vous avez
» commis quelqu'une des fautes que l'on vous im-
» pute, vous n'êtes point la ſeule, & vous avez
» beaucoup de compagnes. Il court même un bruit
» dans Sparte qu'Ariſton ne pouvoit (94) avoir
» d'enfans, & qu'autrement il en auroit eu de ſes
» premieres femmes.

LXIX. » Mon Fils, lui répondit-elle, puiſque
» vous me preſſez avec tant d'inſtances de vous
» dire la vérité, je vais vous la déclarer ſans le
» moindre déguiſement. La troiſieme nuit après
» mon mariage avec Ariſton, un ſpectre, qui lui
» reſſembloit, vint me trouver. Lorſqu'il eut cou-
» ché avec moi, il me mit ſur la tête les cou-
» ronnes qu'il portoit, & ſe retira. Ariſton entre
» enſuite, & ayant vu ces couronnes, il me de-
» manda qui me les avoit données. Je lui répon-
» dis que c'étoit lui. Il le nia; mais j'aſſurai ce
» fait avec ſerment, & je lui dis qu'il étoit indé-
» cent à lui de le nier; qu'il étoit venu peu aupa-
» ravant, & qu'après avoir couché avec moi, il
» m'avoit donné ces couronnes. Quand il me vit
» ſoutenir ce fait avec ſerment, il reconnut qu'il
» y avoit-là quelque choſe de divin. D'un côté,

(*a*) Le grec porte: *un Anier.*

» il parut que ces couronnes avoient été prises de
» la chapelle du Héros (95) Astrabacus, qui est
» près de la porte de la cour (96) du palais ; d'un
» autre, les Devins répondirent que c'étoit ce
» Héros qui étoit venu lui-même me trouver.
» Voilà, mon Fils, tout ce que vous désiriez sa-
» voir. Le Héros Astrabacus est votre Pere, &
» vous êtes son Fils, ou celui d'Ariston ; car je
» vous conçus cette nuit. Vos ennemis insistent
» principalement sur ce qu'Ariston, ayant reçu
» la nouvelle de votre naissance, dit lui-même,
» en présence de plusieurs personnes, que vous
» n'étiez pas son fils, parce que le terme de dix
» mois n'étoit pas encore passé ; mais cette parole
» lui échappa, parce qu'il n'étoit pas instruit à cet
» égard ; car les femmes accouchent à neuf mois,
» à sept, & ne vont pas toutes jusqu'à la fin du
» dixieme (*a*) mois. Quant à moi, mon Fils, je
» vous mis au monde au bout de sept mois ; &
« Ariston reconnut lui-même peu de tems après
» son imprudence. N'ajoutez donc point foi aux
» autres propos qu'on tient sur votre naissance. Je
» vous ai dit la vérité entiere : puisse la femme de
» Léotychides, puissent celles des gens qui tien-
» nent un tel langage, donner à leurs maris des
» enfans de Muletier (*b*) » !

(*a*) *Voyez* ci-dessus, §. 63. note 84.

(*b*) Cela fait allusion à ce qui est dit, §. 68.

LXX. Démarate ayant appris ce qu'il vouloit ſavoir, ſe munit de proviſions pour un voyage, & partit pour l'Elide, ſous prétexte d'aller conſulter l'Oracle de Delphes. Sur un ſoupçon qu'il avoit deſſein de prendre la fuite, les Lacédémoniens le pourſuivirent; mais il les prévint, & paſſa d'Elide dans l'Iſle de Zacynthe. Les Lacédémoniens y paſſerent après lui, enleverent ſes eſclaves, & voulurent (97) ſe ſaiſir de ſa perſonne; mais les Zacynthiens n'ayant pas voulu le livrer entre leurs mains, il ſe retira en Aſie auprès du Roi Darius. Ce Prince le reçut magnifiquement, & lui donna des (*a*) terres & des villes. Ce fut ainſi que Démarate ſe retira en Aſie, après avoir éprouvé un tel ſort. Il s'étoit ſouvent diſtingué parmi ſes concitoyens, par ſes actions & par ſa prudence, & ſurtout par le prix de la courſe du char à quatre chevaux, qu'il remporta aux jeux Olympiques, honneur qu'il ne partagea avec aucun autre (98) Roi de Sparte.

LXXI. Démarate ayant été dépoſé, Léotychides, fils de Ménarès, lui ſuccéda. Zeuxidamus, que quelques Spartiates appelloient (*b*) Cyniſcus, étoit fils de celui-ci. Il ne régna point à Sparte, & mourut avant ſon pere, laiſſant un fils nommé Archidamus. Cette perte engagea Léotychides à ſe

(*a*) *Voyez* Livre VII. §. 104. note 139.

(*b*) Petit chien.

remarier : il épousa Eurydamé, sœur de Ménius, & fille de Diactorides. Il n'en eut point d'enfans mâles ; mais une fille nommée Lampito, qu'épousa de son consentement Archidamus, fils de Zeuxidamus.

LXXII. Léotychides ne passa pas non plus sa vieillesse à Sparte, & Démarate fut en quelque sorte vengé, comme je vais le dire. Il commandoit en Thessalie l'armée de Lacédémone, & il lui étoit aisé de se rendre maître de tout le pays ; mais il accepta une grande somme d'argent, & fut pris sur le fait dans le camp même assis sur un sac (99) d'argent. Ayant été déféré en justice, il fut banni de Sparte, & sa maison rasée. Il se retira à Tégée, où il mourut ; mais ces choses n'arriverent que long-tems après.

LXXIII. Cléomenes (a) ayant réussi dans son entreprise contre Démarate, prit aussi-tôt avec lui Léotychides, & alla attaquer les Eginetes, contre lesquels il étoit violemment irrité, à cause de l'insulte qu'ils lui avoient faite. Les Eginetes voyant les deux Rois venir contr'eux, ne crurent pas devoir faire une plus longue résistance. On en choisit dix des plus distingués par leur naissance & par leurs richesses, & entr'autres Crios, fils de Polycrite, & Casambus, fils d'Aristocrates, qui avoient le

(a) Hérodote reprend ici la narration qu'il avoit interrompue, §. 50.

plus d'autorité dans l'Isle, & on les mena dans l'Attique, où ils furent mis en dépôt entre les mains des Athéniens, leurs plus grands ennemis.

LXXIV. Après cette expédition, Cléomenes s'étant apperçu que ses intrigues contre Démarate étoient découvertes, redouta la colere des Spartiates, & pour se soustraire à leur jugement, il se retira secrétement en Thessalie. De-là il vint en Arcadie, où il chercha à exciter des troubles, animant les Arcadiens contre Sparte; & entr'autres sermens qu'il exigea d'eux, il leur fit promettre (100) de le suivre par-tout où il voudroit les mener. Il désiroit ardemment conduire les principaux du pays à la ville de Nonacris, pour les y faire jurer par les eaux du (101) Styx, que l'on dit être en cette ville d'Arcadie. Cette eau est en petite quantité, & coule goutte à goutte d'un rocher dans un (102) vallon, environné de tous côtés d'une muraille. Nonacris, où se trouve cette fontaine, est une ville d'Arcadie près de Phénée.

LXXV. Les intrigues de Cléomenes étant venues à la connoissance des Lacédémoniens, la crainte le leur fit rappeller à Sparte aux mêmes conditions qu'il étoit monté sur le Trône auparavant. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'il tomba dans une phrénésie, mal dont il avoit déjà eu précédemment quelques légeres attaques. En effet, s'il rencontroit un Spartiate en son chemin, il le frappoit au visage de son sceptre. Ses parens, témoins de ses

extravagances, le firent lier dans des entraves de bois. Mais un jour, ſe voyant ſeul avec un Garde, il lui demanda un couteau : celui-ci le lui refuſa d'abord ; mais d'autant plus intimidé par ſes menaces, que c'étoit un (103) Hilote, il lui en donna un. Cléomenes ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il commença à ſe déchirer les jambes dans toute leur longueur, & à en couper les chairs. Des jambes il paſſa aux cuiſſes, des cuiſſes aux hanches, aux côtés ; enfin, étant parvenu au ventre, il ſe le découpa, & mourut de la ſorte. La plupart des Grecs prétendent que ce fut (103*) un châtiment de ce qu'il avoit engagé la Pythie à prononcer contre Démarate. Les Athéniens aſſurent, au contraire, que ce fut en punition de ce qu'étant entré ſur le territoire d'Eleuſis, il avoit coupé le bois (104) conſacré aux Déeſſes ; mais ils ſont les ſeuls de ce ſentiment. Les Argiens diſent, de leur côté, que ce fut parce qu'ayant fait arracher du bois (105) conſacré à Argos, les Argiens qui s'y étoient réfugiés après la bataille, il les avoit fait paſſer au fil de l'épée, & parce que, ſans aucun égard pour les choſes ſaintes, il y avoit fait mettre le feu.

LXXVI. Cléomenes étant un jour allé conſulter l'Oracle de Delphes, la Pythie lui avoit répondu qu'il prendroit Argos. Il ſe mit à la tête des Spartiates, & les mena ſur les bords du fleuve Eraſinus, qui coule, à ce qu'on prétend, du lac Stymphale ; car on aſſure que ce lac, après avoir diſparu

dans un gouffre où il s'eſt précipité, reparoît dans le territoire d'Argos, & depuis cet endroit les Argiens l'appellent Eraſinus. Lorſque Cléomenes fut arrivé ſur les bords de ce fleuve, il lui fit des ſacrifices; mais comme les entrailles des victimes ne lui annonçoient rien de favorable en cas qu'il le traversât, il dit qu'il ſavoit gré à Eraſinus de ne pas trahir ſes concitoyens; mais que les Argiens n'auroient pas pour cela ſujet de ſe réjouir. Auſſitôt il fit rebrouſſer chemin à ſon armée, & la mena à Thyrée, où il immola un taureau à la mer; après quoi il la fit (105*) embarquer, & la conduiſit dans la Tirynthie & la Nauplie.

LXXVII. Auſſitôt que les Argiens en eurent connoiſſance, ils ſe porterent en forces ſur le bord de la mer. Lorſqu'ils furent près de Tiryns & dans la partie de ſon territoire où eſt (106) Sépia, ils aſſirent leur camp vis-à-vis des Lacédémoniens, & à une très-petite diſtance de leur armée. Ils ne craignoient pas une bataille dans un lieu découvert, mais la ſurpriſe & les embûches, & c'étoit le ſens de la réponſe que la Pythie leur avoit rendue en commun à eux & aux (*a*) Miléſiens. Elle étoit conçue en ces termes : « Lorſque la femelle (107) » victorieuſe aura repouſſé le mâle, & qu'elle ſe » ſera acquis de la gloire parmi les Argiens, alors

(*a*) La premiere partie de cet Oracle, qui concernoit les Miléſiens, ſe trouve ci-deſſus, §. 19.

» grand nombre d'Argienes ſe déchireront le vi-
» ſage ; de ſorte qu'un jour les races futures di-
» ront : un ſerpent effroyable, dont le corps fai-
» ſoit trois replis, a été tué à coups de pique ».

Le concours de toutes ces circonſtances inſpiroit de la frayeur aux Argiens. Ils réſolurent par cette raiſon de régler leurs mouvemens ſur le Héraut des ennemis. Cette réſolution priſe, toutes les fois que le Héraut de Sparte ſignifioit un ordre aux Lacédémoniens, ils exécutoient de leur côté la même choſe.

LXXVIII. Cléomenes, ayant remarqué que les Argiens ſe régloient ſur le Héraut de Sparte, ordonna à ſes troupes de prendre les armes, quand le Héraut leur donneroit le ſignal du repas, & d'aller droit à eux. Les Lacédémoniens éxécuterent cet ordre, & fondirent ſur les Argiens tandis qu'ils ſe repoſoient, ſuivant le ſignal du Héraut. Il y en eut beaucoup de tués ; mais ils ſe réfugierent en beaucoup plus grand nombre dans le bois conſacré à Argos, où ils furent auſſi-tôt inveſtis.

LXXIX. Voici de quelle maniere Cléomenes ſe conduiſit après cela. Ayant appris par des transfuges qu'il avoit dans ſon camp, les noms de ceux qui étoient renfermés dans le lieu ſacré, il envoya un Héraut, qui les appella chacun par ſon nom, & leur dit qu'il avoit leur rançon. Or la rançon eſt fixée par les Péloponnéſiens à deux mines par priſonnier. Environ cinquante Argiens ſortirent

à la voix du Héraut, & Cléomenes les fit massacrer. L'épaisseur du bois ne permettant pas de voir ce qui se passoit au-dehors, ces meurtres échapperent à la connoissance de ceux qui s'y étoient retirés, du moins jusqu'à ce qu'un d'entr'eux étant monté sur un arbre, vit la maniere dont on les avoit traités. Depuis ce moment, on eut beau les appeller, ils ne voulurent plus sortir.

LXXX. Alors Cléomenes ordonna à tous les Hilotes d'entasser des matieres combustibles autour du bois sacré; & dès qu'ils eurent obéi, il y fit mettre le feu. Tandis qu'il brûloit, il demanda à un transfuge à quel Dieu ce bois étoit consacré. Celui-ci lui répondit que c'étoit à Argos. A ces mots, il s'écria, en poussant un grand soupir: « O Apollon, vous m'avez bien trompé par votre » réponse, en me disant que je prendrois Argos (*a*). » Je conjecture que l'Oracle est accompli ».

LXXXI. Cléomenes permit ensuite à la plus grande partie de ses troupes de retourner à Sparte, & ne gardant avec lui que mille hommes des plus braves, il alla à Héræum (*b*) pour y faire un sacrifice. Comme il se disposoit à l'offrir lui-même sur l'autel, le Prêtre lui dit qu'il n'étoit pas permis à un étranger de sacrifier en ce Temple, & le lui dé-

(*a*) Le Héros Argus s'appelle en grec *Argos*. Cette équivoque avoit trompé Cléomenes.

(*b*) C'étoit un Temple de Junon. Cette Déesse s'appelloit en grec Ἥρα, & son Temple Ἡραῖον.

fendit en conſéquence. Mais Cléomenes ordonna aux Hilotes d'éloigner le Prêtre de l'autel, & de le battre de verges ; après quoi il ſacrifia lui-même, & le ſacrifice fini, il s'en retourna à Sparte.

LXXXII. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que ſes ennemis lui intenterent une affaire devant les Ephores, & l'accuſerent de ne s'être point emparé d'Argos, dont la priſe étoit facile, parce qu'il s'étoit laiſſé corrompre. Je ne puis dire avec certitude, ſi ce qu'il avança dans ſa défenſe étoit vrai ou faux. Quoi qu'il en ſoit, il répondit qu'il avoit cru l'Oracle accompli par la priſe du bois conſacré à Argos, & qu'ainſi il ne devoit rien tenter contre la ville, qu'il n'eût (108) du moins appris par les ſacrifices, ſi le Dieu la lui livreroit, ou s'il s'oppoſeroit à ſon entrepriſe : que les ſacrifices dans l'Héræum (*a*) ayant été favorables, il étoit ſorti une flamme de la poitrine de la ſtatue : qu'il avoit connu à ces marques certaines, qu'il ne prendroit point la ville d'Argos ; car ſi cette flamme fût ſortie de la tête de la ſtatue, il l'auroit priſe d'aſſaut, au lieu qu'étant ſortie de la poitrine, il étoit clair qu'il avoit fait tout ce que le Dieu vouloit qu'il fît. Cette défenſe parut aux Spartiates ſi plauſible & ſi vraiſemblable, qu'il fut abſous à la très-grande pluralité des voix.

(*a*) Temple de Junon. *Voyez* Heræum 1. dans l'Index géographique.

LXXXIII.

LXXXIII. La ville d'Argos fut tellement dépeuplée par cette défaite, que les eſclaves prirent en main (109) le timon de l'Etat, & remplirent les différentes magiſtratures, juſqu'à ce que les enfans de ceux qui avoient perdu la vie étant parvenus à l'âge de (110) puberté, remirent la ville en leur puiſſance & les chaſſerent. Les eſclaves ſe voyant chaſſés, s'emparerent de Tiryns après une bataille. La concorde fut quelque tems rétablie entr'eux & leurs maîtres; mais dans la ſuite un Devin, nommé Cléandre, de Phigalia en Arcadie, leur perſuada d'attaquer leurs maîtres; cela occaſionna une guerre très-longue, & qui ne fut terminée que par les avantages que remporterent enfin & avec beaucoup de peine les Argiens.

LXXXIV. Les Argiens prétendent que ce fut la cauſe pour laquelle Cléomenes perdit la raiſon, & périt miſérablement. Mais les Spartiates aſſurent eux-mêmes que ſa fureur ne vint pas des Dieux, mais de l'abus du vin auquel il s'étoit accoutumé en fréquentant des Scythes.

Les Scythes Nomades perſiſtant dans le deſſein de ſe venger de l'invaſion de Darius, envoyerent des Ambaſſadeurs à Sparte pour contracter alliance avec les Lacédémoniens. Il fut convenu entr'eux que les Scythes tâcheroient de pénétrer du côté du Phaſe dans la Médie, & que les Spartiates partiroient d'Epheſe, ſe rendroient dans l'Aſie (111) ſupérieure, & que les deux armées ſe joindroient

au même endroit. Les Lacédémoniens disent que Cléomenes eut avec les Scythes, qui étoient venus à Sparte pour cette négociation, une très-grande liaison & même plus intime qu'il ne convenoit, & qu'il contracta avec eux l'habitude de boire du vin pur. Telle fut, selon les Spartiates, la cause qui le rendit furieux; ils ajoutent que depuis ce temps, quand ils veulent boire du vin pur, ils se disent l'un à l'autre, imitons les Scythes. C'est ainsi que les Spartiates parlent de la phrénésie de Cléomenes; mais je pense qu'elle fut un effet de la colere (*a*) des Dieux qui vouloient venger Démarate (*b*).

LXXXV. Les Eginetes n'eurent pas plutôt appris la mort de Cléomenes, qu'ils envoyerent à Sparte des Députés, pour accuser Léotychides au sujet de la détention de leurs ôtages à Athenes. Les Juges s'étant assemblés, déciderent que les Eginetes avoient été traités indignement par Léotychides, & le condamnerent à être remis entre leurs mains, pour qu'ils l'emmenassent en Egine en la place des hommes qu'on leur retenoit à Athenes. Les Eginetes se disposoient à exécuter cet Arrêt, lorsque Théasides, fils de Léoprépès, citoyen distingué de Sparte, leur parla en ces termes:

(*a*) On reconnoît ici le superstitieux.

(*b*) Mot à mot: *mais il me semble qu'il a payé cette peine à Démarate.*

« Que (112) voulez-vous faire, Eginetes ? Allez-
» vous donc emmener le Roi de Sparte que vous
» ont livré ſes concitoyens ? Si les Spartiates ont
» dans leur colere prononcé un tel jugement, ne
» craignez-vous pas, ſi vous le mettez à exécution,
» qu'ils n'entrent quelque jour dans votre pays,
» & qu'ils ne le détruiſent entiérement ? ». Là-deſſus les Eginetes ſe déſiſterent de leur entrepriſe (*a*) ; mais ce fut à condition que Léotychides les (113) ſuivroit à Athenes pour ſe faire rendre leurs citoyens.

LXXXVI. Ce Prince, étant arrivé à Athenes, redemanda les ôtages qu'il y avoit mis en dépôt. Les Athéniens qui ne vouloient pas les remettre, temporiſoient, ſous prétexte que les deux Rois les leur ayant confiés, il n'étoit pas juſte de les rendre à l'un en l'abſence de l'autre. Sur ce refus, Léotychides leur parla en ces termes : « Athéniens, pre-
» nez le parti que vous voudrez. Si vous rendez
» les ôtages, vous ferez une choſe juſte ; & ſi vous
» ne les remettez pas, vous commettrez une in-
» juſtice ; mais je veux vous raconter un fait arrivé
» à Sparte au ſujet d'un dépôt.

» Nous diſons, nous autres Spartiates, que la
» troiſieme génération avant moi, Glaucus (114),
» fils d'Epicydes, s'étoit diſtingué à Lacédémone
» par mille vertus, & qu'il s'étoit fait par ſa juſtice

(*a*) Dans le grec : *de l'emmener.*

» une plus grande réputation qu'aucun autre citoyen
» de cette ville. Mais voici, ajoutons-nous, ce qui
» lui arriva dans un tems (115) convenable. Il vint
» à Sparte un Miléſien pour conférer avec lui ſur
» une propoſition qu'il vouloit lui faire. Je ſuis
» de Milet, lui dit-il, & je viens pour goûter les
» fruits de votre juſtice, dont la renommée eſt
» auſſi répandue en Ionie que dans le reſte de la
» Grece. Les réflexions que j'ai faites ſur l'état
» précaire de l'Ionie, toujours expoſée à des dan-
» gers, ſur la tranquillité & la ſûreté du Péloponn-
» neſe, & ſur l'inſtabilité des fortunes de mon
» pays, qu'on ne voit jamais entre les mains des
» mêmes perſonnes, m'ont fait prendre la réſolu-
» tion de convertir en argent la moitié de tous mes
» biens, & de le dépoſer entre vos mains, per-
» ſuadé qu'il y ſera en ſûreté. Chargez-vous donc
» de cet argent, & gardez en même tems ces
» marques-ci; vous le remettrez à celui qui
» vous les repréſentera. Ainſi parla le Miléſien,
» & Glaucus reçut le dépôt à cette condition.

» Long-tems après, les enfans de celui qui avoit
» mis cet argent en dépôt, étant venus trouver à
» Sparte Glaucus, & lui ayant fait voir les mar-
» ques, ils lui redemanderent la ſomme que lui
» avoit remis leur pere. Glaucus tâcha d'éluder la de-
» mande par ſa réponſe. Je ne me ſouviens point de
» cette affaire, leur dit-il, & je ne me la rappelle
» en aucune maniere. Si cependant elle me revient,

» je ferai tout ce qui ſera juſte. Si j'ai reçu, il con-
» vient de rendre; mais ſi du moins je n'ai rien
» reçu du tout (116), je me ſervirai contre vous
» des loix des Grecs. Je remets donc la déciſion
» de cette affaire au quatrieme mois, à compter
» de ce jour.

» Les Miléſiens s'en retournerent chez eux d'au-
» tant plus affligés, qu'ils croyoient leur argent
» perdu. Cependant Glaucus alla à Delphes con-
» ſulter l'Oracle, & demanda au Dieu s'il lui
» étoit (117) permis de s'emparer de cet argent
» par un ſerment. Glaucus, fils d'Épicydes, lui
» répondit la Pythie, la victoire que tu rempor-
» teras, par un ſerment, & les richeſſes qui en
» ſeront le prix, auront ſur le champ pour toi quel-
» que choſe (117*) d'agréable. Jure, puiſque la
» mort n'a nul égard pour celui qui garde la foi:
» mais le ſerment (118) a un fils ſans nom, ſans
» mains & ſans pieds, qui d'un vol rapide fond
» ſur celui qui manque à ſes engagemens, & ne
» le quitte point qu'il ne l'ait détruit, lui, ſa mai-
» ſon, & ſa (119) race entiere: au lieu qu'on voit
» proſpérer les deſcendans de celui qui a religieu-
» ſement obſervé ſa parole.

» Glaucus, touché de cette réponſe, pria le
» Dieu de lui pardonner (120) ce qu'il avoit dit.
» Mais la Pythie l'aſſura qu'il n'y avoit point de
» différence entre agir & tenter les Dieux. Alors

» Glaucus envoya chercher les Miléſiens, & leur
» rendit le dépôt (121).

» Voici maintenant, Athéniens, le but que je
» me ſuis propoſé en vous racontant cette hiſtoire.
» Il ne ſubſiſte plus actuellement à Sparte ni deſ-
» cendant de Glaucus, ni aucune maiſon qu'on
» croie lui avoir appartenu. Cette (122) race eſt
» éteinte juſques dans ſes derniers rejettons, & ſes
» maiſons ont été détruites juſques dans les fon-
» demens; tant il eſt avantageux de n'enviſager
» un dépôt que comme un effet qu'il faut rendre
» à celui qui l'a confié ».

Ainſi parla Léotychides; mais ne remarquant dans les Athéniens, même après ſon hiſtoire, aucune diſpoſition à lui accorder ſa demande, il ſe retira.

LXXXVII. Voici comment en agirent les Eginetes, avant qu'ils euſſent reçu la punition des premieres inſultes qu'ils avoient faites aux Athéniens, dans la vue d'obliger les Thébains. Irrités contre les Athéniens, dont ils croyoient avoir ſujet de ſe plaindre, ils ſe diſpoſerent à s'en venger. S'étant mis en embuſcade, ils enleverent le (123) Théoris, vaiſſeau Athénien à cinq rangs de rames, qui étoit à Sunium, & mirent aux fers les citoyens les plus diſtingués d'Athenes, qui montoient ce vaiſſeau. Les Athéniens, outrés d'une telle violence, ne différerent plus à prendre toutes ſortes de meſures pour les punir.

LXXXVIII. Nicodrome, fils de Cnœthus, homme de distinction à Egine, mécontent de ses compatriotes, s'étoit d'abord banni (124) lui-même de sa patrie; mais ayant appris en ce tems que les Athéniens étoient disposés à faire beaucoup de mal aux Eginetes, il leur promit de leur livrer Egine, & convint avec eux qu'il tenteroit son entreprise un certain jour, & qu'ils viendroient à son secours ce jour-là même. Nicodrome s'empara, suivant l'accord fait entr'eux, de cette partie d'Egine qu'on appelle la vieille ville.

LXXXIX. Mais les Athéniens n'arriverent pas au tems marqué, parce que leur flotte n'étoit pas assez forte pour livrer bataille à celle des Eginetes, & l'entreprise échoua pendant qu'ils prioient les Corinthiens de leur (125) prêter des vaisseaux. Les Corinthiens, qui étoient alors liés avec eux de l'amitié la plus étroite, se rendirent à leurs prieres, & leur donnerent (126) vingt vaisseaux, moyenant cinq (127) drachmes par vaisseau; car la loi leur défendoit de les fournir gratuitement. Avec ce renfort, la flotte Athéniene alloit à soixante & dix vaisseaux en tout. Les Athéniens les monterent aussi-tôt, & firent voile du côté d'Egine; mais ils arriverent le lendemain du jour convenu.

XC. Ce contre-temps de la part des Athéniens força Nicodrome à s'enfuir d'Egine sur une barque avec quelques Eginetes de son parti. On leur assigna Sunium pour le lieu de leur retraite, & de-là

ils faiſoient des incurſions dans l'Iſle, & la (128) mettoient au pillage; mais cela n'arriva que dans la ſuite.

XCI. Les (*a*) riches ayant eu à Egine l'avantage ſur le peuple qui s'étoit ſoulevé avec Nicodrome, ils envoyerent au ſupplice ceux qui tomberent entre leurs mains. Mais ils commirent en cette occaſion un ſacrilege qu'ils ne purent jamais trouver moyen d'expier par aucun ſacrifice, & ils furent chaſſés de l'Iſle avant que d'avoir appaiſé la colere de la Déeſſe (*b*). Comme on conduiſoit au ſupplice ſept cens hommes du peuple, qui avoient été faits priſonniers, un d'entr'eux s'échappa des liens qui le retenoient, & ſe réfugia dans le veſtibule de (129) Cérès Theſmophore (*c*). Il ſaiſit le marteau de la porte, & s'y tint (130) fortement attaché. Les exécuteurs firent tous leurs efforts pour lui faire lâcher priſe; mais n'ayant pu réuſſir, ils lui couperent les mains, qui reſterent attachées à la poignée de la porte, & le menerent en cet état au ſupplice.

XCII. Ce fut ainſi que les Eginetes traiterent les rebelles. Ils furent enſuite attaqués par les Athéniens avec ſoixante & dix vaiſſeaux; ayant été vaincus, ils implorerent le ſecours des Argiens, à qui ils s'étoient adreſſés précédemment. Mais ceux-ci

(*a*) Dans le grec : *les gros.*
(*b*) Cérès.
(*c*) Légiſlatrice.

ne voulurent plus leur en donner. Ils se plaignirent de ce que les vaisseaux d'Egine, que Cléomenes avoit (130*) enlevés par force, étoient abordés aux côtes de l'Argolide, que leurs troupes étoient descendues à terre avec celles des Lacédémoniens, & que des vaisseaux de Sicyone s'étoient joints aux leurs dans cette même invasion. Les Argiens avoient condamné les Eginetes & les Sicyoniens à une amende de mille talens, c'est-à-dire, à cinq cens pour chacun de ces deux peuples. Les Sicyoniens étoient convenus de leur tort, & moyenant cent talens, les Argiens leur avoient remis le reste de l'amende, suivant l'accord fait entr'eux. Mais les Eginetes, qui étoient plus fiers, n'avoient pas même voulu reconnoître leur faute. Aussi quand ils prierent les Argiens de leur donner du secours, l'Etat ne leur en accorda point en son nom; mais mille volontaires passerent à leur service. Ils avoient à leur tête Eurybates, qui s'étoit exercé (131) au Pentathle. Ils furent défaits en Egine par les Athéniens, & périrent pour la plupart avec leur Commandant. Comme il s'étoit exercé aux combats d'homme à homme, il tua trois ennemis dans autant de combats; mais il périt dans le quatrieme de la main de Sophanès de (*a*) Décélée.

XCIII. La flotte d'Egine, profitant du désordre

(*a*) *Voyez* Liv. IX. §. 74. & Pausan. Attic. sive Lib. I. cap. 29. page 71.

de celle des Athéniens pour l'attaquer, remporta la victoire, & prit quatre vaiſſeaux avec les troupes qui les montoient.

XCIV. Tandis que ces deux peuples ſe faiſoient ainſi la guerre, Darius oublioit d'autant moins l'inſulte des Athéniens, qu'un de ſes Officiers (*a*) la lui rappelloit continuellement, & que les Piſiſtratides ne ceſſoient de l'aſſiéger de leurs calomnies. Ce Prince, qui déſiroit ſubjuguer tous les peuples de Grece qui lui avoient refuſé la terre & l'eau, ſaiſit ce prétexte. Il ôta le commandement de l'armée à Mardonius, qui n'avoit pas été heureux ſur mer, le donna à (132) Datis, Mede d'extraction, & à ſon neveu Artaphernes, fils d'Artaphernes (*b*), & les envoya contre Athenes & Érétrie, avec ordre d'en réduire tous les habitans en eſclavage, & de les lui amener.

XCV. Ces deux Généraux n'eurent pas plutôt été nommés, qu'ils prirent congé du Roi, & ſe mirent en marche. Etant arrivés en Cilicie avec une nombreuſe armée de terre bien pourvue de tout, ils camperent dans la plaine Aléiene. Tandis qu'ils y étoient, ils furent joints par toute l'armée navale, dont chaque nation (*c*) avoit reçu ordre de

(*a*) *Voyez* Livre V. §. 105.

(*b*) Artaphernes, Gouverneur de Sardes, étoit frere de Darius, Liv. V. §. 25, 30, 73, &c.

(*c*) C'étoient ſeulement les peuples des Provinces maritimes, comme on le voit par le §. 48.

fournir sa part. Les vaisseaux de transport pour la cavalerie, que Darius avoit commandés l'année précédente aux peuples qui lui payoient tribut, se rendirent aussi au même endroit, & l'on y fit embarquer les chevaux. L'armée de terre s'embarqua aussi, & se rendit en Ionie, avec six cens triremes. De-là les Perses ne voguerent pas droit vers l'Hellespont & la Thrace en (133) côtoyant le continent; mais ils partirent de (134) Samos, & prirent par la mer Icariene à travers les Isles, afin d'éviter à mon avis le mont Athos, que la perte considérable qu'ils avoient essuyée l'année précédente en voulant le doubler, leur faisoit beaucoup redouter. D'ailleurs, la ville de Naxos, dont auparavant ils n'avoient pu se rendre maîtres, les forçoit à prendre cette route.

XCVI. Au sortir de la mer Icariene, on aborda à Naxos. Le souvenir (135) de l'affront que les Perses avoient reçu précédemment devant cette place, leur faisoit désirer ardemment de l'attaquer la premiere. Les Naxiens s'enfuirent dans les montagnes, sans les attendre; mais les Perses mirent le feu aux temples & à la ville; & après avoir réduit en esclavage tous ceux qui tomberent entre leurs mains, ils se remirent en mer pour aller aux autres Isles.

XCVII. Sur ces entrefaites, les Déliens s'enfuirent aussi de leur Isle, & se réfugierent à Ténos. Les Perses prirent la route de Délos; mais Datis,

dont le vaiſſeau devançoit la flotte, leur défendit d'y aborder, & leur ordonna de ſe rendre à l'Iſle de Rhénée, qui eſt au-delà. Quand il eut appris le lieu de la retraite des Déliens, il leur envoya un Héraut, qui leur parla ainſi en ſon nom : « Hommes ſacrés, pourquoi fuyez-vous ? Pour-» quoi concevoir de moi une opinion peu favora-» ble ? Je ſuis (136) diſpoſé de moi-même à épar-» gner le pays qui a vu naître Apollon & Dia-» ne (a), & à ne faire (137) aucun mal à ſes habi-» tans ; & d'ailleurs, j'en ai l'ordre du Roi. Re-» tournez donc dans vos maiſons, & cultivez vos » terres en paix ». Tel eſt le diſcours que tint de ſa part le Héraut aux Déliens. Il fit enſuite brûler trois cens talens d'encens qu'il avoit fait entaſſer ſur l'autel.

XCVIII. Cela fait, Datis s'avança d'abord avec l'armée navale vers Erétrie, accompagné des Ioniens & des Eoliens. Quand il fut parti de Délos, cette Iſle trembla, à ce que diſent les Déliens ; & juſqu'à mon tems c'eſt la ſeule fois (138) qu'elle ait jamais tremblé. Mais le Dieu voulut par ce prodige faire connoître aux hommes les maux qui alloient fondre ſur eux ; car la Grece en éprouva plus ſous les trois (139) regnes conſécutifs de Darius, fils d'Hyſtaſpes, de Xerxès, fils de Darius, & d'Artoxerxès, fils de Xerxès, que pendant les

(a) Dans le grec : *où les deux Dieux.....*

vingt (*a*) générations qui ont précédé le premier de ces princes. Ces maux lui ſont venus en partie des Perſes, & en partie des plus puiſſans de ſes peuples (*b*) qui ſe ſont diſputés les armes à la main le commandement ſur le reſte du pays. Il n'eſt donc point contre la vraiſemblance que cette Iſle, qui avoit été juſqu'a ce temps-là immobile, ait alors tremblé. L'Oracle avoit annoncé cet événement » J'ébranlerai auſſi, avoit-il dit, l'Iſle de » Délos, quelqu'immobile qu'elle ſoit ». Darius ſignifie en grec celui qui réprime, Xerxès un guerrier, & Artoxerxès un grand guerrier. On ne ſe tromperoit point, en appellant ainſi ces princes en notre langue.

XCIX. Les Barbares étant partis de Délos, leverent des troupes dans les Iſles où ils aborderent, & y prirent pour ôtages les enfans des inſulaires. Après avoir navigué autour de ces Iſles, ils aborderent à Caryſte (*c*), dont les habitans ne vouloient ni leur donner d'ôtages, ni marcher contre les Érétriens & les Athéniens leurs voiſins. On les aſſiégea, & on ne ceſſa pas de ravager leur territoire, qu'ils ne ſe fuſſent rendus aux Perſes.

(*a*) Il y a dans le grec : *vingt autres générations, celles qui ont été avant Darius.*

(*b*) Il veut parler de la guerre du Péloponneſe, dont il a vu le commencement.

(*c*) Ville d'Eubée.

C. Les Erétriens, ayant eu avis que la flotte des Perſes s'avançoit contr'eux, prierent les Athéniens de leur donner du ſecours. Ceux-ci, bien loin de leur en refuſer, leur envoyerent les quatre mille hommes à qui l'on avoit diſtribué au ſort les terres de ceux qu'on appelloit Hippobotes (*a*), chez les Chalcidiens. Mais les Erétriens n'étoient pas ſinceres; ils faiſoient venir les Athéniens, & n'étoient pas d'accord. Les uns étoient d'avis d'abandonner la ville pour ſe retirer parmi les (140) écueils de l'Eubée; les autres ne conſidérant que leur avantage particulier & les récompenſes qu'ils attendoient des Perſes, ſe préparoient (141) à trahir leur patrie. Eſchines, fils de Nothon, homme de (142) diſtinction parmi les Erétriens, fit part aux Athéniens, à leur arrivée, de l'état où ſe trouvoient les affaires, & les pria de ſe retirer chez eux, afin de n'être pas enveloppés dans une commune ruine avec ceux d'Erétrie. Les Athéniens ſuivirent le conſeil d'Eſchines, & ſe mirent à couvert du danger en paſſant à Orope.

CI. Les Perſes vinrent avec leur flotte ſur les côtes d'Erétrie, vers (143) Tamynes, Chœrées & Ægilies. Dès qu'ils y furent arrivés, ils mirent à terre leur cavalerie, & ſe diſpoſerent à attaquer les ennemis. Les Erétriens avoient réſolu de ne point livrer de combat, & de ne faire aucune ſortie,

(*a*) *Voyez* Liv. V. §. 77. note 177.

mais de s'occuper seulement de la défense des murs, depuis qu'avoit prévalu l'avis de ne point abandonner la ville. L'attaque des murs fut très-vive, & pendant six jours qu'elle dura, il périt beaucoup de monde de part & d'autre. Mais le septieme jour, Euphorbe, fils d'Alcimachus, & Philagrus, fils de Cyneas, tous deux hommes de distinction, livrerent la ville aux Perses. Ceux-ci n'y furent pas plutôt entrés, qu'ils pillerent les Temples, y mirent le feu, afin de se venger de l'incendie de ceux de Sardes, & réduisirent les habitans en esclavage, selon les ordres de Darius.

CII. Ils s'arrêterent quelques jours à Erétrie, après s'en être emparés, & ayant remis à la voile pour se rendre dans l'Attique, ils serrerent (144) de près les Athéniens, pensant (145) les traiter comme ils avoient traité les Erétriens. Hippias, fils de Pisistrate, les fit débarquer à (146) Marathon, le lieu de l'Attique le plus commode pour les évolutions de la cavalerie, & le plus proche d'Erétrie.

CIII. Sur cette nouvelle, les Athéniens se rendirent aussi à Marathon. Ils étoient commandés par dix Généraux ; Miltiades, fils de Cimon & petit-fils de Stésagoras, étoit le dixieme. Cimon s'étoit expatrié pour se soustraire aux desseins pernicieux de Pisistrate, fils d'Hippocrates. Il lui arriva pendant son absence de remporter aux jeux Olympiques (146*) le prix de la course du char à

quatre chevaux ; & quoique cette victoire lui appartînt, il la transféra à Miltiades, ſon frere utérin. L'Olympiade ſuivante, il remporta encore la victoire avec les mêmes chevaux (*a*). Mais il fit proclamer Piſiſtrate en ſa place, & par cette condeſcendance, il ſe réconcilia avec le Tyran, & retourna dans ſa patrie. Il remporta une autre victoire aux jeux Olympiques avec les mêmes chevaux ; mais les enfans de Piſiſtrate, qui ne vivoit plus pour lors, le firent tuer la nuit près du Prytanée, par des aſſaſſins qu'ils envoyerent ſecrétement à ce deſſein. Cimon fut enterré devant la ville, au-delà du chemin qui traverſe (147) Cœlé, & vis-à-vis de lui ſont enterrés ſes chevaux, qui avoient gagné trois fois le prix aux jeux Olympiques. Les chevaux d'Evagoras de Lacédémone (148) avoient eu auſſi le même avantage ; mais il n'y en a point qui aient remporté un plus grand nombre de victoires que ceux de Cimon. Stéſagoras, l'aîné des enfans de Cimon, étoit pour lors (*b*) dans le Cherſoneſe chez Miltiades, ſon oncle paternel ; & le plus jeune, nommé (*c*) Miltiades, du nom de celui qui avoit mené une colonie dans la Cherſoneſe, étoit à Athenes auprès de Cimon ſon pere.

(*a*) Dans le grec : *cavalles*.

(*b*) Dans le tems que ſon pere Cimon fut tué.

(*a*) On a vu ci-deſſus, §. 39, comment Miltiades ſuccéda à ſon frere Stéſagoras.

CIV

CIV. Ce Miltiades, qui étoit alors revenu de la Cherſoneſe, étoit un des Généraux. Il avoit évité deux fois la mort : la premiere, lorſque les Phéniciens le pourſuivirent juſqu'à Imbros, ſe faiſant une affaire capitale de le prendre & de le mener au Roi : la ſeconde, lorſqu'au ſortir de ce péril, & ſe croyant en ſûreté dans ſa patrie, il fut, à ſon arrivée, attaqué par des ennemis, qui l'accuſerent en juſtice de s'être emparé de la Tyrannie dans la Cherſoneſe. Il échappa auſſi à ce danger, & fut élu Général des Athéniens par les ſuffrages du peuple.

CV. Avant de ſortir de la ville, les Généraux envoyerent d'abord à Sparte en qualité de Héraut Phidippides (149), Athénien de naiſſance, & (*a*) Hémérodrome de profeſſion. S'il faut en croire le rapport que fit à ſon retour Phidippides lui-même, Pan lui apparut près du mont (150) Parthénion, au-deſſus de Tégée, l'appella à haute voix par ſon nom, & lui ordonna de demander aux Athéniens pourquoi (151) ils ne lui rendoient aucun culte, à lui qui avoit pour eux de la (152) bienveillance, qui leur avoit déjà été utile en pluſieurs occaſions, & qui le ſeroit encore dans la ſuite. Les Athéniens ajouterent foi au rapport de Phidippides, & lorſqu'ils virent leurs affaires proſpérer, ils bâtirent une chapelle à Pan (153) au-deſſous de la citadelle.

(*a*) Courier de jour.

Depuis cette (*a*) époque, ils ſe rendent ce Dieu propice par des ſacrifices annuels, & par la courſe (154) des flambeaux.

CVI. Ce même Phidippides, que les Généraux Athéniens avoient envoyé à Sparte, & qui raconta à ſon retour que Pan lui étoit apparu, arriva en cette ville le lendemain (155) de ſon départ d'Athenes. Auſſi-tôt il ſe préſenta devant les Magiſtrats & leur dit : » Lacédémoniens, les Athé-» niens vous prient de leur donner du ſecours, » & de ne pas permettre qu'une des plus anciennes » villes de Grece ſoit réduite en eſclavage par » des Barbares. Erétrie a déjà ſubi leur joug, & » la Grece ſe trouve affoiblie par la perte de cette » ville célébre ». Là-deſſus, les Lacédémoniens réſolurent de donner du ſecours aux Athéniens; mais il leur étoit impoſſible de le faire partir ſur le champ, parce qu'ils ne vouloient point enfreindre la loi qui leur défendoit de ſe mettre (156) en marche avant la pleine lune; & l'on n'étoit alors qu'au neuf du mois (*b*).

CVII. Pendant qu'ils attendoient la pleine lune, Hippias, fils de Piſiſtrate, faiſoit aborder les Barbares à Marathon. La nuit précédente, il avoit eu une viſion pendant ſon ſommeil, & s'étoit imaginé qu'il étoit couché avec ſa mere. Ce ſonge (157)

(*a*) Dans le grec : *depuis ce rapport.*

(*b*) Les mois étant lunaires, la pleine lune arrivoit vers le 15.

lui faiſoit conjecturer qu'il retourneroit à Athenes, & qu'après avoir recouvré l'autorité ſouveraine, il mourroit de vieilleſſe en ſon palais. Telles étoient les inductions qu'il tiroit d'après le ſonge qu'il avoit eu. Mais alors il s'acquittoit du devoir de Général; on tranſportoit par ſon ordre les priſonniers d'Erétrie dans l'iſle d'Ægilia, qui étoit de la dépendance des Styréens; il faiſoit placer les vaiſſeaux à la rade de Marathon, à meſure qu'ils abordoient, & rangeoit en bataille les Barbares qui étoient deſcendus à terre. Pendant qu'il étoit occupé de ces fonctions, il lui ſurvint un éternuement & une toux plus forte qu'à l'ordinaire. Comme la plupart de ſes dents étoient ébranlées par l'âge, la violence de la toux lui en fit ſortir une de la bouche, qui tomba ſur le ſable. Ayant donné, mais en vain, tous ſes ſoins pour la retrouver, il dit, en ſoupirant, à ceux qui ſe trouvoient auprès de lui : Cette terre n'eſt pas à nous, & nous ne pourrons point l'aſſujettir; ma dent occupe tout ce qui m'en revenoit. Cet accident lui fit conjecturer que ſon ſonge étoit accompli.

CVIII. Pendant que les Athéniens étoient en ordre de bataille dans un champ conſacré à Hercules, les Platéens vinrent les ſecourir avec toutes leurs forces. Ces Peuples s'étoient donnés aux Athéniens, & ceux-ci avoient déjà eſſuyé bien des travaux à leur ſujet. Voici à quelle occaſion. Les Platéens, accablés par les Thébains, avoient

d'abord voulu ſe mettre ſous la protection de Cléomenes, fils d'Anaxandrides, & des Lacédémoniens, qui ſe trouvoient ſur les lieux. Mais ceux-ci, ſans les accepter, leur dirent: » Nous » ſommes ſi éloignés de vous, que le ſecours que » nous pourrions vous donner ſeroit trop pré- » caire (*a*), & vous ſeriez ſouvent réduits en ſer- » vitude, avant qu'aucun de nous l'eût ſeulement » appris. Nous vous conſeillons donc de vous re- » mettre entre les mains des Athéniens; ils ſont » vos voiſins, & en état, par leur courage, de vous » protéger ». Au reſte, les Lacédémoniens donnoient ce conſeil aux Platéens, moins par bienveillance, que parce qu'ils ſouhaitoient fatiguer les Athéniens, en les mettant aux priſes avec les Béotiens. Les Platéens ſuivirent (158) le conſeil des Lacédémoniens, & tandis qu'on faiſoit à Athenes un ſacrifice aux douze Dieux, ils s'aſſirent près de (159) l'autel en poſture de ſupplians, & ſe donnerent aux Athéniens. Sur cette nouvelle, les Thébains marcherent contre les Platéens, & les Athéniens volerent à leur ſecours. Les deux armées étoient (*b*) ſur le point d'en venir aux mains; mais les Corinthiens ne le ſouffrirent pas; ils accoururent en diligence, les réconcilierent, & réglerent les limites, de l'aveu des deux parties,

(*a*) Dans le grec : *ſeroit froid.*

(*b*) *Voyez* Liv. VII. §. 157. note 216.

à condition que les Thébains laiſſeroient tranquilles ceux d'entre les peuples de Béotie qui ne voudroient pas être mis au rang des Béotiens. Les Corinthiens ſe retirerent chez eux après cette déciſion; les Athéniens en firent autant de leur côté; mais les Béotiens les ayant attaqués dans leur marche, ils fondirent ſur eux, & remporterent la victoire. Ils paſſerent les limites que les Corinthiens avoient fixées au territoire de Platées, & mirent pour bornes entre les Béotiens & les Platéens, l'Aſope même & Hyſies. Les Platéens s'étant donc donnés aux Athéniens de la maniere que nous avons dite, ils vinrent alors à leur ſecours à Marathon.

CIX. Les Généraux Athéniens n'étoient point d'accord; les uns ne vouloient pas qu'on combattît, parce qu'ils étoient trop peu pour livrer bataille aux Medes; les autres le déſiroient, & Miltiades étoit de ce nombre. Les Généraux étoient donc partagés, & le pire des deux avis alloit prendre le deſſus, lorſque Miltiades s'adreſſa au Polémarque. Le (160) Polémarque s'élit par le ſuffrage des fèves; il donne ſa voix le onzieme(*a*), & ſuivant un ancien réglement, elle eſt d'un poids égal à celle des Généraux. Callimaque d'Aphidnes étoit alors revêtu de cette dignité. Miltiades s'adreſſa donc à lui. » Callimaque, lui dit-

(*a*) C'eſt-à-dire, après les dix Généraux.

» il, le ſort d'Athenes eſt actuellement entre vos
» mains : un mot, & la Patrie eſt dans les fers ;
» un mot, & vous lui conſervez ſa liberté, &
» vous acquerrez une gloire immortelle, & telle
» que celle d'Harmodius & d'Ariſtogiton n'en a
» jamais approché. Les Athéniens, en effet, n'ont
» jamais couru un ſi grand danger depuis la fon-
» dation de leur ville. S'ils ſuccombent, livrés à
» Hippias, leur ſupplice eſt réſolu ; s'ils ont l'avan-
» tage, cette ville pourra devenir la premiere
» de la Grece. Mais comment ces choſes peu-
» vent-elles ſe faire ? comment le bonheur ou
» le malheur de la République dépendent-ils ab-
» ſolument de vous ? c'eſt ce que je vais dire
» actuellement. Nous autres Généraux, nous ſom-
» mes partagés de ſentimens ; les uns veulent la
» bataille, les autres ſont d'un avis contraire. Si
» nous ne la donnons point, il eſt à craindre qu'il
» ne s'éleve quelque grand parti qui ébranle le
» courage des Athéniens, & les diſpoſe à épouſer
» les intérêts des Mèdes. Si nous la donnons
» avant que de ſi lâches penſées entrent dans l'eſ-
» prit de quelques-uns d'entre nous, nous pour-
» rons remporter la victoire, ſi les Dieux tiennent
» la balance égale. Ces choſes vous regardent
» donc actuellement, & (*a*) dépendent abſolument

(*a*) *Voyez* Livre I. §. 125. note 286 ; & Livre III. §. 19. note 28.

» de vous. Si vous joignez votre ſuffrage au mien, » la Patrie conſerve ſa liberté, & notre ville » devient la premiere de la Grece. Si vous vous » rangez du parti de ceux qui ne veulent point » de (161) bataille, vous aurez en partage le » contraire des biens dont je viens de vous faire » l'énumération ».

CX. Le Polémarque, gagné par ce diſcours, joignit ſa voix à celle de Miltiades, & la bataille fut arrêtée. Après cela, les Généraux qui avoient été d'avis de combattre, remirent à Miltiades le commandement, quand ce fut leur tour de commander. Il l'accepta; cependant il ne voulut en faire uſage que lorſque ſon tour fut arrivé.

CXI. Quand il fut venu, les Athéniens ſe rangerent en bataille en cet ordre: Callimaque ſe mit à la tête de (162) l'aîle droite, en vertu d'une loi qui ordonne chez les Athéniens, que le Polémarque occupe cette aîle. Après le Polémarque, les Tribus ſe ſuivoient, chacune ſuivant le rang qu'elle tenoit dans l'Etat, & ſans laiſſer d'intervalle entr'elles. Les Platéens étoient les derniers, & à l'aîle gauche. Depuis cette bataille, lorſque les Athéniens offrent des ſacrifices dans les fêtes qu'ils célébrent tous les cinq (163) ans, le Héraut comprend auſſi les Platéens dans les vœux qu'il fait pour la proſpérité des Athéniens. Suivant cet ordre de bataille, le front de l'armée Athéniene ſe trouvoit égal à celui des Medes. Il n'y avoit

au centre qu'un petit nombre de rangs, & de ce côté l'armée étoit très-foible ; mais les deux aîles étoient nombreuſes & fortes.

CXII. L'armée étant (164) rangée en bataille, & les victimes n'annonçant rien que de favorable, dès qu'on eût donné le ſignal, les Athéniens coururent à l'encontre des Barbares, quoiqu'il n'y eût pas moins de (*a*) huit ſtades entre les deux armées. Les Perſes les voyant venir à eux en courant, ſe diſpoſerent à les recevoir. Mais remarquant que malgré leur petit nombre & le défaut de (165) cavalerie, & de gens de trait, ils ſe preſſoient dans leur courſe, ils les prirent pour des inſenſés qui marchoient à une mort certaine. Les Barbares s'en faiſoient cette idée ; mais les Athéniens les ayant joints, leurs rangs ſerrés firent des actions mémorables. Ils ſont, autant que nous avons pu le ſavoir, les premiers de tous les Grecs qui aient été à l'ennemi (166) en courant, qui aient enviſagé ſans effroi l'habillement des Medes, & qui aient ſoutenu la vue de leurs ſoldats, quoique juſqu'alors le ſeul nom de Medes eût inſpiré de la terreur aux Grecs.

CXIII. Après un combat long & opiniâtre, les Perſes & les Saces, qui compoſoient le centre de l'armée ennemie, enfoncerent celui des Athéniens,

(*a*) Il y a grande apparence qu'Hérodote ne veut parler ici que du plus petit ſtade qui eſt d'environ cinquante toiſes.

& profitant de leur avantage, ils pourſuivirent les vaincus du côté des terres. Cependant les Athéniens & les Platéens remporterent (167) la victoire aux deux aîles ; mais laiſſant fuir les Barbares, ils réunirent en un ſeul corps l'une & l'autre aîle, attaquerent les Perſes & les Saces, qui avoient rompu le centre de leur armée, & les battirent. Les Perſes ayant pris la fuite, les Athéniens les pourſuivirent, tuant & taillant en pieces tous ceux qu'ils rencontroient, juſqu'à ce qu'étant arrivés ſur le bord de la mer, ils demanderent du feu, & s'emparerent de quelques vaiſſeaux.

CXIV. Le Polémarque Callimaque (168) fut tué à cette bataille, après des prodiges de valeur. Stéſilée, fils de Thraſylée, l'un des Généraux, y périt auſſi. Cynégire, (169) fils d'Euphorion, ayant ſaiſi un vaiſſeau par la partie élevée (170) de la pouppe, eut la main coupée d'un coup de hache, & fut tué, ainſi que beaucoup d'autres Athéniens de diſtinction.

CXV. Ce fut ainſi que les Athéniens s'emparerent de ſept vaiſſeaux ennemis. Les Barbares ſe retirerent avec le reſte de leur flotte, ſans revirer (171) de bord, & ayant repris les eſclaves d'Erétrie dans l'Iſle où ils les avoient (*a*) laiſſés, ils doublerent le promontoire Sunium, dans le deſſein de prévenir les Athéniens, & d'arriver

(*a*) *Voyez* §. 107.

dans leur ville avant eux. On prétend à Athenes (172) qu'ils conçurent ce projet par l'artifice des Alcméonides, qui, selon les conventions faites avec eux, leur montrerent un (173) bouclier, tandis qu'ils étoient déjà sur leurs vaisseaux.

CXVI. Pendant qu'ils doubloient le cap Sunium, les Athéniens vinrent en toute diligence (174) au secours de leur ville, & prévinrent l'arrivée des Barbares. Ils partirent d'un lieu (175) consacré à Hercules à Marathon, & vinrent camper dans un autre consacré au même Dieu à Cynosarges. Mais les Perses jetterent l'ancre au-dessus de Phalere, qui servoit alors de port aux Athéniens, & après y être restés quelque tems, ils reprirent la route d'Asie.

CXVII. Il périt à la journée de Marathon environ six mille quatre cens hommes du côté des Barbares, & cent quatre-vingt-douze de celui des Athéniens. Telle est (176) au juste la perte des uns & des autres. Il arriva en cette bataille une chose bien étonnante à un Athénien nommé Epizélus (177) fils de Cuphagoras. Pendant qu'il étoit aux prises avec l'ennemi, & qu'il se conduisoit en homme de cœur, il perdit la vue, sans avoir été frappé en aucune partie du corps, ni de près, ni de loin, & depuis ce moment il demeura aveugle le reste de sa vie. On m'a assuré (178) qu'en parlant de cet accident, il disoit qu'il s'imaginoit avoir vu devant lui un grand homme

pesamment armé, dont la barbe ombrageoit tout son bouclier : que ce spectre le passa, & alla tuer celui qui combattoit à ses côtés. Telle est l'histoire que racontoit Epizélus, suivant le récit qu'on m'en a fait.

CXVIII. Datis eut à Mycone, en retournant en Asie avec l'armée, une vision pendant son sommeil; mais on ne dit point ce que c'étoit que cette vision. Dès que le jour parut, il fit faire des perquisitions sur toute la flotte, & ayant trouvé sur un vaisseau Phénicien une statue dorée d'Apollon, il demanda dans quel Temple on l'avoit pillée. Lorsqu'il l'eut appris, il se rendit lui-même sur son vaisseau à Délos, mit en dépôt la statue dans le temple, & enjoignit aux Déliens, qui étoient alors de retour dans leur Isle, de la reporter au (*a*) Délium des Thébains, qui est sur le bord de la mer, vis-à-vis de Chalcis. Cet ordre donné, Datis remit à la voile pour rejoindre sa flotte. Les Déliens ne reporterent point la statue, mais au bout de vingt ans, les Thébains la transporterent eux-mêmes à Délium, en vertu d'un Oracle.

CXIX. Aussi-tôt que Datis & Artaphernes furent abordés en Asie, ils menerent à Suses les (179) esclaves faits à Erétrie. Darius étoit très-

(*a*) Temple d'Apollon dans la ville de Délium. *Voyez* mon Index Géographique.

irrité contre les Erétriens, avant qu'ils eussent été faits prisonniers, parce qu'ils l'avoient attaqué les premiers, sans qu'il leur en eût donné aucun juste sujet. Mais dès qu'on les eut amenés, & qu'il les vit en son pouvoir, il ne leur fit point de mal, & les envoya à (180) Ardericca, Stathme de la Cissie, qui lui appartenoit en propre. Ce Stathme est à deux cens dix stades de (181) Suses, & à quarante du puits qui fournit trois sortes de substances, du bitume, du sel & de l'huile, qu'on puise de la maniere que je vais dire. On a une bascule ou machine propre à tirer de l'eau; on y attache, au lieu de sceau, la moitié d'une outre, qu'on (182) baisse sous ces substances, & avec laquelle on les puise. On les verse ensuite dans un réservoir, & de-là elles se répandent dans un autre où elles prennent trois formes différentes. Le bitume s'épaissit, le sel se cristallise sur le champ, & l'on ramasse l'huile dans des vases. Les Perses appellent cette huile Rhadinacé. Elle est noire & d'une odeur forte. Darius envoya les Erétriens habiter dans ce lieu. Ils l'occupoient encore de mon tems, & ils avoient conservé leur ancienne langue. Tel fut le traitement qu'éprouverent les Erétriens.

CXX. Deux mille Lacédémoniens arriverent à Athenes après la pleine lune. Ils avoient une si grande ardeur de joindre les ennemis, qu'ils ne mirent que trois jours pour aller de Sparte dans

l'Attique. Quoiqu'ils fuſſent arrivés après le combat, ils avoient un tel déſir de voir les Medes, qu'ils ſe tranſporterent à Marathon pour les (*a*) contempler. Ils complimenterent enſuite les Athéniens ſur leur victoire, & s'en retournerent dans leur pays.

CXXI. On fit courir contre les Alcméonides le bruit que, d'intelligence avec les Perſes, ils leur avoient montré un bouclier (*b*), comme s'ils euſſent voulu réduire Athenes ſous le joug des Barbares & celui d'Hippias : j'en ſuis étonné, & je ne puis y ajouter foi. Il paroît en effet qu'ils ont eu plus d'averſion pour les Tyrans que Callias (183), fils de Phénippe & pere d'Hipponicus, ou que du moins elle a été auſſi grande. Or, Callias fut le ſeul homme à Athenes, qui oſât acheter les biens de Piſiſtrate, lorſque la République les fit mettre en vente, après qu'elle l'eût banni, & d'ailleurs il fit bien d'autres choſes qui atteſtoient la haine qu'il lui portoit.

[CXXII. Ce (184) Callias mérite qu'on en parle ſouvent, tant à cauſe de l'ardeur qu'il témoigna pour la liberté de ſa patrie, que parce qu'à Olympie il fut vainqueur à la courſe du cheval, qu'il fut le ſecond au combat du char à

(*a*) L'Hiſtorien veut parler des morts étendus ſur le champ de bataille.

(*b*) *Voyez* §. 115 & la note 173.

quatre chevaux, & qu'ayant été victorieux aux jeux Pythiques, il se distingua en cette occasion de tous les Grecs par sa magnificence. Il le mérite aussi par la conduite qu'il tint avec ses trois filles. Car lorsqu'elles furent en âge d'être mariées, il leur donna une riche dot, permit à chacune de choisir un mari dans toute la nation, & les fit épouser à ceux dont elles avoient fait choix.]

CXXIII. Les Alcméonides ne haïssoient pas moins les Tyrans que ce Callias. Aussi suis-je étonné de cette accusation, & je ne puis croire qu'ils aient (*a*) montré un bouclier aux Perses, eux qui avoient toujours fui les Tyrans, qui avoient forcé par leurs trames les Pisistratides à abandonner la Tyrannie, & qui, par cette conduite, avoient plus contribué, à mon avis, à la liberté de leur Patrie qu'Harmodius & Aristogiton. Ceux-ci en effet, bien loin de faire cesser la Tyrannie des Pisistratides, ne firent, en tuant Hipparque, qu'aigrir de plus en plus les Tyrans: au lieu que les Alcméonides ont évidemment rendu la liberté à leurs concitoyens, si du moins il est vrai qu'ils aient engagé la Pythie, comme je l'ai dit (*b*) précédemment, à ordonner aux Lacédémoniens de remettre Athenes en liberté.

CXXIV. Peut-être trahirent-ils leur Patrie pour

(*a*) *Voyez* §. 115, & la note 172 & §. 121.

(*b*) Liv. V. §. 63, 66.

ſe venger de quelque mécontentement qu'ils avoient reçu du peuple? Mais il n'y avoit perſonne, du moins à Athenes, qui fût plus eſtimé & plus comblé d'honneurs. Il eſt donc contre toute vraiſemblance qu'ils aient montré par ce motif un bouclier aux Perſes. Cependant un bouclier ſervit de ſignal; c'eſt un fait certain, & qu'on ne peut révoquer en doute; mais par qui ce ſignal fût-il donné? je n'en puis rien dire de plus certain que ce qu'on vient de lire.

CXXV. Les Alcméonides ſe ſont toujours diſtingués à Athenes, dès les tems les plus anciens & dès leur premiere (185) origine. Mais ils ont encore tiré un plus grand luſtre d'Alcméon & de Mégaclès après lui. Alcméon, fils de Mégaclès, rendit aux Lydiens que Créſus avoit envoyés pour conſulter l'Oracle de Delphes, tous les ſervices qui dépendoient de lui. Ce Prince, inſtruit de l'accueil qu'il avoit fait à ſes Députés, le manda à Sardes, & lui fit préſent, à ſon arrivée, d'autant d'or qu'il en pourroit emporter en une ſeule fois. Alcméon mit en uſage toute ſon induſtrie, afin de tirer parti d'un tel don. Ayant pris un habit des plus amples & les plus larges brodequins qu'il put trouver, il alla au tréſor, conduit par les Officiers du Prince. Il ſe jeta ſur un tas de paillettes d'or, en entaſſa premierement le long de ſes jambes autant qu'il en pouvoit tenir dans ſes brodequins; il en remplit enſuite toute l'ampleur de ſon habit,

en poudra ſes cheveux, & en ayant mis dans ſa bouche, il ſortit du tréſor, les joues bouffies, le corps boſſu, traînant à peine ſes brodequins, & reſſemblant moins à un homme qu'à toute autre choſe. Créſus ſe mit à rire en le voyant. Non-ſeulement il lui fit préſent de cet or, mais il y ajouta d'autres dons qui n'étoient pas moins conſidérables. Cette maiſon étant ainſi devenue très-riche, Alcméon nourrit (*a*) des chevaux, & fut victorieux à Olympie à la courſe du char (186) à quatre chevaux.

CXXVI. La ſeconde génération après, Cliſthenes, Tyran de Sicyone, éleva encore plus haut cette maiſon, & lui donna parmi les Grecs un éclat qu'elle n'avoit point eu juſqu'alors. Cliſthenes, fils d'Ariſtonymus, petit-fils de Myron, & arriere petit-fils d'Andréas (187), avoit une fille nommée Agariſte, qu'il ne vouloit marier qu'au plus accompli de tous les Grecs. Pendant la célébration des jeux Olympiques, Cliſthenes, qui y avoit été (187*) vainqueur à la courſe du char à quatre chevaux, fit proclamer, que quiconque d'entre les Grecs ſe croiroit digne de devenir ſon gendre, vînt à Sicyone dans ſoixante jours, ou même plutôt, parce qu'il avoit fixé le mariage de ſa fille un an après le ſoixantieme jour commencé.

(*a*) L'Attique étant ſans pâturages, les chevaux y étoient fort chers.

Tous

Tous ceux qui, fiers de leur mérite perſonnel, & de la célébrité de leur ville, aſpiroient à l'honneur d'épouſer Agariſte, ſe rendirent à Sicyone, où les retint Cliſthenes, qui leur avoit fait préparer un ſtade & une paleſtre, dans l'intention de les y éprouver.

CXXVII. Smindyrides, fils d'Hippocrates, y vint d'Italie. Il étoit de Sybaris, ville alors très-floriſſante, & avoit porté le (188) luxe & la molleſſe au plus haut degré. Il y arriva auſſi Damas, de Siris, fils de Samyris, ſurnommé le Sage (*a*). Amphimneſtus, d'Epidamne, fils d'Epiſtrophus, y vint du Golfe Ionien (*b*). On y vit auſſi un Etolien, frere de (189) Titormus (*c*), qui ſurpaſſoit les Grecs par ſa force extraordinaire, & qui, fuyant le commerce des hommes, s'étoit retiré juſqu'à l'extrêmité de l'Etolie. Ce frere de Titormus s'appelloit Malès. Il y vint du Péloponneſe Léocedes, fils de Phidon. Il deſcendoit de Phidon (190), Tyran d'Argos, qui établit les meſures dans le Péloponneſe, & qui, de tous les Grecs ſe conduiſit de la maniere la plus inſolente, en chaſſant (191) les Agonothetes des Eléens, & en réglant lui-même en leur place les jeux Olym-

(*a*) Le grec ajoute : *ceux-là vinrent d'Italie.*

(*b*) Le grec ajoute : *celui-là vint du Golfe Ionien.*

(*c*) Le Manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi, l'appelle Titermus.

piques (*a*) : Amiantus, fils de Lycurgue, de Trapézunte en Arcadie ; Laphanès Azanien, du bourg de Pæos, fils de cet Euphorion qui reçut dans sa maison les Dioscures (192), suivant la tradition des Arcadiens, & qui depuis ce tems-là exerça l'hospitalité envers tous les étrangers, & Onomastus Eléen, fils d'Agæus. Ces quatre vinrent du Péloponnese même. Il s'y rendit d'Athenes Mégaclès, fils de cet Alcméon, qui avoit été à la Cour de Crésus ; Hippoclides, fils de Tisandre, l'homme le plus riche & le mieux fait qu'il y eût à Athenes ; & Lysanias d'Erétrie, ville alors florissante. Ce fut le seul de toute l'Eubée. Il y vint de Thessalie, Diactorides Cranonien, de la maison des (193) Scopades, & Alcon du pays des Molosses. Tel est le nombre de ceux qui recherchèrent Agariste.

CXXVIII. Lorsqu'ils furent arrivés au jour marqué, Clisthenes s'informa d'abord de leur pays & de leur naissance ; puis il les retint un an près de lui, afin d'éprouver pendant ce tems-là leur mérite, leurs (194) inclinations, leurs mœurs & leurs connoissances, dans les entretiens qu'il avoit avec eux en particulier, ou dans les conversations générales, dans les exercices où il engageoit les plus jeunes d'entr'eux, & sur-tout dans les festins où il les invitoit. Il agit de cette maniere, tant qu'ils

(*a*) Le grec ajoute : *il étoit fils de celui-là.*

furent chez lui, & les traita toujours avec magnificence. Mais de tous ces amans, ceux qui étoient venus d'Athenes étoient le plus de son goût, & sur-tout Hippoclides fils de Tisandre, qu'il distinguoit tant à cause de son mérite particulier, que parce que ses ancêtres étoient parens des Cypsélides de Corinthe.

CXXIX. Le jour qu'avoit fixé Clisthenes pour déclarer celui qu'il choisissoit pour gendre, & pour célébrer (195) le mariage; ce jour, dis-je, étant venu, ce Prince immola cent bœufs, & régala non-seulement les amans de sa fille, mais encore tous les Sicyoniens. Le repas fini, les aspirans s'entretinrent de musique à l'envi l'un de l'autre, & de tout ce qui fait le sujet ordinaire des conversations. Pendant qu'on étoit occupé à (196) boire, Hippoclides, sur qui la compagnie avoit les yeux (197) attentifs, dit au joueur de flûte de lui jouer (198) l'Emmélie. Le joueur de flûte obéit, & Hippoclides se mit à danser. Il étoit fort content de sa danse; mais Clisthenes, qui étoit témoin de tout ce qui se passoit, le regardoit (199) d'un œil irrité. Hippoclides s'étant reposé quelque-temps, se fit ensuite apporter une table, sur laquelle il dansa d'abord des danses à la maniere de Lacédémone, ensuite à celle d'Athenes: enfin s'appuyant la tête sur la table, il gesticula avec les jambes comme on gesticule avec les mains. Quoique l'immodestie & l'impudence des deux

premieres danſes euſſent inſpiré de l'averſion à Cliſthenes, & qu'il fût éloigné de le choiſir pour gendre, cependant il ſe retenoit, & ne vouloit point faire d'éclat. Mais ne pouvant plus ſe contenir, quand il le vit geſticuler avec les jambes comme on fait avec les mains : » fils de Tiſandre, » lui dit-il, votre (200) danſe a détruit votre ma» riage. Hippoclides ne s'en ſoucie pas, reprit » l'Athénien ». Cette réponſe a paſſé depuis en proverbe (201).

CXXX. Alors Cliſthenes ayant fait faire ſilence, parla ainſi à l'aſſemblée : » Jeunes aſpirans au ma» riage de ma fille, j'ai pour vous la plus grande » eſtime, & je vous obligerois tous, ſi je le pou» vois. L'on ne me verroit pas en effet par le choix » d'un d'entre vous, exclure tous les autres. Mais » comme je ne puis combler les vœux de tant de » perſonnes, n'ayant qu'une fille à marier, je » donne un talent d'argent à chacun de ceux ſur » qui mon choix ne peut tomber, afin de re» connoître l'honneur qu'il m'a fait en recherchant » mon alliance, & la peine qu'il a priſe en s'ab» ſentant de chez lui. Je fiance ma fille Agariſte, » ſuivant les loix d'Athenes, à Mégaclès, fils » d'Alcméon ». Mégaclès accepta l'alliance, & le mariage fut ratifié par Cliſthenes.

CXXXI. Ce fut ainſi que ce Prince s'y prit pour choiſir un gendre parmi tant de prétendans, & ce fut ainſi que les Alcméonides acquirent en

Grece une ſi grande célébrité. Le premier enfant qu'eut Mégaclès de ce mariage, fut appellé Cliſthenes, du nom de ſon aïeul maternel, le Tyran de Sicyone. Ce fut lui qui fixa à Athenes les tribus, & qui établit le gouvernement démocratique. Il eut enſuite Hippocrates. D'Hippocrates naquit un autre Mégaclès & une autre Agariſte, ainſi nommée d'Agariſte (202) fille de Cliſthenes. Elle épouſa Xanthippe, fils d'Ariphron. Tandis qu'elle étoit enceinte, elle crut en ſonge qu'elle enfantoit un lion, & quelques jours après elle accoucha de Périclès.

CXXXII. La défaite des Perſes à Marathon augmenta la conſidération qu'on avoit déjà à Athenes pour Miltiades. Il demanda au peuple ſoixante-dix vaiſſeaux, des troupes & de l'argent. Il ne leur dit point où il avoit deſſein de porter la guerre, mais il leur promit de les enrichir, s'ils vouloient le ſuivre, & de les mener dans un pays d'où ils rapporteroient ſans peine une quantité prodigieuſe d'or. Flattés de cet eſpoir, les Athéniens lui accorderent les vaiſſeaux qu'il demandoit.

CXXXIII. Miltiades fit voile à Paros avec les troupes qu'on lui donna; il colora ſon expédition du prétexte de punir les Pariens, parce qu'ils avoient accompagné les Perſes à Marathon, & leur avoient fait les premiers la guerre. Mais il y étoit porté par la haine qu'il avoit contr'eux, depuis que Lyſagoras, fils de Tiſias, Parien de

naiſſance, l'avoit voulu rendre odieux au Perſe Hydarnes (*a*). Lorſqu'il fut arrivé à Paros avec ſes troupes, il fit le ſiége de la ville où les Pariens s'étoient renfermés, & leur envoya enſuite demander cent talens par un Héraut, avec menace, en cas de refus, de ne point retirer ſes troupes qu'il ne les eût ſubjugués. Les Pariens, bien loin de ſonger à lui donner de l'argent, ne penſerent qu'à la ſûreté de leur ville, & entr'autres choſes qu'ils imaginerent, ils éleverent pendant la nuit le mur, dans les endroits les plus foibles, une fois plus haut qu'il ne l'étoit anciennement.

CXXXIV. Tous les Grecs ſont juſqu'ici d'accord; mais les Pariens racontent (203) eux ſeuls les événemens ſuivans, comme je vais moi-même les raconter. Tandis que (204) Miltiades étoit embarraſſé ſur les ſuites du ſiége, Timo, Prêtreſſe (205) des Dieux infernaux, qui étoit de Paros & ſa priſonniere, vint le trouver. Lorſqu'elle fut ſeule avec lui, elle lui conſeilla de ſuivre les avis qu'elle alloit lui donner, s'il avoit envie de prendre la ville. Il les écouta; il ſe rendit en conſéquence à la colline qui eſt devant la ville, & comme il ne pouvoit pas ouvrir les portes du lieu conſacré à Cérès Theſmophore, il ſauta par-deſſus le mur d'enclos, & marcha droit au temple; mais

(*a*) Il paroît que c'eſt le même Hydarnes qui étoit Gouverneur de la Côte d'Aſie. *Voyez* Liv. VII. §. 135.

l'on ignore s'il avoit deſſein d'emporter quelqu'une des choſes ſacrées qu'il n'eſt pas permis de toucher, ou s'il avoit quelqu'autre intention. Lorſqu'il fut à la porte, il ſe ſentit tout-a-coup ſaiſi d'une ſi grande frayeur, qu'il retourna ſur ſes pas; mais en ſautant par-deſſus le mur, il ſe démit la cuiſſe, ou ſe bleſſa au genou, ſuivant d'autres.

CXXXV. Ce fâcheux accident le força de remettre à la voile, ſans porter d'argent aux Athéniens, & ſans s'être rendu maître de Paros. Il avoit tenu cette place aſſiégée vingt-ſix jours, & avoit ravagé l'Iſle entiere. Les Pariens, inſtruits que Timo, Prêtreſſe des Dieux infernaux, avoit ſervi de guide à Miltiades, voulurent la punir de cette trahiſon. Ils envoyerent des Députés à Delphes, dès que la levée du ſiége leur eût rendu leur premiere tranquillité, afin de demander au Dieu s'ils feroient mourir la Prêtreſſe des Dieux infernaux, pour avoir enſeigné aux ennemis les moyens de s'emparer de ſa Patrie, & pour avoir révélé à Miltiades des myſteres interdits aux hommes. La Pythie (*a*) leur défendit de faire mourir Timo. Elle ajouta qu'elle n'étoit point coupable, mais que Miltiades devant faire une fin malheureuſe, elle lui avoit ſervi de guide pour le conduire à ſon malheur.

(*a*) Les Miniſtres des Autels ſe ſoutiennent mutuellement.

CXXXVI. Miltiades étant de retour de l'iſle de Paros, les Athéniens ne s'entretenoient que de ſa malheureuſe expédition, & ſur-tout Xanthippe, fils d'Ariphron. Celui-ci lui intenta une affaire capitale devant le peuple, & l'accuſa d'avoir trompé la nation. Miltiades ne comparut point en perſonne pour ſe défendre. La gangrene, qui s'étoit miſe à ſa cuiſſe, le retenoit au lit, & le mettoit dans l'impoſſibilité de le faire; mais ſes amis prirent en main ſa défenſe, & rappellant ſouvent la gloire dont il s'étoit couvert à la journée de Marathon, & à la priſe de Lemnos, qu'il avoit livrée aux Athéniens après les avoir vengés des Pélaſges, ils mirent le peuple dans ſes intérêts. Il fut déchargé de la peine de mort, mais condamné à une amende de cinquante talens, proportionnée (206) à ſa faute. La gangrene ayant fait des progrès, il mourut quelque tems après, & Cimon ſon fils paya les cinquante talens.

CXXXVII. Voici comment Miltiades, fils de Cimon, ſe rendit maître de l'iſle de Lemnos. Les Athéniens chaſſerent anciennement les Pélaſges de l'Attique. S'ils eurent raiſon, ou s'ils commirent en cela une injuſtice, c'eſt ce que je n'entreprendrai point de décider. Je me contente de rapporter ce que l'on en dit. Hécatée, fils d'Hegéſandre, raconte dans ſon hiſtoire, que ce fut injuſtement. Les Athéniens, dit-il, voyant que le terrein qu'ils avoient cédé aux Pélaſges au pied du mont Hymette, pour les récompenſer d'avoir élevé le mur

qui environne la citadelle, étoit bien cultivé, quoiqu'auparavant il fût mauvais & de nulle valeur, ils les en chaſſerent, ſans autre prétexte que leur jalouſie & le déſir de s'en remettre en poſſeſſion. Mais les Athéniens prétendent qu'ils le firent juſtement. Les Pélaſges, diſent-ils, faiſoient du pied du mont Hymette où ils demeuroient, des incurſions, & inſultoient les (207) jeunes filles des Athéniens qui alloient puiſer de l'eau à la fontaine appellée Ennéacrounos : car il n'y avoit point alors d'eſclaves à Athenes, ni dans le reſte de la Grece. Toutes les fois, dis-je, que ces jeunes filles venoient à la fontaine, les Pélaſges leur faiſoient violence de la maniere la plus inſultante & la plus mépriſante, & non contens de ces outrages, ils formerent le projet de ſe rendre maîtres de l'Etat, & ils en furent pleinement convaincus. Les Athéniens ajoutent qu'ils firent paroître d'autant plus de généroſité, qu'étant en droit de faire mourir les Pélaſges, puiſqu'ils les avoient ſurpris machinant contr'eux, ils ne voulurent pas le faire, & ſe contenterent de leur ordonner de ſortir du pays. Les Pélaſges, forcés d'abandonner l'Attique, ſe diſperſerent en différens lieux; & une partie alla à Lemnos. Ce récit eſt celui des Athéniens; le premier vient d'Hécatée.

CXXXVIII. Ceux de ces Pélaſges, qui étoient alors établis à Lemnos, chercherent les moyens

de ſe venger des Athéniens. Comme ils connoiſſoient très-bien leurs jours de fêtes, ils firent acquiſition de deux vaiſſeaux à cinquante rames, & s'étant mis en embuſcade, ils enleverent un grand nombre d'Athénienes (208) qui célébroient la fête de Diane dans le bourg de Brauron. Ils remirent enſuite à la voile, & les menerent à Lemnos, où ils les prirent pour leurs concubines. Elles en eurent beaucoup d'enfans, à qui elles apprirent la langue & les uſages d'Athenes. Ces enfans ne vouloient, par cette raiſon, avoir aucun commerce avec ceux des femmes des Pélaſges, & ſi quelqu'un d'entr'eux venoit à en être frappé, ils couroient tous à ſon ſecours, & ſe défendoient mutuellement. Ils ſe croyoient même dignes d'être leurs maîtres, & ils étoient bien plus forts. Le courage & l'union de ces enfans firent faire de ſérieuſes réflexions aux Pélaſges. Quoi donc, ſe diſoient-ils dans leur indignation, s'ils ſont déjà d'accord pour ſe donner du ſecours contre nos enfans légitimes, s'ils tâchent dès à préſent de dominer ſur eux, que ne feront-ils pas quand ils auront atteint l'âge viril ? Là-deſſus ils prirent la réſolution de tuer tous les enfans qu'ils avoient eus des Athéniens : ils exécuterent ce projet, & firent auſſi mourir les meres en même tems. Depuis cette action & une autre précédemment arrivée, où les femmes de Lemnos égorgerent en une

nuit tous leurs maris, avec leur Roi (209) Thoas, l'uſage s'établit en Grece d'appeller actions Lemnienes, toutes les actions atroces.

CXXXIX. Après que les Pélaſges eurent tué leurs concubines & les enfans qu'ils en avoient eus, la terre ceſſa de produire des fruits, & les femmes & les troupeaux devinrent ſtériles. Affligés par la famine & par la ſtérilité de leurs femmes, ils envoyerent à Delphes demander au Dieu la délivrance de leurs maux. La Pythie leur commanda de donner aux Athéniens la ſatisfaction que ceux-ci jugeroient à propos d'exiger. Les Pélaſges ſe rendirent à Athenes, & promirent de ſubir la peine qu'on leur impoſeroit en réparation de leur crime. Les Athéniens dreſſerent un lit (*a*) dans le Prytanée avec toute la magnificence poſſible, & ayant couvert une table de toutes ſortes de viandes & de fruits, ils dirent aux Pélaſges de leur livrer l'iſle de Lemnos dans le même état où étoit cette table. Nous vous la livrerons, reprirent les Pélaſges, lorſqu'un de vos vaiſſeaux arrivera par un vent de Nord de votre pays à Lemnos en un ſeul jour. Ils firent cette réponſe parce que l'Attique étant ſituée au Midi de Lemnos, & à une (210) diſtance conſidérable de cette iſle, il leur paroiſſoit impoſſible qu'un vaiſſeau

(*a*) Les Anciens mangeoient ſur des lits.

fît un auſſi long trajet en un jour par un vent de Nord.

CXL. Les choſes en reſterent-là. Mais après bien des années, la Cherſoneſe ſur l'Helleſpont ayant été conquiſe par les Athéniens, Miltiades, fils de Cimon, paſſa en un jour, à la faveur des vents Etéſiens, de la ville d'Eléonte, port de la Cherſoneſe, dans l'iſle de Lemnos. Il rappella aux Pélaſges l'Oracle, dont ils ne croyoient jamais voir l'accompliſſement, & leur commanda de ſortir de l'iſle. Les habitans d'Héphæſtia (211) obéirent; mais ceux de Myrine ayant répondu à Miltiades qu'ils ne reconnoiſſoient point la Cherſoneſe pour l'Attique, ils ſoutinrent le ſiége juſqu'à ce qu'ils ſe viſſent forcés de ſe rendre. Telle fut (212) la maniere dont les Athéniens s'emparerent de l'iſle de Lemnos, ſous la conduite de Miltiades.

FIN du ſixieme Livre.

NOTES

SUR LE CINQUIEME LIVRE

D'HÉRODOTE.

(1) §. 1. *PAR celle de ce peuple.* Périnthe, autrement appellée Héraclée, eſt ſur les bords de la Propontide. Voyez notre Index Géographique, art. Périnthe & Helleſpont.

(1*) §. 1. *Les défierent.* Il y a dans le grec : ἐκ προκλήσιος ἐγένετο. Je ne vois pas pourquoi les derniers Editeurs n'ont pas ſuivi la leçon du Manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi, & de celui de Sancroft, qui paroît avoir été auſſi celle du Manuſcrit de Laurent Valle ἐκ προκλήσιος σφίσι ἐγένετο. C'eſt un ioniſme pour σφίσι. Grégoire, Archevêque de Corinthe, le confirme par un vers d'Homere : Τὸ (*a*) σφίσι, dit-il, σφὶν λέγουσιν. Ὅμηρος.

Ὅς σφιν ἐυφρονέων ἀγορήσατο καὶ μετέειπεν.

(2) §. 1. *Ils chantoient le Pæon.* Le Pæon ou Pæan étoit un Hymne dont il y avoit deux ſortes. Le premier (*b*) ſe chantoit avant la bataille, en l'honneur de Mars ; le ſecond après la victoire, en celui d'Apollon. Cet Hymne commençoit par ces mots : Io Pæan. L'alluſion de Pæon, nom de cet Hymne, au nom des Pæoniens, eſt ſenſible, & c'eſt pour la conſerver que j'ai traduit : *ils chantoient le Pæon.*

(*a*) Gregorius de Dialectis, pag. 222.

(*b*) Scholiaſt. Mſſ. apud Barneſium, ad Homer. Iliad. Lib. XXII. Verſ. 391.

(3) §. 3. *La nation la plus nombreuſe.* Thucydides (*a*) les met après les Scythes, & Pauſanias (*b*) après les Celtes.

(4) §. 3. *Cette union eſt impraticable.* Dans les Editions qui ont précédé celle de Gronovius, on liſoit : ἀλλὰ γὰρ τοῦτο ἄπορόν σφι καὶ ἀμήχανον μήκοτε ἐγγένηται.

Gronovius a, par reſpect pour le Manuſcrit de Florence, changé cette leçon, qui fait un ſens excellent en ἓν γένηται, qui n'eſt gueres ſuſceptible d'aucun. Τοῦτο ſe rapporte néceſſairement à ces mots : ὑπ' ἑνὸς ἄρχοιτο, ἢ φρονέοι κατὰ ταὐτό. Par conſéquent ἓν de Gronovius eſt ridicule ; 1°. parce qu'il fait une eſpece de tautologie. 2°. Parce qu'il ne peut ſe rapporter qu'au dernier membre de la phraſe φρονέοι κατὰ ταὐτό, au lieu que τοῦτο ſe rapporte à la phraſe entiere. M. Weſſeling a rétabli l'ancienne leçon, que M. Valckenaer a parfaitement bien expliquée. *Sed..... impoſſibile ne unquam contingat, nempè, τὸ ὑπ' ἑνὸς ἄρχεσθαι, ἢ φρονέειν κατὰ ταὐτό.* » Mais... il eſt impoſſible que cela » arrive jamais, c'eſt-à-dire, qu'ils ſoient gouvernés par un » ſeul Prince, ou qu'ils ſoient tous d'accord, qu'ils ſoient » unis. « Cette leçon ſe trouve auſſi dans les Msſts *A* & *D* de la Bibliotheque du Roi ; mais on lit dans le Msſt. *B* : ἓν γένηται.

(5) §. 4. *Lorſqu'il naît chez eux un enfant.* On retrouve la même choſe dans le (*c*) Creſphontes d'Euripides. Voici la maniere dont Cicéron a traduit le paſſage de ce Poëte :

> Nam (*d*) nos decebat cœtum celebrantes domus
> Lugere, ubi eſſet aliquis in lucem editus,
> Humanæ vitæ varia reputantes mala :

(*a*) Thucydid. Lib. II. §. 97.

(*b*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. IX. pag. 22.

(*c*) Euripid. fragm. tom. III. pag. 557. ex edit. Muſgrav.

(*d*) Cicer. Tuſcul. Lib. I. §. XLVIII.

At, qui labores morte finiſſet graves,
Hunc omni amicos laude & lætitiâ exſequi.

(6) §. 5. *A pluſieurs femmes.* Les Pæoniens en avoient auſſi pluſieurs, comme on le verra plus bas §. XVI.

(7) §. 5. *L'immole enſuite.* Cette coutume s'obſervoit auſſi chez les (*a*) Getes. Les femmes ſe brûlent encore aujourd'hui dans l'Inde avec le corps de leurs maris. Cet uſage eſt très-ancien dans ce pays. Properce en parle.

Et certamen (*b*) habent leti, quæ viva ſequatur
Conjugium; pudor eſt non licuiſſe mori.
Ardent victrices, & flammæ pectora præbent
Imponuntque ſuis ora peruſta viris.

Mulieres (*c*) verò in Indiâ, cùm eſt cujuſvis earum vir mortuus, in certamen judiciumque veniunt, quam plurimùm ille dilexerit. Plures enim ſingulis ſolent eſſe nuptæ. Quæ eſt victrix, ea læta, proſequentibus ſuis, unà cum viro in rogum imponitur: illæ victæ mœſtæ diſcedunt.

(8) §. 6. *Les achetent fort cher de leurs parens.* J'ai parlé de cet uſage dans mes notes ſur la Retraite des Dix-Mille de Xénophon, Liv. VII, tom. II, page 200, note 25.

(9) §. 6. *Des ſtigmates.* Si l'on en croit Plutarque (*d*), les Thraces piquoient encore de ſon tems leurs femmes, & leur imprimoient des ſtigmates, pour venger Orphée qu'elles avoient fait mourir. Phanoclès eſt d'accord avec lui dans un Poëme ſur Orphée, dont Stobée (*e*) nous a conſervé un fragment.

(*a*) Stephanus Byzant. in Γετία.
(*b*) Propert. Lib. III. Eleg. XIII. Al. XI. Verſ. 19
(*c*) Cicer. Tuſcul. Lib. V, §. XXVII.
(*d*) Plutarch. de Serâ numinis vindictâ, pag. 557. D.
(*e*) Stob Serm. CLXXXV. pag. 624.

Si cette raiſon eſt vraie, il eſt bien étonnant que ce qui fut dans l'origine une punition, ſoit devenu dans la ſuite un ornement & une marque de nobleſſe.

(10) §. 6. *Que l'oiſiveté.* Ἀργὸς oppoſé à γῆς ἐργάτης, ſignifie un homme qui ne s'occupe pas aux ouvrages de la campagne.

(11) §. 7. *Bacchus.* Le culte de Bacchus chez les Thraces eſt atteſté par pluſieurs autres Auteurs, & entr'autres par Euripides. Auſſi voyons-nous, dans le Rhéſus, attribué à ce Poëte, que ce Prince ayant été tué par Ulyſſes, fut porté dans les antres de Thrace par la Muſe qui lui avoit donné le jour, & qu'étant devenu Dieu, d'homme qu'il avoit été, il y rendoit les (*a*) Oracles de Bacchus. Dans l'Hécube du même Auteur, Bacchus eſt appellé le Devin (*b*) des Thraces. Les uns (*c*) plaçoient l'Oracle de Bacchus autour du mont Pangée, les autres près du mont Hæmus.

(12) §. 8. *On lui donne enſuite la ſépulture.* Θάπτω, chez les Grecs, *ſepelio* chez les Latins, & de-là *ſepultura*, ſont des termes génériques, & s'entendent de toutes les manieres dont on rendoit aux morts les derniers devoirs. Le plus ſouvent il ſignifie *comburo*, lorſqu'il eſt queſtion des coutumes des Grecs ou des Romains. (*d*) Θαπτομένῳ παρέστησαν. Ils furent préſens tandis qu'on le brûloit. Il s'agit du corps de Gracchus. On ajoute ſouvent πυρὶ, qui détermine le ſens, de même qu'Hérodote a dit : θάπτουσι κατακαύσαντες. Clitarque (*e*) remarque que les Mages penſent que c'eſt une impiété de brûler les corps morts ἀνόσιον ἡγεῖσθαι πυρὶ θάπτειν. Θάπτω s'emploie auſſi à l'égard de

(*a*) Euripid. in Rheſo. verſ. 972.
(*b*) Euripid. in Hecub. verſ. 1267.
(*c*) Schol. Euripid. ad verſ. ſuperius laudatum.
(*d*) Plutarch. in Gracch. pag. 830. E.
(*e*) Diogen. Laert. Procem. Segm. 7. pag. 5.

l'eau

l'eau. Statyllius Flaccus a dit d'un enfant qui s'étoit noyé dans l'Hebre, ἔθαψεν (a) ὕδωρ, l'eau lui donna la ſépulture.

Les Hyrcaniens faiſoient dévorer par des chiens les corps morts ; ils appelloient cela, leur donner la ſépulture. (b) *In Hyrcaniâ plebs publicos alit canes ; optimates domeſticos : nobile autem canum genus ſcimus illud eſſe. Sed pro ſuâ quiſque facultate parat, à quibus lanietur, eamque optimam illi cenſent eſſe ſepulturam.* Pline avoit remarqué que cette expreſſion étoit générique, & c'eſt ce qu'il nous apprend lorſqu'il dit : (c) *Sepultus verò intelligatur quoquo modo conditus : humatus verò humo contectus.* De-là Euripides voulant indiquer que les Argienes ſouhaitoient inhumer les corps des Argiens qui avoient péri devant Thebes, dit (d) : θάψαι χθονί. Voyez *Gisberti Cuperi Obſerv. Lib. I. cap. IV. pag.* 44 *& ſeq. Dorvill ad Charitonem, pag.* 73 *&* 74. *Hemſterhuſium, ad Xenoph. Epheſium, Obſervat. Miſcellan. Vol. V. pag.* 21 *Marklandum, ad Supplic. Euripidis, verſ.* 935.

(13) §. 8. *On éleve après cela un tertre.* On élevoit ſur le lieu de la ſépulture des perſonnes diſtinguées, une eſpece de tertre de terres rapportées. C'eſt ce que Virgile exprime ſi bien : *Ingens* (e) *adgeritur tumulo tellus*, que l'Abbé Desfontaines, qui a défiguré plutôt que traduit Virgile, a rendu de cette maniere : nous lui (à Polydore) élevâmes un tombeau de gazon.

(14) §. 8. *A cauſe de l'eſtime qu'ils en font.* Je crois que c'eſt le vrai ſens de κατὰ λόγον. On ſait que dans Hérodote

(a) Anthолog. græ. Lib. III. cap. XXII. pag. 250. Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. II. pag. 264. XII.

(b) Cic. Tuſcul. Quæſt. Lib. I. §. XLV. pag. 271.

(c) Plin. Hiſtor. natur. Lib. VII. cap. LIV. tom. I. pag. 410.

(d) Euripid. Supplic. verſ. 17.

(e) Virgil Æneid. Lib. III. verſ. 63.

λόγος signifie ſouvent *pretium*, *æſtimatio*, *honor*, *auctoritas*, comme l'a remarqué Æmilius Portus dans ſon Lexique Ionien.

(15) §. 9. *Des Vénetes.* Hérodote les appelle Enetes avec un eſprit doux, & les traducteurs Latins *Eneti.* Mais j'ai cru devoir me conformer à l'uſage des Latins, qui appelloient ces peuples *Veneti*, à cauſe du digamma que les anciens mettoient devant les voyelles, & qui ſe prononçoit tantôt comme la diphthongue *ou*, & tantôt comme le *v*. De-là l'origine de l'*u* voyelle & de l'*u* conſonne. Les Grecs diſoient Fάναξ (*a*), Foῖκος, Foῖνος pour Ἄναξ, Οἶκος, Οἶνος, d'où les Latins ont fait *vicus*, *vinum*. Le digamma étoit particulierement affecté aux Eoliens, qui n'aimant point l'aſpiration, la remplaçoient par ce caractere. Ils le mettoient auſſi au milieu des mots : par exemple ΔῖFος, ΑρχεῖFον, ΝᾶFυς, d'où les Latins ont pris, *Divus*, *Archivum*, *Navis*, &c.

(16) §. 9. *Une colonie de Medes.* Strabon dit que ces peuples ſuivent en grande partie les uſages des Perſes τ' ἄλλα Περσίζουσιν (*b*). Ainſi les peuples qu'Hérodote appelle Medes, pourroient être regardés comme de véritables Perſes, ſuivant ſon uſage de donner à ceux-ci le nom de ceux-là, ſi Diodore de Sicile n'en déterminoit la ſignification. Voyez la note ſuivante.

(17) 9. §. *Tout eſt poſſible*, &c. » Lorſque les (*c*) » Scythes ſubjuguerent une partie de l'Aſie, ils en firent » ſortir pluſieurs peuplades, entr'autres une d'Aſſyriens qu'ils » tranſplanterent dans l'Aſie Mineure, & une de Medes, » qui paſſa vers le Tanaïs, & qui forma la nation des » Sauromates ». Une branche de ces Sauromates s'étoit-elle

(*a*) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. I. §. XX. pag. 16.
(*b*) Strab Lib. XI. pag. 790. B.
(*c*) Diodor. Sic. Lib. II. §. XLIII. pag. 155.

étendue avec le tems du côté du Danube, & les Sigynnes en deſcendoient-ils ? cela paroît vraiſemblable. Mais il y auroit à préſent de la témérité à vouloir décider ſur l'origine d'un peuple qu'ignoroit Hérodote, qui étoit beaucoup plus près que nous de ces tems-là.

(18) §. 9. *Avec le tems.* Après ces mots il y a ceux-ci : *Les Lygiens, qui habitent au-deſſus de Marſeille, appellent Sigynnes les Marchands, & les Cypriens donnent ce même nom aux javelots.* Cela paroît une explication de quelque Scholiaſte, qui de la marge a paſſé dans le texte, & ne fait que troubler le ſens de notre Hiſtorien. J'ai d'autant moins balancé à retrancher ces mots, que MM. Weſſeling & Valckenaer ſont auſſi de cet avis. Au reſte Valla avoit dans ſon Mſſ. Λίβυες, ſuivant la remarque de MM. Weſſeling & Valckenaer, puiſqu'il traduit *Pœni*. On trouve auſſi Λίβυες dans le Mſſ. de la Bibliotheque du Roi, cotté B.

M. l'Abbé Bellanger a relevé (*a*) un contreſens de Duryer ; mais il ne s'eſt point apperçu que cette phraſe n'étoit point d'Hérodote ; ce qui étoit cependant bien plus important.

(19) §. 10. *Qui empêchent.* Je lis ὑπὸ avec M. Weſſeling & le Manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi, en la place de ὑπὲρ. M. Borheck a reçu cette leçon.

(20) §. 12. *Alla à la riviere.* (*b*) Nicolas de Damas raconte une hiſtoire pareille, à peu de choſe près, qui arriva à Alyattes Roi de Sardes. Tandis que ce Prince étoit aſſis devant les murs de cette ville, il vit paſſer une femme Thrace, une urne ſur la tête, une quenouille & un fuſeau à la main, & derriere elle un cheval attaché par la bride. Le Roi étonné, lui demanda qui elle étoit, & de quel pays elle étoit ? Elle répondit qu'elle étoit de Myſie, petit pays

(*a*) Eſſais de Critique ſur les Traductions d'Hérodote, pag. 157.

(*b*) Excerpta è Nicolao Damaſceno, pag. 494 & 497.

de Thrace. Là-dessus ce Prince fit prier par ses Ambassadeurs Cotys, Roi de Thrace, de lui envoyer une colonie de ce pays, hommes, femmes & enfans.

(21) §. 14. *Des guides.* M. l'Abbé Bellanger a très-bien relevé ici un contresens des Traducteurs précédens. Voyez les Essais de Critique sur les Traductions d'Hérodote, page 159, & sur-tout la note de M. Valckenaer.

(22) §. 16. *En place de foin, ils donnent aux chevaux du poisson.* Athénée (*a*) parle d'un certain peuple de Thrace qui nourrissoit ses bœufs de poissons. Il l'appelle, ceux qui habitent auprès de Mosyne de Thrace. Comme on ne connoît point en Thrace d'endroit de ce nom, je soupçonne que c'est le même peuple dont parle Hérodote, & qu'Athénée donne à leur ville le nom de Mosyne, à cause de leur maisons de bois. Je pense que les Mosynœques dont parle Xénophon dans la Retraite des Dix-Mille, ne portoient ce nom qu'à cause de leurs habitations de bois.

Thorm. Torffæus (*b*) assure dans son Histoire de Norvege, que dans les pays froids & maritimes de l'Europe, on nourrit le bétail avec du poisson. J'ai emprunté la derniere partie de cette note de celle de M. Wesseling.

(23) §. 18. *A l'envi l'un de l'autre.* J'ai cherché à exprimer la force du mot διαγίνονται. Voyez la note de M. Valckenaer.

(24) §. 18. *Le tourment de leurs yeux.* Longin (*c*) blâme cette expression, & la plupart des Critiques après lui. Les passages que l'on a apportés pour la justifier ne sont point paralleles. L'Evêque de Bangor, qui a commenté ce Rhéteur, prétend que c'est une métonymie de l'effet pour la cause que Longin censure comme dure & excessive. Au reste, ce Rhéteur excuse notre Historien, en remarquant

(*a*) Athen. Lib. VIII. cap. VII. pag. 345. F.

(*b*) Hist. Norv. Part. I. Lib. II. 24.

(*c*) Longin, de Sublimit. sect. IV. pag 18.

que ce ſont des Barbares qui parlent ainſi, & que c'eſt dans le vin qu'ils ſe ſervent de cette expreſſion. Cette excuſe n'eſt pas juſte. Elle ne pourroit être admiſe que dans le ſeul cas où cette expreſſion caractériſeroit les perſonnes qui parlent, & deviendroit par-là même néceſſaire.

S'il m'étoit permis de dire mon ſentiment après les grands-Hommes qui ſe ſont exercés ſur ce ſujet, je dirois que lorſqu'on déſire paſſionnément un objet qu'on a ſous les yeux, & qu'on ne peut en jouir, on peut bien dire que cet objet fait le tourment des yeux.

Plutarque penſoit bien différemment de Longin, puiſqu'il met les mêmes paroles dans la bouche d'Alexandre. Ce (*a*) Prince, remarquant que les femmes de Perſe étoient très-belles & d'une taille avantageuſe, diſoit en badinant, qu'elles étoient le tourment des yeux.

(25) §. 19. *Qu'il rouloit dans ſa tête quelque projet funeſte.* Ὅτι νεώτερα πράγματα πράξειν μέλλει ; mot à mot, qu'il vouloit faire des nouveautés. Cette expreſſion ſe prend le plus ſouvent en mauvaiſe part. Cela vient probablement de ce qu'en ſuppoſant bien l'état actuel des choſes, toute innovation devient alors un mal. Elle eſt familiere à Hérodote, & ſur-tout aux Auteurs tragiques.

(*b*) Ὡς φόβος.....

Μή μοί τι μήτηρ, ἣν μεταστείχω ποδὶ,
Χρονίαν ἀπεῖσαν ἐκ δόμων, ἔχῃ νέον.

La longue abſence de ma mere m'engage à la venir chercher. Que je crains qu'il ne lui ſoit arrivé quelque choſe de fâcheux !

(26) §. 20. *Qui dépendront de moi.* Il y a dans l'édition toute grecque de Henri Eſtienne, ἐν ὑμῖν εὐπετείη. Mais on lit dans le Manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi : ἐν ἡμῖν εὐπετείη ; leçon que j'ai ſuivie dans ma traduction.

(*a*) Plutarch. in Alexandro, pag. 676. F.

(*b*) Euripid. Suppl. verſ. 90.

(27) §. 20. *Nous vous abandonnons avec générosité*, &c. Suidas rapporte ce paſſage d'Hérodote au mot ἐπιδαψιλευόμενος ; mais il ne paroît pas l'avoir entendu, non plus que M. Kuſter, qui le rend de cette maniere : *matres & ſorores veſtras in veſtram gratiam ſplendidè tractamus.* Voyez la note de feu M. Tib. Hemſterhuis ſur les Dialogues des Morts de Lucien, pag. 452, où ce Savant a diſcuté, avec ſon érudition ordinaire, toutes les ſignifications du verbe ἐπιδαψιλεύομαι, dont Henri Eſtienne ne dit que très-peu de choſe, & ſe contente de rapporter dans ſon Tréſor de la Langue Grecque, une ſeule phraſe de Synéſius où il ſe trouve.

(28) §. 21. *Les arrêta par ſa prudence.* J'explique avec M. Abresch (*a*) κατέλαβε δὲ, arrêta leurs pourſuites. Suidas interprete ἐπέλαβεν par ἐπέσχε τῆς ὁρμῆς.

(29) §. 21. *Bubarès.* Il étoit fils de Mégabaze (*b*).

(30) §. 21. *L'un des Commiſſaires nommés*, &c. Je n'ai pas oſé ſuivre la correction de M. Valckenaer, qui lit τῷ στρατηγῷ au lieu de τῶν στρατηγῶν, quoiqu'elle ſoit en quelque ſorte appuyée par le paſſage ſuivant de Juſtin. Interfectis omnibus (*c*), ignarus rei Megabazus, cùm legati non redirent, mittit eò cum exercitûs parte Bubaren, ut in bellum facile & mediocre..... ſed Bubares.... amore filiæ Amyntæ captus, omiſſo bello, nuptias facit ; depoſitiſque hoſtilibus animis, in adfinitatis jura ſuccedit.

Voyons maintenant les raiſons de ce Savant : Bubarès étoit le chef de ceux qu'on envoyoit faire des informations. J'en ſuis perſuadé, & Hérodote le dit aſſez clairement, puiſqu'il nous apprend qu'Alexandre arrêta les pourſuites en lui donnant ſa ſœur en mariage avec de grandes

(*a*) Diluci dationes Thucydideæ, pag. 509.
(*b*) Herodot. Lib. VII. §. XXI.
(*c*) Juſtin. Lib. VII. cap. III. pag. 206.

ſommes d'argent. Si Bubarès n'eût pas eu le plus de crédit, ce Prince ne ſe ſeroit pas adreſſé à lui préférablement à tout autre. Mais, inſiſte M. Valcknaer, ces ſept Députés ne ſont nulle part decorés du titre de Généraux, & même ils ne pouvoient pas l'être. Je réponds qu'ils le ſont en cet endroit, & cela ſuffit. Ce titre leur appartient très-légitimement; mais il ne faut pas le prendre à la rigueur. C'étoient des Officiers-Généraux. Encore actuellement en Angleterre on appelle Général pour abréger tous les Officiers-Généraux. Qui a dit à M. Valckenaer qu'il n'en étoit pas de même en Perſe? Nous voyons plus bas, vers la fin du §. XXXII, que Mégabates eſt nommé Général des Troupes qu'Artaphernes envoyoit contre l'iſle de Naxos. Cependant Ariſtagoras avoit un commandement ſupérieur, puiſqu'il détache de ſon autorité Scylax, que Mégabates avoit fait lier; & ſur ce que celui-ci fut piqué du peu d'égards que lui témoignoit ce Miléſien, Ariſtagoras lui dit: Artaphernes ne vous a-t-il pas envoyé pour m'obéir en tout? Ariſtagoras étoit donc le véritable Général. Mais, continue le même Savant, Hérodote devoit non-ſeulement parler ici des Officiers-Généraux qui avoient péri, mais encore de leur ſuite, puiſqu'elle avoit péri avec eux. Hérodote ne nomme que les Officiers-Généraux, parce que c'étoient les perſonnes les plus diſtinguées, & qu'en faiſant des informations à leur ſujet, on en faiſoit néceſſairement à l'égard de leur ſuite. Encore actuellement on s'exprimeroit de la ſorte, ſi ſept perſonnes de la Cour venoient à être maſſacrées dans une de nos provinces avec tous les gens de leur ſuite; après que l'Hiſtorien auroit raconté le fait, il diroit que le Parlement fit des informations au ſujet de la mort de ces ſept Seigneurs.

(31) §. 22. *Dans la ſuite*, &c. Voyez la généalogie de Perdiccas, & la maniere dont il parvint au Trône de Macédoine, Liv. VIII. §. CXXXVII & CXXXVIII.

(22) §. 21. *Les Hellanodices.* On appelloit ainſi les Juges qui préſidoient aux jeux Olympiques. Leur nombre (*a*) a varié en différens tems. Il fut long-tems de dix, quelquefois plus & quelquefois moins, ſuivant le nombre des tribus des Eléens, mais enfin il revint à dix. Ils ne jugeoient pas (*b*) tous ſur toutes ſortes de combats, mais ſeulement ceux qui étoient délégués à cet effet. On pouvoit appeller de leurs déciſions, & même (*c*) les accuſer devant le Sénat d'Olympie, qui caſſoit quelquefois leurs jugemens. Ceux qu'on avoit élus (*d*) Hellanodices devoient demeurer dix mois de ſuite dans un hôtel qui leur étoit approprié à Olympie, qu'on appelloit Ελλανοδικαιών, Hellanodicæon, afin de s'y inſtruire de ce qu'ils devoient faire lorſqu'ils entreroient en charge.

(33) §. 22. *Etant venu à Olympie.* Il y a dans le grec: *étant deſcendu dans ce lieu-là même.* Olympie n'étoit pas éloignée de la mer, & par conſéquent dans un lieu bas relativement à un autre plus éloigné. Je crois cependant que j'aurois dû traduire: *s'étant préſenté dans la lice.*

(34) §. 22. *Voulurent lui faire donner l'excluſion.* Dans le grec ἐξεῖργόν μιν, qu'on a mal rendu par *arcebant eum;* on voit en effet qu'ils ne réuſſirent point à lui faire donner l'excluſion. Il falloit traduire *arcere nitebantur.* L'imparfait & l'aoriſte ſecond marquent le déſir & l'effet. Faute d'avoir connu cette ſignification, des interpretes, habiles d'ailleurs, ont ſouvent fait des contreſens, ou ils ont changé un texte qui n'auroit pas dû l'être. Les exemples de cette façon de s'exprimer ſe trouvent fréquemment dans Hérodote & ailleurs. Je crois en avoir déjà rapporté quelques exemples;

(*a*) Pauſan. Eliac. I. ſive Lib. V. cap. IX. pag. 397.
(*b*) Id. ibid. pag. 396.
(*c*) Id. Eliac. II. ſive Lib. VI. cap. III. pag. 458.
(*d*) Pauſan. Eliac. II. ſive Lib. VI. cap. XXIV. pag. 514.

en voici deux tirés d'Euripides, qui se présentent à ma mémoire :

(*a*) Ὁ πρόσθε τρωθεὶς στέρνα Πολυνείκους βίᾳ
Διῆκε λόγχην .....

Ceux qui ont traduit *trajecit hastâ* n'ont point entendu ces vers. La pointe du javelot se brisa, & il ne put point pénétrer. Ἀπὸ δ' ἔθρασυν' ἄκρον δόρυ. Il falloit donc rendre ce passage *trajicere conatus est*, & non *transegit hastam per pectus Polynicis*, comme a fait Jos. Barnes. Etéocles, qui avoit été blessé auparavant, tâcha de percer Polynices de son javelot. Le même Barnes n'a pas mieux rendu cet autre passage des mêmes Phénicienes (*b*) : ἐσκύλευέ νιν, *spoliabat eum ;* car il est certain qu'Etéocles ne dépouilla pas son frere. Stace a parfaitement bien traduit (*c*) : *arma etiam spoliare cupit.*

(35) §. 22. *Sortit avec celui du premier.* » Voici (*d*) ce » qui se faisoit aux jeux Olympiques pour aparier les com- » battans. On avoit une urne d'argent consacrée au Dieu. » On y mettoit de petites balottes, environ de la grosseur » d'une fêve, deux marquées d'un *a*, deux d'un *b*, deux » d'un *g*, & ainsi de suite, selon le nombre de ceux qui » se présentoient pour combattre. Alors les champions » s'avançoient l'un après l'autre, faisoient leur priere à Ju- » piter, & chacun mettant la main dans l'urne, tiroit une des » balottes. Il leur étoit défendu de regarder quelle lettre il

(*a*) Euripid. Phœniss. vers. 1406.

(*b*) Id. ibid. vers. 1426.

(*c*) Stat. Thebaïd. Lib. XI. vers. 562.

(*d*) Lucian. Hermotim. sive de Sectis §. XL. tom. I. pag. 782. J'ai laissé subsister la Traduction de Perrot d'Ablancourt, qu'avoit citée M. l'Abbé Bellanger, parce que l'essentiel s'y retrouve, & que la différence de la copie à l'original n'est pas assez grande pour m'engager à traduire de nouveau ce passage.

» y avoit deſſus. Il y avoit là un Héraut armé d'une ba-
» guette, qu'il tenoit levée & prête à frapper, pour les en
» empêcher. Quand ils avoient tous tiré, l'Alytarque, ou
» quelqu'un des Hellanodices prenoit la balotte de chacun
» des champions rangés en cercle, la regardoit & apa-
» rioit ceux qui avoient la même lettre. Si le nombre des
» Athletes étoit impair, celui qui avoit la lettre unique,
» entroit en combat contre le vainqueur, ce qui n'étoit
» pas un petit avantage, parce qu'il ſe meſuroit tout frais
» avec un homme déjà fatigué. »

BELLANGER.

Ἐξέπιπτε eſt la même choſe que ἐκ δ' ἔθορε dans Homere, Iliad. Liv. VII. verſ. 182 & 183.

Le paſſage ſuivant de Tite-Live revient aſſez bien à celui d'Hérodote. Ut (*a*) primam ipſius & antagoniſtæ ſortem exiiſſe optimus auctor ſignificat.

(36) §. 22. *Combattant.* Après ce mot il y a dans le grec : *c'eſt ainſi que que les choſes ſe paſſerent.*

(37) §. 23. *De poſſéder une ville.* Ἐγκτίσασθαι n'eſt pas grec. MM. Weſſeling & Valckenaer liſent ἐγκτήσασθαι, & c'eſt la leçon que j'ai ſuivie, qui ſignifie s'acquérir la poſſeſſion. On trouve ἔγκτασις γᾶς, dans le Décret des Byzantins rapporté par Démoſthenes dans ſa Harangue en faveur de Ctéſiphon, & γῆς καὶ οἰκίας ἔγκτησις dans la nouvelle édition des marbres d'Oxford, Append. CLVI.

(38) §. 23. *Des rames.* Κωπέες. On a traduit juſqu'à préſent *des rameurs*, comme ſi tout pays peuplé ne pouvoit pas fournir des rameurs ; mais tout pays ne produit pas le bois convenable pour les rames, & cependant c'eſt ce qui eſt néceſſaire, lorſqu'on a des bois de conſtruction & une riviere navigable. Κωπεύς & au plurier κωπέες, ſignifie le bois propre à faire des rames. Κωπεῖς, dit Heſychius,

(*a*) Livius, Lib. XXIII. §. III.

πὰ εἰς κώπας ἔυθετα ξύλα. Voyez la note de M. Valckenaer & ſur-tout celle de M. Brunck ſur le vers 542 des Acharnes d'Ariſtophanes, vol. III. pag. 79.

(39) §. 25. *Après avoir nommé..... Gouverneur.* On liſoit dans toutes les éditions précédentes, καταστησάμενος, qui étant au moyen, ſignifieroit que Darius s'étoit établi à lui-même un Gouverneur de Sardes; ce qui eſt abſurde. Car tel eſt le ſens que préſente le verbe moyen: ἀυτοὶ (*a*) πρῶτοι τύραννον καταστησάμενοι παρὰ σφίσι ἀυτοῖσι. Que ne vous êtes-vous donnés les premiers un Tyran? M. Weſſeling a rétabli καταστήσας d'après pluſieurs excellens Manuſcrits, avec leſquels ſont d'accord les Mſts *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi.

(40) §. 25. *L'on en avoit couvert le ſiége.* Il paroît qu'il étoit d'uſage en Perſe de couvrir de la peau des mauvais Juges les ſiéges où ils avoient rendu la juſtice. On les faiſoit quelquefois mourir avant de les écorcher, mais quelquefois auſſi on les écorchoit en vie. Artaxerxès (*b*) traita de la ſorte des Juges qui avoient rendu des ſentences iniques. Il furent écorchés vifs, l'on étendit leurs peaux ſur leurs ſiéges, afin que les Juges euſſent toujours ſous les yeux un exemple de la punition qu'on infligeoit aux prévaricateurs.

(40*) §. 25. *Chalcédoine.* Chalcédoine, Lamponium & Antandros étoient en Aſie, & par conſéquent n'étoient pas du gouvernement d'Otanes, ſucceſſeur de Mégabaze qui ne commandoit qu'en Europe.

(41) §. 26. *Dans la ſuite.* J'ai joint ἀνὰ χρόνον avec ἐκακώθησαν, comme dans l'édition toute grecque de Henri Eſtienne, & je l'ai interprété, *dans la ſuite*, avec le

(*a*) Hérodot. Lib. V. §. XCII. pag. 419, 73.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. X. §. X. tom. II. pag. 11.

P. Vigier. Voyez les Idiotiſmes de la Langue Grecque, chap. IX. ſect. I. Regul V. pag. 515 & 516.

(42) §. 27. *Otanes ſubjugua*, &c. Si ces mots αἰτίη δὲ τούτου ἥδε ſe rapporte à Lycarete, la ſuite doit auſſi ſe rapporter à lui, & ils doivent ſignifier qu'il mourut d'une mort violente, occaſionnée par la maniere barbare dont il traita les peuples de ſon gouvernement. Si cette mort eût été violente, Hérodote ne ſe ſeroit pas contenté de dire τελευτᾷ, il auroit ajouté, ſelon ſon uſage, κακῶς τὸν βίον τελευτᾷ. D'ailleurs les Lemniens ne pouvoient avoir harcelé l'armée de Darius à ſon retour de Scythie. Lycarete ne pouvoit donc ſe ſervir de ce prétexte pour les réduire en eſclavage ; mais les Thraces & autres Européens du gouvernement d'Otanes étoient ſans doute tombés ſur les traîneurs, ou ſur quelque corps éloigné du gros de l'armée, & ce Général, qui avoit préſent à la mémoire le ſupplice de ſon pere, crut devoir les punir avec ſévérité, de crainte qu'on ne l'accusât de négligence. D'ailleurs στρατηγήσας ne pouvoit convenir qu'à Otanes, qui avoit été nommé στρατηγὸς. Je penſe donc avec MM. Weſſeling & Valckenaer, que αἰτίη δὲ τούτου ἥδε ſe rapporte à Otanes, auſſi-bien que la ſuite. Τοῖσι δὲ περῖεουσι, &c. juſqu'à αἰτίη excluſivement, doivent être entre parentheſes. Si je me fuſſe aſtreint à la lettre, j'aurois ainſi traduit ce paſſage : la cauſe pour laquelle Otanes ſubjugua tous ces peuples & les réduiſit en eſclavage, fut celle-ci.

(43) §. 28. *Le repos dont on jouit.* Ἄνεως κακῶν ne fait aucun ſens, quoi qu'en diſe Gronovius. On peut voir les conjectures de divers Savans dans les notes de MM. Weſſeling & Valckenaer. Je m'en tiens à celle de M. de la Barre (*a*), qui lit ἄνεσις κακῶν. On peut voir dans

(*a*) Mémoires de l'Acad. des Inſcript. tom. XII. Hiſt. pag. 180 & 181.

les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, la maniere dont il l'appuie. Il faut commencer le Paragraphe XXVIII, à μετὰ δὲ οὐ, &c. & ne mettre qu'une virgule après κακῶν ἦν.

(44) §. 28. *L'ornement.* Les Grecs diſent auſſi dans le même ſens σχῆμα; mais ce terme eſt plus rare que πρόσχημα. (*a*) Ασιάτιδος γῆς σχῆμα, Θηβαία πόλις; la ville de Thebe eſt l'ornement de l'Aſie.

(45) §. 28. *Qui les avoient choiſis.* Ce choix fait honneur aux Pariens, & prouve qu'ils paſſoient pour des gens integres & de bon ſens. Ils ont encore aujourd'hui la même réputation; & les Grecs des (*b*) iſles voiſines les prennent ſouvent pour arbitres de leurs différends.

(46) §. 29. *Ce pays dévaſté.* Ἐν ἀνεστηκυίῃ τῇ χώρῃ ne peut, à ce que je penſe, ſignifier *acclivi regione*, comme a traduit Gronovius; mais *in regione devaſtatâ & à ſuis incolis deſertâ.* Voyez Henri Eſtienne dans ſon Tréſor de la Langue Grecque.

(47) §. 30. *Pour les aider à rentrer.* Καὶ κατέλθοιεν ἐς τὴν.... n'eſt régi par rien. D'ailleurs δύναμίν τινα, *quelque peu de troupes*, ne paroît pas ſuffiſant pour réduire des peuples qui avoient huit mille hommes à oppoſer. Je lis avec M. Valckenaer ἵνα en la place de τινα, & je ſupprime καὶ. La phraſe devient alors claire. On trouve dans le Manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, κατελθῇ.

(48) §. 30. *Huit mille hommes peſamment armés.* Il y a dans le grec: *huit mille boucliers.* L'aſpis eſt proprement le bouclier des troupes peſamment armées, de même que la pelte étoit celui des troupes légeres.

(49) §. 30. *De l'Aſie.* Hérodote a ajouté cela à deſſein,

(*a*) Euripidis Androm. verſ. 1.

(*b*) Relation d'un Voyage au Levant, par M. de Tournefort, Lettre V, pag. 204.

afin de diſtinguer ce gouvernement de celui d'Otanes, qui étoit pareillement Gouverneur des Côtes maritimes, comme on l'a vu plus haut, §. XXV. Celui-ci commandoit en Thrace & ſur les Côtes de l'Europe, puiſqu'il avoit pris la place de Mégabaze (*a*), dont l'autorité ne s'étendoit que ſur ces (*b*) pays. Artaphernes avoit dans ſon département l'Aſie Mineure & les Côtes de la Mer Egée.

(50) §. 31. *Qui en dépendent.* Les autres Cyclades n'étoient pas ſoumiſes à l'iſle de Naxos; mais celle-ci étoit la plus conſidérable, la plus accréditée, & ſa priſe entraînoit celle des autres. Voyez ſur Ἡρτημένος, Liv. I. §. CXXV, note 286. Liv. III. §. XIX, note 28.

(51) §. 32. *Si ce que l'on dit eſt vrai.* Il paroît par-là que dans le tems qu'Hérodote écrivoit cela, il n'avoit point connoiſſance de la lettre par laquelle Pauſanias demandoit à Xerxès ſa fille en mariage. On peut la voir dans Thucydides (*c*).

(52) §. 33. *A Caucaſes.* M. l'Abbé Bellanger (*d*) a très-bien fait ſentir l'abſurdité de du Ryer, qui avoit traduit, *vis-à-vis du mont Caucaſe.*

Cet endroit eſt actuellement inconnu, aucun Auteur ancien n'en ayant parlé. Etoit-ce un port, ou ſeulement une rade de l'iſle de Chios? c'eſt ce qu'on ne peut déterminer aujourd'hui. Strabon ne parle que du port de Phanes (*e*), dont Tite-Live (*f*) fait auſſi mention. Il eſt queſtion de celui de Delphinium dans Thucydides (*g*), &

(*a*) Voyez ci-deſſus §. XXVI.

(*b*) Herod. Lib. IV. §. CXLIII.

(*c*) Thucydid. Lib. I. §. CXXVIII.

(*d*) Eſſais de Critique ſur les Traductions d'Hérodote, pag. 159 & 160.

(*e*) Strab. Lib. XIV. pag. 955. A.

(*f*) Tit. Liv. Lib. XXXVI. §. XLIII.

(*g*) Thucydid. Lib. VIII. § XXXVIII, pag. 527.

de celui des Vieillards dans (*a*) Elien. Si le nom de ces trois ports ſe trouve ainſi diſperſé, il eſt très-vraiſemblable que s'il y avoit d'autres ports en cette iſle, leurs noms ne ſont pas venus juſqu'à nous.

(53) §. 33. *Afin de paſſer de-là à Naxos.* Ὡς ἐνθεῦτεν Βορέῃ ἀνέμῳ ἐς τὴν Νάξον διαβάλοι. Διαβάλλω ſe dit le plus ſouvent d'un trajet qu'on fait par mer. (*b*) Διεβάλομεν τὸ πέλαγος εἰς Μεσσαπίους. Nous nous rendîmes par mer chez les Meſſapiens. Il ſe dit auſſi quelquefois d'un voyage par terre.

(*c*) Πρὶν λιπῶν Κάδμου πόλιν
Φυγῇ πρὸς Ἄργος διαβαλεῖν αὐθαίρετος.

Lorſqu'il paſſa volontairement à Argos, avant ſon exil de la ville de Cadmus.

(54) §. 33. *Quelles affaires avez-vous donc avec ces gens-ci.* Je lis avec M. Valckenaer Σοὶ δὲ καὶ τούτοισι πρῆγμα τί ἐστι; *quid verò tibi cum his eſt negotii?* telle eſt la maniere de s'exprimer des Grecs, comme l'a très-bien remarqué ce Savant, & comme il l'a prouvé par des paſſages d'Hérodote & d'autres Auteurs.

(55) §. 33. *Pourquoi vous mêler de ce qui ne vous concerne pas?* Τί πολλὰ πρήσσεις; la traduction latine, *quid multa agis?* n'eſt point exacte, ou du moins elle n'eſt pas claire. Cela ſignifie, *pourquoi vous mêlez-vous de choſes qui ne vous regardent pas?* πολλὰ πράττειν ſe prend ſouvent dans un mauvais ſens. Cette expreſſion ſe dit par oppoſition à πρήσσειν ὀλίγα qu'emploie l'Empereur Antonin, Lib. IV. 24. ou à τὰ ἑαυτοῦ πράττειν dont ſe ſert Xénophon, Ἀπομνημον. Lib. II. §. IX. Ariſtophanes le prend ſouvent en ce ſens. Voyez les Grenouilles, vers 230, & la note

(*a*) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. XII. cap. XXX. pag. 695.
(*b*) Athen. Deipnoſoph. Lib. III. cap. XXV. pag. 109.
(*c*) Euripid. Supplic. Verſ. 930.

de Bergler. M. Brunck a parfaitement bien rendu ce paſſage, *malè curioſus ;* c'eſt le deux cens vingt-huitieme vers de ſon édition. Πολυπράγμων eſt un impertinent, qui ſe mêle des affaires des autres, l'*ardelio* des Latins. Voyez auſſi le vers 761 de la même piece, qui eſt le 749e de l'édition de M. Brunck, & la note de ce Savant. Ezéch. Spanheim l'a mal expliqué dans ſes notes ſur le vers 486 du Plutus.

(56) §. 34. *Des vivres.* Au lieu de καὶ τεῖχος ἐσάξαντο, qui ne font qu'embarraſſer ce paſſage, je lis avec M. Reiske ἐς τεῖχος ἐσάξαντο. Ce dernier mot ne vient pas de σάττειν, mais de εἰσάγειν.

(57) §. 34. *Une fortereſſe.* τείχεα : c'eſt un château & non point un mur. J'inſiſte là-deſſus, parce que des gens habiles, & qu'il eſt inutile de nommer, s'y ſont trompés. Voyez Liv. IV. §. CXXIV. note 211.

(57*) §. 35. *Les frais de l'expédition.* J'ai choiſi cette tournure, quoique στρατία ſignifie, *une armée ;* j'en avertis, de crainte qu'on ne s'imagine que j'ai confondu ce mot avec στρατεία.

(57**) §. 35. *De ſes Etats de Milet.* Il y a dans le grec : de la royauté de Milet. Ariſtagoras n'étoit pas Tyran de Milet ; mais en l'abſence d'Hiſtiée il en faiſoit les fonctions.

(58) §. 35. *Ces caracteres.* Polyæen (*a*) prétend qu'il y avoit ſur la tête de cet eſclave ces mots : Ἱστιαῖος Ἀρισταγόρᾳ, Ἰωνίαν ἀπόστησον ; Hiſtiée à Ariſtagoras, fais révolter l'Ionie.

(59) §. 35. *Pour lui amener Ariſtagoras.* Au lieu de dire ἐλθεῖν ἐπί τι, les Poëtes & les anciens Auteurs diſoient ἐλθεῖν μετά τι. Cette façon de parler s'eſt conſervée dans les verbes μετελθεῖν, μεθέναι, μεθήκειν & autres ſemblables.

(*a*) Polyæn Stratagem. Lib. I. cap. XXIV.

Μετῆσαν στρώματα, *ibant petitum ſtragula. Ariſtoph. Equit. verſ.* 602. Voyez la note d'Etienne Bergler ſur cet endroit du Poëte comique, ſur le vers 933 de la même piece, & ſur le vers 530 des *Concionatrices.*

(60) §. 36. *De l'en détourner.* Οὐκ ἔα, les diſſuadoit, tâchoit de les détourner. Πόλεμον δὲ οὐκ ἔων ποιεῖν; ils le détournoient de la guerre. Thucydid. Lib. I. §. XXVIII. Mais voyez ci-deſſus, Liv. II, §. 30. note 84.

(61) §. 36. *Temple des Branchides.* Le temple des Branchides ou d'Apollon Didyméen, comme on l'appella dans la ſuite, étoit peu éloigné de Milet, tant par terre que par mer. Il étoit bâti ſur le promontoire Poſidéium, à dix-huit (*a*) ſtades du rivage, & ſuivant un manuſcrit, à vingt ſtades. Cette derniere leçon eſt appuyée du ſuffrage de Pline le Naturaliſte : *Poſideum* (*b*) *promontorium & oppidum, oraculum Branchidarum appellatum, nunc Didymæi Apollinis, à littore ſtadiis viginti.* A cent quatre-vingt ſtades de là étoit Milet. *Et indè centum* (*c*) *octoginta Miletus Ioniæ caput.*

Le nom de Branchides venoit d'une famille qui prétendoit deſcendre de Branchus, fondateur vrai ou ſuppoſé de ce temple, & qui reſta en poſſeſſion du ſacerdoce juſqu'au tems de Xerxès. Les anciennes maiſons en Grece, mêloient leur origine avec la Fable, & ſe vouloient faire croire iſſues des Dieux, afin de s'élever au-deſſus du vulgaire, & de s'en concilier le reſpect. Quoique l'hiſtoire de Branchus ſoit ridicule, j'ai cru d'autant moins devoir l'omettre, qu'elle eſt rapportée par le ſavant Varron, & qu'elle ſert à entendre pluſieurs paſſages des Auteurs anciens.

(*a*) Strab. Lib. XIV. pag. 941. A.

(*b*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. V. cap. XXIX. tom. I. pag. 278. Lin. I.

(*c*) Idem ibid. Lin. 2.

V. p. 357.

» Un certain (*a*) Olus, dit Varron, qui deſcendoit » d'Apollon au dixieme degré, étant en voyage, dîna ſur » le bord de la mer. Il continua enſuite ſa route, & laiſſa » derriere lui ſon fils Simérus. Cet enfant ſe rendit à un » lieu appartenant au nommé Patron, qui le reçut chez » lui, & l'envoya avec ſes enfans, pour mener paître les » chevres. Ces enfans prirent un jour (*b*) un cygne, & une » diſpute s'étant élevée entr'eux, pour ſavoir qui le pré- » ſenteroit à leur pere, ils couvrirent l'oiſeau d'un habit, » & ſe battirent. Lorſqu'ils furent las de ſe battre, ils dé- » couvrirent le cygne, & trouverent une femme en ſa » place. Ils s'enfuirent à cette vue, mais cette femme les » rappella, & leur ordonna d'avertir Patron d'aimer Simé- » rus préférablement à eux. Ils rapporterent à Patron ce » que cette femme leur avoit dit. Celui-ci chérit Simérus » comme ſon fils, & lui donna ſa fille en mariage. Pendant » ſa groſſeſſe, cette jeune perſonne vit en ſonge le ſoleil » lui entrer dans le corps par le goſier, & en ſortir par » le ſein. Son fils fut, par cette raiſon, appellé Branchus » (Branchos en grec ſignifie goſier) & ayant un jour donné » un baiſer à Apollon dans un bois, il fut ſaiſi par le » Dieu, dont il reçut une couronne & une baguette, & » ſe mit à prophétiſer, après quoi il diſparut tout-à-coup. » On lui éleva un temple appellé Branchiadon: on en érigea » auſſi un à Apollon Philéſius, à cauſe du baiſer (*c*) que » Branchus lui donna. »

(*a*) Varr. Divin. rerum Lib. Scholiaſt. ſtatii ad Thebaid. Lib. VIII. verſ. 198.

(*b*) Si l'Abbé Gédoyn eût eu connoiſſance de ce paſſage de Varron, il n'eût point débité tant de ſottiſes dans ſa note ſur le récit de Conon. Voyez Mém. de l'Académ. des Belles-Lettres, tom. XIV. Mém. pag. 211. note A.

(*c*) Cette Légende eſt rapportée par Conon avec quelque légere différence. Voyez ci-deſſous, Liv. VI. §. XIX. note 16.

Le temple des Branchides ou de Didymes étoit de beaucoup (*a*) antérieur à la Colonie Ioniene; mais je ne puis dire en quel tems il fut bâti. Machæreus (*b*) de Delphes, un des ancêtres de Branchus & Prêtre (*c*) d'Apollon, tua Néoptoleme, fils d'Achilles, qui vouloit piller le temple de Delphes. Il vivoit par conſéquent du tems de la guerre de Troie, ou peu après; mais Strabon, qui nous inſtruit de ces particularités, ne nous apprend pas à quel degré Branchus deſcendoit de ce Machæreus.

Sans m'arrêter davantage à la Fable, il me paroît certain que Branchus étoit d'une famille ſacerdotale établie à Delphes, qui alla à Milet, & qu'y ayant trouvé les eſprits auſſi-bien diſpoſés qu'à Delphes, il y établit un Oracle à l'inſtar de celui qui étoit en cette derniere ville. Branchus (*d*) adopta un enfant dont Léodamas, Roi de Milet, avoit fait préſent au temple de Didymes, comme des prémices de la victoire qu'il avoit remportée ſur les Caryſtiens. Ayant remarqué en lui un heureux naturel & beaucoup de prudence, il lui donna l'emploi d'annoncer les oracles, & l'appella par cette raiſon Evangelus, ou le Porteur de bonnes nouvelles. Il ſuccéda dans la ſuite à Branchus, & fut chef de la famille connue à Milet, ſous le nom d'Evangélides.

Nous avons dit, Liv. VI. §. XIX. note 16, que ce temple avoit été brûlé par Xerxès. Il fut dans la ſuite rétabli. Pæonius (*e*) d'Epheſe & Daphnis en furent les Architectes. On ignore en quel tems ils vivoient. Ce temple étoit de la

(*a*) Pauſ. Achaic. ſive Lib. VII. cap. II. pag. 525.

(*b*) Strab. Lib. IX. pag. 645. A.

(*c*) Euſebii, Chronic. Lib. poſterior, pag. 94. Il le nomme Macareus, & il prétend qu'il ne tua pas lui-même Néoptoleme, mais qu'il le trahit, & fut cauſe qu'Oreſtes le tua.

(*d*) Conon, Narrat. XLIV. apud Phot. Cod. CLXXXVI. pag. 452.

(*e*) Vitruv. Præfat. Lib. VII.

plus grande magnificence. Vitruve, excellent juge en ces matieres, le met au nombre des (*a*) quatre temples qui ont rendu immortel le nom de leurs Architectes.

Séleucus, un des ſucceſſeurs d'Alexandre, renvoya dans ce temple (*b*) la ſtatue de bronze du Dieu, qui avoit été portée à Agbatanes en Médie.

Séleucus Callinicus fit au même temple de très-grandes largeſſes, qu'on peut voir dans une inſcription trouvée ſur les lieux, en 1709 & 1716, par M. Sherard, Conſul pour la Nation Angloiſe, & que M. Chishull a rapportée dans ſes Antiquités Aſiatiques (*c*).

Ce temple jouiſſoit du droit d'aſyle, de même qu'un grand nombre d'autres; mais comme cela donnoit occaſion à bien des crimes, Tibere modifia ce privilege (*d*), & le réduiſit à peu de choſe. Suétone aſſure que cet Empereur détruiſit les aſyles, & ſemble contredire Tacite. Mais voyez (*e*) le ſavant M. Erneſti, qui concilie ces deux Ecrivains avec ſa ſagacité ordinaire. Il paroît que M. l'Abbé Brotier n'a pas eu connoiſſance de cette petite diſſertation de M. Erneſti.

Ce temple déchut de ſa grandeur ſous Conſtantin, & les Empereurs ſuivans; peut-être même fut-il alors pillé comme tant d'autres. Julien lui rendit ſon éclat, mais ſa gloire ne ſubſiſta pas long-tems. Ce n'eſt plus actuellement (*f*) qu'un amas de ruines, dont il n'y a plus rien d'entier que deux colonnes avec leurs architraves. On voit encore des traces ſenſibles de ſa vaſte enceinte. Voyez Liv. VI. §. XIX. note 16.

(*a*) Id. ibid.

(*b*) Pauſan. Att. ſive Lib. I. cap. XVI. pag. 39.

(*c*) Antiquit. Aſiat. pag. 67.

(*d*) Tacit. Annal. Lib. III. §. LXIII.

(*e*) Excurſ. in Sueron. ad Tiber. cap. XXXVII. pag. 174.

(*f*) Ionian Antiquit. pag. 45.

(62) §. 36. *Dont Créſus.* Voyez Liv. I. §. L. LI. & XCII. Si Ariſtagoras eût ſuivi le conſeil prudent d'Hécatée, il auroit eu plus de forces contre les Perſes, & il auroit ôté à Xerxès l'occaſion de dépouiller ce temple, & d'en employer les richeſſes contre les Grecs.

(63) §. 37. *De Termere.* On liſoit dans toutes les éditions avant celle de M. Weſſeling, Τερμενέα. La ville devoit être Termen, ou Terménus, ou Terméné; on ne trouve aucune ville de ce nom en Carie, dont étoit Hiſtiée, (*a*) au rapport d'Hérodote, mais celle de Termere. Il faut donc lire ici Τερμερέα, avec deux excellens manuſcrits de la Bibliotheque du Roi. Voyez notre Index géographique.

(64) §. 38. *La plupart des autres villes.* Αὐτῶν ne ſe trouve dans aucun des manuſcrits de la Bibliotheque du Roi. Je rapporte οἱ πλεῦνες aux habitans des villes Ioniennes qui renvoyerent pour la plupart leurs Tyrans, ſans leur faire aucun mal. Si l'on ſuit la conjecture de M. Valckenaer, qui laiſſe ſubſiſter αὐτῶν & lit ἀπῆισαν, il faudra traduire: la plupart des Tyrans ſe retirerent. Un Mſſt de la Bibliotheque du Roi, où il y a ἀπήεσαν, favoriſe un peu la conjecture de ce Savant.

(65) §. 38. *Des Magiſtrats.* Στρατηγὸς n'eſt point ici un Général d'armée, mais un Magiſtrat, dont les fonctions répondoient probablement à celles des Archontes à Athenes, des Coſmes en Crete & en beaucoup de villes Doriennes, des Hiéromnémons, &c. Les Stateges ſe trouvent ſouvent ſur les médailles. Chariton d'Aphrodiſe (*b*) en met à Priene, ville d'Ionie. On pourra m'objecter qu'il a écrit un Roman, mais je répondrai qu'il a obſervé les uſages & le coſtume du ſiecle où il ſuppoſe que ſe ſont paſſés les événemens

(*a*) Herodot. Lib. VII. §. 98.

(*b*) Charitonis Aphrodit. Amator. Narrat. Lib. IV. pag. 72 & 407.

qu'il raconte. C'étoit auſſi le ſentiment de M. Dorville ſur ce paſſage de Chariton.

(66) §. 38. *Car il avoit beſoin d'une alliance.* Le grec porte : car il avoit beſoin de ſe procurer une alliance. Au reſte, je ne puis être de l'avis de M. Reiske (*a*), qui voudroit qu'on effaçât ἐξευρεθῆναι, ou qu'on lût συμμαχίην τινὰ μεγάλην : l'un & l'autre eſt inutile. C'eſt une de ces rédondances familieres à Hérodote.

(67) §. 40. *Avec les Sénateurs.* Οἱ Γέροντες, ſont à Lacédémone les Sénateurs. Tous les Auteurs fourmillent de paſſages, où ce mot eſt pris en ce ſens. Je me contente de celui-ci (*b*) : Πλειόνων δὲ καινοτομηθέντων ἀπὸ τοῦ Λυκούργου, πρῶτον ἦν καὶ μέγιστον ἡ κατάστασις τῶν Γερόντων. Parmi un grand nombre d'innovations que fit Lycurge, la premiere & la plus conſidérable fut l'établiſſement des Sénateurs.

Γερουσία ſignifie le ſénat. Ἡ μὲν δὴ (*c*) Γερουσία συνέδριον Λακεδαιμονίοις κυριώτατον τῆς πολιτείας ; le ſénat, chez les Lacédémoniens, eſt le tribunal qui a le plus d'autorité dans le gouvernement.

Je ne me ſerois pas arrêté à une choſe auſſi claire, ſi M. Bellanger n'avoit pas traduit *les anciens.*

(68) §. 40. *Deux femmes.* C'eſt le ſeul d'entre les Lacédémoniens, dit Pauſanias (*d*), qui ait eu deux femmes à la fois, & qui ait habité deux maiſons (qui ait eu deux ménages) en même tems. Ἀναξανδρίδης δὲ ὁ Λέοντος Λακεδαιμονίων μόνος γυναῖκας τε δύο ἅμα ἔσχεν, καὶ οἰκίας δύο ἅμα ᾤκησε ; ce qui ne ſignifie pas, *Anaxandrides Leontis filius, unus ex omnibus Lacedæmoniis uxores duas eodem tempore habuit, undè illi ſoboles duplex*, comme porte la verſion

(*a*) Miſcellanea Lipſienſia nova, vol. VIII. pag. 305.
(*b*) Plutarch. in Lycurgo, pag. 42. E.
(*c*) Pauſan. Laconic. Lib. III. cap. XI. pag. 231.
(*d*) Pauſan. Lacon. Lib. III. cap. III. pag. 211.

latine, qui eſt à côté du grec, & que quelques Savans liſent au lieu du texte, mais & *ædes duas ſimul*, ou *eodem tempore habitavit*. Ce dernier ſens eſt le ſeul qui ſoit conforme à celui que préſente le texte d'Hérodote. Γυναῖκας ἔχων δύο, δικὰς ἑστίας ὤικεε; *uxores habens duas, binis ædibus habitabat*. Οἰκέω, *habito*, fait à la troiſieme perſonne du ſingulier de l'imparfait de l'indicatif ὤικεε, *habitabat*, il habitoit; & à la troiſieme perſonne du ſingulier de l'aoriſte premier de l'indicatif ᾤκησε, *habitavit*, il habita. Pauſanias a pris ce fait d'Hérodote, en changeant ſeulement δικὰς ἑστίας, double foyer, en οἰκίας δύο, deux maiſons, deux ménages, & ὤικεε, il habitoit, en ᾤκησε, il habita, un imparfait en un aoriſte premier. Amaſée, auteur de la verſion latine, qui eſt à côté du grec, s'eſt donc trompé, ſi j'ai bien pris le ſens d'Hérodote & de Pauſanias. M. l'Abbé Gédoyn de l'Académie Françoiſe & de celle des Inſcriptions, pages 251 & 252 de ſon Pauſanias François, ſe ſera trompé auſſi pour avoir copié trop fidelement la verſion latine en ces termes: » Anaxandrides, fils de Léon, » *par un abus dont il n'y avoit point encore d'exemple à* » *Sparte*, eut deux femmes à la fois, &, *contre ſon attente*, » laiſſa une double poſtérité ». Ces derniers mots ſont une traduction aſſez littérale du latin d'Amaſée; mais Amaſée s'eſt trompé, & le double Académicien s'eſt trompé avec ſon guide dans ſa *double poſtérité*. M. l'Abbé Gédoyn, page 251, reconnoît, note 3, que *ce que Pauſanias raconte d'Anaxandrides eſt tiré d'Hérodote dans ſa Therpſichore*, ou plutôt Terpſichore, ſans *h* à la premiere ſyllabe. Le ſavant Traducteur françois a ajouté dans le dernier membre de ſa phraſe, & *contre ſon attente* laiſſa une double poſtérité. 1°. On ne peut être plus exact à traduire le latin *ſoboles duplex*. 2°. Il avertit dans une note, que *ces mots: contre ſon attente, ne ſont pas dans le texte, mais que la ſuite les amene*. La ſuite ne les amene point; car elle

ne peut rien amener qui ſoit contraire au but & à la penſée de Pauſanias, qui eſt, qu'il tint deux maiſons, qu'il tint deux ménages ; & en prenant une ſeconde femme ſans répudier la premiere, il s'attendoit bien à tenir deux ménages, & il ne les tenoit donc pas *contre ſon attente.* Des fautes de cette nature ne doivent cependant rien diminuer de l'eſtime que l'on doit à M. l'Abbé Gedoyn, un des excellens connoiſſeurs des deux célebres Académies ſuſdites, des plus zélés pour l'avancement des Lettres, & des plus attachés aux verſions latines des Auteurs Grecs.

BELLANGER.

(69) §. 40. *Contre les uſages de Sparte.* Clément d'Alexandrie dit cependant qu'on infligeoit (*a*) à Lacédémone des peines aux monogames ; mais Cragius conjecture (*b*) avec raiſon qu'il faut lire κακογαμίᾳ, & la défenſe alors regardera ſeulement les degrés de parenté ; car il y en avoit chez ce peuple où les mariages étoient interdits.

(70) §. 41. *Héritier préſomptif.* J'ai tâché de réunir les deux explications de Portus. Voyez ſon Lexique Ionien, au mot Ἔφεδρος.

(71) §. 41. *Voici ce qui lui arriva.* Συντυχίη ταύτῃ χρησαμένη. Portus explique συντυχίη par *felix fortunæ ſucceſſus.* Il faudra alors traduire : elle eut le bonheur de devenir enceinte ; mais je ne crois pas que ce terme ſe prenne jamais en cette ſignification. Dans les deux exemples qu'il apporte, il ſignifie *un événement fortuit.* Ce qui m'a auſſi décidé en grande partie, c'eſt que le pronom démonſtratif ſe rapporte preſque toujours à ce qui ſuit.

(72) §. 41. *Les parens de la ſeconde femme.* La verſion latine de Laurent Valla où οἰκηίοι eſt rendu par *domeſtici,*

(*a*) Clemens Alexandr. Stromat. Lib. II. pag. 505.

(*b*) Cragius de Republicâ Lacedæmoniorum, Lib. III. Tab. IV. Inſtit. X. pag. 234, 235.

a trompé Du Ryer & Bayle au mot Anaxandrides, qui rendent cela par *les domeſtiques*. Les parens de la Reine pouvoient s'intéreſſer à ce qu'on ne ſuppoſât point un fils à la premiere femme d'Anaxandrides, & remuer à cette occaſion, ce qui n'auroit gueres convenu à des domeſtiques. Ce n'eſt pas la ſeule faute qui ſe trouve dans cet excellent Ouvrage.

(74) §. 42. *Des cérémonies uſitées.* Entr'autres uſages qu'on obſervoit lorſqu'on alloit établir une Colonie, on prenoit du feu du Prytanée de la Métropole; & s'il venoit jamais à s'éteindre dans la Colonie, il falloit recourir à la Métropole pour le rallumer. Voyez la note 338, ſur le §. 146 du Liv. I.

(75) §. 42. *Des Théréens.* Je lis Θηραῖοι, leçon qui ſe trouve auſſi dans le Mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi, du quatorzieme ſiecle.

(76) §. 42. *Les Maces.* Suivant Hérodote (*a*), il n'y avoit que deux peuples en Libye qui n'en fuſſent point originaires, les Phéniciens ou Carthaginois, & les Grecs. Les Maces étoient donc Libyens. D'ailleurs notre Hiſtorien le dit (*b*) lui-même. La conjonction καὶ étant donc ſuperflue ou nuiſant plutôt au ſens, je la ſupprime, & je lis ὑπὸ Μακέων Λιβύων. C'eſt le ſentiment de feu M. Weſſeling. A l'égard de M. Valckenaer, il s'appuie des mêmes raiſons pour croire que Λιβύων a été mis par quelque copiſte malhabile en la place de quelqu'autre peuple de Libye. Sa conjecture a beaucoup de vraiſemblance; mais j'ai préféré celle de M. Weſſeling, parce que les Machlyes, qu'il ſubſtitue, me paroiſſent trop éloignés, ayant les Gindanes & les Lotophages entr'eux. Voyez Hérodote, Lib. IV. §. 176 & ſeq.

(*a*) Herodot. Lib. IV. §. CXCVII.

(*b*) Id. Lib. IV. §. CLXXV.

(77) §. 43. *Rendus à Laïus.* Il y a dans le grec : ἐκ τῶν Λαΐῳ χρησμῶν, que tous les Traducteurs ont rendu *ex Laii oraculis.* Mais en quel lieu, en quel tems Laïus a-t-il rendu des oracles? (*a*) Clément d'Alexandrie ne fait aucune mention de ce Devin dans le catalogue qu'il a donné des Devins. Pluſieurs Savans changent par cette raiſon ce nom en celui de quelque Devin connu. Mais n'eſt-il pas un peu téméraire de le faire malgré les manuſcrits, qui l'admettent tous d'un commun accord? Je ſuis perſuadé qu'on n'a eu recours à des changemens, que parce qu'on n'a pas ſaiſi le véritable ſens d'Hérodote. Λαΐῳ χρησμοὶ ne ſont pas les oracles de Laïus, mais les oracles rendus à Laïus, de même que dans (*b*) Sophocles Λαΐῳ παλαιὰ θέσφατα ſont les antiques oracles rendus à Laïus, & dans (*c*) Euripides, ὀνείρατ' ἀγγέλλουσα πάγαμέμνονος, *lui faiſant ſavoir les ſonges que lui envoyoit Agamemnon*, & non point *les ſonges d'Agamemnon.* Il eſt naturel de penſer que Laïus conſulta l'Oracle non-ſeulement ſur ſon fils, mais encore ſur mille autres ſujets, comme on l'a vu, Liv. I. §. LV. par rapport à Créſus : que tous ces divers oracles furent recueillis, & que celui qu'Anticharès communiqua à Doriée étoit de ce nombre. Celui qui concernoit Œdipe ayant été accompli de point en point, devoit accréditer les autres.

(78) §. 43. *L'acquiſition.* » Hercules (*d*) déſirant faire le » tour entier de la Sicile, partit du promontoire Pélorias » pour ſe rendre vers Eryx. Comme il ſuivoit le rivage » de la mer, on conte que les Nymphes firent ſortir de » terre des bains chauds pour le ſoulager de la fatigue de » ſon voyage. Il y en a deux, les bains d'Himere & ceux

(*a*) Clemens Alexandr. Stromat. Lib. I. pag. 398 & 399.
(*b*) Sophocl. Œdip. Tyran. 907.
(*c*) Euripid. Oreſt. 617 Confer. not. Clar. Brunck.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. XXIII. tom. I. pag. 268, &c.

» d'Ægeſte, qui tirent leur nom de celui des lieux voi-
» ſins. Hercules s'approchant du pays qui eſt près d'Eryx,
» Eryx fils de Vénus & de Butès, qui avoit régné aupa-
» ravant en ces lieux, le défia à la lutte. Comme Eryx
» avoit mis ſon pays pour prix du combat, & Hercules
» ſes bœufs, le premier ſe fâcha d'abord, parce que les
» bœufs n'étoient pas d'un prix proportionné à celui du
» pays. Mais Hercules lui ayant fait voir que s'il perdoit
» ſes bœufs, il ſeroit auſſi privé de (*a*) l'immortalité;
» Eryx accepta la condition, meſura ſes forces avec
» celles de ſon adverſaire, & ayant été vaincu, il fut
» dépouillé de ſes terres. Hercules laiſſa ce pays aux ha-
» bitans, & leur permit d'en tirer les fruits, juſqu'à ce
» qu'un de ſes deſcendans vînt le redemander. Ce qui ne
» manqua pas d'arriver; car grand nombre de géné-
» rations après, Doriée de Lacédémone vint en Sicile,
» recouvra ce pays, & y bâtit la ville d'Héraclée. Cette
» ville s'accrut en peu de tems, au point que les Car-
» thaginois, jaloux de ſa puiſſance, & craignant qu'elle
» ne devînt un jour plus conſidérable que Carthage, &
» ne leur enlevât la ſouveraineté du pays, l'attaquerent avec
» des forces conſidérables, & l'ayant priſe, ils la détrui-
» ſirent de fond en comble ».

(79) §. 44. *Les Sybarites.* Sybaris fut détruite (*b*) deux fois; la premiere, vers la troiſieme année de la ſoixante-ſeptieme Olympiade; la ſeconde environ la troiſieme année de la quatre-vingt-troiſieme Olympiade, ſix ans après ſon rétabliſſement. Sybaris ne fut point rebâtie au même en-

(*a*) Les prix n'avoient pas pour cela plus de proportion. Si Hercules riſquoit trop de ſon côté, Eryx du ſien n'acquérant point l'immortalité avec les bœufs d'Hercules, ne devoit pas trouver le parti mieux aſſorti.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. X pag. 484.

droit, mais à une petite distance, & prit le nom de Thurium (*a*). Cependant Plutarque rapporte qu'Apollon prédit aux Sybarites qu'ils verroient la fin (*b* de leurs maux après qu'ils auroient expié, par trois destructions, la colere de Junon Leucadiene. Apollon ou Plutarque sont ici en défaut, ou peut-être tous les deux. A l'égard des causes de la colere de cette Déesse, j'en parlerai dans la note suivante.

(80) §. 44. *Télys leur Roi.* Héraclides (*c*) de Pont prétend dans son Ouvrage sur la Justice, que les Sybarites ayant détruit la Tyrannie de Télys, massacrerent jusques sur les autels ceux qui avoient eu part aux affaires ; que la statue de Junon se détourna, & qu'il sortit de terre une source de sang qu'on ne put arrêter qu'en l'enfermant avec des murs d'airain : il ajoute que ce crime fut cause de leur perte.

L'autorité d'Hérodote, qui étoit plus près de ce tems, & qui d'ailleurs est appuyée du témoignage de Diodore de Sicile, me paroît, ainsi qu'au savant & judicieux M. Wesseling, d'un plus grand poids que celle d'Héraclides.

(81) §. 44. *Et la prirent.* Voici, suivant Diodore de Sicile, quelle fut la cause de cette guerre (*d*). Sybaris étoit une ville puissante, gouvernée par Télys, qui en étoit le Démagogue. Cet homme persuada par ses accusations aux Sybarites de bannir cinq cens des plus puissans d'entre les citoyens, & de vendre leurs biens à l'encan. Les exilés se retirerent à Crotone, & se réfugierent auprès des autels qui étoient sur la place. Télys envoya des Ambassadeurs à Crotone, avec ordre de redemander les exilés, ou de déclarer la guerre en cas de refus. Le peuple étoit disposé à les rendre, mais le philosophe Pythagore les ayant engagés

(*a*) Id. ibid.

(*b*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ. pag. 557. C.

(*c*) Athen Deipnosop. Lib. XII. cap. IV. pag. 521. F.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. XII. §. IX. tom. I. pag. 483.

à les protéger, ils réſolurent de prendre leur défenſe. Les Sybarites mirent trois cens mille hommes ſur pied; les Crotoniens, commandés par Milon l'Athlete, allerent au-devant d'eux avec cent mille hommes. Celui-ci, qui avoit remporté ſix fois le prix aux jeux Olympiques, & qui n'avoit pas moins de grandeur d'ame que de force de corps, enfonça le premier ceux qui lui étoient oppoſés. Les Sybarites furent battus, la plupart furent tués en fuyant, & leur ville fut priſe, pillée & réduite en une parfaite ſolitude.

(82) §. 44. *De la race des Jamides.* Jamus étoit un Devin d'Elée, fils d'Apollon (*a*) & d'Evadné, laquelle étoit fille de Neptune & de Pitané (*b*) fille du fleuve Eurotas. Apollon lui accorda (*c*) le don de la divination, & à tous ſes deſcendans qu'on appelloit (*d*) Jamides.

(83) §. 44. *Tel eſt le langage que tiennent les Crotoniates.* Telle eſt la maniere dont Hérodote termine tous ſes récits. La négation qui eſt dans le texte eſt par conſéquent de trop. M. de la Barre (*e*) la change en ὦν. M. Weſſeling rejette la négation, ſans y rien ſubſtituer. Le ſentiment de M. de la Barre me paroît préférable.

(84) §. 45. *Du torrent de Crathis.* Παρὰ τὸν ξηρὸν Κράθιν. Auprès du Crathis ſec. Il étoit ainſi nommé, parce qu'il étoit à ſec une partie de l'année. Le Gloſſaire ancien, qui ſe trouve dans l'Appendix du Tréſor de la Langue Grecque d'Henri Etienne, explique ξηροπόταμος par *torrens*. Cela m'a déterminé à donner la même ſignification au ξηρὸς Κράθις.

(*a*) Pindar. Olymp. Od. VI. verſ. 57 & ſeq.

(*b*) Id. ibid. verſ. 48.

(*c*) Id. Ibid. verſ. 84.

(*d*) Pauſan. Eliac. Poſter. ſive Lib. VI. cap. II. pag. 455.

(*e*) Dans une note que M. Bellanger a conſervée, & dont je n'ai rapporté que l'eſſentel.

(85) §. 45. *Les terres.* Ἐξαίρετα dans le grec. C'eſt, à mon avis, une certaine portion de terres choiſies & miſes en réſerve, qu'on donnoit à quelqu'un pour le récompenſer de quelque belle action, ou de quelque ſervice important. Homere appelle cette portion de terre, récompenſe des Héros, Τέμενος. Le terme ἐνέμοντο une ligne plus bas, qui a néceſſairement rapport à la culture des terres, détermine le ſens que j'ai ſuivi.

(86) §. 45. *Chacun peut ſuivre*, &c. Quoiqu'Hérodote laiſſe à chacun la liberté de choiſir entre les traditions des Sybarites & celles des Crotoniates, il paroît cependant qu'il ſe décidoit pour les dernieres. En effet, il dit au §. 47, que Philippe de Crotone périt avec Doriée. Si Doriée eût été tué dans la grande Grece, Philippe y ſeroit mort pareillement, & les habitans d'Ægeſte n'auroient pas chez eux ſon tombeau. Il ſuivit Doriée, Theſſalus, &c. en Sicile, & fut tué à une action dont Euryléon fut le ſeul (*a*) qui échappa. Voyez auſſi Liv. VII. §. 158 & 205, où il eſt dit clairement que Doriée fut tué en Sicile.

(87) §. 46. *Jupiter Agoréen.* L'autel de ce Dieu étoit ſur la place Ἀγορὰ, où s'aſſembloit le peuple pour délibérer ſur les affaires de la Nation. Ἡ βουλευτικὴ Ἀγορὰ (*b*). De-là le ſurnom Ἀγοραῖος, Agoréen, donné à Jupiter.

(88) §. 47. *A cauſe de ſa beauté.* Euſtathe (*c*) remarque que la beauté n'eſt point un don mépriſable, & il prouve qu'on en faiſoit beaucoup de cas, par les tableaux des Amours dans leſquels les Peintres Grecs excelloient, & par les honneurs rendus à Philippe par ceux d'Ægeſte, qu'il rapporte dans les propres termes d'Hérodote.

(*a*) Herodot. Lib. V. §. XLVI.

(*b*) Euſtath. ad Iliad. A. pag. 45. Lin. 11.

(*c*) Euſtath. in Libr. III. Iliad. tom. I. pag. 383. Lin. 41.

(89) §. 48. *Gorgo.* Elle épouſa (*a*) Léonidas. Lorſque (*b*) ce Prince partit pour les Thermopyles, Gorgo lui ayant demandé ſes ordres : Epouſez, lui dit-il, un homme de bien, & devenez mere de braves gens. Il s'attendoit en effet à périr. Cette Princeſſe étoit très-vertueuſe, & c'eſt une des femmes que Plutarque (*c*) propoſe pour modele à Eurydice.

(90) §. 49. *L'arc.* Valla, Briſſon, *de Regno Perſarum*, Stanley, ſur le vers 85 des Perſes d'Æſchyle, ont conclu du paſſage d'Hérodote, que les arcs des Perſes étoient petits. Mais βραχέα ne ſe rapporte qu'à ἀιχμὴ. Gronovius en a averti dans ſes notes. Voyez auſſi Hutchinſon, ſur l'Anabaſis, Lib. III. pag. 239 de l'édition in-4°. où Xénophon dit expreſſément que les Perſes ſe ſervoient de grands arcs. M. Weſſeling a fait auſſi la même remarque.

(91) §. 49. *D'habits embarraſſans.* Ἀναξυρίδας ἔχοντες. Ces anaxyrides étoient de larges culottes qui deſcendoient preſque juſqu'à la cheville du pied. Strabon (*d*) les attribue aux Belges, & Diodore de Sicile (*e*) aux Gaulois, qui les appelloient des braies. Ἃς ἐκεῖνοι Βράκας προσαγορεύουσιν. Voyez Scaliger ſur Properce, Liv. IV. Elégie XI. pag. 626. Edit. *Variorum.*

(92) §. 49. *Et la tiare en tête.* Κυρβασίας dans le texte. Ce mot qui ſignifie la crête d'un cocq, ſe prend auſſi pour la tiare des Perſes. »Les (*f*) images, dit Démétrius de Phalere, » ſont agréables, *par exemple* ſi vous comparez le cocq » au Roi de Perſe, parce qu'il porte la crête droite ». Les Rois portoient la tiare droite.

(*a*) Herodot. Lib. VII. §. CCXXXIX.
(*b*) Plutarch. Laconica Apophtegm. pag. 225. A.
(*c*) Conjugialia præcepta. pag. 145. E. F.
(*d*) Strab. Lib. IV. pag. 300. A.
(*e*) Diodor. Sicul. Lib. V. §. XXX. tom. I. pag. 353.
(*f*) Demetrius Phaler. de Elocutione. §. CLXI. pag. 112.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

(93) §. 50. *La mer qui baigne les côtes de l'Ionie.* J'ai été obligé de me ſervir de cette périphraſe, de crainte qu'on ne vînt à confondre cette mer avec la mer Ioniene, qui en eſt fort éloignée.

(94) §. 50. *Très-déſagréable.* La leçon ordinaire ἐυεπέα a choqué avec raiſon MM. Weſſeling & Valckenaer, qui corrigent ἐυπετέα d'après le mſſt de Sancroft, où on lit, εὐεπετέα.

(95) §. 51. *Allant droit au foyer.* Il y a dans le grec: *entrant dans l'intérieur de la maiſon.* Les ſupplians ſe rendoient droit au foyer; on a vu cet uſage plus haut, Liv. I. §. 35. J'ai cru devoir l'exprimer par cette raiſon.

(96) §. 52. *Vingt Stathmes.* Le nombre de ces maiſons ne répond pas toujours à celui des Paraſanges. Tantôt il y a un peu plus de cinq Paraſanges par Stathme, & tantôt on n'en trouve pas quatre. M. de la Barre (*a*) ſuppoſe que s'il y avoit moins des ces maiſons royales ou Stathmes en Lydie & en Phrygie, c'eſt qu'on faiſoit aiſément plus de chemin dans ces pays délicieux, où il n'y avoit ni à monter ni à deſcendre. Mais ſi cette raiſon étoit valable, on devroit rencontrer un plus grand nombre de ces Stathmes dans les pays difficiles & montagneux, tels que la Cilicie. C'eſt cependant le contraire, comme on peut le voir dans la table ſuivante.

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. tom. VIII. pag. 343.

Sur la route de Sardes à Suſes, on trouve cent onze Maiſons royales & quatre cens cinquante Paraſanges.

	Stathmes.	Paraſanges.
Dans la Lydie & la Phrygie	20	94 ½
Dans la Cappadoce	28	104
Dans la Cilicie	3	15 ½
Dans l'Arménie	15	56 ½
Dans la Matiene	4	
Dans la Ciſſie	11	42 ½

Les nombres partiaux des ſtathmes ne ſont pas 111, mais ſeulement 81 : ceux des Paraſanges ne ſe montent pas non plus à 450, mais ſeulement à 313.

Il y a certainement erreur ou dans le total des Maiſons royales & des Paraſanges, ou dans les nombres partiaux. Elle ne peut être dans le total. Ariſtagoras venoit de dire qu'il falloit trois mois, c'eſt-à-dire 90 jours pour ſe rendre de Sardes à Suſes. Suivant Hérodote (*a*), on faiſoit cent cinquante ſtades par jour. Si on les multiplie par 90, nombre de jours qu'on emploie à ce voyage, on aura 13500 ſtades. Le même Hérodote (*b*) compte 450 Paraſanges, qui étant multipliés par trente, nombre de ſtades qui ſont au Paraſange ſuivant le même Auteur, vous aurez 13500 ſtades.

L'erreur n'eſt donc point dans le total. Elle ne peut être que dans les nombres partiaux. M. de la Barre ſoupçonne (*c*) qu'elle n'eſt que dans le nombre des Maiſons royales de la

(*a*) Herodot. Lib. V, §. 53.

(*b*) Ibid.

(*c*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. tom. VIII. pag. 343.

Matiene & dans les Paraſanges de cette province. Il eſt très-vrai qu'il y a une erreur ſenſible en cet endroit, & que les copiſtes ont oublié le nombre des Paraſanges de ce pays. Mais ſi l'on rétablit avec M. de la Barre, trente-quatre Maiſons royales, & cent trente-ſept Paraſanges, n'eſt-ce pas faire d'un très-petit pays une province d'une étendue immenſe? J'aime mieux croire que la plupart des nombres ſont fautifs; mais dans la diſette où nous ſommes de bons manuſcrits, je crois qu'il y auroit de la témérité à décider ceux qui le ſont.

(97) §. 52. *Il y a des portes.* M. de la Barre a traduit cet endroit. » En ſortant (*a*) de la Phrygie, on trouve » l'Halys, ſur les bords duquel ſont des portes, c'eſt-à-» dire, un défilé eſcarpé qu'il faut néceſſairement traverſer » avant de paſſer cette riviere, où il y a un grand corps-» de-garde ». Le nom de portes donné aux défilés des montagnes a trompé M. de la Barre, & lui a fait croire qu'il étoit ici queſtion de la même choſe. Mais ici ce ſont de véritables portes conſtruites ſur un pont. Peut-être même y avoit-il en cet endroit des écluſes qu'on lâchoit à volonté; & c'eſt ce qu'on appelloit πύλαι ποταμῶν. Nous en avons vu un exemple plus haut, Liv. III. §. 117. Voyez auſſi ce qu'en dit Bochart (*b*) dans ſon Phaleg.

(98) §. 52. *En vingt-huit journées.* Il y a dans le grec: *vingt-huit ſtathmes.* Ces ſtathmes étoient des hôtelleries où les voyageurs trouvoient le couvert. Cet uſage s'obſerve encore dans l'Orient, où on les appelle des Caravanſerais. Hérodote, Xénophon, &c. comptent le nombre des journées par celui des ſtathmes, & c'eſt la raiſon qui m'a fait le plus ſouvent préférer ce nom à l'autre.

(*a*) Ibid. tom. XIX. pag. 551.

(*b*) Lib. IV. cap. XIX. Col. 244. Lin. 10-23.

(99) §. 52 *Des troupes en chacun.* M. de la Barre (*a*) a traduit : où l'on trouve auſſi des corps-de-garde. Il n'eſt point dit dans Hérodote qu'il n'y eût que deux corps-de-garde. Il paroît qu'il y en avoit autant que de ſtathmes.

(99*) §. 52. *Le premier.* C'eſt le premier des deux fleuves qui portent le même nom, & le ſecond de ces quatre fleuves; l'autre eſt le troiſieme. Hérodote ne dit point leur nom.

(100) §. 52. *Et l'autre dans le pays des Matiéniens.* Corneille de Paw liſoit οἱ δὲ ὕστερον ἐκ Ματιηνῶν. *Les deux autres ſortent des Matiéniens.* M. Weſſeling approuve cette conjecture, qui me paroît ſuppoſer que ces trois fleuves portoient le nom de Tigre. Pour moi, je l'avoue, le texte d'Hérodote me ſemble clair, & n'avoir pas beſoin de correction. Hérodote parle de quatre fleuves; le premier s'appelle Tigre. Il ne dit le nom ni du ſecond ni du troiſieme, mais il nous apprend qu'ils portoient le même nom entr'eux, mais non le même que le premier. Le premier de ces deux derniers fleuves prenoit ſa ſource en Arménie, & le ſecond dans le pays des Matiéniens, ainſi que le Gyndes.

Je conjecture, par le paſſage ſuivant de Pline, que ces deux fleuves, dont Hérodote ne dit pas le nom, s'appelloient le Parthénias & le Nicéphorion. *Tigris autem* (*b*) *ex Armeniâ, acceptis fluminibus claris. Partheniâ ac Nicephorione, Arabas Oreos, Adiabenoſque diſterminans.* Reſteroit enſuite à prouver que le Parthénias & le Nicéphorion ont porté autrefois le même nom. Mais faute de monumens, nous ne pouvons rien aſſurer. Le Parthénias me paroît le même que le Parthénius dont parle Xénophon dans la Retraite des Dix-Mille, ainſi que pluſieurs autres Auteurs. Voyez

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. tom. XIX. pag. 551.

(*b*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. VI. cap. XXVII. pag. 333. Lin. 11.

ma traduction de cet Ouvrage, tom. II. pag. 56. Cependant Strabon (*a*) assure que le Parthénius prenoit sa source dans la Paphlagonie.

(101) §. 52. *Quatre journées.* Il y a ici une lacune; les copistes ont oublié le nombre des parasanges. M. de la Barre veut qu'on lise trente-quatre stathmes & cent trente-sept parasanges. Voyez note 96. pag. 226.

(102) §. 53. *Palais royal de Memnon.* » On dit (*b*) que » cette ville (Suses) a été bâtie par Tithon, pere de Mem- » non. Elle a cent vingt stades; sa figure est oblongue; » sa citadelle s'appelloit Memnonium ».

Voyez aussi Hérodote §. 55, où il appelle Suses la ville de Memnon.

(103) §. 53. *Précisément de.* Il y a dans le grec : Ἀπαρτὶ *plenè, plenariè.* Il vient d'Ἄρτιος, qui signifie plein, entier; ἄρτιος λόγος, un nombre pair, par opposition à λόγος περισσὸς, nombre impair. De-là ἡμέραι ἀπαρτὶ ἐννενήκοντα signifie 90 jours pleins, justes, ni plus, ni moins.

(103*) §. 55. *Une vision très-claire de son malheur.* Ὄνειρος ἐναργὴς, un songe clair, ou, comme s'exprime Hérodote, ὄψις ἐνυπνίου ἐναργεστάτη, une vision très-claire; c'est-à-dire qu'Hipparque vit clairement en songe le malheur qui devoit lui arriver.

Les Anciens s'imaginoient qu'un songe clair annonçoit certainement l'avenir, ou qu'on n'en pouvoit détourner l'effet que par de certaines cérémonies expiatoires, comme on en voit un exemple dans l'Electre (*c*) de Sophocles & ailleurs. Le terme propre pour désigner ces sortes de songes est ἐναργὴς, clair, manifeste. Æschyle, dans la tragédie

(*a*) Strab. Lib. XII. pag. 818. C.

(*b*) Id. Lib. XV. pag 1058. C.

(*c*) Sophoclis Electra, vers. 424 & seq. 636 & seq.

intitulée, les Perſes, met dans la bouche d'Atoſſe, veuve de Darius, ces (*a*) vers :

Ἀλλ' οὔ τι πω τοίονδ' ἐναργὲς εἰδόμην
Ὡς τῆς πάροιθεν εὐφρόνης.

» Je n'ai jamais eu de ſonge ſi clair que la nuit der-» niere ». Platon dit dans le (*b*) Dialogue intitulé Criton : ὡς ἄτοπον τὸ ἐνύπνιον, ὦ Σώκρατες. ΣΩ. Ἐναργὲς μὲν οὖν, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ. » Ce ſonge eſt bien extraordinaire, Socrates. » SOCR. Il me paroît très-clair ».

Il me ſeroit facile d'accumuler des exemples de cette façon de parler ; mais cela ſeroit ſuperflu, & peut-être que cette remarque le paroîtra à pluſieurs perſonnes. J'ai cru cependant devoir la faire, parce que M. Wyttenbach, ſavant du premier ordre, propoſe (*c*) de lire ἐμφερεστάτην en la place de ἐνεργεστάτην, ſans donner aucune raiſon de ce changement. Je crois néanmoins appercevoir le motif qui l'a déterminé. Il aura cru ſans doute que le datif τῷ ἑωϋτοῦ πάθει ne pouvoit s'accorder avec ἐναργεστάτην. Cet uſage du datif eſt cependant très-commun, quoique je ne m'en rappelle pas d'exemple dans le moment. L'ὀντα ὄψιν ἐνυπνίῳ τῷ ἑωϋτῷ πάθει ἐναργεστάτην eſt pour ἐναργεστάτην ἐς τὸ ἑωϋτῷ πάθος. *Qui ſomnium viderat quo manifeſtiſſimè futura clades illi portendebatur*, ou *manifeſtiſſimum portendendæ futuræ cladi.*

(104) §. 55. *Il eût été tué.* Hipparque fut tué la troiſieme année de la ſoixante-ſixieme olympiade. Voyez le ſavant Pere Corſini, dans ſes Faſtes Attiques, tom. III. pag. 123. Lorſqu'il fut tué (*d*), il poſſédoit la Tyrannie, ſelon l'opi-

(*a*) Æſch. Perſæ. verſ. 177.

(*b*) Plato in Critone. pag. 44. B.

(*c*) In notis ad Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ. pag. 56.

(*d*) Plato in Hipparcho. tom. II. pag. 229. B.

nion la plus commune des Athéniens. Thucydides cependant s'inscrit en faux contre ce sentiment. Il prétend qu'Hippias (*a*) étoit alors Tyran, & qu'Hipparque étant son cadet, ne pouvoit l'être. Il prouve qu'Hippias étoit l'aîné. 1°. Parce qu'il fut le seul (*b*) de ses freres légitimes qui eut des enfans. Mais il arrive tous les jours aux cadets de se marier avant leurs aînés, & aux aînés de ne se point marier. Et d'ailleurs, combien n'y a-t-il pas de femmes stériles, ou qui ne donnent des enfans à leurs maris que long-tems après leur mariage, témoin la premiere (*c*) femme d'Anaxandrides, Roi de Lacédémone. 2°. Parce qu'il est nommé le premier après son pere sur la colonne, & cela avec raison, ajoute-t-il, parce qu'il étoit le plus âgé, & qu'il avoit été Tyran. Mais ces colonnes, qui se voyoient dans la citadelle, étoient un monument, comme le dit le même Thucydides, de l'injuste domination des Tyrans. C'est par cette raison que les Athéniens mirent Hippias le premier, parce qu'il les avoit traités cruellement, & non parce qu'il étoit l'aîné. Le gouvernement d'Hipparque fut doux, & l'on a rien (*d*) à lui reprocher que l'insulte faite à Harmodius. 3°. Si Hipparque, continue Thucydides, eût été Tyran dans le tems qu'il fut assassiné, Hippias n'auroit pu facilement conserver sur-le-champ la Tyrannie. La réponse est facile. Hippias étoit un homme habile. Dès qu'il eût appris la mort de son frere, il la cacha prudemment, se retira auprès de ceux qui conduisoient la procession en armes, leur ordonna de se rendre sans armes à un lieu qu'il leur montra. Ils s'y rendirent, s'imaginant

(*a*) Thucydid. Lib. I. §. XX. pag. 16 & Lib. VI. §. LIV, LV. pag. 411 & 412.

(*b*) Id. Lib. VI. §. LV. pag. 412.

(*c*) Herodot. Lib. V. § XLI.

(*d*) Thucydid. Lib. VI. §. LIV.

qu'il avoit quelque choſe à leur communiquer. Il fit pendant ce tems-là enlever leurs armes par les troupes à ſa ſolde, & arrêter ceux qu'il accuſoit, ou qui ſe trouverent avec un poignard. C'eſt Thucydides lui-même qui nous apprend ces particularités, qui font voir la juſteſſe des meſures d'Hippias pour s'aſſurer de la Tyrannie, auſſi-tôt après la mort d'Hipparque. Voyez *Meurſius in Piſiſtrato, cap. XI.*

(105) §. 55. *Ariſtogiton & Harmodius.* Les ancêtres (*a*) d'Ariſtogiton & d'Harmodius étoient Géphyréens. Les Géphyréens faiſoient partie de ces peuples qui ſuivirent Cadmus en Béotie, où ils s'établirent dans le canton qu'on appelloit le Tanagrique. En ayant été chaſſés par les Béotiens, ils ſe retirerent à Athenes, où ils furent admis au nombre des citoyens, à de certaines conditions.

Si l'on en croit (*b*) Thucydides, Ariſtogiton, homme de condition médiocre, aimoit Harmodius, qui étoit alors à la fleur de ſon âge. Hipparque, qui aimoit auſſi Harmodius, tâcha d'avoir ſes bonnes graces; mais celui-ci, loin de s'abandonner à ſa paſſion, la découvrit à ſon ami Ariſtogiton, qui prit avec lui la réſolution de ſe défaire du Tyran. Ce projet fut exécuté pendant la fête des Panathénées.

Harmodius (*c*) fut tué ſur la place. Ariſtogiton s'échappa à travers les gardes, mais le peuple étant accouru, il fut pris & mis à la torture. Au lieu de dénoncer ſes (*d*) complices, il accuſa tous les amis du Tyran, & principalement ceux qui s'intéreſſoient le plus à ſa conſervation. Hippias les ayant fait mourir, il lui reprocha d'avoir ajouté

(*a*) Herodot. Lib. V. §. LVII.
(*b*) Thucydid. Lib. VI. §. LIV. pag. 411.
(*c*) Id. Lib. VI. §. LVII. pag. 414.
(*d*) Polyæni Strategemat. Lib. I. cap. XXII. pag. 47.

foi au ſtratagême qu'il avoit employé contre ſes amis. D'autres diſent (*a*) qu'après que les amis du Tyran eurent été mis à mort, Ariſtogiton fit ſemblant d'avoir quelque choſe à lui communiquer en ſecret; que celui-ci s'étant approché, Ariſtogiton lui prit l'oreille avec les dents, & ne lâcha point priſe qu'il ne la lui eût coupée.

Je ne dois pas non plus omettre qu'Hippias fit périr dans les tourmens la Courtiſane Léæna, qui étoit aimée d'Harmodius. Comme (*b*) elle craignoit que la violence des douleurs ne lui fît trahir ſes amis, elle ſe coupa la langue avec les dents. Les Athéniens (*c*) voulant honorer ſa mémoire, placerent dans le veſtibule de la citadelle la ſtatue de bronze d'une lionne ſans langue. Qu'il me ſoit permis de corriger à cette occaſion le texte de Polyæen de qui j'emprunte cette particularité. Αὐτὴν (τὴν Λέαιναν) μὲν οὐκ ἔστησαν ἐν ἀκροπόλει· τὸ δὲ ζῶον τὴν λέαιναν χαλκὴν δημιυργήσαντες, ἀνέθηκαν. On fait dire à Polyæen qu'on ne plaça point cette ſtatue dans la citadelle, comme ſi les Propylées n'en faiſoient point partie. En plaçant ἐν ἀκροπόλει après ἀνέθηκαν, la négation ne tombe plus ſur ἐν ἀκροπόλει, & le paſſage entier ſignifie alors : ils n'éleverent point à Léæna une ſtatue de bronze ſous ſa propre figure, mais ſous l'emblême d'une lionne, & la conſacrerent dans la citadelle.

Nous avons vu que l'amour que conçut Hipparque pour Harmodius, fut la cauſe primitive de la mort du Tyran. Thucydides (*d*) ajoute qu'Hipparque, piqué du refus de ce jeune homme, fit à ſa ſœur l'affront de la faire retirer d'une proceſſion où elle portoit une corbeille ſacrée :

(*a*) Diogen. Laert. in Zenone, Lib. IX. Segment. 26. pag. 565.
(*b*) Polyæni Strategem. Lib. VIII. cap. XLV. pag. 790.
(*c*) Id. ibid. Plutarch. de Garrulitate. pag. 505. F.
(*d*) Thucydid. Lib. VI. §. LVI. pag. 413.

qu'Harmodius, outré de cet affront, concerta avec Ariſtogiton le moyen de ſe venger. Mais Platon aſſure que ce n'étoit qu'un bruit populaire. » Ce qu'il y a de plus élé-» gant & de plus ſpirituel à Athenes, dit (*a*) ce Philo-» ſophe, penſe qu'Hipparque fut tué non pour la raiſon » qu'imagine le vulgaire, je veux dire à cauſe de l'affront » qu'il fit à la ſœur d'Harmodius, qui étoit canéphore; elle » ſeroit en effet ridicule; mais pour celle-ci : Harmodius, » amant d'Ariſtogiton, prenoit beaucoup de ſoin pour » l'inſtruire dans les Lettres. Ariſtogiton étoit très-flatté » de l'éducation qu'il lui donnoit, mais il ſoupçonnoit » Hipparque d'être ſon rival. Vers le même tems Harmodius » s'attacha à un jeune homme d'une figure agréable & » d'une naiſſance illuſtre. J'ai entendu dire ſon nom, mais » je ne me le rappelle pas. Ce jeune homme admira pen-» dant quelque tems Harmodius & Ariſtogiton, & les » regarda comme des ſages; mais s'étant mis à fréquenter » Hipparque, il les mépriſa. Harmodius & Ariſtogiton » irrités de cet affront, tuerent Hipparque ».

L'amour, qui uniſſoit ces deux jeunes gens, étoit un amour honnête, & non une paſſion infâme. Auſſi, comme pour juſtifier Timarque, on objectoit à Eſchines l'amour (*b*) mutuel d'Harmodius & d'Ariſtogiton, & les avantages que cette paſſion avoit procurés à l'Etat, cet Orateur répond que ces mœurs (*c*), ou ſi l'on veut, cet amour ſage & louable avoient tellement inſtruit ces bienfaiteurs de la patrie, ces hommes d'un mérite tranſcendant, que l'éloge qu'on en faiſoit étoit fort au-deſſous de leurs actions.

Quoique Thucydides ait en quelque ſorte cherché à ternir la gloire d'Harmodius & d'Ariſtogiton, en impu-

(*a*) Plato in Hipparcho, tom. II. pag. 229. B. C. D.

(*b*) Æſchines in Timarch. pag. 280. C.

(*c*) Id. ibid. pag. 281. D.

tant le meurtre du Tyran à un autre motif qu'à l'amour de la liberté, cependant leurs contemporains & la postérité leur ont rendu plus de justice. On les enterra le long du chemin (*a*) qui conduisoit à l'Académie, & l'on voyoit encore leur monument du tems de Pausanias.

Leur action rendit, suivant (*b*) Simonides, la lumiere à Athenes, & en fut le salut, car φόως signifie le salut dans cet Auteur, ainsi que dans Homere. Aussi les Athéniens leur éleverent-ils des statues, dit (*c*) Pline, la même année que les Rois furent chassés de Rome, c'est-à-dire, la quatrieme année de la soixante-septieme olympiade. Ces statues étoient de (*d*) bronze, & cela me rappelle un mot d'Antiphon, que Plutarque me paroît avoir eu tort de blâmer. Comme on demandoit en présence (*e*) de Denys le Tyran, quel étoit le meilleur bronze; celui, répondit Antiphon, dont les Athéniens ont fait les statues d'Harmodius & & d'Aristogiton. Cet Antiphon n'étoit point l'Orateur, comme l'ont avancé Philostrate (*f*), le faux Plutarque, (*g*) dans la vie d'Antiphon, & Photius (*h*), ou plutôt ceux

(*a*) Pausan. Attic. sive Lib. I. cap. XIX. pag. 71 & 74. Lin. ult. pag. 75.

(*b*) Hephæst. de Metris, pag. 14. Analecta veterum Poëtarum Græcorum, tom. I. pag. 131.

(*c*) Athenienses, nescio an primi omnium, Harmodio & Aristogitoni Tyrannicidis publicè posuerint statuas: hoc actum est eodem anno quo & Reges Româ pulsi. Plin. Lib. XXXIV. cap. IV. tom. II. pag. 642.

(*d*) Χαλκῆν εἰκόνα, ὥσπερ Ἁρμοδίῳ καὶ Ἀριστογείτονος ἔστηθαν πρώτῳ. Demosth. contrà Leptinem. pag. 292, 112. & ex Edit. Taylor. vol. III. pag 30.

(*e*) Plutarch. de Adulat. & Amici discrimine. pag. 68. A.

(*f*) Philostrat. in Vitâ Antiphontis. pag. 500.

(*g*) Pseudo-Plutarch in Vitâ Antiph. pag, 833. B.

(*h*) Photius, Cod. CCLIX. pag. 1453.

dont Photius s'appuie, mais l'Auteur tragique qui étoit postérieur à l'Orateur. On plaça ces statues près du temple (*a*) de Mars avec celles d'Hercules & de Théſée, auxquelles on joignit dans la ſuite celles du Légiſlateur (*b*) Caladès & de l'Orateur Démoſthenes &c. Xerxès ayant pris Athenes, enleva les ſtatues d'Harmodius & d'Ariſtogiton, qui étoient l'ouvrage (*c*) d'Anténor ; Antiochus les renvoya dans la ſuite aux Athéniens. Valere-Maxime prétend (*d*) que ce fut Séleucus ; mais Pline le Naturaliſte aſſure que ce fut (*e*) Alexandre, & en cela il eſt ſecondé par Arrien. » Ces » ſtatues, dit cet (*f*) Hiſtorien, ſont encore actuellement » dans le Céramique, à l'endroit où l'on monte à la ville,

(*a*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. VIII. pag. 20.

(*b*) Ce Légiſlateur m'eſt inconnu. M. l'Abbé Gédoyn vouloit qu'on lût Calliades (tom. I. pag. 27 de ſon Pauſanias) parce que, diſoit-il, Caladès étoit un Peintre dont il étoit parlé dans Pline, & que Calliades avoit été Archonte l'année de l'irruption des Perſes dans l'Attique ; mais de ce que Calliades avoit été Archonte, il ne s'enſuit pas qu'il eût été Légiſlateur. S'il y avoit quelque changement à faire, j'aimerois mieux lire Calliſthenes que Thémiſtius met au nombre des Légiſlateurs, Orat. XXIII. pag. 287. C., mais je crois tout changement inutile. On ſait qu'on éliſoit tous les ans à Athenes neuf Archontes. Le premier s'appelloit Archonte-Eponyme ; le ſecond, le Roi ; le troiſieme, le Polémarque ; & les ſix autres, les Theſmothetes ou Légiſlateurs. Le nom de l'Archonte-Eponyme eſt preſque toujours précieuſement conſervé, parce que cet Archonte donnoit ſon nom à l'année. Celui du Roi & du Polémarque le ſont rarement & ſeulement en de certaines occaſions. Celui des ſix Theſmothetes ou Légiſlateurs ne l'eſt preſque jamais. Je ſoupçonne ce Caladès d'avoir été un des ſix Theſmothetes qui s'étoit diſtingué pendant le tems de ſon Archontat. Voyez le ſecond argument de l'Oraiſon de Demoſthenes contre Androtion. pag. 380.

(*c*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. VIII. pag. 20.

(*d*) Valer. Maxim. Lib. II. cap. X. Extern. I. pag. 225.

(*e*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXIV. cap. VIII. tom. II. pag. 654.

(*f*) Arrian de Expedit. Alexand. Lib. III. cap. XVI. pag. 217.

» preſque vis-à-vis le temple de la Mere des Dieux, non » loin de l'autel des Eudanemes, que tous ceux qui ſe » font initier aux myſteres des Déeſſes à Eleuſis, ſavent » être dans le Portique ».

Valere-Maxime ajoute à l'endroit ci-deſſus cité, que lorſque ces ſtatues arriverent à Rhodes, on leur rendit des honneurs divins, & l'on apprend d'Hermogenes que ces ſtatues (*a*) étoient, comme les temples, un lieu d'aſyle, tant l'amour de la liberté étoit gravé dans le cœur de tous les Grecs.

On n'érigea, ſuivant la Chronique de Paros, des ſtatues à ces deux Héros, que la quatrieme année de la ſoixante-quinzieme olympiade. Mais il ne s'agit dans le marbre que de celles qu'on éleva en leur honneur, après la défaite entiere des Perſes, qui avoient enlevé les premieres. Ces ſecondes ſtatues étoient (*b*) l'ouvrage de Callias. Praxiteles en fit auſſi de bronze. *Praxiteles* (*c*) *quoque marmore felicior, ideò & clarior fuit. Fecit tamen & ex ære pulcherrima opera.... Harmodium & Ariſtogitonem Tyrannicidas.* Mais cet Auteur a tort d'ajouter que ce furent les ſtatues que Xerxès enleva.

Il paroît que c'eſt de ces ſtatues que veut parler Lycurgue dans ſa Harangue contre Léocrates. » Vous trouverez (*d*), » dit-il, dans le reſte de la Grece des ſtatues dans les » places publiques élevées à des Athletes, mais chez vous, » vous en verrez d'érigées à de bons Généraux, & à ceux » qui ont tué le Tyran ».

Le nom de ces généreux citoyens fut bientôt dans la bouche de tout le monde, & à table, une branche de myrte

(*a*) Hermog. Ars Rhetorica. pag. 20. Lin. 27.
(*b*) Pauſan. loco ſuperius laudato.
(*c*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXIV. cap. VIII. tom. II. pag. 653 & 654.
(*d*) Lycurg. contrà Leocratem. pag. 154. Lin. 18 &c.

à la main, on chantoit des chanſons en leur honneur. Athénée (*a*) nous en a conſervée une, dont on ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici une traduction.

» Parmi des branches de myrte je porterai une épée, de » même qu'Harmodius & Ariſtogiton, lorſqu'ils tuerent » le Tyran, & qu'ils rétablirent l'iſonomie dans Athenes.

» Heureux Harmodius, non, vous n'êtes point mort : » on dit que vous êtes dans les iſles des Bienheureux avec » Achilles aux pieds légers, & Diomedes fils de Tydée.

» Parmi des branches de myrte, je porterai une épée, » de même qu'Harmodius & Ariſtogiton, lorſque dans les » Panathénées ils tuerent le Tyran Hipparque.

» Votre gloire ne périra jamais, heureux Harmodius, » & vous Ariſtogiton, parce que vous avez tué le Tyran, » & rétabli l'iſonomie dans Athenes ».

L'iſonomie eſt l'égale diſtribution de la Juſtice. Il y a dans le premier vers de cette chanſon : Ἐν μύρτου κλάδι. Les Poëtes ſe permettoient ſouvent des métaplaſmes. Κλάδι eſt pour κλάδῳ, & vient de κλὰς, κλαδὸς. On trouve dans Héſychius κλάδα, κλάδον, ῥάβδον.

Quelques-uns attribuent cette chanſon à Alcée, mais il mourut long-tems avant Hipparque ; Héſychius nous apprend au mot Ἁρμοδίου, que Calliſtrate en étoit l'Auteur. Cette chanſon étoit ſi célébre à Athenes, qu'on avoit coutume de la chanter dans tous les repas. Auſſi le chœur des Acharniens voulant dire qu'il ne recevroit plus, ni chez lui, ni à table, la guerre qu'il perſonifie : » Je ne recevrai (*b*) » plus, dit-il, dans ma maiſon Mars ; il ne chantera plus

---

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XV. cap. XV. pag. 695. A. B. Cette chanſon ſe trouve dans pluſieurs recueils, & ſur tout dans les Analectes de M. Brunck, tome I, page 155, où elle eſt beaucoup plus correctement que dans les diverſes éditions d'Athénée.

(*b*) Ariſtophan. Acharn. verſ. 979. ex Edit. Brunck.

» chez moi la chanſon d'Harmodius ». Antiphanes (*a*) en ſa Piece intitulée les Payſans, Ἄγροικοι, dit :

Ἁρμόδιος ἐκαλεῖτο, Παιὰν ἤδετο,
Μεγάλην Διὸς σωτῆρος ἀκατον ἥρέ τις.

» On demanda la chanſon d'Harmodius, on chanta le » Pæan, quelqu'un prit la grande coupe de Jupiter Sau- » veur ». C'étoit la coupe qui ſe vuidoit en l'honneur de ce Dieu.

Le Scholiaſte d'Ariſtophanes rapporte le commencement de cette chanſon ſur les vers des Acharniens ci-deſſus cités, & Suidas, au mot οὐδέ ποτ' ἐγὼ & à παροίνιος : mais il ſe contente de tranſcrire le Scholiaſte d'Ariſtophanes. Mille Auteurs font alluſion à cette chanſon. Ariſtophanes, dans la Piece intitulée Lyſiſtrate, fait dire au chœur des Vieillards, en parlant des femmes qui s'étoient emparées de la citadelle, & qui étoient ſoupçonnées de vouloir s'attribuer la ſouveraineté (*b*) : » Jamais elles ne me gouver- » neront ; je me tiendrai ſur mes gardes, & dorénavant » je porterai un glaive caché dans des branches de myrte ».

Cet Auteur détourne, ſi l'on en croit Bergler, le ſens de ce vers pour en faire l'application à quelque choſe d'obſcene ; *myrtus* ſe prenant en grec pour la partie de la femme, comme on peut le voir au vers 1004 de la même Comédie ; mais il vaut mieux s'en rapporter à M. Brunck, dont l'édition eſt infiniment ſupérieure à toutes celles qui ont paru juſqu'à préſent.

Cicéron paroît faire alluſion à cette chanſon, lorſqu'il dit dans ſon Oraiſon pour Milon (*c*) : *Græci homines Deorum honores tribuunt iis viris, qui Tyrannos necaverunt.*

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XV. cap. XIV. pag. 692. F.
(*b*) Ariſtophan. Lyſiſtrat. verſ. 631.
(*c*) Cicer. Orat. pro Milone, §. XVI.

Quæ ego vidi Athenis ? quæ aliis in urbibus Græciæ ? quas res divinas talibus inſtitutas viris ? quos cantus ? quæ carmina ? *propè ad immortalitatem & religionem & memoriam conſecrantur.*

On peut conjecturer d'après cette chanſon, que ceux qui aſſiſtoient aux ſacrifices de Minerve avoient coutume de porter des branches de myrte, & que les conjurés cacherent leurs poignards parmi des branches de cet arbriſſeau. Delà ſans doute vint l'uſage de tenir une branche de myrte à la main, toutes les fois que dans un repas (*a*) on chantoit une chanſon. On la paſſoit enſuite à ſon voiſin. Cette branche de myrte s'appelloit ἄσαρχον, qui vient d'ἄσαι & d'ἄρχον, car c'eſt ainſi que je penſe qu'il faut lire dans Plutarque, au lieu d'ἀσακὸν, qui ne fait aucun ſens. Ce nom lui avoit été donné, parce que celui qui la recevoit commençoit à chanter.

Les deſcendans de ces généreux citoyens étoient nourris dans le Prytanée (*b*), aux frais publics, & on les exempta des charges onéreuſes qui exigeoient de grandes dépenſes. C'eſt ce qu'on voit par la Harangue de Démoſthenes contre Leptines (*c*), & lorſque ce dernier propoſa d'abroger ces exemptions qui étoient devenues onéreuſes au public par leur multiplicité, il excepta nommément les deſcendans d'Harmodius & d'Ariſtogiton, μηδένα εἶναι ἀτελῆ πλὴν τῶν ἀφ' Ἁρμοδίου καὶ Ἀριστογείτονος (*d*).

Ce fut pour engager à imiter ces généreux citoyens qu'après l'expulſion des trente Tyrans, on établit la loi

(*a*) Plutarch. Sympoſ. Quæſtiones, Lib. I. pag. 615.

(*b*) Ἀλλὰ περιεῖδες αὐτὸν . . . . . τῆς ἐν πρυτανείῳ σιτήσεως κεκοινωνηκότα τοῖς Ἁρμοδίου καὶ Ἀριστογείτονος ἀπογόνοις. Dinarch. contrà Demoſthen. pag. 103. Lin. 9.

(*c*) Demoſt. adverſ. Leptin. pag. 282, 53.

(*d*) Ibid.

ſuivante, que le peuple en général, & chacun en particulier, faiſoit ſerment d'obſerver. » Il a plu au Sénat (*a*) » & au Peuple, la tribu (*b*) Æantide étant en tour de préſider, Cléogenes étant Greffier, & Boëthus Epiſtate, ſur » la propoſition de Démophante : que ſi quelqu'un détruit » la Démocratie établie à Athenes, ou ſi la Démocratie » étant detruite, quelqu'un y exerce quelqu'autorité, qu'il » ſoit l'ennemi des Athéniens, & qu'on le faſſe périr impunément, que ſes biens ſoient confiſqués au profit du » Public, & le dixieme adjugé à Minerve. Que celui qui » aura tué le coupable, & que celui qui aura conſeillé » de le tuer ſoient regardés comme ſacrés & inviolables: » que dans les ſacrifices ſolemnels les Athéniens faſſent tous » ſerment par tribus & par bourgades, de tuer l'auteur » de ces crimes; que le ſerment ſoit conçu en ces termes: » Je tuerai de ma main, ſi je le puis, celui qui détruira » la Démocratie établie à Athenes; que ſi la Démocratie » étant détruite, quelqu'un y exerce par la ſuite (*c*) quelque » magiſtrature, qu'il devienne Tyran, ou qu'il établiſſe un » Tyran, ſi quelqu'un le tue, de par les Dieux & les » Génies, je le regarderai comme ſacré, comme ayant tué » un ennemi des Athéniens : & ayant vendu tous les biens » du mort, j'en donnerai la moitié au meurtrier, ſoit de » vive voix, ſoit par mon ſuffrage, & je ne le fruſterai » point de la moindre partie. Que ſi quelqu'un périt en » tuant le Tyran, ou en entreprenant de le tuer, je le » comblerai de bienfaits, lui & ſes enfans, comme j'en » ai comblé Harmodius & Ariſtogiton & leur poſtérité. » Tous les ſermens contraires au Peuple d'Athenes, faits

(*a*) Andocides, de Myſteriis, pag. 13. vel pag. 47 ex Editione Jo. Jac. Reiske.

(*b*) Je ſuis la correction de Henri Etienne.

(*c*) Je lis τὴν ἀρχὴν avec M. Reiske. pag. 48.

» à Athenes, dans le camp & autre part, je les abroge » & les annulle ».

Andocides nous a conſervé cette Loi dans ſa Harangue au ſujet des Myſteres. Elle fut miſe ſur la colonne qui étoit devant l'endroit où s'aſſembloit le Sénat des Cinq-Cens, comme nous l'apprend le même Andocides, ſur la fin de la page douzieme.

La famille d'Harmodius ſubit le ſort des choſes humaines, & dégénéra comme toutes les autres. Antiphon (*a*), qui en deſcendoit, ayant été condamné, ſans doute pour crime de trahiſon, par le Sénat de l'Aréopage, fut jetté en priſon & mis à mort, après avoir ſubi la queſtion. Je penſe que c'eſt de cet Antiphon que veut parler Démoſthenes, lorſqu'il dit : » Les deſcendans (*b*) de cet Har- » modius & de cet Ariſtogiton qui vous avoient procuré » les plus grands biens, & à qui, par reconnoiſſance, la » Loi avoit accordé des honneurs dans tous vos temples, » des ſacrifices, des libations & des crateres, & qui étoient » chantés & honorés à l'égal des Dieux & des Héros, » n'ont-ils pas ſubi la rigueur des Loix, ſans que leurs » enfans en pleurs & portant le même nom qu'eux, aient » pu exciter notre commiſération, nous engager à leur » pardonner, & leur être utiles en la moindre choſe ? »

On ſait auſſi le mot d'Iphicrates. Un deſcendant (*c*) d'Harmodius, fier de ſa naiſſance, reprochant à ce grand-homme la baſſeſſe de la ſienne : ma nobleſſe, répliqua Iphicrates, commence en moi ; la vôtre finit en vous.

La liberté étoit chez les Athéniens un ſentiment ſi vif, que dans les tems même où ils n'en avoient plus que l'ombre, ils abandonnoient à la rigueur des Loix ceux qui vouloient

(*a*) Dinarch. contrà Demoſth. pag. 98. lin. 12.
(*b*) Demoſth. de falſâ Legat. pag. 260, 512.
(*c*) Plutarch. Apophthegm. pag. 187. B.

détruire le Gouvernement démocratique. Phrynichus (*a*) ayant été tué par Apollodore & par Thraſybule, & ceux-ci ayant été arrêtés & examinés par le Peuple, ils prouverent que Phrynichus étoit un traître. Ils furent ſur-le-champ relâchés, & le Peuple ordonna, de l'avis de Critias, qu'on feroit au mort le procès, & que s'il ſe trouvoit coupable de trahiſon, on déterreroit ſon cadavre, & qu'on le tranſporteroit hors de l'Attique, afin que la Patrie ne renfermât pas dans ſon ſein les oſſemens d'un traître. Il y avoit en effet une (*b*) Loi à Athenes, qui défendoit de donner la ſépulture dans l'Attique aux traîtres. On leur faiſoit le procès, & s'ils étoient condamnés, ils n'étoient point enterrés dans l'Attique, & leurs biens étoient confiſqués au profit de l'Etat. Phrynichus étoit membre du Conſeil des Quatre-Cens, établi par les Lacédémoniens. Le Peuple fit auſſi mourir Ariſtarque & Alexiclès, qui avoient pris ſa défenſe, & ne voulut pas permettre qu'on leur donnât la ſépulture dans le pays. Hipparque (*c*) fut condamné à mort pour le même ſujet; mais s'étant ſauvé, on renverſa ſa ſtatue qui étoit dans la citadelle, on la jetta en fonte, & on en fit une colonne où fut gravé ſon arrêt & celui des traîtres qui vinrent après lui.

Cet amour pour la liberté étoit ſi puiſſant ſur les Athéniens, que tout généreux qu'ils étoient, il l'emporta ſur la reconnoiſſance, & qu'ils érigerent des ſtatues aux meurtriers de Céſar, & ſe déclarerent pour eux, quoiqu'ils

(*a*) Lycurg. adverſ. Leocrat. pag. 163. lin. ult. & pag. 164 &c. ex Edit. verò Taylor, pag. 232.

(*b*) Xenoph. Hiſt. Hellen. Lib. I. cap. VII. §. X. pag. 56.

(*c*) Lycurg. adverſ. Leocrat. pag. 164. lin. 26 &c. & ex Edit. Taylor, pag. 235. Cet Hipparque étoit fils de Timarque, comme on le voit par le même paſſage de Lycurgue, ou plutôt de Charmus, ſuivant Harpocration, & par conſéquent bien différent d'Hipparque, fils de Piſiſtrate.

eussent reçu de ce Prince de grands bienfaits. Ils ne voyoient en lui avec raison qu'un Tyran odieux, dont on devoit s'empresser de verser le sang.

J'ai presqu'oublié de dire que les Héliastes faisoient serment, avant que d'entrer dans les fonctions de leurs charges, de ne (*a*) jamais confirmer par leurs suffrages la Tyrannie & l'Oligarchie, & de ne point obéir à celui qui détruiroit la Démocratie, ou qui parleroit, ou feroit un décret contre ce gouvernement.

(106) §. 55. *Pendant quatre ans.* Hippias fut chassé d'Athenes la seconde année de la soixante-septieme olympiade, après un regne de quatre ans. Platon (*b*) n'en met que trois, mais Thucydides (*c*) prétend qu'il fut obligé de se retirer la quatrieme année; c'est-à-dire qu'il regna trois ans entiers, & qu'il commença la quatrieme. C'est aussi le sentiment du savant Dodwell (*d*), qui concilie Hérodote avec Thucydides. Il se retira d'abord à Sigée (*e*), & ensuite à Lampsaque (*f*), & de-là auprès de Darius. L'année où il fut chassé se prouve par deux passages de Thucydides; dans le premier, l'Historien raconte (*g*) qu'il revint vingt ans après, & qu'il combattit avec les Perses à la bataille de Marathon, où il périt, suivant (*h*) Cicéron. Cette bataille se donna la troisieme année de la soixante-douzieme olympiade, 490 ans avant Jésus-Christ. Dans le second, le même Auteur dit (*i*) que cela arriva environ cent ans

(*a*) Demosth. adverſ. Timocrat. pag. 470, 235.
(*b*) Plato in Hipparcho, tom. II. pag. 229. B.
(*c*) Thucyd. Lib. VI. §. LIX.
(*d*) Annal. Thucydid. pag. 42.
(*e*) Herodot. Lib. V. §. LXV.
(*f*) Thucydid. Lib. VI. § LIX.
(*g*) Ibid.
(*h*) Cicero ad Atticum, Lib. IX Epiſt. X.
(*i*) Thucydid. Lib VIII. §. LXVIII.

avant la Tyrannie des Quatre-Cens : or la Tyrannie des Quatre-Cens commença la ſeconde année de l'olympiade quatre-vingt douzieme.

La chronique de Paros ne paroît pas s'accorder avec ce calcul, ſuivant le P. Corſini ; mais comme il y a des mots d'effacés ſur le marbre, & qu'au lieu d'ἀπέκτειναν, on ne lit plus qu'ἀπέκτε....j'aimerois mieux lire ἀπέκτειναντες. Depuis le tems qu'Ariſtogiton & Harmodius, après avoir tué Hipparque, ont aidé les Athéniens à chaſſer les Piſiſtratides,— En la place de συνανέστησαν, qui eſt une conjecture de M. Chandler, je conſerverois συμπαρέστησαν, qui eſt des premiers Editeurs.

(107) §. 56. *La viſion.* Plutarque en rapporte une autre. Suivant cet Auteur, Hipparque (*a*), fils de Piſiſtrate, crut voir pendant ſon ſommeil, un peu avant ſa mort, Vénus qui lui jettoit au viſage du ſang d'une certaine patere.

(108) §. 56. *Panathénées.* Les Panathénées étoient une fête inſtituée en l'honneur de Minerve. Il y avoit les petites & les grandes Panathénées. L'origine des petites remonte à Théſée. Lorſque ce Prince réunit tous les petits peuples de l'Attique, dans la ville d'Athenes, il y établit (*b*) auſſi la fête des Panathénées, qui étoit commune à toute la nation. Elle ſe célébroit tous les ans, au mois d'Hécatombéon, comme Samuel (*c*) Petit l'a très-bien prouvé contre Meurſius.

Les grandes Panathénées ſe célébroient tous les cinq ans, la troiſieme année de chaque olympiade, le vingt-huit du mois Hécatombéon. (*d*) Τὰ γὰρ μεγάλα τῷ Ἑκατομβαιῶνος

(*a*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ. pag. 555. B.

(*b*) Id. in Theſeo, pag. 11. B.

(*c*) Ad Leges Atticas, pag. 87 &c. & præſertim pag. 92.

(*d*) Procli Comment. in Timæum Platonis I.

ἤγετο τρίτη ἀπίοντος. Proclus dit : *le troiſieme du mois finiſſant*, ſelon la maniere de compter des Athéniens, que n'a point entendue Meurſius, en expliquant cela du vingt-trois d'Hécatombéon.

On n'eſt point d'accord ſur le tems de leur inſtitution. On prétend, d'après les marbres d'Oxford, que les grandes Panathénées furent établies par Erichthonius ; mais on ne pouvoit encore donner ce nom à cette fête, puiſque les Athéniens n'étoient pas encore réunis. Je croirois que depuis Théſée, juſqu'à la troiſieme année de la cinquante-troiſieme olympiade, il n'y eut qu'une ſeule fête de ce nom, mais qu'en cette année, ſous l'Archontat d'Hippoclides, on les célébra avec plus de magnificence, & qu'on établit alors, comme nous l'apprenons de Phérécydes (*a*), des jeux qu'on réſolut de renouveller tous les cinq ans. On commença ſans doute en ce tems-là & par cette raiſon, à diſtinguer les grandes Panathénées d'avec les petites. Celles qui continuoient à ſe célébrer tous les ans avec l'ancienne ſimplicité, s'appelloient petites Panathénées, & l'on donna le nom de grandes à celles qui ſe faiſoient avec pompe, & tous les cinq ans.

Remarquez que, lorſque je dis avec les Auteurs ci-deſſus cités, que cette fête ſe célébroit tous les cinq ans, j'entends ſeulement après quatre années révolues, & au commencement de la cinquieme ; autrement on n'auroit pu la célébrer réguliérement la troiſieme année de chaque olympiade.

(109) §. 56. *Après avoir fait des expiations pour en détourner l'effet.* Ἀπειπάμενος τὴν ὄψιν. La ſuperſtition s'étoit acquis dans ces ſiécles un tel empire, qu'il n'eſt gueres vraiſemblable qu'Hipparque en ait ſecoué le joug en mépriſant cette viſion. Il eſt bien plus naturel de penſer qu'il

(*a*) Marcellin. in Vitâ Thucydid. init.

chercha à en détourner les funeſtes effets par des ſacrifices, ou autres ſortes d'expiations ; & c'eſt, je crois, ce que ſignifie ici le terme ἀπειπάμενος. Cette remarque, que je dois à M. Weſſeling, me paroît très-juſte. J'aurois cependant ſouhaité qu'il eût apporté quelque exemple de ce terme pris en cette acception.

On croyoit détourner les prétendns effets funeſtes des ſonges par des ſacrifices aux Dieux nommés Ἀποτρόποι, *Averruncatores*, ou ſimplement en racontant ſon ſonge au Soleil (*a*). Les Anciens, dit un Scholiaſte de Sophocles, avoient coutume, lorſqu'ils avoient eu une viſion, de la raconter au Soleil levant, afin qu'étant oppoſé à la nuit, il en détournât l'effet.

(110) §. 58. *Des lettres.* Hérodote ſemble dire que les lettres ou caracteres étoient inconnus aux premiers habitans de la Grece. De très-ſavans hommes du dernier ſiécle, tels que Bochart dans ſon Canaan, & Walton dans ſes Prolégomenes ſur la Polyglotte d'Angleterre, l'ont entendu dans ce ſens, & ils ont conclu que les Grecs tenoient de Cadmus & des Phéniciens la forme des lettres employées dans les inſcriptions dont parle Hérodote ci-deſſous, §. LIX, LX & LXI, & l'écriture même, c'eſt-à-dire la connoiſſance des caracteres en général, la façon de peindre la parole & de parler aux yeux, qu'ils ſuppoſent avoir été totalement inconnue dans la Grece, juſqu'à l'arrivée de Cadmus. Ces deux faits ne me paroiſſent pas cependant certains. Οἱ Φοίνικες .... ἄλλατέ πολλὰ ..... ἐσήγαγον διδασκάλια ἐς τοὺς Ἕλληνας, καὶ δὴ καὶ γράμματα, οὐκ ἐόντα πρὶν Ἕλλησι, ὡς ἐμοὶ δοκέει. Hérodote ne met point l'article τὰ devant γράμματα, de ſorte qu'il me paroît qu'on doit l'entendre en ce ſens : *les Phéniciens introduiſirent chez les Grecs entr'autres connoiſſances des lettres ou caracteres*, & non

(*a*) Sophocl. Elect. verſ. 424 & ibi Scholiaſt. ex Edit. Brunck.

pas, *les lettres, qui auparavant n'étoient point en uſage parmi les peuples de la Grece.* En effet, les lettres paroiſſent en uſage en Grece long-tems avant Cadmus, & précéder même de beaucoup le tems de Deucalion. Dès que (*a*) les hommes commencerent à ſe raſſembler, à avoir commerce les uns avec les autres, ou même à ſe faire la guerre, il a fallu néceſſairement qu'ils inventaſſent des ſignes pour ſe communiquer leurs penſées. Cela eſt ſi naturel aux nations qui commencent à ſe policer, que l'on a trouvé une façon d'écrire chez ceux des Américains qui étoient formés en corps de nation. Or, on ne peut douter qu'avant le déluge de Deucalion, on n'ait bâti des villes conſidérables, & qu'on n'ait fondé des Etats puiſſans. Phoronée (*b*) fils d'Inachus, donna aux Argiens des Loix environ 395 ans avant ce déluge. Comment auroient-elles pu être connues, ou ſe conſerver dans leur intégrité, ſi elles n'euſſent point été écrites.

Tzetzès (*c*) ſoutient que les lettres étoient connues en Grece avant l'arrivée de Cadmus. Il le prouve par l'oracle rendu à Cadmus à Delphes. Il conclud de ce que les oracles ſe rendoient alors en vers, que les lettres étoient en uſage. Quoique cette preuve ne porte pas avec elle la conviction, cependant elle reçoit un certain degré de force d'un paſſage de l'Hiſtoire de Crete que nous a conſervé Diodore de Sicile. » Les Muſes (*d*) étoient filles de Jupiter. Leur pere » leur donna le talent d'inventer les lettres. Quant à ceux » qui diſent que les Syriens en ſont les inventeurs, que

(*a*) Diſſertatio de priſcis Græcorum litteris, §. IX, X. &c.

(*b*) Euſeb. Chronic. Lib. poſter. ad ann. 210 & 490.

(*c*) Tzetzæ Hiſtor. Chiliad. V. verſ. 815 & ſequent. pag. 352. Chiliad. X. verſ. 443. pag. 432, & Chiliad. XII. verſ. 77 &c. pag. 458.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. V. §. LXXIV. tom. I. pag. 389 & 390.

» les Phéniciens les ayant appriſes d'eux, les ont commu-
» niquées aux Grecs, ... on leur répond que les Phéni-
» ciens n'en ont point été les premiers inventeurs, mais
» qu'ils changerent ſeulement la forme des caracteres,
» (τὰς τύπους) & que la plupart adopterent ces lettres &
» s'en ſervirent ; & que c'eſt pour cela qu'on leur donna
» le nom de lettres Phénicienes ».

Le même Diodore de Sicile en fournit encore une autre preuve déciſive : » Un déluge (*a*) ayant inondé la Grece
» & fait périr la plupart des hommes, les monumens écrits
» en lettres périrent pareillement avec eux ». Les lettres étoient donc antérieures au ſiecle d'Ogygès, & par conſéquent à celui de Cadmus ; car je crois que Diodore veut parler du déluge d'Ogygès. Ces lettres ne ſe perdirent pas cependant tout-à-fait, puiſqu'au rapport d'Euſtathe (*b*), les Pélaſges furent les ſeuls parmi les Grecs qui les conſerverent ; & ce fut ſans doute par cette raiſon que ces lettres porterent long-tems le nom de lettres Pélaſgiques, comme nous l'apprend Diodore de Sicile (*c*). Or, une invention tire ſon nom de l'inventeur. Je ne m'arrêterai point au paſſage de l'Hiſtorien que je viens de nommer, qui ſemble dire que ces lettres, qui avoient d'abord été appellées Phénicienes, furent enſuite nommées Pélaſgiques, parce qu'elles furent d'abord connues des Pélaſges. Indépendamment de ce que ce paſſage eſt un peu altéré, il eſt certain que ces lettres ne porterent qu'en dernier lieu le nom de Phénicienes, comme on le voit dans Hérodote (*d*), &

(*a*) Id. ibid. §. LVII. tom. I. pag. 376.

(*b*) Euſtathii Parecbolai, in Iliad. II. pag. 358. lin. 13.

(*c*) Diod. Sicul. Lib. III. §. LXVI. tom. I. pag. 236. Voyez ſurtout les notes de M. Weſſeling, qui a donné une excellente édition de cet Hiſtorien.

(*d*) Herodot. Lib. V. §. LVIII.

dans les Imprécations des Téiens (*a*), qui ſont très-anciennes, & qui remontent peut-être au tems d'Anacréon (*b*).

Il eſt d'ailleurs très-aiſé de prouver que les lettres ayant été appellées Phénicienes à l'arrivée des Cadméens, il n'étoit pas poſſible qu'elles aient pris enſuite le nom de Pélaſgiques, ou même que les Pélaſges aient emprunté leurs lettres des Cadméens. Les Pélaſges déchurent beaucoup de leur gloire ſous Deucalion & ſes enfans. Deucalion les chaſſa de la plus grande partie de la Theſſalie. La plupart ſe réfugierent dans les Cyclades, l'iſle de Crete, &c. d'autres ayant été expulſés de la Phthiotide, par Hellen, ſe retirerent dans l'Hiſtiæotide, d'où les Cadméens les chaſſerent. Vers ce tems, les divers peuples de la Grece abandonnerent le nom de Pélaſges. Ainſi les Pélaſges (*c*) Cranaens ſe firent appeller Cécropides.

Comme les Pélaſges avoient en horreur les Cadméens, qui les avoient chaſſés de l'Hiſtiæotide, on ne pourra jamais ſe perſuader qu'ils aient adopté les lettres de ces derniers. Il n'eſt pas poſſible non plus de croire qu'on ait donné le nom de lettres Pélaſgiques aux lettres apportées par les Cadméens, dans un tems où ces peuples étoient triomphans, & que les Pélaſges étoient tombés dans le dernier mépris.

On a vu plus haut, que les lettres étoient antérieures à Deucalion, & que les Pélaſges les conſerverent après le déluge. On ſait que l'Attique ne fut pas ſubmergée, & que ce pays fut peuplé (*d*) par des Pélaſges. Ce furent donc les Pélaſges de l'Attique qui conſerverent les anciennes

(*a*) Teiorum Diræ, verſ. 37. Vide Antiquitat. Aſiatic. Edm. Chishull. pag. 101.

(*b*) Ibid, pag. 96.

(*c*) Herodot. Lib. VIII. §. XLIV, & Scymn. Chius in Periegeſi, verſ. 560. pag. 32.

(*d*) Herodot. Lib. I. §. LVII. Lib. VIII. §. XLIV.

lettres. Ces lettres ſont donc celles qu'on appelloit les lettres Attiques, les anciennes lettres, & dont l'antiquité ſe perdoit tellement dans la nuit des tems, qu'à Athenes on les croyoit indigenes. Αττικὰ γράμματα, dit Héſichius, τὰ ἀρχαῖα ἐπιχώρια. J'ajoute à cela que les anciennes lettres des Latins, qui avoient été introduites dans le Latium par (*a*) les Pélaſges, étoient, à peu de choſe (*b*) près, les mêmes que celles des anciens Grecs : *Et formâ* (*c*) *litteris Latinis, quæ veterrimis Græcorum.* M. Swinton a raiſon d'entendre par les plus anciennes lettres des Grecs, les lettres Pélaſgiques. Il peut ſe faire cependant que Tacite, faute d'avoir approfondi ce ſujet, ait pris les lettres de Cadmus pour les plus anciennes. Les lettres de Cadmus n'étoient certainement point celles qui furent portées dans le Latium ; autrement les Latins auroient adopté l'arithmétique des Cadméens, & ils auroient eu chez eux le *coppa* & le *ſanpi*, &c. L'arithmétique des anciens Latins étoit la même que celle des anciens Grecs, comme on le voit dans Scaurus *de Orthog. Edit. Putsch. pag.* 225. & dans Priſcien, *de figuris Numerorum.* Or, l'Arithmétique des Athéniens eſt antérieure à celle des Cadméens. Dans l'origine, les ſciences ſont groſſieres, elles ſe perfectionnent enſuite. Telle eſt la marche de l'eſprit humain. Or, c'eſt ce qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans l'arithmétique Athéniene & dans la Cadméene. La premiere étoit longue, gênante, embarraſſante, ſe ſentoit en un mot de la groſſiereté des tems où elle fut inventée ; l'autre eſt plus facile, plus propre à toutes ſortes d'opérations ſur les nombres, & ſe ſent par conſéquent du progrès de l'eſprit humain dans cette ſcience.

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. VII. cap. LVI. tom. I. pag 413. lin. 7.
(*b*) Id. ibid. Lib. VII. cap. LVIII. pag. 419. lin. 2.
(*c*) Tacit. Annal. Lib. XI. §. XIV.

Les lettres Pélaſgiques ou Attiques étoient au nombre de ſeize ſeulemement ; ſavoir (*a*) : A. B. Γ. Δ. E. H. I. K. Λ. M. N. O. Π. P. Σ. T. Les anciens, dit Plutarque, ſe contentoient de ſeize lettres pour exprimer leurs penſées, ſoit en parlant, ſoit par écrit : οἱ παλαιοὶ (*b*) διὰ τῶν ἑκκαίδεκα στοιχείων φράζοντες ἀποχρώντως καὶ γράφοντες. Elles ſuffiſoient alors, parce qu'on écrivoit ἄνθρωπος ANTHPOΠOΣ, χρονος KHPONOΣ. Cadmus augmenta cet alphabet du Z. Θ. Ξ. & de trois lettres purement numérales, le *vau*, le *ſanpi* & le *coppa*. Les Grecs ne les appellent pas des lettres, στοιχεῖα, mais des marques, ἐπίσημα. Cadmus introduiſit ces caracteres, afin de faciliter les opérations de l'arithmétique, qui ne pouvoient s'exécuter dans ſon pays qu'en les employant. l'Y, le X, Ψ & l'Ω ont été ajoutés par des Grammairiens poſtérieurs.

C'eſt cette augmentation des lettres de l'alphabet, qui fit attribuer à Cadmus l'honneur de leur invention, par la plupart des Ecrivains. On a mis juſqu'à préſent Hérodote de ce nombre ; mais ſans ſujet, à ce qu'il me ſemble. L'article omis devant γράμματα, que les Grecs mettent toujours en pareil cas, fait voir que Cadmus n'apporta que quelques lettres ; & c'eſt ce que j'ai exprimé dans ma traduction. Feu M. le Préſident Bouhier n'a pas pris garde à cela. On peut au reſte conſulter la ſavante Diſſertation qu'il a faite ſur (*c*) les anciennes lettres des Grecs & des

(*a*) Je ne chercherai pas à le prouver, parce que cela me meneroit un peu trop loin. Mais on peut conſulter la ſavante Diſſertation de feu M. le Préſident Bouhier, *de priſcis Græcorum & Latinorum litteris*, pag. 561 & ſeq. dans la Palæographie du Pere de Montfaucon.

(*b*) Plutarch. Platonicæ Quæſtiones, pag. 1009. E.

(*c*) Bouhier, de priſcis Græcorum & Latinorum litteris, loco ſuperius laudato.

Latins, où l'on trouvera développé ce que je n'ai fait qu'ébaucher dans cette note.

Pline (*a*) penſe que Cadmus apporta en Grece les ſeize lettres dont j'ai parlé plus haut; mais ces ſeize lettres étant Phénicienes ou Pélaſgiques, il ne ſe doutoit pas qu'elles fuſſent antérieures à Cadmus, qui étoit lui-même Phénicien. Cependant, en laiſſant ſubſiſter ma traduction, on peut n'en pas moins penſer qu'Hérodote croyoit que Cadmus avoit apporté les lettres en Grece, & s'il a omis l'article, c'eſt que Cadmus n'en avoit apporté que ſeize, & qu'il y en avoit davantage de ſon tems.

(111) §. 58. *Ils les employerent d'abord de la même* &c. Je lis avec le manuſcrit de Sancroft : πρῶτα μὲν τούτοισι ἐχρέωντο, κατάπερ καὶ ἅπαντες χρέωνται Φοίνικες, ou ioniquement avec le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi, ἐχρέοντο & χρέονται.

(112) §. 58. *Ces lettres changerent .... & prirent une nouvelle forme.* Les Grecs écrivirent d'abord de même que les Chaldéens & les Hébreux, de la droite à la gauche; ils écrivirent enſuite alternativement une ligne de la gauche à la droite, & une autre de la droite à la gauche, maniere d'écrire qu'ils appellerent Βουστροφηδόν. L'inſcription de Sigée rapportée par Chishull, dans ſes Antiquités Aſiatiques, eſt de ce genre. Enfin, les Grecs n'écrivirent plus que de la gauche à la droite. Ce changement les obligea de tourner de la gauche à la droite les lettres qui auparavant alloient de la droite à la gauche. Ils ont encore écrit de haut en bas, de même que les Chinois, maniere qu'ils appelloient τὸ ἐπ' ὄρχον, comme on trouve (*b*)

(*a*) Plin. Hiſt. Natural. Lib. VII. cap. LVI. tom. I. pag. 412. lin. 5.

(*b*) Toeporchon ſoliti ſunt appellare Græci genus ſcribendi deorſum verſus, ut nunc dextorſum ſcribimus. Sext. Pomp. Feſtus, de Verb. ſignificat. voc. Tæpocon. Lib. XVIII. pag. 517.

corrigé dans l'édition de Feſtus, à l'uſage du Dauphin, imprimée à Amſterdam, ou plutôt τὸ ἐπ' ὀρθόν, à cauſe d'un paſſage de Diodore de Sicile, où, parlant des habitans de l'iſle Taprobane, aujourd'hui Ceylan, il dit qu'ils n'écrivent point de côté, comme nous, mais de haut en bas & perpendiculairement : γράφουσι (*a*) τοὺς στίχους οὐκ εἰς τὸ πλάγιον ἐκτείνοντες, ὥσπερ ἡμεῖς, ἀλλ' ἄνωθεν κάτω καταγράφοντες εἰς ὀρθόν. Cette maniere d'écrire ſe prouve par un paſſage d'Euſtathe. » Les (*b*) Anciens, dit-il, n'écrivoient » point leurs lignes de front, comme nous le faiſons aujourd'hui, mais en hauteur ». Par la maniere dont il explique le rang qu'occupoient les gens qui devoient faire la courſe, il paroît que les lettres étoient (*c*) l'une devant, l'autre derriere, & après celle-là une autre, & ainſi de ſuite. Ὁ μὲν ἔμπροσθεν, ὁ δ' ὄπισθεν, καὶ μετ' ἐκεῖνον ἄλλος &c. Le Grammairien Théodoſe nomme cette maniere d'écrire, κιονηδὸν, en forme de colonne.

(113) §. 58. *Une nouvelle forme.* Un homme de lettres, que M. Weſſeling ne nomme point, vouloit changer τὸν ῥυθμὸν en τὸν ῥυσμὸν, mais ce Savant lui a prouvé, par un paſſage d'Ariſtote, que τὸν ῥυθμὸν étoit l'expreſſion propre. Voyez Ariſtote, *de Mirabilibus Auſcult. pag.* 1165, *A.* On peut ajouter à cette raiſon, que μεταῤῥυθμίσαντες, qu'emploie Hérodote deux lignes plus bas, prouve qu'il faut conſerver τὸν ῥυθμὸν.

(113*) §. 58. *Des diphtheres*, c'eſt-à-dire, peaux, parchemin. Voyez ſur ce paſſage les Eſſais de Critique ſur les Traductions d'Hérodote, par M. l'Abbé Bellanger, page 161.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II. §. LVII. pag. 169.

(*b*) Euſtath. ad Homeri Iliad. Lib. XXIII, verſ. 358. pag. 1305. lin. 28.

(*c*) Id. ibid. lin. 30.

(114) §. 58. *Le Biblos étoit rare.* J'ai rapporté, Liv. II, §. LXXXXII, note 302, les deſcriptions que Théophraſte & Pline ont faites de la plante appellée Byblos ou Papyrus. Ce ſeroit ici le lieu de parler du papier & de la maniere dont les Egyptiens le faiſoient; mais M. Bernard de Juſſieu & M. le Comte de Caylus n'ayant rien laiſſé à déſirer ſur cet objet, je renvoie le lecteur curieux à leur Diſſertation ſur le Papyrus, dont je n'avois encore aucune connoiſſance, lorſque je fis ma note ſur le ſecond Livre. J'ajouterai cependant que le ſentiment de Varron ſur le peu d'ancienneté du papier, dont il rapporte l'origine (*a*) après la fondation d'Alexandrie, eſt inſoutenable. Il paroît par ce paſſage, que l'uſage en étoit très-conſtant du tems d'Hérodote, qui vivoit un peu plus d'un ſiecle avant Alexandre. Le papier étoit connu long-tems auparavant, & même très-commun, ſi l'on peut compter ſur l'anecdote rapportée par Caſſius-Hémina. Cet Hiſtorien (*b*) raconte, au quatrieme Livre de ſes Annales, que Cn. Térentius trouva en labourant ſon champ ſur le Janicule, un coffre dans lequel étoient les livres de Numa, de papier parfaitement bien conſervés par le moyen de feuilles de citronnier. Ces livres contenoient la philoſophie de Pythagore. Le Préteur Quint. Pétilius, qui n'étoit pas ami de la philoſophie, les fit brûler. Luc. Piſon rapporte la même choſe au premier Livre de ſes Commentaires, avec cette différence qu'il met ſept livres ſur le droit Pontifical, & ſept autres ſur la philoſophie de Pythagore.

Il ſeroit inutile d'objecter ici que Pythagore étoit de beaucoup poſtérieur à Numa. Ces ouvrages n'en furent pas moins trouvés dans un coffre où étoient renfermées les

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XIII. cap. XI. tom. I. pag. 689. lin. 14.

(*b*) Id. ibid. cap. XIII. tom. I. pag. 692. lin. 14 &c.

cendres d'un homme que le vulgaire croyoit celle de ce Prince.

(115) §. 58. *Il y a beaucoup de Barbares.* Il eſt difficile de ſe défaire de ſes anciennes habitudes. Les Barbares auroient pu faire venir du Papyrus d'Egypte, comme les Grecs ; mais ils étoient accoutumés à écrire ſur des peaux. Il n'y a pas long-tems (*a*), dit Pline, qu'on a découvert qu'il croît du Papyrus dans l'Euphrates, aux environs de Babylone, & qu'on peut en faire du papier de même que de celui d'Egypte : & cependant les Parthes aiment encore mieux aujourd'hui écrire ſur des peaux.

(116) §. 59. *Amphitryon m'a dédié.* Les Thébains (*b*) célébroient en l'honneur d'Apollon Iſménien une fête appellée Daphnéphorie. Le prêtre de ce Dieu étoit choiſi tous les ans parmi les enfans les mieux faits & les plus robuſtes des plus illuſtres maiſons. Amphitryon conſacra ce trépied au Dieu, pendant qu'Hercules étoit Daphnéphore, c'eſt-à-dire, Porte-laurier ; car celui qui exerçoit ce Sacerdoce portoit une couronne de laurier. Proclus parle dans ſa (*c*) Chreſtomathie de l'origine de cette fête, & la décrit très-au-long. Selon cet Auteur, celui qui préſide à cette fête eſt un enfant qui a ſon pere & ſa mere. Son plus proche parent porte le bois, couronné de laurier & des bandelettes ſacrées qu'on appelle Copo. Il eſt ſuivi du Daphnéphore, qui touche le laurier. Sa chevelure n'eſt point nouée, il porte une couronne d'or ; ſa robe eſt éclatante & lui deſcend juſqu'aux pieds, & ſa chauſſure eſt l'Iphicratis. J'ai parlé de cette ſorte de chauſſure dans mon Mémoire ſur les vaſes Théricléens.

(*a*) Plin. Lib. XIII. cap. XI. tom. I. pag. 690. lin. 17.

(*b*) Pauſan. in Bœot. ſive Lib. IX. cap. X. pag. 730.

(*c*) Procl. in Chreſtomath. apud Phot. pag. 988. lin. 38 &c.

(117) §. 59. *A ſon retour de chez les Téléboens.* Il faut entendre cela de la victoire qu'il remporta ſur ces peuples. Voyez les notes de MM. Weſſeling & Valckenaer. L'Ariſtarque (*a*) de Cambridge, que je ſoupçonne être le D. Richard Bentley, propoſe de lire Νέων; cela revient au même.

(118) §. 59. *Du tems de Laïus.* Amphitryon étoit contemporain de Laïus, puiſqu'il fut expié d'un meurtre par (*b*) Créon, beau-frere de ce Prince, & Hercules (*c*) d'Œdipe, comme on le voit dans la Bibliotheque d'Apollodore.

(119) §. 60. *Contemporain d'Œdipe, fils de Laïus.* Ce Scæus étoit contemporain d'Œdipe, puiſqu'Hercules (*d*) le tua avec ſon pere.

(120) §. 60. *Que le fils d'Hippocoon.* Je lis avec la marge de l'édition de Henri Etienne, les Mſſts de Sancroft, du D. Askew, du Cardinal Paſſionei, un de la Bibliotheque Impériale à Vienne, & deux d'Angleterre τῷ Ἱπποκόωντος, au lieu de τῦ Ἱπποκόωντος. Je trouve la même leçon dans les excellens Mſſts *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi.

(121) §. 61. *Le Tyran.* Il y a dans le grec, Μοναρχέων, le Monarque. Mais dans Hérodote, le Monarque eſt un Deſpote, & il le fait ſynonyme de Tyran. Ces Princes de la maiſon de Cadmus pouvoient être regardés comme Rois par les Phéniciens qui avoient accompagné Cadmus, & comme Tyrans, par les peuples de Béotie qu'ils avoient ſubjugués. Voyez notre explication du mot de Tyran, Liv. III. §. L. note 87.

(*a*) Ad Calcem Antiquit. Aſiat. Edm. Chishull.

(*b*) Apollodor. Biblioth. Lib. II. cap. IV. §. VI. pag. 92.

(*c*) Hercules étoit fils d'Amphitryon, & par conſéquent contemporain d'Œdipe, fils de Laïus.

(*d*) Apollod. Biblioth. III. cap. X. §. XV. pag. 200.

(122) §. 61. *Sous ce Prince.* Laodamas (*a*) fils d'Etéocles, ſuccéda à ſon pere au Trône de Thebes. Il eut pour tuteur pendant ſa minorité, Créon fils de Ménécée, qui étoit Régent du Royaume. Laodamas (*b*) étoit majeur, & gouvernoit par lui-même, lorſque les Argiens ſe mirent une ſeconde fois en campagne pour aſſiéger Thebes. Les Thébains allerent au-devant d'eux juſqu'aux environs de Gliſante. Laodamas tua dans le combat Ægialès, fils d'Adraſte; cependant les Argiens gagnerent la bataille. Laodamas ſe retira la nuit ſuivante chez les Illyriens avec ceux des Thébains qui voulurent le ſuivre. Les Argiens ayant pris Thebes, la remirent à Therſandre, fils de Polynices.

Avant Laodamas, Cadmus (*c*) s'étoit auſſi retiré dans l'Illyrie, chez les Enchéléens.

Hérodote dit que les Cadméens (ce ſont ceux que Pauſanias appelle Thébains) ſe retirerent chez les Enchéléens. Ces Enchéléens ſont les mêmes que les Illyriens de Pauſanias, ou du moins ils faiſoient partie des Illyriens. *Voyez* l'Index Géographique.

(123) §. 61. *A Athenes.* On leur permit de s'établir ſur les bords du Céphiſſe, qui ſépare Athenes d'Eleuſis. On conſtruiſit en cet endroit un pont, afin qu'il y eût des deux côtés une libre communication. Je croirois volontiers que les ponts, γέφυραι, prirent leur nom de ces peuples. L'Auteur de l'*Etymologicum magnum* prétend qu'on avoit appellé ces peuples Géphyréens, à cauſe de ce pont; mais il eſt très-certain qu'ils portoient ce nom avant qu'ils vinſſent dans l'Attique.

(124) §. 61. *Cérès Achéene.* Ce nom avoit été donné à cette Déeſſe à cauſe de la douleur, ἄχος, qu'elle reſſentit

(*a*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. XXXIX. pag. 94.
(*b*) Id. Bœot. ſive Lib. IX. cap. V. pag. 722.
(*c*) Id. ibid. cap. V. pag. 719

de l'enlevement de Proſerpine, comme le dit l'Auteur de *Etymologicum* ; ἔιρηται παρὰ τὸ ἄχος τῆς Κόρης. On l'appelloit auſſi Géphyréene, parce qu'elle étoit particuliérement honorée par les Géphyréens.

(125) §. 62. *Et qui s'étoient enfuis de leur patrie.* » Quoiqu'ils (*a*) fuſſent parens de Piſiſtrate, & qu'ils euſſent » vécu familierement avec lui avant qu'il ſe fût emparé de » l'autorité, ils ne voulurent avoir aucune (*b*) part à ſa » Tyrannie. Ils aimerent mieux ſe bannir de leur patrie » que de voir leurs citoyens eſclaves. Pendant quarante ans » que durerent ces troubles, ils furent tellement haïs des » Tyrans, qui étoient en ſi grand nombre, que lorſque ceux- » ci furent les maîtres, ils raſerent leurs maiſons & détrui- » ſirent leurs tombeaux ». Iſocrates a eu raiſon de dire que les Tyrans étoient en très-grand nombre, parce qu'il comprend ſous cette appellation, non-ſeulement Hipparque, Hippias & les enfans d'Hippias, mais encore les fauteurs de la Tyrannie. C'eſt à quoi n'a pas pris garde M. l'Abbé Auger, qui a changé τοσούτων ὄντων en συγγενῶν ὄντων, & a introduit dans le texte cette vicieuſe correction, ſans y être autoriſé ni par les Mſſts, ni par aucune édition. Hérodote a dit dans le même ſens qu'Iſocrates (Liv. VII, §. VI.) que Xerxès étoit obſédé par les Piſiſtratides, quoiqu'il n'y eût plus alors qu'Hippias, & quoique peut-être il fût déjà mort.

(126) §. 62. *Avoient reçu un échec.* Ce fut à Lipſydrion ; c'eſt probablement à cet échec que fait alluſion la chanſon ſuivante Σκολιὸν, que nous a conſervée Athénée (*c*), & qui eſt beaucoup plus correcte dans les Analectes (*d*) de M. Brunck.

(*a*) Iſocrat. de Bigis. tom. II. pag. 431.

(*b*) Ce récit d'Iſocrates n'eſt pas exact. Voyez Hérodote, Liv. I. §. LX. &c.

(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XV. cap. XV. pag. 695. F.

(*d*) Analecta veterum Poëtarum Græcorum. tom. I. pag. 155.

Αἰ αἰ Λειψύδριον προδοσέταιρον,
Οἵους ἄνδρας ἀπώλεσας, μάχεσθαι
Ἀγαθούς τε, καὶ εὐπατρίδας,
Οἳ τότ' ἔδειξαν οἵων πατέρων κύρησαν.

» Hélas ! hélas ! Lipſydrion, quels illuſtres & braves » guerriers n'as-tu pas trahis ! ils montrerent par leur mort, » de quels peres ils étoient ſortis ».

(127) §. 62. *De Paonia.* M. Kuſter a, je crois, le premier changé le texte, & ſubſtitué Πάρνηθος à Παιονίης. Il a été ſuivi par MM. Weſſeling & Valckenaer. Ces Savans ſe fondent ſur ce que la Pæonie étoit en Macédoine, & par conſéquent fort loin de l'Attique. Ils n'ont pas fait attention qu'il y avoit dans l'Attique des Pæonides (*a*) de la Tribu Léontide. Ces Pæonides étoient ſans doute les habitans du bourg Pæonia. Ils pouvoient avoir pris leur nom de Pæon, fils d'Antilochus. Sous le regne de Tiſamene, dit Pauſanias (*b*), les Héraclides étant revenus dans le Péloponneſe, chaſſerent de Lacédémone & d'Argos Tiſamene ; & de la Meſſénie, les deſcendans de Neſtor, ſavoir : Alcmæon, fils de Sillus & petit-fils de Thraſymedes ; Piſiſtrate, fils de Piſiſtrate, & les fils de Pæon..... Tiſamene paſſa avec ſes enfans & ſes troupes dans le pays qu'on appelle aujourd'hui Achaïe ; les Néléides vinrent tous à Athenes, excepté Piſiſtrate.... & c'eſt d'eux que les maiſons des *Paonides* & des Alcméonides ont pris leur nom.

Sur cette autorité, je ne doute point que les Pæonides de l'Attique, & Pæonia leur bourg, n'aient tiré leur nom de ce Pæon.

Il y avoit à Athenes une ſtatue de Minerve (*c*) Pæoniene. Ἀθηνᾶς Παιωνίας ἄγαλμα. Pauſanias, en parlant

(*a*) Harpocrat. voc. Παιανιεῖς.
(*b*) Pauſan. Corinth. ſive Lib. II. cap. XVIII.
(*c*) Id. Att. ſive Lib. I. cap. II. pag. 7.

d'Orope (*a*), ville ſituée entre l'Attique & le territoire de Tanagre, fait mention d'Apollon Pæonien & de Minerve Pæoniene. Plutarque dit (*b*) que l'Orateur Lycurgue fut enterré avec quelques-uns de ſes deſcendans, aux dépens du Public, vis-à-vis de la Minerve Pæoniene, dans le jardin de Mélanthius le Philoſophe. Cette Minerve s'appelloit Pæoniene, ſans doute parce qu'elle étoit adorée à Pæonia, de même qu'on diſoit la Minerve d'Aſſéſos &c. Voyez, Liv. I. §. XIX. Ces autorités me font croire qu'il y avoit dans l'Attique une bourgade nommée Pæonia, & qu'on a eu tort de changer Παιονίης en Πάρνηθος.

(128) §. 62. *Amphictyons.* On a épuiſé il y a longtems tout ce qui concerne les Amphictyons; mais comme les Ouvrages où l'on en parle ne ſont pas à la portée de la plupart des lecteurs, j'ai cru devoir donner un précis de ce qu'on a écrit de plus juſte ſur ce ſujet, d'autant plus intéreſſant, qu'on ne peut faire un pas dans la lecture des Anciens, ſans qu'il y ſoit parlé des Amphictyons. Ce nom ſe donnoit à la plus illuſtre aſſemblée de la Grece. Il paroît que dans l'origine cette aſſemblée n'avoit d'autre objet que de protéger le temple de Delphes, & de rendre la juſtice à la multitude de dévots qui accouroit de toutes les parties de la Grece pour conſulter le Dieu. Androtion (*c*) prétend dans ſon Hiſtoire de l'Attique, que les peuples du voiſinage de Delphes s'aſſemblant dans cette ville, cette aſſemblée en prit de-là le nom (*d*) d'Amphictions, & que dans la ſuite l'uſage prévalut de les appeller Amphictyons. Mais on peut voir une autre étymologie, que j'ai rap-

(*a*) Id. ibid. cap. XXXIV. pag. 83 & 84.

(*b*) Plutarch. X. Orat. vit. pag. 842. E.

(*c*) Pauſan. Phocic. ſive Lib. X. cap. VIII. pag. 815.

(*d*) Il faut écrire Amphictiones, dans Pauſanias, par un iota, ce qui ſignifie, voiſins.

portée Livre VII. §. CC. note 285, & qui me paroît plus naturelle.

Quoi qu'il en ſoit, le but de cette aſſemblée étoit de raſſembler les Grecs épars, & de n'en former qu'un corps pour l'oppoſer aux Barbares. Il eſt vrai qu'on ne met communément que douze villes ou peuples au rang des Amphictyons, mais ils étoient les principaux, & renfermoient tous les autres ; peut-être auſſi n'y avoit-il dans l'origine que douze peuples, ou même un moindre nombre qui jouiſſoient du droit d'Amphictyonie ; mais dans la ſuite on étendit ce privilege à tous les peuples de la Grece. Démoſthenes rapporte un Décret (*a*) où le Conſeil des Amphictyons eſt appellé le Conſeil commun des Grecs, τὸ κοινὸν τῶν Ἑλλήνων συνέδριον, & Cicéron le nomme (*b*) *commune Græciæ Concilium.*

Cette aſſemblée ſe tenoit deux fois par an, au printems & en automne. Il eſt mention de l'aſſemblée du printems dans deux Décrets que nous a (*c*) conſervés Démoſthenes, & de celle-ci & de celle d'automne dans (*d*) Strabon.

Chaque ville, qui avoit le droit d'Amphictyonie, envoyoit deux Députés à cette aſſemblée, dont l'un s'appelloit Hiéromnémon & l'autre Pylagore. Le nombre des Pylagores étoit quelquefois plus conſidérable, & l'on voit par la Harangue d'Æſchines contre Ctéſiphon (*e*), que les Athéniens en envoyoient trois au Conſeil Amphictyonique. Les Hiéromnémons étoient des greffiers ſacrés (*f*) οἱ πεμπόμενοι εἰς πυλαίαν Ἱερογραμματεῖς ; ils prenoient ſoin des ſacrifices, & ſe chargeoient de la dépenſe néceſſaire pour

(*a*) Demoſth. pro Coronâ, pag. 166. Segm. 276.

(*b*) Cicer. de Invent. Lib. II. §. XXIII.

(*c*) Demoſth. pro Coronâ, pag. 165, Segm. 275 & 276.

(*d*) Strab. Lib. IX. pag. 643. C.

(*e*) Æſch. contrà Cteſiph. pag. 446. B.

(*f*) Heſych. voc. Ἱερομνήμονες.

cet objet, comme on peut l'inférer d'un paſſage du Scholiaſte (*a*) d'Ariſtophanes, tout altéré qu'il eſt. Les Pylagores n'avoient point, à ce que je penſe, de fonctions particulieres; mais ils décidoient, de concert avec les Hiéromnémons, de tout ce qui concernoit le bien commun, & de tout ce qui pouvoit en aſſurer la tranquillité. Eux ſeuls portoient la parole toutes les fois qu'il s'agiſſoit de haranguer, & peut-être eſt-ce par cette raiſon qu'Héſychius les appelle les Préſidens (*b*) de l'aſſemblée, quoique les Hiéromnémons fuſſent véritablement au-deſſus d'eux. C'étoient en effet ceux-ci qui recueilloient les voix, & qui prononçoient enſuite, comme nous l'apprenons de Démoſthenes. Æſchines (*c*), dit-il, perſuade aux *Hiéromnémons d'ordonner par un Décret* la viſite du pays que cultivoient les Amphiſſéens, comme leur appartenant, à ce qu'ils diſoient. L'on voit auſſi, par un paſſage d'Æſchines, que Cottyphus, qui étoit Hiéromnémon, comme le dit Ulpien (*d*) dans ſes Remarques ſur la Harangue de Démoſthenes pour la Couronne, convoquoit (*e*) l'aſſemblée des Amphictyons, & recueilloit les ſuffrages. Or, cette fonction étoit attachée à la perſonne de celui qui préſidoit.

L'Hiéromnémon ſe tiroit au ſort, κληρωτός, mais les Pylagores étoient élus (*f*) à la pluralité des ſuffrages, ce qui ſe faiſoit en levant la main.

Quoiqu'il y eût des villes qui envoyaſſent pluſieurs Pylagores, elles n'avoient cependant que deux ſuffrages. M. de Valois (*g*) me paroît ſe tourmenter un peu trop pour

(*a*) Ad Nub. verſ. 623.

(*b*) Heſych. voc. Πυλαγόροι.

(*c*) Demoſth. pro Coronâ, pag. 165, Segm. 268.

(*d*) Acceſſion. ad Ulpiani Comment. pag. 1171. col. 1.

(*e*) Æſchin. contrà Cteſiph. pag. 447. D.

(*f*) Demoſth. pro Coronâ, pag. 164, Segm. 267.

(*g*) Mémoires de l'Acad. des Inſcript. tom. III. Mém. pag. 211.

éclaircir ce point qui lui ſemble très-obſcur, & qui me paroît très-ſimple. L'Hiéromnémon avoit un ſuffrage, & les Pylagores un autre. Ceux-ci offroient un (*a*) ſacrifice à Cérès, à leur arrivée aux Thermopyles. M. de Valois (*b*) y joint auſſi l'Hiéromnémon ; mais Strabon ne parle que des Pylagores.

A l'égard du ſerment que prêtoient les Amphictyons à leur réception, je n'en ai aucune ſorte de connoiſſance, & je doute fort qu'ils en fiſſent un. Celui que rapporte fort au long M. de Valois (*c*), d'après Æſchines, ne regardoit point les nouveaux Amphictyons, & n'étoit pas conçu en termes auſſi généraux que le ſuppoſe ce Savant, qui a fait un des principaux ornemens de la France. Les Cirrhéens & les Acragallides (*d*) pilloient le temple de Delphes, & commettoient diverſes violences envers les Amphictyons. Le Dieu, qui n'étoit point endurant, ordonna qu'on leur feroit la guerre nuit & jour, & qu'après qu'on les auroit réduits en ſervitude, & qu'on auroit dévaſté leur pays, on le conſacreroit à Apollon Pythien, à Diane, à Latone & à Minerve ; que les Amphictyons ne pourroient cultiver ce pays, & qu'ils ne ſouffriroient jamais que d'autres le cultivaſſent. Les Amphictyons exécutèrent l'ordre barbare du Dieu, & firent enſuite ſerment de ne jamais cultiver le territoire de Cirrha, de ne jamais ſouffrir que d'autres le cultivaſſent, & de défendre le Dieu de toutes leurs forces. Non contens de ce ſerment, ils y joignirent des imprécations terribles ; mais ce ſerment & ces imprécations ne regardoient que la premiere guerre au ſujet de Cirrha, qui ſe fit du tems de Solon, comme on peut le voir dans Æſchines contre Ctéſiphon, pag. 445. B.

(*a*) Strab. Lib. IX. pag. 643. C.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom. III. Mém. pag. 214.

(*c*) Id. ibid. pag. 202, 203, &c.

(*d*) Æſchin. contrà Cteſiph. pag. 444. E. pag. 445.

Mais voici le passage du même Auteur, dont s'appuie M. de Valois : » En même tems je racontai la fondation » du temple, à commencer par son origine, la premiere » assemblée tenue par les Amphictyons, & je lus les sermens » dont s'étoient liés les Anciens, &c. Ἅμα (a) δὲ ἐξ ἀρχῆς » διεξῆλθον τὴν κτίσιν τοῦ ἱεροῦ, καὶ τὴν πρώτην σύνοδον γενο- » μένην τῶν Ἀμφικτυόνων, καὶ τοὺς ὅρκους αὐτῶν ἀνέγνων, » ἐν οἷς ἔνορκον ἦν τοῖς ἀρχαίοις, &c. » Mot à mot, *je lus les sermens d'eux ;* mais comme cela est la suite de la premiere assemblée des Amphictyons, il est clair que ces sermens sont ceux de cette premiere assemblée ; sans cela, à quoi bon parler de cette premiere assemblée. Il me paroît qu'Æschines n'en fait mention que pour avoir occasion de s'étendre sur les sermens & les imprécations qu'elle fit. D'ailleurs, si les Amphictyons avoient été obligés, comme le prétend M. de Valois, de faire un serment à leur réception, Æschines auroit dit : je lus les sermens que nous avons prêtés, ou que chacun de nous a prêtés ; car il étoit du nombre des Amphictyons. Quoi qu'il en soit, je ne doute point que ces sermens n'obligeassent aussi leurs successeurs, quoiqu'ils ne les renouvellassent pas.

(129) §. 62. *A Delphes* Ce temple de Delphes n'étoit (b) dans son origine qu'une chapelle faite avec des branches du laurier qui est auprès de Tempé : un certain Ptéras de Delphes le bâtit ensuite d'une maniere sans doute plus solide. On le construisit après en airain ; mais (c) il fut englouti, ou fondu par le feu. Il fut bâti pour la quatrieme fois en pierres, par Trophonius & Agamedes. Ce temple fut brûlé la premiere année de la cinquante-huitieme olympiade, sous l'Ar-

(a) Æschin. de falsâ Legatione, pag. 401. B.

(b) Pausan. Phocic. sive Lib. X. cap. V. pag. 810.

(c) Id. ibid pag. 811.

chontat d'Erxiclides. Les Amphictyons (*a*) firent marché à 300 talens pour le rebâtir, & taxerent les Delphiens au quart de cette ſomme. Les Delphiens étant allés faire une quête de ville en ville, Amaſis, Roi d'Egypte, leur donna mille talens d'alun. Il y eut ſans doute quelque obſtacle qui empêcha de bâtir tout de ſuite ce temple, puiſqu'environ trente ans après, les Amphictyons firent un nouveau marché avec les Alcméonides. Ceux de cette maiſon ne furent en effet chaſſés d'Athenes qu'après le meurtre d'Hipparque, qu'Euſebe place la premiere année de la ſoixante-cinquieme olympiade, & le P. Petau, la quatrieme année de la ſoixante-ſixieme. Dodwell (*b*) place l'embrâſement de ce temple la ſeconde année de la ſoixante-troiſieme olympiade, parce qu'Hippias & Hipparque ſuccéderent à Piſiſtrate, & qu'on leur attribue (*c*) cet incendie. Mais, 1°. le témoignage de Pauſanias, que j'ai rapporté au commencement de cette note, ſuffit pour détruire le ſentiment de ce Savant. 2°. Si les Piſiſtratides furent véritablement coupables de cet incendie, ne pourroient-ils point l'avoir fait faire du vivant de leur pere ?

(130) §. 62. *De pierre de Porus.* M. de Valois (*d*), qui ne ſe rappelloit pas ſans doute ce que c'étoit que le Porus, dit que les Alcméonides firent faire la façade du temple de marbre de Paros, quoiqu'elle ne dût être que de *pierres*. Le Porus (*e*) reſſemble & par la couleur & par la denſité au marbre de Paros, mais il a la légéreté du Tophus. Pline ſe contente de traduire Théophraſte. *Pario* (*f*), dit-il, *ſimilis candore & duritie, minùs tamen ponderoſus, qui Porus vocatur.*

(*a*) Herod. Lib. II. §. CLXXX.

(*b*) Ann. Thucydid. pag. 23. poſt Thucydidem Dukeri.

(*c*) Voyez Liv. II. §. CLXXX. note 544.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom. III. Hiſt. pag. 74.

(*e*) Theophraſt. de Lapid. pag. 254. verſo, lin. antepenult.

(*f*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXVI. c. XVII. tom. II. pag. 747. Lib. 26.

Ce marbre, que nous ne connoiſſons plus aujourd'hui, ſe tiroit de l'Elide ; Pauſanias nous l'apprend, lorſqu'il dit que le temple de Jupiter Olympien (*a*) étoit bâti de Porus, marbre du pays. Dans le bois ſacré il y avoit une enceinte fermée (*b*) par une baluſtrade de pareille pierre. On trouve auſſi dans les Auteurs quelques ſtatues de ce marbre, & entr'autres un Silene (*c*), vis-à-vis duquel Andocides plaça le trépied qu'il gagna au combat du Dithyrambe. Il faut bien ſe garder de confondre, comme ont fait les interpretes de Julius Pollux (*d*), ce marbre avec le Tophus, qu'on appelloit Porus, & qui eſt une pierre raboteuſe, approchante du Pumex, aiſée à ſe caſſer & à ſe réduire en poudre.

Il y a en Bourgogne une pierre qui prend le poli du marbre, mais qui n'en approche ni pour la couleur, ni pour la dureté.

(131) §. 62. *De marbre de Paros.* Ce marbre étoit extrêmement eſtimé ; Phidias, Praxiteles, les plus habiles ſculpteurs en un mot s'en ſont ſervis dans leurs plus beaux ouvrages. On le tiroit des carrieres à la lueur des lampes, ce qui lui avoit fait donner le nom de Lychnites. *Quem* (*e*) *lapidem* (*Parium*) *cœpêre Lychniten appellare, quoniam ad lucernas in cuniculis caderetur, ut auctor eſt Varro.* Les Auteurs Grecs l'appellent ſouvent *Lychnias, Lychneus*, entr'autres Platon, Poëte Comique, dans ſa (*f*) Piece inti-

(*a*) Pauſan. Lib. V. ſive Eliac. prior. cap. X. pag. 398.

(*b*) Id. Lib. VI. ſive Eliac. poſt. cap. XIX. pag. 497.

(*c*) Plutarch. Vit. X, Oratorum, pag. 835. B. Ἀντικρυς τῦ Πορίνυ Σειλήνυ. C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non point Σελίνυ.

(*d*) Pollucis Onomaſt. Lib. VII. Segment. 123. pag. 776.

(*e*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXVI. cap. V. tom. II. pag. 725. lin. 1.

(*f*) Pollucis Onomaſt. Lib. VII. Segm. 100. tom. II. pag. 760.

tulée, *les Sophiſtes ;* Callixene (*a*) de Rhodes, au Liv. I. de l'Hiſtoire d'Alexandrie, & Clément d'Alexandrie (*b*). Hygin, Affranchi d'Auguſte, l'appelle de même *lapis* (*c*) *Lychnicus*. Le Scholiaſte (*d*) de Pindare nous apprend que ce marbre s'appelloit auſſi *Lygdinus*. De-là on entend cette expreſſion d'Anacréon, περὶ Λυγδίνῳ τραχήλῳ, autour de ſon cou d'albâtre, comme nous dirions. Philoſtrate s'exprime auſſi clairement que le Scholiaſte de Pindare : ξέοντες (*e*), dit-il, τὴν Λυγδίνην ἢ τὴν Παρίαν λίθον, poliſſant la pierre de Lygdinus ou de Paros. On trouve dans Héſychius, Λύγδος λίθος, ὁ Πάριος ; la pierre de Lygdus eſt la Pariene. Enfin Saumaiſe a le premier (*f*) corrigé dans Pline *Lygdinos* in Paro *repertos* : on liſoit auparavant *in Tauro*. Cette correction eſt appuyée par (*g*) Iſidore, qui le plus ſouvent ne fait que copier Pline. Cette faute des copiſtes a induit en erreur celui qui a commenté Martial pour le Dauphin. Il dit dans une note ſur ce vers :

Candida (*h*) non tacitâ reſpondet imagine Lygdos.

que ce marbre ſe trouvoit dans le mont Taurus. On tiroit auſſi du Lygdus de l'Arabie, comme on le voit dans le périple de la mer Erythrée par Arrian, page 14. Peut-être lui avoit-on donné ce nom à cauſe de ſa reſſemblance avec le vrai Lygdus de Paros.

Pline aſſure (*i*) qu'on a trouvé depuis du marbre plus

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. V. cap. VIII. pag. 205. F.

(*b*) Clemens Alexandr. Cohortat. ad Gentes, pag. 41. lin. 18.

(*c*) Hygin. Fab. 223. pag. 342.

(*d*) Ad Pindari Nem. Od. IV. verſ. 131. pag. 357. col. 2. lin. 4.

(*e*) Philoſtr. Prœm. Icon.

(*f*) Exercitat. Plin. ad Solini Polyhiſt. pag. 394. col. 2. D.

(*g*) Iſid. Orig. Lib. XVI. cap. V.

(*h*) Martial. Epigr. Lib. VI. Epigr. 13. verſ. 3.

(*i*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXVI. cap. V. tom. II. pag. 725. lin. 3.

blanc que celui de Paros, & entr'autres, dans les carrieres de Luna en Etrurie. Ce fait eſt vrai, & M. de Tournefort (*a*) ne balance point à donner la préférence aux marbres d'Italie ſur ceux de Grece. Il paroît cependant par tous les Ouvrages des Anciens, & par Pline lui-même, qu'on a toujours préféré pour les ſtatues, les derniers aux premiers, & parmi ceux-là le marbre de Paros. La raiſon en eſt ſenſible; le marbre de Luna, aujourd'hui Carrare, étant trop éclatant, occaſionne des reflets de lumiere déſagréables à la vue.

(132) §. 63. *Mille hommes de cavalerie.* La cavalerie Theſſaliene (*b*) étoit très-renommée. Les chevaux Theſſaliens l'étoient pareillement; témoins ces vers de Théocrite:

Ἠ̃ κάπῳ (*c*) κυπάρισσος, ἢ ἅρματι Θεσσαλὸς ἵππος·
Ὥ̃δε καὶ ῥοδόχρως Ἑλένα Λακεδαίμονι κόσμος.

» De même que le cyprès fait l'ornement des jardins, » & les chevaux Theſſaliens celui des chars, de même la » belle Hélene fait celui de Lacédémone ».

Témoin encore l'oracle rendu ſuivant quelques-uns aux Mégariens, & ſuivant d'autres, à ceux d'Æges en Achaïe, que (*d*) Suidas nous a conſervé, ainſi que le (*e*) Scholiaſte de Théocrite, & (*f*) Tzetzès, & qui commence par ce vers dans Suidas:

Ἵππον Θεσσαλικὴν Λακεδαίμονίην τε γυναῖκα.

» La cavalerie Theſſaliene & les femmes de Lacédé- » mone ».

(*a*) Relat. d'un Voyage au Levant, Lett. V pag. 202.
(*b*) Herodot. Lib. VII. §. CXCVI.
(*c*) Theocrit. Idyll. XVIII. verſ. 30.
(*d*) Voc. Ὑμεῖς, ὦ Μεγαρεῖς, vol. III. pag. 529.
(*e*) Scholiaſt. Theocrit. ad Idyll. XIV. verſ. 48.
(*f*) Tzetzes Chil. IX. cap. CCXCI.

(133) §. 63. *Qui étoit Coniéen.* Κονιαῖος, *Coniæus* peut venir de *Conia* ou *Conion*, de même que d'*Athenæ* on a fait Ἀθηναῖος. Je ne connois point en Theſſalie de ville de ce nom. Mais il y en avoit une en Phrygie que Pline appelle (*a*) Conium. Il en eſt fait auſſi mention parmi les villes de la Phrygie Pacatiane, dans le *Synecdemus* de (*b*) Hiéroclès. Mais quel rapport y a-t-il entre cette ville & la Theſſalie ?

Le mont Bermion ou Bermius étoit en Macédoine ſuivant Hérodote (*c*) & Strabon (*d*), & ſuivant Pline, en Theſſalie (*e*). Les environs de cette montagne étoient habités par les Briges ou Brigiens. Midas, leur Roi, leur ayant perſuadé de le ſuivre, il ſortit de l'Europe, paſſa l'Helleſpont, & s'établit au-deſſus de la Myſie, dans un pays où ſes ſujets, par un léger changement de nom, furent appellés Phrygiens, comme nous l'apprend Conon (*f*) Narrat. I.

Ces Briges ou Brigiens ſe répandirent auſſi de la Phrygie en Bithynie, à laquelle ils donnerent le nom de (*g*) Theſſalis. Il y avoit donc de la parenté, & peut-être une correſpondance ouverte entre les Theſſaliens & quelques peuples de l'Aſie Mineure, comme les Phrygiens & autres : de ſorte que les Theſſaliens pouvoient avoir pour Roi un Prince né en Phrygie, dans la ville de Conium, ou du moins, qui fût originaire de Phrygie & de Conium.

(*a*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. V. cap. XXXII. tom. I. pag. 290. lin. 1.

(*b*) Hieroclis Synecdemus, pag. 666.

(*c*) Herodot. Lib. VIII. §. CXXXVIII.

(*d*) Strabonis Excerpta ex Lib. VII. pag. 510.

(*e*) Plin. Lib. IV. cap. VIII. tom. I. pag. 199. lin. 11.

(*f*) Conon in Phot. Cod 186. pag. 423.

(*g*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. V. cap. XXXII. tom I. pag. 289. lin. 6.

Je m'en tiens à cette conjecture, jusqu'à ce qu'on trouve quelque chose de plus certain.

(134) §. 64. *Fut bientôt mise en déroute.* Cléomenes embarrassa la plaine par les arbres qu'il fit abattre, & la rendit impraticable à la cavalerie. (*a*) *Cleomenes Lacedæmonius adversùs Hippiam Athenienſem, qui equitatu prævalebat, planitiem, in quâ dimicaturus erat, arboribus proſtratis impedivit, & inviam equiti fecit.*

Aristophanes fait allusion à cette victoire des Lacédémoniens, lorsqu'il fait dire à Lysistrate (*b*) » Croyez-vous, » Athéniens, que je puisse vous absoudre ? Avez-vous donc » oublié que lorsque vous portiez un habit d'esclave, les » Lacédémoniens prirent les armes en votre faveur, tuerent » un grand nombre de Thessaliens, & des amis & des » alliés d'Hippias ; qu'ils vinrent seuls alors à votre secours, » qu'ils vous remirent en liberté, & qu'ils vous revêtirent » de nouveau de l'habit d'homme libre ».

(135) §. 64. *La citadelle bâtie par les Pélasges.* On a déjà vu τεῖχος signifier une forteresse. Une colonie de Pélasges vint dans l'Attique, plusieurs années après la prise de Troie. Ils construisirent le mur qui environnoit la citadelle (*c*), & qui fut appellé par cette raison le mur Pélasgique.

(136) §. 65. *Les enfans des Pisistratides furent pris.* Andocides parle d'une victoire gagnée à Pallénium, contre les Pisistratides, qui rendit absolument la liberté aux Athéniens. Hérodote n'en fait aucune mention, & je ne sache pas qu'il en soit question en aucun autre Auteur. J'aurois soupçonné Andocides d'avoir voulu indiquer la prise des enfans des Pisistratides, si en effet ces enfans eussent été

(*a*) Frontini Strategemat. Lib. II. cap. II. §. IX.
(*b*) Aristophan. Lysistrat. vers. 1149 & seq.
(*c*) Herodot. Lib. VI. §. CXXXVII.

accompagnés d'un corps de troupes considérable. Mais comme on cherchoit à les faire sortir secrétement de l'Attique, il y a grande apparence qu'ils avoient peu de monde avec eux. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'on lit dans Andocides : » Tandis (*a*) que les Tyrans étoient les maîtres » de la ville, & que l'Etat étoit affligé de grands maux, le » peuple prit la fuite. Nos ancêtres livrerent bataille aux » Tyrans, & remporterent la victoire à Pallénium, sous » la conduite de Léogoras mon bisaïeul, & celle de Cha» brias (*b*), qui avoit épousé sa fille, qui fut mere de » mon aïeul. De retour dans leur patrie, ils firent mourir » quelques-uns de ceux qui avoient pris le parti des Tyrans, » en exilerent quelques-autres, & déclarerent incapables » de posséder les charges de la République, ceux à qui » ils permirent de rester dans la ville ».

(137) §. 64. *Après avoir gouverné trente-six ans.* La Tyrannie de Pisistrate commença sous l'Archontat de Comias, l'an 297 de l'ere Attique, selon les Marbres (*c*) d'Oxford. Son regne fut de trente-trois ans, selon Aristote (*d*) ; mais il faut réduire ces trente-trois ans à dix-sept, parce qu'il fut chassé deux fois. Ses enfans régnerent dix-huit ans, cela fait en tout trente-cinq ans. Hérodote en compte trente-six, parce que cette trente-sixieme année étoit sans doute commencée. Voyez la Dissertation de M. le Président Bouhier (*e*), le P. Corsini (*f*), & sur-tout mon Essai de Chronologie, chapitre XVIII.

(*a*) Andocid. de Mysteriis, pag. 14. lin. 21, &c.

(*b*) C'est la leçon marginale.

(*c*) Marmora Oxon. Epoch. 41. pag. 27.

(*d*) Aristot. de Republicâ, Lib. V. cap. XII. pag. 411. C.

(*e*) Recherches & Dissert. sur Hérodote, pag. 154, &c.

(*f*) Fasti Attici, tom. III. pag. 96.

(138) §. 65. *De la famille de Nélée.* Voici ſa Généalogie :

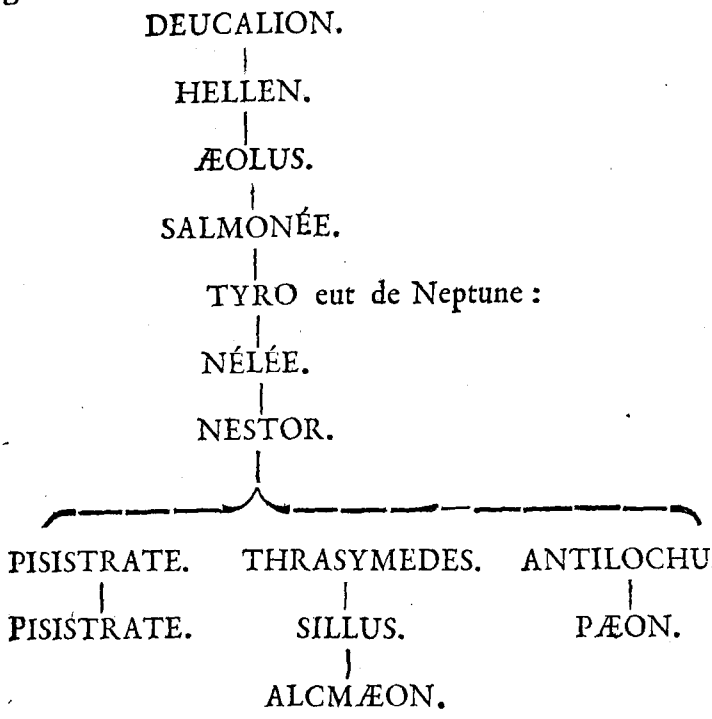

Piſiſtrate (*a*), Alcmæon & les fils de Pæon ayant été chaſſés de la Meſſénie par les Héraclides, ſe réfugierent à Athenes. J'ai parlé des ancêtres de Codrus, Livre I. §. CXLVII, note 340. Voyez auſſi ſur ce Prince, plus bas, §. LXXVI, note 175; & Livre IX, §. XCVI, note 122.

(139) §. 66. *A Jupiter Carien.* Les Cariens étoient extrêmement mépriſés, & on les regardoit comme de vils eſclaves, parce qu'ils avoient les premiers donné des troupes pour de l'argent. Auſſi les expoſoit-on dans les occaſions les plus périlleuſes. De-là étoit venu le proverbe rapporté par Pauſanias (*b*), dans ſon Lexique, ἐν Καρὶ τὸν κίνδυνον,

(*a*) Pauſan. Corinth. ſive Lib. II. cap. XVIII. page 151.

(*b*) Euſtath. Comment. in Iliad. Lib. II. pag. 368. lin. 6. à fine.

pour

pour ſignifier qu'on vouloit faire une épreuve périlleuſe, en ſe ſervant d'un homme vil. Ces peuples (*a*) avoient un temple qui leur étoit commun avec les Lydiens & les Myſiens, qui étoient leurs freres ; on l'appelloit le temple de Jupiter Carien. Ceux qui ſacrifioient à Jupiter Carien, ſe reconnoiſſoient pour être originaires de Carie. Ainſi, en diſant qu'Iſagoras offroit des ſacrifices à Jupiter Carien, c'étoit le faire paſſer pour être d'une famille Cariene & eſclave.

Plutarque n'a pas manqué de relever ce trait mordant. » Selon ſon uſage (*b*), dit-il, Hérodote mêle pour ſe » faire croire, quelques louanges à des reproches ».

Ce reproche me paroît fondé, & l'on ne peut, à ce qu'il me ſemble, juſtifier en cette occaſion notre Hiſtorien, à moins qu'il n'ait eu de bons mémoires ſur cet Iſagoras. Mais quoi qu'en diſe Plutarque, on a rarement de pareils reproches à lui faire.

(140) §. 66. *Il partagea les quatre Tribus en dix.* Le nom des quatre anciennes Tribus a varié en différens tems. Sous (*c*) Cécrops, on leur donnoit le nom de Cécropis, d'Antochthon, d'Actæa & de Paralia. Sous Cranaüs, elles furent appellées Cranaïs, Atthis, Méſogée & Diacris. Sous Erichthonius, elles prirent le nom de Dias, d'Athénaïs, de Poſidonias & d'Héphæſtias ; enfin, ſous Erechthée, elles s'appellerent les Géléontes, les Ægicores, les Argades & les Hopletes, du nom des fils (*d*) d'Ion. Julius (*e*) Pollux & Etienne de Byzance ſont auſſi de ce ſentiment.

(*a*) Strab. Lib. XIV. pag. 974. A.

(*b*) Plutarch. de Herodoti malignitate, pag. 860. D.

(*c*) Pollucis Onomaſt. Lib. VIII. cap IX. Segm. 109, 110.

(*d*) Herodot. Lib. V. §. LXVI. Euripid. in Ione verſ. 1576, &c.

(*e*) Julii Pollucis Onomaſtic. Lib. VIII. cap. IX. Segm. 109. pag. 931. Stephan. Byzant, voc. Αιγικόρεως.

On ſait encore, par le témoignage d'Apollodore, qu'un des fils d'Ion s'appelloit (*a*) Hoplès, & qu'Hoplès maria ſa fille Méta à Egée. Strabon (*b*) & Plutarque (*c*) ont cependant avancé qu'Ion avoit partagé les Athéniens en Tribus, ſuivant leurs différentes occupations, & que les noms qu'il leur avoit donnés étoient tirés de ces diverſes occupations. Il peut ſe faire que le partage en quatre Tribus ſoit antérieur à la naiſſance des fils d'Ion, & que ce Prince voulant illuſtrer ces Tribus, ait donné leurs noms à ſes enfans. Les Auteurs ne s'accordent pas ſur la ſignification du nom de ces Tribus. Je parlerai des Géléontes, note 142. Les Ægicores s'occupoient du ſoin des troupeaux, ſelon (*d*) Plutarque; mais ſuivant (*e*) Strabon, c'étoient les prêtres. Je panche d'autant plus volontiers du côté de ce Géographe, qu'Euripides (*f*) fait dire à Minerve que les Ægicores prendront leur nom de ſon Egide; ce qui me paroît avoir plus de rapport à la religion qu'au ſoin des troupeaux. D'ailleurs, on ſait qu'Ion (*g*) changea les mœurs agreſtes des Athéniens, & porta ce peuple aux cérémonies religieuſes, de même que Numa le fit dans la ſuite à l'égard des Romains. Les Hopletes, ou Hoplites, comme les appelle Plutarque, ſont certainement les gens de guerre. Les Argades, ou Ergades ſont les ouvriers. Ces Tribus ayant été partagées en dix, on leur donna (*h*) le nom d'Erechthéide, d'Ægéide, de Pandionide, de Léontide,

(*a*) Apollodor. Lib. III. cap. XIV. §. VI pag. 234.

(*b*) Strab. Lib. VIII. pag. 588. A. B.

(*c*) Plutarch. in Solone, pag. 91. C.

(*d*) Id ibid.

(*e*) Strabo, loco laudato.

(*f*) Euripidis Ion. verſ. 1580.

(*g*) Plutarch. adverſ. Coloten. pag. 1125. D.

(*h*) Corſini Faſti Attici, tom. I. Diſſert. IV. pag. 154 & ſequent.

d'Acamantide, d'Œnéide, de Cécropide, d'Hippothoontide, d'Æantide & d'Antiochide.

On ajouta dans la ſuite deux autres Tribus, l'Antigonide & la Démétriade, dont on changea les noms en ceux d'Attalide & de Ptolémaïde.

Au reſte, Cliſthenes partagea ces quatre Tribus en dix, de crainte qu'une de ces Tribus venant à ſe concilier une autre, ne prît le deſſus ſur les deux qui reſtoient. Voyez le Scholiaſte manuſcrit d'Ariſtides, rapporté dans la note de M. Valckenaer.

(141) §. 66. *Des fils d'Ion.* Il aura (*a*) quatre enfans, dit Minerve dans la Tragédie d'Ion, qui donneront leur nom aux peuples de ce pays. Le premier ſera (*b*) Géléon; Les Hopletes reconnoîtront le ſecond pour leur chef, les Argades le troiſieme, & les Ægicores tireront leur nom de mon Egide.

(142) §. 66. *De Géléon.* Les ſentimens ont été fort partagés ſur la maniere dont il falloit écrire ce mot, les uns penchant pour Géléonte, & les autres pour Téléonte. Dans toutes les éditions avant celle de Gronovius, il y avoit Géléonte; mais ce Savant a mis dans la ſienne Téléonte, à cauſe qu'il ſe trouve dans (*c*) Plutarque & dans Etienne de Byzance (*d*). Le marbre de Cyzique, rapporté par M. le Comte de Caylus (*e*), décide en faveur de Géléonte. On ſait avec quelle ſcrupuleuſe attention les Colonies conſervoient les uſages de leurs Métropoles. Or, Cyzique étoit une Colonie de Milet, & Milet l'étoit d'Athenes. Il n'eſt

(*a*) Euripid. Ion. verſ. 1576 & ſeq.

(*b*) Il y a des éditions d'Euripides où on lit, Téléon.

(*c*) Plutarch. in Solone, pag. 91. C.

(*d*) Au mot Αἰγικόρεως.

(*e*) Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etruſques, &c. tom. II, pag. 204, &c.

donc point étonnant de trouver à Cyzique le nom des quatre anciennes Tribus d'Athenes.

Mais que ſignifie ce terme de Géléonte? Plutarque, qui les nomme Téléontes, prétend que ce ſont les laboureurs. Mais comment Téléon peut-il ſignifier un laboureur? Ce nom convient aux familles illuſtres, d'où l'on choiſiſſoit les Magiſtrats, οἱ ἐν Τέλει, du moins juſqu'au tems (*a*) de Théſée & de Solon. Les Géléontes, qui paroît le terme ancien, comme on l'a vu au commencement de cette note, ne vient point de γῆ, *la terre*, ainſi qu'on pourroit le ſoupçonner. Cette Tribu étoit la premiere & la plus illuſtre, tant à Cyzique qu'à Athenes. On (*b*) diſoit anciennement, au rapport d'Héſychius, γελεῖν, pour *ſplendere*; γελᾶν, qui ſignifie *rire*, ſe prenoit auſſi dans la même (*c*) acception. Ainſi les Géléontes peuvent ſe rendre par *ſplendidi*, *illuſtres*, les familles illuſtres, & ſont par conſéquent les mêmes que les Téléontes.

Apollonius-Rhodius (*d*) nomme Téléon ce fils d'Ion. Ce Téléon fut pere de Butès, l'un des Argonautes, qui eſt, ſelon toutes les apparences, la tige de la famille ſacerdotale des Butiades.

(142*) §. 66. *Ajax.* De-là la Tribu Æantide. Ajax, fils de Télamon, avoit été Roi d'Egine, iſle voiſine de l'Attique.

(143) §. 66. *Cliſthenes ſon aïeul maternel.* Il fut choiſi (*e*) par les Amphictyons, pour faire la guerre aux Cirrhéens, qui avoient pillé le temple de Delphes & commis d'autres

(*a*) Plutarch. in Theſeo, pag. 11. A. in Solone, pag. 87. F.

(*b*) Le reſte de cette note appartient à M. Weſſeling.

(*c*) Euſtath. in Homeri Iliad. pag. 159, 26.

(*d*) Apollon. Rhod. Lib. I. verſ. 96.

(*e*) Pauſan. X. cap. XXXVII. pag. 894.

ſacrileges. Ce Tyran (*a*) de Sicyone étoit fils d'Ariſtonyme & petit-fils de (*b*) Myron. Ceux de cette famille traitoient (*c*) leurs ſujets avec modération, ſuivoient les loix, & tâchoient de s'attacher le peuple ; auſſi leur domination ſubſiſta-t-elle un ſiecle. Le premier de cette maiſon qui régna à Sicyone, s'appelloit Orthagoras. M. l'Abbé Gédoyn (*d*) donne à entendre que Cliſthenes fut le premier qui s'empara du gouvernement, & que Cléon fut ſon contemporain, quoique l'un eût été le cinquieme Tyran, de pere en fils, & que l'autre ait devancé de peu Aratus. Orthagoras étoit cuiſinier, ſi l'on en croit Helladius (*e*) & Libanius (*f*). Plutarque fait auſſi mention de cet Orthagoras. Orthagoras, dit-il, étant (*g*) devenu Tyran de Sicyone, & Myron & Cliſthenes après lui, ils réprimerent l'inſolence des Sicyoniens. Je ne trouve dans les Anciens que ces quatre paſſages concernant Orthagoras. La Tyrannie (*h*) de cette maiſon ſubſiſta cent ans. Elle commença à-peu-près vers la trente-unieme olympiade, c'eſt-à-dire, vers l'an 659 avant Jéſus-Chriſt ; & voici comme je le prouve. Piſiſtrate s'empara pour la ſeconde fois de l'autorité ſouveraine, vers la troiſieme année de la cinquante-ſixieme olympiade. Mégaclès lui donna alors une de ſes filles en-mariage. Mégaclès avoit épouſé lui-même une fille de Cliſthenes, Tyran de Sicyone. Ce Tyran devoit

(*a*) Pauſan. Lib. II. cap. VIII. pag. 129.

(*b*) C'eſt ainſi qu'il faut lire, comme il eſt aiſé de le voir par par Hérodote, Liv. VI. §. CXXVI. & Plutarque de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 553. A.

(*c*) Ariſtot. de Republicâ, Lib. V. cap. XII. pag. 411. A.

(*d*) Pauſanias François. Liv. II. chap. VIII. tom. I. pag. 163.

(*e*) Photii Biblioth. Cod. CCLXXIX. pag. 1579,51.

(*f*) Liban. Edit. Bongiovani, Orat. XIII. pag. 215.

(*g*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 553. B.

(*h*) Ariſtot. de Republicâ, Lib. V. cap. XII. pag. 411. A.

être mort, ou bien près de mourir, lorſque Piſiſtrate ſe rendit pour la ſeconde fois maître d'Athenes. Cette Tyrannie ayant duré cent ans, il faut qu'elle ait commencé à-peu-près à l'année que je viens de lui aſſigner. Il y avoit eu des Rois à Sicyone avant ce tems-là ; c'étoit même le plus ancien royaume de toute la Grece. On prétend qu'il dura près de mille ans, ſous environ vingt-ſix Rois, & ſous trente-trois Pontifes. Suivant Pauſanias (*a*) Ægialée Autochthone, c'eſt-à-dire, né dans le pays, fut le premier qui habita la Sicyonie ; il y régna, & bâtit dans la plaine une ville qui fut nommée Ægialeia ; la partie du Péloponneſe appellée Ægialus, prit auſſi ce nom de lui. Strabon en donne une autre raiſon, qui me paroît plus naturelle, & que l'on peut voir ci-deſſous, §. LXVIII, note 152. Quoi qu'il en ſoit, Europs ſon fils lui ſuccéda ; celui-ci eut pour ſucceſſeurs, de pere en fils, Telchin ; Apis, qui donna au Péloponneſe le nom d'Apia, Thelxion, Ægyrus, Thurymachus, Leucippus. Celui-ci n'eut point d'enfans mâles, mais Calchinia ſa fille eut de Neptune un fils nommé Pératus, à qui Leucippus laiſſa ſa couronne en mourant ; Pératus eut Plemnæus, & celui-ci Orthopolis, dont la fille Chryſorthé eut d'Apollon un fils nommé Coronus. Coronus eut Corax & Lamédon. Corax (*b*) mourut ſans enfans. Dans ce tems-là Epopéus étant venu de Theſſalie, s'empara de la Couronne. Sous ſon regne, les Sicyoniens, qui avoient juſqu'alors vécu dans une paix profonde, eurent le chagrin de voir fondre pour la premiere fois une armée ſur leurs terres. Antiope, fille de Nyctéus, ou comme d'autres le diſent, du fleuve Aſope, étoit d'une grande beauté. Epopéus en fut épris, & l'enleva. Ce rapt alluma le flambeau de la guerre entre les Thébains & les

(*a*) Pauſan. Corinth. ſive Lib. II. cap. VIII. pag. 123.
(*b*) Id. ibid. pag. 124.

Sicyoniens. Nictéus & Epopéus furent bleſſés dans un combat; la victoire ſe déclara néanmoins pour Epopéus. Nyctéus mourut peu après. Epopéus ne lui ſurvécut pas. Lamédon, fils de Coronus, lui ſuccéda, & rendit Antiope. Il épouſa (*a*) Phéno, fille de Clytius, qui étoit d'Athenes. Une guerre s'étant allumée entre lui & les Achéens, Archandre & Architeles, il appella de l'Attique Sicyon à ſon ſecours, & lui donna en mariage ſa fille Zeuxippe. Sicyon lui ſuccéda, & de ſon nom le pays fut appellé Sicyonie, & la ville Sicyone, au-lieu d'Ægialé. Chthonophylé ſa fille eut de Mercure Polybe. Phlias l'épouſa enſuite, & en eut Androdamas. Polybe maria Lyſianaſſa ſa fille à Talaüs, fils de Bias, Roi des Argiens. Adraſte ayant été chaſſé d'Argos, ſe retira à Sicyone, & ſuccéda à Polybe. Il retourna dans la ſuite à Argos, & Janiſcus, petit-fils de ce Clytius, qui avoit marié ſa fille à Lamédon, vint de l'Attique régner à Sicyone. Janiſcus étant mort, Phæſtus, qu'on dit avoir été un des fils d'Hercules, lui ſuccéda; mais il alla s'établir en Crete, & laiſſa la Couronne à Zeuxippus, fils d'Apollon & de la Nymphe Syllis. Après la mort de Zeuxippus, Agamemnon ſubjugua les Sicyoniens, & fit de leur pays une province; mais ayant ſecoué le joug, il n'eſt point étonnant qu'ils déteſtaſſent les Argiens.

Quelques Savans, & entr'autres le Chevalier Marsham, (*b*) ne croient pas le royaume de Sicyone auſſi ancien qu'on le fait, & tiennent pour ſuſpecte cette longue ſuite de Rois.

(144) §. 67. *Les Rhapſodes.* Ce mot eſt compoſé de ῥάπτω, *je couds*, ou de ῥάβδος, *baguette* ou *branche*, & de ᾠδή, *chant*, *chanſon*, *poëme*. Selon la premiere étymologie, il ſignifie un Poëte, auteur de pluſieurs chants

(*a*) Pauſan. ibid. pag. 125.

(*b*) Chronicus Canon, &c. pag. 16.

ou livres de poëſie, qui ſont liés enſemble, & font un tout, un poëme entier, dont les parties peuvent ſe détacher & être chantées ou récitées chacune en particulier. Selon la ſeconde, il ſignifie un Chantre qui, tenant à la main une branche de laurier, chante ſes propres poëſies, ou celles de quelque Poëte célébre.

Héſiode s'attache à la premiere étymologie. Le Scholiaſte (*a*) de Pindare rapporte trois vers hexametres, qu'on trouve auſſi parmi les Fragmens d'Héſiode, où ce Poëte dit qu'Homere & lui ſont les premiers qui ont chanté à Délos de nouveaux hymnes qu'ils avoient compoſés (couſus enſemble) à l'honneur d'Apollon. Homere, Héſiode, &c. étoient Rhapſodes en ce ſens. Ils compoſoient leurs poëmes en pluſieurs livres, en pluſieurs chants, & ces pieces étoient liées enſemble, & faiſoient un tout. Les anciens Poëtes alloient de contrée en contrée & de ville en ville, inſtruire & amuſer les peuples par le récit de leurs poëſies. On leur rendoit de grands honneurs, & la libéralité des peuples leur fourniſſoit d'abondantes reſſources pour ſubſiſter; c'eſt ce que nous voyons dans la vie d'Homere, attribuée à Hérodote. Le plus ancien Rhapſode qu'on connoiſſe, eſt ce Phémius qu'Homere, qui avoit été ſon diſciple, a immortaliſé dans ſon Odyſſée. Platon (*b*) lui donne le nom de Rhapſode. Mais ces anciens Poëtes, Chantres, Rhapſodes, qui récitoient & chantoient des vers de leur compoſition, portoient-ils une baguette ou une branche de laurier? c'eſt un fait controverſé entre les Critiques. L'opinion la plus probable eſt qu'en chantant leurs propres pieces, ils tenoient à la main une branche de laurier, ſur-tout quand ils n'accompagnoient pas leurs poëſies du ſon des inſtrumens. » On voit, par les vers

(*a*) Ad Nem. Od. II. verſ. 1. pag. 331. col. 1. lin. ult.
(*b*) Plat. in Ione, tom. I. pag. 533. C.

» d'Héſiode, dit Pauſanias (*a*), qu'il récitoit ſes vers en » tenant à la main une branche de laurier ».

Les Rhapſodes de la ſeconde eſpece, c'eſt-à-dire, ceux qui tenoient à la main une branche de laurier, venoient au ſecours des Poëtes ; on leur donnoit auſſi le nom d'Hypocrites, c'eſt-à-dire, d'Acteurs. On les appelloit aux fêtes & aux ſacrifices publics, pour chanter les poëmes d'Orphée, de Muſée, d'Héſiode, d'Archiloque, de Mimnermus, de Phocylides, & particuliérement ceux d'Homere. Parmi ceux-ci, les uns n'étoient Rapſodes que dans le ſens de la ſeconde étymologie. Ils ſe contentoient de réciter ou de chanter les poëſies des autres Poëtes, ſans y rien ajouter du leur. Les autres étoient doublement Rhapſodes, ainſi que les anciens Poëtes, mais dans un ſens un peu différent. Ils n'étoient point aſſez habiles pour compoſer ; mais ils ajoutoient aux pieces des Anciens ; ils les lioient, les couſoient enſemble, en faiſoient un tout, ſoit en y mettant des exordes, ſoit en y ajoutant des épilogues, & en cet état ils les chantoient une branche de laurier à la main. On croit (*b*) que les dix premiers vers des Ouvrages & des Jours d'Héſiode ſont l'ouvrage de quelqu'un de ces Rhapſodes ; & le ſavant M. Brunck a bien fait de les proſcrire, en faiſant réimprimer cet Ouvrage dans l'excellente édition qu'il vient de donner des Poëtes Grecs Gnomiques. On leur donnoit le nom d'Homérides ou Homériſtes, parce qu'ils chantoient le plus ſouvent des morceaux d'Homere. Pindare les (*c*) appelle, *Chantres de vers couſus*, ῥαπτῶν ἐπέων ἀοιδούς.

Les Rhapſodes chantoient aſſis ſur un théatre, s'ac-

(*a*) Pauſan. Bœot. ſive Lib. IX. pag. 768.

(*b*) Id. ibid. pag. 771.

(*c*) Pindar. Nem. Od. II. verſ. 1.

compagnant eux-mêmes avec la cithare ou quelqu'autre inſtrument, on leur donnoit pour récompenſe une couronne d'or. (a) Ils mettoient leurs ſoins, non-ſeulement à prononcer chaque morceau de poëſie, ſuivant le rhythme qui lui étoit propre, mais encore à entrer dans l'eſprit du Poëte, & à connoître tellement le fond de ſa doctrine, qu'ils fuſſent en état de l'expliquer. Et comme les Poëtes parlent de toutes les ſciences & de tous les arts, les Rhapſodes s'imaginoient avoir des connoiſſances ſupérieures au reſte des hommes; ce qui les avoit rendu ridicules. Platon s'en mocque ouvertement dans ſon Ion, page 539, 540 & 541.

Les poëſies d'Homere ont été appellées Rhapſodies, ou parce qu'il les chantoit lui-même, une branche de laurier à la main, ou parce que les Homérides les chantoient de la ſorte; dans ce ſens-là, Rhapſodie vient de ῥάβδος, *verge*, *branche*; ou parce qu'Homere ayant conçu & arrangé dans ſa tête le poëme entier, ne le donnoit que livre à livre, qu'il lioit enſemble, juſqu'à ce que tout le poëme fût achevé. On n'eut en effet ce poëme que par morceaux & par parties détachées, juſqu'à ce que Piſiſtrate l'eût fait recueillir en un volume, & mettre en ordre; & même long-tems après on n'avoit l'Iliade que par parties, dont chacune avoit ſon titre particulier, dont les Rhapſodes ou les (b) Grammairiens étoient les Auteurs. Peut-être auſſi donna-t-on ce nom à ces poëmes, parce que les Homérides y ajoutoient quelques vers de leur façon, pour ſervir de prologue & d'épilogue. Dans ce ſens, Rhapſodie vient de ῥάπτω, *je couds*. Dans la ſuite, les noms de Rhapſodes & de Rhapſodie devinrent des noms de mépris, par l'abus que les Rhapſodes firent de leur art. De ſorte qu'on entend aujourd'hui par Rhapſodie, un recueil de méchantes Pieces

(a) Plat. in Ione, tom. I. pag. 541. C.

(b) Voyez Hérodote, Liv. II. §. CXVI. note 371.

recouſues. Cela vient peut-être de ce que les Rhapſodes couſoient aux livres d'Homere d'impertinens prologues & d'inſipides épilogues, ou de ce que ceux qui ont fait ces parodies, qu'on appelloit Centons d'Homere, Ομηρόκεντρα, les ont nommés Rhapſodie. Perrault (dans ſes Paralleles des Anciens & des Modernes) abuſe de la premiere étymologie, pour jetter une ſorte de ridicule ſur les poëſies d'Homere, qu'il n'eſtimoit pas plus qu'il ne les entendoit. Boileau, pour le réfuter, rejette bien loin cette étymologie, quoique appuyée ſur l'autorité des plus grands & des plus anciens Poëtes, comme je l'ai fait voir; & il s'attache à la ſeconde, qu'il croit plus favorable à la cauſe qu'il défend.

On ne doit pas trop inſiſter, ni ſur ces ſortes d'étymologies, ni ſur l'origine des mots: on doit encore moins en tirer des raiſons ou de louange ou de blâme. Il y a des mots, qui, dans leur l'origine étoient beaux, & qui par la ſuite ſont devenus ridicules: tels ſont les noms de Rhapſode & de Rhapſodie. Il y en a d'autres qui, ne ſignifiant d'abord qu'une choſe commune & profane, ſont devenus des noms auguſtes & reſpectables chez les Romains, & qui ont été adoptés dans l'Egliſe Latine. De ce nombre eſt le mot *Pontifex*. Il ſignifie, ſelon ſon étymologie, *faiſeur de pont*. On donna ce nom chez les Romains, au Miniſtre des choſes ſacrées, au premier des Prêtres, au Grand-Prêtre, parce qu'il étoit chargé (*a*) d'entretenir & de faire raccommoder le pont de bois bâti ſur le Tibre.

(*a*) Οὗτοι, (nempè qui apud Romanos ſummum ſacerdotium habent) κατὰ μὲν τὴν αὐτῶν διάλεκτον ἐφ' ἑνὸς τῶν ἔργων ὃ πράττουσιν, ἐπισκευάζοντες τὴν ξυλίνην γέφυραν, Ποντίφικες προσαγορεύονται. Dionyſ. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. II. §. LXXIII. pag. 127. lin. 34. Varron rapporte auſſi cette étymologie: *Quid Sublicius pons à Pontificibus factus eſt primùm, & deindè reſtitutus.*

(145) §. 67. *Par-deſſus tout.* Je lis avec M. Valckenaer, διὰ πάντων. Voyez ſa note.

(145*) §. 67. *Bannir de ſes Etats Adraſte.* Adraſte étoit mort depuis long-tems. Par conſéquent il s'agit de ſes cendres, que Cliſthenes vouloit faire tranſporter hors de la Sicyonie.

(146) §. 67. *Une chapelle.* Ἡρῶον. C'étoit la chapelle d'un héros. Suivant toutes les apparences, ſes cendres y repoſoient. Dieutychidas (*a*) rapporte, au troiſieme Livre de ſon Hiſtoire de Mégares, qu'Adraſte étoit enterré en cette derniere ville, & qu'il n'y avoit à Sicyone que le cénotaphe de ce héros.

(147) §. 67. *Et lui un brigand.* Il y a dans le grec, λευστῆρα, que j'avois traduit : *il en étoit le Tyran.* Je prenois avec Héſychius ce mot dans un ſens actif, φονέα λίθοις ἀναιροῦντα, *meurtrier qui fait périr à coups de pierres, qui lapide.* Elien l'emploie dans ce ſens. Τὸν (*b*) Κασσανδρέων λευστῆρα. Le traducteur paroît avoir lu ληστῆρα, puiſqu'il le rend par *prædonem.* Si on le prend dans le ſens paſſif, il faudra traduire : *& que lui méritoit d'être lapidé.* Littlebury, traducteur Anglois, l'a pris dans cette ſignification. Auſſi ne méritoit-il pas d'être repris par M. Bellanger, qui donne au terme grec une acception qu'il n'a jamais eue. Voyez les Eſſais de Critique ſur les Ecrits de M. Rollin & ſur les Traductions d'Hérodote, page 165.

Cependant, après y avoir plus mûrement penſé, je crois que λευστῆρα eſt une faute des copiſtes, ou plutôt de ceux qui ont lu les manuſcrits. Ce qu'on a pris pour un *upſilon* eſt

(*a*) Scholiaſt. Pindari, ad Nem. VIII. verſ. 30, pag. 401. col. 1. lin. 23.

(*b*) Ælian. Hiſt. Animal. Lib. V. cap. XV. pag. 259.

un *iota* joint au *ſigma* par un trait. J'en ai remarqué cent & cent exemples dans les manuſcrits. En voici un que je tire de Denys d'Halicarnaſſe, tom. II. pag. 259. lign. 22. On lit ὦ ὑπὲρ, quoiqu'il y ait dans les éditions de Thucydides, ᾧ περ. On n'a point vu que l'*iota* étant placé à côté de l'*oméga*, & joint au *pi* par un trait, pour ſervir de liaiſon, a donné occaſion à quelqu'un qui n'étoit point accoutumé à la lecture des manuſcrits, de croire que c'étoit un *upſilon*. Il faut donc lire ici λειστήρα. Un pareil défaut d'attention a fait ſouvent changer un datif en un accuſatif. Voyez ma traduction de la Retraite des Dix-Mille, Liv. II. tom. I. pag. 167, note 61, où j'en ai cité un exemple. M. Brunck en a cité une infinité d'autres, dans ſes excellentes éditions d'Apollonius de Rhodes & d'Ariſtophanes.

(148) §. 67. *Mélanippe, fils d'Aſtacus.* » On (*a*) » montre ſur le grand chemin le tombeau de Mélanippe, » le plus grand guerrier qu'il y ait eu parmi les Thébains. » Lorſque les Argiens vinrent attaquer Thebes, il tua » Tydée & Méciſtée, frere d'Adraſte; & l'on dit qu'il » périt de la main d'Amphiaraüs ».

(149) §. 67. *Méciſtee..... Tydée.* Les Grecs diſoient indiſtinctement Μηκίστης ou Μηκιστεύς, ſuivant le dialecte dont ils faiſoient uſage. Voyez Maittaire ſur les Dialectes, page 183. M. Bellanger (*b*) me paroît, par cette raiſon, avoir eu tort de reprendre Valla & Du Ryer, dont l'un a traduit *Meciſtem..... Tydeum;* & l'autre *Méciſtes.* La ſuite de ſa remarque où il releve l'Abbé Terraſſon, me ſemble plus juſte.

(150) §. 67. *Dans leurs chœurs tragiques.* On pourroit

(*a*) Pauſan. Lib. IX. ſive Bœotic. cap. XVIII. pag. 745.

(*b*) Eſſais de Critique, &c. pag. 165.

inférer de ce paſſage, que Theſpis n'eſt point l'inventeur de la Tragédie. Auſſi Thémiſtius dit : » les (*a*) Sicyoniens » ſont les inventeurs de la Tragédie, mais les Poëtes Athé- » niens l'ont perfectionnée ». Voyez auſſi Suidas au mot Θέσπις, où il eſt dit qu'Epigenes de Sicyone a été le premier tragique, & Theſpis ſeulement le ſeizieme. Conſultez auſſi le même Suidas, au mot οὐδὲν πρὸς τὸν Διόνυσον.

Il n'en eſt pas moins conſtant que la Tragédie ne remonte pas plus haut que Theſpis ; mais cela exigeroit une diſſertation que les bornes d'une note excluent de cet endroit.

A l'égard du paſſage d'Hérodote, comme cet Hiſtorien vivoit dans un tems où la Tragédie avoit atteint ſon point de perfection, il donne, par une prolepſe, aux chœurs, en l'honneur d'Adraſte, le nom de chœurs Tragiques, quoiqu'ils ne l'euſſent point alors. Cette figure étoit employée en bien d'autres occaſions, par les Auteurs les plus célébres.

(151) §. 68. *N'ajouta que des*, &c. C'eſt ainſi que j'ai rendu αὐτὰ, qui ſignifie ſouvent *ſeulement*.

(*b*) Τυδείδης δ' αὐτός περ ἐὼν, προμάχοισιν ἐμίχθη.

» Diomedes, quoique ſeul, ſe mêla parmi ceux qui com- » battoient aux premiers rangs ». Le Scholiaſte rend αὐτός περ ἐὼν par ces mots, καίπερ μόνος ὤν, quoiqu'étant ſeul. Voyez la note de M. Weſſeling.

(152) §. 68. *En ceux d'Hyllées, de Pamphyles*, &c. Etienne de Byzance rapporte au mot Δυμᾶν, qu'il y avoit parmi les Doriens trois Tribus, les Hyllées, qui tiroient (*c*) leur origine d'Hyllus, fils d'Hercules, les Pamphyles &

(*a*) Themiſt. Orat. XXVII. pag 337. B.

(*b*) Homer. Iliad. Lib. VIII. verſ. 99.

(*c*) Henr. Valeſii Emendat Lib. I. cap. XXXII. pag. 37 & 38.

les Dymanes, qui venoient de Pamphylus & de Dymas, fils (*a*) d'Ægimius, Roi des Doriens de la Tétrapole. Voyez notre Index Géographique, au mot Doride. Hérodote appelle Dymanates ceux qu'Etienne de Byzance nomme Dymanes. A l'égard de la quatrieme Tribu, Ephore (*b*), au premier Livre de ſon Hiſtoire, lui donne le nom de Hyrnithiene. Je croirois qu'elle fut ainſi nommée, ou plutôt Hyrnéthiene, de (*c*) Hyrnétho, dont la fille Orſobia épouſa Pamphylus, fils d'Ægimius.

Hérodote prétend que cette Tribu fut appellée Egialéene, d'Ægialée, fils d'Adraſte. Mais le premier nom de Sicyone eſt Egiales (*d*), qui paroît lui avoir été donné à cauſe qu'elle étoit bâtie ſur le bord de la mer. Les peuples qui habitoient la partie maritime de l'Argolide, & ſur-tout les Achéens, s'appelloient par cette raiſon Egialéens, nom que les Poëtes leur donnent fréquemment, parce qu'il entre commodément dans leurs vers.

(153) §. 69. *Qui avoient perdu auparavant tous les priviléges.* Il y a dans le grec : πρότερον ἀπωσμένον, τότε πάντων. M. Reiske change (*e*) πάντων en πείθων, ou ἑπαίρων ou en ἐπαγαγὼν, ce qu'il croit encore mieux. Mais M. Weſſeling ſe contente d'une légere tranſpoſition, πρότερον ἀπωσμένον πάντων, τοτε..). J'ai trouvé dans les papiers de M. Bellanger la remarque d'un Savant où l'on propoſe le même changement, qui me paroît néceſſaire. Dans le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi, il n'y a point de virgule après ἀπωσμένον.

(*a*) Scholiaſt. Pindari ad Pythic. I. verſ. 120. pag. 174. col. 1. & Pyth. V verſ. 92. pag. 256. col. 1. lin. penultimâ.

(*b*) Steph. Byzant. voc. Δυμᾶν.

(*c*) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II. pag. 176.

(*d*) Strab. Lib. VIII. pag. 587. A.

(*e*) Miſcellanea Lipſienſia nova, tom. VIII. pag. 306.

(154) §. 69. *Diſtribua les bourgades dans les dix Tribus.* Valla a traduit: *atque etiam decem demos diſtribuit in Tribus.* Gronovius ne s'eſt pas apperçu de ce contreſens. Le P. Corſini (*a*) eſt, je crois, le premier qui l'ait relevé. M. l'Abbé Bellanger avoit parfaitement bien rendu ce paſſage.

(155) §. 69. *Il prit un très-grand aſcendant.* Cliſthenes & Iſagoras ne vouloient point de la Tyrannie, & s'étoient réunis pour chaſſer d'Athenes les Piſiſtratides. Ils n'en étoient pas pour cela plus d'accord. Le premier ſouhaitoit qu'on rétablît le gouvernement Démocratique, & pour y parvenir, il donnoit au peuple plus d'autorité qu'il n'en avoit eu, en le diſtribuant dans un plus grand nombre de Tribus, qui devenoient par cela même bien plus difficiles à gagner. Iſagoras au contraire déſiroit établir l'Ariſtocratie; & comme il ne pouvoit y réuſſir qu'en employant la force, ce fut par cette raiſon qu'il appella à ſon ſecours les Lacédémoniens.

(156) §. 70. *Pour en faire chaſſer.* Voyez ci-deſſous, note 162. §. LXXII. Ils (*b*) revinrent dans la ſuite, & leurs familles ſubſiſtoient encore à Athenes dans le tems de Thucydides. Les Lacédémoniens prenant la religion pour prétexte, voulurent les faire chaſſer au commencement de la guerre du Péloponneſe; mais leur véritable deſſein étoit d'écarter Périclès, qui deſcendoit par ſa mere de ceux qui s'étoient ſouillés du meurtre des partiſans de Cylon. Mégaclès, aïeul maternel de cet (*c*) Alcibiades, ſi fameux par ſes vertus & par ſes vices, & Alcibiades, pere de Clinias & grand-pere du même Alcibiades, étoient de cette même maiſon,

(*a*) Faſti Att. tom. III. pag. 128. ad Olympiadem LXVII.

(*b*) Thucydid. Lib. I. §. CXXVI, ſub finem & CXXVII. pag. 82. lin. 99, 1, &c.

(*c*) Andocid. contr. Alcibiad. pag. 33. lin. 31, &c.

& ils furent exilés. C'eſt à ces exils que fait alluſion Andocides dans ſa Harangue contre Alcibiades, lorſqu'il dit (*a*), ἀλλὰ μὴν, εἰ δεῖ καὶ τὸ γένος σκοπεῖν, ἐμοὶ μὲν οὐδαμόθεν προσήκει τούτου τοῦ πράγματος. M. Taylor prend occaſion de ce paſſage pour enlever cette harangue à Andocides, & l'attribuer (*b*) à Phæax. En effet, dit-il, l'Orateur, quel qu'il ſoit, raconte qu'il étoit plutôt d'une famille ignoble qu'illuſtre. *Deindè* (*c*) *Orator, quicumque fuerit, memorat ſe domo eſſe humili potiùs & ignobili quàm illuſtri.* Or, dit-il dans la colonne ſuivante de la même page, Andocides ne pouvoit point parler de la baſſeſſe de ſa naiſſance, puiſqu'en d'autres endroits il a coutume d'en vanter l'éclat, & qu'il deſcendoit en effet d'Ulyſſe. Cette raiſon n'eſt fondée que ſur ce paſſage. M. Taylor ne l'a point entendu. L'Orateur ne rabaiſſe pas ſa naiſſance, il ſe contente de dire que, s'il falloit juger de lui & d'Alcibiades par leur naiſſance, l'exil conviendroit plutôt à Alcibiades, dont les deux grands-peres avoient été exilés, qu'à lui, qui étoit d'une famille dont perſonne n'avoit jamais ſubi cette peine.

J'ai ſuivi, en traduiſant ce paſſage, le changement qu'y fait Henri Etienne. Mais ſi l'on préfere la leçon ordinaire, (ἀλλὰ μὴν, εἰ δεῖ κατὰ γένος σκοπεῖν, ἐμοὶ μὲν οὐδαμόθεν προσήκει τούτῳ τοῦ πράγματος· οὐδὲ ἔστιν οὐδεὶς, ὅστις ἂν ἀποδείξειε τῶν ἡμετέρων οὐδένα τῇ συμφορᾷ ταύτῃ χρησάμενον.) Il faudra la rendre de la ſorte : » mais s'il eſt néceſſaire » dans cette cauſe d'avoir égard à la naiſſance, l'affaire » de l'oſtraciſme ne me regarde point, n'y ayant perſonne » qui puiſſe prouver que quelqu'un de ma famille ait ja-

(*a*) Ibid. pag. 33. lin. 28, &c.

(*b*) Lectiones Lyſiacæ, cap. VI. pag. 694. col. 2. ſub finem & pag. 695.

(*c*) Ibid. col. 1. pag. 694.

» mais éprouvé ce malheur » ; c'eſt-à-dire que quelqu'un de ma famille ait jamais été exilé par la voie de l'oſtraciſme. Or, quelle que ſoit la leçon qu'on ſuive, on ne peut en tirer le ſens adopté par Taylor, & conſéquemment enlever à Andocides cette harangue pour la donner à Phæax.

(157) §. 71. *Porta ſon ambition.* Ἐκόμησε. Les anciens Grecs entretenoient leur chevelure avec le plus grand ſoin, & ſe glorifioient de l'avoir longue. Homere leur donne par cette raiſon l'épithete de καρηκομόωντες, *chevelus.* De-là le verbe κομᾶν, ſe dit, ſuivant la remarque (*a*) d'Euſtathe, de ceux qui tirent vanité de quelque ſuccès, qui portent leur ambition ſur une place, *&c.* & tout de ſuite il cite ce paſſage de notre Hiſtorien.

Nos Rois de la premiere Race portoient la chevelure très-longue, & lorſqu'on vouloit les rendre incapables de régner, on la leur coupoit.

(158) §. 71. *De la ſtatue de Minerve.* Il y a dans le grec : *il s'aſſit en ſuppliant auprès de la ſtatue.* Cette ſtatue ne pouvoit être que celle de Minerve, protectrice de la citadelle. J'ai cru par cette raiſon devoir l'exprimer.

(159) §. 71. *Les Prytanes des Naucrares.* Pour entendre ce que c'étoit que les Prytanes des Naucrares, il faut connoître le gouvernement d'Athenes. Il y avoit dans cette ville pluſieurs ſortes de Magiſtrats, les Archontes, le Sénat de l'Aréopage, & celui des Cinq-Cens. Il n'eſt queſtion ici que de ces derniers. Dans le tems que la République d'Athenes étoit partagée en quatre Tribus, on tiroit au ſort dans chacune (*b*) cent hommes ; ainſi le Sénat étoit alors de quatre cens hommes. Cliſthenes l'ayant

(*a*) Euſtath. ad Homer. Iliad. Lib. II. pag. 165. lin. 15.

(*b*) Plutarch. in Solone, pag. 88. D. E.

enſuite partagé en dix Tribus (*a*), on ne tira plus au ſort que cinquante hommes dans chaque Tribu, & le Sénat fut alors de (*b*) cinq cens. Mais quand le nombre des Tribus alla à douze, le nombre des Sénateurs monta à (*c*) ſix cens. Pour être admis à ce Sénat, il falloit avoir l'âge que Libanius appelle (*d*) Βουλευτικὴ ἡλικία, l'âge de Sénateur, & que je crois être le même que celui qui étoit néceſſaire pour faire les fonctions de Juge, c'eſt-à-dire, trente ans, comme on le voit dans le ſerment des (*e*) Héliaſtes. Ce Sénat étoit annuel (*f*), à la différence de celui de l'Aréopage, qui étoit perpétuel; il prenoit connoiſſance (*g*) des affaires publiques, & l'on ne pouvoit porter une affaire devant le Peuple ſans un (*h*) Sénatuſconſulte, Προβούλευμα, par ce que le peuple étoit ſujet à ſe laiſſer ſurprendre par des apparences trompeuſes.

Mais comme la nature de cet ouvrage ne me permet pas de parler fort au long de ce Sénat, je paſſe aux Prytanes, qui ſont l'objet immédiat de cette note. Afin de s'en faire une idée claire, il faut ſavoir que (*i*) l'année des Athéniens n'étoit point ſolaire, mais lunaire. L'année ſolaire contient 365 jours, la lunaire 354. Les onze jours de différence entre les deux années ſe réuniſſoient tous les

---

(*a*) Herodot. Lib. V. §. LXVI.

(*b*) Paſſim apud Oratores : ἡ Βουλὴ τῶν Πεντακοσίων, le Sénat des Cinq-Cens.

(*c*) Plutarch in Demetrio, pag. 893. E.

(*d*) Argument. in Oration. Demoſth. contr. Androtionem, pag. 380. lin. 3.

(*e*) Demoſth. adverſ. Timocrat. pag. 470, 238.

(*f*) Argument. Oration. Demoſth. in Androt. pag. 380. lin 28.

(*g*) Ibid.

(*h*) Liban. Argument. in Orat. Demoſth. contr. Androt. Ibid. & aliud Argument. in eandem Orat. pag. 380. lin ult. 381, lin. 1.

(*i*) Ibid. pag. 380. lin. 30, &c.

trois ans, & l'on en faiſoit un mois intercalaire de trente-trois jours, ἐμβόλιμον μῆνα.

Comme ce grand nombre de Sénateurs ne ſervoit qu'à embarraſſer les affaires & qu'à en retarder l'expédition, ils ſe partageoient en dix parties, cinquante par Tribu. Ces cinquante Sénateurs gouvernoient pendant trente-cinq jours; ainſi les dix Tribus commandoient pendant trois cens cinquante jours. Mais comme il reſtoit quatre jours de cette année, on les partageoit entre (*a*) les quatre Tribus auxquelles il étoit échu par le ſort de préſider les premieres. Ces quatre premieres Tribus préſidoient par conſéquent trente-ſix jours, tandis que les autres ne gouvernoient que trente-cinq. Libanius, ou l'Auteur quel qu'il ſoit, de l'Argument de la Harangue de Démoſthenes contre Androtion, prétend (*b*) que ces quatre jours étoient deſtinés à l'élection des nouveaux Magiſtrats, & que pendant ce tems-là il y avoit une anarchie. Cet Auteur avoit trompé deux hommes du premier mérite (*c*) Scaliger & le (*d*) P. Petau, mais Dodwell les a très-bien réfutés (*e*). Ces cinquante hommes s'appelloient (*f*) Prytanes, & le tems qu'ils exerçoient leurs fonctions ſe nommoit (*g*) Prytanie: il y avoit

(*a*) Suidas, voc. πρυτανεία, tom. III. pag. 220. Harpocration. Voc. πρυτανείας, pag. 156. Dodwell, de Cyclis Diſſertat. I. Sect. IX. pag. 15. Corſini, Faſti Att. Pars I. Diſſert. II. tom. I. pag. 103.

(*b*) Liban. Argument. in Orat. contr. Androt. pag. 380. lin. 39.

(*c*) Canon Iſagog. Lib. III. cap. VII. pag. 234, de Emendat. tempor. II. pag. 62. & III. pag. 229.

(*d*) Doctrin. Temp. Lib. I. cap. V. pag. 6. col. 1. cap. XV. pag. 19. col. 1. Lib II. cap. I. pag. 46. col. 2.

(*e*) De Cyclis. Diſſert. I. Sect. IX. pag. 15.

(*f*) Argument in Orat. Demoſth. contrà Androt. pag. 380. lin. 10. à fine.

(*g*) Suidas, voc. πρυτανεία, tom. III. pag. 220.

dix Prytanies par an, autant que de Tribus. C'eſt ce qu'on voit d'une maniere très-claire dans Julius Pollux. » La » Prytanie (*a*), dit-il, eſt le tems que préſide chaque Tribu. » Lorſqu'elles étoient dix, elles préſidoient chacune un plus » grand nombre de jours. Depuis qu'elles ſont au nombre » de douze, elles ne préſident chacune qu'un mois ». Le ſort décidoit du rang où chaque Tribu devoit préſider. Les Prytanes étoient nourris aux dépens du Public (*b*), dans une ſalle du Prytanée qu'on appelloit Tholus, probablement à cauſe qu'elle étoit (*c*) voûtée. Leurs fonctions étoient de convoquer le Sénat, d'avoir ſoin des affaires qu'on y portoit, de convoquer les aſſemblées du Peuple, & d'y préſider. Mais (*d*) comme ces fonctions ne pouvoient pas s'exécuter commodément par cinquante Prytanes, ils ſe partageoient en cinq claſſes, de dix Prytanes chacune, qu'on appelloit Proëdres. Parmi ces Proëdres, on en choiſiſſoit ſept, dont chacun préſidoit à ſon tour au reſte des Prytanes & aux ſix Proëdres. On l'appelloit Epiſtate. Ainſi, parmi les cinquante Prytanes, il n'y en avoit que trente-cinq qui pouvoient être Epiſtates, & par conſéquent un Sénateur ne pouvoit être deux fois Epiſtate dans le cours de l'année. Les Athéniens étant extrêmement jaloux de leur liberté, ne laiſſoient l'Epiſtate qu'un ſeul jour en place, parce qu'ils craignoient qu'il n'abusât de ſon autorité pour ſe rendre le maître. Il avoit en effet (*e*) en ſon pouvoir les clefs de la citadelle, le ſceau & le tréſor de la Répu-

(*a*) Polluc. Onomaſt. Lib. VIII. cap. IX. Segm. 115. pag. 938.

(*b*) Id. Lib. VIII. cap. XV. Segm. 155. pag. 972. Harpocrat. & Heſych. in Tholus.

(*c*) Harpocrat. pag. 88.

(*d*) Argument. in Orat. Demoſth. adverſ. Androt. pag. 580, lin. 15, à fine.

(*e*) Ibid. lin. 12, à fine. Suidas, voc. Επιστάτης, tom. I. pag 830.

blique. Outre cette autorité, ſes principales fonctions conſiſtoient à propoſer au Sénat les affaires qui devoient s'y diſcuter, à demander les avis, & à permettre d'aller aux opinions.

Puiſque je me ſuis ſi fort étendu ſur le Sénat des Cinq-Cens, à l'occaſion des Prytanes, on ne ſera peut-être pas fâché de ſavoir qu'il y avoit une autre ſorte de Proëdres & d'Epiſtates moins connus que ceux dont on vient de parler, qui préſidoient aux aſſemblées du Peuple & permettoient au Peuple de donner ſon ſuffrage. Voici la maniere dont on les éliſoit : L'Epiſtate de la Prytanie tiroit au ſort un Proëdre dans chacune des neuf Tribus dont ce n'étoit point le tour de préſider, & de ces neuf Proëdres il tiroit un Epiſtate. C'eſt ce que dit Suidas de la maniere la plus claire. » Lorſque (*a*) les Prytanes aſſemblent le » Sénat ou le Peuple, l'Epiſtate tire au ſort neuf Proëdres, » un dans chaque Tribu, excepté dans celle qui eſt en » tour de préſider ; & parmi ces neuf Proëdres, il tire au » ſort un Epiſtate à qui il remet les affaires. Celui-ci » introduit les procès, & prend ſoin que tout ſe faſſe » ſelon les loix ». Ces Proëdres & cet Epiſtate ne ſubſiſtoient que pendant le tems de l'aſſemblée du Peuple, au-lieu que les autres Proëdres exerçoient leurs fonctions pendant ſept jours, & leur Epiſtate pendant un jour. On peut conſulter le ſavant P. Corſini (*b*), que je n'ai fait qu'abréger.

Paſſons maintenant aux Naucrares. Le Peuple d'Athenes étoit diviſé anciennement en quatre Tribus, Cliſthenes le partagea en dix, & enfin on y en ajouta deux nouvelles la troiſieme année de la cent dix-huitieme olympiade.

(*a*) Suidas, ibid.

(*b*) Faſti Attic. Pars I. Diſſert. II. §. XXVII. pag. 101. Diſſert. VI. §. IV, V, &c. pag. 265. &c.

Les Tribus ſe partageoient en cantons ou peuples, Δῆμοι. Ces Δῆμοι (*a*) ou cantons s'appelloient anciennement Naucraries, & leurs Magiſtrats, qu'on nomma depuis Démarques, portoient alors le nom de Ναύκληροι. D'autres les nomment Ναύκραροι, & prétendent qu'il y a une différence (*b*) eſſentielle entre Ναύκραροι & Ναύκληροι; mais je penſe qu'il n'y en a aucune, & que Ναύκραροι eſt une corruption de Ναύκληροι. La Naucrarie (*c*) faiſoit alors la douzieme partie d'une Tribu. Il y en avoit quatre dans chaque Trittys ou tiers de Tribu. Les Naucrares avoient le maniement des contributions de chaque canton ou peuple, & ils en régloient les dépenſes. Chaque Naucrarie fourniſſoit deux cavaliers & un vaiſſeau, & c'eſt de ce vaiſſeau qu'elle tire peut-être ſon nom. Quelques-uns penſent cependant que le mot de Ναύκληρος ſignifioit *le maître d'une maiſon*, comme l'entend le même (*d*) Julius Pollux, & que ναῦς vient ici de ναίειν, *habiter*. Mais voyez ſur cet endroit de l'Onomaſticon, la note de feu M. Hemſterhuis, l'un des plus ſavans hommes qu'il y ait eu en Europe depuis la renaiſſance des Lettres.

Avant que Théſée eût réuni en un ſeul corps tous les Sénats de l'Attique, chaque Canton ou Dême (*e*) avoit le ſien, qui ſe gouvernoit, ſuivant toutes les apparences, ſuivant les mêmes regles qui s'obſervoient dans celui d'Athenes. Ainſi les Prytanes des Naucrares n'étoient que la portion en tour de préſider de chacun de ces petits Sénats. Cependant comme ces Sénats étoient fondus depuis long-

(*a*) Jul. Polluc. Onomaſt Lib. VIII. cap. IX. Segment. 108. tom. II. pag. 929 & 930.

(*b*) Ammon. de Differentiis vocum, voc. Ναύκληροι, pag. 96.

(*c*) Jul. Poll. loco laudato.

(*d*) Id. Lib. X. cap. III. Segm. 20, pag. 1164.

(*e*) Plutarch. in Theſeo, pag 11. A.

tems dans celui d'Athenes, quelques perſonnes croiroient volontiers que notre Hiſtorien a pris ces termes, *Prytanes des Naucrares*, dans une acception particuliere, & qu'il entend par *Naucrares* les Athéniens en général, les poſſeſſeurs des maiſons; & par les *Prytanes*, leurs Magiſtrats, leurs Archontes. On ſait que les Prytanes étoient dans quelques villes Dorienes, les premiers Magiſtrats, en un mot, ce qu'étoient les Archontes à Athenes. Tite-Live dit, en parlant d'Hégéſilochus (*a*) : *cùm in ſummo Magiſtratu eſſet*, PRYTANIN *ipſi Rhodii vocant*. Les premiers Magiſtrats (*b*) portoient auſſi ce nom à Corinthe, & ne reſtoient en place qu'un an. Hérodote étant Dorien, quoiqu'il ait écrit en dialecte Ionien, & étant par conſéquent dans l'habitude de donner au premier Magiſtrat le nom de Prytane, peut très-bien l'avoir fait à l'égard des ſuprêmes Magiſtrats d'Athenes. Ce qui acheve de me le perſuader, c'eſt que Thucydides, en racontant la même Hiſtoire, attribue aux Archontes ce qu'Hérodote avance des Prytanes des Naucrares. » Ceux, dit cet (*c*) Hiſtorien, à qui le peuple avoit » confié la garde de la citadelle, voyant les Partiſans de » Cylon périr aux pieds de la ſtatue de Minerve, les » firent ſortir, après leur avoir donné parole qu'il ne » leur ſeroit fait aucun mal ». Or, il venoit de dire un peu plus haut, que (*d*) c'étoit aux neuf Archontes que le peuple avoit confié la garde de la citadelle. Ces Archontes étoient donc les mêmes que les Prytanes des Naucrares, & Pauſanias s'exprime de même que Thucydides : les Archontes, Οἱ (*e*) Ἔχοντες τὰς ἀρχάς. Harpocration prétend qu'on

(*a*) Tit. Liv. Lib. XLII, §. XLV.
(*b*) Pauſan. Corinth. ſive Lib. II. cap. IV. pag. 120.
(*c*) Thucydid. Lib. I. §. CXXVI. pag. 81. lin. 88.
(*d*) Id. ibid. pag. 81. lin. 78.
(*e*) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII. cap. XXV, pag. 588.

donnoit autrefois le nom de Naucrares aux Archontes, & même il cite Hérodote en ſon cinquieme Livre, & confirme ce qu'il avance à ce ſujet, du témoignage d'Ariſtote, qui dit dans ſon Traité ſur le Gouvernement d'Athenes : » Ils établirent des Démarques dont les fonctions étoient » les mêmes que celles dont étoient anciennement chargés » les Naucrares ». Ναυκράρους (a) τὸ παλαιὸν τοὺς Ἄρχοντας ἔλεγον, ὡς καὶ ἐν τῇ πέμπτῃ Ἡρόδοτος δηλοῖ. Ἀριστοτέλης δ' ἐν Ἀθηναίων πολιτείᾳ φησί. Κατέστησαν δὲ Δημάρχους τὴν αὐτὴν ἔχοντας ἐπιμέλειαν τοῖς πρότερον Ναυκράροις. Voyez auſſi la fin de la note 161, où il paroît clairement par le paſſage de Plutarque, que c'étoient les Archontes qui punirent les complices de la conjuration de Cylon.

(160) §. 71. *Après s'être engagés à ne les point punir.* Dans l'édition de Henri Etienne, la virgule miſe après ὑπεγγύους, fait ſignifier à cette phraſe, que les Prytanes des Naucrares rendoient la juſtice à Athenes, excepté dans les cauſes capitales. Ce ne peut être le ſens de ce paſſage ; car s'ils n'euſſent pas eu ce droit, les coupables n'auroient point quitté leur aſyle. J'ai donc mis la virgule avant ὑπεγγύους, & rapporté ce mot à τούτους. Cette ponctuation eſt confirmée par le Mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi. Deux mots plus haut, les Mſſts *A* & *B* de la même Bibliotheque ont ἔνεμον.

(161) §. 71. *L'on accuſa les Alcméonides de ces meurtres.* Thucydides raconte la même hiſtoire d'une maniere plus claire & plus détaillée, qu'on ne ſera peut-être pas fâché de retrouver ici. Cylon d'Athenes, dit cet (b) Auteur, avoit remporté la victoire aux jeux Olympiques ; il étoit d'une naiſſance illuſtre, & avoit beaucoup de crédit. Il

(a) Harpocrat. voc. Ναυκραρικά.

(b) Thucydid. Lib. I. §. CXXVI. pag. 80 & ſeq.

avoit épouſé la fille de Théagenes, Tyran de Mégares. Etant allé conſulter l'Oracle de Delphes, le Dieu lui répondit de s'emparer de la citadelle d'Athenes le jour de la plus grande fête de Jupiter. Avec le ſecours de ſes amis & des forces que lui envoya Théagenes, il ſe rendit maître de la citadelle, dans la vue de ſe rendre Tyran, lorſque les Olympienes arriverent dans le Péloponneſe, penſant que c'étoit la plus grande fête de Jupiter, & qu'elle avoit quelque rapport avec lui, à cauſe de la victoire qu'il y avoit gagnée. Mais il ne fit point attention ſi l'Oracle vouloit parler de la plus grande fête qui ſe fît en l'honneur de ce Dieu dans l'Attique ou ailleurs, & le Dieu ne s'expliqua point là-deſſus. Les Athéniens ont les Diaſies, qui ſont une très-grande fête de Jupiter Milichien, & qu'on célébre hors de la ville..... Cylon s'imaginant avoir bien ſaiſi le ſens de l'oracle, commença l'entrepriſe. Les Athéniens accoururent de la campagne & l'aſſiégerent avec ſes complices. Mais comme le ſiége traînoit en longueur, & qu'ils en étoient fatigués, ils ſe retirerent pour la plupart, & confierent aux neuf Archontes la garde de la citadelle, & le ſoin de régler tout définitivement, & de la maniere qui leur paroîtroit la plus avantageuſe. La plus grande partie des affaires publiques étoient en ce tems-là entre les mains des Archontes. Les aſſiégés ſouffroient beaucoup de la faim & de la ſoif. Cylon s'échappa avec ſon frere. A l'égard des autres, les uns périrent de faim, & les autres ſe réfugierent à l'autel qui eſt dans la citadelle. Ceux à qui la garde de la citadelle avoit été confiée, les voyant mourir dans le lieu ſacré, les en firent ſortir, en leur promettant de ne leur point faire de mal; & les ayant emmenés, ils les tuerent, auſſi bien que quelques autres qu'ils trouverent en poſture de ſupplians, auprès de de l'autel des Euménides. Ces hommes furent en conſéquence dévoués à l'anathême, ainſi que leur race. Les

Athéniens les chaſſerent. Cléomenes, Roi de Lacédémone, les chaſſa auſſi dans la ſuite & dans un tems où Athenes étoit diviſée en factions. On ne ſe contenta pas d'exiler les vivans ; on exhuma les cendres des morts, & on les jetta hors de l'Attique. Les bannis revinrent après, & leurs familles exiſtent encore à préſent dans la ville.

Plutarque (*a*) dit qu'on exhuma leurs corps, qu'on les jetta hors de l'Attique, & que les petits-enfans de ceux qu'on avoit maſſacrés ne furent pas témoins de cette punition. Plutarque ne nomme pas les Alcméonides ; mais en comparant ce paſſage avec la fin de celui que j'ai rapporté de Thucydides, on verra qu'il ne peut convenir qu'à eux.

Plutarque, qui n'avoit touché qu'en paſſant cette hiſtoire, la rapporte plus au long dans la vie de Solon. Comme on y voit des particularités qui ne ſe trouvent point dans le récit de Thucydides, j'ai penſé qu'on me ſauroit gré de l'avoir ajouté. » L'anathême (*b*) encouru pour le meurtre » de Cylon cauſoit depuis long-tems des troubles dans » la ville. Ils commencerent à l'occaſion des complices de » Cylon, qui ſe réfugierent dans le temple de Minerve. » Mégaclès, qui étoit alors Archonte, les perſuada d'en » ſortir pour ſe préſenter en juſtice. Ils attacherent un » fil à la ſtatue de la Déeſſe, & le tenoient à la main. » Quand ils furent près de l'autel des Euménides, le fil » caſſa de lui-même, & Mégaclès fondit ſur eux à l'inſtant » avec ſes collégues, comme ſi la Déeſſe eût rejetté leur » ſupplication. On lapida ſur-le-champ ceux qui étoient » hors du temple, & l'on égorgea ceux qui s'étoient » réfugiés aux pieds des autels. Il n'y eut d'épargnés que » ceux qui implorerent la protection des femmes des

(*a*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 549. A.

(*b*) Plutarch. in Solone, pag. 84. A. B.

» Archontes. Les auteurs de ces meurtres furent depuis » ce tems-là en horreur, & regardés comme étant sous » l'anathême ».

La conjuration de Cylon éclata l'an 4102 de la période Juliene, c'est-à-dire, 612 ans avant notre ere, comme nous l'apprenons du passage ci-dessus cité de Plutarque, où l'on voit que Mégaclès étoit pour lors Archonte. Son Archontat est de la premiere année de la quarante-deuxieme olympiade.

(162) §. 72. *Ce dernier se retira.* Elien (*a*) prétend que Clisthenes est l'auteur de la Loi de l'Ostracisme, & qu'il fut le premier banni en vertu de cette Loi. Mais ce sentiment est particulier à cet Auteur. Clisthenes fut banni, non point en vertu de cette Loi, qui n'existoit peut-être pas encore, mais parce qu'il étoit un des descendans de ceux qui punirent de mort les complices de Cylon, malgré la foi donnée. Les Auteurs varient beaucoup (*b*) sur l'auteur de cette Loi. Il paroît que le premier qui subit la peine de l'Ostracisme étoit Hipparque (*c*), fils de Charmus, ou plutôt de Timarque, suivant (*d*) Lycurgue.

(163) §. 72. *Familles Athéniennes.* Ce terme n'est point inutile, comme il pourroit le paroître à un lecteur peu attentif. Hérodote l'a ajouté, parce qu'il y avoit à Athenes beaucoup d'étrangers domiciliés, qui jouissoient de tous les droits de citoyens, excepté qu'ils ne pouvoient occuper aucune place qui leur donnât quelqu'autorité dans l'Etat. On les appelloit Μέτοικοι, terme qui signifie proprement *des gens qui transportent leur domicile ailleurs, qui s'établissent*

(*a*) Ælian. Var. Hist. Lib. XIII. cap. XXIV. pag. 890.

(*b*) Meursii Atticæ Lectiones, Lib. V. cap. XVIII. pag. 280.

(*c*) Harpocration, voc. Ἵππαρχος, pag. 91.

(*d*) Lycurg. in Leocratem, pag. 164. lin. 26.

ailleurs. Leurs deſcendans à perpétuité n'avoient pas plus de part au gouvernement de l'Etat que ceux de leurs ancêtres qui s'y étoient établis les premiers, à moins que des ſervices eſſentiels ne les euſſent fait admettre au nombre des citoyens.

(164) §. 72. *Le préſage.* Φήμη eſt ce que les Latins appelloient *omen*. *Omen*, dit Feſtus, *quaſi oremen, quià fit ab ore*. Les Anciens obſervoient avec ſoin les paroles de ceux qu'ils venoient à rencontrer, afin d'en tirer un préſage heureux ou fâcheux pour l'avenir. *Neque* (*a*) *ſolùm Deorum voces Pythagorei obſervitaverunt, ſed etiam hominum, quæ vocant omina.* Xénophon dit : χρῶνται (*b*) καὶ φήμαις, *ils ſe ſervent de préſages*. Et deux lignes plus bas il ajoute : οὗτοί τε γὰρ ὑπολαμβάνουσιν.... οὐ τὰς ἀπαντῶντας εἰδέναι τὰ συμφέροντα. *Ce n'eſt pas qu'ils croient que ceux qui viennent à leur rencontre ſachent ce qui leur eſt utile.* Homere emploie ce mot d'une maniere bien claire (*c*), φήμην τίς μοι φάσθω ἐγειρομένων ἀνθρώπων. *Que quelque homme me diſe une parole qui me tienne lieu de préſage.*

(165) §. 72. *Avant qu'il eût paſſé la porte.* Πρίν ἢ τὰς θύρας αὐτὸν ἀμεῖψαι. Ἀμείβω ſignifie non-ſeulement *muto*, mais encore *prætereo*, *tranſeo*. *Muto* ſe prend auſſi quelquefois chez les Latins dans le même ſens ; témoin (*d*) ces vers de Lucrece, ſi heureuſement traduits par M. de la Grange :

Denique quàm ſuavi devinxit membra ſopore
Somnus, & in ſummâ corpus jacet omne quiete ;
. . . . . .

(*a*) Cic. Divinat Lib. I. §. XLV.
(*b*) Xenoph. Socratis Memorab. Lib. I. cap. I. §. III. pag. 2.
(*c*) Homeri Odyſſ. Lib. XX. verſ. 100. Conf. verſ. 105.
(*d*) Lucret. Lib. IV. verſ. 455 & ſeq.

Concluſo ... loco cœlum, mare, flumina, monteis
Mutare, & campos pedibus tranſire videmur.

» Enfin quand le ſommeil a lié nos membres de ſes » douces chaînes ; quand notre corps eſt étendu dans les » bras d'un profond repos .... nous croyons .... dans un » lieu étroitement fermé, changer de climats, de mers, » de fleuves, de montagnes, & franchir à pied des plaines » immenſes ».

(166) §. 72. *Le préſage.* Κληδὼν ou κληδὼν eſt la même choſe que φήμη, que nous venons de voir, & ſignifie *un préſage.* Les Scholies attribuées à Didyme expliquent le le mot φήμην, rapporté dans la note précédente, par (*a*) κληδόνα. Bien plus, ce qu'Hérodote appelle φήμη, Livre IX, §. XCIX, il le nomme κληδὼν dans le même Livre, §. C. Gronovius a donc mal fait de laiſſer ſubſiſter la verſion de Valla, qui traduit *admonitu.*

(167) §. 72. *Pour la ſeconde fois.* Voyez ci-deſſus, §. LXIV & LXV. Les Lacédémoniens, après avoir en vain aſſiégé les Piſiſtratides dans la citadelle d'Athenes, retournerent à Sparte. Ariſtophanes fait alluſion à cette retraite forcée de Cléomenes. » Cléomenes, (*b*) dit-il, qui le » premier s'eſt emparé de notre citadelle, n'eſt pas retourné » ſain & ſauf ; mais malgré la fierté Lacédémoniene, il » m'a abandonné ſes armes en ſe retirant ».

(168) §. 72. *De Delphes.* Je lis avec (*c*) Paulmier de Grentemenil, τὸν Δελφὸν au-lieu de τὸν ἀδελφεὸν, conjecture heureuſe, approuvée par MM. Weſſeling & Valckenaer, & appuyée ſur le récit de Pauſanias. » Non loin,

(*a*) Ad Odyſſ. Lib. XX. verſ. 100 & 105.

(*b*) Ariſtoph. Lyſiſtrat verſ. 273. & ſeq.

(*c*) Palmerii Exercitationes in Auctores Græcos, pag. 26.

» dit-il, de la ſtatue (*a*) de Promachus, on voit celle de » Timaſithée de Delphes; c'eſt l'ouvrage d'Agéladas d'Ar» gos. Il a remporté trois fois la victoire du Pancrace » aux jeux Olympiques, & trois fois aux Pythiques. Il a » fait auſſi dans la guerre des actions éclatantes par leur » hardieſſe, & couronnées par le ſuccès, excepté la der» niere, qui lui fut funeſte. Iſagoras s'étant en effet rendu » maître de la citadelle d'Athenes, dans l'intention de » devenir le Tyran de ſa patrie, Timaſithée participa à » cette action, & étant un de ceux qui reſterent dans la cita» delle, les Athéniens le punirent de mort ». J'ai écrit Timaſithée, parce que Timéſithée eſt un ioniſme. Le paſſage de Pauſanias en eſt la preuve.

(169) §. 72. *De grandeur d'ame.* Il y a une grande différence entre λῆμα & λῆμμα. Λῆμα vient de Λῶ, θέλω, θελήσω; λῆμμα, de λήβω, pour λαμβάνω. Ammonius explique (*b*) parfaitement bien cette différence. Λῆμα, avec un ſeul μ, ſignifie *la force, l'impétuoſité de l'ame*; λῆμμα, avec deux μ, ſignifie *ce que l'on prend, le gain.* Voyez les notes (*c*) du ſavant M. Valckenaer, qui a commenté ce Grammairien. Il faut par conſéquent lire ici λήματος avec le manuſcrit de Sancroft, & le manuſcrit *A* de la Bibliotheque de Roi.

(170) §. 74. *De concert avec lui.* Voyez la note de M. l'Abbé Bellanger, dans ſes Eſſais de Critique, &c. page 166.

(171) §. 74. *Et Hyſies.* Il ne paroît pas qu'Hyſies ait jamais fait partie de l'Attique. Le mont Cithéron étoit entre cette bourgade & Œnoé. Lorſque les Platéens entrerent

---

(*a*) Pauſan. Lib. VI; ſive Eliac. poſterior, cap. VIII. pag. 472.

(*b*) Ammonius de adfinium vocabulorum differentiâ, pag. 89.

(*c*) Animadverſ. ad Ammon. Lib. II. cap. XV, pag. 141.

dans l'Attique, ils (*a*) ſuivirent d'abord la route qui menoit droit à Thebes ; prenant enſuite à droite vers le mont Cithéron, ils gagnerent Erythres & Hyſies, & ayant après cela paſſé cette montagne, ils vinrent dans l'Attique. Hérodote met lui-même (*b*) cette bourgade au pied du mont Cithéron, dans le territoire de Platées. Ce ne peut donc être la bourgade dont fait ici mention Hérodote, qui devoit être près d'Œnoé. J'aimerois mieux lire Phylé, qui n'en étoit pas éloignée, & que les Béotiens devoient rencontrer après avoir paſſé le mont Parnès. Voyez la note de M. Weſſeling.

(172) §. 74. *En ordre de bataille au-devant*, &c. Il y a dans le grec : ἀντία ἔθεντο τὰ ὅπλα. Cette phraſe, qu'on rencontre ſi ſouvent dans Thucydides, dans la Retraite des Dix-Mille & ailleurs, ſignifie, *ils ſe revêtirent de leurs armes pour aller au-devant*.... Θέμενοι τὰ ὅπλα eſt expliqué par le Scholiaſte de Thucydides (*c*) par περιθέμενοι ἑαυτοῖς, & Suidas interprete θέμενος τὰ ὅπλα, περιθέμενος καὶ ὁπλισάμενος, *s'armant*. (*d*) Θέμενοι δὲ ἐς τὴν ἀγορὰν τὰ ὅπλα, *ſe rendirent en armes ſur la place*, ou, *ſe rendirent en ordre de bataille ſur la place*.

(173) §. 75. *L'un des deux Tyndarides*. Caſtor & Pollux. Ce paſſage eſt obſcur, parce que nous avons trop peu de mémoires ſur les uſages de Sparte. On ſait en général que les Lacédémoniens appelloient à leur ſecours les Tyndarides, & qu'ils croyoient marcher ſous leurs auſpices. Lorſque les Locriens (*e*) Epizéphyriens envoyerent demander du ſecours à Lacédémone, on leur répondit qu'on ne leur donneroit point de troupes, mais qu'on leur enverroit

(*a*) Thucydid. Lib. III. §. XXIV. pag. 181.
(*b*) Herodot. Lib. IX. §. XV & XXV.
(*c*) Scholiaſt. Thucydid. ad Lib. II. §. II. pag. 98.
(*d*) Thucydid. ibid.
(*e*) Zenobii Cent. II. 17.

les

les Dioſcures (Caſtor & Pollux). Comme ces deux freres prenoient ſoin de Sparte, il eſt naturel de penſer que lorſque l'un des deux Rois alloit à l'armée, on y portoit auſſi la ſtatue de l'un des Tyndarides, tandis que l'autre reſtoit à la ville avec le ſecond Roi. Mais comme ces Héros étoient repréſentés par deux (*a*) pieces de bois paralleles jointes enſemble tranſverſalement par deux autres, on ſe trouvoit alors obligé de les ſéparer. Ces ſimulacres s'appelloient Docana. Cette maniere de repréſenter ces deux freres, étoit ſans doute un emblême de leur union & de leur concorde.

(173*) §. 75. *Au ſecours.* Ἐπίκλητοι ſignifie σύμμαχοι, ſelon Héſychius. J'ai préféré cette explication à celle du Traducteur latin.

(174) §. 76. *Les Doriens.* Ce ſont les Doriens établis dans le Péloponneſe. S'il ne les appelle pas Péloponnéſiens, c'eſt que ce terme auroit compris auſſi les Arcadiens, qui étoient Autohcthones, ou plutôt Pélaſges, & qu'ils n'eurent aucune part à cette expédition.

(175) §. 76. *Sous le regne de Codrus.* » Une diſette (*b*) » s'étant fait ſentir dans le Péloponneſe, ſous le regne de » Codrus, les Péloponnéſiens réſolurent de marcher contre » Athenes, d'en chaſſer les habitans, & de partager entre » eux le pays. Ils envoyerent d'abord à Delphes pour » demander au Dieu s'ils prendroient la ville. Le Dieu » leur ayant répondu qu'ils la prendroient, s'ils ne tuoient » point Codrus, qui en étoit Roi, ils ſe mirent en marche. » Cet oracle étant venu à la connoiſſance de Cléomantis » de Delphes, il en donna ſecrétement avis aux Athé- » niens.... Les (*c*) Rois étoient alors ſi généreux, qu'ils

(*a*) Plutarch. Περὶ Φιλαδελφίας, pag. 478. A.

(*b*) Lycurg. contrà Leocrat. pag. 158. lin. 20, &c.

(*c*) Id. ibid. lin. 32, &c.

» aimoient mieux mourir pour le ſalut de leurs ſujets, » que de ſurvivre à leur patrie, & de paſſer dans une terre » étrangere. On raconte donc que Codrus ordonna aux » Athéniens d'obſerver le moment de ſa mort. Il prend » un habit de mendiant afin de tromper les ennemis, ſort » de la ville, ſe mêle à la troupe de ceux qui ramaſſoient » des branches d'arbres, & ſe met à en ramaſſer auſſi » devant la ville. Deux hommes ſortis du camp ennemi » s'étant approchés de lui, & lui ayant demandé ce qui » ſe paſſoit dans la ville, il ſe jetta ſur l'un d'eux avec » ſa faucille, & le tua; mais l'autre irrité de cette action, » & prenant Codrus pour un mendiant, tua ce Prince d'un » coup d'épée. Les Athéniens envoyerent auſſi-tôt demander » par un héraut le corps de leur Roi, afin de lui donner » la ſépulture, & découvrirent aux Péloponnéſiens toute » la vérité. Ceux-ci rendirent le corps, & ſachant qu'il » ne leur étoit plus poſſible de s'emparer de l'Attique, » ils ſe retirerent. La République ordonna que Cléomantis » de Delphes ſeroit nourri aux frais publics, dans le » Prytanée, lui & ſa poſtérité, à perpétuité ».

Si ce Prince généreux ſe dévoua pour le ſalut de ſa patrie, le peuple de ſon côté lui accorda (*a*) les honneurs divins. Suidas rapporte la même choſe au mot Αδηλώσας.

(176) §. 76. *Eleuſis*. Il y a dans le grec après ces mots: *ainſi ce fut alors pour la quatrieme fois que les Doriens pénétrerent dans l'Attique*. J'ai cru devoir retrancher cette phraſe par les raiſons que j'ai déjà alléguées pluſieurs fois.

(177) §. 77. *Les terres des Hippobotes*. Hippobotes eſt un mot compoſé de Ἵππος, *cheval*, & de Βόσκω, *je nourris*. Comme les pâturages n'étoient point abondans dans l'Eubée, il n'y avoit que des gens fort riches qui puſſent

(*a*) Lycurg. contrà Leocr. pag. 159. lin. 3 & 4.

avoir des chevaux. Les bons pâturages étoient encore plus rares dans l'Attique. L'entretien des chevaux y étoit ruineux. Auſſi, lorſque Strepſiades (*a*) fait réflexion aux dettes qu'il a contractées en achetant des chevaux à ſon fils : plut-à-Dieu, dit-il, qu'on m'eût crevé les yeux avec une pierre !

(178) §. 77. *Les plus riches.* Il y a dans le grec : *οἱ παχέες*, qui veut dire, *les gros.* C'eſt un terme particulier aux Athéniens. Varinus Phavorinus dit, au mot *παχεῖς* : *παχεῖς, οἱ Αθηναῖοι τοὺς πλουσίους καλοῦσι συνήθως.* Les Athéniens appellent dans le langage familier, *παχεῖς* (*gros*) *les gens riches.* Le Poëte comique, qui ſe ſert toujours des expreſſions les plus Attiques, dit : *καὶ* (*b*) *γὰρ ἀνὴρ παχὺς ἥκει τῶν προδόντων τἀπὶ Θράκης ; voici un homme riche du nombre de ceux qui ont livré la Thrace.*

(179) §. 77. *Vis-à-vis du temple.* *Ἀντίον δὲ τοῦ μεγάρου.* *Μέγαρον* ſe prend tantôt pour *un temple*, tantôt pour *un palais*, & ſouvent auſſi pour *la maiſon d'un ſimple particulier.* Il me ſemble que ce mot ſignifie ici un temple particuliérement connu ſous ce nom. Je croirois volontiers que c'étoit celui de Cérès. On ſait que les temples de (*c*) cette Déeſſe s'appelloient quelquefois Mégara. Cependant il peut ſe faire qu'Hérodote ait voulu parler du ſanctuaire du Parthénon ou temple de Minerve. Mais puiſqu'il y avoit pluſieurs temples dans la citadelle, ſon expreſſion eſt obſcure. Je reviens à mon premier ſentiment.

(180) §. 77. *Char de bronze à quatre chevaux.* Les Propylées de la citadelle furent rebâtis par Périclès avec la plus grande magnificence en marbre blanc, & à chacune

(*a*) Ariſtoph. Nub. verſ. 24.
(*b*) Ariſtoph. Veſp. verſ. 288, ex Edit. Brunck.
(*c*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. 40. pag. 97. lin. ult.

de ſes extrêmités on avoit poſé ſur une baſe des figures équeſtres. Pauſanias, qui nous a conſervé ces détails, & qui nous parle auſſi (*a*) de ce char de bronze, a oublié de remarquer en quel endroit on l'avoit placé. On peut voir le plan de ces Propylées dans les Ruines d'Athenes, par les Anglois, & dans celles de la Grece, par M. le Roi.

(181) §. 78. *Que l'égalité.* Il ne s'agit pas d'égalité dans les rangs, dans les richeſſes, dans les honneurs, mais dans le droit, dans la diſtribution de la juſtice, dans la diſpenſation des honneurs, des récompenſes.

(182) §. 78. *Pour ſoi.* Il faut un point après κατεργάζεσθαι & non une ſimple virgule, comme dans l'édition de M. Weſſeling. Les Mſſts de la Bibliotheque du Roi mettent auſſi un point, ainſi que l'édition toute Grecque d'Henri Etienne. M. Borheck a laiſſé ſubſiſter dans ſon édition la mauvaiſe ponctuation.

(183) §. 79. *A l'aſſemblée du peuple.* Ες πολύφημον. Quoique la Pythie ſe ſerve communément de façons de parler énigmatiques, je ne crois pas cependant qu'elle ait cherché ici à ſe couvrir d'une myſtérieuſe obſcurité. Les Envoyés font tout de ſuite leur rapport au peuple, & ſi l'on eſt embarraſſé ſur la réponſe de la Pythie, ce n'eſt que relativement aux termes ſuivans. Πολύφημον ne peut donc être un nom propre, & on a eu tort de le rendre par *Polyphemum ;* il ne doit pas non plus s'écrire avec un P capitale. Il ſe prend ici ſubſtantivement, & ſignifie l'aſſemblée du peuple, où l'on ouvroit ſouvent pluſieurs avis différens, qui cauſoient de grands débats. Héſychius dit : Πολύφημον ; ..... Ἐκκλησία ἐν ᾗ πολλαὶ φῆμαι καὶ κληδόνες εἰσίν.

(*a*) Id. ibid. cap. XXVIII. pag. 67.

(184) §. 79. *Leurs plus proches.* Le grec τῶν ἄγχιστα eſt ambigu, & peut ſignifier *proches voiſins* & *proches parens*; Ἀγχιστεία, dit Héſychius, συγγένεια· ἀγχιστεύουσα, ἐγγὺς οὖσα πρὸς τὸ γένος· ἀγχιστεὺς, συγγενής. La Pythie, par cette ambiguité, ſoutenoit ſa réputation d'infaillible & d'inſpirée du Dieu de Delphes.

BELLANGER.

(185) §. 79. *Les Envoyés.* Θεοπρόποι. Il faut faire attention que ce terme ſignifie non-ſeulement *des Devins*, *des Prophêtes*, mais encore *ceux qu'on envoie conſulter un Oracle*, & alors il eſt ſynonyme de θεωροὶ, comme ici. Hérodote s'en ſert quelquefois en ce ſens, temoin Liv. I, §. LXVI, où il eſt employé deux fois, quoique je n'en aie point averti.

(186) §. 79. *Du moins.* J'ai cherché à exprimer la particule γὲ, que les Traducteurs latins ne rendent pas, comme ſi elle étoit purement explétive. Voici un exemple bien ſenſible de la force de cette particule: τοὺς δὲ θεοὺς οὔτ' ἄν ἐπιορκήσας τὶς λάθοι, οὔτ' ἂν ἐκφύγοι τὴν ἀπ' αὐτῶν τιμωρίαν· ἀλλ' εἰ μὴ αὐτὸς, οἱ παῖδες γε καὶ τὸ γένος ἅπαν τὸ τοῦ ἐπιορκήσαντος μεγάλοις ἀτυχήμασι περιπίπτει. » Le » parjure (*a*) ne peut ni ſe cacher aux Dieux, ni échapper » à leur vengeance. S'il n'en eſt pas lui-même l'objet, » *du moins* ſes enfans & ſa race entiere tombent dans les » plus grands malheurs ». Voyez auſſi Livre III, §. XXXVII, note 63.

(187) §. 80. *Thébé & Ægine étoient filles ... d'Aſopus.* » L'Océan (*b*) eut de Téthys, ſuivant la Fable, pluſieurs » enfans célébres par le nom des fleuves qu'on leur donna, « & entr'autres Pénée & Aſopus. Pénée habita le pays

(*a*) Lycurg. in Leocratem, pag. 157, lin. 38.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. LXXII. tom. I. pag. 316.

» appellé maintenant Theſſalie, & donna ſon nom au fleuve » qui l'arroſe. Aſopus demeura à Phliunte, épouſa Métope, » fille de Ladon, dont il eut deux fils, Pélaſgus & Iſmé- » nus, & douze filles, Cercyre, Salamis, Ægine, Pirene, » Cléones, Thébé, Tanagra, Theſpie, Aſopis, Sinope, » Ænia & Chalcis. Ægine fut enlevée de Phliunte par » Jupiter, & tranſportée dans l'iſle à laquelle elle donna » ſon nom. Aſopus (*a*) ayant eu connoiſſance de ce rapt » par Siſyphe, ſe mit à la pourſuivre, mais Jupiter le » frappa de la foudre ». Auſſi Callimaque appelle-t-il ce fleuve Βαρύγνιος, *le tardif Aſopus.*

(188) §. 80. *De leur envoyer les Æacides.* Le Mſſt de Médicis porte συμπείθειν ; il faudroit alors traduire : *qu'ils perſuaderoient aux Æacides de les ſecourir.* J'ai préféré avec M. Weſſeling, l'autre leçon, qui eſt celle de trois Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, parce qu'il paroît en effet que c'étoient les ſtatues des Dieux qu'on envoyoit avec ceux qu'on vouloit favoriſer. Cela eſt confirmé par le paragraphe ſuivant, où il eſt dit que les Eginetes leur rendirent les Æacides. Voyez auſſi la note de feu M. Weſſeling, où cela eſt mis hors de doute.

(189) §. 81. *Aux prieres des Thébains.* Τότε Θηβαίων δεηθέντων, &c. Τότε ſe rapporte à πόλεμον ἀκήρυκτον Ἀθηναίοισι ἐπέφερον. Mais je préfere la leçon du Manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, où on lit, τῶν τε Θηβαίων Κ. Τ. Λ.

(190) §. 82. *Une dette*, &c. J'ai voulu faire ſentir la force du mot προοφειλομένη, qui me paroît la leçon véritable, & qui eſt autoriſée de trois Mſſts de la Bibliotheque du Roi.

(191) §. 81. *A Damia & à Auxéſia.* Damia & Auxéſia étoient les mêmes que Cérès & Proſerpine. C'eſt ce que nous apprend un Scholiaſte d'Ariſtides, qui n'a jamais été

(*a*) Scholiaſt. Callimachi ad Hymn. in Del. verſ. 78.

imprimé, & qui étoit en la poſſeſſion de feu M. Burmann, ſecond du nom. » Les Epidauriens, dit-il, périſſoient de » faim ; la Pythie leur répondit d'élever à Cérès & à Pro- » ſerpine des ſtatues du bois des oliviers ſacrés qui ſont » dans la citadelle ». (à Athenes).

Ces deux Déeſſes, Cérès & Proſerpine, procuroient la fertilité ; elles avoient un temple à Tégée (*a*) où elles étoient ſurnommées Carpophores, c'eſt-à-dire, qui procurent d'abondantes moiſſons. Pauſanias raconte la même hiſtoire (*b*) qu'Hérodote, mais il nomme ces deux Déeſſes Auxéſia & Lamia. Kuhnius a bien vu qu'il falloit lire Auxéſia & Damia.

Elles étoient pareillement (*c*) honorées à Trézen, mais par des raiſons différentes de celles des Epidauriens & des Eginetes.

Damia étoit auſſi la même que la Bonne Déeſſe des Romains. Elle avoit à Rome ſes myſteres ſecrets, ce qui s'accorde avec les cérémonies cachées que (*d*) pratiquoient les Epidauriens. *Damium* (*e*) *ſacrificium, quod fiebat in operto in honorem Bonæ Deæ.... Dea quoque ipſa Damia & ſacerdos ejus Damiatrix appellabatur.* Il paroît qu'elle étoit pareillement la même que la Déeſſe Maia (*f*) des Romains. Voyez la note de M. Valckenaer.

(192) §. 82. *L'Attique.* Il étoit faux qu'on ne trouvât alors de l'olivier que dans l'Attique. Hérodote le ſavoit bien. Il ne vouloit pas cependant heurter de front la vanité des Athéniens ; mais pour ſauver ſon honneur, il a mis une reſtriction : *on dit.*

(*a*) Pauſan. Arcadic. ſive Lib. VIII. cap. LIII. pag. 707.
(*b*) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II. cap. XXX. pag. 181.
(*c*) Id. Corinth. ſive Lib. II. cap. XXXII. pag. 186.
(*d*) Herodot. Lib. V. §. LXXXIII. *ſub finem.*
(*e*) Feſtus. voc. Damium ſacrificium, pag. 113.
(*f*) Macrob. Saturnal. Lib. I. cap. XII. pag. 220.

(193) §. 82. *Le leur permirent.* Je ſous-entends ταμέσθαι avec δώσειν, comme on le voit deux lignes plus haut, δοῦναι ταμέσθαι. Cependant on peut interpréter ces mots: *ils dirent qu'ils leur en donneroient*, &c.

(194) §. 82. *Qu'ils ameneroient tous les ans*, &c. Soit que les Epidauriens ſacrifiaſſent eux-mêmes ces victimes, ſoit que ce fuſſent des Prêtres Athéniens, ce n'en étoit pas moins une eſpece de ſervitude dont ils chercherent par la ſuite à s'affranchir.

(195) §. 82. *Minerve Polias.* Voyez Liv. I. §. CLX. note 358. Le titre de Polias, donné à Minerve, qui ſe rencontre dans une infinité de paſſages des Anciens, a été rarement entendu. M. Brunck l'a bien rendu dans ce paſſage de (*a*) Sophocles: Νίκη τ' Αθηνᾶ Πολιάς, *& victrix Minerva arcium præſes.* Les autres verſions portent, *urbium cuſtos.* Minerve Polias, ou protectrice de la citadelle, étoit non-ſeulement adorée à Athenes, mais encore par différens peuples. Il en eſt fait mention dans le traité entre (*b*) ceux de Hiérapytne & de Prianſius en Crete, & dans (*c*) le ſerment prêté par les habitans de Gortyne & de Prianſius. La ſtatue de cette Déeſſe ſe conſervoit à Athenes, dans le temple qu'elle avoit dans la citadelle. On l'y voyoit encore du tems de Plutarque. (*d*) C'étoit un morceau de bois informe, comme nous l'apprend Tertullien (*e*) *Quod ſi de hoc differentia intercedit, quanto diſtinguitur à crucis ſtipite Pallas Attica & Ceres Pharia, quæ ſine formâ rudi palo & ſolo ſtaticulo ligni informis repræſentantur.*

(*a*) Sophocl. Philoctet. verſ. 134.

(*b*) Chishull Antiquit. Aſiat. pag. 132.

(*c*) Id. Ibid. pag. 133.

(*d*) Fragment. Plutarch. in Euſebii Præparat. Evangel. Lib. III. cap. VIII. pag. 99. B.

(*e*) Tertull. Lib. I. ad Nationes, cap. XII. & Apologet. cap. XVI.

La Prêtreſſe de Minerve Polias (*a*) ſe tiroit de la famille des Butades ou Etéobutades. Ils deſcendoient de Butès, fils de Pandion, qui, à la mort du Roi ſon pere, fut fait Prêtre (*b*) de Minerve & de Neptune. Ce ſacerdoce reſta dans ſa famille.

(196) §. 83. *Se déclarerent leurs ennemis.* Il y a dans le grec : ἐόντες διάφοροι, que le Traducteur latin a rendu par *potentiores*. Je ne crois pas qu'il ait ſaiſi le ſens d'Hérodote, quoique je n'ignore pas que ce mot ſe prenne ſouvent en ce ſens. Voyez la note de M. Weſſeling.

(197) §. 83. *Dix Choreges.* Les Choreges préſidoient aux chœurs, & régloient (*c*) la dépenſe qu'on faiſoit pour les Acteurs, les Danſeurs & les Muſiciens dans les fêtes publiques.

(198) 83. *De pareilles cérémonies.* Αἱ τοιαῦται ἱρουργίαι. On trouve dans le Manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi, ainſi que dans celui coté *D* : ἅυται αἱ ἱρουργίαι, *ces cérémonies* ; on lit dans le Mſſt *B*, αἱ αὐταὶ ἱρουργίαι, *les mêmes cérémonies.*

(199) §. 84. *Du reſſentiment.* On liſoit ἐμήνυον dans toutes les éditions avant M. Weſſeling, qui a rétabli ἐμήνιον, d'après deux manuſcrits d'Angleterre. Cette leçon, qui eſt la véritable, ſe trouve auſſi dans les manuſcrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi, & M. Borheck l'a reçue dans ſon édition.

(200) §. 85. *Ils tâcherent*, &c. M. Valckenaer lit, ἀποστηλῆναι τρίηρεϊ μιῇ τῶν ἀστῶν (*nempè τίνας*) τούτους, ἐπεὶ πεμφθέντες ἀπὸ τοῦ κοινοῦ καὶ ἀπικόμενοι ἐς Αἴγιναν, τὰ ἀγάλματα ταῦτα.... πειρᾶν ἐκ.... On trouve auſſi πειρᾶν

(*a*) Æſch. περὶ παραπρεσ. §. XX. Edit. Tayl. pag. 329. in-8°. pag. 292, Edit. in-4°. Edit. verò Wolfianæ, pag. 418. E.

(*b*) Apollodor. Lib. III. cap. XIV. pag. 229.

(*c*) Potteri Archæologia Græca. Lib. I. cap. XV. pag. 73. E.

dans le Mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi ; mais j'aime mieux laiſſer ſubſiſter l'ancienne leçon, & entendre par τούτους, que ceux qui avoient déjà été députés à Egine, le furent encore en cette occaſion.

(201) §. 85. *Leur aliéna l'eſprit.* Il y a dans le grec : ἀλλοφρονῆσαι. Hérodote n'a fait qu'imiter Homere, qui s'étoit ſervi de cette expreſſion (*a*) dans le même ſens. Voyez auſſi Euſtathe (*b*), qui l'explique parfaitement bien dans ſes commentaires ſur le dixieme Livre de l'Odyſſée.

(202) §. 87. *En tuniques de lin.* Ces tuniques avoient des manches. Les robes des (*c*) Dorienes n'en avoient point; elles ſe les mettoient ſur les épaules, & les attachoient par-devant avec des agraffes. Auſſi (*d*) Vénus ayant été bleſſée à la main par Diomedes, Minerve la badine à ce ſujet, & attribue ſa bleſſure à l'agraffe de quelque Grecque que cette Déeſſe avoit voulu engager à ſuivre un Troyen. Je ne puis m'empêcher de mettre ici les paroles d'un Scholiaſte rapportées par Sylburge, ſur ces mots de (*e*) Clément d'Alexandrie : *ce bras eſt beau, mais il n'eſt point public.* » Les Lacédémonienes portoient des tuniques ſans » manches, de ſorte qu'elles montroient leurs bras depuis » les épaules. Cela ſe voit par les ſtatues anciennes qui » repréſentent des femmes.... On diſoit de celles qui ſe » ſervoient de cet habit ſans manches, qu'elles étoient » habillées à la Doriene, puiſque les Lacédémoniens » étoient Doriens : de même qu'au contraire on diſoit de » celles dont les habits avoient des manches, qu'elles

(*a*) Homer. Iliad. Lib. XXIII. verſ. 698.

(*b*) Euſtath. Comment. tom. III. pag. 1661. lin. 45, &c.

(*c*) Ælian. Var. Hiſt. Lib. I. cap. XVIII. tom. I. pag. 30 & Euſtath. ad Homer. Iliad. tom. I. pag. 567, lin. 35.

(*d*) Homer. Iliad. Lib. V. verſ. 422, &c.

(*e*) Clemens Alexand. Pædagog. Lib. II. cap. X. pag. 238 lin. 24.

» étoient vêtues à l'Ioniene. Ces femmes étoient les Athé-
» nienes. Auſſi les Athéniens étoient-ils appellés Ioniens,
» avant qu'ils euſſent envoyé des Colonies en Ionie. Les
» Lacédémoniens faiſoient cela pour rendre leurs femmes
» mâles, & les Athéniens, pour rendre les leurs efféminées ».

(203) §. 88. *Cette contrariété a été pouſſée ſi loin.* Ἔκ τε τόσε κατ' ἔριν τῶν Αθηναίων. Henri Etienne a parfaitement bien rendu ce paſſage dans ſon Tréſor : *ex tantâ cum Athenienſibus contentione.* J'ai ſupprimé dans ma traduction le terme d'Athéniens, ſans rien perdre de la clarté, pour ne point perdre de tems à chercher une autre tournure.

(204) §. 89. *A compter de leurs premieres inſultes.* Avant Gronovius, on liſoit ἀικίου. Ce Savant a rétabli ἀδικίου, d'après le Mſſt de Florence. Cette excellente leçon ſe trouve pareillement dans le Mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi, ce qui prouve que la perſonne chargée par M. Weſſeling d'en faire la collation, s'eſt acquittée de ſa commiſſion avec négligence. Au reſte, ἀδικίου τῶν Αιγινητέων, ſignifie *injuria ab Æginetis illata Athenienſibus*, comme l'a très-bien vu le même Savant. Ἀπὸ ne ſe joint pas avec ἐπισχόντας, mais avec τριήκοντα ἔτεα. Ainſi ἐπισχόντας τριήκοντα ἔτεα ἀπὸ τοῦ, &c. ſignifie, *ſuſpendant trente ans, à compter de*, &c.

(205) §. 90. *Oracles.* Je penſe avec M. Weſſeling, qu'il y avoit parmi ces Oracles, des vers de Muſée interpolés par Onomacrite, qui fut par cette raiſon chaſſé (*a*) d'Athenes par Hipparque; mais je croirois volontiers qu'il y en avoit auſſi de Bacis & d'Amphilyte. Ces oracles ne paſſerent point tous entre les mains des Lacédémoniens, ou du moins on les recouvra, ou des fauſſaires en forgerent de nouveaux, dont le ſoin fut confié au Sénat de l'Aréopage. On peut, à ce qu'il me ſemble, l'inférer de ce

(*a*) Herodot. Lib. VII. §. VI.

passage de Dinarque : » Ce Sénat (*a*) (celui de l'Aréopage) » qui garde les (*b*) livres secrets où se trouve le salut de » l'Etat ». On s'imaginoit que la fortune de l'Etat étoit attachée à ces oracles.

(205*) §. 90. *Le temple de Minerve.* Le grec dit seulement : *dans le temple ;* j'ai ajouté que c'étoit celui de Minerve, pour me rendre plus clair, & parce qu'en effet c'étoit celui de cette Déesse, Voyez ci-dessus, §. LXXII.

(206) §. 91. *Enflé d'une vaine gloire.* Voyez la note de M. Valckenaer.

(207) §. 91. *Réparons-la.* Je lis avec M. Wesseling, ἀκεόμενοι au-lieu d'ἀπικόμενοι, leçon qui fait un meilleur sens, & qui d'ailleurs est autorisée par trois Manuscrits.

(208) §. 92. *Le ciel.* La leçon ἥ δὴ ὅ, τε οὐρανὸς, &c. est aussi dans le Mſst de la Bibliotheque du Roi, & se trouve confirmée par Eustathe (*c*), qui rapporte ce passage de la sorte.

(288*) §. 92. *L'Isocratie.* Ce mot signifie égalité dans les parties constituantes de l'Etat. Il est opposé au gouvernement Monarchique, & encore plus au Tyrannique, qui ne reconnoît point de loix.

(209) §. 92. *Des Bacchiades.* Le premier de cette branche qui régna à Corinthe s'appelloit Bacchis (*d*), fils de Prumnis. Il succéda aux Alétiades, qui avoient occupé le Trône de Corinthe pendant cinq générations. Les Bac-

---

(*a*) Dinarch. contr. Demosth. pag. 91. lin. 17. Je lis en cet endroit, ὃ φυλάττει au-lieu de ᾧ φυλάττει.

(*b*) C'est ainsi que je traduis : τὰς ἀπορρήτους διαθήκας Je soupçonne que ce mot signifioit autrefois les livres des Oracles. On sait que les livres qui contiennent les Oracles des Chrétiens, sont connus sous le nom de διαθήκη.

(*c*) Ad Homer. Iliad. Lib. VIII. tom. II. pag. 695. lin 20.

(*d*) Pausan. Corinth. sive Lib. II. cap. IV. pag. 120.

chiades, qui tiroient leur nom de ce Bacchis, régnerent dans cette ville le même eſpace de tems. Le dernier fut Téleſtès, fils d'Ariſtomedes. Il fut tué par Ariée & Pérantas, qui le haïſſoient. La royauté finit en lui. On choiſit enſuite parmi les Bacchiades des Prytanes ou Magiſtrats annuels, qui gouvernerent l'Etat, juſqu'à ce que Cypſélus, fils d'Eétion s'emparât de la Tyrannie, & les chaſſât.

Diodore de Sicile rapporte ces faits un peu différemment. Suivant (*a*) cet Hiſtorien, preſque tous les peuples du Péloponneſe furent chaſſés par les Héraclides de cette péninſule, ſi l'on en excepte les Arcadiens. Les Héraclides ayant fait le partage, mirent à part Corinthe avec ſon territoire, & ayant envoyé chercher Alétès, ils lui donnerent ce pays. Ce Prince fut très-illuſtre, il aggrandit Corinthe, & mourut après un regne de 38 ans. Après lui on voit Ixion, qui régna 38 ans; Agélas 37, Prumnis 35, & Bacchis le même nombre d'années. Celui-ci étant le plus illuſtre de ces Rois, donna ſon nom à ſes ſucceſſeurs. Après lui régnerent Agélas 30 ans, Eudémus 25, Ariſtomedes 35 (*b*). Celui-ci laiſſa en mourant un fils en bas âge, nommé Téleſtès. Agémon, ſon oncle & tuteur, lui enleva la Couronne, & la conſerva 16 ans. Alexandre lui ſuccéda. Il fut Roi 25 ans. A ſa mort, Téleſtès remonta ſur le trône, & y reſta 12 ans. Ayant été tué par ſes parens, Automenes régna un an. Les Bacchides, tous deſcendans d'Hercules, étant au nombre de plus de deux cens, s'emparerent de l'autorité ſouveraine, & gouvernerent l'Etat en commun. Ils choiſiſſoient tous les ans parmi eux un Prytane, qui faiſoit les fonctions de Roi. Ce gouvernement ſubſiſta 90 ans, juſqu'à la Tyrannie de Cypſélus,

(*a*) Diodor. Sicul. Fragm. VI. Lib. VI. tom. II. pag. 635.

(*b*) J'ai rétabli ce nombre d'après l'Edition du Syncelle, du Louvre.

qui le détruisit. On compte depuis le retour des Héraclides jusqu'à Cypsélus, 447 ans (*a*). Mais voyez mon Essai de Chronologie, chap. XVI.

(210) §. 92. *Labda* (*b*). Ce n'étoit pas son vrai nom, mais une espece de surnom que lui avoit donné le Dieu de Delphes dans la réponse rapportée à la fin de ce paragraphe, parce qu'elle étoit boiteuse, ayant les jambes & les pieds tournés à-peu-près comme un *lambda*, qui est une lettre de l'alphabeth grec. Remarquez qu'anciennement on appelloit *labda* la lettre qui fut dans la suite nommée *lambda*. C'étoit assez la coutume (*c*) chez les Anciens de donner pour sobriquets des noms tirés de l'alphabeth. On dit qu'Esope fut surnommé *Theta*, par Iadmon son maître, parce qu'il étoit d'un esprit fin & rusé, & que les esclaves s'appelloient Θῆτες ; que Galérius Crassus, Tribun Militaire sous l'Empereur Tibere, étoit surnommé *Beta*, parce qu'il aimoit la bete ou poirée ; qu'Orpyllis, courtisane de Cyzique, s'appelloit *Gamma* ; qu'Anthénor, qui a écrit l'histoire de Crete, étoit appellée *Delta*, parce qu'il étoit bon, & qu'il aimoit sa patrie, car *Delton*, dans la langue de Crete, signifie la même chose qu'*Agathon* ; qu'Apollonius, qui vivoit du tems de Philopator, & qui fut un célébre Astronome, fut surnommé *Epsilon*, &c.

(211) §. 92. *Lapithe d'origine & descendant de Cénée* (*d*). L'Océan & Téthys eurent plusieurs enfans, qui donnerent

(*a*) Tous ces nombres réunis ne font que 417 ans. Je ne rapporterai point à ce sujet les remarques savantes de Scaliger, du P. Petau & du Chevalier Marsham ; on fera bien de les consulter, & sur-tout la note de M. Wesseling sur cet endroit de Diodore. On trouvera ci-dessous, note 219, la solution de cette difficulté.

(*b*) Ptolem. Hephæst. ad Calcem Apollodori, ex Edit. Gale, Parisiis, in-8°. 1675. pag. 329 & 330.

(*c*) Id. ibid.

(*d*) Diodor. Sicul. tom. I. Lib. IV. §. LXIX. pag. 313 & 314.

leurs noms à des fleuves. De ce nombre fut Pénée, qui donna le sien au Pénée, fleuve de Thessalie. Pénée fut pere d'Hypséus & de Stilbé. De Stilbé & d'Apollon naquirent Lapithès & Centaurus. Lapithès s'établit vers le fleuve Pénée, & fut Roi de ces cantons. Il eut deux fils, Phorbas & Périphas, qui régnerent après lui, & tous les peuples de ce pays furent appellés Lapithes, du nom de Lapithès leur Roi... Phorbas eut deux fils, Ægée & Actor, qui furent Rois des Eléens. Périphas, l'autre fils de Lapithès, eut entr'autres enfans, Antion. Celui-ci épousa Périmele, fille d'Amythaon; il en eut Ixion, pere de Pirithoüs.

Ce Lapithe Cénée étoit fils d'Elatus. Il vivoit du tems d'Hercules (*a*). Il étoit Roi des (*b*) Lapithes, d'une (*c*) belle figure, brave & invulnérable. Il étoit probablement le pere ou l'aïeul d'Antasus, un des ancêtres d'Eétion.

(211*) §. 92. *Ces paroles.* Il y a dans le grec: *ces vers.* La réponse de la Pythie est en trois vers hexametres.

(212) §. 92. *Qui écrasera des Despotes.* Il y a dans le grec: ἐν δὲ πεσεῖται ἀνδράσι μουνάρχοισι, *elle tombera sur des hommes monarques*, c'est-à-dire, *elle écrasera des Despotes.* Ce terme se prend en ce sens dans (*d*) Plutarque, προὔλεγεν ὡς ἐπὶ τὸν αὐτοῦ τράχηλον ἀναλαμβάνων Καίσαρα, νῦν μὲν οὐκ ὄιδεν, ὅταν δὲ ἄρχηται βαρύνεσθαι καὶ κρατεῖσθαι, μήτε ἀποθέσθαι δυνάμενος, μήτε φέρειν ὑπομένων, εἰς τὴν πόλιν ἐμπεσεῖται σὺν αὐτῷ. » Il lui prédit (à Pompée) qu'il se » mettoit le joug de César sur le cou, sans s'en apper- » cevoir, mais que lorsque ce joug commenceroit à s'ap- » pesantir & à l'accabler, alors ne pouvant plus ni le » secouer ni le supporter, il en seroit écrasé ainsi que la

(*a*) Apollodor. Lib. II. cap. V. §. IV. pag. 105.
(*b*) Scholiast. Homer. ad Iliad. Lib. I. vers. 264.
(*c*) Eustath. ad Homer. tom. I. pag. 101. lin. 9.
(*d*) Plutarch. in Catone Minore, pag. 780. C.

» ville ». M. l'Abbé Bellanger a fait dans ſes Eſſais de Critique (*a*) ſur les Traductions d'Hérodote, une longue note pour prouver qu'il faut traduire : *elle tombera au nombre des Monarques, elle ſera du nombre des Monarques.* Voici les raiſons dont il s'appuie : » La prépoſition ἐν ne » marque point de mouvement, elle gouverne l'ablatif. » On ne peut donc traduire, *elle tombera ſur des....* » mais, *au nombre des...* En effet, Cypſélus déſigné par » cette pierre n'écraſa point les Monarques, il ne tomba » que ſur les Corinthiens, & non ſur des Monarques, » tourmenta Corinthe, & y établit le gouvernement Mo- » narchique ou Tyrannique ».

1°. M. Bellanger auroit dû apporter un exemple où πίπλω ἐν ou ἐμπίπλω ſignifie, *je ſuis du nombre.* Je ſuis bien ſûr qu'il n'y en a pas un ſeul.

2°. La prépoſition ἐν ſe met pour εἰς, & marque alors le mouvement. On la trouve cent fois de cette maniere dans Thucydides & ailleurs : ἀποστελοῦντες (*b*) ὁπλίτας ἐν τῇ Σικελίᾳ, *ayant envoyés des troupes peſamment armées en Sicile.* Ἀποστέλλει (*c*) Κῦρος ἐν Περσίδι Πετισάκαν; *Cyrus envoie Pétiſacas en Perſe.* On trouve dans Platon (*d*), ἁλιτήριός τις ἐμπεσὼν ἀνομίᾳ, pour εἰς ἀνομίαν, *in flagitium delapſus.* Remarquez que le verbe ἐμπίπλω eſt le même que πίπλω ἐν.

3°. Cypſélus écraſa les Bacchiades, que l'oracle déſigne d'une maniere couverte, par le mot de Monarques. Monarque & Deſpote ſont ſynonymes chez les Grecs, comme je l'ai prouvé ailleurs. Le gouvernement étoit Oligarchique à Corinthe, & entiérement entre les mains des Bacchiades.

(*a*) Eſſais de Critique, &c. pag. 170.
(*b*) Thucydid. Lib. VII. cap. XVII. pag. 455. lin. 54.
(*c*) Cteſias, pag. 2. lin. 11. ex Edit. Henr. Stephani.
(*d*) Plat. Epiſt. VII. tom. III. pag. 336. B.

C'étoit

C'étoit donc une véritable Monarchie, un vrai Deſpotiſme partagé entre pluſieurs perſonnes. Ce furent tous ces petits Monarques, tous ces petits Deſpotes qu'écraſa Cypſélus. Il chaſſa les uns, fit mourir les autres, comme dit un autre oracle rendu au ſujet de ce même Cypſélus, πολλῶν δ' ὑπὸ γούνατα λύσει.

(213) §. 92. *Une Aigle.* Cet oracle ceſſe d'avoir de l'obſcurité pour les Bacchiades, parce que le mot Ἠετίων, *Eétion*, vient de ἀετὸς, *une aigle.* De même que de ἄμαθος on n'a fait ni Ἀμαθία ni Ἀμαθίων, mais Ἡμαθία & Ἡμαθίων. Voyez la note 56 du ſavant M. Valckenaer.

(213*) §. 92. *Les rochers.* Je n'ai pu faire paſſer dans ma traduction l'équivoque du grec. Ἐν πέτρῃσι ſignifie, *parmi les rochers*, & fait alluſion au bourg de Pétra, où demeuroit Eétion.

(213**) §. 92. *Qui fera périr.* L'expreſſion grecque πολλῶν δ' ὑπὸ γούνατα λύσει, *multorum genua reſolvet*, eſt très-familiere à Homere.

(213***) §. 92. *Changeaſſent de réſolution.* Labda n'écouta pas juſqu'à la fin les reproches qu'ils ſe faiſoient: elle eut peur pour ſon fils, & l'alla cacher ſur-le-champ. Cela ſe fit avant que les Députés des Bacchiades euſſent pris la réſolution de rentrer.

(214) §. 92. *Une corbeille à bled.* Cette corbeille fut (*a*) conſervée dans le temple (*b*) de Junon à Olympie. Elle étoit de cédre, avec des hiſtoires ſculptées ſur le cédre en or & en ivoire. On peut en voir la deſcription dans Pauſanias, Liv. V. chap. XVII & ſuivans, depuis la page 420 juſqu'à la page 427. Il eſt très-vraiſemblable que ce coffre n'étoit point celui dans lequel on cacha Cypſélus,

(*a*) Pauſan. Eliac. Prior. ſive Lib. V. cap. XVII. pag. 419.

(*b*) Ibid. pag. 418.

mais un autre qu'on fit ſur le modele de celui-là, afin de conſerver la mémoire d'un événement auſſi précieux aux Cypſélides.

(214*) §. 92. *Une réponſe ambigue.* Ἀμφιδέξιος dans Hippocrates, & περιδέξιος dans Homere, ſignifient un homme qui ſe ſert également de ſes deux mains, *ambidexter.* Ἀμφιδέξιον σίδηρον, eſt un fer à deux tranchans, *anceps ferrum. Euripid. Hippolyt. verſ.* 787. *ex Edit. Brunckii.* Ainſi ἀμφιδέξιον χρηστήριον, eſt un oracle ambigu, qui peut ſe prendre, ſoit dans un ſens, ſoit dans un autre. Voyez les notes de M. Valckenaer ſur l'Hippolyte d'Euripides, page 247, colonne 1.

(215) §. 92. *Illuſtre.* On lit auſſi dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, κλειτοῖο.

(216) §. 92. *Les enfans de ſes enfans.* Pſammétichus (*a*), fils de Gorgias & petit-fils de Cypſélus, ſuccéda à Périandre. Si cela eſt vrai, comme on n'en peut gueres douter, Apollon eſt convaincu de menſonge. M. le Préſident Bouhier (*b*) vient au ſecours de ce Dieu, & par un léger changement, παίδων γε μὲν εἰσέτι παῖδες, il accorde la prophétie avec l'événement ; mais cela eſt contredit par tous les manuſcrits, où on lit, παίδων γε μὲν οὐκέτι παῖδες. Cet oracle, digne à tous égards des centuries de Noſtradamus, paroît avoir été forgé les dernieres années de Pſammétichus, petit-fils de Cypſélus. Cypſélus régna à Corinthe, & après lui ſes enfans Périandre & (*c*) Gorgias. Cypſélus & Lycophron, fils de Périandre, périrent avant leur pere. Le ſeul Pſammétichus, fils de Gorgias & petit-

(*a*) Ariſtot. Politic. Lib. V. cap. XII. 411. B.

(*b*) Bouhier, Recherch. & Diſſert. ſur Hérodote, chap. XV, pag. 169.

(*c*) C'eſt ce qu'on infere des paroles de Plutarque dans le Banquet des Sept Sages, tom. II. pag. 160. C. D.

fils de Cypſélus, monta ſur le trône. Ainſi l'oracle pouvoit très-bien dire que les enfans de ſes enfans n'y monteroient pas, puiſqu'il n'y en eut qu'un qui fut Roi. Telle eſt la ſolution que donne M. Weſſeling, qui finit ſa note par ces mots : *qua callidè ſi conjeci, manet verſui ſua ſcriptura, ſin, fallax Apollo eſt, nec mea refert.* Périandre eut une arriere-petite-fille nommée Xanthippe, que célébre Simonides dans une épigramme. » Je ne (*a*) paſſerai point ſous ſilence » l'illuſtre épouſe d'Archénautès ; il ne conviendroit pas » de ne point célébrer après ſa mort les louanges de Xan- » thippe, arriere-petite-fille de Périandre, qui, maître à » Corinthe, y donnoit autrefois des loix ».

(217) §. 92. *Exila un grand nombre de Corinthiens.* » Un certain (*b*) Corinthien, nommé Démaratus, de la » famille des Bacchiades, s'étant adonné au commerce, » paſſa en Italie ſur un vaiſſeau qui lui appartenoit auſſi- » bien que les marchandiſes.....Il amaſſa de cette ma- » niere de grandes richeſſes ; mais une ſédition s'étant » élevée à Corinthe, & les Bacchiades étant opprimés » par la Tyrannie de Cypſélus, Démaratus, qui avoit de » grandes richeſſes, & qui étoit d'une maiſon en poſſeſſion » de l'Oligarchie, penſa qu'il ne ſeroit pas ſûr pour lui » de vivre ſous un gouvernement Tyrannique. Il s'em- » barqua avec tous ſes biens, & paſſa de Corinthe en » Etrurie ». S'étant marié dans le pays, ſon fils ſe rendit à Rome, & devint Roi des Romains, ſous le nom de Tarquin, qu'il prit de Tarquinies, ville d'Etrurie, où il étoit né.

Strabon avoit dit auparavant : » Rome (*c*) étoit déjà

(*a*) Analecta veter. Poëtar. Græcor. tom. I. pag. 143.

(*b*) Dionyſ. Halicarnaſſ. Antiquit. Rom. Lib. III. §. XLVI & ſeq. pag. 176.

(*c*) Strab. Geograph. Lib. V. pag. 336.

» fondée, lorſque Démaratus paſſa à Tarquinies avec un » grand nombre de Corinthiens. Les habitans de cette ville » l'ayant admis chez eux, il épouſa une femme du pays » dont il eut Lucumon. Ce jeune homme s'étant concilié » l'amitié d'Ancus Marcius, Roi de Rome, il devint Roi, » & changea ſon nom en celui de Lucius Tarquinius » Priſcus.

» Démaratus (*a*), un de ceux qui avoient eu l'autorité » ſouveraine à Corinthe, fuyant les ſéditions qui y avoient » pris naiſſance, emporta tant de richeſſes avec lui dans » l'Etrurie, qu'il gouverna la ville qui l'avoit reçu, & » que ſon *fils fut* établi Roi de Rome ».

(218) §. 92. *Etant parvenu heureuſement au port.* Il y a deux leçons, διαπλεύσαντος τὸν βίον εὖ, & διαπλέξαντος τὸν βίον εὖ. Elles ſont toutes les deux très-bonnes & autoriſées par pluſieurs manuſcrits, la premiere, par les manuſcrits *B* & *D* de la Bibliotheque du Roi, la ſeconde, par le manuſcrit *A* de la même Bibliotheque. M. Valckenaer ne doute point que διαπλεῦσαι τὸν βίον ne ſoit d'excellent grec, mais il demande ſi véritablement Hérodote l'a dit. Il paroît que ce Savant ignoroit que cette leçon fût dans un manuſcrit ancien. A l'égard de la raiſon qu'apportoit feu M. Weſſeling, qu'on auroit trouvé, διαπλάσαντος au-lieu de διαπλεύσαντος, j'aurois prié ce Savant d'obſerver que les copiſtes, qui ont négligé en tant d'occaſions les ioniſmes, pouvoient s'être auſſi oubliés en cette occaſion-ci. Je me ſuis attaché à la premiere leçon, parce que j'ai fait ma traduction ſur l'édition toute grecque d'Henri Eſtienne; mais l'ayant revue avec ſoin ſur celle de MM. Weſſeling & Valckenaer, j'ai cru devoir ajouter cette note. Si l'on aime mieux l'autre leçon, il faudra traduire : » Il termina ſes jours d'une maniere heureuſe,

(*a*) Id. Lib. VIII. pag. 581. A.

» après un regne de trente ans ». Mais cela n'apporte aucun changement au ſens.

(219) §. 92. *Après un regne de trente ans.* La Dynaſtie des Cypſélides commença à régner, ſelon (*a*) Diodore de Sicile, 447 ans après le retour des Héraclides. Nous avons vu ci-deſſus, §. XCXII, note 209, que les Alétiades & les Bacchiades ont régné ſeulement 417 ans. Les 30 ans qu'il faut ajouter pour aller à 447, ont donné lieu à divers ſyſtêmes imaginés par les Chronologiſtes. Sans m'attacher à rapporter leurs différens ſentimens, qu'on peut voir dans leurs Ouvrages, & ſans chercher à les réfuter, je penſe qu'Alétès, premier Roi de Corinthe, de la race des Héraclides, ne commença point à régner tout de ſuite, après le retour des Héraclides. Il paroît, par le paſſage de Diodore, rapporté note 209, que lorſqu'on fit venir Alétès pour prendre poſſeſſion de Corinthe, les Héraclides étoient déjà les maîtres du Péloponneſe, & qu'ils en avoient fait le partage. Le Grammairien Didyme dit formellement : » Alétès (*b*) n'a point été Fondateur, mais » Roi de Corinthe, la trentieme année après l'arrivée des » Doriens ; Δίδυμος δέ φησι τὸν Ἀλήτην μὴ οἰκιστὴν τῆς » Κορίνθου γεγονέναι, ἀλλὰ βασιλέα, ἔτει τριακοστῷ μετὰ » τὴν τῶν Δωριέων ἄφιξιν ».

Cette ſolution eſt ingénieuſe, & leve toutes les difficultés, ſi l'on ſuppoſe avec Diodore de Sicile, que la ville de Troie a été priſe l'an 3530 de la période Juliene, 1184 ans avant l'ere vulgaire, & que les Héraclides ſont rentrés dans le Péloponneſe l'an 3610 de la période Juliene, 1104 ans avant notre ere. En retranchant 447 de 1104, on aura 4057 de la période Juliene, 657 ans avant notre

(*a*) Diodor. Sicul. Fragm. tom. II. pag. 635.

(*b*) Scholiaſt. Pindar. ad Olymp. Od. XIII, verſ. 17. pag. 144, col. 2, lin. 7.

ere ; ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du tems où Cypſélus chaſſa les Prytanes annuels. Mais comme ce ſyſtême, qui eſt le même que celui d'Apollodore & d'Eratoſthenes, differe de celui d'Hérodote, qui met la priſe de Troie en 3444 de la période Juliene, & conſéquemment le retour des Héraclides, l'an 3524 de la même période, 1190 ans avant notre ere, il faut néceſſairement prolonger les regnes des Alétiades & des Bacchiades, ou augmenter le nombre des Prytanes annuels de la famille des Bacchiades.

Je ſuppoſe avec Didyme, qu'Alétès monta ſur le trône de Corinthe, 30 ans après la conquête du Péloponneſe, c'eſt-à-dire, l'an 3554 de la période Juliene, 1160 ans avant notre ere. Ce Prince & ſes ſucceſſeurs régnerent, ſelon (*a*) Diodore de Sicile, 327 ans. L'Ariſtocratie fut donc établie l'an 3881 de la période Juliene, 833 ans avant notre ere. Le gouvernement des Prytanes annuels ſubſiſta 170 ans, & fut détruit par Cypſélus, l'an 4051 de la période Juliene, 663 ans avant notre ere. Cypſélus régna 30 ans, & Périandre, qui lui ſuccéda, l'an 4081 de la période Juliene, 633 ans avant note ere, en régna 70, & mourut en 4151 de la période Juliene, 563 ans avant notre ere.

Les bornes d'une note ne me permettent pas de rapporter les preuves des dates que l'on vient de voir, mais je prie le lecteur de recourir à mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chap. XVI.

(220) §. 92. *Encore plus cruel que Cypſélus.* La raiſon qu'en donne Hérodote me paroît très-vraiſemblable. Celle que rapporte Parthénius ne l'eſt en aucune maniere. Suivant cet Auteur (*b*), la mere de Périandre étant devenue

(*a*) En ajoutant la durée de chaque regne, telle qu'on la trouve dans cet Auteur, en aura 327. Voyez ci-deſſus, note 209.

(*b*) Parthenius, de Amator. affect. cap. XVII. pag. 377, &c.

épriſe de ſon fils, trouva le moyen de ſatisfaire ſa paſſion, ſans que ſon fils s'en doutât ; mais ce jeune homme voulant enfin ſavoir quelle étoit la femme dont il avoit les faveurs, fit cacher de la lumiere dans la chambre voiſine, & la reconnut par ce moyen lorſqu'elle ſe retira. Outré d'une telle action, il voulut la tuer, mais il en fut détourné par un Génie qui lui apparut en ce moment. Cette apparition lui troubla l'eſprit au point qu'il devint fou. Sa cruauté fut l'effet de ſa folie.

(221) §. 92. *Quelle étoit la forme la plus ſûre*, &c. Ὅντινα τρόπον ne doit pas s'entendre comme s'il y avoit κατὰ ; mais il faut faire ainſi la conſtruction : ὅντινα ἂν τρόπον τῶν πρηγμάτων ἀσφαλέστερον καταστησάμενος... C'eſt ainſi qu'entend ce paſſage Corneille de Paw. Αν ſe trouve en trois manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, & ἀσφαλέστατον dans le manuſcrit *B* de cette Bibliotheque.

(222) §. 92. *Il coupoit tous les épis.* La conduite allégorique du Tyran de Milet, & l'expreſſion d'Hérodote, me paroiſſent avoir donné occaſion à Euripides de dire :

(*a*) Πῶς ἔν γ' ἔτ' ἂν γένοιτ' ἂν ἰσχυρὰ πόλις,
Ὅταν τις, ὡς λειμῶνος ἠρινῆ στάχυν,
Τόλμας ἀφαιρῇ καὶ πολωτίζῃ νέους ;

» Comment une ville pourroit-elle devenir forte, » lorſqu'on moiſſonne, tel que des épis, ce qu'il y a de plus » excellent parmi ſon audacieuſe jeuneſſe ».

(223) §. 92. *Toutes ſortes de méchancetés.* » Il me » ſemble (*b*), dit Thalès, que Périandre ſe trouvant ſaiſi » de la Tyrannie, comme d'une maladie héréditaire, ne » s'en eſt pas mal tiré. Il a recherché la compagnie des » gens de bien ; il a ſuivi juſqu'à préſent les conſeils

(*a*) Euripid. ſupplic. 447.
(*b*) Plutarch. in ſeptem Sapientum Convivio, pag. 147. C. D.

» salutaires des hommes prudens ; il a attiré auprès de » lui les plus sages ; & il n'a point écouté les pernicieux » conseils de Thrasybule mon concitoyen, qui lui con- » seilloit d'abattre les têtes les plus élevées. Un Tyran, » qui aime mieux commander à des esclaves qu'à des » hommes de cœur, ne differe en rien d'un laboureur » qui aimeroit mieux ramasser des sauterelles, & prendre » des oiseaux, que de recueillir du froment & de l'orge ». Plutarque cherche toutes les occasions de contredire Hérodote. Je pense qu'il est ici le seul de son sentiment.

(224) §. 92. *Acheva ce que celui-ci avoit commencé.* Ὅσα γὰρ Κύψελος ἀπέλιπε κτείνων τε καὶ διώκων, Περίανδρος ὤφελε ἀπετέλεσε. mot-à-mot : *Périandre acheva tout ce que Cypsélus avoit laissé à tuer ou à exiler.* Ὤφελε est pour ἄντα. Ἀποτελέω signifie *j'acheve.* Il n'y a pas à cela la plus légere difficulté. Aussi suis-je bien surpris que M. Bellanger ait traduit : *il persécuta, exila, ou fit mourir tous ceux que Cypsélus avoit..... & par ce moyen il s'empara de leurs biens, auxquels son pere n'avoit point touché.* Non content d'avoir ainsi estropié son Auteur, il cherche à appuyer cette traduction d'une note ridicule, dont je fais grace aux lecteurs.

(225) §. 92. *Puisqu'on ne les avoit pas brûlés.* Combien (*a*) d'habits & d'autres ornemens n'a-t-on pas brûlés avec les morts, comme s'ils devoient s'en servir & en jouir là-bas.

(226) §. 92. *Vous n'aurez pas du moins les Corinthiens pour approbateurs.* Les Corinthiens ne conserverent pas toujours ces sentimens généreux. Lorsqu'Athenes fut prise par Lacédémone, à la fin de la guerre du Péloponnese, ils (*b*) furent d'avis de détruire cette ville.

(*a*) Lucian. de Luctu. §. XIV, tom. II, pag. 928.
(*b*) Xenoph. Hellen. Hist. Lib. II. cap. II. §. XII, pag. 79.

(227) §. 93. *Ils s'écrierent tous avec liberté.* Je lis, ἐλευθέρως ἅπας τις αὐτέων, comme il y avoit avant Gronovius, & comme on trouve encore dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi.

(228) §. 94. *De fréquentes courſes.* Hégéſiſtrate n'étoit point encore Tyran de Sigée, lorſqu'il ſurvint une guerre entre les Mytiléniens & les Athéniens au ſujet de cette ville. Hérodote parle de cette guerre à propos de celle qui arriva du tems d'Hégéſiſtrate, mais il ne nomme point les Généraux des deux armées, & il paſſe ſous ſilence l'action de Pittacus, Général des Mytiléniens. Diogenes Laerce & d'autres Auteurs y ſuppléent. Voici comme il la rapporte : » La guerre (*a*) étant ſurvenue entre les Athéniens & les Mytiléniens, au ſujet du territoire d'Achilléium, Phrynon commandoit l'armée des Athéniens, & Pittacus celle des Mytiléniens. Celui-ci réſolut de livrer au Général Athénien un combat particulier ; il cacha ſous ſon bouclier un filet, dont il enveloppa Phrynon, qui ne ſe tenoit pas ſur ſes gardes, & l'ayant tué, il conſerva le territoire de cette ville. Apollodore raconte dans ſes Chroniques que dans la ſuite il y eut de nouveaux différends entre ces peuples au ſujet de ce même territoire, & que Périandre ayant été pris pour arbitre, l'adjugea aux Athéniens ».

Ce paſſage diſtingue parfaitement ces deux guerres, & répand un grand jour ſur ce qu'en a écrit Hérodote. M. le Préſident Bouhier (*b*) les a confondues en une ſeule.

Cette action de Pittacus me paroît infâme, & je ſuis étonné que le ſage Plutarque, bien loin de la blâmer,

---

(*a*) Diogen. Laert. in Pittaco, Lib. I. §. LXXIV. pag. 46. Strab. Lib. XIII. pag. 895. B. C. 896. A.

(*b*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, chapitre XV, page 165.

l'approuve, & qu'il reproche (*a*) à Hérodote de l'avoir ſupprimée par malignité.

(229) §. 95. *Alcée.* Alcée, Poëte lyrique des plus célébres, grand ennemi des Tyrans qu'il a immolés dans ſes vers à l'amour de la liberté. Il fleuriſſoit en la quarante-deuxieme olympiade, comme on le préſume par des ſynchroniſmes. Suidas nous (*b*) apprend en effet que Pittacus tua en cette olympiade Mélanchrus, Tyran de Mytilene, & nous voyons dans Diogenes Laerce, qu'il fut aidé dans cette (*c*) entrepriſe par les freres d'Alcée.

Il ne nous reſte de ce Poëte que des fragmens qui ont été raſſemblés avec ſoin par Henri Eſtienne, à la ſuite de ſon Pindare en deux volumes in-16, & par Fulvius-Urſinus, dans un recueil des fragmens de neuf Poëtes lyriques, imprimé à Anvers en 1567, mais cependant avec peu de critique, puiſqu'ils lui ont attribué des vers qui ne ſont pas de lui. Horace en faiſoit le plus grand cas:

(*d*) Et te ſonantem plenius aureo,
Alcæe, plectro dura navis,
Dura fugæ mala, dura belli!
. . . . . Sacro digna ſilentio
Mirantur umbræ dicere: ſed magis
Pugnas & exactos Tyrannos
Denſum humeris bibit aure vulgus.

Parmi les fragmens de ce Poëte, on reconnoît pluſieurs endroits qu'Horace a imités, témoin ce vers & pluſieurs autres:

Μηδὲν ἄλλο φυτεύσῃς πρότερον δένδρεον ἀμπέλου.

(*a*) De Malignit. Herodoti, tom. II. pag. 858. A.
(*b*) Suidas, voc. Πιττακός. Eudociæ Ionia, pag. 362.
(*c*) Diogen. Laert. in Pittac Lib. I. Segment. LXXIV. tom. I. pag. 46.
(*d*) Horat. Carmin. Lib. II. Od. XIII. verſ. 26.

dont voici la traduction en latin, mot à mot, afin qu'on puiſſe mieux le comparer avec celui d'Horace :

Nullam aliam ſeveris arborem priorem vite.

Voici maintenant le vers d'Horace :

Nullam, Vare, ſacrâ vite prius ſeveris arborem.

(230) §. 95. *Qu'ils appendirent.* Chez les Anciens, c'étoit un grand honneur pour les vainqueurs, que d'enlever les armes aux ennemis, & une grande ignominie aux vaincus de les perdre. Les loix établies dans la plupart des États de la Grece puniſſoient même ceux qui dans une déroute perdoient leur bouclier. Ce malheur arriva au Poëte (*a*) Archiloque, dans la guerre des Thaſiens (*b*) contre les Saïens, peuples de Thrace ; mais moins ſage qu'Alcée, il oſa s'en vanter dans ſes vers, ce qui fut cauſe qu'on le chaſſa de (*c*) Sparte, où la curioſité l'avoit conduit. Il fut en cela imité par Horace. Voyez ſur Archiloque, Liv. I, note 33.

(231) §. 95. *Une Ode.* Μέλη ſont des *Poëſies lyriques.* Strabon (*d*) rapporte quelques vers d'Alcée étrangement défigurés, mais probablement les mêmes qu'Hérodote avoit en vue. Les voici en françois, d'après la correction de feu M. Weſſeling. » Alcée eſt ſain & ſauf, il n'en eſt pas de » même de ſes armes : les Athéniens ont appendu ſon » bouclier dans le temple de Minerve ».

(232) §. 95. *Qu'il envoya à Mytilene.* Ἐπιτιθεῖ ἐς Μυτιλήνην ſignifie, *il la remit à quelqu'un pour être portée à Mytilene.* Voyez Liv. III, §. XLII., note 71.

(*a*) Voyez Liv. I. §. XII. note 33.

(*b*) Strab. Lib. XII. pag. 817. A.

(*c*) Plutarch. Laconica inſtituta, pag. 239. B.

(*d*) Strab. Lib. XIII. pag. 895. C.

(233) §. 97. *N'avoient point de troupes pesamment armées.* Il y dans le grec : *ils ne se servoient ni de l'aspis, ni de la pique.* Les troupes pesamment armées décidoient communément du sort des batailles. Hérodote désigne ces troupes par les armes qu'elles portoient. » Les (*a*) Grecs » avoient chez eux trois sortes de troupes, les Hoplites, » les Psiles ou troupes légeres, & les Peltastes. Les Ho- » plites ou troupes pesantes avoient une cuirasse, un » bouclier long, une épée & une pique. Les Psiles étoient » l'opposé des Hoplites, ils ne portoient ni cuirasse ni » bouclier long, ni casque, ni armure pour les jambes. » Ils ne se servoient que d'armes missives, telles que fleches, » javelots & pierres lancées avec la fronde ou la main. » Les Peltastes étoient des troupes plus légeres que les » Hoplites, & plus pesantes que les Psiles. Leur (*b*) pelte » ou bouclier étoit plus petit & plus léger que l'*aspis*, » leur javelot plus petit que la pique ou doru, & plus » lourd que le javelot des Psiles, &c. ».

On peut voir ce que j'en ai dit dans ma Traduction de la Retraite des Dix-Mille, Liv. I. note 17.

(234) §. 97. *Il étoit naturel.* Il faut lire, οἰκὸς σφι avec les manuscrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi. Cette leçon n'apporte aucun changement au sens, mais c'est un ionisme qu'il faut rendre à Hérodote. Je me suis apperçu après coup, que cette leçon se trouvoit aussi en d'autres manuscrits cités par feu M. Wesseling, & que ce Savant l'avoit mise dans le texte de son édition.

(235) §. 97. *Ne put tromper.* Aux autorités qu'apporte M. Wesseling pour appuyer la leçon διαβαλέειν, on peut joindre celle du manuscrit *A* de la Bibliotheque du Roi.

(*a*) Arrian. Ars Tactica, pag. 11 & 12.

(*b*) Sorte de bouclier échancré comme celui des Amazones.

A l'égard de celui coté *B*, on a omis ces mots : ἢ ἕνα, εἰ Κλεομένεα μὲν τὸν Λακεδαιμόνιον μοῦνον οὐκ οἷός τε ἐγένετο διαβαλέειν. Μεταβαλέειν se trouve dans le manuscrit *D*. Si l'on aime mieux cette leçon, il faudra traduire : *il ne put détourner de ses desseins*, &c. Deux lignes plus haut, il y a dans les trois manuscrits du Roi, διαβαλέειν au-lieu de διαβάλλειν.

(236) §. 97. *Il y réussit.* Il est cependant bon d'observer que les Athéniens étoient offensés de la protection que les Perses donnoient à Hippias, & qu'ils s'attendoient à en être attaqués ; au-lieu que les Lacédémoniens n'avoient pour la guerre de Perse d'autre motif que de remetere les Ioniens en liberté.

(237) §. 97. *Trente mille Athéniens.* Tous les Auteurs anciens ne font mention que de vingt mille citoyens d'Athenes ayant le droit de suffrage. Est-ce dans Hérodote une faute de copiste, ou bien Athenes étoit-elle plus peuplée avant les guerres de Perse & du Péloponnese, qu'elle ne l'a été depuis ; je le croirois volontiers, mais je n'entreprendrai point de le décider.

(238) §. 97. *Fut une source de maux.* Plutarque fait ici un reproche à Hérodote, qui prouve combien cet Historien lui étoit odieux. » Il (Hérodote) a (*a*) l'audace, » dit-il, de regarder comme la cause des maux, les » vaisseaux que les Athéniens envoyerent au secours des » Ioniens qui s'étoient révoltés contre le Roi, parce qu'ils » tâcherent de délivrer de la servitude un si grand nombre » de villes Grecques célébres ».

Ce n'est point par cette raison, comme il est aisé à tout le monde de s'en convaincre, qu'Hérodote dit que ces vaisseaux furent la source des maux qui affligerent

(*a*) Plutarch. de malignit. Herodoti, pag. 861. A.

les Grecs & les Barbares, mais parce qu'ils occaſionnerent la guerre & tous les maux qui l'accompagnerent.

Il eſt preſque inutile de faire obſerver qu'Hérodote, qui imite Homere en cent occaſions, l'a fait ici. Si notre Hiſtorien a mis αὗται δὲ αἱ νέες ἀρχαὶ κακῶν ἐγένοντο Ἕλλησί τε καὶ Βαρβάροισι, le Poëte avoit dit avant lui, en parlant des vaiſſeaux qui avoient porté Paris en Grece, ὃς τεκτήνατο νῆας εἴσας, ἀρχεκάκους, ἅι πᾶσι κακὸν Τρώεσσι γένοντο. Iliad. Lib. V. verſ. 62.

(238) §. 99. *Contre les Chalcidiens.* Nous ne ſavons rien, ou du moins très-peu de choſe ſur cette guerre des Erétriens contre les Chalcidiens. La plaine ou vignoble de Lélantus, ſitué au-deſſus (*a*) de Chalcis, & où il y avoit des ſources d'eaux chaudes bonnes pour diverſes maladies, paroît en avoir été le ſujet. Le Scholiaſte de Thucydides dit, en parlant de ces deux villes, ἐπολέμουν οὗτοι πρὸς ἀλλήλους περὶ τοῦ Ληλαντίου πεδίου, *ils ſe faiſoient* (*b*) *la guerre au ſujet de la campagne Lélantiene.* C'eſt probablement à cette guerre que fait alluſion Théognis, lorſqu'il dit : (*c*) » Cérinthe a été détruite, l'excellent « vignoble de Lélantus a été ravagé ». Juſqu'alors chaque peuple de la Grece avoit fait la guerre à ſes voiſins ſeul & par ſes propres forces ; mais en cette occaſion, le reſte des Grecs prit parti, ſuivant la remarque de (*d*) Thucydides, les uns pour les Erétriens, les autres pour les Chalcidiens. Erétrie étoit en ce tems-là une ville puiſſante. (*e*) Andros, Ténos, Céos & d'autres iſles lui étoient ſoumiſes.

(*a*) Strab. Lib. X. pag. 686. A.

(*b*) Schol. Thucydid. ad Lib. I. §. XV. pag. 14. col. 1. lin. 2.

(*c*) Theognis, verſ. 887. vel 871. ex Edit. Brunck.

(*d*) Thucydid. Lib. I. §. XV. pag. 14.

(*e*) Strab. Lib. X. pag. 687. C.

(239) §. 99. *Contre Sardes.* Darius (*a*) aſpiroit à la monarchie univerſelle. Cette expédition fut un prétexte dont il ſe ſervit habilement pour voiler ſes projets ambitieux, & tâcher de les faire réuſſir.

(239*) §. 100. *S'avancerent dans les terres.* Le texte porte, *ils monterent.* Quand on s'éloigne de la mer, les Grecs diſent *monter*, & *deſcendre*, quand on s'en approche.

(240) §. 101. *Et ne trouvant point d'iſſue.* Il y a dans le grec, οὐκ ἔχοντος, &c. Je ne vois pas comment ce génitif peut ſe rapporter aux Lydiens & aux Perſes qui précédent. Je lis, οὐκ ἔχοντες avec Corneille de Paw. Voyez la note de M. Weſſeling.

(241) §. 101. *Paillettes d'or.* Il n'en rouloit (*b*) plus du tems de Strabon, c'eſt-à-dire, dans le ſiecle d'Auguſte.

(242) §. 102. *Servit de prétexte.* M. Weſſeling prétend dans ſa note, que la vraie raiſon qui porta les Perſes à brûler les temples de la Grece, c'eſt que ces peuples n'approuvoient point qu'on renfermât la divinité entre des murailles. Si c'eſt la vraie raiſon de cet incendie, pourquoi les Perſes ne mirent-ils donc pas le feu aux temples des Ioniens avant leur révolte, & à ceux des Phrygiens & des autres peuples ſoumis à leur domination. Mais, dit M. Valckenaer, Cambyſes brûla les temples d'Egypte. J'en conviens, mais ce Prince étoit un furieux, & ſes ſucceſſeurs ne firent rien de pareil. D'ailleurs, il ne les brûla pas tous.

(243) §. 102. *Eualcis.* Cet Eualcis ne m'eſt point connu d'ailleurs. L'Olympionique de ce nom, qui, dans (*c*) la

(*a*) Ariſtid. Panathen. fol. 8. lin. 5 à fine, & ſeq. in averſâ parte.

(*b*) Strab. Lib. XIII, pag. 928. C.

(*c*) Pauſan. Eliacor. poſter. ſive Lib. VI. cap. XVI, pag. 492.

classe des enfans, remporta le prix au combat du ceste; étoit Eléen, & n'a par conséquent rien de commun avec celui-ci, qui étoit d'Erétrie. Le Poëte Simonides de Céos a célébré ses victoires à différens jeux de la Grece; mais il ne reste pas aujourd'hui la moindre trace de ses louanges dans les fragmens de ce Poëte. La seule chose qu'on peut remarquer de lui, c'est qu'il fut tué en la soixante-neuvieme olympiade.

(244) §. 102. *Simonides de Céos.* Il y a eu plusieurs Simonides. Celui-ci étoit fils de Léoprépès, & petit-fils d'un autre Simonides, qui a été aussi Poëte. Celui dont il est ici question, jouissoit, même à quatre-vingts ans, de la plus excellente mémoire, comme il le dit dans une épigramme qui nous reste de lui, & qui est la cinquante-sixieme des Analectes (*a*) de M. Brunck. Personne, y est-il dit, ne peut s'égaler du côté de la mémoire à Simonides, fils de Léoprépès, qui est âgé de quatre-vingts ans. Aussi inventa-t-il l'art (*b*) de la mémoire. La même année il fit une piece de vers qui remporta le prix, lorsque le chœur de la tribu Antiochide fut victorieux, sous l'Archontat d'Adimante, comme nous l'apprennent les Marbres d'Oxford, époque LV, & plus particuliérement encore, une épigramme du même Simonides, qui est la cinquante-huitieme (*c*) des Analectes de M. Brunck. Adimante fut Archonte, le dernier sémestre de la troisieme année de l'olympiade LXXV, qui répond à l'an 4237 de la période Juliene. Simonides naquit par conséquent dans le dernier sémestre de la troisieme année de l'olympiade

(*a*) Analecta veterum Poëtarum Græcor. tom. I. pag. 137. LVI.

(*b*) Marmora Oxon. Epoch. LV. Suidas attribue cet art à Simonides, grand-pere maternel de notre Simonides; mais l'épigramme qu'on vient de rapporter me fait pencher du côté de l'Auteur des Fastes Attiques.

(*c*) Analecta veter. Poëtarum Græcor. tom. I. pag. 137. LVIII.

55, c'eſt-à-dire, l'an 4157 de la période Juliene, & comme il mourut, ſuivant Suidas, âgé de 89 ans, ſa mort arriva la premiere année de la ſoixante-dix-huitieme olympiade, ou l'an 4246 de la période Juliene.

(245) §. 105. *Que leur révolte ne reſteroit pas impunie.* Il y a dans le grec : οὐ καταπροίξονται ἀποστάντες. Au-lieu de dire οὐκ ἀνατεὶ, ou οὐκ ἀτιμωρητὶ, *non impunè*, les Anciens diſoient οὐ πρῶτα, & les Ioniens, οὐ πρόϊκα, c'eſt-à-dire, οὐκ ἀμισθί, οὐκ ἀζημίως. Τιμὴ, c'eſt *le ſalaire dû aux crimes, la peine.* De-là cette expreſſion devenue familiere aux Ioniens, οὐ καταπροΐξεσθαι, *qu'il ne le portera pas impunément, qu'il ne l'aura pas fait impunément*, ſe rencontre aſſez ſouvent dans Ariſtophanes. On en trouvera aiſément des exemples, ſi l'on prend la peine de parcourir l'Index de cet Auteur dans l'excellente édition de M. Brunck. On joint le participe avec ce verbe ; mais lorſqu'en la place du participe, on trouve un nom ou un pronom au génitif, le verbe doit ſe prendre dans le ſens de *ſe jouer*, de *mépriſer*, d'*inſulter*. Ainſi ce vers des Guêpes d'Ariſtophanes (*a*) :

Οὔ τοι, μὰ τὼ Θεὼ, καταπροΐξει Μυρτίας,

ſignifie : » Oui, j'en jure par les Déeſſes, vous ne vous » jouerez pas impunément de Myrtie ».

M. Bellanger a fait auſſi une note ſur cet endroit dans ſes Eſſais de Critique ſur les Ecrits de M. Rollin, page 173 ; comme cet Ouvrage eſt entre les mains de tout le monde, le public en jugera.

(246) §. 105. *O Jupiter.* » Les Perſes (*b*) nommoient » Jupiter tout l'eſpace des cieux, » c'eſt-à-dire, qu'ils

(*a*) Ariſtophan. Veſp. 1387. ex Edit. Brunck, 1396.

(*b*) Herodot. Lib. I. §. CXXXI.

donnoient aux cieux un nom qui revenoit à-peu-près au Ζεὺς des Grecs. Il y a dans l'édition de Henri Etienne, ἐκγενέσθω μοι, mais les meilleures éditions, & les manuscrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi ont ἐκγενέσθαι μοι. On sous-entend alors δὸς ou ἔυχομαι, &c. Voyez Henri Etienne, *Animadverſ. in Librum de Dialect. pag.* 48.

(247) §. 106. *La grande isle de Sardaigne.* M. Rollin trouvoit cette isle trop éloignée de l'Ionie, & qu'elle n'y avoit aucun rapport. Il soupçonnoit en conséquence le texte d'Hérodote d'être altéré. Je pourrois répondre que toutes les éditions & tous les manuscrits portent l'isle de Sardaigne. Je pourrois ajouter qu'au commencement du sixieme Livre, la même chose est répétée sans aucune variété; mais l'on pourroit me répondre que l'altération du texte en ces deux endroits est antérieure à l'époque de ces manuscrits. Aussi n'insisterai-je que foiblement sur cette raison, qui est cependant d'une grande force, lorsqu'elle est jointe à d'autres.

Les Ioniens étoient plus grands navigateurs que ne le pensoit M. Rollin; ils avoient fondé des Colonies en (*a*) Corse, dans les (*b*) Gaules; ils commerçoient habituellement (*c*) à Tartessus, près de Cadis. Les extrêmités de la Méditerrannée, l'Océan même ne les effrayoient pas; une distance médiocre l'auroit-elle fait? Le dessein de s'emparer de la Sardaigne paroissoit si praticable aux Ioniens, que Bias (*d*) leur proposa de s'y rendre tous; si ce projet échoua, ce ne fut point par les raisons qu'apporte M. Rollin, mais par l'amour de la patrie, ou

(*a*) Herodot. Lib. I. §. CLXV, CLXVI.

(*b*) Voyez sur la fondation de Marseille ce que j'ai dit au premier Livre, §. CLXVI. note 373.

(*c*) Herodot. Lib. I. §. CLXIII.

(*d*) Herodot. Lib. I. §. CLXX.

pour parler plus juſte, par l'attachement au local. Manticlus (*a*) avoit donné auparavant le même conſeil aux Meſſéniens, lorſqu'ils furent opprimés par les Lacédémoniens, & ſi Anaxilas, Tyran de Rhégium, ne leur eût point promis un établiſſement en Italie, & s'il ne leur en eût point fait eſpérer un très-brillant en Sicile, il y a grande apparence qu'ils auroient ſuivi le conſeil de Manticlus.

La Sardaigne étoit alors foiblement peuplée ; il étoit facile de s'en emparer ; & ſa ſituation flattoit l'ambition de Darius, & ſecondoit merveilleuſement ſes projets de monarchie univerſelle. Le diſcours d'Hiſtiée, qui prenoit ce Prince par ſon foible, étoit donc très-adroit.

(248) §. 108. *Les Cléides de Cypre.* Il y a deux petites iſles, ſuivant (*b*) Strabon, & quatre, ſelon (*c*) Pline, près de la partie orientale de l'iſle de Cypre, & éloignées de ſept cens ſtades du fleuve Pyrame, qui s'appellent Κλεῖδες, *les Clefs.* J'ai traduit, *les Cléides*, d'après l'exemple de Pline, qui a dit (*d*) : *quatuor antè promontorium ex adverſo Syriæ Clides.* Il paroît par ce paſſage d'Hérodote, que le promontoire portoit auſſi ce nom. Strabon (*e*) l'appelle Βοόσουρα, & Ptolémée (*f*) Οὐρὰ Βόος, *Queue de bœuf*, mais on lit dans le mſſt Palatin de même que dans Hérodote, Κλεῖδες, *les Clides.* Pline (*g*) le nomme *Dinaretum ;* il en eſt auſſi mention dans une épigramme de l'Anthologie, qui ſe trouve Livre III, chapitre XXII,

(*a*) Pauſan. Meſſenic. ſive Lib. IV. cap. XXIII. pag. 336.

(*b*) Strab. Lib. XIV. pag. 1000. C.

(*c*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. V. cap. XXXI. tom. I. pag 285, lin. 3.

(*d*) Id. ibid.

(*e*) Strab. Geograph. Lib. XIV. pag. 1002.

(*f*) Ptol. Geograph. Lib. V. pag. 157.

(*g*) Plin. Hiſt. Natural. Lib. V. cap. XXXI. tom. I. pag. 284. lin. 9.

page 253 de l'édition de Henri Etienne ; mais cette épigramme, qui étoit auparavant mutilée, a été donnée entiere par M. Brunck, dans ſes Analectes, tom. II. pag. 44.

(249) §. 109. *De vous dépend.* Τὸ κατ' ὑμέας ſe trouve auſſi dans les manuſcrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi.

(250) §. 109. *Dans le poſte où.* Je lis ὅκου avec l'édition toute grecque d'Henri Etienne, & le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi.

(251) §. 111. *Carien de nation.* Dans les éditions qui ont précédé celle de Gronovius, on liſoit γένομενος μὲν καὶ, mais ce Savant a rétabli la vraie leçon, γένος μὲν Κάρ, d'après un manuſcrit de la Bibliotheque de Médicis, & cette leçon ſe trouve confirmée par pluſieurs autres manuſcrits. Ces trois mots ſont omis dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi.

(252) §. 113. *Les chariots de guerre.* C'étoient les mêmes chariots qu'Homere décrit dans l'Iliade. Ils étoient montés de deux hommes, dont l'un tenoit les rênes, & l'autre combattoit. Les Salaminiens avoient conſervé cet ancien uſage. On en vit encore des exemples parmi les Thébains (*a*), dans la bataille qu'ils donnerent contre les Athéniens, la premiere année de la quatre-vingt-neuvieme olympiade, l'an 424 avant notre ere.

(153) §. 113. *Philocypros.* Philocypros étoit Roi de Soles, lorſque Solon arriva en Cypre. Cette ville s'appelloit (*b*) alors Ἀπεία, à cauſe de ſa ſituation ſur un terrein eſcarpé, Ἄπιος ſignifiant en grec, *élevé*. Elle avoit été bâtie (*c*) par Démophon, fils de Théſée, ſur les bords

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. XII. § LXX. tom. I. pag. 527.
(*b*) Plutarch. in Solone, pag. 92. F. 93. A.
(*c*) Id. ibid.

du Clarius, ou plutôt par Acamas & Phalérus, tous deux Athéniens, ſi l'on aime mieux s'en rapporter à Strabon (*a*). Les environs de cette ville étoient non-ſeulement eſcarpés, mais encore ſtériles. Solon fit ſentir à Philocypros (*b*) le déſagrément de cette ſituation, & lui conſeilla de rebâtir cette ville dans la plaine qui étoit au-deſſous. Solon ſe chargea du ſoin de la peupler, & régla, de concert avec le Roi, tout ce qui pouvoit contribuer à ſon abondance & à ſa ſûreté. Il y vint de tous côtés des habitans. Philocypros donna par reconnoiſſance à cette nouvelle ville le nom de Soloi, pour conſerver la mémoire du Philoſophe Athénien. Solon fait lui-même mention de cette nouvelle fondation dans des vers élégiaques adreſſés à Philocypros, que Plutarque (*c*) nous a conſervés dans la vie de ce Philoſophe, & qu'on ſera peut-être bien aiſe de retrouver ici : » (*d*) Puiſſiez-vous, lui dit-il, régner » long-tems ſur les Soliens, & habiter cette ville, vous » & vos deſcendans ! puiſſé-je quitter cette iſle illuſtre » ſous les auſpices de Vénus couronnée de violettes ! Puiſſe » cette Déeſſe reconnoître cette fondation, en m'accordant » de la gloire, & en me procurant un heureux retour » dans ma patrie ! » Ariſtocypros ſuccéda à Philocypros, mais il fut tué, comme Hérodote vient de le dire, dans une bataille contre les Perſes.

Il eſt fait mention dans Athénée (*e*), d'Eunoſtus, Roi

(*a*) Strab. Geograph. Lib. XIV. pag. 1001. D.

(*b*) Plutarch loco ſuperiùs laudato.

(*c*) Id. in Solone, pag. 93. B.

(*d*) M. Brunck a donné place à ces vers dans ſon ſavant Recueil : Analecta veterum Poëtar. Græcor. tom. I. pag. 75, & les a fait réimprimer en 1784, dans ſon excellente édition des Poëtes Gnomiques, pag. 81.

(*e*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII. cap. V. pag. 576. E.

de Soles, qui avoit épouſé Irene, fille de la fameuſe Thaïs, & de Ptolémée, premier Roi d'Egypte ; mais j'ignore s'il étoit de la même Maiſon.

(254) §. 113. *Solon d'Athenes.* Hérodote a parlé de ce célébre Légiſlateur, Livre I, §. XXIX, XXX, XXXI, XXXII & XXXIII, & Liv. II, §. CLXXVII. Ceux qui veulent s'inſtruire plus particuliérement de ce qui le concerne, n'ont qu'à lire ſa vie écrite par Plutarque. Il ne fut pas moins brave que ſage. Lorſque (*a*) Salamine ſe révolta, les Athéniens prononcerent peine de mort contre quiconque propoſeroit de la recouvrer. Il s'expoſa cependant au danger, & ayant animé ſes compatriotes par les vers qu'il fit & qu'il chanta, il rendit ce pays à ſa patrie, & effaça la honte dont ils s'étoient couverts. Les habitans de Salamine (*b*) érigerent en ſon honneur une ſtatue, environ 166 ans après ſa mort ; car Démoſthenes, dont j'emprunte ce paſſage, remarque que dans le tems de ſa Harangue *de falſâ Legatione*, il n'y avoit pas encore cinquante ans que cette ſtatue étoit élevée, & qu'il y avoit déjà deux cens quinze ans qu'il étoit mort. Or, cette Harangue ayant été prononcée la ſeconde année de la cent neuvieme olympiade (*c*), il s'enſuit que la ſtatue fut érigée environ l'an 4322 de la période Juliene, 302 ans avant notre ere. Le texte de Démoſthenes porte, il eſt vrai, qu'il y avoit 240 ans que Solon étoit mort, lorſqu'il prononçoit cette Harangue ; mais le texte eſt altéré, comme l'ont prouvé le P. Corſini, dans ſes Faſtes Attiques, & Meurſius *in Solone*. Je ne rapporterai point leurs opinions. Pour moi, je corrige le texte, en ſuppoſant que Solon eſt mort 558 ans avant notre ere.

(*a*) Demoſth. de falſâ Legat. pag. 254, Segm. 456.
(*b*) Id. ibid.
(*c*) Dionyſ. Halicarn. ad Ammæum, §. X. tom. II. pag. 197.

Cette ſtatue, que les Salaminiens avoient (*a*) placée dans leur place publique, repréſentoit ce Légiſlateur, la main dans ſon habit; ce qui étoit l'attitude des perſonnes ſages & modeſtes, comme il ſeroit aiſé de le prouver par mille paſſages des Anciens: je me contente de celui-ci de Valere-Maxime: *Xenocrates* (*b*) .... *omiſſâ re quam differebat, de modeſtiâ ac temperentiâ loqui cœpit. Cujus gravitate ſermonis reſipiſcere coactus Polemo, primùm coronam capite detractam projecit: paulò poſt brachium intrà pallium reduxit: procedente tempore oris convivalis hilaritatem depoſuit: ad ultimum totam luxuriem exuit*, &c.

(255) §. 119. *Jupiter Stratius.* Ζεὺς στράτιος, *Jupiter* (*c*) *guerrier.* Les Cariens étoient du tems d'Hérodote les ſeuls peuples qui adoraſſent Jupiter ſous cette dénomination. Il étoit particuliérement honoré à Labranda. Auſſi Strabon (*d*) l'appelle-t-il Jupiter Labrandénien. Il tenoit à la main une hache. Plutarque nous en apprend la raiſon. Hercules, dit-il, ayant (*e*) tué Hippolyte, & parmi les autres armes de cette Amazone, s'étant emparé d'une hache, en fit préſent à Omphale. Les Rois de Lydie qui ſuccéderent à cette Princeſſe, la porterent, comme ſi c'eût été une choſe ſacrée, & la tranſmirent à leurs deſcendans, juſqu'à Candaules, qui dédaignant de la porter, la remit à quelqu'un. Gygès s'étant révolté, fit la guerre à ce Prince. Arſélis vint au ſecours de Gygès avec des troupes qu'il avoit tirées de Mylaſſes, défit Candaules & le tua avec celui qui portoit la hache. Il emporta cette hache en Carie avec

(*a*) Æſch. in Timarch. pag. 264. C.

(*b*) Valer. Maxim. Lib. VI. cap. IX. Extern. I. pag. 612.

(*c*) Heſychius, au mot Στράτιον.

(*d*) Strab. Lib. XIV. pag. 973. C.

(*e*) Plutarch. Quæſtiones Græcæ, pag. 301. F. 302. A.

les autres dépouilles, & ayant fait élever une ſtatue à Jupiter, il la lui mit entre les mains, & le ſurnomma le Dieu Labradéen. Les Lydiens appellent en effet en leur langue, *une hache*, λαβρὺς. Dans les tems poſtérieurs on adora ce Dieu en d'autres endroits ſous le même nom. *In Ponto* (*a*) *circa Heracleam, ara ſunt Jovis Stratii cognomine;* Mars étoit pareillement honoré ſous cette dénomination. Voyez le Lexique manuſcrit de Photius. Elien confond Jupiter Stratien avec Jupiter Carien; mais j'ai diſcuté cela, Livre I, §. 171, note 382.

On trouve parmi les Marbres d'Oxford (*b*) de la dernière édition, une pierre qui paroît avoir ſervi d'autel avec la hache & l'inſcription ſuivante : *De Jupiter Labrayndien & de Jupiter très-grand.* Elle a été trouvée dans un cimetiere Turc, entre Aphrodiſias & Hiérapolis, & par conſéquent en Carie, quoiqu'à une aſſez grande diſtance de Labranda.

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XVI. cap. XLIV. tom. II. pag. 40. lin. 24.
(*b*) Marmora Oxonienſ. pars II. Tab. V. XII.

(256) §. 119. *De ſe rendre aux Perſes*, &c. Démon ou Damon rapporte cela un peu différemment. » Les (*a*) » Cariens, dit-il, délibérant ſur la guerre, dans le bois (*b*) » ſacré de Labranda, & examinant quels étoient leurs » voiſins les plus braves, afin de s'allier avec eux, les » uns furent d'avis qu'ils falloit appeller les Miléſiens, » parce qu'ils étoient les plus puiſſans de tous leurs voi- » ſins, & que leur pays étoit dans la proximité de la » Carie : les autres dirent qu'il falloit faire la paix avec » les Perſes, dont l'empire étoit le plus grand & le plus » fort, & qui étoient maîtres de l'Aſie. Les Cariens réſo- » lurent de s'en rapporter à Apollon. Le Dieu répondit : » *les Miléſiens étoient braves autrefois.* Cet oracle s'étant » répandu dans les villes Aſiatiques, les Miléſiens accuſerent » la Prophéteſſe de s'être laiſſé corrompre par l'argent » des partiſans des Perſes. Ils marcherent enſuite avec » toutes leurs forces au ſecours des Cariens, & ayant » livré la bataille aux Perſes, ils y périrent preſque » tous ».

(257) §. 120. *En général.* Je ſuis la leçon marginale d'Henri Etienne, πεσόντων δὲ τῶν πάντων πολλῶν, qui eſt appuyée d'un manuſcrit du Cardinal Paſſionei, & d'un autre du Docteur Askew, & approuvée par M. Valckenaer. Cette leçon ſe trouve auſſi dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi.

(258) §. 121. *Quelque tems après.* Il faut mettre la virgule après μετὰ δὲ, & non point après τρῶμα.

(259) §. 121. *Le chemin de Pédaſes.* M. Valckenaer lit, τὴν ἐν Πηδασεῦσιν ὁδὸν, conjecture très-vraiſemblable

(*a*) Scholiaſt. Ariſtoph. ad Plutum, verſ. 1003.

(*b*) Suivant la correction de feu M. Hemſterhuis, le plus grand Critique de ce ſiécle, & peut-être des précédens. Voyez ſes notes ſur le Plutus, pag. 355 & 356.

que j'ai cru devoir ſuivre. Voyez la note de ce Savant. Cependant, au-lieu de ἐν Δάσῳ, ne pourroit-on pas lire, ἐν δάσει, & interpréter, τὴν ὁδὸν, *une embuſcade*, de même que dans Homere, dont Hérodote eſt un grand imitateur? Cela voudra dire alors : *ils ſe mirent en embuſcade dans un lieu fourré.*

(260) §. 124. *Avoit commencé à environner de murs.* Dans le grec, τὴν Ἱστιαῖος ἐτείχεε. Telle eſt la force de l'imparfait. Nous avons vu en effet plus haut, §. XXIII, qu'Hiſtiée avoit été obligé de laiſſer imparfaits les murs de Myrcine.

(261) §. 125. *Bâtit un château.* Τεῖχος οἰκοδομησάμενος. Τεῖχος n'eſt pas *un ſimple mur*, c'eſt *un château, une place forte.* (*a*) Αλκιβιάδης.....λαβὼν τριήρη μίαν ἀπέπλευσεν ἐς Χερρόνησον ἐς τὰ ἑαυτοῦ τείχη. *Alcibiades prit avec lui une trireme, & ſe retira à ſes châteaux dans la Cherſoneſe.*

J'ai parlé plus haut de la ſignification de ce terme, Livre IV, §. CXXIV, note 211.

(261) §. 126. *Le ſiége d'une place.* Cette ville s'appelloit Ennea Odoi, Ἐννέα ὁδοί, *les Neuf Voies ;* elle prit enſuite le nom d'Amphipolis.

La défaite d'Ariſtagoras arriva la troiſieme année de la ſoixante-dixieme olympiade, 493 ans avant notre ere. J'en trouve la preuve dans Thucydides. Cet Hiſtorien raconte (*b*) que trente-deux ans après la défaite d'Ariſtagoras, les Athéniens envoyerent en cet endroit une colonie qui fut taillée en pieces, mais que vingt-neuf ans après, Agnon, fils de Nicias, y conduiſit une autre colonie, qui chaſſa les Edoniens, & bâtit la ville d'Amphipolis, qu'on

(*a*) Xenoph. Hellenic. Lib. I. cap. V. §. X. pag. 35.

(*b*) Thucydid. Lib. IV. §. CII.

appelloit auparavant Ennea Odoi, *les Neuf Voies*. Or, cette derniere colonie fut envoyée ſous l'Archontat (*a*) d'Euthyménès, la quatrieme année de la quatre-vingt-cinquieme olympiade. La premiere colonie qui avoit précédé celle-là de vingt-neuf ans, étoit donc de la troiſieme année de la ſoixante-dix-huitieme olympiade, & la défaite d'Ariſtagoras, antérieure à cette colonie de trente-deux ans, devoit donc être de la troiſieme année de la ſoixante-dixieme olympiade.

FIN des Notes ſur le cinquieme Livre.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. XII. §. XXXII. tom. I. pag. 499.

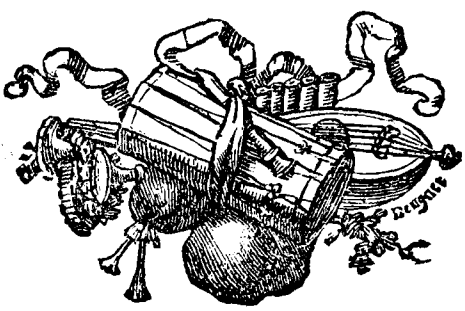

NOTES

SUR LE SIXIEME LIVRE

D'HÉRODOTE.

(1) §. 1. *Vous avez ourdi cette trame, Ariſtagoras l'a exécutée.* Il y a dans le grec : *vous avez fait ce ſoulier, Ariſtagoras l'a chauſſé.* Cela étoit paſſé en proverbe, pour ſignifier que l'un étoit l'auteur d'une entrepriſe, & que l'autre n'avoit fait que l'exécuter.

(2) §. 3. *De tranſporter les Phéniciens*, &c. Il étoit d'autant plus facile de perſuader cela aux Ioniens, que ces ſortes de tranſmigrations étoient en uſage parmi les Aſſyriens & les Perſes. On ſait que les Juifs furent tranſplantés à Babylone & dans la Médie ; on trouve des Hyrcaniens dans l'Aſie Mineure. En un mot, on ne finiroit point, ſi l'on vouloit rapporter toutes les tranſmigrations faites par l'ordre de ces peuples.

(3) §. 7. *Au Panionium.* C'étoit le lieu où ſe tenoient les Etats-Généraux de l'Ionie. Douze villes avoient (*a*) le droit de s'y aſſembler. Smyrne (*b*) y fut admiſe dans la ſuite, comme on le voit par une médaille d'Antonin le Pieux. Voyez ſur le Panionium Hérodote, Livre I, §. CXLVIII.

(4) §. 8. *De Lesbos.* Je ſuis la correction de M. Weſſeling, qui lit avec les manuſcrits du collége d'Eaton, de Sancroft, & de la Bibliotheque Impériale à

(*a*) Herodot. Lib. I. §. CXLV.

(*b*) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII. cap. V. pag. 532. Spanheim, de Nummorum uſu & præſt. Diſſert. IX. pag. 643.

Vienne, οἱ Λέσβου au-lieu de ὅσοι τὴν Αἰολίδα γῆν. En effet, il auroit été ridicule à notre Hiſtorien d'écrire, *tous ceux d'entre les Eoliens qui habitent l'Eolide*, puiſqu'il n'y avoit en ce pays que des Eoliens. D'ailleurs, dans l'énumération des vaiſſeaux, les ſeuls Eoliens dont il ſoit fait mention, ſont les Lesbiens.

(5) §. 8. *Près d'eux.* Πρὸς δὲ τούτοισι ſignifie très-ſouvent *outre ces choſes*, *præterea*; mais comme il s'agit ici de l'ordre de bataille de la flotte Ioniene, je crois que cette prépoſition doit ici ſe prendre dans le ſens que je lui ai donné, & qui n'eſt pas moins fréquent que l'autre.

(6) §. 9. *Profanes.* Τὰ ἴδια oppoſé à τὰ ἱρὰ, ſignifie non-ſeulement les maiſons des particuliers, mais encore les édifices publics; en un mot, tous ceux qui n'étoient point deſtinés au culte des Dieux. Les Grecs diſent auſſi dans le même ſens, ὅσια, & l'oppoſent à τοῖς ἱεροῖς. Voyez la note ſavante & curieuſe de M. Valckenaer.

(7) §. 9. *Menacez-les.* Tel eſt le ſens de ἐπηρεάζοντες. Κατ' ἐπήρειαν eſt expliqué par le Scholiaſte (*a*) de Thucydides, κατ' ἀπειλήν. Voyez auſſi Raphélius ſur Saint Matthieu (*b*).

(8) §. 11. *Nos affaires.* » L'Hyperbate, dit (*c*) Longin » dans ſon *Traité du ſublime ou du merveilleux dans le* » *diſcours* de la traduction de Boileau (*d*), n'eſt autre » choſe que *la tranſpoſition des penſées ou des paroles* » *dans l'ordre & la ſuite d'un diſcours*; & cette figure » porte avec ſoi le caractere véritable d'une paſſion forte

(*a*) Thucydid. Lib. I. §. XXVI. pag. 22. lin. 49 & ibi Schol.

(*b*) Georg. Raphelii Annotationes in ſacr. Scripturam, tom. I. pag. 227.

(*c*) Longin, de Sublimit. Sect. XXII. pag. 76.

(*d*) Œuvres de Boileau Deſpréaux, tom. IV. pag. 431.

» & violente. En effet, voyez tous ceux qui ſont émus » de colere, de frayeur, de dépit, de jalouſie ou de » quelqu'autre paſſion que ce ſoit : car il y en a tant, qu'on » n'en ſait pas le nombre ; leur eſprit eſt dans une agi- » tation continuelle. A peine ont-ils formé un deſſein, » qu'ils en conçoivent auſſi-tôt un autre, & au milieu de » celui-ci, s'en propoſant encore de nouveaux, où il n'y » a ni raiſon ni rapport, ils reviennent ſouvent à leur » premiere réſolution. La paſſion en eux eſt comme un » vent léger & inconſtant, qui les entraîne & les fait » tourner ſans ceſſe de côté & d'autre ; ſi bien que dans » ce flux & reflux perpétuel de ſentimens oppoſés, ils » changent à tous momens de penſées & de langage, & » ne gardent ni ordre ni ſuite dans leur diſcours.

» Les habiles Ecrivains, pour imiter ces mouvemens » de la nature, ſe ſervent des Hyperbates. Et, à dire » vrai, l'art n'eſt jamais dans un plus haut degré de » perfection, que lorſqu'il reſſemble ſi fort à la nature, » qu'on le prend pour la nature même ; & au contraire, » la nature ne réuſſit jamais mieux que quand l'art eſt » caché.

» Nous voyons un bel exemple de cette tranſpoſition » dans Hérodote, où Denys le Phocéen parle ainſi aux » Ioniens : *En effet, nos affaires ſont réduites à la derniere* » *extrêmité, Meſſieurs. Il faut néceſſairement que nous* » *ſoyons libres ou eſclaves, & eſclaves miſérables. Si donc* » *vous voulez éviter les malheurs qui vous menacent, il* » *faut, ſans différer, embraſſer le travail & la fatigue,* » *& acheter votre liberté par la défaite de vos ennemis.* » S'il eût voulu ſuivre l'ordre naturel, voici comme il » eût parlé : *Meſſieurs, il eſt maintenant tems d'embraſſer* » *le travail & la fatigue : car enfin nos affaires ſont* » *réduites à la derniere extrêmité.* Premierement donc il

» transporte ce mot *Messieurs*, & ne l'insere qu'immé-
» diatement après leur avoir jetté la frayeur dans l'ame:
» comme si la grandeur du péril lui avoit fait oublier la
» civilité qu'on doit à ceux qu'on parle, en commençant
» un discours. Ensuite il renverse l'ordre des pensées:
» car avant que de les exhorter au travail, qui est pourtant
» son but, il leur donne la raison qui les y doit porter;
» *en effet, nos affaires sont réduites à la derniere extrêmité;*
» afin qu'il ne semble pas que ce soit un discours étudié
» qu'il leur apporte, mais que c'est la passion qui le force
» à parler sur-le-champ ».

BELLANGER.

J'aurois bien des choses à dire sur cette traduction de Boileau; mais ce n'est point ici le lieu. On fera bien de consulter l'excellente édition de Longin, donnée par M. Toup, page 325 de l'édition *in*-8°., ou 195 de l'édition *in*-4°. A l'égard du passage d'Hérodote, qu'on vient de lire, je me contente de renvoyer à ma traduction.

(9) §. 12. *Les vaisseaux présentant un front étroit*, &c. C'est ce que signifie ἀνάγων ἐπὶ κέρας. Cette expression se trouve souvent dans Thucydides & dans l'Histoire Hellénique de Xénophon. Paulmier de Grentemesnil l'a parfaitement bien expliquée (*a*). Voyez aussi la note de Grammius sur les Scholies (*b*) de Thucydides.

(10) §. 12. *Les faisoit passer entre les rangs & se retirer promptement.* Διέκπλοον ποιέμενος est un terme de de marine militaire, qui signifie passant à travers les vaisseaux ennemis pour les attaquer, ou pour briser leurs rames, se retirer promptement, & revenir ensuite à la

(*a*) Exercitationes in optimos Auctores Græcos, pag. 77.

(*b*) Thucydid. Dukeri, pag. 653, col. 1. ad voc. Συντόμως.

charge, comme le dit très-bien le Scholiaſte de (*a*) Thucydides : διέκπλους ἐστὶ τὸ ἐμβαλεῖν, καὶ πάλιν ὑποστρέψαι, καὶ αὖθις ἐμβαλεῖν. Διέκπλους, c'eſt *fondre ſur les vaiſſeaux, ſe retirer enſuite, & revenir de nouveau à la charge.* Cette manœuvre étoit très-ſavante. Auſſi Thucydides, après avoir remarqué qu'elle n'eut pas lieu dans la bataille entre les Athéniens & les Corcyréens d'un côté, & les Corinthiens de l'autre, ajoute (*b*) que le courage & la force parurent plus dans ce combat que la ſcience.

Le ſavant M. Erneſti explique très-bien ce terme dans ſon Lexique (*c*) de Polybe, au mot διέκπλους ; mais il ſe trompe, lorſqu'il ajoute que le vaiſſeau reviroit de bord en s'en retournant. La lenteur de cette manœuvre auroit donné le tems à l'ennemi de l'intercepter. Au-lieu de revirer de bord, ils ramoient en ſens contraire, & c'eſt ce que les Grecs appelloient πρύμναν κρέσασθαι, ἀνακρέσασθαι, ἐπὶ πρύμναν κρέσασθαι, & les Latins, *inhibere remis*, terme que Cicéron lui-même avoue n'avoir entendu que tard, & en allant à ſa maiſon de campagne par eau. *Inhibere* (*d*) ..... *eſt verbum totum nauticum. Quanquàm id quidem ſciebam ; ſed arbitrabar ſuſtineri remos, cùm inhibere eſſent remiges juſſi. Id non eſſe ejuſmodi didici heri, cùm ad villam noſtram navis appelleretur : non enim ſuſtinent, ſed alio modo remigant. Id ab ἐποχῇ remotiſſimum eſt.*

Le Scholiaſte de Thucydides l'explique de maniere à ne pouvoir s'y méprendre : » πρύμναν κρέεσθαι (*e*), dit-il,

(*a*) Schol. Thucydid. ad Lib. I. §. XLIX. pag. 35. col. 1. lin. 5.

(*b*) Thucydid. Lib. I, §. XLIX, pag. 35, lin. 15.

(*c*) Il ſe trouve à la fin du Polybe réimprimé à Leipſick en 1763.

(*d*) Cicer. ad Atticum, Lib. XIII. Epiſt. XXI.

(*e*) Schol. Thucydid. ad Lib. I, §. L. pag. 36, col. 2, lin. 9.

» c'eſt

» c'eſt ſe retirer à une petite diſtance ſans revirer de » bord. Celui qui ſe retire de la ſorte, rame à la pouppe. » Cette manœuvre ſe fait afin de ne point paroître fuir » ouvertement, & afin de n'être pas bleſſé ſi aiſément en » préſentant le dos à l'ennemi. Πρύμναν κρέεσθαι, ἐστι τὸ » κατ' ὀλίγον ἀναχωρεῖν μὴ στρέψαντα τὸ πλοῖον. Ὁ γὰρ οὕτως » ἀναχωρῶν, ἐπὶ τὴν πρύμναν κωπηλατεῖ. Τοῦτο δὲ ποιοῦσιν » ἵνα μὴ δόξωσι φανερῶς φεύγειν.... ἢ ἵνα μὴ τὰ νῶτα τοῖς » πολεμίοις δόντες, ῥᾷον τιτρώσκωνται ». Cette expreſſion ſe trouve communément dans Thucydides, Polybe, &c.

(11) §. 12. *Le reſte du jour il tenoit les vaiſſeaux à l'ancre.* Les Grecs étoient dans l'uſage de ranger leurs vaiſſeaux près de la côte, & de ſe tenir eux-mêmes à terre. Lorſque les ſentinelles appercevoient les vaiſſeaux ennemis, ils en donnoient avis, & ſur le champ on montoit ſur les vaiſſeaux. On ne ſauroit faire un pas dans l'Hiſtoire Grecque de Xénophon ſans trouver des exemples de cette coutume, qui fut cauſe de la deſtruction de la flotte Athéniene à Ægos Potamos. Les Ioniens, à qui le Général ne permettoit pas d'aller à terre, devoient trouver ce ſervice très-rude ; & comme ils n'étoient point accoutumés à la diſcipline militaire, il n'eſt point étonnant qu'ils l'aient regardé comme une ſervitude dont ils s'empreſſerent de ſecouer le joug.

(12) §. 12. *Dans toute la journée.* Δι' ἡμέρης ne doit pas ſe rendre par *quotidiè*, *tous les jours*, mais *dans toute la journée*, comme s'il y avoit, δι' ἡμέρας ὅλης. Héſychius explique ; δι' ἔτους, δι' ὅλου τοῦ ἔτους, *toute l'année.* Δέομαι (a) δ' ὑμῶν πάσῃ τέχνῃ καὶ μηχανῇ μετ' εὐνοίας ἀκροασαμένων ἡμῶν διὰ τέλους. » Nous vous prions » de toutes nos forces de nous entendre avec bienveillance » *juſqu'à la fin* ».

(a) Lyſias Orat. pro Bonis Ariſtophanis, pag. 153. lin. 2.

(13) §. 16. *Ils firent le voyage par terre.* Ils avoient deſſein de ſe rendre au port le plus proche de l'iſle de Chios, & de-là ils auroient paſſé en cette iſle en quelques heures.

(14) §. 16. *Les Theſmophories.* Les Theſmophories étoient une fête que les femmes célébroient en l'honneur de Cérès, parce qu'elle étoit ſuppoſée avoir la premiere donné des loix aux hommes. Cette fête duroit cinq jours. Elle commençoit le 14 du mois (*a*) de Pyanepſion, & finiſſoit le 18. Le 16 étoit un jour de jeûne, comme nous l'apprennent Plutarque (*b*), qui nous dit que Démoſthenes mourut le 16 du mois de Pyanepſion, qui étoit le jour où les femmes jeûnoient, & Athénée (*c*), qui nous aſſure que ce jeûne tomboit le jour du milieu. Cette fête ſe célébroit en différens endroits de la Grece. A Athenes, ou plutôt à Eleuſis, c'étoit en hiver; & dans la plupart des autres villes de la Grece, c'étoit en été. Il paroît, par le paſſage d'Hérodote, que les Ephéſiens la célébroient en été. Ceux qui veulent s'inſtruire des rites qu'on obſervoit à cette fête, peuvent conſulter Meurſius, *Græcia feriata*, & l'Archæologie de Potter.

(15) §. 18. *D'aſſaut.* J'ai cru devoir ſuivre l'explication de Caſaubon, qui interprete κατάκρας αἱρεῖν, *prendre d'aſſaut.* Voyez ſes notes ſur le chapitre VIII de Théophraſte. Il peut ſe faire cependant que cette expreſſion ſignifie, qu'ils la prirent par la citadelle, & c'eſt ainſi que l'a entendu le Scholiaſte d'Homere ſur le 557e vers du XVe Livre de l'Iliade. Κατ' ἄκρης, dit-il, ἀπὸ ἀκροπόλεως.

(*a*) On l'infere du vers 80 des Theſmoſph. d'Ariſtophanes, de l'édition de M. Brunck, où il eſt dit que le troiſieme jour de cette fête étoit le jour du milieu.

(*b*) Plutarch. in Demoſth. Vitâ, pag. 860. B. C.

(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. VII. cap. XVI, pag. 307. F.

(16) §. 19. *Temple de Didymes.* Didymes (*a*) étoit le nom d'un lieu du territoire de Milet. Il y avoit en cet endroit un temple dédié à Apollon, surnommé Didyméen. Voici la raison qu'en apporte Macrobe (*b*) : Ἀπόλλωνα Διδυμαῖον *vocant, quod geminam speciem sui* (*c*) *numinis præfert ipse, illuminando formandoque lunam. Etenim ex uno fonte lucis, gemino sidere spatia diei & noctis illustrat, undè & Romani solem sub nomine & specie Jani, Didymæi Apollinis appellatione venerantur.*

Stace appelle ce temple *Didymæa limina* (*d*), & Quinte-Curce, *templum* (*e*) *quod Didymæon appellatur.* Il fut nommé de la sorte dans les tems (*f*) postérieurs. On l'appelloit auparavant le temple des Branchides. Voici ce qui donna occasion à cette derniere dénomination.

Démoclus (*g*) de Delphes eut un fils d'une grande beauté, qui s'appelloit Smicrus. Etant allé par mer à Milet, par l'ordre de l'Oracle, il mena avec lui son fils âgé de treize ans; mais il s'en retourna avec tant de précipitation, qu'il le laissa sans s'en appercevoir. Cet enfant désespéré, fut rencontré par un Berger (*h*), fils d'Eritharsès, qui le mena à son pere. Cet homme apprenant sa naissance & ses malheurs, ne l'aima pas moins que s'il eût été son

---

(*a*) Stephan. Byzant. voc. Δίδυμα.

(*b*) Macrob. Saturnal. Lib. I, cap. XVII.

(*c*) *Numinis* ne fait aucun sens; je crois qu'il faut lire *luminis.*

(*d*) Stat. Thebaïd. Lib. VIII. vers. 199.

(*e*) Quint. Curt. Lib. VII, cap. V. §. XXVIII.

(*f*) Oraculum Branchidarum appellatum, nunc Didymæi Apollinis. Plin. Hist. Natur. Lib. V. cap. XXIX, tom I, pag. 278.

(*g*) Conon Narrat. XXXIII, apud Phot. Cod. CLXXXVI, pag. 441. Varron rapporte la même fable, avec quelque légére différence. Voyez ci-dessus, Livre V, §. XXXVI, note 61.

(*h*) Chevrier.

propre fils. Conon parle enſuite de la priſe du cygne, de la diſpute des (*a*) deux enfans, & de l'apparition de Leucothoé, qui leur (*b*) recommanda de dire aux Miléſiens de l'honorer & de célébrer en ſon honneur les jeux Gymniques des enfans ; car elle avoit pris plaiſir à la diſpute de ces enfans. Smicrus épouſa une fille de qualité de Milet. Elle eut pendant ſa groſſeſſe une viſion. Il lui ſembla voir le ſoleil entrer dans ſon corps par la bouche, ſe gliſſer dans ſon ſein, & en ſortir par la voie ordinaire. Les devins trouverent cette viſion avantageuſe. Elle accoucha d'un garçon qu'elle nomma Branchus, parce qu'elle avoit vu en ſonge le ſoleil paſſer à travers ſon goſier (*c*). Cet enfant fut le plus beau des hommes. Tandis qu'il gardoit les troupeaux, Apollon en devint amoureux. On a élevé un autel au lieu où ce Dieu le rencontra. Branchus reçut d'Apollon le don de la divination ; il rendit des oracles à Didymes, & juſqu'à préſent l'Oracle des Branchides eſt le plus célébre de la Grece après celui de Delphes.

L'Abbé Gédoyn a traduit ce paſſage entier à ſa maniere, c'eſt-à-dire, en faiſant beaucoup de contre-ſens. On le trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV, Mém. page 210.

Ce Branchus (*d*) deſcendoit, au rapport de Strabon, de Machæreus de Delphes, qui tua Néoptoleme, fils d'Achille.

Le temple des Branchides fut brûlé à cauſe de la révolte des Miléſiens. Strabon raconte (*e*) cependant que ce fut

(*a*) Il faut lire ἀμφοῖν.

(*b*) Il faut lire ἔιπoι au lieu de ἔι τoι.

(*c*) Βράγχος ſignifie *goſier* en grec.

(*d*) Strab. Geograp. Lib. IX. pag. 645. A.

(*e*) Id. Geograph. Lib. XIV. pag. 941. B.

Xerxès qui y fit mettre le feu, & que les Branchides ayant remis à ce Prince les tréſors du temple, ſe retirerent en Perſe avec lui, de crainte d'être punis de leur trahiſon. Xerxès leur donna un petit pays dans la Sogdiane, où ils bâtirent une ville. Alexandre (*a*) l'ayant détruite, en haine du ſacrilége & de la trahiſon de leurs ancêtres, il en fit paſſer les habitans au fil de l'épée (*b*), quoiqu'ils ſe fuſſent rendus, & qu'ils l'euſſent reçu avec beaucoup de joie. Plutarque avoue (*c*) que les plus grands partiſans de ce Prince blâmerent ſon inhumanité.

Démodamas (*d*), Général des Rois Seleucus & Antiochus, éleva ſur les bords de l'Iaxartes, des autels à Apollon Didyméen.

M. Bellanger avoit traduit cet endroit d'Hérodote : *& d'autres Didymes auront ſoin de notre temple:* Cela eſt inintelligible, & prouve, que ce Savant n'avoit pas mis la derniere main à ſon ouvrage. Ἄλλοισι ne ſe rapporte pas à Διδύμοις. La conſtruction eſt μελήσει ἄλλοισι νηῷ ἡμετέρῳ τοῦ ἐν Διδύμοις.

(17) §. 21. *De tout âge.* Ἡβηδόν. Voyez ſur cette expreſſion Tannegui Le Fevre, ſur le Timon de Lucien, tom. I, pag. 1049, édition de Grævius.

(18) §. 21. *Jamais union ne fut plus*, &c. » Les Sybarites portoient, dit Timée (*e*), des habits de laine de » Milet. C'étoit la cauſe de l'amitié qui ſubſiſtoit entre » ces deux villes ».

(19) §. 21. *De Phrynichus.* Les Anciens parlent de trois Phrynichus, tous trois Athéniens, tous trois Poëtes dramatiques, les deux premiers tragiques, & le troiſieme

(*a*) Idem, Lib. XI. pag. 787. C. D.
(*b*) Quint. Curt. Lib. VII, cap. V.
(*c*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 557 B.
(*d*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. VI. cap. XVI, tom. I. pag. 315.
(*e*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XII. pag. 519. B.

comique. Le premier & le plus ancien fut fils de Polyphradmon, ſelon quelques-uns ; de Minyras ou de Chorocles, ſelon d'autres, au rapport de Suidas, qui le fait pere de Polyphradmon, auſſi Poëte tragique. Il fut diſciple de Theſpis, l'inventeur de la tragédie, qui fleuriſſoit vers la ſoixante-unieme olympiade. Il étoit antérieur à Æſchyle ; c'eſt ce qu'on peut inférer d'un paſſage d'Ariſtophanes *in Ran. verſ.* 910, où Euripides accuſe Æſchyle d'avoir cherché à tromper les ſpectateurs que Phrynichus avoit rendus hébétés. D'où il faut conclure qu'Euſebe, dans ſa Chronique, page 130, *edit. Amſt.* a tort de le mettre après Æſchyle, ſous la ſoixante-quatorzieme olympiade ; & que Suidas eſt mieux fondé à le faire fleurir, & à lui faire remporter le prix dès la ſoixante-ſeptieme olympiade, comme l'a remarqué Périzonius ſur Elien, *Var. Hiſtor.* Liv. III, chap. VIII. Suidas lui attribue neuf tragédies ; dans ſa piece intitulée *Pleuronia*, il parloit du tiſon fatal donné par les Parques à Althée, tiſon de la durée duquel dépendoit la vie de Méléagre, fable que Phrynichus débita le premier. Voyez *Pauſan. Phocic.* ou Liv. X, chap. XXXI, pag. 874, édit. de Kuhnius. Il mit le premier ſur la ſcene un rôle de femmes, & fut l'inventeur du Tétrametre. Suidas parle d'un ſecond Phrynichus, auſſi Athénien, fils de Mélanthus, & Poëte tragique. Il le fait auteur de pluſieurs pieces, ainſi que de pluſieurs airs appellés Pyrrhiques, dont la cadence & les paroles animoient au combat, & que de jeunes gens armés chantoient & danſoient avec une grande vivacité. Ces pieces de théâtre ſont l'*Andromede*, l'*Erigone*, la *Priſe de Milet par Darius, Roi de Perſe*, qui fit verſer des larmes aux ſpectateurs, ſelon Hérodote, Plutarque, *Præcept. Polit.* ; Elien, *Var. Hiſtor. Lib. XIII, cap. XVII, &c.* On doute que ce ſecond Phrynichus ſoit différent du premier, quoique Suidas les diſtingue. Car, 1°. les Auteurs

qui parlent de la tragédie ſur *la Priſe de Milet*, la donnent tous à Phrynichus, le Poëte tragique, ſans diſtinguer deux Poëtes tragiques de ce nom. 2°. La diverſité des peres que Suidas & quelques Scholiaſtes donnent aux deux Phrynichus prétendus, eſt de peu d'autorité pour décider la queſtion, puiſque s'il falloit admettre autant de Phrynichus différens, que les noms de leurs peres allégués par les Ecrivains ſouffrent de variations, on multiplieroit ces Poëtes juſqu'au nombre de quatre. 3°. Tzetzès, dans ſes Scholies ſur Héſiode (*Opera & Dies*, *verſ.* 414) dit formellement qu'avant Æſchyle, Phrynichus (c'eſt ainſi qu'il faut lire, au-lieu de Phérénicus) fut puni par une amende de mille drachmes, pour avoir dit la vérité dans ſa tragédie intitulée, *la Priſe de Milet*; voyez les notes de Périzonius ſur Elien. Le troiſieme Phrynichus étoit un Poëte comique; il floriſſoit vers la quatre-vingt-ſixieme olympiade, & étoit contemporain d'Alcibiades. Voyez Suidas, Plut. *in Alcibiad.* &c.

BELLANGER.

Il n'y a eu qu'un ſeul Poëte tragique de ce nom. Milet ayant été priſe la troiſieme année de la ſoixante-dixieme olympiade, la piece ſur le ſac de cette ville doit être poſtérieure, mais de peu. Le même Auteur en donna une autre ſous l'Archontat (*a*) d'Adimante, la quatrieme année de la ſoixante-quinzieme olympiade.

(20) §. 21. *Mille drachmes.* Strabon (*b*) rapporte auſſi la même choſe d'après Calliſthenes.

(21) §. 22. *Etoient riches.* Σαμίων δὲ τοῖσι τι ἔχουσι. Cela doit ſe rendre: *ceux des Samiens qui ont du bien*, & non *quelque bien.*

(*a*) Plutarch. in Themiſtocle, pag. 114. C.

(*b*) Strab. Lib. XIV. pag. 942. B.

(22) §. 22. *Calactè.* Ce mot signifie *beau rivage.* J'ai dû rendre Καλὴ ἀκτὴ par *Calactè*, à l'imitation des Latins. Voyez Cicéron, Harangue troisieme contre Verrès, §. XLIII; & *littus piscosa Calacte* (*a*).

(22*) §. 22. *Qui regarde.* Voyez sur la tournure de la phrase grecque, Livre I, §. LXXXIV, note 217.

(23) §. 23. *Scythès.* Périzonius (*b*) pense que ce Scythès étoit pere de Cadmus, Tyran de Cos. Mais il n'est pas vraisemblable que le pere de Cadmus ait laissé sa souveraineté de Cos, pour en aller chercher une autre à Zancle. Il est plus naturel de croire qu'il mourut à Cos, laissant à son fils la Tyrannie en bon état, comme le dit Hérodote, Livre VII, §. CLXIV. Il y a grande apparence que le Tyran de Zancle étoit l'oncle de Scythès, Tyran de Cos, comme c'est assez le sentiment de M. Valckenaer, dans une note sur le §. CLXIII, Livre VII. En effet, s'il n'eût point été de la même famille, il auroit été bien étonnant que Cadmus eût été habiter à Zancle en Sicile, où avoit régné Scythès.

(24) §. 23. *Anaxilas.* Cet Anaxilas, Tyran de Rhégium, vivoit du temps de la prise de Milet, comme on le voit par Hérodote, c'est-à-dire, la troisieme année de la soixante-dixieme olympiade, ou 498 ans avant notre ere. Il étoit fils de Crétines, & avoit épousé Cydippe, fille de Térille, Tyran d'Himere (*c*). Il descendoit des anciens Messéniens. Il abolit à Rhégium le gouvernement Démocratique, & s'empara de la Tyrannie, comme nous l'apprend Aristote (*d*).

(*a*) Silius Italic. Lib. XIV. vers. 251.

(*b*) Ælian. Var. Hist. Lib. VIII. cap. XVII. pag. 562. not. 5.

(*c*) Herodot. Lib. VII. §. CLXV.

(*d*) Aristot. Politic. Lib. V. cap. XII. pag. 412. C.

(25) §. 23. *S'emparerent de cette ville.* Ils ne la garderent pas long-tems. En effet, le même Anaxilas (*a*), Tyran de Rhégium, les en chaſſa peu de tems après, & l'ayant repeuplée, il la nomma Meſſene, du nom de ſon ancienne patrie.

(26) §. 23. *Qui venoit de perdre.* Il y a dans l'édition de Henri Etienne, & dans les manuſcrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi : ὡς ἀποβαλόντα, ce qui pourroit ſignifier qu'Hippocrates fit arrêter Scythès, ſous prétexte qu'il avoit perdu ſa ville.

(27) §. 25. *Volontairement.* Il y a ἑθελοντὰς dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi.

(28) §. 26. *De Polichna.* Il y a dans le grec : ἐκ Πολίχνης. La verſion latine porte *ex oppidulo ;* mais je penſe que c'eſt un nom propre, & ce qui me le perſuade, c'eſt l'article τῆς, qui étant placé avant Χίων, me paroît mis à deſſein de diſtinguer cette ville de celles qui portoient ce nom dans la Troade, en Crete & en Sicile.

(29) §. 28. *N'ayant plus de proviſions,* &c. On liſoit auparavant, δειμαινόσης οἱ τῆς στρατιῆς, *l'armée venant à avoir peur.* Cela étoit ridicule. Si en effet elle eût été épouvantée, il n'y avoit qu'à la laiſſer tranquille à Lesbos, où elle n'avoit rien à craindre ; mais en la faiſant paſſer ſur le continent, & dans un endroit où ſe trouvoient les forces des Perſes, bien loin de la guérir de ſa frayeur, c'étoit le moyen de lui en cauſer encore davantage. J'ai ſuivi la correction (*b*) de M. Héringa, qui n'eſt pas moins habile en médecine que dans les Lettres grecques & latines. Elle a été ſuivie par MM. Weſſeling, Valckenaer & Borheck, qui l'ont admiſe dans leurs éditions.

(*a*) Thucydid. Lib. VI. §. V.

(*b*) Adr. Heringæ Obſervat. Criticarum Liber ſingulatis cap. XXXI. pag. 277.

(30) §. 28. *De l'Atarnée.* L'Atarnée étoit un canton de Myſie, vis-à-vis de Lesbos, que les Perſes avoient donné (*a*) aux habitans de Chios, pour les récompenſer de ce qu'ils leur avoient livré Pactyas. Il y a grande apparence que depuis la révolte des Ioniens, les Perſes avoient rendu ce petit pays aux Myſiens.

(31) §. 30. *Je penſe*, &c. Ce ſoupçon de notre Hiſtorien eſt fondé ſur la bonté de Darius, qui ſe reſſouvenoit plutôt des ſervices rendus, que des fautes, & ſur la loi pleine d'humanité des Perſes, qui ne permettoit pas de faire mourir quelqu'un pour (*b*) une ſeule faute, & qui ne laiſſoit le champ libre à la punition que lorſque les fautes ſurpaſſoient les ſervices. Le crime d'Hiſtiée étoit ſans doute bien grave; mais le ſervice qu'il avoit rendu aux Perſes, en conſervant le pont de bateaux ſur le Danube, étoit encore plus grand, puiſqu'il avoit ſauvé l'armée & Darius lui-même. Ce Prince lui en témoigna ſa reconnoiſſance (*c*), & non-ſeulement il fut très-fâché qu'on l'eût fait mourir, mais il traita honorablement ſes reſtes.

On pourroit apporter beaucoup d'autres exemples de la bonté & de la clémence de Darius, tels que ceux de Démocedes, de Syloſon, de Coës, &c. Il étoit très-irrité contre les Miléſiens & les Erétriens, mais lorſqu'il les eut en ſa puiſſance, il ſe contenta de les faire paſſer en Aſie. Il pardonna (*d*) même à Oribaze Hyrcanien & à des Perſes de qualité, qui avoient voulu attenter à ſa vie.

VALCKENAER.

(32) §. 30. *De crainte qu'au lieu d'être puni.* Ἵνα μὴ διαφυγὼν ſignifie, *de crainte qu'échappant à la punition*,

---

(*a*) Herodot. Lib. I. §. CLX.

(*b*) Herodot. Lib. I. §. CXXXVII.

(*c*) Id. Lib. V. §. XI.

(*d*) Ælian Var. Hiſt. Lib. VI. cap. XIV. tom. I. pag. 469.

& non, *de crainte qu'ayant pris la fuite*, comme on trouve dans la verſion latine.

(33) §. 33. *Ils fonderent.* Je lis ὤικισαν. Ὠικησαν, qui ſe trouve dans toutes les éditions, ſignifie *ils habiterent.* Mais avant d'habiter une ville, il faut la fonder.

(34) §. 34. *Par la Voie Sacrée.* Il y avoit (*a*) un chemin ſacré très-célébre, qui conduiſoit d'Athenes à Eleuſis; ce ne pouvoit être celui-là. Mais c'étoit peut-être celui par où (*b*) les Athéniens accompagnoient à Delphes la pompe ſacrée.

WESSELING.

(35) §. 35. *Quelqu'autorité.* Il y a dans le grec: ἐδυνάστευέ τε, mais je lis ἐδυνάστευέ τι, qui fait un meilleur ſens; je l'ai ſuivi dans ma traduction.

(36) §. 35. *Il étoit d'une Maiſon où l'on entretenoit quatre chevaux pour les jeux Olympiques.* C'eſt-à-dire qu'il étoit fort riche. L'Attique étant un pays ſtérile & peu propre aux pâturages, l'entretien des chevaux y étoit très-coûteux, & il falloit être riche pour en avoir. Voyez le commencement des Nuées d'Ariſtophanes.

(37) §. 35. *Æacus.* » Océanus (*c*) & Téthys eurent un » fils nommé Aſopus; celui-ci eut une fille appellée Ægine, » qui fut enlevée de Phliunte par Jupiter, & tranſportée » dans l'iſle d'Ægine, où elle lui donna un fils nommé » Æacus, qui fut Roi de cette iſle. Æacus eut deux fils, » Pélée & Télamon. Pélée alla à Phthie en Theſſalie. Il » y fut Roi & eut Achilles. Télamon ſe retira en Sala- » mine ».

(*a*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. XXXVI. pag. 88. Athen. Lib. XIII. pag. 594. F.

(*b*) Strab. Lib. IX. pag. 646. C.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. LXXII. tom. I. pag. 316.

(38) §. 35. *Depuis Philée, fils d'Ajax.* Phérécydes (*a*) l'appelle Philæas & le fait fils d'Ajax, de même qu'Hérodote, Plutarque (*b*) & Etienne de Byzance (*c*). Pauſanias dit cependant (*d*) qu'il n'étoit que ſon petit-fils. L'Abbé Gédoyn ne fait aucune remarque là-deſſus, parce que Kuhnius & Sylburge, ſes guides ordinaires, n'en font aucune. Quoi qu'il en ſoit, ce Philée eut (*e*) pour fils Daïclus ou Æclus, comme le veut Caſaubon; celui-ci eut Epidycus, Epidycus eut Aceſtor, Aceſtor eut Agénor, Agénor eut Olius, Olius eut Lycès, Lycès eut Typhon, Typhon eut Laïus, Laïus eut Agameſtor, qui fut Archonte à Athenes; Agameſtor eut Tiſandre, Tiſandre eut Hippoclides, Hippoclides eut Miltiades, Miltiades eut (*f*) Cypſélus, pere de Miltiades, fondateur de la Cherſoneſe.

Philaïdes, bourgade de la tribu Ægéide, tiroit ſon nom de Philée (*g*).

(39) §. 36. *Trente-ſix ſtades.* L'Epitome de (*h*) Strabon en met quarante.

(40) §. 36. *Quatre cens vingt.* Scylax (*i*) en met quatre cens. Ces différences ſont légeres.

(41) §. 37. *Furent les premiers.* Le grec dit : *furent enfin les premiers*, τῶν λοιπῶν πρώτοισι. Voyez ce que j'ai

---

(*a*) Marcellin. in Vitâ Thucydid. initio.

(*b*) Plutarch in Solone, tom. I. pag. 83. D.

(*c*) Steph. Byzant. voci Φιλαΐδαι.

(*d*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. XXXV. pag. 85.

(*e*) Pherecydes. Vide Marcellin. in Vitâ Thucydidis, initio.

(*f*) Il y a ici une lacune, & ce ne doit pas être la ſeule; autrement le nombre des générations ne ſeroit pas ſuffiſant pour remonter à la priſe de Troie.

(*g*) Stephan. Byzant. voci Φιλαΐδαι.

(*h*) Strab. Lib. VII. pag. 511. C.

(*i*) Scylacis Periplus, pag. 28, inter Geograph. veteris Scriptores minores, tom. I.

dit ſur cette expreſſion que n'a point entendue le Traducteur latin, Liv. III. §. LXV, note 109.

(42) §. 37. *Dont il étoit connu* Ἐν γνώμῃ γεγονώς. Γνώμη ne m'eſt point connu dans cette acception ; mais comme il vient de γινώσκω, & qu'il tire ſes différentes ſignifications de ce verbe en tant qu'il ſignifie *cenſeo*, *exiſtimo*, *judico*, *ſtatuo*, *ſentio*, ne pourroit-il pas auſſi, quoique très-rarement, en emprunter une de ce même verbe, en tant qu'il ſignifie *noſco*, *cognoſco*, ou *approbo*. Dans le premier cas, Hérodote diroit que Miltiades étoit connu de Créſus ; dans le ſecond, qu'il en étoit eſtimé. Mais je doute qu'on puiſſe trouver un autre exemple de ce mot pris en ce ſens. Ne pourroit-on pas lire, ἐν γνώμαται γεγονώς, car Hérodote ſe ſert en ce ſens de γνῶμα, Liv. VII, §. LII.

(42*) §. 37. *Incertains*, &c. Il y a dans le grec : *les Lampſacéniens errants de côté & d'autre dans leurs diſcours*, c'eſt-à-dire, étant incertains, n'ayant rien de fixe & d'arrêté, *ſur ce que vouloit dire Créſus avec ſa menace de les détruire comme des pins.*

(43) §. 37. *Ne comprenant rien à la menace.* Les Lampſacéniens comprenoient très-bien en général la menace de Créſus, mais ils étoient embarraſſés ſur la maniere dont elle étoit énoncée. Pourquoi, ſe demandoient-ils ſans doute, Créſus nomme-t-il le pin plutôt que tout autre arbre ? La difficulté ne conſiſtoit qu'en cela, & c'eſt cette difficulté que réſout, quoiqu'avec peine, le vieillard de Lampſaque.

(44) §. 37. *Périt tout-à-fait.* Ce vieillard de Lampſaque ſe trompe aſſurément. Le pin n'eſt pas le ſeul arbre qui meure lorſqu'on l'a coupé. Aulugelle avoit fait un chapitre exprès là-deſſus, mais nous n'en avons plus que le ſommaire. *Quod* (*a*) *Herodotus, ſcriptor hiſtoriæ memoratiſſimus,*

(*a*) Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. VIII. cap. IV.

parum verè dixerit unam ſolamque pinum arborum omnium cæſam nunquam denuo ex iiſdem radicibus pullulare.

Quoi qu'il en ſoit, cette expreſſion étoit paſſée en proverbe. L'Auteur ſuppoſé des Lettres (*a*) de Phalaris s'en eſt ſervi, mais elle a été mal rendue par le Traducteur latin, Charles Boyle: Zénobius, Diogénianius, Suidas, l'ont auſſi employée. Ces ſortes d'allégories plaiſoient beaucoup aux Anciens. » Elles ont, dit (*b*) Démétrius de Phalere, » quelque choſe de grand, & ſur-tout dans les menaces. » Telle eſt celle de Denys le Tyran aux Locriens : *vos » cigales chanteront à terre.* S'il eût dit ſimplement *qu'il » ravageroit la Locride & en détruiroit tous les arbres*, il » auroit paru très-irrité, & ſe ſeroit montré un homme » vil ; mais au-lieu de cela il couvre ſon diſcours du voile » de l'allégorie. Tout ce qu'on ſoupçonne eſt plus terrible ; » l'un forme une conjecture, l'autre une autre. Ce qui eſt » clair & manifeſte devient l'objet du mépris, de même » qu'un homme ſans vêtemens ».

Ariſtote attribue (*c*) ce dernier mot à Stéſichorus, & le loue ainſi que Démétrius de Phalere. Quinctilien blâme ces ſortes d'allégories, quand elles ſont obſcures. Lorſque l'allégorie (*d*), dit-il, eſt obſcure, elle dégénere en énigme, & c'eſt, à mon avis, un défaut, puiſque la clarté eſt la premiere qualité de l'élocution.

(45) §. 38. *Comme c'eſt l'uſage.* Dans le grec : ὡς νόμος, οἰκιστῇ. Il faut ôter la virgule après νόμος & ſous-entendre θύειν. M. Valckenaer en a averti dans une note. Les Traducteurs latins & en langue vulgaire s'y ſont trompés.

(*a*) Phalaridis, Epiſt. XCII. pag. 72.

(*b*) Demetrius Phalereus, pag. 555. lin. 33 & ſeq.

(*c*) Ariſtot. Rhetor. Lib. II. cap. XVII. §. III. pag. 124. Lib. III. cap. VI. pag. 175.

(*d*) Quinctil. Inſtitut. Orat. Lib. VIII. cap. VI. §. LII. pag. 408.

(46) §. 38. *Des courſes de chars.* Il ne s'agit point ici de courſes de chevaux de main ; ce ſont des courſes de chars. Sophocles a dit de même : (*a*) ὅθ' ἱππικῶν ἦν..... ὠκύπτερς ἀγών. Il avoit appellé auparavant la courſe de chars où Pélops vainquit Hippodamie (*b*), ᾧ Πέλοπος ἀ πρόσθεν πολύπονος ἱππεία.

(47) §. 39. *Sous prétexte d'honorer.* Dans les tems de deuil on ne ſortoit point de chez ſoi. Ἐπιτιμέων eſt très-rare dans le ſens d'honorer. Les exemples qu'on en apporte ſont conteſtés ; cependant Suidas (*c*) explique τἀπιτίμια, qu'on trouve dans l'Electre de Sophocles, vers 915, par τὰ ἐπὶ τιμῇ τινος γινόμενα ; l'ancien Scholiaſte de Sophocles, τὰ ἐπὶ τῇ τιμῇ γιγνόμενα τοῦ πατρός ; & le petit Scholiaſte, αἱ τιμαί : ce qui peut faire croire qu'ἐπιτιμέων ſe prend auſſi en ce ſens. Henri Etienne eſt auſſi de même ſentiment dans ſon Tréſor de la Langue Grecque, quoiqu'il en ait changé depuis, dans ſon édition grecque & latine d'Hérodote. Je ſuis donc autoriſé à traduire comme j'ai fait ; mais s'il reſtoit encore quelque ſcrupule, on pourroit lire, ἔτι τιμέων avec M. Van Eldik (*d*). Quoi qu'il en ſoit, il faut mettre une virgule après κατ' οἴκους, & l'effacer après Στησαγόρεα. M. Reiske (*e*) en a averti.

(48) §. 40. *Que celles qui l'occupoient alors.* Hérodote entend les affaires qui devoient néceſſairement occuper fortement Miltiades au commencement de ſa Tyrannie. J'ai ſuivi la leçon de toutes les éditions, τῶν κατεχόντων πρηγμάτων. On trouve à la marge de l'édition de Henri Etienne, καταλαβόντων, leçon qui n'eſt pas préférable à

(*a*) Sophocl. Elect. verſ. 698.

(*b*) Id. ibid. verſ. 504.

(*c*) Suidas, au mot Ἐπιτίμια.

(*d*) Van Eldick, Suſpicionum Specimen, pag. 20.

(*e*) Miſcellan. Lipſienſia nova. vol. VIII. pag. 310.

l'autre. On lit dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, τῶν καταλαμβανόντων πρηγμάτων. Comme M. Weſſeling n'a vu cette variante nulle part, il faut que celui qui a collationné pour lui les mſſts de la Bibliotheque du Roi l'ait fait avec négligence.

(49) §. 40. *Trois ans après ces événemens.* Les Piſiſtratides ayant fait tuer Cimon, pere de Miltiades, celui-ci ſe retira dans la Cherſoneſe, l'an 4196 de la période Juliene, 518 ans avant notre ere, puiſqu'Hipparque périt l'an 4200, 514 ans avant l'ere vulgaire. Hippias fut chaſſé l'an 4204, 510 ans avant la même ere. Après la priſe de Babylone, Darius marcha contre les Scythes, accompagné de Miltiades. Au retour de ſon expédition, il paſſa une année à Sardes, qui doit être l'an 4206. Les Scythes irrités font enſuite une incurſion dans la Cherſoneſe. Voilà dix ans. Comment donc notre Auteur a-t-il pu dire que *Miltiades étoit arrivé depuis peu de tems, lorſqu'il lui ſurvint des affaires encore plus fâcheuſes que les préſentes.* Les affaires préſentes dont parle Hérodote, ſont l'arrivée de Miltiades dans la Cherſoneſe, la maniere odieuſe dont il s'empara de ce pays, en faiſant arrêter ceux qui y étoient les plus puiſſans ; les troupes qu'il lui fallut lever pour ſe maintenir, les troubles que cet acte de violence dût néceſſairement exciter, troubles qu'il fallut pacifier. Quoiqu'Hérodote ne diſe que deux mots ſur tous ces faits, ils n'ont pu cependant ſe paſſer qu'en ſix ou ſept ans ; or, cet eſpace n'eſt pas aſſez long pour qu'il n'ait pu dire que Miltiades étoit *nouvellement* arrivé dans la Cherſoneſe, lorſqu'il lui ſurvint des affaires encore plus fâcheuſes. J'entends par ces affaires fâcheuſes, l'incurſion des Scythes dans la Cherſoneſe, qui arriva trois ans *après ces événemens*, c'eſt-à-dire, après l'entiere pacification de la Cherſoneſe. Cela s'accorde juſqu'à préſent aſſez bien avec les époques connues. Il n'en eſt pas

tout-à-fait

tout-à-fait de même de ce qui ſuit : ταῦτα μὲν δὴ τρίτῳ ἔτει πρότερον ἐγεγόνεε τῶν τότε μιν κατεχόντων. Il me ſemble cependant qu'en entendant par ταῦτα, non-ſeulement l'incurſion des Scythes, mais encore le retour de Miltiades dans la Cherſoneſe, & par τῶν τότε μιν κατεχόντων, le commencement des troubles d'Ionie, le tout pourroit s'expliquer. L'invaſion des Scythes & le retour de Miltiades dans la Cherſoneſe doivent être de l'an 4207 de la période Juliene. La priſe de Milet étant de la troiſieme année de la ſoixante-dixieme olympiade, c'eſt-à-dire, de l'an 4216 de la période Juliene, il s'enſuit que le commencement des troubles de l'Ionie, qui précéda, ſuivant Hérodote, la priſe de cette ville de ſix ans, doit être de l'an 4210; c'eſt-à-dire, que le retour de Miltiades dans la Cherſoneſe eſt antérieur de trois ans au commencement de ces troubles. Je m'en tiens à cette explication, juſqu'à ce qu'on ait trouvé une ſolution plus ſatisfaiſante.

M. Bellanger entendoit par τῶν τότε μιν κατεχόντων, l'arrivée de la flotte Phéniciene à Ténédos; mais cela eſt abſurde, ainſi que toute la ſuite de ſon interprétation, puiſque cette arrivée eſt poſtérieure de dix ans & plus, au retour de Miltiades dans la Cherſoneſe. M. Weſſeling fait ſentir la difficulté; mais comme il croyoit le texte altéré, il ſuppoſe qu'on ne peut la lever qu'avec le ſecours de manuſcrits plus parfaits que ceux que nous connoiſſons.

(50) §. 42. *Les hoſtilités.* Νεῖκος ſe dit de la guerre dans Homere & dans notre Auteur, Liv. VII, §. CLVIII.

(51) §. 42. *Des réglemens utiles.* Il y a après cela à la marge de l'édition toute grecque d'Henri Etienne & dans le mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi : *cette même année ;* ce qui eſt une de ces répétitions ordinaires à Hérodote.

(51*) §. 42. *Uſer de voies de fait.* Il y a dans le grec : &

à ne plus emporter les effets les uns des autres, & à ne plus faire ni prisonniers, ni enlever le bétail les uns des autres. Sur cette expression ἄγειν καὶ φέρειν, voyez ma traduction de la Retraite des Dix-Mille, Liv. V, note 50.

(52) §. 43. *Destinées à monter sur des vaisseaux.* Ναυτικὸς στρατὸς n'est point ici une armée navale, puisqu'il n'étoit pas possible de faire passer des vaisseaux de Perse en Cilicie; mais c'étoient les troupes destinées à monter sur les vaisseaux. C'est une des explications que propose Isaac Casaubon, dans une note sur Strabon, Liv. I. pag. 82.

(53) §. 44. *Ceux d'entre les Macédoniens.* Il y a dans le grec: *il réduisit en esclavage les Macédoniens, sans compter ceux qui avoient été soumis.* Une partie de la Macédoine avoit accordé aux Perses la terre & l'eau, comme on l'a vu Livre précédent, §. XVIII.

(54) §. 46. *La seconde année après ces*, &c. La prise de Milet est de la troisieme année de la soixante-dixieme olympiade. L'année suivante (*a*) les Perses s'emparerent des isles de Chios, Ténédos, &c. firent prisonnier Métiochus, fils de Miltiades, & rendirent la paix à l'Ionie. Je pense que, l'an 4218, qui comprend les six derniers mois de la quatrieme année de la soixante-dixieme olympiade, & les six premiers mois de la premiere année de la soixante-onzieme, fut employée aux préparatifs de la guerre contre les Grecs, & que Mardonius partit, comme le dit Hérodote, §. XLIII, au commencement du printems de l'an 4219 de la période Julienne, 495 ans avant notre ere, & sur la fin de la premiere année de la soixante-onzieme olympiade. Cette même année il retourna honteusement en Asie, après avoir été battu de la tempête, & avoir eu beaucoup de monde de tué par les Bryges.

(*a*) Herodot. Lib. VI, XXXI.

La seconde année après cet échec, les Thasiens furent obligés de détruire leurs murs, c'est-à-dire, la quatrieme année de la soixante-onzieme olympiade. Cette même année (*a*) Darius envoya des hérauts par toute la Grece, pour demander la terre & l'eau. La premiere & la seconde année de l'olympiade, suivante s'employerent en préparatifs de guerre, & la troisieme année se donna la bataille de Marathon, qui a précédé de dix ans (*b*) celle de Salamine, qu'on sait être de la premiere année de la soixante-quinzieme olympiade.

Tel est l'ordre, à ce qu'il me semble, où ces événemens se sont passés; le P. Petau & M. Wesseling ne sont pas en tout d'accord avec moi; mais je suis parti d'après quelques époques certaines; j'ai ensuite arrangé les événemens intermédiaires en suivant le récit d'Hérodote. Le tableau suivant rendra ces faits plus sensibles.

	Période Juliene.	Olympiade.
Miltiades se retire dans la Chersonese.	4196. . . .	65. . 3.
Hipparque est tué.	4200. . . .	66. . 3.
Hippias chassé.	4204. . . .	67. . 2.
Séjour de Darius à Sardes. . .	4206. . . .	68. . 1.
Incursion des Scythes dans la Chersonese.	4207. . . .	2.
Commencement des troubles d'Ionie.	4210. . . .	69. . 1.
Prise de Milet.	4216. . . .	70. . 3.
Prise de Chios, Ténédos, & pacification de l'Ionie. . .	4217. . . .	4.

(*a*) Herodot. Lib. VI. §. XLVIII.

(*b*) Thucydid. Lib I. §. XVIII.

Préparatifs de la guerre de Darius contre la Grece. . . .	4218. . . .	71. . 1.
Départ de Mardonius ; son retour en Asie.	4219. . . .	1.
Les Thasiens abattent leurs murs ; les hérauts de Darius vont demander en Grece la terre & l'eau. . . . , . .	4221. . . .	4.
Nouveaux préparatifs des Perses contre la Grece.	4222 & 23.	72. 1 & 2.
Bataille de Marathon. . . .	4224. . . .	3.
Bataille de Salamine. . . .	4234. . . .	75. . 1.

(55) §. 46. *Les Thasiens*, &c. Il y a dans le grec : *Darius envoya premierement ordre aux Thasiens*, &c. Πρῶτα, que je n'ai pas exprimé dans ma traduction, répond à μετὰ δὲ τοῦτο, qui est plus bas, §. XLVIII.

(56) §. 46. *Construire des vaisseaux de guerre.* Il y a dans le texte, *des vaisseaux longs.* Voyez Liv. I, §. II, note 11. On lit dans le mſst *A* de la Bibliotheque du Roi, ἐχρέοντο, qui est un ionisme.

(57) §. 46. *Du continent.* Les Thasiens avoient sur les (*a*) côtes de Thrace des mines & des terres excellentes.

(58) §. 46. *Au moins.* Ἐκ μέν γέ τῶν &c. Cette particule γέ indique que les mines du continent, qui étoient à Scapté Hylé, rendoient quatre-vingts talens au moins. Sans cette particule, le raisonnement n'est pas juste. En effet, le produit des mines de l'isle n'étant pas aussi considérable que celui de Scapté Hylé, puisque celui de Scapté Hylé est de quatre-vingts talens, comment l'un & l'autre ensemble auroient-ils pu faire deux cens & même trois cens talens ; c'est ce que ne disent ni les traducteurs,

(*a*) Thucydid. Lib. I. §. C.

ni les commentateurs. Le raiſonnement dépend entiérement de la particule γέ ; cependant je crois que dans ce calcul il faut ici comprendre le produit des terres du continent & de l'iſle.

(59) §. 50. *Les ordres.* Il y a dans le grec : ἐξ ἐπιστολῆς, qui peuvent tout auſſi-bien ſignifier, *ſuivant les inſtructions qu'il en avoit reçues par lettres.* A une auſſi grande diſtance des tems, on ne ſait à laquelle de ces deux ſignifications donner la préférence ; mais la choſe en elle-même eſt peu importante.

(60) §. 52. *Argia.* Elle étoit ſœur de Théras, oncle & tuteur d'Euryſthenes & de Proclès. Voyez Hérodote ci-deſſus, Liv. IV, §. CXLVII.

(61) §. 52. *Pas plus qu'auparavant.* Je ſous-entends avec M. Weſſeling μᾶλλον avant ἢ καὶ πρὸ τούτου. A l'égard du reſte de la phraſe, je ne ſuis pas de l'avis de M. Valckenaer, & je ne penſe pas qu'il y ait de changement à faire au texte. Καὶ τὸ κάρτα λέγειν ταῦτα, *& elle de ſoutenir ces choſes*, c'eſt-à-dire, qu'elle ne ſavoit pas qui étoit l'aîné; εἰδυῖαν μὲν, *non qu'elle l'ignorât*, βουλομένην δὲ, *mais parce qu'elle ſouhaitoit*, &c. Il faut mettre un point en-haut après διαγινώσκειν. Λέγειν dépend de λέγουσι, qui eſt plus haut, & je ſupprime τὸ, qui ne fait qu'embarraſſer la phraſe.

(62) §. 53. *Originaires d'Egypte.* Ἰθαγενέες, *nés dans le pays.* C'eſt la même choſe que αὐθιγενεῖς. Héſychius explique αὐθιγενὴς par ἰθαγενὴς, αὐτόχθων.

(63) §. 54. *Perſée.* Perſée, ſelon la remarque de M. Le Clerc ſur Héſiode, *Theogon*, *verſ.* 280, eſt un mot Phénicien, qui ſignifie *cavalier.* C'eſt autant une épithete qu'un nom propre. Ce nom convenoit à Perſée, par rapport à ſon cheval Pégaſe. Une raiſon m'empêche d'adopter cette étymologie Phéniciene ; c'eſt que Perſée eut un fils

nommé Perſès, qui donna ſon nom aux Perſes, Liv. VII, §. LXI. Perſée & Perſès ſont à-peu-près le même nom. Or, le nom de Perſes & par conſéquent celui de Perſès s'écrit par *ſamech* & non par *ſcin. Eſdr. I, cap. II*, &c.

BELLANGER.

(64) §. 54. *Entre Perſée & les ancêtres d'Acriſius.* Si la tradition que rapporte Hérodote ici & Liv. VII, §. LXI, eſt véritablement celle des Perſes, ſavoir que Perſée étoit fils de Danaé & de Jupiter, & qu'il eut d'Andromede Perſès, qui donna ſon nom à la nation des Perſes, les Grecs & les Perſes ſont d'accord entr'eux ſur ſon pere & ſur ſa mere; mais ſi ceux-ci ne veulent reconnoître Acriſius ni pour l'aïeul de Perſée, ni pour un de ſes parens, il faut que Danaé ſoit Aſſyriene.

WESSELING.

(65) §. 55. *Comment.* Le ſecond ὅτι doit ſe ſéparer, ὅ, τι, comme l'a très-bien vu feu M. Weſſeling après M. Reiske. Ἀποδεξάμενοι ne vient pas d'ἀποδέχομαι, mais d'ἀποδείκνυμι. Gronovius s'y eſt trompé, puiſqu'il a rendu ὅ, τι ἀποδεξάμενοι ἔλαβον τὰς Δωρίεων βασιληΐας, *quod autem in regna Dorienſium* ſucceſſerint, *& ea acceperint*; au-lieu qu'il auroit fallu traduire: quâ re patratâ *regna Dorienſium acceperint.*

(66) §. 56. *Jupiter Lacédémonien.* Hérodote eſt le ſeul Auteur où l'on trouve Jupiter adoré ſous cette dénomination. Ainſi on ne peut rien dire de certain à ce ſujet. Je conjecture cependant que Λακεδαίμων eſt le *Jupiter tonans*, qui vient de λακεῖν, *ſonare*, & qu'il eſt conſéquemment le même que ὑψιβρεμέτης.

(67) §. 56. *Cent hommes d'élite pour leur garde.* Thucydides, qui étoit bien inſtruit du gouvernement de Lacédémone, aſſure que ces Rois avoient trois cens hommes

pour leur garde. Τῷ (a) δ' ἄλλῳ στρατοπέδῳ, καὶ μάλιστα τῷ μέσῳ, ἧπερ ὁ βασιλεὺς Αγις ἦν, καὶ περὶ αὐτὸν οἱ τριακόσιοι ἱππῆς καλούμενοι, προσπεσόντες &c. ; » tombant deſſus avec » le reſte de l'armée, & principalement les troupes du » centre où étoit le roi Agis, avec les trois cens hommes » de ſa garde, qu'on appelle (b) les Chevaliers.....»

Lorſque les Rois de Lacédémone n'étoient point à l'armée, ils n'avoient point de gardes. Un Prince, qui ne ſe croit aſſis ſur le trône que pour faire le bien de ſes peuples, n'a pas beſoin de troupes pour ſa défenſe ; l'amour de ſes ſujets eſt le plus fûr rempart qu'il puiſſe oppoſer à ſes ennemis. Un pere de famille ne prend point à ſon ſervice des étrangers pour ſe défendre contre ſes enfans.

(68) §. 57. *On les ſert les premiers.* Il y a dans le grec: ἀπὸ τουτέων πρῶτον ἄρχεσθαι, il faut ſous-entendre τὰ κρεὰ νέμοντας.

(69) §. 57. *Le double de ce qu'ont*, &c. C'eſt un ancien uſage dont il eſt fait ſouvent mention dans Homere. On ſervoit anciennement à chacun ſa portion, comme cela ſe pratique encore chez les moines. On donnoit une double portion à ceux qu'on vouloit honorer. Xénophon (c) dit très-bien que Lycurgue a accordé au Roi par honneur une double portion, non point afin qu'il mangeât le double, mais afin d'en gratifier qui bon lui ſembloit.

(70) §. 57. *Une victime parfaite.* Ἱρήϊον τέλειον ſe dit d'une victime d'un âge fait, & qui n'eſt point mutilée. Voyez Budée, *Comment. linguæ græcæ, pag.* 626.

(a) Thucydid. Lib. V. §. LXXII. pag. 361.

(b) Si on veut ſavoir pourquoi j'ai traduit de la ſorte le mot ἱππεῖς, qui ſignifie proprement *cavaliers*, on n'a qu'à conſulter, Liv. VIII. §. CXXIV, note 159.

(c) Xenoph. De Republ. Lacedæm. cap. XV. §. IV. pag. 98.

(71) §. 57. *La place d'honneur.* Lorſque le Roi venoit quelque part, tout le monde ſe levoit par honneur, excepté (*a*) les Ephores, dont la magiſtrature étoit en quelque ſorte ſupérieure à la dignité royale, puiſqu'elle avoit été inſtituée pour lui donner des bornes.

(72) §. 57. *Proxenes.* Ξένος eſt un homme qui reçoit dans ſa maiſon un ami, &c. qui eſt en voyage, ou qui en eſt reçu, lorſqu'il voyage lui-même. Προξένος eſt celui qui eſt chargé par l'Etat de recevoir les Ambaſſadeurs & les Députés des Princes ou des Villes. Voyez Euſtathe ſur Homere, tome III, page 405, ligne 36. Les Etats de la Grece avoient auſſi dans les villes où ils envoyoient ſouvent des Députes, des hommes attitrés chez qui ces Députés alloient loger. On les appelloit pareillement Proxenes. Ce mot ſe rencontre fréquemment dans les Harangues de Démoſthenes, & ſurtout dans celle pour la Couronne.

Le Proxene non-ſeulement logeoit les Ambaſſadeurs, mais encore il étoit chargé par la République de les préſenter à l'aſſemblée du Peuple, de leur faire avoir audience. (*b*) Πρόξενος μέν ἐστιν, ὁ τοὺς ἀπ' ἄλλης πόλεως ἀναδεχόμενος. Καὶ προσόδῳ φροντίζων τῆς πρὸς τὸν δῆμον αὐτῶν.

(73) §. 57. *C'eſt une de leurs prérogatives.* C'eſt le véritable ſens de προσκεῖσθαι; Euſtathe (*c*) l'explique par γέρας εἶναι.

(74) §. 57. *Deux Pythiens.* Ceux qu'on envoyoit conſulter l'Oracle de Delphes s'appelloient Θεοπρόποι; à Lacédémone on leur donnoit le nom de Pythiens, Πύθιοι. Ils vivoient avec les Rois, comme le dit Hérodote, &

(*a*) Xenoph. de Republ. Lacedæm. cap. XV. §. VI. pag. 99. Nicolaus Damaſcen. de Moribus Gentium apud Stobæum, Serm. XLII. pag. 294. lin. 7.

(*b*) Moſchopul. περὶ Σχεδ. pag. 119.

(*c*) Euſtath. in Homer. Iliad. Lib III. tom. I. pag. 405. lin. 21.

comme cela eſt confirmé par Xénophon, dans ſon Traité ſur la (*a*) République de Lacédémone ; & les inſcriptions trouvées (*b*) à Calama, à Amyclée & à Phares, par l'Abbé Fourmont, les mettent tout de ſuite après les Rois. Euſtathe (*c*) dit qu'il y avoit à Delphes un collége de Prêtres appellés Théopropes, qui étoient nourris, ſelon Hérodote, avec les Rois, aux dépens de l'Etat. Ἦν δὲ καὶ τάγμά τι θεῖον ἐν Δελφοῖς, οἱ Θεοπρόποι, οἱ καθ' Ἡρόδοτον ἐσιτέντο μετὰ τῶν Βασιλέων τὰ δημόσια. Si ces Pythiens demeuroient à Delphes, comment pouvoient-ils être nourris avec les Rois. Il eſt clair que le paſſage d'Euſtathe eſt altéré, & qu'il faut lire ἐν Λακεδαίμονι ; ce à quoi n'a pas pris garde Politi, dans ſa note ſur cet endroit.

(75) §. 57. *Une héritiere.* Il y a dans le grec : πατρῦχος παρθενος. Voyez la ſignification de ce mot dans Héſychius, au mot ἐμπαγμῷ, & ſurtout la note de feu M. Tib. Hemſterhuis, le plus grand critique qu'il y ait eu depuis la renaiſſance des Lettres.

(76) §. 57. *Deux voix.* Thucydides prétend (*d*) le contraire. Il eſt à préſumer que cet Auteur, qui étoit un homme d'Etat, & qui avoit été à portée de connoître parfaitement le gouvernement de Lacédémone, a raiſon. Cependant Lucien dit (*e*) auſſi que les Rois de Sparte avoient chacun deux voix ; mais peut-être ne l'avançoit-il que ſur le témoignage d'Hérodote.

(77) §. 58. *Un certain nombre de Lacédémoniens.* Ἀριθμῷ

(*a*) Xenoph. de Republicâ Lacedæm. cap. XV. §. V. pag. 98.

(*b*) Mémoires de l'Académie de Belles-Lettres, vol. XV. pag. 396.

(*c*) Euſtath. Comment. in Iliad. A. pag. 55. lin. 44. Voyez auſſi l'édition de Politi donnée à Florence, pag. 117.

(*d*) Thucydid. Lib. I. §. XX. pag. 17.

(*e*) Lucian. Harmonid. §. III. tom. I. pag. 855.

τῶν περιοίκων. Ἀριθμῷ signifie *un certain nombre, un nombre déterminé.* Voyez la note de M. Valckenaer.

Οἱ περίοικοι, étoient, ſi l'on en croit (*a*) Heinſius, les mêmes que les Hilotes. Ce Savant ſe trompoit. Hérodote les diſtingue parfaitement, Liv. IX, §. XXVIII ; car les cinq mille Lacédémoniens dont il parle en cette occaſion ne peuvent être que les Periœci. Ils n'étoient pas non plus des Hilotes affranchis, comme il paroît par le paſſage ſuivant de Xénophon (*b*) : ἐν δὲ τῷ Βυζαντίῳ ἦν Κλέαρχος Ἁρμοστὴς, καὶ σὺν αὐτῷ τῶν περιοίκων τινὲς, καὶ τῶν νεοδαμωδῶν οὐ πολλοί. » Cléarque, qui étoit Harmoſte à Byzance, » avoit avec lui quelques habitans des villes voiſines de » Sparte, & un petit nombre d'affranchis ».

Je crois avoir remarqué que par-tout où les Periœci ſont mis en oppoſition avec les Spartiates, il falloit entendre les habitans des villes & bourgades de la Laconie, Sparte exceptée.

Χωρὶς Σπαρτιητέων ſignifie, *ſans compter les Spartiates*, comme l'a très-bien vu M. Bellanger dans ſes Eſſais de Critique ſur les traductions d'Hérodote, page 179, & M. Valckenaer dans ſa note. Il paroît que M. Weſſeling étoit d'un autre avis, parce que Lycurgue interdiſoit (*c*) le deuil & les gémiſſemens aux Spartiates ; mais je penſe que ce Légiſlateur ne les défendoit que lorſqu'il étoit queſtion de la perte d'un particulier, & non de celle qui intéreſſoit l'Etat entier.

On lit ἀναγκαστέος au-lieu d'ἀναμαστέος, dans les manuſcrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi, & c'eſt la leçon que j'ai ſuivie, & qui a été adoptée par M. Weſſeling.

(*a*) Heinſ. In Not. ad Max. Tyr. pag. 138. ex edit. Cantabrig. 1703. in-8°.

(*b*) Xenoph. Hellen. Lib. I. cap. III. §. X. pag. 22.

(*c*) Plutarch. Inſtitut. Laconic. pag. 238.

(78) §. 60. *Avec les Egyptiens.* Diodore de Sicile (*a*) assure la même chose des Egyptiens, & Dicæarque (*b*) prétend qu'en vertu d'une loi de Séſonchoſis (c'eſt le même que Séſoſtris) perſonne en Egypte ne pouvoit quitter la profeſſion de ſon pere.

(78*) §. 61. *S'occupoit... non-ſeulement*, &c. J'ai tâché de rendre la force de la prépoſition dans le verbe προσεργάζομαι, *inſuper operam do.*

(79) §. 61. *Jalouſie.* Il faut lire néceſſairement ἄγη, & non ἄτη, comme dans les éditions précédentes. On trouve ce dernier mot en trois mſſts de la Bibliotheque du Roi, mais dans celui coté *B*, il a été ajouté d'une main plus récente. Ἄγη ſignifie *la jalouſie.* Suidas aſſure qu'Hérodote ſe ſert de ce mot dans le ſens de Βασκανία. M. Valckenaer (*c*) avoit bien vu qu'il falloit ſubſtituer ἄγη à ἄτη, & peut-être Laurent Valla avoit-il lu de la ſorte, puiſqu'il traduit *invidiâ & odio.*

(80) §. 61. *Une action.* Ἐπίδασις eſt proprement une action qu'on intente à quelqu'un, qui prétend être d'une famille dont il n'eſt pas. Voyez Julius Pollux, Liv. II, chap. IV, Segm. CC. pag. 251.

(81) §. 61. *Laide.* Pauſanias (*d*) dit qu'étant fille elle avoit été la plus laide perſonne qu'il y ait eu à Lacédémone, mais qu'elle devint la plus belle de toutes les femmes après Hélene. Παρθένων μὲν τῶν ἐν Λακεδαίμονι αἰσχίστην, γυναικῶν δὲ τὸ εἶδος καλλίστην ὑπὸ Ἑλένης. Cela eſt conforme au récit d'Hérodote. M. l'Abbé Gédoyn lui fait pourtant

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXIV. pag. 85 & 86.

(*b*) Scholiaſt. ad Apollon. Rhod. Lib. IV. verſ. 273.

(*c*) Diſſertat. de Scholiis in Homerum ineditis, pag. 120, ad calcem Virgilii collatione Scriptorum Græcorum illuſtrati. Leovardiæ 1747, in-8°.

(*d*) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III. cap. VII. pag. 220.

dire (*a*) qu'Ariſton épouſa la plus belle perſonne que l'on eût vue à Sparte depuis Hélene, mais auſſi la plus débauchée & la plus mépriſable. M. Gédoyn a été trompé par la traduction latine qu'il n'a pas même entendue. *Turpiſſimam* de cette traduction devoit ſe prendre au propre, & non au figuré. Il répete la même choſe, tome XIV des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, page 261, col. I. note *a*.

BELLANGER.

(82) §. 61. *Gens très-riches.* Les terres de la Laconie ayant été partagées (*b*) également entre tous les citoyens, & l'or & l'argent proſcrits (*c*) de la République de Sparte, ſous (*d*) peine de mort, comment pouvoit-il y avoir à Sparte des gens riches?

(83) §. 61. *Temple de Phœbeum.* Ce temple (*e*), conſacré à Apollon, Caſtor & Pollux, étoit près & au-deſſus de Thérapné. Cela prouve qu'Amaſée & Sylburge ont eu tort de lire dans Pauſanias (*f*) ἐφησαῖον Le chapitre XIV, à qui il renvoie, eſt altéré, & auroit dû être corrigé par celui-ci & par cet endroit d'Hérodote. L'Abbé Gédoyn, qui n'en ſavoit pas aſſez pour s'appercevoir de l'erreur de Sylburge, eſt tombé dans la même faute, en le ſuivant ſervilement à ſon ordinaire.

(84) §. 63. *Que les dix mois.* Le terme de la groſſeſſe des femmes eſt ordinairement de neuf mois, quelquefois

---

(*a*) Dans ſa Traduction de Pauſanias, tom. I. pag. 261.

(*b*) Plutarch. in Lycurgo, pag. 44. A.

(*c*) Id. ibid. pag. 44. D.

(*d*) Nicolaus Damaſcen. de Moribus Gentium apud Stobæum, Serm. XLII. pag. 293, lin. 48.

(*e*) Voyez mon Index Géographique au mot Thérapné.

(*f*) Pauſan. Lacon. ſive Lib. III. cap. XX. pag. 260.

il paſſe, & quelquefois il ne va qu'à ſept mois. Les Anciens comptoient ordinairement dix mois, parce qu'ils ſuivoient l'ancienne maniere de compter l'année, qui étoit d'un moindre nombre de jours que la nôtre. Cependant il y a beaucoup de paſſages où il paroît qu'ils ſuivoient notre année ſolaire, & où ils ne comptoient pour l'enfantement que neuf mois, ou le dixieme commencé.

(85) §. 63. *Il calcula les mois ſur ſes doigts.* Tous les calculs ſe faiſoient parmi les Anciens, par le ſecours ſeul des doigts. On n'en peut douter d'après les paſſages des Auteurs où il en eſt fait mention. Je n'entreprendrai point cependant d'expliquer comment cela ſe faiſoit. Je me contenterai de dire que tous les nombres, juſqu'à cent, ſe mettoient ſur la main gauche, que le centieme commençoit ſur la main droite, & que le deux-centieme revenoit ſur la gauche. C'eſt de cette maniere qu'il faut entendre ces vers de Juvenal:

Felix (*a*) nimirùm, qui tot per ſæcula mortem
Diſtulit, atque ſuos jam dextrâ computat annos.

Voyez la note de M. Duſaulx ſur ce paſſage.

(86) §. 64. *Cléomenes l'avoit pris en averſion.* Κλεομένει διεβλήθη μεγάλως. *Il étoit devenu grandement odieux à Cléomenes.* Διαβάλλεσθαι ſe prend ſouvent en ce ſens, comme l'a prouvé Caſaubon dans ſes Notes ſur Strabon, Liv. XVII, page 1142. Il faut un point en-haut & non une virgule après Βασιλῆος, comme dans les manuſcrits de la Bibliotheque du Roi.

(87) §. 64. *Lorſqu'il ramena l'armée d'Eleuſis.* Voyez Liv. V, §. LXXV.

(88) §. 65. *D'Agéſilaus.* Il y a Agis dans tous les

(*a*) Juvenal. ſat. X. verſ. 248.

exemplaires d'Hérodote, dans les mſſts qu'a conſultés M. Weſſeling & dans ceux de la Bibliotheque du Roi; mais Agis n'étoit point fils de Ménarès, mais Agéſilas ou Agéſilaus, comme on le voit (*a*) plus bas. Leutychides eſt un ioniſme. On dit dans la langue ordinaire Léotychides, comme on le voit dans (*b*) Thucydides. Voyez auſſi le Lexique Ionien d'Æmilius Portus, au mot Ευ.

(89) §. 65. *Ne lui appartenoit pas légitimement.* Euryſthenes & Proclès, fils d'Ariſtodémus, furent tous deux nommés Rois, comme on l'a vu plus haut. Ils devinrent la tige de deux familles Royales, qui donnerent des Rois à l'Etat, tant que la République ſubſiſta. La Couronne paſſoit (*c*) toujours à l'aîné des enfans du Roi, & à ſon défaut, au cadet, ſi l'aîné n'avoit point d'enfans. Si le Roi étoit ſans enfans, ſon frere montoit ſur le trône après ſa mort, ou le plus proche parent, s'il n'avoit point de frere.

(90) §. 66. *Ayant été déférée.* Ἀναΐστου δὲ γενομένου, *re verò relatâ.* Voyez la note de M. Valckenaer ſur le Liv. I, §. CLVII, & ſur cet endroit-ci. Toutes les traductions précédentes étoient inintelligibles.

(91) §. 67. *Les Gymnopédies.* Les Gymnopédies étoient (*d*) à Sparte une fête où les enfans chantoient nuds des hymnes en l'honneur d'Apollon & des trois cens Lacédémoniens qui avoient péri au combat des Thermopyles: ἑορτὴ Λακεδαιμονίων, ἐν ᾗ παῖδες ᾖδον τῷ Ἀπόλλωνι παιᾶνας γυμνοὶ εἰς τοὺς περὶ Πύλαιαν πεσόντας.

(*a*) Herodot. Lib. VIII. §. CXXXI.

(*b*) Thucydid. Lib. I. §. LXXXIX.

(*c*) Cragius de Republicâ Lacedæmon. Lib. II. cap. II. pag. 92 & 93.

(*d*) Etymolog. Mag. pag. 243.

Les Gymnopédies ſe célébroient au mois d'Hécatombéon, vers le ſept ou le huit. En effet, la bataille de Leuctres ſe donna (*a*) le cinq de ce mois, & la nouvelle en vint à Sparte, dans le tems qu'on étoit au (*b*) théâtre, occupé à voir ces jeux. Cette nouvelle arriva (*c*) le dernier jour des jeux, & lorſque le chœur des hommes étoit déjà entré. Ces jeux duroient par conſéquent pluſieurs jours, & les hommes y étoient pareillement admis, & non les enfans ſeuls.

(92) §. 68. *Il lui mit entre les mains*, &c. Dans les ſermens, on mettoit autrefois la main ſur la victime; c'eſt ce qu'on appelloit ὀμνύναι κατὰ, ou ἐπὶ τῶν σφαγίων, ἐπὶ ἐμπύρων, ἐπὶ τῶν τομίων. Les anciens Auteurs ſont pleins de ces façons de parler, ou autres ſemblables.

(93) §. 67. *Jupiter Hercéen.* On appelloit (*d*) l'enceinte d'une maiſon ἕρκος; en-dedans de cette enceinte & dans la cour on élevoit des autels à Jupiter, qu'on nommoit par cette raiſon Hercéen. Il étoit le protecteur de la maiſon. *Hercæus* (*e*) *Jupiter intrà conſeptum domûs cujuſque colebatur, quem etiam deum penetralem appellabant.* De-là le nom de Cortalis & de Septitius, qu'avoit Jupiter chez les Latins. Servius a dit de même : *dictus* (*f*) *autem Jupiter Hercæus, quia ara ejus erat intrà aulam & ſeptum parietem ædificata, quod græcè* Ἕρκος *dicitur.* Jupiter étoit non-ſeulement adoré ſous ce nom dans les maiſons particulieres, mais encore dans la citadelle d'Athenes. Phi-

(*a*) Plutarch. in Ageſilao, pag. 612. A.

(*b*) Id. ibid.. B.

(*c*) Xenoph. Hellenic. Lib. VI. cap. IV. §. XVI. pag. 398.

(*d*) Harpocrat. voc. Ἑρκεῖος Ζεὺς, pag. 74.

(*e*) Feſtus de Verborum Significat. Lib. VIII. Pag. 171.

(*f*) Servius ad Virgilii Æneidos, Lib. II. verſ. 506. tom. II. pag. 280.

Iochorus raconte (*a*), au quatrieme Livre de ſes Hiſtoires Attiques, qu'une chienne étant entrée dans le temple de Minerve Polias, pénétra dans le Pandroſium, & monta juſques ſur l'autel de Jupiter Hercius, qui eſt ſous l'olivier.

(94) §. 68. *Ne pouvoit avoir d'enfans.* Il y a dans le grec : *qu'Ariſton n'avoit pas une ſemence propre à faire des enfans.*

(95) §. 69. *La chapelle du héros Aſtrabacus.* Peut-être avoit-il été enterré en cet endroit. Le mot Ἡρῷον peut auſſi-bien ſignifier que c'étoit ſon monument; mais comme il étoit honoré comme un dieu, comme le remarque (*b*) Clément d'Alexandrie, je me ſuis déterminé pour la premiere ſignification, quoique je n'ignore pas que le monument des héros ſe trouvoit ſouvent dans ces petites chapelles qu'on bâtiſſoit en leur honneur. Cet Aſtrabacus étoit de la race des Euryſthénides, qui étoient eux-mêmes la premiere Maiſon Royale de Sparte. Irbus (*c*) étoit ſon pere, Amphiſthenes ſon aïeul, Amphicles ſon biſaïeul, & Agis ſon triſaïeul. Tout ce que je trouve de lui dans les Anciens, c'eſt qu'ayant trouvé (*d*) avec ſon frere Alopécus, la ſtatue de Diane Orthia, qu'Oreſtes & Iphigénie enleverent de la Taurique, ils devinrent furieux tous les deux.

(96) §. 69. *De la Cour.* Αὐλὴ eſt ce que les Latins appelloient *veſtibulum*, dont voici la vraie ſignification par (*e*) C. Ælius Gallus. *Veſtibulum eſſe, dicit, non in*

(*a*) Dionyſ. Halicarn. in Dinarcho, §. III. tom. II. pag. 181. lin. 23.

(*b*) Clem. Alexand. Protrept. pag. 35.

(*c*) Pauſan. Lacon. ſive Lib. III. cap. XVI. pag. 249.

(*d*) Id. ibid.

(*e*) Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. XVI. cap. V.

ipſis

ipſis ædibus, neque partem ædium, ſed locum ante januam domûs vacuum, per quem à viâ aditus acceſſuſque ad ædes eſt. Ainſi le *veſtibulum* étoit une cour & non point un veſtibule, le προόδομος. Cette cour, ou eſpace vuide devant la maiſon, étoit ſéparée du chemin par un mur. Voici, d'après Euſtathe, la diſtribution des bâtimens chez les Anciens. Κατὰ (*a*) δὲ τοὺς ἀκριβεστέρους, ἡ τάξις οὕτως· ἕρκος, περὶ ὃ πύλαι· μετὰ δὲ τὸ ἕρκιον, αὐλή· μεθ' ἣν, ἀίθουσα· Εἶτα πρόδομος, δόμος καὶ θάλαμος. Voici la diſtribution des bâtimens, ſuivant les perſonnes les plus exactes : l'enceinte (*b*) dans laquelle eſt la porte ; après l'enceinte, la cour ; enſuite le portique, le veſtibule, la maiſon & les appartemens.

(97) §. 70. *Voulurent ſe ſaiſir.* Telle eſt la force de l'imparfait, qui dénote ſouvent l'effort inutile qu'on fait pour parvenir à quelque choſe. Nous l'avons déjà remarqué.

(98) §. 70. *Avec aucun autre Roi.* Peut-être les autres Rois de Sparte étoient-ils d'avis, comme le remarque M. Valckenaer, que les victoires aux jeux de la Grece étoient plutôt dûes aux richeſſes qu'au courage.

(99) §. 72. *Sur un ſac.* Dans les anciens manuſcrits, ces deux mots étoient probablement joints en un, de la ſorte, ΧΕΙΡΙΔΙΠΛΕΗ ; de-là les copiſtes ont fait χειρὶ διπλέῃ ou διπλῇ, au-lieu qu'il falloit χειρίδι πλέῃ.

WESSELING.

(100) §. 74. *Il leur fit promettre de le*, &c. Hᾶ μὲν. Telle eſt la formule uſitée chez Hérodote dans les ſermens. Les Auteurs qui n'ont pas ſuivi le dialecte Ionien,

(*a*) Euſtath. in Hom. Iliad. Lib. IX. pag. 764. lin. 47.

(*b*) C'eſt le mur d'enceinte, ce que Feſtus appelle *ſeptus paries* au mot *Herceus*.

diſent ἢ μὴν, que M. Reiske (*a*) voudroit à tort rétablir dans Hérodote ici & ailleurs. Voyez Grégorius *de Dialectis*, page 223, & la note du ſavant M. Koen.

(101) §. 74. *Par les eaux du Styx.* Il paroît par ce paſſage, que les Grecs s'aſſembloient à Nonacris pour y jurer par les eaux du Styx, lorſqu'ils vouloient rendre leurs ſermens inviolables. Les Dieux juroient auſſi par le Styx, & c'étoit le plus grand ſerment qu'ils pouvoient faire. » Cette eau, dit Pauſanias (*b*), eſt mortelle aux » hommes & aux animaux ». C'eſt ſans doute par cette raiſon qu'on a dit que c'étoit une fontaine des enfers. On ne pouvoit conſerver cette eau que dans un vaſe fait de la corne du pied d'une mule ; *ungulas* (*c*) *tantum mularum repertas, neque aliam ullam materiam, quæ non perroderetur à veneno Stygis aquæ.* Pauſanias (*d*) attribue la même efficacité à la corne du pied d'un cheval, & Plutarque (*e*) à celle du pied d'un âne.

(102) §. 74. *Dans un vallon.* Gronovius a fort bien vu qu'il falloit lire ἄγκος au-lieu de ἄγγος. Cette conjecture eſt appuyée par pluſieurs manuſcrits, & entr'autres par le mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi. Madame Dacier a très-mal traduit cet endroit dans ſes Remarques ſur le quinzieme Livre de l'Iliade d'Homere, tome III, page 391, édition de Paris 1741.

(103) §. 75. *Un Hilote.* Les Hilotes étoient, à proprement parler, les habitans de la ville d'Hélos, dans la Laconie. S'étant oppoſés à Agis, fils d'Euryſthenes, Roi

(*a*) Miſcellan. Lipſienſ. nova, tom. VIII. pag. 312.

(*b*) Pauſan. Arcadic. ſive Lib. VIII. cap. XVIII. pag. 635.

(*c*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXX. cap. XVI. tom. II. pag. 543. lin. 34.

(*d*) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII. cap. XVIII. pag. 636.

(*e*) Plutarch, in Alexandro, pag 707. A. B.

de Lacédémone, qui vouloit ſubjuguer tout le Péloponneſe, ce Prince emporta leur ville, & les réduiſit en eſclavage. Les Meſſéniens (*a*) reçurent dans la ſuite un pareil traitement, & ne firent plus avec les Hilotes qu'un ſeul & même corps.

Ceux qui voudront connoître plus particuliérement les Hilotes, feront bien de lire les Recherches (*b*) que M. Capperonnier a faites ſur l'hiſtoire & l'eſclavage de ce peuple.

(103*) §. 75 *Ce fut un châtiment.* L'intempérance de Cléomenes fut la vraie cauſe de ſa phrénéſie. Voyez ci-deſſous, §. LXXXIV.

(104) §. 75. *Coupé le Bois conſacré aux Déeſſes.* Cérès & Proſerpine. Τέμενος eſt proprement une piece de terre conſacrée à un dieu. Quelquefois ce terme ſe prend dans un ſens plus étendu, pour un temple, & quelquefois il ſignifie un bois ſacré, comme dans le §. LXXIX. Le terme κείρεω, *tondeo*, m'a déterminé à lui donner ici le dernier ſens.

(105) §. 75. *Du Bois conſacré à Argos.* L'expreſſion grecque eſt générale, & ſignifie un lieu conſacré; mais comme Hérodote explique un peu plus bas, de la maniere la plus claire, ce que c'étoit que ce lieu conſacré à Argos, je n'ai point balancé à le particulariſer. En effet, après avoir dit ſur la fin du §. LXXVIII, que les Argiens s'étoient réfugiés dans le bois d'Argos, ἐς τὸ ἄλσος τοῦ Ἄργου καταφυγόντας, il ajoute au commencement du §. LXXIX, *ceux qui étoient renfermés dans le lieu ſacré*, τοὺς ἐν τῷ ἱρῷ ἀπεργμένους: or, ce lieu ſacré ne peut être que le bois dont il vient de faire mention.

(*a*) Pauſan. Meſſen. ſive Lib. IV. cap. XXIII. pag. 335.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. tom. XXIII. Mém. pag. 271.

Cet Argos (*a*) étoit fils de Jupiter & de Niobé, fille de Phoronée. Il avoit donné ſon nom à la ville d'Argos, (*b*) & à ſon territoire. On ne lui avoit point élevé de temple, & peut-être n'avoit-il pas même une chapelle. Pauſanias ne parle que de (*c*) ſon monument, qui étoit ſans doute dans le bois qui lui étoit conſacré.

Au reſte, cet Argos étoit bien différent de celui qui fut ſurnommé Panoptès, parce qu'il avoit des yeux par tout le corps. Celui-ci étoit fils d'Agénor & arriere-petit-fils du héros dont nous parlons.

(105*) §. 76. *Il la fit embarquer* Il prit par force les vaiſſeaux des Eginetes & des Sicyoniens. Voyez ci-deſſous, §. XCII.

(106) §. 77. *Sépia.* Je ſuis ici le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, où on lit Σήπεια. Cet endroit n'eſt point connu, & nul autre qu'Hérodote n'en parle. Je n'ai point héſité cependant à ſuivre la leçon de ce manuſcrit, parce qu'on voit des noms pareils en différens endroits, une montagne en Arcadie, & le promontoire Sépias dans la Magnéſie, en Theſſalie.

(107) §. 77. *Lorſque la femelle victorieuſe.* Cet oracle eſt très-obſcur, & le récit d'Hérodote n'y répand aucun jour. La premiere partie s'explique très-bien par ce que rapporte Pauſanias. » Lorſque (*d*) Cléomenes mena ſes » troupes contre la ville d'Argos, qu'il croyoit dépourvue » de défenſeurs, Téléſilla fit monter ſur les murailles les » eſclaves, & tous ceux qui, à cauſe de leur jeuneſſe ou » de leur grand âge, ne pouvoient pas porter les armes

(*a*) Pauſan. Corinth. ſive Lib. II. cap. XXXIV. pag. 191, ſub finem.

(*b*) Id. ibid. cap. XVI. pag. 145.

(*c*) Ibid. cap. XXII. pag. 161.

(*d*) Id. ibid. cap. XX. pag. 157.

» Elle raſſembla enſuite toutes les armes qui reſtoient dans » les maiſons & dans les temples, elle en arma toutes » les femmes qui étoient à la fleur de l'âge, & les » plaça dans l'endroit par où elle ſavoit que les ennemis » devoient venir. Sans être effrayées ni de l'approche des » Lacédémoniens, ni de leurs cris de guerre, elles reçurent » leur choc avec courage; mais les Lacédémoniens faiſant » attention que s'ils détruiſoient ces femmes, cette victoire » ne leur feroit aucun honneur, & que s'ils venoient à » être défaits, ce ſeroit une tache pour eux, ils aimerent » mieux ſe retirer ».

Plutarque rapporte le même trait avec quelque différence. Le lecteur ne ſera peut-être pas fâché de voir ce qu'il en dit.

» Cléomenes (*a*), Roi des Spartiates, ayant tué dans un » combat un grand nombre d'Argiens, mais non pas préciſément ſept mille ſept cens ſoixante-dix-ſept, comme » le diſent fabuleuſement quelques Auteurs, alla droit à » la ville d'Argos; mais les jeunes Argienes ſe ſentant » animées d'un nouveau courage, & les Dieux leur inſpirant » une hardieſſe peu naturelle à leur ſexe, elles prirent la » réſolution de faire les derniers efforts pour repouſſer » l'ennemi & défendre leur patrie. Téléſilla ſe mit à leur » tête; elles coururent aux armes, ſe rangerent tout autour » de la ville, le long des murailles, monterent ſur les » créneaux, & étonnerent les aſſiégeans. On en vint aux » mains; Cléomenes perdit beaucoup de monde, & fut » enfin repouſſé. Démarate, l'autre Roi, comme dit Socrates, étoit déjà entré dans la ville, & en occupoit » le quartier qu'on appelle Pamphyliaque; il ſuccomba » ſous leurs efforts, & ſe retira comme ſon collégue. La

(*a*) Plutarch. de Virtutibus Mulierum, tom. II. pag. 245. D. E.

» ville ayant été ainſi délivrée, elles enterrerent ſur la voie » Argiene celles qui avoient été tuées dans le combat: » quant aux autres, qui avoient eu le bonheur d'échapper » au carnage, on leur permit, pour monument éternel » de leur valeur, d'ériger une ſtatue au Dieu Mars. Ce » combat fut livré, ſelon les uns, le ſeptieme, & ſelon » les autres, le premier du mois qu'on nomme aujour- » d'hui (*a*) *Tetartus*, que les Argiens appelloient ancien- » nement Hernæus, jour auquel ils célebrent encore » aujourd'hui une fête ſolemnelle appellée Hybriſtica (*b*), » où les femmes portent la ſaie & le manteau d'homme, » & les hommes ont des robes & des voiles de femme ».

A l'égard de la ſeconde partie de l'oracle, j'en laiſſe l'explication à ceux qui ſe croiront inſpirés du Dieu de Delphes, que ſes réponſes ambigues avoient fait ſurnommer avec raiſon Λοξίας, *obliquus*.

(108) §. 82. *Du moins.* J'ai rendu la particule γέ, qui modifie l'expreſſion d'Hérodote. Le Traducteur latin l'a omiſe.

(109) §. 83. *Prirent en main le timon de l'Etat.* » Les Argiens, dit (*c*) Plutarque, ne prirent pas le parti » de faire épouſer à leurs eſclaves les femmes de ceux » qui avoient été tués, comme Hérodote l'aſſure contre » toute vérité, mais ils accorderent le droit de cité à ce » qu'il y avoit de plus honnêtes gens parmi les peuples » voiſins, & les marierent avec leurs veuves. Celles-ci » parurent mépriſer leurs nouveaux maris, comme n'étant » pas dignes d'elles; à peine même daignoient-elles leur » faire part de leur couche. Cela fut cauſe qu'on fit une loi » par laquelle il fut ordonné que les nouvelles mariées

(*a*) Quatrieme.

(*b*) La fête de l'ignominie.

(*c*) Plutarch. de Virtut. Mulier. tom. II. pag. 245. E.

» auroient une barbe poſtiche quand elles iroient dormir » avec leur époux ».

(110) §. 83. *A l'âge de puberté.* Valla & les traducteurs en langue vulgaire ont bien rendu cet endroit. M. Bellanger (*a*) s'y eſt trompé, & a eu tort de les reprendre. Ἐπήβησαν eſt un ioniſme pour ἐφήβησαν.

(111) §. 84. *Se rendroient dans l'Aſie Supérieure.* Cela eſt exprimé en grec par un ſeul mot, ἀναβαίνειν, qui veut dire proprement *monter.* Preſque par-tout dans les Hiſtoriens, c'eſt s'éloigner de la mer. Ici & dans Xénophon, c'eſt s'avancer du bord de la mer dans la Haute Aſie, vers le centre des Etats du grand Roi. Auſſi l'expédition des Grecs, que nous appellons communément la Retraite des Dix-Mille, s'appelle en grec Ἀνάβασις, parce qu'on partit des bords de la mer pour ſe rendre du côté de Babylone.

(112) §. 85. *Que voulez-vous faire?* On lit dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, βουλεύεσθε au-lieu de βούλεσθε. M. Weſſeling approuve cette leçon qu'il avoit trouvée dans un manuſcrit du Docteur Askew; mais comme l'autre leçon fait un ſens très-bon, je l'ai laiſſée ſubſiſter. Si cependant on aime mieux celle de ces deux mſſts, il faudra traduire : *qu'avez-vous réſolu de faire?*

(113) §. 85. *Que Léotychides les ſuivroit.* On trouve dans toutes les éditions ἐπισπώμενον. M. Reiske conjecturoit, comme on le voit dans la note de M. Weſſeling, qu'il falloit lire ἐπισπόμενον. Sa conjecture, qui eſt très-certaine, eſt appuyée par le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi. Dans le mſſt *B* il y a ἐπισπομένοισι.

(114) §. 86. *Glaucus, fils d'Epicydes.* Ce Glaucus étoit

(*a*) Eſſais de Critique ſur les Ecrits de M. Rollin, &c. pag. 182.

Roi de Sparte, ſi on en croit (*a*) Pauſanias. Cependant ce même Auteur n'en fait aucune mention dans les liſtes des Rois de ce pays ; mais la véritable leçon nous a été conſervée par un nommé Phralitès, qui a fait des extraits de cet Auteur en 1431, qui ſe trouvent à la Bibliotheque du Roi. Il faut lire, d'après cet abbréviateur, Γλαύκῳ τῷ Επικύδες Σπαρτιάτῃ βουλεύσαντ' ἐπίορκα ὀμόσαι, &c. *La Pythie répondit* à Glaucus de Sparte, fils d'Epicydes, qui la conſultoit s'il ſe parjureroit, &c. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV. Hiſt. page 198. Paulmier de (*b*) Grentemeſnil avoit conjecturé qu'il falloit lire βουλεύσαντος.

(115) §. 86. *Dans un tems convenable.* C'eſt le ſens de ce paſſage, qui a été mal rendu par le Traducteur latin. Ἐν χρόνῳ ἐκνευμένῳ ſignifie *congruo & conveniente tempore.* Τοῖς (*c*) ἀποφθιμένοις ἐν ἐκνεμένᾳ ἡμέρᾳ τελεῖν. » Offrir des ſacrifices pour les morts dans le tems con- » venable & marqué par les loix ». Quelques lignes plus bas Démoſthenes explique ce terme ἐν ταῖς καθηκούσαις ἡμέραις. Voyez auſſi *Foëſi Œconomia Hippocratis, pag.* 279. Il y a dans l'édition de Lambin, que je cite, ἐνιχνέμενα ἀμεραιτελεῖν. La correction eſt facile, & les éditeurs ſuivans, que je n'ai pas le tems de conſulter, l'auront probablement faite.

(116) §. 86. *Si du moins je n'ai rien reçu du tout.* Εἴγε ἀρχὴν μὴ ἔλαβον. Ἀρχὴν ſignifie *omninò*, abſolument. J'en ai déjà fait la remarque. J'ai exprimé auſſi la particule γέ, qui n'eſt point explétive, comme le penſent la plupart des interpretes.

(117) §. 86. *S'il lui étoit permis de s'emparer*, &c. Il y a mot à mot dans le grec : *s'il s'emparera de cet*

(*a*) Pauſan. Corinth. ſive Lib. II. cap. XVIII. pag. 149.
(*b*) Exercitationes in optimos ferè Auctores, pag. 372.
(*c*) Demoſth. adverſ. Macartat. pag. 609, 103.

argent comme d'une proie, en faiſant ſerment. Certainement Glaucus ſavoit bien ce qu'il avoit envie de faire. Ce n'eſt donc pas là le ſens de notre Auteur. Ce Spartiate avoit intention de ſonder Apollon, & de ſavoir s'il lui permettroit ce crime. C'eſt le vrai ſens de cette phraſe, qu'a parfaitement bien rendu Juvenal :

(*a*) Quærebat enim, quæ Numinis eſſet
Mens, & an hoc illi facinus ſuaderet Apollo.

(117*) §. 86. *Quelque choſe d'agréable.* Tous les Philoſophes moraliſtes ſe ſont étendus à l'envi l'un de l'autre ſur les ſuites des richeſſes mal acquiſes, & ſur celles qu'on obtient par de faux ſermens : » Si un homme, dit (*b*) » Théognis, avide de bien, acquiert mal-à-propos des » richeſſes par des voies injuſtes, ou s'il les enleve en prêtant » un faux ſerment, il croit dans le moment faire un gain, » mais enſuite elles deviennent un mal pour lui, & la » volonté des Dieux prend le deſſus. Ce qui trompe les » hommes, c'eſt que les Dieux ne les puniſſent pas dans » l'inſtant où ils commettent le crime. L'un paye lui-même » la dette de ſon crime, mais le châtiment de l'autre eſt » ſuſpendu ſur la tête de ſes enfans ; la juſtice n'a point » atteint celui-ci, mais la mort apporte ſa deſtinée ; elle » eſt aſſiſe ſur ſes paupieres ».

J'ai ſuivi les corrections de M. Brunck. Si l'on veut ſe donner la peine de comparer ce paſſage avec la nouvelle traduction françoiſe, on ſera bien ſurpris de ne pas trouver dans celle-ci le fonds de la penſée du Poëte Grec. Voyez la XXVIIe Sentence, page 30.

(*a*) Juvenal. Sat. XIII. verſ. 199.

(*b*) Theognidis Sentent. verſ. 199 & ſeq. 201 & ſeq. ex Edit. Brunckii.

(118) §. 86. *Mais le Serment a un fils.* Il fait du Serment une eſpece de divinité. Son fils n'eſt rien autre choſe que la vengeance divine.

(119) §. 86. *Sa Race entiere.* Lycurgue avoit ſans doute en vue cet oracle de la Pythie, lorſqu'il dit dans ſa Harangue contre Léocrates : » Le (*a*) parjure ne peut ſe » cacher aux Dieux, ni échapper à leur vengeance. S'il » n'en eſt pas lui-même l'objet, du moins ſes enfans & » ſa Race entiere tombent dans les plus grands malheurs ».

Héſiode s'étoit exprimé de même, pluſieurs ſiecles auparavant. » Celui, dit-il, qui, (*b*) de ſon gré rend un » faux témoignage & ſe parjure, celui-là bleſſe la juſtice » & commet un crime que rien ne peut expier. Sa Race » s'éteint & diſparoît pour jamais ; tandis que celle de » l'homme fidele à ſes ſermens, proſpere dans toute la ſuite » des ſiecles ».

(120) §. 86. *De lui pardonner.* » Croirons-nous, dit » Plutarque (*c*), que Glaucus, fils d'Epicydes, ne ſe » repentit pas de ſon crime, qu'il n'en fut point attriſté, » qu'il ne fut point odieux à lui-même ? »

(121) §. 86. *Leur rendit le dépôt.* Stobée raconte une hiſtoire qui a quelque reſſemblance avec celle-ci, & dont je vais rapporter la ſubſtance, parce que ſon Recueil n'eſt pas entre les mains du plus grand nombre de ceux qui liſent des traductions. Archétime (*d*) d'Erythres en Ionie, dépoſa à Ténédos, entre les mains de ſon ami Cydias, une ſomme conſidérable en or. La lui ayant redemandée dans la ſuite, celui-ci nia de l'avoir reçue, & comme la

---

(*a*) Lycurg. adverſ. Leocrat. pag 157. verſ. 38. ex Edit. vero Taylor, pag. 206.

(*b*) Heſiodi Opera & Dies, verſ. 258. ex Edit. Brunck.

(*c*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 456. D.

(*d*) Stob. Serm. CXVII. pag. 362.

diſpute s'échauffoit, il fut réſolu que dans trois jours il feroit ſerment. Cydias employa ce tems à creuſer une canne, y mit l'or d'Archétime, & pour mieux cacher ſa tromperie, il en enveloppa la poignée d'une bande de toile. Il ſortit de chez lui le jour convenu, s'appuyant ſur ſa canne, comme s'il eût été malade, & lorſqu'il fut arrivé devant le temple, il remit ſa canne à Archétime, tandis qu'il élevoit les mains, & qu'il faiſoit ſerment d'avoir rendu à celui-ci le dépôt qu'il lui avoit confié. Archétime indigné, frappe rudement la terre de la canne; elle ſe briſe, l'or tombe, & expoſe aux yeux du public la mauvaiſe foi de Cydias, qui finit ſes jours par une mort prématurée.

Ces ſortes d'hiſtoires peuvent être utiles à ceux qui n'ont aucune connoiſſance des vrais fondemens de la morale, & ſuppléer en quelque ſorte à ce qui leur manque de ce côté.

(122) *Cette Race eſt éteinte.* Juvénal a mis en vers cette hiſtoire. Je penſe qu'on ne ſera pas fâché de voir comme il l'a rendue. J'y joindrai la traduction de M. Duſaulx, non moins eſtimable par les qualités du cœur que par celles de l'eſprit, & qui a ſu faire paſſer dans ſa verſion la force, l'énergie, le feu de ſon Auteur.

Spartano (*a*) cuidam reſpondit Pythia Vates,
Haud impunitum quondam fore, quod dubitaret
Depoſitum retinere, & fraudem jure tueri
Jurando : quærebat enim quæ Numinis eſſet
Mens, & an hoc illi facinus ſuaderet Apollo.
Reddidit ergò metu, non moribus ; & tamen omnem
Vocem adyti dignam templo, veramque probavit,
Extinctus totâ pariter cum prole domoque,

(*a*) Juvenal. Sat. XIII. verſ. 199.

Et Quamvis longâ deductis gente propinquis.
Has patitur pœnas peccandi ſola voluntas.

» Certain habitant de Sparte héſitoit s'il retiendroit un » dépôt en ſe parjurant : il conſulta la Pythie, pour ſavoir » ce qu'Apollon en penſeroit, & s'il obtiendroit ſon aveu. » Elle lui répondit que ce doute injurieux ne reſteroit » point impuni. Il rendit le dépôt par crainte, & non par » probité ; mais il n'en prouva pas moins par ſa mort, » par celle de ſes enfans, & par l'extinction totale de » ſa nombreuſe famille, que l'oracle avoit été véridique » & digne du ſanctuaire. C'eſt ainſi que les Dieux puniſſent » la ſimple volonté de faire le mal ».

(123) §. 87. *Le Théoris.* C'étoit un vaiſſeau (*a*) qu'on envoyoit tous les ans à Délos, pour faire des ſacrifices à Apollon, en vertu d'un vœu que Théſée avoit fait à ſon départ pour la Crete. Auſſi-tôt que la fête, qui ſe célebre à ce ſujet, eſt (*b*) commencée, on purifie la ville, & c'eſt une loi inviolable de ne faire mourir perſonne, juſqu'à ce que le vaiſſeau ſoit de retour, & il eſt quelquefois très-long-tems en chemin, ſurtout quand il a le vent contraire. La fête qu'on appelle Théorie, commence lorſque le Prêtre d'Apollon a couronné la pouppe du vaiſſeau. On appelloit Théore, Θεωρὸς, un ambaſſadeur qu'on envoyoit pour offrir des ſacrifices à quelque Dieu, ou pour conſulter un Oracle. Ce nom de Théore diſtinguoit ces ambaſſadeurs de ceux qui étoient chargés des affaires civiles. On appelloit ceux-ci Πρέσβεις. Πρέσβεις καὶ θεωροὺς ἐξέπεμψε, dit Polybe (*c*) en parlant d'Antiochus. Voyez Suidas au mot Θεωροί. Plutarque rapporte un trait

(*a*) Suidas, voc. Θεωρίς, tom. II. pag. 185.
(*b*) Plato, in Phædone, tom. I, pag. 58. B.
(*c*) Vid. Athen. Deipnoſoph. Lib. V. cap. V. pag. 194. C.

de la plus vile adulation, qui fait voir combien les Athéniens avoient dégénéré de la vertu de leurs ancêtres. Stratoclès (*a*), homme audacieux & infâme, proposa un décret, qui ordonnoit que les ambassadeurs qu'on envoyoit à Antigonus & à Démétrius, s'appelleroient Théores. C'étoit égaler ces Princes aux Dieux. Voyez sur les Théores M. Valckenaer, *Animadversion. ad Ammonium, Lib. II. cap. III.*

(124) §. 88. *S'étoit d'abord banni lui-même.* On sera surpris que je n'aie point suivi la leçon que M. Wesseling a mise dans le texte, & qui est appuyée d'un mſſt du Cardinal Passionei. Gronovius a corrigé le texte en partie d'après celui de Médicis, & en partie d'après ses conjectures. Je crois que la véritable leçon est celle qu'on trouve dans le (*b*) manuscrit *B* de la Bibliotheque du Roi, où on lit οὗτος μεμφόμενος μὲν τοῖσιν Αἰγινήτῃσι πρωτέρην ἑωυτῷ ἐπράξατο ἐξέλασιν ἐκ τῆς νήσου. Le verbe ἐπράξατο a été omis dans le mſſt du Cardinal Passionei.

(125) §. 89. *De leur prêter.* Il faut absolument lire χρῆσαι. Cette bonne leçon, qui a été adoptée par M. Wesseling, se trouve aussi dans les manuscrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi.

(126) §. 89. *Leur donnerent vingt vaisseaux.* Les Corinthiens rappellerent ce bienfait aux Athéniens, lorsque ceux-ci se disposoient à prendre les intérêts des Corcyréens. » Lorsqu'avant (*c*) la guerre de Perse, dirent leurs Députés » dans l'assemblée du Peuple, vous manquiez de vaisseaux » de guerre, dans votre expédition contre Egine, vous

(*a*) Plutarch. in Demetrio, pag. 893. E.

(*b*) Il est en papier. Il a été écrit par Constantin, Garde des Archives, Χαρτοφύλαξ, l'an 1372, comme on le voit à la fin.

(*c*) Thucydid. Lib. I. §. XLI. pag. 32.

» reçutes vingt vaiſſeaux des Corinthiens : à ce bienfait » nous en avons joint un autre concernant les Samiens. » Nous empêchâmes les Péloponnéſiens de leur donner du » ſecours, & nous vous donnâmes par-là moyen de rem- » porter la victoire ſur les Eginetes, & de vous venger » des Samiens ».

(127) §. 89. *Cinq drachmes par vaiſſeau.* Πενταδράχμους ἀποδόμενοι (*a*) ſignifie, qu'ils vendirent chacun de ces vaiſſeaux pour cinq drachmes. S'il y avoit πέντε δραχμῶν, cela auroit ſignifié, qu'ils auroient vendu les vingt vaiſſeaux dont il eſt queſtion, pour cinq drachmes ſeulement.

(128) §. 90. *La mettoient au pillage.* La formule ἄγειν καὶ φέρειν eſt connue de tout le monde, & s'emploie principalement lorſqu'il s'agit du pillage d'un pays. Le premier mot ſe dit du bétail que l'on chaſſe devant ſoi ; le ſecond, des choſes qu'on emporte. Cela s'accorde très-bien avec ce que dit Ammonius (*b*) : ἄγειν καὶ φέρειν διαφέρει. Ἄγεται μὲν γὰρ τὰ ἔμψυχα· φέρεται δὲ τὰ ἄψυχα. » Ἄγειν & φέρειν » different ; car on chaſſe devant ſoi les animaux vivans, » & l'on porte les choſes inanimées ». Les Latins ont emprunté cette formule des Grecs ; elle eſt très-familiere chez eux, & ſurtout parmi leurs Hiſtoriens.

(129) §. 91. *Cérès Theſmophore.* Avant l'invention de l'agriculture, les hommes menoient une vie errante, & vivoient ſans loix. L'agriculture les raſſembla, les fixa dans un même canton. Les loix devinrent alors néceſſaires, & c'eſt à cette néceſſité qu'elles doivent ſans doute leur établiſſement. Cérès fut la premiere qui donna des leçons d'agriculture, elle eſt auſſi cenſée la premiere qui ait donné

(*a*) Joh. Toup, Epiſt. de Syracuſiis. Vid. Theocrit. Wartoni, tom. II. pag. 330.

(*b*) Ammonius de Differentiis Voc. pag. 2.

des loix. Virgile l'appelle (*a*) *Legifera*. Ovide lui en fait pareillement honneur, de même que de l'agriculture.

(*b*) Prima Ceres unco glebam dimovit aratro:
Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris:
Prima dedit leges. Cereris ſumus omnia munus.

(130) §. 91. *S'y tint fortement attaché.* J'ai ſuivi la conjecture (*c*) de M. Toup, qui lit : ἀπριὶξ ἔιχετο. Cette conjecture me paroît appuyée par Suidas.

(130*) §. 92. *Avoit enlevés par force.* Il s'agit ici de l'expédition dont il eſt parlé ci-deſſus, §. LXXVI, LXXVII, &c.

(131) §. 92. *Qui s'étoit exercé au Pentathle.* Le Pentathle renfermoit cinq exercices ; le ſaut, la courſe, l'exercice du diſque, celui du javelot & la lutte. Simonides les a raſſemblés dans ce vers :

(*d*) Ἅλμα, ποδωκείην, δίσκον, ἄκοντα, πάλην.

Ces cinq exercices ne furent pas d'abord en uſage aux Jeux Olympiques. Au ſaut, au diſque & au javelot, on joignit d'abord (*e*) de ſimples courſes du Stade. On admit enſuite, dans la quatrieme olympiade, celle du double Stade ou Diaule, & dans la dix-huitieme, la Lutte ; cela s'appelloit proprement le Pentathle. Le Pugilat (*f*) ayant été introduit dans la vingt-troiſieme olympiade, on continua cependant à donner à ces exercices le nom de Pen-

(*a*) Virgil. Æneid. Lib. IV. verſ. 58.

(*b*) Ovid. Metamorph. Lib. V. verſ. 341.

(*c*) Toup, Emendation. in Suidam, pars III. pag. 87.

(*d*) Anthologia, Lib. I. cap. I. Epigr. VIII. pag. 2. ex Edit. Henrici Stephani 1566, in-4°.

(*e*) Pauſan. Eliac. ſive Lib. V. cap. VIII. pag. 394.

(*f*) Id. ibid.

tathle, quoiqu'on auroit dû plutôt les appeller Hexathle; Ἑξαθλος. Cet Eurybates remporta la victoire du Pentathle, aux Jeux Néméens (*a*).

Ceux qui voudront s'inſtruire plus particuliérement ſur le Pentathle, feront bien de conſulter la Diſſertation que M. Burette a faite ſur les exercices qu'il contient. Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. III. Mém. pag. 318.

(132) §. 94. *A Datis.* Darius (*b*) lui ordonna de lui amener les Erétriens & les Athéniens, ſous peine de perdre la tête. Ordre digne d'un Barbare!

Ce Satrape, dans l'ivreſſe que lui cauſerent ſes premiers ſuccès, s'écria : ὡς ἥδομαι, καὶ τέρπομαι, καὶ χαίρομαι. Χαίρομαι eſt un barbariſme, les Grecs diſent toujours χαίρω, qui eſt un verbe réciproque. Ces ſortes de barbariſmes s'appellerent depuis ce tems des datiſmes. Voyez la Paix, comédie d'Ariſtophanes, vers 290, & la remarque du Scholiaſte, ſur le vers 288.

(133) §. 95. *En côtoyant.* Ἔχω ſignifie très-ſouvent *appello*, comme dans ces paſſages de Thucydides : σχόντες (*c*) τῆς Ηλείας ἐς Φειάν, ἐδῄωσαν τὴν γῆν ἐπὶ δύο ἡμέρας : *étant abordés à Phia en Elide, ils ravagerent le pays pendant deux jours.* Σχόντες (*d*) δ' ἐν τῷ παράπλῳ ἐς Κεφαλληνίαν : *& en naviguant le long des côtes, ayant abordé en Céphallénie.* Mais ici ce mot ſignifie la même choſe que ἐλαύνω, comme la remarqué M. Weſſeling, dont on peut voir la note.

(134) §. 95. *De Samos.* En partant de la plaine Aléiene pour ſe rendre à Samos, ils avoient été obligés de traverſer

(*a*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. XXIX. pag. 71.
(*b*) Plato. Menexenus, tom. II. pag. 240. B.
(*c*) Thucydid. Lib. II. §. XXV.
(*d*) Id. ibid. §. XXXIII.

la mer Icariene. Il auroit été bien plus ſimple d'aller directement à Naxos, mais ils avoient ſans doute deſſein de ſe repoſer à Samos après une aſſez longue navigation, avant que d'entreprendre le ſiége de cette ville.

(135) §. 96. *Le ſouvenir de l'affront que les Perſes avoient reçu précédemment*, &c. J'ai ſuivi la ponctuation du manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi, où la virgule placée après μεμνημένοι τῶν πρότερον, fait voir que cette phraſe ſe rapporte aux Perſes ; & c'eſt par cette raiſon que j'ai traduit : *le ſouvenir de l'affront que les Perſes avoient reçu précédemment devant cette place*, parce qu'en effet ils furent obligés d'en lever le (*a*) ſiége. Ce motif, qui devoit les exciter à la vengeance, me paroît d'ailleurs s'accorder parfaitement avec le verbe ἐπεῖχον, qui marque l'empreſſement qu'ils avoient de l'attaquer. Il y a ſeulement dans le grec : *ſe rappellant les choſes précédentes ;* mais ces choſes précédentes ſont la levée du ſiége de Naxos, que j'ai cru devoir ajouter pour rendre la narration plus claire.

Si cependant on aimoit mieux faire rapporter μεμνημένοι τῶν πρότερον aux Naxiens, il faudroit traduire : *on aborda à Naxos, que les Perſes brûloient d'attaquer la premiere. Les Naxiens ſe rappellant le paſſé, s'enfuirent*, &c. Je penche pour le premier ſens. En effet, le ſouvenir du paſſé, c'eſt-à-dire, de leurs exploits, devoit les engager à ſoutenir le ſiége, au-lieu de s'enfuir.

(136) §. 97. *Je ſuis diſpoſé de moi-même.* Je ſuis la leçon du manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, où on lit : ἐγὼ γὰρ καὶ αὐτὸς ἔτυγε τοσαῦτα φρονέων.

(137 §. 97. *De ne faire aucun mal à ſes habitans.* » (*b*) Ces iſles (*c*) doivent leur ſûreté à leurs tours, Délos

(*a*) Herodot. Lib. V. §. XXXIV.

(*b*) Callimach. Hymn. in Delum, verſ. XXIII.

(*c*) Corcyre, l'Eubée, Sardaigne, Cypre.

» doit la ſienne à Apollon. Y a-t-il un rempart plus ſolide? » Le ſouffle impétueux de Borée peut renverſer un mur, » mais le Dieu qui te protege, chere Délos, eſt invin- » cible ».

(138) §. 98. *La ſeule fois.* Il y a dans le grec : *c'eſt la premiere & la derniere fois.* Thucydides (*a*) rapporte que cette iſle trembla un peu avant le commencement de la guerre du Péloponneſe ; il aſſure en même tems que juſqu'alors, de mémoire d'homme, elle n'avoit jamais tremblé. Ces tremblemens, dont on tiroit des pronoſtics fâcheux, n'étoient ſans doute fondés que ſur des bruits populaires des Déliens, ou du moins ils faiſoient peu de ſenſation hors de l'iſle. Il peut ſe faire cependant que ce tremblement ait été réel, & que Thucydides ne veuille parler que de celui dont fait mention Hérodote. On ſait que la guerre de Perſe finit l'an 4235 de la période Juliene, & que celle du Péloponneſe commença l'an 4283 de la même période ; or, cet intervalle n'étant que de quarante-huit ans, Thucydides peut fort bien s'être exprimé d'une maniere un peu générale. C'eſt auſſi l'avis de M. Weſſeling.

Quoi qu'il en ſoit, le ſentiment de la ſtabilité de l'iſle de Délos, quoique fondé ſur l'opinion, n'en avoit pas moins été adopté par les Philoſophes, & Pindare, ſi l'on en peut croire Séneque, leur tenoit lieu d'autorité : *hanc* (*b*) (*Delum*) *Philoſophi quoque, credula natio, dixerunt non moveri auctore Pindaro.* Ce paſſage de Pindare nous a été conſervé par Strabon, Livre X, page 743, mais il eſt rapporté beaucoup plus correctement par Joſué Barnes, ſur le vers 3 du Livre X de l'Odyſſée. Voyez les (*c*) Fragmens de Pindare par M. Schneider.

(*a*) Thucydid. Lib. II. §. VIII.

(*b*) Seneca, Quæſt. Natural. Lib. VI. cap. XXVI tom. II. pag. 808.

(*c*) Carminum Pindaricorum Fragm. curâ J. Gott. Schneider, pag. 30.

(139) §. 98. *Sous les trois regnes*, &c. Τριῶν τουτέων ἐπεξῆς γενεέων. Γενεαὶ ne doit pas ſe prendre ici pour un tems déterminé, pour une génération, ou un eſpace de trente-trois ans, mais pour la durée du regne. Hérodote s'en eſt encore ſervi en ce même ſens autre part.

(140) §. 100. *Parmi les écueils.* Τὰ ἄκρα τῆς Εὐβοίης. C'eſt ce que Virgile appelle *Euboïca* (*a*) *cautes, ultorque Caphereus.* Ils étoient dans cette partie de l'Eubée que l'on appelloit *les cavités de l'Eubée*, parce que la côte s'enfonçoit en cet endroit. Τὰ κοῖλα τῆς Εὐβοίας, & Tite-Live *Cœla. Eſt* (*b*) *ſinus Euboicus, quem Cœla vocant, ſuſpectus nautis.* Philoſtrate indique l'endroit où étoient ces rochers, de maniere à ne pouvoir s'y méprendre. Τί (*c*) δὲ δὴ γενναῖον εἰργάσθαι φήσεις.....ἑρμάτων ὑπερᾶραι τὸ σκάφος ἐν Εὐβοίᾳ κοίλῃ ἅπερ πολλὰ τῶν ἀκρωτηρίων ἀναπέπηγεν ; » que » pourrez-vous donc dire que vous ayez fait de ſi admi- » rable?..... auriez-vous paſſé les pointes de rochers qui » s'avancent dans la mer, dont le rivage des cavités de » l'Eubée eſt bordé? » Or, ces cavités ſe trouvoient (*d*) entre Capharée & Geræſte, comme il paroît par l'abbréviateur de Strabon; car il y a certainement une faute dans le texte de cet Auteur, & Caſaubon s'eſt bien apperçu qu'il falloit lire Καφηρέως (*e*) au-lieu d'Αὐλίδος. Cette côte étoit très-dangereuſe, & la mer y étoit toujours violemment agitée. Ce fut ſur le promontoire (*f*) Capharée que

(*a*) Virgil. Æneid. Lib. XI. verſ. 260.

(*b*) Tit. Liv. XXXI, cap. XLVII.

(*c*) Philoſtrat. Vita Apollonii, Lib. III, cap. XXIII, ſub finem, pag. 114.

(*d*) Strab. Epit Lib. X. pag. 1266. C.

(*e*) Vide Caſaub. ad Strab. Geograph. Lib. X. pag. 682. B.

(*f*) Tzetz. ad Lycophron. verſ. 384. Philoſtrat. Heroic. cap. X, §. XI. pag. 716.

Nauplius, pere de l'infortuné Palamedes, alluma des feux, lorſque les Grecs en approcherent au retour de Troie. Les Grecs croyant que ces feux indiquoient un port, allerent donner contre les écueils dont cette côte eſt bordée, & leur flotte s'y briſa. Minerve avoit prié Neptune d'y faire périr les Grecs. Πλῆσον (*a*) σὲ νεκρῶν κοῖλον Εὐβοίας μυχόν. Si les habitans de Caryſte s'étoient retirés en cet endroit, ils n'auroient rien eu à craindre des Perſes, dont la flotte n'auroit oſé s'engager parmi des écueils auſſi dangereux, contre leſquels elle auroit pu ſe briſer.

(141) §. 100. *Se préparoient à trahir leur patrie.* Gongyle, le ſeul Erétrien qui eût pris les intérêts des Perſes, à ce que dit (*b*) Xénophon, eut pour ſa récompenſe les villes de Gambrium, de Palægambrium, de Myrine & de Grynia. Gorgion & Gongyle ſes deſcendans en étoient encore en poſſeſſion en la quatre-vingt-quinzieme olympiade, lorſque Thymbron, Général Lacédémonien, paſſa dans l'Aſie Mineure, pour faire la guerre aux Perſes.

(142) §. 100. *Homme de diſtinction.* Ἐὼν τῶν Ερετριέων τὰ πρῶτα. Thucydides a dit de même, τὰ μέσα τῶν πολιτῶν (*c*): *les citoyens neutres*, & les Latins à leur imitation, *prima virorum* (*d*), les premiers de la nation.

(143) §. 101. *Vers Tamynes.* Il y a dans le grec: κατὰ Τέμενος. Si cela ſignifioit un *temple*, il devroit y avoir dans le texte, κατὰ τὸ Τέμενος, & alors ce ſeroit le temple conſacré à Jupiter, ou plutôt conſacré à Apollon, comme le dit (*e*) Strabon, lequel temple étoit près de Tamynes; mais comme il n'y a point d'article, il faut néceſſairement

(*a*) Euripid. Troad. verſ. 84.
(*b*) Xenoph. Hellenic. Lib. III. cap. I. §. IV. pag. 128.
(*c*) Thucydid. Lib. III. §. LXXXII. pag. 219.
(*d*) Lucret. Lib. I. verſ. 87.
(*e*) Strab. Lib. X. pag. 687. B.

que ce ſoit un nom de lieu. Or, dans toute l'iſle il n'y en a point qui approche plus de ce nom, que Tamynes. J'ai donc cru devoir ſuivre la conjecture de MM. Weſſeling & Valckenaer.

(144) §. 102. *Ils ſerrerent de près....* Je ſuis l'explication de M. Weſſeling ; celle de Gronovius n'eſt pas ſupportable. Voyez la note de ce Savant.

(145) §. 102. *Penſant les traiter comme* &c. M. Bellanger avoit très-bien pris le ſens de ce paſſage. Voyez les Eſſais de Critique ſur les Traductions d'Hérodote, page 184. Il a cependant oublié d'avertir qu'il falloit ôter l'accent circonflexe ſur τᾶυτα, & en mettre un grave ſur la derniere ſyllabe, ταυτὰ. La leçon vicieuſe ſe trouve dans toutes les éditions qui ont précédé celle de MM. Weſſeling & Valckenaer; mais elle a été corrigée dans celle de M. Borheck.

(146) §. 102. *A Marathon.* On trouve auſſi dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, ἡ Μαραθὼν, expreſſion particuliere aux Ioniens, ſuivant la remarque de Thomas Magiſter, *voc.* Μαραθῶνα, *pag.* 597. Voyez auſſi Porphyre, *Quæſt. Homer. VIII. pag.* 92.

(146*) §. 103. *Aux Jeux Olympiques.* On ignore en quelles olympiades Cimon remporta ces victoires. Voyez Corſini *in Catalogo Olympionicarum.*

(147) §. 103. *Qui traverſe Cœlé.* Dans les éditions précédentes on liſoit διαχοίλης, en un ſeul mot. MM. Weſſeling & Valckenaer ont rétabli, d'après d'excellentes autorités, διὰ Κοίλης. Cœlé eſt (*a*) un lieu de l'Attique, près des portes Mélitides, où étoit le tombeau de Cimon. On y voyoit auſſi ceux d'Hérodote & de Thucydides. Ce lieu n'étoit pas éloigné du Céramique : car Elien dit que Miltiades (*b*) fit enterrer dans le Céramique les cavales qui

(*a*) Marcellin. in Vitâ Thucydidis, pag. 3.

(*b*) Ælian. Hiſt. Animal. Lib. XII. cap. XL. pag. 709.

avoient remporté les trois prix dans les Jeux Olympiques.

(148) §. 103. *Evagoras de Lacédémone.* Evagoras fit pareillement (*a*) donner une ſépulture honorable à ſes chevaux, qui avoient auſſi gagné trois fois le prix aux Jeux Olympiques.

(149) §. 105. *Phidippides.* Les Anciens varient beaucoup ſur ſon nom. Les uns, comme (*b*) Cornélius Népos, Clément (*c*) d'Alexandrie, &c. l'appellent Philippides, & les autres, comme Hérodote, le nomment Phidippides; cependant les manuſcrits de ce dernier Auteur ne ſont point d'acccord. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt une choſe fort peu importante.

Ce Phidippides étoit Hémérodrome ou Coureur de profeſſion.

(150) §. 105. *Près du mont Parthénion, au-deſſus de Tégée.* Sur le (*d*) chemin de Tégée à Argos, on rencontre d'abord une chapelle avec une ſtatue d'Eſculape : après cela ſur la gauche, environ à un ſtade du chemin, les ruines du temple d'Apollon Pythius. Lorſque vous êtes revenu ſur le grand chemin, vous voyez ſur les bords un bois de chênes conſacré à Cérès, & dans ce bois une chapelle de cette Déeſſe, ſurnommée Cérès chez les Corythéens. Près de là eſt le temple de Bacchus Myſtès. Le mont Parthénion commence enſuite. On montre en cet endroit une piece de terre qui eſt conſacrée à ce Dieu.... Un peu plus loin eſt un temple de Pan, à l'endroit où ce Dieu ayant apparu à Phidippides, lui donna un avis

(*a*) Id. ibid.

(*b*) Corn. Nepos in Miltiad. cap. IV.

(*c*) Clemens Alexandr. Cohortat. ad Gentes, pag. 39, lin. 1.

(*d*) Payſan. Arcad. ſive Lib. VIII. cap. LIV. pag. 709 & 710.

important, comme le rapportent les Athéniens & les Tégéates.

(151) §. 105. *Ils ne lui rendoient aucun culte.* Clément d'Alexandrie dit : » Les Athéniens (*a*) ne connoiſſoient pas » même Pan, avant que Phidippides leur eût appris qui » il étoit ». Avec le reſpect dû à un Pere de l'Egliſe, ce raiſonnement ne me paroît pas juſte. De ce que les Athéniens n'avoient pas encore inſtitué de fêtes en l'honneur de ce Dieu, il ne s'enſuit pas qu'ils ne l'eûſſent point connu auparavant. La plupart des fêtes inſtituées dans les pays catholiques, en l'honneur des Saints, ſont de beaucoup poſtérieures à l'époque de leur mort, & ne datent la plupart, de même que celle de Pan chez les Athéniens, que du tems où l'on a cru avoir reſſenti les effets de leur protection.

(152) §. 105. *Qui avoit pour eux de la bienveillance.* Dans le grec : ἕοντος ἕυνᾳ ; il faut écrire ἐυνόᾳ, du nominatif ἕυνοος, qu'on trouve, Liv. VII, §. CLXXIII. Les Ioniens réſolvent la contraction, ſuivant la remarque de Grégoire, Archevêque de Corinthe, dans ſon Traité ſur les Dialectes, page 228. Καὶ τὸν νῶν καὶ τὸν ῥῶν καὶ τὸν χρῶν διαλύουσι, καὶ λέγουσι νόον, καὶ ῥοὸν καὶ χρόα.

(153) §. 105. *Une chapelle à Pan, au-deſſous de la citadelle.* » Quand (*b*) vous ſerez deſcendu, je ne dis pas » juſques dans la ville inférieure, mais ſeulement un peu » au-deſſous des Propylées de la citadelle, vous trouverez » une fontaine, & tout près une chapelle d'Apollon, & » une autre de Pan ».

Après la victoire de Marathon, on chanta en l'honneur de ce Dieu une chanſon (Σκολιόν) qui eſt rapportée par

(*a*) Clemens Alexandr. Cohortat. ad Gentes, pag. 38, lin. 37.

(*b*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. XXVIII. pag. 68.

Athénée, dans ſes (*a*) Deipnoſophiſtes, & beaucoup plus correctement par M. Brunck dans ſes (*b*) Analectes.

» Pan, Protecteur de l'illuſtre Arcadie, qui vous plaiſez » à la danſe & en la compagnie des Nymphes riantes, » prenez toujours part à notre joie & à nos chants, qui » en ſont l'expreſſion. Nous avons remporté la victoire » comme nous le déſirions, les Dieux l'ont accordée à la » patrie de Pandroſe, chere à Minerve ».

Je ne dois pas cependant diſſimuler que deux Savans, du mérite le plus diſtingué, MM. Brunck & Wyttenbach, & aux lumieres de qui je dois déférer, penſent que cette chanſon fait alluſion à la victoire que remporta un Poëte aux Panathénées ; le public en jugera. Du reſte il paroît à M. Wyttenbach (*c*), qu'on a réuni mal-à-propos deux petites pieces de vers en une, & que les quatre derniers vers, qui commencent à Νικήσαμεν ὡς ἐβουλόμεθα, ſont de Pindare. Ce qu'il y a de très-certain, c'eſt que le ſtyle & le dialecte de ces quatre vers ſont très-différens de celui des ſept autres. M. Valckenaer a fait auſſi des corrrections ſur les premiers, qu'on fera bien de conſulter. Elles ſe trouvent dans ſon édition des Phéniciennes d'Euripides, page 30. Voyez encore les Fragmens de Pindare, recueillis par M. Schneider, page 18 & 19.

Je penſe auſſi que c'eſt au ſecours que donna Pan en cette occaſion, que fait alluſion ce vers énigmatique du (*d*) Syrinx attribué à Théocrite :

Ὅς σθένσεν ἀνορέαν ἰσανδέα
Παπποφόνῳ.

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XV. cap. XIV. pag. 694. D.

(*b*) Analecta veter. Poetar. Græcor. pag. 256. VIII.

(*c*) Dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, le 12 Octobre 1778.

(*d*) Theocrit. Syrinx, verſ. 9.

» Qui a éteint le courage guerrier des deſcendans de » Perſée ».

La ſtatue de Pan étoit ſans doute dans la chapelle dont nous venons de parler. Miltiades la lui avoit élevée, comme on le voit par cette inſcription de Simonides :

» Miltiades (*a*) m'a érigé, moi Pan aux pieds de bouc, » protecteur de l'Arcadie, qui ai pris contre les Medes » le parti des Athéniens ».

Cette ſtatue étoit de marbre de Paros, comme on le voit par cette autre épigramme de l'Anthologie :

» Les Athéniens (*b*) m'ont élevé de marbre de Paros, » près de la citadelle dédiée à Pallas, pour avoir triomphé » des Perſes ».

(154) §. 105. *La courſe des flambeaux.* Voici en quoi conſiſtoit cette courſe. Un homme (*c*), une torche à la main, couroit, de l'autel du Dieu en l'honneur de qui ſe célébroit cette courſe, juſqu'à un certain but, ſans éteindre ſon flambeau. Si ce flambeau s'éteignoit, il le donnoit au ſecond, & celui-ci au troiſieme, ſi le même accident lui arrivoit. Si le troiſieme étoit auſſi malheureux, la victoire n'étoit adjugée à perſonne. Cette fête ſe célébroit en l'honneur de pluſieurs divinités, comme Minerve, Vulcain, Prométhée, Pan, Eſculape, &c. Dans les Panathénées ou fêtes de Minerve, les Lampadophores partoient du Pirée ; & du Céramique ou de l'Académie, dans celle de Vulcain & de Prométhée (*d*). Il y avoit dans l'Académie une ſtatue (*e*) de l'Amour, conſacrée par Piſiſtrate,

(*a*) Analecta vet. Poetar. Græc. tom. I. pag. 131. XXVIII.

(*b*) Anthолog. Lib. IV. cap. XII. pag. 353. Analecta vet. Poet. tom. III. pag. 205. CCLXIV.

(*c*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I. cap. XXX. pag. 75.

(*d*) Id. ibid. pag. 75, ſub finem.

(*e*) Plutarch. in Solone, pag. 79. B.

où l'on allumoit le flambleau ſacré dans les courſes que l'on faiſoit en l'honneur de ces Dieux. On rendoit le même honneur à Pan, comme on le voit en cet endroit d'Hérodote & dans le Lexique manuſcrit de Photius, au mot Λαμπάς. Ἀγὼν Ἀθήνησι, Πανὶ καὶ Προμηθεῖ ἀγόμενος ; » Fête qui ſe célebre à Athenes, en l'honneur de Pan & » de Prométhée ». Et même, ſans l'autorité de Photius, on pourroit croire que les Athéniens tenoient une lampe continuellement allumée devant la ſtatue de ce Dieu, comme Pauſanias nous apprend (*a*) que cela ſe pratiquoit dans un de ſes temples en Arcadie. De-là vient cette inſcription : LUCIDO PANI, que (*b*) Reinéſius croyoit myſtérieuſe. On trouve auſſi ſur une médaille de Cérafunte, le Dieu Pan tenant de la main droite un flambeau allumé, & de la gauche, ſa houlette. Alexandre célébra une pareille fête (*c*) à Soles en Cilicie, en l'honneur d'Eſculape ; cependant il n'eſt point queſtion de courſe dans ce paſſage d'Arrien. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt à cet uſage que font alluſion grand nombre d'Auteurs, & entr'autres Lucrece, dans ces vers, que M. De la Grange a rendus avec ſon élégance ordinaire, dans l'excellente Traduction qu'il a faite de ce Poëte philoſophe :

(*d*) Augeſcunt aliæ gentes, aliæ minuuntur :
Inque brevi ſpatio mutantur ſæcla animantum :
Et, quaſi curſores, vitaï lampada tradunt.

» On voit des eſpeces ſe multiplier, d'autres s'épuiſer : » un court intervalle change les générations ; &, comme » aux courſes des Jeux ſacrés, nous nous paſſons de main » en main le flambeau de la vie ».

(*a*) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII. cap. XXXVII, pag. 677.
(*b*) Syntagm. pag. 173.
(*c*) Arrian. de Exped. Alexand. Lib. II. cap. V. §. X, pag. 116.
(*d*) Lucret. Lib. II. verſ. 76, &c.

Je croirois que c'eſt à cette coutume que fait auſſi alluſion Alcée de Meſſene, dans une épigramme qui n'avoit point encore vu le jour, & que l'on trouve dans les Analectes de M. Brunck.

» Protarchus (*a*) eſt beau, & il ne le veut pas, mais » il le voudra dans la ſuite; car la beauté tenant un » flambeau à la main, paſſe rapidement ».

Ἡ δ' ὥρη λαμπάδ' ἔχουσα τρέχει.

On célébroit auſſi (*b*) à Corinthe une fête en l'honneur de Minerve, avec un jeu qu'on appelloit Λαμπαδοδρομικός, *la Courſe du flambeau*, dans lequel des jeunes gens couroient, tenant dans leurs mains un flambeau allumé.

(155) §. 106. *Arriva.... le lendemain de ſon départ d'Athenes.* C'eſt-à-dire, qu'il fit en deux jours onze cens quarante ſtades, qui eſt la diſtance d'Athenes à Sparte. Cela parut une courſe (*c*) conſidérable, juſqu'à ce qu'Anyſtis de Lacédémone, & Philonides, couriers d'Alexandre, firent en un jour, au rapport de Pline le Naturaliſte, le chemin de Sicyone à Elis, c'eſt-à-dire, douze cens ſtades.

Pline ſe trompe. En ſuivant même la ſinuoſité de la route, il ne doit y avoir de Sicyone à Elis, gueres plus de ſix cens ſtades, des huit par mille, de même qu'il y avoit onze cens quarante de ces ſortes de ſtades, d'Athenes à Sparte. S'il entendoit en cet endroit le plus petit ſtade, il devoit en avertir, puiſqu'en parlant une demi-ligne plus haut de la diſtance d'Athenes à Lacédémone, il parle du plus grand ſtade, comme le prouve manifeſtement le local.

(*a*) Analecta vet. Poetar. Græc. tom. I, pag. 486, I.

(*b*) Scholiaſt. Pindari ad Olymp. XIII. verſ. 56, pag. 147. col. 1. lin. 14.

(*c*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. VII. cap. XX. tom. I. pag. 386. lin. 13.

(156) §. 106. *De ſe mettre en marche avant la pleine lune.* Il y a dans le texte : *parce qu'ils ne vouloient pas enfreindre la loi ; car c'étoit le neuvieme jour du mois. Ils diſoient qu'ils ne ſe mettroient pas en campagne, parce que le cercle n'étoit pas plein.*

Les Lacédémoniens ne ſe mettoient point en marche avant la pleine lune. Cela eſt confirmé par le témoignage de Pauſanias, Liv. I, chap. XXVIII ; de Lucien, ſur l'Aſtrologie, chap. XXV, qui attribue ce Réglement à Lycurgue ; de l'Auteur du Traité des fleuves, imprimé parmi les Œuvres de Plutarque ; d'Hermogenes, &c. Malgré ces autorités, Plutarque, non content de nier le fait, avance que la bataille de Marathon ſe donna le ſix du mois Boédromion, & que les Lacédémoniens étant arrivés peu après la bataille, étoient par conſéquent partis avant la pleine lune.

Mais pourra-t-on jamais ſe perſuader que Plutarque, qui a vécu ſix ſiécles après la bataille de Marathon, ait été mieux inſtruit de la date de cette bataille qu'Hérodote, qui s'eſt ſouvent entretenu avec ceux qui s'y étoient trouvés. Plutarque, qui peint toujours Hérodote comme un méchant, convient que cet Ecrivain étoit ingénieux. Or, s'il eût eu l'eſprit auſſi lourd qu'un Béotien, je doute fort qu'il eût oſé avancer une pareille fauſſeté dans une choſe auſſi récente, & dont il y avoit encore tant de témoins, lorſqu'il lut ſon Hiſtoire aux Jeux Olympiques. Mais je répondrai plus directement à Plutarque, ſi je traduis, comme j'en ai le deſſein, le Traité de cet Auteur ſur la Malignité d'Hérodote.

(157) §. 107. *Ce ſonge lui faiſoit* &c. Les peuples ſuperſtitieux ajoutoient foi aux ſonges, & il y avoit parmi eux des gens qui ſe mêloient de les interpréter. Le ſonge, dont il eſt ici queſtion, étoit regardé comme heureux.

» Il eſt avantageux, dit (*a*) Artémidore, au principal » Magiſtrat ou Chef de l'Etat, de coucher avec ſa mere. » La mere déſigne en effet la patrie. De même donc que » le corps de celle qui couche avec quelqu'un eſt volon- » tairement en la puiſſance de celui qui en jouit, de même » celui qui a eu une pareille viſion, ſe rendra le maître » de l'Etat ».

Céſar, ce Tyran qui abuſa des talens qu'il avoit reçus de la nature, pour réduire ſa patrie en eſclavage, eut un pareil ſonge, & quoiqu'il ne crût pas à l'immortalité de l'ame, comme il paroît par le diſcours qu'il fit en plein Sénat, au ſujet des complices de Catilina, cependant il eut la foibleſſe d'y ajouter foi, & même d'en être troublé (*b*); mais les interpretes des ſonges le raſſurerent, en lui diſant qu'il deviendroit un jour le maître du monde.

(158) §. 108. *Suivirent le conſeil.* M. Valckenaer a très-bien défendu la leçon οὐκ ἠπίστησαν, contre celui qui vouloit y ſubſtituer οὐκ ἠπείστησαν, & il a prouvé que les Anciens diſoient ἀπιστεῖν pour ἀπειθεῖν, *déſobéir.* La note de ce Savant mérite d'être lue, ainſi que toutes celles qu'il a faites. Qu'il me ſoit permis d'ajouter qu'ἀπιστεῖν eſt ſouvent employé dans ce ſens par Sophocles. Je n'en citerai que ces deux exemples :

(*c*) Τὸ μὴ 'πιχωρεῖν τοῖς ἀπιστοῦσιν τάθε.

» N'ayez point d'indulgence pour ceux qui contrevien- » dront à ces défenſes ».

L'ancien Scholiaſte explique τοῖς ἀπιστοῦσιν par τοῖς ἀπειθοῦσιν· ἔλεγον δὲ καὶ τὴν πειθὼ, πίστιν, *les déſobéiſſans ;* car ils diſoient auſſi πίστις pour πειθὼ, *l'obéiſſance.*

(*a*) Artemidor. Oneirocritic. Lib. I. cap. LXXXII. pag. 72.

(*b*) Sueton. Jul. Cæſar. §. VII.

(*c*) Sophocl. Antig. verſ. 225 ; ex edit Brunckii, 219.

(*a*) Οὐ δὴ σὲ
Σέ γ' ἀπιστοῦσαν
Τοῖς βασιλείοισιν ἄγουσι νόμοις ;

» N'eſt-ce point vous, Antigone, que l'on conduit » pour avoir violé les loix du Prince ? »

L'ancien Scholiaſte rend très-bien ἀπιστοῦσαν par μὴ πειθαρχοῦσαν, *qui a déſobéi.*

(159) §. 108. *Près de l'autel.* J'ai parlé de cet autel des douze Dieux, Liv. II, §. VII, note 18.

(160) §. 109. *Polémarque.* Le Polémarque (*b*) étoit le troiſieme des neuf Archontes. Il offroit des ſacrifices à Diane Agrotera, c'eſt-à-dire la chaſſeuſe, & à Mars. Ces ſacrifices ſe faiſoient (*c*) tous les ans en mémoire de la victoire remportée à Marathon. Il régloit (*d*) les jeux funebres qu'on célébroit en l'honneur de ceux qui étoient morts à la guerre. Il faiſoit des ſacrifices funebres à Harmodius & à Ariſtogiton. Il jugeoit les Métœques, comme le dit auſſi (*e*) Ariſtote, & exerçoit à leur égard la même autorité que l'Archonte éponyme envers les citoyens.

(161) §. 109. *De bataille.* On trouve non-ſeulement τὴν συμβολὴν dans le manuſcrit de Sancroft, mais encore dans les manuſcrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi. Je change ἕλῃ en ἔχῃ, avec M. Reiske. MM. Valckenaer & Weſſeling approuvent ce changement.

(*a*) Id. ibid. verſ. 387; ex Edit. Brunckii, 380.

(*b*) Jul. Pollucis Onomaſtic. Lib. VIII, cap. IX, Segm. 91, pag. 910.

(*c*) Plutarch. de Herodoti Malignit. tom. II. pag. 862. A.

(*d*) Pollux, loco ſuperius laudato.

(*e*) Harpocrat. voc. Πολέμαρχος.

(162) §. 111. *Se mit à la tête de l'aîle droite.* La tribu Æantide étoit à l'aîle droite, & le Polémarque Callimaque étoit de cette tribu. Plutarque (*a*) prouve ce fait par les Elégies d'Æſchyle, qui avoit été à cette bataille, & qui s'y étoit diſtingué. Lorſque les Athéniens tinrent conſeil pour marcher contre les Barbares, & qu'on fit le décret pour ſe mettre en campagne, ajoute Plutarque (*b*), la tribu Æantide étoit en tour de préſider aux aſſemblées. Cette même tribu ſe diſtingua auſſi à la bataille de Platées.

(163) §. 111. *Tous les cinq ans.* Les Délies & les Panathénées ſe célébroient tous les cinq ans. Je croirois volontiers qu'Hérodote a voulu parler des Panathénées qui avoient plus de célébrité que les Délies. N'ayant point l'Ouvrage de Meurſius ſur les Panathénées, je ne puis dire s'il étoit de même ſentiment que moi.

(164) §. 112. *L'armée étant rangée.* Xénophon (*c*) rapporte que les Athéniens firent vœu d'immoler à Diane autant de chevres qu'ils tueroient d'ennemis, & que n'en pouvant trouver un nombre ſuffiſant, ils réſolurent d'en ſacrifier tous les ans cinq cens. Elien (*d*) raconte le même fait avec quelque légere différence. Ce fut, ſelon lui, Miltiades qui fit vœu d'immoler trois cens chevres. On lit dans le Scholiaſte d'Ariſtophanes (*e*), que le Polémarque Callimaque fit vœu de ſacrifier à Diane autant de bœufs qu'il tueroit d'ennemis à Marathon, mais qu'en ayant tué un grand nombre, & ne pouvant trouver une auſſi grande

(*a*) Plutarch. Sympoſiac. Lib. I, Quæſt. X, pag. 628. D.

(*b*) Id. ibid. E. F.

(*c*) Xenoph. in Cyri Exped. Lib. III. cap. II. §. VII. pag. 149.

(*d*) Ælian. Var. Hiſt Lib. II. cap. XXV, pag. 129.

(*e*) Schol. Ariſtoph. Equit. verſ. 657.

quantité de bœufs, il offrit en leur place des chevres à la Déeſſe.

Le Polémarque ayant été tué à la bataille, ce fut ſans doute ſon ſucceſſeur qui les offrit à ſa place.

Meurſius (*a*) prétend qu'Hérodote a fait mention de ce vœu au Livre VI, il ſe trompe; cet Hiſtorien n'en parle point, & c'eſt ſur cet oubli qu'eſt fondé le reproche de négligence que lui fait (*b*) Plutarque.

(165) §. 112. *De cavalerie.* L'Attique n'avoit point de pâturages, & par conſéquent les Athéniens n'entretenoient point de cavalerie. Ils prenoient à leur ſervice (*c*) de la cavalerie de Theſſalie; mais ce pays étoit alors entre les mains des Perſes; & d'ailleurs il paroît que les Theſſaliens étoient attachés aux Piſiſtratides.

(166) §. 112. *En courant.* Si l'on en croit (*d*) Pauſanias, les Meſſéniens coururent long-tems auparavant contre les Lacédémoniens; mais cet Auteur eſt trop moderne pour l'oppoſer à Hérodote. Quoi qu'il en ſoit, les Grecs adopterent pour la plupart cette maniere de combattre, & l'on en voit beaucoup d'exemples dans les hiſtoires, & ſurtout dans la Retraite des Dix-Mille. Céſar fit uſage de cette méthode dans une bataille qu'il donna contre Pompée, & elle lui réuſſit parfaitement. Ce Général blâme la conduite de Pompée, qui défendit à ſes troupes de courir. *Quod* (*e*) *nobis quidem nullâ ratione factum à Pompeio videtur: propterea quod eſt quædam animi incitatio atque alacritas naturaliter innata omnibus, quæ ſtudio pugnæ incenditur. Hanc non reprimere, ſed augere imperatores debent.*

(*a*) Meurſii Athen. Attic. Lib. II. cap. V.
(*b*) Plutarch. de Herodoti Malignit. tom. II. pag. 862. A.
(*c*) Herodot. Lib. V, §. LXIII.
(*d*) Pauſan. Meſſenic. ſive Lib. IV, cap. VIII, pag. 297.
(*e*) Cæſaris Commentar. de Bello Civili, Lib. III. §. XCII.

(167) §. 113. *Remporterent la victoire.* Il eſt bien étonnant qu'Hérodote n'ait point parlé en cette occaſion des exploits d'Ariſtides. Plutarque va ſuppléer à ſon ſilence. Ariſtides (*a*) étoit l'un des dix Généraux, ainſi que Thémiſtocles. Il opina dans le Conſeil de guerre à livrer bataille ; quand ſon jour de commander arriva, il céda ſon droit à Miltiades, & ſon exemple fut ſuivi des autres Généraux. Themiſtocles (*b*) & Ariſtides, le premier à la tête de la tribu Léontide, & l'autre à celle de la tribu Antiochide dont ils étoient, enfoncerent les Perſes & les pouſſerent juſqu'à leurs vaiſſeaux. Les Athéniens craignant enſuite pour leur ville, s'y rendirent avec neuf tribus. On laiſſa Ariſtides à Marathon, avec la ſienne, pour garder les priſonniers & le butin. Il ne trompa point la bonne opinion qu'on avoit de lui ; car l'or & l'argent étant ſemés çà & là, & les tentes & les vaiſſeaux qu'on avoit pris étant pleins de hardes magnifiques & de richeſſes ſans nombre, non-ſeulement il ne fut pas tenté d'y toucher, mais il empêcha les autres de le faire. Il y eut cependant des gens qui s'en approprierent à ſon inſu, entr'autres Callias le Porte-flambeau.

(168) §. 114. *Callimaque fut tué.* Hérodote ne dit point de quelle maniere il périt. Les Rhéteurs ont imaginé qu'il étoit mort percé d'un ſi grand nombre de traits, qu'il étoit reſté debout, ſans pouvoir tomber. Voyez Polémon, cité dans la note de M. Weſſeling. C'eſt à cela que fait alluſion Pantéleus dans cette épigramme où il fait parler les Perſes : » Vains (*c*) travaux, guerre infructueuſe ! que » dirons-nous à notre Roi, lorſque nous nous préſenterons

(*a*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 321. B.

(*b*) Id. ibid. C.

(*c*) Anthologia Græca, poſt indices. Analecta veterum Poetarum Græcorum, tom. II, pag. 404.

» devant lui ? Seigneur, pourquoi nous avez-vous envoyés » contre des guerriers immortels ? Nous leur lançons des » traits, ils ne tombent point ; nous les bleſſons, ils ne » fuient point. Un ſeul homme a pillé l'armée entiere, » & tout (*a*) couvert de ſang, il eſt au milieu de nous » tel que la ſtatue de l'indomptable Mars, & droit comme » un arbre qui tiendroit à la terre par des racines de fer ; » il ne peut tomber. Peut-être viendra-t-il juſques dans » nos vaiſſeaux. Pilotes, détachés les cables, & fuyons » les menaces des morts ».

(169) §. 114. *Cynégire.* Cynégire étoit frere (*b*) d'Æſchyle, célebre Poëte tragique. Il ſe diſtingua à la bataille de Marathon, mais il ne paroît point qu'il y eût aucun commandement, non plus qu'Epizélus, comme le prétend l'Auteur des Paralleles des Grecs & des Romains, fauſſement attribués à Plutarque, & qu'on joint aux éditions de cet Auteur (*c*).

Cynægiri (*d*) *quoque militis Athenienſis gloria magnis ſcriptorum laudibus celebrata eſt : qui poſt prœlii innumeras cædes, cum fugientes hoſtes ad naves egiſſet, onuſtam navem dextrâ manu tenuit, nec prius dimiſit, quam manum amitteret. Tum quoque amputatâ dextrâ, navem ſiniſtrâ comprehendit ; quam & ipſam cum amiſiſſet, ad poſtremum morſu navem detinuit. Tantam in eo virtutem fuiſſe, ut non tot cædibus fatigatus, non duabus manibus amiſſis*

(*a*) Ce vers, que M. Brunck a mis dans ſon Edition, d'après les mſſts, ne ſe trouve point dans l'Edition de Henri Etienne ; le voici :

Αἱματόεις ἔστηκεν ἀτειρέος Ἄρεος εἰκών.

(*b*) Suidas, voc. Κυναίγειρος.

(*c*) Plutarch. Opera, tom. II, pag. 305. B. C.

(*d*) Juſtin. Lib. II, cap. IX, pag. 94.

victus, truncus ad postremum, & veluti rabida fera, dentibus dimicaverit.

(170) §. 114. *La partie élevée de la pouppe.* Il y a dans le grec : ἀφλάστων. Τὸ ἄφλαστον est la partie élevée de la pouppe, composée de planches larges & recourbées. Pour entendre proprement ce que c'est que l'ἄφλαστον, il faudroit être plus au fait de la construction des vaisseaux anciens que je ne le suis. On fera bien cependant de consulter (*a*) Eustathe, d'où j'ai tiré cette définition. On a donné ce nom à cette partie, parce qu'elle n'étoit pas aisée à rompre : ἀπὸ (*b*) τοῦ μὴ ῥαδίως φλᾶσθαι, *id est* θλᾶσθαι, suivant le Dialecte Attique. Les Scholies attribués à Didyme expliquent assez mal ce terme.

Le Lexique (*c*) d'Homere d'Apollonius dit que l'ἄφλαστον est la même chose que l'ἀκροστόλιον ; mais le Scholiaste d'Apollonius Rhodius prouve très-bien qu'il se trompe. L'ἀκροστόλιον, dit-il (*d*), est la partie supérieure du στόλος. Or, le στόλος est ce bois prominent qui s'étend depuis l'endroit où se met le nom du vaisseau jusqu'à la proue. L'ἀκροστόλιον est donc à la proue ; mais le Poëte (Homere) indique que l'ἄφλαστον étoit à la pouppe. Il prétend ensuite qu'ἄφλαστον est par antiphrase, parce que cette partie, qui n'est, dit-il, qu'une petite planche à la pouppe, est très-aisée à rompre.

Ce Scholiaste a très-grande raison. L'aphlasthon étoit à la pouppe. Il le prouve très-bien ; mais cette partie étoit-elle foible, comme il le dit, ou très-forte, comme le prétend Eustathe ? c'est ce que je ne puis décider.

(*a*) Eustath. in Homerum, tom. II, pag. 1039, lin. 36.

(*b*) Id. Ibid. lin. 39.

(*c*) Apollonii Lexicon Homeri, voc. Ἄφλαστον, pag. 230.

(*d*) Scholiast. Apollonii Rhodii, ad Lib. I, vers. 1089, fol. 138, in aversa parte.

(171) §. 115. *Sans revirer de bord.* Ἐξανακρούσασθαι, c'eſt ſe retirer ſans revirer de bord. Ils firent en cette occaſion uſage de cette manœuvre, parce qu'ils étoient trop preſſés par l'ennemi. Voyez plus haut, §. XII, note 10.

(172) §. 115. *On prétend à Athenes.* Je lis avec (*a*) Plutarque, αἰτίην δὲ ἔσχον, d'autant plus qu'on trouve αἰτίην dans quelques manuſcrits, & entr'autres, dans deux de la Bibliotheque du Roi. Αἰτίην ἔχειν ſignifie *dici, perhiberi.* Μαθητὴν (*b*), ἢ τῶν ξένων τινὰ, ἢ τῶν πολιτῶν, ἢ ἄλλον, ἐλεύθερον, ἢ δοῦλον (ἔχομεν εἰπεῖν) ὅστις αἰτίαν ἔχει, δι' ἣν τὴν τούτων ὁμιλίαν σοφός τε καὶ ἀγαθὸς γεγονέναι; » Pouvons-» nous nommer un diſciple, un étranger, un citoyen, ou » tout autre, ſoit homme libre, ſoit eſclave, qu'on diſe » être devenu ſage & homme de bien en les fréquentant ».

(173) §. 115. *Un bouclier.* C'étoit pour les Perſes un ſignal d'attaquer Athenes. Démétrius leva (*c*) de même un bouclier doré qui étoit le ſignal du combat.

(174) §. 116. *Au ſecours de leur ville.* Les Perſes les prirent pour de nouvelles troupes. *Miltiades* (*d*) *quum ingentem Perſarum multitudinem apud Marathona fudiſſet, Athenienſes circa gratulationem morantes compulit, ut feſtinarent ad opem urbi ferendam, quam claſſis Perſarum petebat. Quumque præcurriſſet, impleſſetque mœnia armatis, Perſæ rati ingentem eſſe numerum, & alio milite apud Marathona pugnatum, alium pro muris ſuis obponi, circumactis extemplo navibus, Aſiam repetierunt.*

(175) §. 116. *D'un lieu conſacré à Hercules.* Ἡρακλήϊον eſt ici un champ, une piece de terre conſacré à Hercules, & non un temple de cette divinité; on ſous-entend τεμένος.

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, tom. II. pag. 862. C.

(*b*) Æſchin. Socratic. de Virtute, §. II.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. XX §. LI. tom. II. pag. 444.

(*d*) Frontini Strategem. Lib. IV. cap. VII. §. XLIII.

Voyez ci-deſſus, §. CVIII, où il y a Αθηναίοισι δὲ τεταγμένοισι ἐν τεμένεϊ Ηρακλέος, ἐπῆλθον βοηθέοντες Πλαταιέες : » Tandis que les Athéniens étoient en ordre de bataille » dans le champ conſacré à Hercules, les Platéens vinrent » à leur ſecours ».

(176) §. 117. *Telle eſt au juſte la perte des uns & des autres.* Les Rhéteurs ne tarderent pas à groſſir le nombre des morts, & des inſcriptions, faites ſans doute long-tems après, atteſterent que les Perſes avoient perdu en cette bataille deux cens mille (*a*) hommes. Si Hérodote avance quelque choſe qui ſoit à la louange des Athéniens, Plutarque, qui cherche toutes les occaſions de le décrier, ſoutient que c'eſt par flatterie ; mais c'eſt bien pis, s'il n'exagere pas leurs avantages, comme ici, alors il s'écrie qu'il détruit (*b*) la grandeur de la victoire, & qu'il réduit à rien ce ſuccès ſi mémorable. Voilà à quoi le mene la haine qu'il portoit à notre Hiſtorien. Juſtin écrit que la perte des Perſes monta à deux cens mille hommes. *Ducenta millia* (*c*) *Perſæ eo prœlio, ſive naufragio, amiſêre.* J'inſiſte ſur ce paſſage, parce que Berneccérus ne paroît par l'avoir entendu. Ce Commentateur voulant faire accorder Juſtin avec Hérodote, prétend que notre Hiſtorien ne parle que de ceux qui furent tués à terre, & que Juſtin comprend auſſi ceux qui périrent ſur mer dans un naufrage, & il cite Diodore de Sicile, Livre XI, §. XII & XIII. Le fait eſt qu'il n'y eût point de naufrage, que Diodore de Sicile ne parle dans le onzieme Livre, que de l'expédition de Xerxès, & que le dixieme, où il étoit queſtion de la bataille de Marathon, eſt perdu. *Naufragium* dans ce

(*a*) Suidas, voc. Ποικίλη, tom. III, pag. 228.

(*b*) Plutarch. de Herodoti Malignit. pag. 862. D.

(*c*) Juſtin. Lib. II, cap. IX, pag. 94.

paſſage de Juſtin, ne doit pas ſe prendre au propre. C'eſt une expreſſion figurée.

Hippias, Tyran d'Athenes, perdit auſſi la vie en cette bataille. *Cecidit & (a) Hippias, Tyrannus Athenienſis, auctor & concitor ejus belli, Diis patriæ ultoribus pœnas repetentibus.* Cela eſt auſſi appuyé du témoignage de Cicéron : *nefarius Hippias (b), Piſiſtrati filius, qui in Marathoniâ pugnâ cecidit, arma contra patriam ferens.*

Suidas rapporte cependant, au mot (c) *Hippias*, je ne ſais d'après quelle autorité, qu'Hippias s'enfuit à Lemnos, où étant tombé malade, il perdit la vie, le ſang lui ſortant par les yeux. Ainſi fut vengée la patrie, contre laquelle il avoit amené les Barbares, & qu'il avoit voulu réduire ſous leur joug. Ainſi fut-il puni, pour s'être attiré la haine des Dieux de ſa patrie.

Je n'ai pas beſoin d'avertir que cette remarque eſt celle d'un ſuperſtitieux.

Cette bataille fut peinte dans le Portique, auquel la variété de ſes peintures avoit fait donner le nom de Pœcile, & qui s'appelloit proprement le (d) Piſanactée. Les Platéens (e) & tous les Athéniens qui combattirent contre les Perſes, y étoient repréſentés. Au commencement de la bataille, la victoire ne penche pas plus d'un côté que d'un autre ; mais lorſqu'elle eſt plus avancée, vous voyez les Barbares fuir & ſe pouſſer les uns les autres dans un marais. A l'extrêmité du tableau, vous appercevez les vaiſſeaux Phéniciens, & les Grecs qui maſſacrent les Perſes

(a) Id. ibid. pag. 95.

(b) Cic. ad Attic. Lib. IX, Epiſt. X.

(c) Suidas, voc. Ἱππίας, tom. II, pag. 142.

(d) Suidas, voc. Πεισανάκτειος στόα, tom. III. pag. 108.

(e) Pauſan. Attic. ſive Lib. I, cap. XV, pag. 37.

qui veulent s'y jetter. Les Perſes y étoient peints avec leurs grands haut-de-chauſſes ; & c'eſt par cette raiſon que Perſe appelle ce Portique :

(*a*) Braccatis illita Medis
Porticus.

Panæmus, frere de Phidias, y avoit repréſenté ce combat. Pline (*b*) rapporte que la peinture étoit déjà à un haut point de perfection, & que, du côté des Athéniens, Miltiades, Callimaque, Cynégire ; & Datis & Artaphernes, de celui des Barbares, y étoient peints d'après nature.

(177) §. 117. *Epizélus.* Si l'on en croit (*c*) l'Auteur des Paralleles attribués à Plutarque, il s'appelloit Polyzélus, & il étoit un des Généraux ; mais il eſt plus vraiſemblable qu'il n'étoit qu'un ſimple ſoldat, ou tout au plus un officier, ainſi que Cynégire, qu'il métamorphoſe auſſi en Général.

(178) §. 117. *On m'a aſſuré.* Du Ryer, Saliat & Littlebury diſent qu'Hérodote avoit entendu Epizélus conter ſon aventure. » Où ont-ils pris cela, dit M. (*d*) Bellanger ? » Saliat l'a dit le premier, Du Ryer l'a copié, & Little- » bury a copié l'un ou l'autre ».

Voyez le reſte de la note de ce Savant, où il explique la phraſe grecque.

Au conte d'Epizélus, on peut joindre celui que raconte Plutarque. Un grand (*e*) nombre, dit-il, de ceux qui ſe trouverent à la bataille de Marathon, crurent voir devant

(*a*) Perſ. Satyr. III. verſ. 53.

(*b*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XXXV, cap. VIII, tom. II. pag 690. lin. 13.

(*c*) Plutarch. Parallel. pag. 305. C.

(*d*) Eſſais de Critique, &c. pag. 186 & 187.

(*e*) Plutarch. in Theſeo, pag. 17. A.

leurs rangs Théſée en armes fondre ſur les bataillons des Perſes.

(179) §. 119. *Les eſclaves faits à Erétrie.* Il y eut (*a*) ſept cens quatre-vingts priſonniers faits à Erétrie, parmi leſquels il y avoit des femmes, des vieillards & des enfans. La plupart des Erétriens ſe réfugierent parmi les écueils de l'Eubée. Il y en eut quatre cens qui furent menés à Suſes, au nombre deſquels il y avoit dix femmes. Le reſte périt en Ionie & en Lydie.

(180) §. 119. *A Ardéricca.* Ce bourg n'eſt pas le même que celui dont il eſt parlé Livre I, §. CLXXXV; il étoit dans la Babylonie, au-lieu que celui-ci eſt dans la Ciſſie.

(181) §. 119. *A deux cens dix ſtades de Suſes.* Si l'on s'en rapporte au témoignage de Damis (*b*), cette bourgade étoit dans la Médie, à une grande journée de Babylone. Il n'y a point de villes, dit-il, en Ciſſie, on n'y voit que des bourgs. Les habitans en ſont nomades, & quittent rarement leurs chevaux. Celui des Erétriens eſt au centre du pays. Ils ſe ſont mis à couvert des ſurpriſes des Barbares, en conduiſant autour de leur demeure une riviere qui leur tient lieu de rempart. La terre imprégnée de bitume, a une amertume innée. Ils vivent peu, à cauſe de la mauvaiſe qualité des eaux pleines de bitume, qui s'attache aux inteſtins. Près du bourg eſt un terrre de terre aſſez mauvaiſe, qui ſert à leur nourriture. Strabon (*c*) prétend que ces Erétriens furent tranſplantés dans la Gordyene.

Voici des inſcriptions ſépulcrales pour les Erétriens tranſplantés dans la Ciſſie, qu'on attribue à Platon:

(*a*) Philoſtrat. Apollonii Vit. Lib. I, cap. XXIV, pag. 31.

(*b*) Id. ibid. pag. 30.

(*c*) Strab. Lib. XVI, pag. 1083. D.

» Ci giſſent (*a*) au milieu de la plaine d'Agbatanes, » ces hommes qui abandonnerent les flots toujours agités » de la mer Egée. Adieu Erétrie, mon illuſtre patrie; » adieu Athenes, voiſine de l'Eubée; adieu auſſi mer » chérie.

» Erétriens de l'Eubée, nous ſommes enterrés près de » Suſes; hélas! à quelle diſtance de notre patrie? »

(182) §. 119. *Qu'on baiſſe.* Ὑποτύπτειν ſignifie mettre quelque choſe ſous une autre, afin d'enlever celle-ci. Voyez Livre II, §. CXXXVI, note 442, & Livre III, §. CXXX, note 203.

(183) §. 121. *Callias, fils de Phénippe & pere d'Hipponicus.* Voici la généalogie de ce Callias, telle que j'ai pû la déduire de divers paſſages épars en différens Auteurs:

Phénippe eſt le premier de cette famille que je trouve, & il n'en eſt fait mention que dans ce paſſage d'Hérodote. Il eut pour fils Callias, qui acheta (*b*) les biens des Piſiſtratides, lorſque ceux-ci eurent été bannis d'Athenes. Il fut vainqueur (*c*) à la courſe du cheval à Olympie, &c.

Son fils Hipponicus, ſurnommé Ammon, s'enrichit auſſi, ſi l'on en croit Athénée. » Diomneſte d'Erétrie (*d*) dit-il, » ayant reçu en dépôt du Général Perſe une ſomme con- » ſidérable en or, la garda après la défaite totale des » Perſes; mais lorſque le Roi eût renvoyé une armée, » avec ordre de détruire Erétrie, un chacun tranſporta » ſes richeſſes par-tout où il crut pouvoir les mettre en » ſûreté. Les deſcendans de Diomneſte remirent les leurs » à Hipponicus, fils de Callias; mais les Erétriens ayant

(*a*) Analecta veterum Poetarum Græcorum, tom. I, pag. 173, §. XXIII & XXIV.

(*b*) Herodot. Lib. VI, §. CXXI & CXXII.

(*c*) Id. Ibid.

(*d*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XII, cap. IX, pag. 536, F. & 537 A.

» été tués, ou faits eſclaves par les Perſes, l'argent de » Diomneſte reſta à Hipponicus ».

Je crois que c'eſt une fable, parce que les Perſes n'envahirent l'Eubée, & n'attaquerent Erétrie que peu auparavant la bataille de Marathon.

Quoi qu'il en ſoit, cet Hipponicus eut pour fils Callias, qui ſe trouva (*a*) à la bataille de Marathon. Il étoit (*b*) Daduque ou Porte-flambeau. Un Barbare l'ayant pris pour un Roi, parce qu'il portoit une longue chevelure & qu'il avoit la tête ceinte d'une bandelette, ſe jetta à ſes pieds, & lui montra dans une foſſe une quantité prodigieuſe d'or. Callias le tua, & devint de cette maniere odieuſe poſſeſſeur de cet or. Il fut par cette raiſon ſurnommé Λαμπάπλουτος (riche de la foſſe). Hérodote en parle, Livre VII, §. CLI. Ce Callias fut envoyé en ambaſſade à Artaxerxès, ſurnommé Longuemain, fils de Xerxès, afin de ratifier le traité que Cimon avoit fait avec ce Prince. Démoſthenes en parle (*c*).

Hipponicus, qui commandoit avec Eurymédon les troupes des Athéniens la quatrieme année de la guerre du Péloponneſe, étoit fils de ce Callias, & fut pere d'un autre Callias qui diſſipa ſon bien, & mourut dans la plus grande pauvreté.

(184) §. 122. *Ce Callias mérite.* Si ce paragraphe étoit entiérement retranché, comme le remarque le ſavant & judicieux M. Valckenaer, la narration ſeroit plus claire & plus nette. Il étoit ſans doute glorieux à Callias d'avoir été victorieux à la courſe du cheval, & d'avoir été le ſecond à celle du char à quatre chevaux ; mais il avoit

(*a*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 321. D.

(*b*) Voyez ſur les Daduques l'excellent Ouvrage de M. le Baron de Sainte-Croix ſur les Myſteres du Paganiſme, page 136.

(*c*) Demoſthen. περὶ Παραπρεσβείας, pag. 258, 500.

cela de commun avec beaucoup d'autres, dont notre Hiſtorien a fait mention, & il ne devoit pas, par cette raiſon, être élevé au-deſſus de tous les autres. La conduite de ce même Callias pourroit être propoſée aux peres dans un Ouvrage d'une autre nature que celui-ci, mais ne paroît pas devoir trouver place dans l'Hiſtoire. En un mot ce paragraphe, dont le ſtyle n'eſt pas le même que celui de notre Hiſtorien, paroît avoir été ajouté par quelque ſophiſte qui vouloit faire ſa cour à Hipponicus, fils de ce Callias. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'eſt que ce paragraphe ne ſe trouve point dans le mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi, dans celui de Médicis & dans ceux du Cardinal Paſſionei, & du Docteur Askew. Je l'ai mis par cette raiſon entre crochets.

(185) §. 125. *Leur premiere origine.* Le premier Alcméon, de qui ils deſcendoient, vivoit du tems de Théſée, ſelon Suidas au mot Αλκμαιωνίδαι.

BELLANGER.

(186) §. 125. *A la courſe du char à quatre chevaux.* Alcméon fut, ſelon (*a*) Iſocrates, le premier citoyen d'Athenes qui remporta la victoire à la courſe du char attellé de deux chevaux. Quelques lignes plus bas, dans le même diſcours d'Iſocrates: ὑπὸ μὲν τῶν τυράννων τοσούτων ὄντων οὕτως ἐμισήθησαν κ. τ. λ. J'entends par τῶν τυράννων τοσούτων ὄντων, les Piſiſtratides & leurs partiſans, qui étoient certainement en grand nombre; mais s'il falloit néceſſairement changer la leçon, je me garderois bien de ſubſtituer, avec M. l'Abbé (*b*) Auger, τηλικούτων, ou τοιούτων, ou συγγενῶν, bien loin d'admettre l'une de ces

(*a*) Iſocrat. de Bigis, tom. II. pag. 431.

(*b*) Voyez le troiſieme volume de l'édition d'Iſocrates par M. Auger, page 152, & ſa note.

conjectures dans le texte, & j'aimerois mieux corriger τοσοῦτον ὄντως, car ὄντων ne ſe trouve pas dans l'édition d'Alde.

(187) §. 126. *D'Andréas.* On trouve dans Pauſanias (*a*) Pyrrhon en la place de Myron, mais il faut corriger cet Auteur d'après Hérodote & Plutarque (*b*). Kuhnius, qui rapporte en note la généalogie de Cliſthenes, a oublié Andréas.

(187*) §. 126. *Vainqueur à la courſe du char.* On ne trouve point Cliſthenes parmi les vainqueurs aux jeux Olympiques, & le P. Corſini l'a oublié parmi les Olympioniques.

(188) §. 127. *Porté le luxe.* Ce Sybarite (*c*) partit d'Italie avec mille oiſeleurs & cuiſiniers. Dans le repas (*d*) que donna Cliſthenes à ſes hôtes après leur arrivée, Smindyrides ne voulut pas permettre que perſonne ſe mît à table près de lui, diſant qu'il n'y ſouffriroit que la Princeſſe pour laquelle il étoit venu. M. Blanchard (*e*), qui rapporte ce trait hiſtorique d'après Suidas, eſt fâché que l'Hiſtoire ne nous ait pas inſtruit du ſuccès de cette prétention. S'il eût lu Hérodote, il auroit vu que Smindyrides n'eut pas la Princeſſe.

La ſeule vue d'un homme qui travailloit à la terre fatiguoit Smindyrides, & le pli d'une roſe l'empêchoit de repoſer. *Smindyridem* (*f*) *aiunt fuiſſe ex Sybaritarum civitate : qui cum vidiſſet fodientem, & altius raſtrum allevantem, laſſum ſe fieri queſtus, vetuit illum opus in*

(*a*) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II. cap. VIII, pag. 129.

(*b*) Plutarch. de his qui ſerò à Numine puniuntur, tom. II, pag. 553.

(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XII, cap XL, pag. 541. C. Faites attention que cette page eſt chiffrée par erreur 529.

(*d*) Suidas, voc. Συβαριτικαις.

(*e*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. IX, Mém. pag. 168.

(*f*) Senec. de Irâ, Lib. II, cap. XXV.

conſpectu ſuo facere : idem ſæpius queſtus eſt quod foliis roſæ duplicatis incubuiſſet.

On peut voir auſſi ce qu'en dit Diodore de Sicile, *in Excerptis de Virtutibus & Vitiis, tom. II, pag.* 550.

(189) §. 127. *Titormus.* Ce Titormus (*a*) d'Etolie étoit, au rapport d'Alexandre d'Etolie, extrêmement vorace. Il diſputa un jour avec Milon de Crotone, à qui auroit plutôt mangé un bœuf entier. Cela paroît incroyable. On conte cependant de (*b*) ce dernier, qu'il chargea ſur ſes épaules un taureau de quatre ans, le porta d'un bout à l'autre du ſtade, le tua enſuite, le coupa par morceaux, & le mangea lui ſeul en un jour.

(190) §. 127. *Il deſcendoit de Phidon.* Le texte eſt ici manifeſtement altéré. J'ai ſuivi la correction de Gronovius, qui me paroît néceſſaire ; autrement Hérodote, qui eſt ſi exact, auroit confondu les deux Phidon. Cela eſt d'autant moins vraiſemblable, que le dernier n'étoit pas fort éloigné de ſon ſiecle.

Phidon l'ancien (*c*) étoit, ſuivant Strabon, le dixieme deſcendant de Téménus, & par conſéquent le quatorzieme deſcendant d'Hercules. Ces quatorze générations donnent quatre cens ſoixante-ſix à ſoixante-ſept ans. Hercules étant né l'an 3330 de la période Juliene, 1384 avant Jéſus-Chriſt, Phidon doit être né vers l'an 3791 de la même période, 923 ans avant notre ere. Il inventa les meſures qu'on appelloit de ſon nom Phidoniens, les poids, les monnoies d'argent & autres ; mais Gellius en attribue l'invention à Palamedes. *Menſuras* (*d*) *& pondera Phidon Argivus invenit, vel Palamedes, ut maluit Gellius.*

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. IX, cap. XVIII, pag. 410. F.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Strab. Lib. VIII. pag. 549. A.

(*d*) Plin. Lib. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 414, lin. 16.

Pythagore (*a*) eſt, ſuivant le Muſicien Ariſtoxene, le premier qui ait apporté en Grece les poids & les meſures. Au reſte, il ne s'agit point ici de meſures itinéraires, comme l'a penſé M. D'Anville (*b*). Un peu plus d'attention au paſſage de Strabon le lui auroit fait voir. Les Marbres d'Oxford (*c*) diſent la même choſe ; mais s'il pouvoit encore en reſter quelque doute, Julius Pollux le leveroit. » Le Phidon (*d*), dit-il, eſt une ſorte de vaſe où l'on met » de l'huile, ainſi nommé des meſures Phidoniennes ». Ces paſſages s'expliquent mutuellement. J'ajoute encore que le Scholiaſte (*e*) de Pindare explique ces mots du vers 27 de la treizieme Olympique, ἱππείοις ἐν ἔντεσσιν, par τὰ Φειδώνεια ἀγγεῖα, *les vaſes de Phidon.* Quoique ſon explication ne ſoit pas juſte, il ne s'enſuit pas moins que ces meſures étoient un vaſe creux.

(191) §. 127. *En chaſſant les Agonothetes des Eléens.* Les Piſéens, dit (*f*) Pauſanias, furent eux-mêmes cauſe de leur ruine, en voulant régler les Jeux Olympiques en la place des Eléens qu'ils déteſtoient. Ils appellerent à leur ſecours, en la huitieme olympiade, Phidon, Tyran d'Argos, le plus inſolent de tous les Grecs, & préſiderent avec lui aux Jeux. Les mêmes ayant levé des troupes chez leurs voiſins, célébrerent auſſi ces Jeux en la trente-quatrieme olympiade, avec Pantaléon leur Roi.

(*a*) Diogen. Laert. in Pythag. Lib. VIII, Segm. XIV, pag. 499.

(*b*) Traité des Meſures itinéraires anciennes & modernes. Paris, 1769, in 8°. pag. 2.

(*c*) Marmora Oxonienſ. Epoch. XXXI, pag. 23.

(*d*) Julii Pollucis Onomaſtic. Lib. X, Segm. CLXXIX, tom. II, pag. 1370.

(*e*) Scholiaſt. Pind. ad Olymp. XIII, verſ. 27, col. 2. lin. 9.

(*f*) Pauſan. Eliacor. poſter. ſive Lib. VI, cap. XXII, pag. 509.

L'Abbé Gédoyn a fait ici plusieurs contre-sens qui prouvent manifestement qu'il traduisoit sur le latin. 1°. Dans la traduction latine il y a : *Olympiade enim octavâ Elei*, au-lieu de *Pisæi ;* l'Abbé Gédoyn n'a pas manqué de mettre *les Eléens.* 2°. Il n'y a pas : *ils irriterent les Eléens*, mais, *par haine pour les Eléens.* 3°. Il n'y a pas, *jaloux de leurs privileges*, cette addition fait contre-sens. 4°. Le grec ne dit pas, *qui par sa tyrannie s'étoit rendu odieux à toute la Grece*, mais, *le plus insolent de tous les Grecs.* 5°. *Ayant rassemblé toutes leurs forces* : le grec porte que c'étoient celles de leurs voisins. 6°. *A leur tour.* Non-seulement cela n'est pas dans le grec, mais cela fait encore contre-sens. Ainsi en sept lignes voilà six contre-sens.

Strabon rapporte la même chose, Liv. VIII, pag. 549, A. B.

Les Agonothetes présidoient aux Jeux.

Les olympiades dont il s'agit ici, ne sont & ne peuvent être celles de Corœbus, qui commencerent en 776, avant notre ere, mais celle d'Iphitus, dont la date est de 884 avant notre ere, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres. J'ai prouvé aussi dans le même Ouvrage, que Phidon avoit inventé les poids & les mesures en 895, & qu'il avoit chassé les Agonothetes des Eléens en 856.

(192) §. 127. *Les Dioscures.* Castor & Pollux. Mot grec composé, qui signifie *fils de Jupiter.* Au reste cet Euphorion paroît fort différent du Phormion (*a*) dont parle Pausanias, qui reçut aussi Castor & Pollux. Celui-ci étoit Spartiate, & Euphorion Arcadien.

(193) §. 127. *La Maison des Scopades.* Voyez les Essais de Critique, &c. par M. Bellanger, page 276. On peut

(*a*) Pausan. Laconic. sive Lib. III. pag. 247.

auſſi ajouter à ce qu'en dit ce Savant, que cette maiſon étoit très-opulente ; ſes richeſſes avoient même paſſé en proverbe. Critias (*a*), l'un des trente Tyrans, ſouhaite dans les Elégies, les richeſſes des Scopades. Moïſe Du Soul dit ſur ce paſſage de Plutarque, que perſonne ne parle de ces Scopades, & il ſoupçonne qu'il faut lire Scopas. Mais indépendamment d'Hérodote, Théocrite, Idylle XVI, vers 36, Callimaque dans Suidas, au mot Σιμωνίδης, font mention des Scopades. Quinctilien (*b*) & Elien (*c*) nomment auſſi pluſieurs Scopas. Celui dont parle Quinctilien, étoit fils de Créon. Simonides dit quelque part, dans une piece qu'il lui adreſſe, qu'il eſt difficile (*d*) d'être véritablement homme de bien, d'agir toujours conformément à une maniere de penſer ſolide, & d'être ſans reproche, ou plutôt, comme le dit le grec, *d'être quarré des mains, des pieds & de l'eſprit, & façonné ſans nul reproche.* Celui-là fut écraſé avec ſes convives, la voûte de la chambre où il mangeoit étant venue à tomber. Simonides échappa lui ſeul à ce malheur. Quinctilien, *loco laudato*, & Phedre, (*Lib. IV, Fab. XXIV, verſ. 28*, &c. *ex edit Burm. in*-4o.) rapportent ce fait.

(194) §. 128. *Leurs inclinations.* Il y a dans l'original: καὶ τῆς ὀργῆς, que l'on a rendu & *iracundiam*, & M. Bellanger, *leur penchant à la colère.* MM. Weſſeling & Valckenaer ont laiſſé paſſer cet endroit, ſans avertir qu'il étoit mal rendu. L'attention qu'exige un ouvrage auſſi difficile & auſſi-bien exécuté que la nouvelle édition de notre Hiſtorien, ne peut pas ſe porter également ſur tout ; ce paſſage leur aura

(*a*) Plutarch. in Cimone, pag. 484. F.

(*b*) Quinctilian. de Inſtitut. Orat. Lib. XI, cap. II.

(*c*) Ælian. Var. Hiſt. XII, cap. I, pag. 718.

(*d*) Plat. in Protagorâ, vol. I, pag. 339. A. B.

échappé.

échappé. Ὀργὴ signifie *le caractere, les inclinations.* On le trouve en ce ſens dans mille Auteurs, & ſurtout dans Théognis. » Sachez, dit-il, ſupporter le ridicule. Vous » ſerez patient hors de chez vous, ſi vous venez à con- » noître le caractere de chacun ».

Εἴδε (a) φέρειν τὰ γελοῖα· θύρηφι δὲ καρτερὸς εἶης,
Γιγνώσκων ὀργὴν ἥν τιν' ἕκαστος ἔχει.

C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non point εἰ δὲ en deux mots. La même faute ſe trouve dans l'édition d'Alde.

(195) §. 129. *Pour célébrer le mariage.* Κατάκλισις τῦ γάμου, c'eſt proprement l'action de placer le mari ſur le lit nuptial, à côté de ſa nouvelle épouſe.

(196) §. 129. *Pendant qu'on étoit occupé à boire.* En Grece on ne buvoit point pendant le repas, mais après qu'on avoit ceſſé de manger. On en voit un exemple dans la Retraite des Dix-Mille. Lorſqu'on apporta à (b) boire à Ariſtus à la table de Seuthès, il répondit qu'il n'avoit point encore achevé de dîner, & qu'on pouvoit s'adreſſer à Xénophon, qui ne mangeoit plus.

(197) §. 129. *Les yeux attentifs.* Mot à mot : *qui détenoit beaucoup les autres.* Hérodote veut dire que toute la compagnie l'admiroit, qu'elle avoit les yeux attachés ſur lui, qu'il attiroit les regards de tout le monde. C'eſt, ſi je ne me trompe, ce que ſignifie le grec ; mais je doute fort que la traduction latine puiſſe ſe prendre en ce ſens, ou du moins qu'elle ſoit bien claire.

(198) §. 129. *De jouer l'Emmélie.* Les danſes ſe partageoient en deux eſpeces, les danſes guerrieres & les danſes de paix. Les premieres s'appelloient Pyrrhiques,

(a) Theognidis Gnom. verſ. 311 & 305 ex edit. Brunck.
(b) Xenoph. Anabaſ. Lib. VII, cap. III, §. XII, pag. 406.

les autres Emmélies. Celles-ci ſe ſubdiviſoient. Il y en avoit qui, quoique gaies, étoient décentes, modeſtes. Platon en fait l'éloge dans ſes (*a*) Loix. Les airs ſur leſquels on danſoit les Emmélies, portoient le même nom. Cette danſe avoit lieu dans les (*b*) tragédies.

Il y avoit une autre ſorte d'Emmélie bien différente de celle-là. Elle étoit indécente, immodeſte, bouffonne. J'en trouve la preuve dans Hérodote. Hippoclides étoit un de ceux qui recherchoient en mariage la fille de Cliſthenes. Il fit briller ſon eſprit pendant le repas, & voulant enſuite donner à ſon beau-pere futur des preuves de ſes talens, » il dit au joueur de flûte de jouer l'Emmélie ; le joueur » de flûte obéit, & Hippoclides ſe mit à danſer. Il étoit » fort content de lui-même ; mais Cliſthenes, qui voyoit » tout, le regardoit d'un œil irrité ».

M. Burette apporte ce paſſage, pour prouver que l'Emmélie étoit un air grave ; voici la maniere dont il le traduit :

» Hippoclides (*c*) commanda au joueur de flûte de *lui* » jouer un air grave, ſur lequel il danſa la danſe appellée » Emméléia, paroiſſant fort content de lui-même ».

Ce ſavant Académicien ne s'eſt point apperçu qu'il y avoit pluſieurs ſortes de danſes de ce nom. Il a appliqué au paſſage d'Hérodote ce que Platon dit de l'Emmélie, chez qui c'eſt en effet une danſe décente, comme on l'a dit plus haut. Il n'en étoit pas de même de l'Emmélie d'Herodote. On ſe divertiſſoit après le repas, & on danſoit. Cliſthenes ne devoit pas concevoir une mauvaiſe idée de ceux qui danſoient des danſes graves : or, il eut mauvaiſe

(*a*) Plat. de Legibus, Lib. VII, tom. II, pag. 816. B.

(*b*) Heſychius, au mot Ἐμμέλεια.

(*c*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tome I, Mem. page, 135.

opinion d'Hippoclides, quand il lui vit danſer l'Emmélie; il fut offenſé de ſon immodeſtie, de ſon impudence, τὴν ἀναιδείην, ſelon l'expreſſion de cet Hiſtorien. L'Emmélie d'Hérodote n'étoit donc pas une danſe grave, mais une danſe immodeſte, & l'air ſur lequel on la danſoit ne pouvoit donc être un air grave. On voit dans (a) Héſychius, que l'Emmélie étoit une danſe ſatyrique, & Æſchyle s'eſt ſervi de ce mot, au rapport du même Auteur, pour déſigner cette eſpece de danſe; on l'appelloit auſſi Sicinnis. Le Sicinnis étoit, ſuivant le même Lexicographe, une danſe comique & laſcive. Les danſes des Satyres étoient très-indécentes. Cliſthenes ayant trouvé impudente l'Emmélie que danſoit Hippoclides, on peut dire que cette danſe étoit dans cette occaſion une danſe ſatyrique.

(199) §. 129. *Le regardoit d'un œil irrité.* Ὑποπτεύειν ſignifie *circumſpicere*, & *limis & iratis oculis adſpicere*, de même que ὑποβλέπειν & ὑπιδεῖν. Voyez M. Erneſti, ſur Callimaque, *Hymn. in Delum*, *verſ.* 62.

WESSELING.

(200) §. 129. *Votre danſe a détruit votre mariage.* L'expreſſion grecque ἀπωρχήσαο τὸν γάμον eſt bien plus énergique. Les Anglois diroient à-peu-près de même: *you have danc'd away your marriage.*

(201) §. 129. *Cette réponſe a paſſé depuis en proverbe.* Lucien s'eſt ſervi de ce proverbe en pluſieurs occaſions. Ἐπεὶ (b) πρός γε τοὺς ἄλλους κἂν συνάμα πάντες κατηγορῶσιν, ἱκανὸν ἂν εἴη μοι τὸ, οὐ φροντὶς Ἱπποκλείδῃ: » A l'égard » des autres, quand même ils m'accuſeroient tous enſemble, » il me ſuffiroit du proverbe, Hippoclides ne s'en em- » barraſſe pas ».

(a) Heſychius, voc. Ἐμμέλεια.

(b) Lucian Apolog. pro Mercede conduct. tom. I, pag. 724.

(202) §. 131. *Agariſte, fille de Cliſthenes.* Cela eſt clair. Hippocrates eut une fille à qui on donna le nom d'Agariſte, à cauſe d'Agariſte, fille de Cliſthenes, ſa grand'-mere. Ainſi je ne vois pas pourquoi le célebre M. Markland prétend (*a*) qu'elle étoit femme de Cliſthenes.

(203) §. 134. *Eux ſeuls.* Après avoir dit que tous les Grecs étoient juſques-là d'accord, il paroît qu'il oppoſe le témoignage des ſeuls Pariens à celui des autres Grecs, & c'eſt ce qui m'a engagé à traduire αὐτοὶ Πάριοι, *les Pariens eux ſeuls.* Il eſt hors de doute que αὐτὸς ſe prend en ce ſens. Voyez Lucien, Dialogues des Dieux, X, §. II, tome I, page 230, & la note de feu M. Hemſterhuis.

(204) §. 134. *Tandis que Miltiades étoit embarraſſé.* Le récit de Cornélius Népos eſt bien différent de celui de notre Hiſtorien. Il avoit ſans doute d'autres Mémoires, & peut-être ſuivoit-il ceux d'Ephorus, qui avoit mis probablement par écrit les traditions des autres Grecs. Quoi qu'il en ſoit, j'ai jugé à propos de lui donner place ici, afin qu'on puiſſe le comparer commodément avec celui d'Hérodote.

» Après (*b*) la bataille de Marathon, les Athéniens donnerent au même Miltiades ſoixante-dix vaiſſeaux pour attaquer les iſles qui avoient aidé les Barbares. Il força la plupart à rentrer dans le devoir, & en ſubjugua quelques-unes; mais Paros, fiere de ſes richeſſes, ne voulut point ſe ſoumettre. Là-deſſus il débarqua ſes troupes, fit autour de la place une ligne de circonvallation, & lui coupa les vivres & les ſecours. Il établit enſuite des machines de guerre, & s'approcha plus près du mur.

(*a*) In not. ad verſ. 130 Iphigeniæ in Aulide, pag. 21.

(*b*) Cornel. Nepos in Miltiade, cap. VII.

» Lorſqu'il étoit ſur le point de s'emparer de la ville, » un bois éloigné ſur le continent, qu'on appercevoit de » l'iſle, fut tout-à-coup embrâſé pendant la nuit, on ne » ſait par quel accident. La flamme ayant été apperçue » des aſſiégés & des aſſiégeans, les uns & les autres s'ima- » ginerent que c'étoit un ſignal que leur donnoit la flotte » du grand Roi. Là-deſſus les Pariens ne ſongerent plus » à ſe rendre, & Miltiades craignant que la flotte du Roi » n'arrivât, mit le feu à ſes travaux & retourna à » Athenes avec le même nombre de vaiſſeaux qu'il avoit » à ſon départ ; mais les citoyens de cette ville étoient » très-irrités contre lui. Il fut donc accuſé de trahiſon, » & d'avoir accepté de l'argent du Roi, pour ſe retirer » ſans avoir rien fait, lorſqu'il pouvoit ſe rendre maître » de la place. Il étoit alors malade des bleſſures qu'il avoit » reçues au ſiége. Comme il n'étoit point, par cette raiſon, » en état de ſe défendre lui-même, ſon frere Tiſagoras » parla pour lui. Après la diſcuſſion & l'examen de cette » affaire, il fut déchargé de la peine de mort, mais on » le condamna à une amende de cinquante talens, qui étoit » la ſomme à laquelle ſe montoient les frais de la flotte. » N'ayant pu payer l'amende, il fut mis en priſon & il » y mourut ».

Cornélius Népos ajoute que la maniere dont Miltiades ſe conduiſit à Paros, fut le prétexte plutôt que le motif de ſa condamnation. Les Athéniens avoient recouvré depuis peu leur liberté ; jaloux de la conſerver, ils craignoient tous ceux dont les talens les mettoient au-deſſus du niveau des autres citoyens. D'ailleurs, l'autorité ſouveraine dont il avoit joui dans la Cherſoneſe, pouvoit le faire ſoupçonner légitimement d'en avoir conſervé le goût, & par conſéquent le rendre redoutable à ſes concitoyens.

(205) §. 134. *Prêtreſſe.* Ὑποζάκορον dans le grec. Suidas

observe (*a*) que dans Hérodote ὑποζάκορος est la même chose que ἱέρεια, *prêtresse*; pour moi, je pense que le Néocore étant chargé de l'ornement & de la décoration d'un temple, l'Hypozacore lui étoit subordonné dans cette partie. Quoi qu'il en soit, j'ai suivi Suidas dans ma traduction.

(206) §. 136. *Proportionnée à sa faute.* Κατὰ τὴν ἀδικίην. C'est ce que Cornélius Népos a dit: *ea lis quinquaginta talentis æstimata est, quantus in classem sumptus factus erat.*

(207) §. 137. *Les jeunes filles des Athéniens.* On lit dans toutes les éditions & dans tous les manuscrits, θυγατέρας τε καὶ παῖδας, *les jeunes filles & les jeunes garçons*, excepté dans celui de Sancroft, où ces mots τε καὶ παῖδας, sont omis. J'ai suivi la leçon de ce manuscrit, qui étoit approuvée de feu M. Wesseling. Si en effet vous laissez subsister l'ancienne leçon, elle ne s'accordera pas avec la suite, où les jeunes filles sont nommées, sans qu'il y soit fait mention des jeunes garçons. D'ailleurs on sait que c'étoit l'usage en Grece, que les jeunes personnes de l'autre sexe alloient elles-mêmes puiser de l'eau.

(208) §. 138. *D'Athénienes.* Il y a dans le grec: τὰς τῶν Αθηναίων γυναῖκας. Il est bon d'observer que les Athéniens qui s'appelloient Αθηναῖοι, ne donnoient jamais à leurs femmes le nom d'Αθηναῖαι, à cause que Minerve (*b*) s'appelloit dans Homere Αθηναίη; tant étoit grande leur superstition. Ils désignoient leurs femmes par une périphrase, comme ici, ou bien bien par le mot d'Ἄσταὶ (*c*), *citoyenes*, parce qu'Athenes étoit appellée Ἄστυ, ou la ville par excellence.

(*a*) Suidas, voc. Ζάκορος.

(*b*) Eustath. in Homeri Iliad. A. pag. 84. lin. 12.

(*c*) Id. ibid. lin. 22.

Les Pélaſges enleverent les Canéphores, c'eſt à-dire, les jeunes filles qui portoient les corbeilles ſacrées à la fête de Diane. Philochorus, de qui nous tenons ce fait, me paroît avoir raiſon (*a*) ; mais lorſqu'il prétend que les Pélaſges furent appellés Sintiens, c'eſt-à-dire, méchans, à cauſe de cet enlevement, cela peche contre toute vraiſemblance. Les tems dont parle Hérodote, ſont de beaucoup poſtérieurs à ceux dont il eſt queſtion dans Homere.

Cette fête s'appelloit Βραυρώνια, *Brauronies*, du nom de la bourgade où elle ſe célébroit. On y immoloit (*b*) une chevre, & des Rhapſodes y chantoient l'Iliade. Cette fête ſe faiſoit tous les cinq ans, & des Décemvirs nommés (*c*) Ἱεροποιοὶ, en prenoient ſoin. Il faut entendre par ces cinq ans, que cette fête ſe célébroit après quatre ans révolus, & au commencement de la cinquieme année. C'eſt à cet eſpace de tems que fait alluſion le valet de Trygæus dans Ariſtophanes (*d*). Trygæus ayant perſonifié cette fête, qu'il nomme Théorie, d'un nom commun à toutes les fêtes, dit : » Voilà cette Théorie que nous menions autrefois à » Brauron, & que nous careſſions, lorſque nous étions » pris de vin. J'ai eu bien de la peine à m'en ſaiſir ; » ſois-en aſſuré ». Le valet répond : ὅσην ἔχει τὴν πρωκτοπεντετηρίδα, *quantam culus iſte quinto quoque anno voluptatem adfert !* De jeunes filles conſacrées à Diane (*e*) célébroient cette fête avec un habit de couleur de ſafran. Elles ne pouvoient avoir plus de dix ans, ni

(*a*) Scholia Græca Scriptoris Anonymi, in Homeri iliad. Lib. I, pag. 128.

(*b*) Heſychius, voc. Βραυρωνίοις, pag. 761.

(*c*) Jul. Pollucis Onomaſticon, Lib. VIII, cap. IX, Segm. CVII, tom. II, pag. 927.

(*d*) Ariſtoph. Pac. verſ. 873 & ſeq.

(*e*) Suidas, voc. Ἄρκτος.

être au-dessous de cinq. Ainsi les femmes, dont parle Hérodote, étoient véritablement de jeunes filles, qui n'étoient pas encore nubiles.

Cette consécration s'appelloit (*a*) Αρκτεία, & ces jeunes filles (*b*) avoient nom Ἄρκτοι, *des ours*, & Αρκτευέιν signifie (*c*) *être consacré*, lorsqu'il est question de ces jeunes vierges. Suidas en donne la raison, au mot Ἄρκτος.

(209) §. 138. *Avec leur Roi Thoas.* Le texte d'Hérodote est extrêmement clair, & ne peut signifier absolument que ce que j'ai exprimé dans ma traduction. Le Scholiaste d'Euripides dit la même chose : (*d*) αἱ Λήμνιαι γυναῖκες τοὺς σὺν Θόαντι πάντας ἀπέκτειναν. » Les femmes » de Lemnos tuerent tous les hommes avec Thoas ». Des Ecrivains postérieurs à Hérodote ont avancé que la Princesse Hypsipyle avoit épargné son pere Thoas. Les Poëtes ont préféré cette derniere maniere de conter cette histoire, parce qu'elle produit des scenes touchantes ; & M. l'Abbé Métastasio en a su profiter dans son Issipile, piece très-intéressante.

M. l'Abbé Bellanger (*e*) ne trouvoit ce passage d'Hérodote obscur, que parce qu'il vouloit le faire accorder avec les Auteurs qui avoient parlé de ce fait, comme si les Auteurs récens n'avoient pas pris souvent une route différente de celle qu'avoit suivie le Pere de l'histoire. En un mot, ce passage d'Hérodote est très-clair, & la remarque de M. Bellanger si obscure, qu'on a de la peine à y rien comprendre.

(*a*) Hesych. voc. Ἀρκτεία, pag. 538.

(*b*) Harpocrat. voc. Ἀρκτεῦσαι, pag. 28, Suidas eadem voc.

(*c*) Harpocrat. & Suidas ibid.

(*d*) Scholiast. Euripid. ad Hecub. vers. 887.

(*e*) Essais de Critique sur les Traductions d'Hérodote, &c. page 191.

Voici

Voici le ſujet qui porta les femmes de Lemnos à maſſacrer leurs maris. Les (*a*) Lemnienes célébroient tous les ans une fête en l'honneur de Vénus ; mais ayant abandonné cette coutume, la Déeſſe ſe vengea de ce mépris en leur donnant une odeur déſagréable, qui empêchoit leurs maris de les approcher. Ces femmes ſe croyant mépriſées de leurs maris, les tuerent tous.

(210) §. 139. *A une diſtance conſidérable.* C'eſt, à ce qu'il me ſemble, le ſens de ces mots : πολλὸν τῆς Λήμνου, qu'aucun Traducteur n'a ſaiſi. Les Pélaſges mettent deux conditions qu'ils croient impoſſibles de remplir. La premiere, que les Athéniens partiront par un vent de Nord, parce qu'on ne pouvoit venir de l'Attique à Lemnos que par un vent de Sud ; la ſeconde, qu'ils arriveroient en un ſeul jour, parce que l'éloignement étoit très-grand, & que ſi le terme n'eût point été fixé, il auroit été très-aiſé de remplir la condition.

(211) §. 140. *Les habitans d'Héphæſtia.* Charax (*b*) rapporte, au dixieme Livre de ſes Chroniques, qu'Hermon, Tyran d'Héphæſtia, effrayé de la puiſſance des Perſes, dit que pour obliger les Athéniens, qui étoient ſes amis, il ratifieroit les promeſſes des Pélaſges ; & que là-deſſus il leur remit la ville ſans combattre. Χάραξ ἐν δεκάτῳ Χρονικῶν φησιν, ὅτι.....τῶν Ηφαιστίεων Τύραννος Ἕρμων τῶν Περσῶν φοβηθεὶς τὴν δύναμιν ἔφη χαριζόμενος τοῖς Αθηναίοις, φίλοις οὖσιν, ἐμπεδῶν τὰ ὁμολογηθέντα ὑπὸ τῶν Πελασγῶν, καὶ ἀμαχεὶ παρέδωκε τὴν πόλιν. On verra que j'ai ſuivi les corrections certaines de M. Valckenaer.

(*a*) Scholiaſt. Euripid. ad Hecub. verſ. 887. Conf. Apollodor. Lib. I. cap. IX, §. XVII. pag. 50.

(*b*) Stephan. Byzantin. voc. Ἡφαιστία.

(212) §. 140. *Telle fut la maniere* &c. Il y a quelques différences dans le récit de Cornélius Népos, que je vais joindre à celui de notre Hiſtorien.

» (*a*) Lorſque Miltiades alla fonder une colonie dans la » Cherſoneſe, il aborda à Lemnos, & en ſomma les » habitans de reconnoître d'eux-mêmes l'autorité des Athé- niens; les Lemniens lui répondirent en plaiſantant, qu'ils » s'y ſoumettroient, lorſqu'il viendroit par l'aquilon, de » chez lui à Lemnos. Ce vent, qui vient du Nord, eſt » contraire à ceux qui partent d'Athenes pour ſe rendre » en cette iſle. Miltiades, qui n'avoit pas le tems de » s'arrêter, continua ſon voyage, & arriva en la Cher- » ſoneſe.....

» (*b*) Lorſqu'il fut tranquille poſſeſſeur de la Cherſoneſe, » il retourna à Lemnos, & en ſomma les habitans de » lui remettre leur ville, ſuivant leurs conventions. Ils » avoient en effet promis de ſe rendre, s'il venoit de chez » lui à Lemnos, par un vent de Nord; or il demeuroit » dans la Cherſoneſe; les Cariens habitoient alors Lemnos. » Quoique cet événement fût arrivé contre leur attente, » cependant la proſpérité de leurs ennemis fit ſur eux plus » d'impreſſion que leur diſcours: ils n'oſerent faire aucune » réſiſtance, & ſortirent de l'iſle ».

(*a*) Cornelius Nepos in Miltiade, cap. I.

(*b*) Id. ibid cap. II.

FIN DU TOME QUATRIEME.

ADDITION ET CORRECTIONS

AU TOME QUATRIEME.

PAGE 31, *ligne* 16, rendirenr, *liſez* rendirent.

Page 90, *ligne* 7, bâtit un château, *liſez* bâtit (261) un château.

Page 190, *ligne* 27, cœtum celebrantes domus, *liſez* cœtus celebrantes domum.

Page 224, *ligne* 17, des ces, *liſez* de ces.

Page 239, *ligne* 14, après ces mots, *au-lieu d'ἀσακὸν, qui ne fait aucun ſens*, il faut ajouter :

J'ai eu tort de changer le terme ἀσακὸν, qu'on lit dans Plutarque, en celui d'ἄσαρχον. Il falloit plutôt y ſubſtituer celui d'ἄϊσακον ; car Héſychius dit : Ἄϊσακος· ὁ τῆς δάφνης κλάδος, ὃν καλέχοντες ὕμνων τοὺς θεούς. » L'Æſacus eſt une » branche de laurier qu'on tenoit à la main en chantant » les louanges des Dieux ». L'*Etymologicum magnum* dit la même choſe. On peut conſulter les Commentateurs d'Héſychius ſur ce mot, page 171.

Page 273, *ligne* 21, Antochthon, *liſez* Autochthon.

Page 277, *ligne* 19, 659, *liſez* 656.

De l'Imprimerie de CL. SIMON, rue S. Jacques, N°. 27. 1786.